

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE GUINÉE

VOYAGE
DE
GUINÉE,

CONTENANT

Une Description nouvelle & très-exacte de cette Côte où l'on trouve & où l'on trafique l'or, les dents d'Elephant, & les Esclaves:

De ses Pays, Royaumes, & Républiques, des Mœurs des habitans, de leur Religion, Gouvernement, administration de la Justice, de leurs Guerres, Mariages, Sepultures, &c.

Comme aussi de la nature & qualité du terroir, des arbres fruitiers & sauvages, de divers animaux, tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, des poissons, & de plusieurs autres choses rares, inconnuës jusques à présent aux Européens.

PAR GUILLAUME BOSMAN,

Depuis peu Conseiller & premier Marchand dans le château de St. George d'Elmina, & Sous-Commandeur de la Côte.

Enrichie d'un grand nombre de figures.



A UTRECHT,

Chès ANTOINE SCHOUTEN, Marchand Libraire. 1705.

Aux Nobles & Vénérables

SEIGNEURS, LES DIRECTEURS DEPUTEZ

De la part de la Compagnie Générale des Indes Occidentales, à l'assemblée des Dix, qui se tient à AMSTERDAM.

MESSIEURS,

Depuis que j'ai pris la liberté de vous prier, avec tout le respect que je vous dois, d'être déchargé de l'emploi dont vous m'avez honoré, dans la confiance, que vous auriez la bonté d'accorder ma demande; je n'ai cessé de penser, comment je pourrois vous témoigner ma reconnoissance pour tant de bienfaits que j'ai reçû de vous, pendant tout le temps que j'ai été à vôtre service. Mon dessein étoit aussi de faire voir par-là à tout le monde, qu'il ne dépend que de nous de devenir heureux dans les

emplois que vous nous confiez; parce qu'il eſt certain que vous récompenſez toûjours généreuſement les ſervices fideles de tous ceux qui vous apartiennent. Je me propoſe moi même pour un exemple vivant de vôtre générоſité, & je ſuis obligé de confeſſer, que je n'ai point d'expreſſions aſſès fortes, pour vous témoigner comme je devrois ma juſte reconnoiſſance.

Cependant j'ai crû, que pour m'en aquiter en partie, je ne pouvois rien trouver de plus propre, que de vous préſenter avec un profond reſpect cet ouvrage, & de vous prier de le recevoir comme une preuve de ma reconnoiſſance, vous aſſurant que je ne laiſſerai paſſer aucune occaſion de vous rendre tous les ſervices, dont je ſerai capable, pour vous faire voir combien je ſuis ſenſible à vos bienfaits.

Ce Livre vous appartient auſſi d'une maniere particuliere, Meſſieurs, puisqu'il contient la deſcription des

Pays

Pays & des places où la plus grande autorité s'exerce en vôtre Nom & de vôtre part, & où vous surpassez incontestablement tous les Européens, dans le négoce qui s'y fait. Je souhaite de tout mon cœur, qu'il n'y diminuë jamais, mais qu'il y augmente de plus en plus.

C'est pour cela, Messieurs, qu'un autre personne, qui ne vous auroit pas autant d'obligation que moi, & qui auroit composé cet ouvrage ne pourroit même jamais choisir de meilleurs protecteurs que vous; car vous pourrez desormais juger par vous mêmes des Côtes, dont vous trouvez ici la description, autant que ce que j'en écris est conforme à la vérité. J'espere, & je le souhaite, que mon travail vous donnera quelque satisfaction; parce que je croi que jusques ici vous n'avez pas été assès bien informez de la véritable constitution de cette Côte, mais qu'on vous en a caché ce qui étoit le plus nécessaire, contre l'obligation où

l'on étoit de vous découvrir la vérité de tout; & cela uniquement, afin de donner occasion à des personnes mal-intentionnées de pouvoir mieux avancer leurs intérêts particuliers. J'ai remarqué en passant, la mauvaise conduite de ces gens là, & le déréglement du Gouvernement sur la Côte de Guinée, & j'espere, Messieurs, que vous ne trouverez mauvais ni l'un ni l'autre, non plus que ce que j'ai dit du trafic d'esclaves; puisque cela peut servir à vous informer de ce que j'ai crû être necessaire que vous sçûssiez, & je déclare sincérement, que je n'ai eu en cela d'autre vûë, que le bien & l'avantage de la Compagnie. La supputation que j'ai faite de l'or que l'on transporte hors de la Guinée, sera sans doute un motif qui vous obligera à tâcher d'en profiter encore d'avantage dans la suite du temps. Mais je n'ose vous proposer les moyens dont on pourroit se servir pour cela, étant persuadé que vous les sçavez par-

fai-

faitement. Le principal est, selon mon avis, d'avoir à vôtre service des gens capables & fideles, & dans ce Pays ici & sur la Côte, qui exécutent ponctuellement vos ordres. Car si vous pourvoyez bien à cela, je ne doute pas, Messieurs, que le commerce n'augmente de plus en plus & ne recommence à fleurir, comme il a fait ci-devant. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur, & après avoir assuré vôtre Illustre Compagnie de mon profond respect, je finis en vous priant d'être persuadez que je suis,

MESSIEURS,

Vôtre très-humble, très-obeïssant,
& très-obligé serviteur
GUILLAUME BOSMAN.



PREFACE.



C'est une coûtume généralement établie parmi les Auteurs, de mettre une Préface à la tête de leurs ouvrages. Quelques-uns croyent, que ce n'est qu'un simple ornement, qui n'est nullement essentiel. Mais les autres croyent que c'est une nécessité absoluë d'en faire une, & voici les raisons qu'ils en donnent : La premiere, c'est que la Préface sert à donner une idée du dessein de l'Auteur, de la matiere qu'il traite, & de la maniere dont il la traite, ce qui dans la suite donne beaucoup de facilité à comprendre l'ordre que l'Auteur observe, & les matieres dont il parle. La seconde raison qu'ils en donnent, est que l'on peut juger à peu-près de la capacité d'un Auteur par la Préface, & si l'on peut se promettre quelque satisfaction de la lecture de son ouvrage. Mais je laisse cela indécis, & dirai seulement que je suivrai en ceci l'exemple de ces derniers.

Le monde est présentement si rempli de toutes sortes de livres, qu'il semble presque impossible de rien mettre de nouveau au jour, à moins que l'on ne découvre de nou-

veaux

veaux mondes. Il n'y a presque ni Pays ni peuples, dont plusieurs écrivains n'ayent fait mention assès au long, dans les écrits qu'ils nous ont laissez ; & c'est pour cette raison, que je n'aurois osé entreprendre de mettre au jour un nouvel ouvrage. Mais j'ai voulu vérifier l'ancien proverbe des Romains, qui dit que l'Afrique produit tous les jours quelque chose de nouveau & d'étrange ; car la Côte de Guinée, qui fait une partie de l'Afrique, & non des Indes Occidentales, comme quelques personnes croyent, (les Indes Occidentales étans dans l'Amérique, par conséquent dans une autre partie du Monde, que celle dont nous avons à parler.) La Côte de Guinée, dis-je, est encore pour la plus grande partie inconnuë, non seulement à ceux de nôtre Pays, mais aussi à toute l'Europe, puisque l'on n'en a pas encore vû paroitre de description particuliere ; excepté ce que l'on en trouve derépandu par-ci par-là dans quelques livres. Mais j'ai trouvé que ce ne sont presque que des fables, & qu'il y a peu de choses véritables ; de sorte que nous n'avons eu jusques ici qu'une idée assès confuse de la Guinée.

J'ai toûjours aimé les bons livres, & entre autres les Histoires, & les rélations de Voyages, parce qu'on en peut tirer une très-grande utilité ; car par-là nous aprenons à connoître les mœurs des peuples étrangers, & nous satisfaisons nôtre curiosité, qui semble être naturelle à tous les hommes.

J'ai eu de l'inclination, dès ma plus ten-

dre jeunesse, à la lecture des Voyages, surtout, lorsque je croyois qu'ils avoient été écrits par des Auteurs dignes de foi.

Mais si j'avois une forte passion pour les Voyages écrits avec fidélité, je n'avois pas moins d'aversion pour ceux dont les Auteurs débitent des mensonges pour des véritez; car, comme ils n'ont jamais sorti de leur Pays, ils reçoivent comme véritable tout ce qu'on leur dit des Pays étrangers, sans l'examiner, & le donnent ainsi aux autres comme ils l'ont reçû, suivans en cela l'exemple d'Aristote, qui, à ce que l'on dit, ayant reçû ordre d'Alexandre, de décrire la nature des animaux, invitoit tous les voyageurs chès lui, & composa son ouvrage sur leur raport. Cela se pouvoit pardonner dans un temps où le monde n'étoit pas aussi connu qu'il l'est présentement; mais il me semble, que ce seroit avoir peu de jugement, de vouloir aujourdhui suivre cet exemple; parce qu'un Auteur qui en agiroit ainsi, s'exposeroit à la risée des voyageurs, qui pourroient le convaincre de mensonge, & le faire passer pour un conteur de fables.

Je n'ai pû passer sous silence ce que quelques écrivains ont mis au jour dans le dernier siecle, seulement sur le rapport d'autres personnes, & sans sçavoir par expérience ce qu'ils ont écrit. Mais j'ai crû être obligé de les contredire dans leurs rélations mal-fondées, & de découvrir à tout le monde la vérité de ce qui en est. Que s'ils sont offensez de cela, & qu'ils veuillent

lent critiquer mon ouvrage, comme l'on m'en menace, je me consolerai facilement, étant persuadé qu'au moins ils ne me convaincront pas de fausseté. Mais sans m'arrêter plus long-temps à eux, je dirai que parmi toutes les raisons que j'ai eu de quitter l'Europe, la lecture des voyages a été le principal motif qui m'y a obligé, ayant fait naître en moi la curiosité d'examiner par moi même la vérité de ce que j'avois lû. J'ai eu l'occasion de me satisfaire abondamment, pendant un séjour de treize ans que j'ai fait en Guinée. La fortune m'a favorisé en cela; car il n'y a point de places sur la Côte où je n'aye demeuré quelque temps, & dont je ne puisse parler par ma propre expérience.

Mais en même temps que je contentois ma curiosité, je pensois que l'homme n'a pas été créé pour lui seul, mais aussi pour rendre service à son prochain; & que tout ce que je voyois, quelque beau qu'il fût, perdoit pourtant de sa beauté, si j'en profitois seul, & si je ne le communiquois pas à d'autres. C'est ce qui m'a obligé de mettre au jour ce que j'avois vû avec tant de plaisir, à quoi n'a pas peu contribué la sollicitation d'un de mes amis, qui me l'a demandé avec instance, comme il paroît au commencement de la premiere lettre.

Et pour ne point parler de plusieurs autres circonstances, je n'ai publié cet ouvrage que pour donner une juste idée de ce Pays ici, à ceux qui dans la suite du temps au-

auroient envie d'y venir chercher leur fortune, & de détruire les différens sentimens que nous en avons eu jusques ici. C'est là ce que je me suis proposé dans cet ouvrage, & j'espere qu'il produira quelque fruit. Si j'ai le bonheur de réüssir, & de rendre service à quelques personnes, je me trouverai assès récompensé de ma peine & de mes dépenses.

J'avois d'abord divisé l'ouvrage en cinq livres, & en autant de chapitres que je le jugeois nécessaire. Le premier traitoit de la constitution de la Côte d'où l'on tire l'or, de son étenduë, de sa qualité, des differens Pays dans lesquels elle est divisée, de la fertilité ou infertilité du terroir, & de ce à quoi les habitans s'occupent pour leur vie.

Le second livre contenoit une description des habitans en général, de leur naturel, coûtumes, mœurs, Religion, Gouvernement, œconomie, & de tout ce qui en dépend.

Dans le troisieme je parlois du Négoce, & de quelle maniere il s'y fait, soit par nôtre Compagnie, soit par les autres Européens, soit par les Negres mêmes.

Le quatrieme contenoit une description de tous les animaux de ce Pays, tant sauvages que domestiques, des animaux à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, & aussi des poissons, & des fruits de la terre, & de ceux que produisent les arbres.

En-

Enfin, je décrivois dans le cinquieme les Royaumes de *Ladingcour*, *Coto*, les deux *Popoos*, le beau Pays de *Fida*, & pour conclusion, un petit voyage que j'ai fait en 1698. Mais j'ai eu occasion dans la suite de changer de méthode, & de traiter toutes ces matieres par Lettres, que j'ai écrites à l'ami dont j'ai déja parlé. Ainsi j'ai fait une autre division de cet ouvrage, & j'ai compris le tout en vingt Lettres, dont châcune contient autant de matiere que le temps me la pû permettre. Je n'y ai rien changé, sinon pour ce qui regarde le commerce, dont je ne parle point ici, parce que j'ai resolu d'en parler plus particulierement dans la suite. J'y ai ajoûté deux Lettres qui m'ont été écrites par deux personnes, qui sont au service de la Compagnie, & qui traitent de la constitution de certains Pays où ils ont negocié, & où je n'ai jamais été. J'espere que cette nouvelle division ne sera pas desagréable au Lecteur, puisque chaque Lettre lui présentera quelque chose de nouveau; du moins me plaît elle plus que la premiere.

Je me suis souvent repenti, pendant que j'ai été occupé à composer cet ouvrage, de n'avoir pas appris à dessiner; d'autant plus que je ne trouvai personne sur la Côte qui fût habile dans cet art; car je m'imaginois de donner à mon Livre un nouvel ornement, si je l'accompagnois de figures, qui représentassent à la vûë les cho-

choses extraordinaires dont il parle, étant juste de donner quelque satisfaction à nos yeux, qui sont des parties les plus considérables de nôtre corps. Mais enfin, comme j'avois déja fort avancé mon ouvrage, il arriva sur la Côte une personne qui entendoit le dessein, & sans perdre de temps, je lui donnai d'abord de l'occupation, & lui fis tirer le plan de tous les Forts qui sont à l'Orient d'*Elmina*, & qui appartiennent aux Hollandois, aux Anglois, & aux Danois. Et afin qu'il y pût mieux réüssir, j'y fis un voyage avec lui pour les lui faire voir (ayant reçû une commission de Monsieur le Général Sevenhuisen, pour les affaires de la Compagnie). Il a aussi tiré au naturel les animaux que je fis amener devant nous en chemin, à quoi il s'entendoit aussi bien qu'à dessiner le plan des Forts. J'espere qu'on n'y trouvera pas de fautes grossieres, si ce n'est peut-être de légéres dans ce qui regarde les regles du dessein, & que ceux qui ne l'entendent pas, ne remarqueront point. Mais la mort qui n'épargne personne & n'a égard à rien, surprit cet homme comme nous étions sur le point de partir, pour faire un petit voyage à l'Occident d'*Elmina*, & l'emporta en très-peu de jours; de sorte que je ne pûs continuer ce que j'avois commencé avec lui. Je n'ai pû trouver personne depuis pour m'aider en cela, & ainsi je prie le Lecteur de se contenter de ce que je lui donne. Cependant je ne perd-

perds pas eſpérance de recevoir avec le temps ce qui manque, & je pourrai l'ajoûter à cet ouvrage, ſi le libraire a le bonheur de vendre bien-tôt cette premiere édition. Alors j'y joindrai non ſeulement les figures qui y manquent, mais auſſi des remarques ſur toute la Côte, & une deſcription plus particuliere de la Côte haute, du Golfe de Guinée, & de la Côte d'Angole. C'eſt ce que j'eſpere faire ſi Dieu me donne la vie, & que Meſſieurs les Directeurs y conſentent.

Je prie tous ceux qui liront mon ouvrage, de ne prendre pas en mauvaiſe part, & de ne ſe pas ſcandaliſer, ſi je parle un peu librement en quelques endroits de ce Livre. Je ne l'ai fait pour offenſer perſonne, mais ſeulement pour inſtruire ceux qui viendront après nous, & à qui il ſeroit très-important en temps & lieu de bien profiter de ce que je dis. Cependant, s'il y a quelqu'un qui s'en offenſe, & qui ſoit criminel, je n'en ſerai pas fâché; car je ne croi pas être obligé de céler la vérité, pour cacher les injuſtices d'un autre. Mais pour ce qui eſt des gens bien intentionnez, & qui ne comprennent pas bien mon Livre, je ſuis prêt à leur donner tous les éclairciſſemens néceſſaires; car je maintiendrai en tout temps, & contre qui que ce ſoit (ceci ſoit dit avec reſpect) ce que j'ai avancé dans cet ouvrage.

On verra par-tout, que je me ſuis atta-

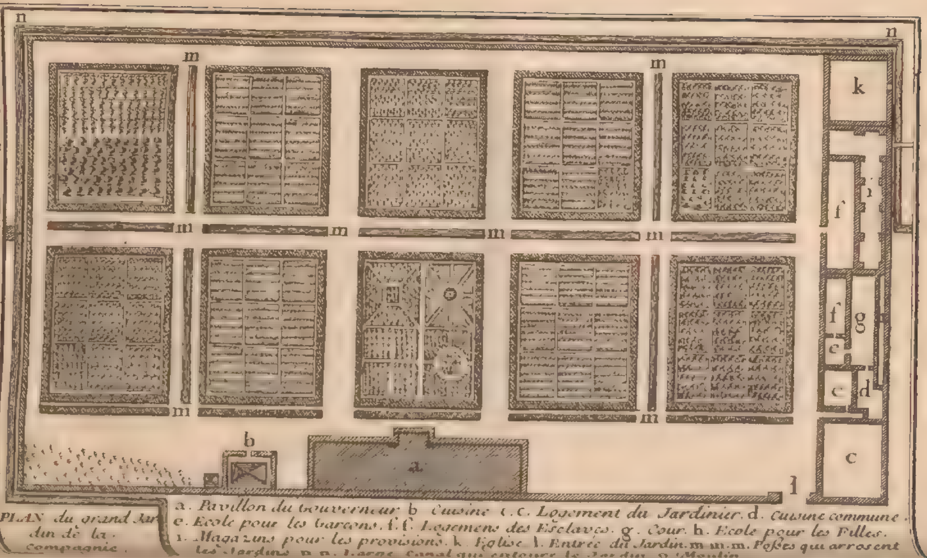
taché à être court ; car ſans cela, j'aurois pû faire un livre une fois plus gros que celui-ci, ou bien en y ajoûtant quelques petites choſes, ou bien en étendant beaucoup plus les matieres que je traite. Mais je ſoûmets en cela mon jugement à celui des perſonnes équitables, & je ne croi pas, que cette briéveté face de la peine au Lecteur ; car quand on s'arrête trop long-temps ſur une matiere, au-lieu de donner du plaiſir, on rebute le Lecteur.

Pour finir cette Préface, qui doit être proportionnée à l'ouvrage, je ſouhaite de tout mon cœur, que les Lecteurs ſoient ſatisfaits de mon Livre, & qu'ils ayent mon travail pour agréable. Cela m'obligera à être leur

Trèshumble ſerviteur

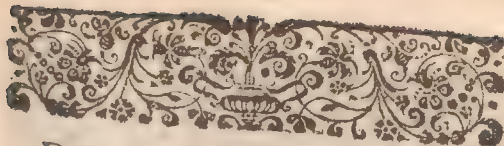
GUILLAUME BOSMAN.

DE



PLAN du grand Jardin de la Compagnie.

a. Pavillon du Gouverneur. b. Cuisine. c. c. Logement du Jardinier. d. Cuisine commune. e. Ecole pour les Garçons. f. f. Logemens des Esclaves. g. Cour. h. Ecole pour les Filles. i. Magazins pour les provisions. k. Eglise. l. Entrée du Jardin. m. m. m. Fossés qui arrosent les Jardins. n. n. Large Canal qui entoure le Jardin. o. Moulin.



DESCRIPTION NOUVELLE DE LA CÔTE de GUINÉE.

PREMIERE LETTRE.

Dans laquelle il est parlé de la Côte de Guinée en general; du Pays d'Axim en particulier; de ce que les Hollandois & les Brandebourgeois possedent dans ce Pays-là; du mauvais Gouvernement des derniers sur cette Côte; & enfin de Rio Cobre, & du malheur qui est arrivé là à un Fort.

MONSIEUR.



J'ai reçû avec beaucoup de plaisir par le Capitaine N. N. vôtre Lettre datée du premier de Decembre 1700. où j'ai vû avec une singuliere satisfaction que mes affaires ont eu un bon succès, ce que je dois attribuer à vôtre diligence & à vôtre bonne conduite. Je ne sçaurois moins faire que de vous en remercier très-humblement & de vous assûrer que je fairai tout ce qui sera en mon pouvoir pour reconnoître un si grand service. Ce n'est pourtant qu'avec peine que je le fais de la maniere

que vous souhaitez, c'est-à-dire, en vous envoyant une description exacte de ce Pays-ci; car quoique je devrois en avoir une parfaite connoissance par le long sejour que j'y ai fait, & par consequent être en état de vous satisfaire, il y a pourtant bien des raisons qui font que j'y ai de la repugnance, dont les deux principales sont: Premierement le sentiment que j'ai de ma propre foiblesse, & qui me persuade qu'il m'est impossible de vous satisfaire par ma maniere d'écrire simple, & de ranger dans l'ordre necessaire les choses que j'aurois à dire. La seconde raison est encore de plus grand poids, c'est que, si étant au service de la Compagnie des Indes Occidentales il m'est bien permis de faire connoître son état à d'autres, j'aurois bien souhaité, dans l'incertitude où j'étois, que vous eussiez voulu me décharger d'un si pesant fardeau, afin que vous ni moi ne nous missions en danger de nous en repentir dans la suite. Mais je vous ai tant d'obligation, & vôtre amitié m'est si chere, que passant par-dessus ces difficultez, je tâcherai de satisfaire à ce que vous souhaitez de moi, à condition neanmoins que vous excuserez ma maniere d'écrire, & y suppléerez avec vôtre bonté ordinaire; vous assûrant au reste, que si je ne vous donne pas une entiere satisfaction, ce n'est pas manque de bonne volonté.

Pour revenir à vôtre Lettre, je trouve que vous souhaitez particulierement d'avoir une description du Pays où vôtre cousin a été placé depuis peu par Monsieur le General. Ce Pays s'appelle *Axim*, & est un Pays cultivé & rempli d'un grand nombre de très-beaux villages tous extrêmement peuplez, tant sur la côte de la mer, que plus avant dans les Pays. Les plus grands villages sur les côtes de la mer sont sous les forts des Hollandois & des Brandebourgeois, mais celui des Hollandois est le plus considerable.

Le

Le fort que nous y avons s'appelle *le Fort de St. Antoine*, & a reçû ce nom des Portugais, qui en ont été ci-devant les maîtres, mais sur qui nous le prîmes avec d'autres places l'an 1642. les ayans même chassez de quelques autres côtes, dont ils étoient en possession. Et certes c'est comme si les Portugais dans le vieux temps ne servoient que de bracques aux autres Nations pour chercher le gibier, & quand ils l'avoient trouvé, les autres venoient pour les en décharger, & s'en rendoient les maîtres. Mais pour revenir à nôtre propos; ce fort n'est pas grand, mais joli & regulierement bâti; il est bien situé & de bonne defense, ayant trois batteries, des parapets, des ouvrages de dehors, & du côté de la terre-ferme de hautes murailles, & suffisamment pourvû de canons; de sorte que s'il y avoit assès de munitions de bouche, il pourroit resister à une grande armée des habitans du Pays.

Je suis fâché de ne pouvoir vous en envoyer le plan, comme je l'avois crû, mais celui qui le devoit faire, est mort avant qu'il fût achevé; vous ne devez pas attendre le plan d'aucun fort à l'Occident d'*Elmina*, mais bien de ceux qui sont à l'Orient.

Vous sçavez quel est l'emploi de vôtre cousin, il a été fait premier Commis, ou premier Marchand, par son Directeur, qui est Monsieur N. N. & qui, tant de la part de la Compagnie que de celle du General, a une autorité absoluë dans tout ce Pays; les habitans qui sont sous son commandement étans obligez de lui communiquer tout ce qui arrive dans leur Pays, & n'osans entreprendre ni executer la moindre chose sans lui en faire part, & sans qu'il y donne son approbation; ainsi il a une jurisdiction absoluë dans ce Pays, & assisté des Chefs des Negres il punit tous les malfaiteurs à la maniere du Pays. J'aurai l'honneur de vous dire dans une autre

Lettre, de quelle maniere cette justice s'exerce, & avant que d'aller plus loin, je vous fairai une courte description de la Côte de Guinée, & particulierement de cette Côte d'où l'on apporte l'or, & dont nous sommes en possession avec d'autres.

La Guinée est un fort grand Pays, & a quelques centaines de lieuës d'étenduë, renfermant un nombre infini de Royaumes, tant grands que petits, & encore d'autres peuples qui sont gouvernez en forme de Republique.

Il y a plusieurs Ecrivains qui ont crû que la Guinée etoit un puissant Royaume, dont le Roi ayant subjugué par les armes plusieurs Pays, en avoit fait un Royaume, & lui avoit donné le nom de *Guinée*; mais j'espere de vous faire voir, quand l'occasion s'en présentera, que c'est une erreur grossiere; le nom de Guinée n'est pas même connu parmi les habitans, & le Royaume de Guinée est un Royaume imaginaire, qui ne se trouve pas dans le monde.

La Côte d'où l'on apporte l'or faisant une partie de la Guinée, a environ soixante lieuës de longueur, & commence à la petite Riviere d'or, trois lieues à l'Occident d'*Assiné*, ou douze lieuës au-dessus d'*Axim*, & finit au village de *Ponni*, sept ou huit lieuës à l'Orient d'*Acra*.

Je ne m'arrêterai pas à vous faire la description du Pays qui est entre *Assiné* & *Rio Cobre*, une lieuë au-dessus de nôtre fort S. Antoine, parce que le negoce y est présentement si peu considerable, que nous y allons fort rarement. Il y a neuf ou dix ans, & même plus long temps, que l'on y trafiquoit beaucoup; mais depuis que le Pays d'*Assiné*, abondant en or, & d'où l'on y portoit l'or, a été presque tout ravagé par les *Dinkimasès*, il n'y a presque plus rien à faire, & le peu d'or que l'on en reçoit ici est faux & de très-peu de valeur;

de

de sorte que sans m'y arrêter je passerai aux Pays qui sont sur la Côte d'or, le long de la mer, dont je vous entretiendrai autant que le temps le pourra permettre, en commençant par un côté, sans donner le premier rang aux plus puissans de ces Pays ou aux Royaumes.

Il y a onze Pays depuis la riviere d'*Ancober* jusques au village de *Ponni*; sçavoir *Axim*, *Ante*, *Adom*, *Jabi*, *Commani*, *Fetu*, *Saboe*, *Fantin*, *Acron*, *Agonna*, & *Aquamboe*, châcun desquels a un, deux, ou trois villages, & même plus, qui sont le long de la mer, soit sous les forts des Européens, soit entre ces forts; mais les plus grands villages & les plus peuplez sont plus avant dans les terres. Sept de ces Pays sont des Royaumes & ont châcun leur Roi; & on peut donner aux autres le nom de Republiques, étant gouvernez par les principaux des habitans; nous dirons dans la suite lesquels ce sont. Je parlerai donc premierement du Pays d'*Axim*, qui ci-devant a été assés grand & assés puissant, selon la constitution du Pays; mais lorsque les Brandebourgeois vinrent sur cette Côte, les habitans se separerent; une partie se mit sous la protection de ces nouveaux venus, dans l'esperance d'y trouver un gouvernement plus doux & plus de liberté, comme il paroîtra dans la suite, ce qui aussi leur a à-peu-près réüssi. Les autres, qui sans contredit étoient des plus honnêtes & qui aimoient moins le changement, demeurerent avec nous, quoique, comme j'ai dit, ils ayent partagé leur Pays par cette division. Mais sans avoir égard à cela, je parlerai du Pays d'*Axim*, comme il a été ci-devant; il a environ six lieuës de longueur, à compter depuis *Rio Cobre* jusques au village de Boeswa une lieuë à l'Occident de nôtre fort, qui est tout auprès du village de *Boutry*. *Rio Cobre* s'appelle aussi *Ancober*, & les Portugais lui ont donné le

 nom

nom de *Riviere de Serpent*, à cause qu'elle s'étend dans le Pays en serpentant plus de vingt lieuës.

Les Negres habitans de ce Pays sont generalement riches, aimans beaucoup le plaisir & la bonne chere, ils font un grand trafic avec les Marchands qui viennent du fonds du Pays, & ils portent presque tout l'or, qu'ils reçoivent d'eux, aux vaisseaux non privilegiez Anglois & Zelandois, qui au grand préjudice de la Compagnie viennent sur cette Côte, contre les défenses & malgré les peines auxquelles ils s'exposent par ce trafic, qui ne leur est pas permis; car lorsque nous les attrappons sur le fait, non seulement tout ce qu'ils ont acheté est perdu pour eux, mais ils sont obligez outre cela de payer une grosse amende: cependant tout cela ne leur fait pas peur, & ils ne laissent pas d'y revenir, dans l'esperance de n'être pas découverts. La plûpart corrompent même par argent les esclaves de la Compagnie, qui doivent veiller la nuit pour empêcher qu'il ne se fasse de fraude, de sorte qu'ils trafiquent ainsi sans crainte, & que par ce moyen nous ne nous saisissons que de la centieme partie de ces marchandises. Or la raison, pourquoi les habitans du Pays s'exposent à un si grand danger pour faire ce trafic si étroitement défendu, est, qu'ils achetent de ces vaisseaux les marchandises pour le quart ou pour le tiers moins qu'ils ne les peuvent acheter de nous, & quelquefois de meilleures marchandises: ainsi il est facile de comprendre, pourquoi ils veulent s'exposer à quelque danger, c'est que si ce trafic leur réüssit pendant quelque temps, ils deviennent bien-tôt riches.

Ces vaisseaux, dont je viens de parler, sont des vaisseaux à qui il n'est pas permis de faire ici aucun negoce, que quelques Marchands en Hollande équipent & envoyent sur cette Côte, & qui par leur com-

commerce font un tort confiderable à la Compagnie des Indes Occidentales, à qui l'Etat a accordé le privilege de pouvoir feule trafiquer ici. Auffi ces vaiffeaux font déclarez de bonne prife, lorsque nous pouvons les attraper, & s'ils veulent fe mettre en défenfe, & que malgré cela ils foient pris, alors felon la teneur des placards, qui par l'ordre de l'Etat ont été publiez par-tout, on peut faire mourir ceux que l'on attrape & confifquer tout ce qu'ils ont. Cependant, quoique de mon temps il y ait eu de ces vaiffeaux pris par la force, les placards n'ont pas été executez à la rigueur, & nous nous fommes contentez de punir les principaux auteurs pour être en exemple aux autres. On a pris quelques-uns de ces vaiffeaux pendant mon féjour ici, mais fi quelques-uns de ceux qui font au fervice de la Compagnie avoient un peu mieux pris garde, nous en aurions fans doute attrapé beaucoup plus. Je n'en dirai pas davantage pour n'accufer perfonne, châcun ayant fes defauts, j'aime mieux parler de ce qui fait la principale occupation des habitans d'*Axim*.

Outre le negoce, ils s'appliquent à cultiver la terre & à la péche, mais principalement à cultiver la terre, & fur-tout à femer ou planter du ris, qui croît ici en plus grande abondance qu'ailleurs, & que l'on tranfporte d'ici dans toute la Côte; & les habitans rapportent à la place du Milhio, des Jammes, des Pattattes, de l'huile de palme, & autres marchandifes, qui font ici fort rares, à caufe que le Pays d'*Axim* étant fort humide eft bien propre pour la culture du ris & des arbres fruitiers, qui demandent une terre humide, mais non pour les fruits que nous venons de nommer, & qui pour la plûpart viennent d'autres Pays.

J'ai déja dit un mot de l'arrivée des Brandebourgeois fur cette Côte, je veux préfentement vous en

entretenir plus au long. Vous ſçaurez donc, Monſieur, qu'ils ont leur principale forteresſe, nommée *Fredriksbourg*, à trois petites lieuës de nôtre fort St. Antoine du côté de l'Orient, tout près du village *Pocquesoe*, ſur la montagne de *Mamfro*. Ce fort eſt conſiderable & raiſonnablement grand, ayant quatre batteries aſſés fortes, ſur leſquelles il y a quarante-ſix pieces de canon, mais à la verité la plûpart fort legers, & du plus petit calibre. La porte de cette forteresſe eſt auſſi belle qu'il y en ait ſur toute la Côte, mais elle eſt beaucoup trop grande à proportion du fort; de ſorte qu'on pourroit leur donner le conſeil qu'on donnoit ci-devant aux bourgeois de Minde, c'eſt de tenir leur porte fermée, de peur que le fort n'en ſorte & ne s'enfuye. Il y a à l'Orient du fort un ouvrage de dehors fort joli & fort commode, mais qui empêche pourtant que la forteresſe ne ſoit auſſi forte qu'elle ſeroit ſans cela; car on peut s'en ſervir pour prendre le fort d'aſſaut; mais la principale faute, que l'on a commiſe en la bâtiſſant, eſt qu'on a fait les parapets ſi bas, qu'à peine viennent-t-ils juſqu'au genou, de ſorte qu'on eſt trop expoſé aux coups de canon. Ce qui leur fairoit beaucoup de mal en temps de guerre, quand ce ne ſeroit qu'avec les Negres; car on peut facilement tuer avec un fuſil ceux qui ſont ſur les batteries, ou ſur les courtines, excepté du côté de la terre-ferme que les parapets ont la hauteur qu'il faut. Mais pour le reſte, les regles de l'Architecture y ont été aſſès bien obſervées. Il y a dans le fort un aſſès bon nombre de jolies maiſons; je ne vous en enverrai point le plan pour la raiſon que je vous ai dite.

Le Commandant de ce fort, qui eſt auſſi le Chef de tout ce que les Brandebourgeois poſſedent sur cette Côte, & qui conſiſte en deux forts & en une loge, a le titre de *Directeur General* de la part de

son Altesse Electorale de Brandebourg & de sa Compagnie d'Afrique. Depuis quelque temps, la plûpart de leurs Chefs ont été originaires des Pays-bas, qui à nôtre imitation ont tâché d'avoir une autorité aussi absoluë sur les Negres qui dependent d'eux, que nôtre Marchand l'a à *Axim*; mais cela ne leur a jamais reüssi, en partie par leur propre faute, à cause qu'ils ne se sont pas bien comportez, & qu'ils ont été divisez entre eux, & en partie à cause du méchant naturel de ces Negres, qui pour la plûpart nous ont abandonné pour quelque triponnerie, & sont venus s'établir ici.

J'ai connu sept Directeurs sur cette Côte pendant le séjour que j'y ai fait; le premier étoit d'Embden, nommé *Jean Nyman*, homme d'un jugement sain, & versé dans les affaires qui se font ici, qui a toûjours fidelement maintenu les interêts de son Maître, & a fait paroître en tout beaucoup de prudence & de conduite; ce qui lui a acquis ici une grande reputation, & a fait qu'il est parti de cette Côte avec honneur. Il a eu pour successeurs Messieurs *Jean* & *Jacob ten Hoost*, pere & fils, qui se sont aussi très-bien acquité de leur charge, & ont toûjours tenu en bride ceux qui étoient sous leur gouvernement, particulierement le fils, qui par son naturel complaisant & sa conduite affable se faisoit aimer des Negres & gagnoit le cœur de tout le monde, ce qui avança fort les affaires des Brandebourgeois sur cette Côte, & j'ose dire que la Compagnie de Brandebourg n'a jamais eu & n'aura peut-être jamais un homme plus propre pour avancer ses interêts dans ce Pays, que lui; de sorte qu'ils peuvent bien maudire le jour dans lequel ils l'ont fait deposer de sa charge & établir à sa place un nommé *Gysbregt van Hoogveld*, qui auparavant avoit été Marchand à *Axim* au service de nôtre Compagnie; car il traitoit si mal ceux qui étoient sous son gouvernement, que Mon-

ſieur nôtre General *Joël Smits* & le Conſeil furent obligez de lui ôter ſa charge, & de le renvoyer comme une perſonne inhabile. Après quoi étant entré au ſervice des Brandebourgeois, & ayant obtenu ce commandement, il a accordé aux Negres, dont il étoit fort haï, pour s'en faire aimer, beaucoup de libertez & de très-grands privileges; ce qui a extremement diminué l'autorité des Brandebourgeois, & a été le commencement de leur ruine. Mais cela ne lui ſervit de rien; car après avoir gouverné peu de temps, les Blancs & les Negres ſe rebellerent contre lui en même temps, & lui ayans fait ſon procès, lui ôterent le gouvernement, & le chaſſerent de la Côte. Ils mirent à ſa place un Mennonite, nommé *Jean van Laar*, qui étoit plus propre à boire tous les jours un pot d'eau de vie qu'à travailler pour l'interêt de ſes maîtres. Tout commença auſſi dès lors à aller fort mal, & les affaires de *van Laar* étoient ſi embrouillées, qu'il mourut tout à propos après avoir gouverné peu de temps. Il laiſſa pour ſon ſucceſſeur un nommé *Jean de Viſſer*, qui avoit ſi peu d'eſprit, qu'à peine pouvoit-on lui confier les affaires à lui ſeul, & qui outre cela étoit ſi malheureux, qu'on ne pouvoit ſe promettre grand' choſe de ſon gouvernement. Après qu'il s'en fût mis en poſſeſſion, les Negres tuerent ſon Marchand à *Acoda*, & parce qu'il n'avoit ni conduite, ni pouvoir, pour venger cette méchante action, les Negres continuans dans leur inſolence, exercerent leur cruauté, en tuant quelques-uns de ſes Blancs, & le prirent enfin lui-même, & l'emmenerent bien avant dans le Pays, & après l'avoir roué à demi, le jetterent dans la mer, lui ayans attaché des pierres autour du corps. On parle fort differemment de cette action deteſtable, mais tout revient à ceci, c'eſt que ce meurtre ne s'eſt pas ſeulement fait du conſentement des Blancs, mais auſſi

par

par leur ordre. On en accuſe ſur-tout un nommé *Adrien Grobbe*, que les Negres ont élû Directeur à la place de celui qu'ils avoient maſſacré. S'il eſt accuſé à faux, j'eſpere qu'il ſe juſtifiera & ſe lavera d'un fait auſſi énorme; mais s'il eſt criminel, que le Ciel rende à lui & à ſes complices ſelon leurs œuvres; car par-là les Européens ont perdu beaucoup de leur credit, & il y a raiſon de craindre, que puiſque cela demeure impuni, les autres Negres ſuivront cet exemple, & ainſi châcun auroit à craindre pour ſa vie. Voilà comment les Brandebourgeois ſont deſcendus de leur élevation. Je ne voi pas comment ils pourront jamais ſe relever: car les Negres étans préſentement les maîtres, les gouverneront à leur fantaiſie, & leur fairont faire ce qu'ils voudront.

C'eſt une affaire ſi extraordinaire, que je n'ai pas voulu manquer de vous en faire part, afin que vous auſſi-bien que moi, avec tous ceux qui ſont ici ſur la Côte, ayions en horreur une ſi deteſtable action. Ce qui m'a encore plus determiné à vous la communiquer, c'eſt qu'ayant une parfaite connoiſſance du commerce de la Compagnie d'Embden en Europe, vous puiſſiez voir, comment leurs affaires ont été gouvernées dans ce Pays depuis quelques années. Mais finiſſant cette matiere, je m'avance deux lieues & demi plus loin du côté de l'Orient, au deſſous de *Cabo-Tres-Puntes*, où les Brandebourgeois ont un petit fort nommé *Dorothée*, joignant le village d'*Acoda*, lequel nous eûmes ordre de leur ceder il y a environ onze ans, & qu'ils ont amelioré & fortifié depuis ce temps-là. Voici comme il eſt conſtruit. Il y a premierement une maiſon, qui a par-deſſus une platte-forme, & joignant cette maiſon il y a deux batteries & des demi-courtines: ſur ces batteries ils ont mis quelques petites pieces de canon. Le reſte de la maiſon eſt bien pourvû d'un nombre ſuffiſant de chambres & d'ap-

partemens, mais le tout est bâti fort legerement & trop près l'un de l'autre.

Les Brandebourgeois ont bâti l'an 1674. encore une maison entre *Mansro* & *Acoda*, joignant le village de *Tacrama*, qui est au milieu de *Cabo-Tres-Puntes*; le dessein de leur General étoit d'y bâtir une forteresse, qui auroit peut-être servi pour defendre l'endroit où l'on va chercher de l'eau, qui n'est pas fort éloignée d'ici, & de s'en rendre maître par ce moyen. Mais je croi qu'ils ont deja tant de peine pour l'entretien des deux forts, dont nous avons parlé, & de cette loge, qu'ils ne se chargeront pas encore de quelque temps de nouveaux bâtimens.

Je n'avois pas crû m'étendre tant dans cette Lettre, les affaires des Brandebourgeois m'ont insensiblement éloigné du dessein que j'avois de vous entretenir des fruits du Pays d'*Axim*, & de tout ce qu'il produit. Et pour ne vous pas faire avancer trop à une fois, je garderai ce que j'ai à vous en dire jusques à une autre occasion, & je ne parlerai pour le présent que de la Riviere *Serpentine*, ou des Serpens, dont j'ai deja dit un mot, & que nous appellons la *Riviere d'Ancober*, du nom du Pays qu'elle arrose. Cette riviere est trop belle pour n'en rien dire. Elle est, comme je l'ai remarqué, une lieuë au-dessus de nôtre fort St. Antoine, fort large à l'embouchûre, mais si peu profonde, que je ne croi pas qu'on y pût entrer avec un esquif; en montant un peu plus haut, elle est plus profonde & aussi plus étroite, & on peut encore monter quelques lieuës sans remarquer presque aucun changement. Je ne sçai point combien elle s'avance dans le Pays, je l'ai suivie pendant trois petites journées, & je l'ai trouvée par-tout fort agréable, & je ne croi pas avoir rien vû sur toute la Côte de Guinée (à moins que ce ne soit à *Fida*) qui

qui m'ait autant plû. Elle eſt bordée des deux côtez de beaux & grands arbres, qui donnent le plus charmant ombrage du monde, ſous lequel on peut naviger ſans être incommodé de la chaleur piquante du ſoleil. On void ſur ces arbres une grande quantité de toutes ſortes d'oiſeaux de differentes couleurs, & des centaines de grands & de petits ſinges, qui ſautent d'un arbre ſur l'autre pour ſe divertir, ce qui donne un ſpectacle fort agréable; ce qui augmente encore la beauté de cette riviere, c'eſt que quand on a monté environ une lieuë, on void ſur le bord, du côté d'Occident, de beaux & grands villages de quart d'heure en quart d'heure, dont les maiſons ſont très-bien rangées ſur le bord de l'eau; les villages, qui y ſont en grand nombre, compoſent trois Pays differens; le premier, qui eſt le plus près de la mer, s'appelle *Ancobre*; je ne veux point décider ſi la riviere donne le nom au Pays, ou ſi c'eſt le Pays qui donne le nom à la riviere, cela ne fait rien à la choſe; le ſecond de ces Pays, qui joint le premier, s'appelle *Aboeroe*, & le troiſiéme *Eguira*. J'ai conſideré, pendant que j'etois là, le premier comme un Royaume, & les deux autres comme des Republiques. Nous avons eu ci-devant pendant une longue ſuite d'années un fort dans le Pays d'*Eguira*, où il ſe faiſoit en ce temps-là un très-grand negoce: car outre qu'on y apportoit d'ailleurs une très-grande quantité d'or, il y a dans le Pays même quelques mines, & du temps que je commandois à *Axim* on y en découvrit une très-riche. Nous avons perdu ce fort par une triſte avanture, ayans eu querelle avec les Negres. Le Directeur étant aſſiegé par eux, & ne pouvant reſiſter plus long temps (car on dit qu'il avoit tiré avec de l'or au-lieu de fer) fit ſemblant de vouloir compoſer avec les aſſiégeans, & entra en traité avec eux: mais le traité

té étant à moitié fait, il se fit sauter en l'air avec tous ses ennemis, & finit ainsi sa vie avec autant de courage que de malheur, & à l'exemple de Samson se vengea de ses ennemis en mourant. Pour executer son dessein, il avoit donné ordre à un petit garçon de se tenir auprès des poudres avec une méche allumée, & d'y mettre le feu aussi-tôt qu'il l'entendroit frapper du pied, lui promettant de lui donner un habit neuf, s'il suivoit ses ordres; ce que cet innocent crût & n'executa que trop bien. Personne n'avoit aucune connoissance de ce dessein, sinon un esclave de nôtre Compagnie, qui sans rien dire se retira assès à temps, & nous le rapporta comme je viens de le raconter. Ce n'est que par le rapport de cet esclave que nous sçavons que la chose s'est ainsi passée, & nous sommes obligez de l'en croire, n'en ayans pas été informez d'ailleurs. Il est toûjours certain que nôtre fort a sauté & a coûté la vie au Directeur & à quelques-uns de ses ennemis. Ce sera assès pour une fois; je vous prie de satisfaire vôtre curiosité par cette Lettre pour le présent, & d'être assûré qu'à la premiere occasion je vous entretiendrai d'autre chose; & en vous recommandant à la protection de Dieu, je me dis avec beaucoup d'affection, &c.

Fin de la premiere Lettre.

SECONDE LETTRE.

Dans laquelle on décrit le Pays d'Ante aux environs de Boutry, les Forts que les Anglois & les Hollandois y ont, & les fraudes que commettent les Anglois en donnant de l'or faux pour du véritable. On y décrit

décrit ensuite la beauté du Pays d'Ante, la Riviere de Boutry, & comment les huitres y croissent: après cela vient la description du Fort Anglois & du Fort Hollandois à Zaconde, & du Pays qu'il y a autour: ensuite on passe au Village de Chama, & au Fort que les Hollandois y ont, & de là aux Pays de Jabi & d'Adom. Enfin on rapporte quelques exemples des cruautez qui ont été exercées par le General du Pays d'Adom, & on décrit à cette occasion la Riviere de Chama.

MONSIEUR.

J'espere que vous recevrez la Lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire le 15. du mois de.... Mais comme le vaisseau, par lequel je l'envoyai, devoit aller auparavant à *Fida* pour chercher des esclaves, & ensuite passer par *Curassau* pour repatrier, je crois que la Lettre demeurera bien un an en chemin. Et comme ce vaisseau va directement en Europe, sans oser s'arrêter en aucun lieu, pour ne vous tenir pas long temps dans l'impatience de ce que contient ma premiere Lettre, j'ai resolu de vous en envoyer présentement un double, & je souhaite que la matiere, qui y est traitée, vous puisse plaire.

J'ai achevé la description du Pays d'*Axim* dans ma précedente, je décrirai dans celle-ci le Pays d'*Ante*, qui confine à celui-là, & j'y joindrai ce que le temps & mon inclination me permettront.

Le Pays d'*Ante*, ou *Hante*, comme disent les naturels du Pays, commence au village de *Boeswa*, deux

deux lieuës à l'Orient ou au-dessous d'*Acoda*, quoiqu'on pourroit le prendre depuis *Acoda*, puisqu'il en depend présentement. Il y a plusieurs années qu'on divisoit ce Pays en *Haut* & *Bas Ante*; le premier étoit le Pays que nous avons décrit sous le nom d'*Axim*, & le Bas est celui dont nous venons de commencer la description. Ce Pays a été ci-devant fort puissant & fort peuplé, & habité par un peuple fier & fort enclin au pillage, qui nous a aussi plusieurs fois donné beaucoup d'inquietude & de peine. Mais leurs guerres continuelles avec ceux d'*Adom* les ont tellement fatiguez & abbattus, qu'il ne leur reste plus rien de leur ancienne grandeur; nous en parlerons davantage dans la suite.

A une lieuë à l'Occident ou au-dessus de *Boeswa*, auprès du village de *Dikieschoost*, mais qui est proprement *Insuma*, il y a un petit fort que les Anglois y ont bâti l'an 1691. apres que les Brandebourgeois, qui y avoient planté quelque temps auparavant le pavillon de leur Electeur, leur en eurent disputé plusieurs fois le terrain, mais qui enfin n'y voyans pas beaucoup d'avantage pour eux le cederent volontairement aux Anglois. Ils avançoient fort lentement leur ouvrage & ils employerent bien cinq ou six ans à ce bâtiment, qui est encore si peu considerable, qu'il ne merite pas d'être appellé un fort. Les Anglois se sont souvent repenti de l'avoir bâti; car outre que le lieu n'est pas propre pour le commerce, les Negres qui demeurent aux environs sont si effrenez, si trompeurs, si fripons, & si hardis, qu'ils ne veulent pas ceder la moindre chose aux Anglois, mais se sont toûjours opposez à eux, & lorsque les Anglois ont voulu maintenir leur autorité par force, les Negres les ont traité de la même maniere, & ils osent même assieger les Anglois dans leur fort; ce qu'ils firent

il

il n'y a que cinq ans, & peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendissent les maîtres ; contraignans les Anglois de vivre avec eux selon les loix qu'ils leur imposeroient, sans vouloir souffrir la moindre domination. Cela produisit une étroite amitié entre les Anglois & les Negres, & cette amitié alla si loin, qu'ils firent un accord ensemble de tromper tous les vaisseaux qui viendroient negocier là, & leur vendre de l'or faux pour du veritable ; ce qui est déja arrivé à plusieurs, entre autres, il y a trois mois, à deux petits vaisseaux Anglois, dont l'un reçût pour seize mille florins en or faux, & fit ainsi un voyage absolument inutile. La perte de l'autre vaisseau ne fut pas moins considerable, & ce qu'il y a à remarquer c'est qu'ils avoient reçû cet or faux des Blancs aussi-bien que des Negres. Les Capitaines de ces deux vaisseaux allerent bien à terre pour se plaindre au Directeur de cette infame tromperie, demandans qu'on leur donnât d'autre or, ou qu'on leur rendît leurs marchandises ; mais leurs plaintes furent inutiles ; car le Directeur étant complice de la tromperie ne pouvoit les satisfaire : ainsi ils furent obligez de s'en retourner sans avoir rien obtenu, & perdirent les marchandises qu'ils avoient apportées. On void tous les jours des exemples de telles fraudes, je ne sçai si les Blancs y ont toûjours part, mais je sçai bien qu'on peut appeller cet endroit la Fausse Monnoye de la Guinée, & c'est de quoi il faut avertir tous ceux qui viennent sur cette Côte. On fait ici l'or faux si publiquement, qu'on ne fait point difficulté d'offrir de le vendre au premier venant, & du temps que j'y étois on pouvoit pour un écu de marchandises acheter pour huit écus d'or faux, de sorte qu'ils en font un pur negoce.

A une lieuë & demi au-dessous de ce lieu trompeur (pour me servir de cette expression) on trou-

trouve auprès du village de *Boutry*, qu'on nomme ordinairement *Boutroe*, un fort très-petit & très-irregulier, nommé *Batenstein*, bâti sur une fort haute montagne ; il est construit en long, & partagé en deux, & pour fortification il a quatre méchantes batteries, sur lesquelles il y a onze petites pieces de canon. C'est fort improprement qu'on l'appelle *Batenstein* * : car si on lui donnoit le nom qu'il merite, il faudroit plûtôt l'appeller *Schadenstein*, parce que depuis quelques années il nous a causé plus de perte que de profit. Le village de *Boutry* est au pied de cette montagne ; c'est un village assès grand & assès peuplé, & dont les habitans valent beaucoup mieux que ceux d'*Infuma*, & ne sont ni si frippons ni si trompeurs, du moins se comportent-ils plus honnêtement & plus discretement à nôtre égard, de sorte que nous ne pouvons pas nous plaindre plus d'eux que des autres.

A quatre lieuës plus bas, on void auprès du village de *Sacondé* un petit fort qui nous appartient nommé *le Fort d'Orange*, & à une portée de mousquet de-là on trouve les restes d'un fort Anglois, qui pour la grandeur ressemble au nôtre, dont je parlerai plus au long dans la suite. J'ai remarqué que le Pays d'*Ante* a environ huit ou neuf lieuës de longueur, à compter depuis *Acoda* jusques à une lieuë & demi au-dessous de *Sacondé*, où il finit. Monsieur **Focquenbrog** a deja fait tant de louanges de ce Pays, & en a si bien representé toutes les beautez, que je n'ai pas grand' chose à y ajoûter. Il a bien osé le comparer au charmant Pays de Cleves; je laisse au jugement de ceux qui ont vû ces deux Pays, si cette comparaison est juste, & sans m'y arrêter, je dirai seulement, qu'il y a en ce Pays auss

* Batenstein *signifie en Hollandois un lieu où l'on fait du profit*, & *au contraire* Schadenstein *un lieu où l'on fait des pertes.*

aussi-bien que sur toute la Côte de Guinée, quantité de montagnes fort hautes, toutes couvertes de très-beaux arbres d'une hauteur extraordinaire : les vallées situées entre ces montagnes sont d'une grande étendue, & seroient fort propres à planter des arbres & à y cultiver toutes sortes de fruits: car étans raisonnablement élevées & bien arrosées, on auroit sujet d'en esperer beaucoup, si on leur donnoit le labeur necessaire, & en ce cas-là elles pourroient fournir à toute la Côte tout ce qu'il faut pour la nourriture. Le ris qui croît ici est très-bon, le Milhio y vient en abondance, il est beaucoup mieux nourri que celui qui croît ailleurs, & a le grain rouge: les Jammes, les Pattattes, & autres fruits de terre s'y trouvent aussi non seulement en abondance, mais châcun en son espece y est fort bon. Il y a aussi beaucoup d'arbres fruitiers; les cannes de sucre y croissent en plus grande abondance, & y viennent plus hautes qu'en aucun autre lieu, de sorte qu'on y pourroit faire un Plantage avec esperance d'un bon succès. Ce Pays surpasse aussi les autres en huile & en vin de palme, non seulement pour la quantité, mais aussi pour la bonté; en un mot, c'est un Pays qui donne à ceux qui le cultivent autant qu'ils peuvent souhaiter, y ayant outre cela un bon nombre d'animaux, tant domestiques que sauvages. Mais la derniere guerre, qu'ont eu les habitans d'*Ante* avec ceux d'*Adom*, & qui a été très-fatale aux premiers, a détruit presque tous les habitans d'*Ante*, & a reduit ceux qui ont resté à la derniere misere, de sorte qu'étans toûjours en crainte, & n'ayans aucunes forces, ils se sont retirez pour la plûpart sous nôtre fort auprès de *Boutry*, ce qui fait que le Pays demeure presque tout en friche. Il n'y a rien de plus triste que de le voir dans ce pitoyable état, quand on pense à sa premiere beauté & à l'abondance qu'on y voyoit. En 1690. & 1691. que j'étois

j'étois à *Boutry* en qualité d'Assistant, immediatement avant la guerre, ce Pays étoit encore assés peuplé, & c'étoit alors un plaisir de s'y promener; on voyoit par-tout quantite de villages, les fruits admirablement beaux, le bêtail en grande quantité, & tout à si bon marché, qu'un Soldat qui en d'autres endroits vivoit miserablement de sa solde, subsistoit ici très-honnêtement. Et par rapport à la santé je préfererois *Boutry* aux autres endroits, jugeant que c'est le lieu le plus sain : car pendant que j'ai été sur cette Côte, c'est ici où il y a eu le moins de morts & de malades à proportion du monde qu'il y avoit, & je me persuade que si l'air étoit par-tout de même, la Guinée n'auroit pas cette mauvaise reputation d'être un lieu mortel.

J'aurois presque oublié de vous faire part de ce qu'il y a de plus beau dans le Pays d'*Ante* entre *Acoda* & au-dessous de *Boutry* ; c'est l'agréable riviere, qui passant auprès de nôtre fort s'avance dans le Pays, & est charmante. Elle est bordée des deux côtez de grands arbres, lesquels, à cause qu'elle n'est pas fort large, la couvrent toute de leur ombre : j'ai été fort souvent presque jusques au bout de cette riviere, c'est-à-dire aussi loin qu'on la peut remonter avec un canot, sçavoir environ à trois lieuës de la mer : elle s'étend encore beaucoup plus loin, mais il est impossible de monter plus haut, à cause du grand nombre de cascades qui tombent avec violence par-dessus les rochers qui sont dans la riviere; elle est fort poissonneuse, quoiqu'il y ait un nombre incroyable de caymans ou crocodiles, qui selon la pensée commune devorent & detruisent beaucoup de poisson.

J'ai parlé dans la description de *Rio Cobre* de la grande quantité de singes qu'il y a, mais je croi que ces animaux ont ici leur Royaume, (s'il m'est per-

permis de m'exprimer ainsi) tant ce Pays est plein de cette race malicieuse, qui ne sçait faire que du mal.

Autant que je m'en souviens, Monsieur, vous aimez passionnément les huitres de riviere, vous n'avez qu'à venir ici pour vous satisfaire & pour vous en rassasier sans argent & sans peine. Dans moins d'une heure je vous en fairai voir cent mille attachées aux arbres, & qui s'y nourrissent. Est-ce que cela vous paroît inouï & incroyable? D'où vient donc que d'autres Ecrivains nous apprennent, qu'il y a en Angleterre un certain endroit, où les feuilles de quelques arbres tombans dans l'eau se changent tout aussi-tôt en canards, en oyes, & en d'autres oiseaux aquatiques. On dit que dans la Chine par une metamorphose continuelle les poissons se changent en oiseaux, & que dans la suite ces oiseaux deviennent encore poissons; cela est sans doute beaucoup plus rare & plus merveilleux. Si vous ne le croyez pas, c'est fort bien, ni moi non plus; mais cela n'empêche pas que ce que je vous dis de la maniere dont les huitres croissent ne soit veritable, & si vous souhaitez de sçavoir comment cela se fait, je vais vous satisfaire; Il croît sur les bords de la riviere une certaine sorte d'arbres grands & petits les uns parmi les autres, des branches desquels il sort d'autres branches, qui au-lieu de s'élever en haut vont directement en bas; or celles de ces branches qui touchent la terre ne reçoivent aucune nourriture & se sechent, mais celles qui descendent dans l'eau y croissent & sont tout aussi-tôt couvertes de petites huitres, qui dans les commencemens ne sont pas plus grosses que de petits escargots de mer, en Hollandois *alicruyk*, mais en peu de temps elles grossissent & viennent à perfection. Voila comment croissent ces huitres; j'ai crû que cela méritoit de vous être communiqué.

J'ai

J'ai parlé ci-devant de deux forts, qu'il y a auprès du village de *Saconde*, dans le Pays d'*Ante*, dont l'un appartient à la Compagnie Angloise, & l'autre à nôtre Compagnie. Il y a six ans que ces deux forts subsistoient encore, mais il y avoit si peu de negoce, & ceux qui étoient au service des deux Compagnies se mefioient si fort les uns des autres, qu'il n'y avoit que de la pauvreté à attendre & à souffrir pour ceux qui y etoient; de sorte que ces deux forts bien loin d'apporter quelque profit aux deux Compagnies leur etoient à charge. Quelque temps aprés, les Negres d'*Ante* surprirent le fort Anglois & le brûlerent; le Directeur & tous les Anglois y perirent. Les Negres pillerent toutes leurs marchandises, & óterent aux Blancs tout ce qu'ils avoient. Il est présentement tout ruine, sinon que les murailles des côtez sont encore debout, de sorte que nous sommes seuls les maîtres de cet endroit, mais nous n'y avons pas grand avantage. Le negoce y étoit fort bon l'année passée, & on y apportoit beaucoup d'or, ce que les Anglois ayant appris, ils ont tâché à plusieurs fois de rebâtir leur fort, mais les Negres d'*Ante* les en ont toûjours empéché.

Immediatement avant la guerre qu'ont eu les habitans d'*Adom* avec les habitans d'*Ante*, le village de *Saconde* étoit un des plus beaux, des plus peuplez, & des plus riches villages de toute la Côte; mais les habitans d'*Adom* ayans remporté la victoire, l'ont brûlé & ruiné entierement, de sorte qu'il n'y a plus que quelques petites huttes, qui vont pourtant en augmentant, & il y a lieu d'esperer qu'avant qu'il soit peu il deviendra un village considerable; quoiqu'il ait besoin de quelques années avant qu'il soit dans l'état où il a été autrefois.

J'ai parlé ci-devant de la beauté du Pays d'*Ante*, mais je n'ai décrit que jusques au-dessous de *Boutry*.

Le Pays, qui s'étend à deux ou trois lieuës à la ronde autour de ces forts, n'est pas moins agréable que l'autre; mais il y a ici & derriere le village de *Tocorary*, une lieuë à l'Occident de *Saconde*, des vallées encore plus belles & plus agréables, & on ne sçauroit s'imaginer rien de plus charmant : car outre que je les ai trouvées fort larges & d'une longue étenduë, & par-tout également unies, il y avoit de grands arbres si regulierement plantez, & parmi ces arbres de petits bois, qui faisoient autant de perspectives, qu'il sembloit que la nature eût voulu faire là son chef-d'oeuvre, & disputer avec l'art. La terre étoit couverte de sable blanc entre ces arbres & ces bois, où l'on voyoit imprimées les traces d'une infinité de cerfs, d'élephans, de tigres, de chats sauvages, & d'autres animaux; en un mot, on étoit ravi en admiration, quand en se promenant dans ces vallées on voyoit tant de raretez.

Le village *Tocorary*, c'est-à-dire, le fort qu'il y a eu, & qui est présentement, tellement ruiné, qu'il n'en reste plus aucune trace, a eu de temps en temps plusieurs maîtres Européens. Les Anglois, les Hollandois, les Brandebourgeois, & comme j'ai ouï dire, les Suedois, & les Danois, en ont été en possession. Nous en avons joui les derniers, Monsieur l'Admiral de Ruiter en ayant chassé les Anglois en 1665. qui nous l'avoient ôté auparavant d'une maniere peu honnête. Si vous voulez sçavoir l'etat où il a été avant ce temps-là, & comment il fut contraint de se rendre, vous n'avez qu'à lire la Vie de l'Admiral de Ruiter, écrite par Monsieur Brand. Il a encore changé une fois de maître depuis ce temps-là, & est enfin retourné entre nos mains; & même depuis que j'ai été arrivé sur cette Côte, nous y avons fait nôtre negoce trois ou quatre ans dans la maison d'un Negre; mais voyans que cela ne réüssissoit pas, nous l'avons entierement aban-

abandonné. Le village a été ruiné & brûlé pendant la guerre par ceux d'Adom, de sorte qu'il n'est présentement habité que par un fort petit nombre de gens de néant.

Je laisserai pour cette heure le Pays d'*Ante*, & vous conduirai à trois petites lieuës au-dessous, au village de *Chama*, laissant en chemin un autre village nommé *Aboarg*, où nous avons eu une loge pendant quelques années ; mais comme elle portoit plus de profit à celui qui y étoit, qu'à la Compagnie, nous l'avons ôtée comme étant une dépense inutile. Le village de *Chama* est raisonnablement grand & assès peuplé, mais les habitans en sont si pauvres, que je ne croi pas qu'ils ayent leurs semblables sur toute la Côte. Le fort que nous y avons est très-petit aussi-bien que celui de *Boutry*, il est un peu plus long, mais il n'y a aussi que quatre batteries, & guéres plus de canon qu'à *Boutry*. Les Portugais, à qui nous l'avons pris, l'ont appellé *S. Sebastien*, & il porte encore aujourdhui le même nom. Il étoit presque ruiné pendant la guerre que nous avons eu avec l'Angleterre, & il n'y avoit que des pallissades autour, ce qui faisoit croire aux Anglois qu'ils n'auroient pas de peine à nous en chasser. Dans cette esperance ils vinrent nous y attaquer, assistez de ceux de *Jabi*, mais contre leur attente ils trouverent tant de resistance, qu'ils furent obligez de retourner d'où ils étoient venus sans avoir réüssi, & depuis ce temps-là nous en sommes demeurez les paisibles possesseurs.

Le Pays de *Jabi* commence derriere nôtre fort, & s'étend quelques lieuës avant du côté de la terre-ferme ; on n'en void que ceci sur la Côte. Il est présentement d'une petite étenduë & n'a presque point de forces, quoique ce soit un Royaume, & même le premier que l'on rencontre en descendant ; mais le Roi est un si petit Sei-

gneur,

Extérieur et Habillement des Hottentots.



Tom. I. pag. 104.

gneur, que j'aurois de la peine à lui donner à credit pour cent florins de marchandise, dans la crainte de n'en être pas payé, veu la pauvreté où il est ; il est vrai que lui & ses sujets (si au moins on leur peut donner ce nom) gagnent assès considerablement à planter & a vendre du Milhio & d'autres marchandises, ce qui pourroit les enrichir en peu de temps : mais les grands Seigneurs qui demeurent aux environs, & sur-tout ceux d'*Adom*, leur ôtent quelquefois tout ce qu'ils ont & les tiennent dans une espece d'esclavage, sans qu'il soit en leur pouvoir de s'y opposer, n'ayans pas assès de forces pour cela.

La riviere de *Chama*, ou *Rio de St. Joan*, que les Negres appellent *Bossum-Pra*, à cause qu'ils la tiennent pour un Dieu, (car c'est ce que signifie le mot de *Bossum* dans leur langue) a son cours à côté de nôtre fort, & coule le long du Pays de *Jabi* & d'*Adom*, & s'étend même au-delà de *Jusser*, & si l'on en croit les Negres, elle s'étend plus de cent lieues du côté de la terre-ferme, mais l'on n'en a aucune certitude. Cette riviere est passablement large & assès belle; elle ne cede gueres ni en grandeur ni en beauté à celle d'*Ancoler*, elle a même cet avantage sur celle-ci, qu'on y peut entrer avec des chaloupes ou des esquifs chargez en sortant de la mer, pourvû qu'on ait la prudence d'eviter un rocher, qui est à l'embouchûre, & que ceux qui entendent la navigation appellent *Suiger*, c'est-à-dire proprement *Suceur*; car sans cela on est en danger de se briser ou d'être renversé ; ce qui est arrivé plus d'une fois de mon temps, & quelques personnes y ont peri ; il y a particulierement à craindre lorsque la mer est agitée.

Cette riviere est d'un très-grand usage; car outre que les vaisseaux s'y peuvent pourvoir d'eau douce, ce qu'ils ont toujours fait ci-devant; elle leur

fournit & à nous aussi dans nôtre fort de très-bo
bois à brûler, non seulement pour la cuisine, ma
aussi pour chauffer les fours où l'on fait cuire
chaux; outre quantité d'autres sortes de bois pr
pres pour les petits vaisseaux, comme des bâtons
pavillon, des mâts de misaine, & autres pieces;
sorte que cette riviere nous est plus avantageuse
ou au moins plus commode que le fort même
& sans cela je ne croi pas que nous y pûssions te
long temps garnison. Car outre qu'il n'y a p
ici de negoce fort considerable, & que le fort no
seroit plutôt à charge qu'à profit, nous sommes i
commodez par des fripons de Negres, entre l
quels ceux d'*Adom* ne sont pas les moindres.
déja dit que leur Pays s'étend quelques lieuës le lo
de la riviere, outre cela ils possedent des
dans la riviere, où il y a de très-beaux villag
& ce qui m'a le plus surpris est l'étenduë du
d'*Adom*; car il s'étend le long de la riviere
Chama, & il a plus de seize lieuës de la le long de la
viere d'*Ancober* sur la Côte, & cependant ce P
n'est pas fort grand. Ce qui me fait croire que sa
tuation est à-peu-près semblable à une équierre, c'e
à-dire, qu'il s'etend d'abord le long de la riviere
Chama, & ensuite par une longue langue de te
jusques à *Rio Cobre*. Mais nous n'avons aucun
terêt à cela, il vaut mieux continuer & dire q
ce Pays n'est pas gouverné par un Roi, mais
cinq ou six des principaux habitans, dont un seul se
assés puissant pour conquerir le Royaume de *F*
Cette espece de Republique, à qui on peut don
le nom d'assemblée de fourbes & de voleurs, po
roit mettre sur pied de grandes forces, s'ils s'en
doient bien entre eux, & se rendre redoutables à le
voisins. L'an 1690. ils entreprirent d'un comm
accord la guerre contre ceux d'*Ante*, qui dura q
tre ou cinq ans, jusques à ce qu'ils eussent pre

tout ruiné le Pays & les habitans, & cependant ceux d'*Ante* n'ont jamais voulu se soûmettre à eux, mais ils leur font encore aujourdhui une resistance opiniâtre.

Il n'y a que peu d'années qu'ils ont aussi fait la guerre aux trois Pays, qui sont situez le long de la riviere d'*Ancober*, & ils les ont si fort affoiblis, qu'ils ont été contraints d'acheter la paix d'eux pour une somme considerable d'or.

Dans ces guerres ils avoient pour General un Negre, nommé *Anqua*, qui aimoit extrêmement la guerre, & ne pouvoit vivre en paix; mais quelque forte inclination qu'il eût pour la guerre, il étoit le veritable portrait des poltrons, quand il s'agissoit d'en venir aux mains; car ils n'ont jamais livré de bataille à ceux d'*Ante*, ou à ceux d'*Ancober*, qu'il ne s'en soit fuï dès le commencement; ce qui l'auroit bien-tôt mis en déroute, s'il n'avoit pas eu de si grandes armées, & si les autres Generaux n'avoient pas été meilleurs soldats que lui: & quoique cela chagrinât beaucoup les autres, qui commandoient avec lui dans l'armée, ils n'osoient pourtant lui ôter cette charge, parce qu'il étoit le plus puissant en hommes & le plus riche en argent.

Cet *Anqua* étoit non seulement poltron, mais terriblement sanguinaire & cruel; (qualité ordinaire aux poltrons) je n'en ai pas connu de tel sur toute la Côte, & on ne parloit de lui qu'avec horreur.

L'année 1691. il arriva qu'ayant pris prisonniers dans un combat quatre ou cinq de ses ennemis, qui étoient du Pays d'*Ante*, il les martyrisa cruellement; il les blessa par tout leur corps, & ensuite il se jetta sur eux comme un tigre, suça & avala le sang qui sortoit de leurs playes. Et comme cela ne suffisoit pas, il en fit coucher un

lié devant lui, contre lequel il étoit le plus en co-
lere, & après lui avoir fait percer le corps de part
en part avec des fers rouges, il en fit tirer le sang
& le fit mettre dans un vaisseau; il en avala la moitié,
& offrit l'autre moitié à son Idole. C'est ainsi que ce
homme alteré de sang traitoit ses ennemis, quand
il les avoit vaincus; & cela n'est pas surprenant,
puisque lorsqu'il n'avoit point d'ennemis, ses pro-
pres sujets servoient de victimes à son humeur san-
guinaire. L'an 1692. comme il marchoit pour la se-
conde fois contre ceux d'*Ante*, j'allai le saluer dans
son camp, qui étoit alors derriere *Chama*; il m'
reçût assès civilement & me traita fort bien selon
la maniere de ce Pays-là; mais pendant que j'y étoi
& me divertissois avec lui, il eut occasion d'exer-
cer de nouveau sa cruauté; car un Negre voyant
qu'une des femmes d'*Anqua* avoit une nouvel
sorte de corail au col, le prit en sa main pour
voir sans pourtant le détacher de son col. Cet-
femme ne trouvant aucun mal à cela, le laissa fa
re; d'autant plus que les Negres donnent une fo
grande liberté à leurs femmes de se familiariser av
tout le monde, & même avec leurs esclaves, po
vû qu'ils demeurent dans les bornes de l'honnê-
té. Mais *Anqua* le trouva mauvais, & aussi-
que je fus parti de l'armée, il fit mourir ces d
personnes innocentes, & suça leur sang, com
j'ai dit tout à l'heure qu'il avoit fait à ses enne
prisonniers. Peu de temps auparavant il avoit
couper les mains à une de ses femmes pour
crime aussi leger, & pour lui faire encore plus
dépit il s'en servoit pour chercher des poux, ce q
cette femme ne pouvent faire avec ses mains m
tilées, il se mocquoit d'elle. J'aurois bien deu atte
dre à vous faire ce recit, jusques à ce que je vo
parlasse du naturel & des mœurs des Negres: ma
comme il ne se présentera plus de semblables exe
p

ples de cruauté, & que j'étois dans le Pays de cet inhumain, j'ai bien voulu vous en faire part dans cette Lettre, d'autant plus que je n'avois pour le présent d'autre matiere pour la remplir. Mais pour revenir au Pays même, il est habité par des Negres, qui sont fort à leur aise & puissans; comme ils sont sur le passage, par-où tous les Marchands, qui viennent du fonds du Pays, doivent passer, ils ont la plus belle occasion du monde de trafiquer avec eux; outre cela ils ont eux-mêmes des mines d'or dans leur Pays, & il y a environ trois ans qu'ils en découvrirent encore une fort riche. Cette abondance d'or, & le grand nombre de peuple, les rend si fiers & si hardis, qu'il faut vivre avec eux avec une extrême prudence.

Le Pays en lui-même est fort bon, & fertile en grains & en autres fruits, de sorte qu'ils n'en ont pas seulement en abondance pour eux-mêmes, mais qu'ils en peuvent encore vendre beaucoup. Ils ont aussi toutes sortes d'animaux tant sauvages que domestiques, & la riviere leur donne suffisamment du poisson; ainsi rien ne leur manque pour vivre, sans le secours de personne.

Voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous dire de ces deux Pays de *Jabi* & d'*Adom*, qui sont les plus considerables; ainsi je finirai cette Lettre, & après vous avoir souhaité toute sorte de bonheur, je suis avec respect, &c.

Fin de la seconde Lettre.

TROISIEME LETTRE.

Contenant la description du Pays de Commany, des Forts que nous & les Anglois y

avons; & une relation exacte de la guerre que nôtre Compagnie a fait au Royaume de Commany, dans laquelle on vo dans toute sa verité le commencement & la fin de cette guerre; ensuite on décri le Château d'Elmina, & enfin le Villag ou la Ville de ce nom.

MONSIEUR.

La description de la Côte de Guinée nous a con duit jusques au Royaume de *Commany*, q confine à *Adom* & à *Jabi*; & comme j'avois com mencé à vous le décrire de la même maniere q j'avois fait les autres, il me souvint d'avoir reçû devant une de vos Lettres, dans laquelle vous vo étendez fort au long au sujet de la guerre que n tre Compagnie a fait à ce Royaume: mais m'a percevant qu'on vous avoit mal informé, & q vous souhaitiez que je vous apprisse la verité tout ce qui s'est passé dans cette guerre, j'ai bi voulu à dessein passer cet endroit de vôtre Lett sans y répondre, parce que je n'avois pas enco dessein pour lors de reveler les secrets, & cela cause que j'aurois été obligé d'exposer la repu tion d'une personne, que j'ai toûjours voulu d fendre avec ardeur. Mais comme j'ai resolu de vous rien cacher, & de vous faire part de tout qui s'est passé sur cette Côte, je vous l'écrirai confidence, tout comme moi & d'autres, qui doivent bien sçavoir, l'avons appris; & s'il ar voit que nous nous trompassions, (ce que je ne cr pas) on en verra bien la verité quand cela se examiné en son temps.

Mais avant que d'en venir à cette relation, parlerai en peu de mots du Pays de *Commany*,

lui-même. Sa longueur, qui se prend le long de la Côte, est d'environ cinq lieuës, & il est à-peu-près également large, à compter sa longueur depuis la riviere de *Chama* jusques au village de *Mina*. Nous avons à moitié chemin de ces deux endroits un fort, raisonnablement grand, sur le bord de la mer, auprès du village de *Klein-Commany*, ou *Ekke-Tekki*, comme les Negres le nomment. Ce fort s'appelle *Vredenbourg*, & a été bâti par Monsieur *Sweerts* l'an 1688. Les Anglois ont aussi à deux portées de mousquet de là un fort, qui n'est pas des plus petits, dont nous parlerons tout à l'heure. Nôtre fort est passablement grand, comme je viens de dire; il est presque bâti en quarré, ayant quatre belles batteries, sur lesquelles on peut mettre trente-deux pieces de canon, y ayant un pareil nombre de cannonieres dans les parapets. Il est assès grand pour y pouvoir loger une garnison de soixante hommes; mais il s'en faut beaucoup qu'il y en ait présentement autant; il n'y a aussi que vingt pieces de canon, ce qui suffit pourtant non seulement pour tenir contre un grand nombre de Negres, mais aussi pour les faire retirer. L'année 1695. sera une preuve de ce que je dis; car nos ennemis l'attaquerent la nuit, lorsque j'y commandois, & quoique je n'eusse pas vingt hommes de garnison, dont il y en avoit à peine la moitié en état de défendre le fort, je les contraignis de se retirer avec perte, après nous être battus cinq heures; je n'eus que deux blessez; ce qui est non seulement surprenant, mais aussi une preuve visible que Dieu nous conservoit; car la plûpart des cannonieres étoient ouvertes, & les Negres faisoient tant de décharges de leur mousqueterie, qu'on eût dit qu'il pleuvoit des bâles. Le bâton du pavillon, quoiqu'il ne tint pas beaucoup de place, avoit deja reçû quelques bâles; & les

petites fenêtres des cannonieres fermées étoient toutes percées à jour ; d'où vous pouvez juger Monsieur, avec quelle vigueur ils nous attaquoient. Je vis même qu'ils vouloient fendre la porte avec une hache ; mais quand nous eûmes tué celui qui alloit l'entreprendre, les autres se retirerent. Monsieur le General, à qui j'avois fait sçavoir le mauvais état où j'étois, envoya deux vaisseaux qui vinrent ancrer devant le fort, pour me secourir d'hommes & de provisions. Le Capitaine d'un de ces vaisseaux, nommé *Pierre Hinken*, voulant me donner du secours selon l'ordre du General, envoya son esquif chargé de monde à terre le jour avant que les Negres m'attaquassent ; mais quand ces gens furent venus jusques sous le canon tout auprès du fort, les Negres se jetterent sur eux, & en massacrerent quelques-uns sans que je le pusse empêcher : car quand je voulus les faire retirer à coups de canon, je le trouvai tout encloué ; & selon toutes les apparences c'étoit un cannonier qui m'avoit joué ce tour ; je le fis enchainer & l'envoyai à la capitale selon l'ordre du General, qui jura qu'il le puniroit severement, & en feroit un exemple ; mais au-lieu de cela, il le mit en liberté quelque temps après, & le fit encore cannonier dans un endroit plus considerable & de plus grande importance.

Cet accident, que je viens de vous raconter, fut la cause que je vis avec douleur le massacre de ceux qui venoient à mon secours, sans pouvoir y apporter du remede ; & si les Negres m'avoient attaqué en ce temps-là, ils auroient pris le fort, & nous aurions tous peri ; mais comme ils attendirent encore vingt-quatre heures avant que de faire l'attaque, j'eus le temps de remettre tout en ordre, & de les attendre de pied ferme, comme je vous l'ai deja dit. Il faut que je vous fasse part d'une plaisante avanture, qui arriva dans l'attaque du fort. Con-

me j'allois visiter tous les postes, pour voir s'ils étoient bien gardez, il sortit un Soldat de son poste, qui vint se plaindre à moi, que les Negres, qui sçavoient bien qu'il n'avoit qu'un seul chapeau au monde, en avoient ouvert le cul en tirant, comme si on l'avoit coupé avec un couteau, pendant qu'il l'avoit sur la tête, demandant permission d'en prendre vengeance à coups de grenades, ce que je lui accordai facilement, ne pouvant m'empêcher de rire de sa colere. Ayant pris deux grenades, il se posta sur le haut du parapet, & cria aux Negres en leur langage, qu'il vouloit leur donner quelque chose à manger, & mettant en même temps le feu aux grenades, il les jetta du haut en bas. Les Negres, qui ne sçavoient ce que c'étoit, & qui prenoient plaisir à voir brûler ces grenades, se mirent à danser tout au tour; mais quand elles commencerent à se crever & à jetter des éclats de toutes parts, ceux qui en avoient été blessez crierent de toute leur force, & les autres s'enfuirent aussi vite qu'ils pûrent, & ni les uns ni les autres ne s'approcherent jamais plus de cette sorte de viande, si l'on peut parler ainsi.

Je viens enfin à la guerre de *Commany*, d'où nôtre conservation & nôtre prosperité sembloit dépendre. Il faut vous préparer à une relation un peu longue, sans pourtant vous ennuyer; car à moins que je ne vous en apprenne le principe, vous ne sçauriez vous en former une veritable idée. Ainsi je commencerai depuis le gouvernement de vôtre bon ami.... Ne vous fâchez point si vous lisez quelque chose qui ne lui soit pas avantageux, & soyez persuadé que je ne vous dirai rien qui ne soit vrai. Il entra en charge quand tout étoit en paix & dans un état florissant; mais cependant les plus clair-voyans remarquoient deja que le feu des troubles & de la guerre commençoit

 à s'al-

à s'allumer parmi les habitans de *Commany*, qu'il ne manqueroit pas d'éclater à la premie occasion. Cela seroit deja arrivé dès le temps Monsieur. . . . . si un de ceux qui étoient à service, frere du Roi de *Commany*, ne l'avoit e pêché. Mais ce Monsieur étant parti, & le fre du Roi de *Commany* étant hors d'emploi, & aya même été en quelque maniere maltraité par... il ne manquoit plus aux habitans de *Comma* pour executer leur dessein, qu'un prétexte qui le servit de fondement. Il se présenta une occasi très-favorable l'an 1694. car comme nous eûm reçû d'Europe quelques ouvriers qui travaillent à mines, (il est facile de s'imaginer pourquoi) leur ordonna d'aller faire leur premier essai d le Pays de *Commany*, & cela dans une montag qui étoit environ une demi-lieuë au-dessus de tre fort, & qui paroissoit très-propre pour ce de sein, & promettoit en même temps une heureu issuë.

Les habitans de *Commany* regardoient en temps-là cette montagne comme une de leurs vinitez : je dis en ce temps-là, parce qu'aupar vant on n'en avoit presque rien oüi dire, de sor que ce n'a été qu'un prétexte qu'ils ont pris po nous déclarer la guerre. Les ouvriers, dont viens de parler, se mirent pourtant à travaille mais cela ne dura pas long temps, car peu de jo après ils furent attaquez lorsqu'ils n'y pensoie pas ; on les maltraita fort, on leur ôta tout ce qu' avoient, & on retint quelque temps prisonnie ceux qui ne pûrent pas échapper. Nous nous plaignîmes tout aussi-tôt au Roi de *Commany*, ma il eut bien la malice de dire qu'il n'y avoit poin de part, & en donna toute la faute à un Neg nommé *Jean Kabes*, qui ne demeuroit pas loin notre fort, & avec qui nous avions toûjours fa

un negoce considerable. Il vouloit faire croire que ce Negre avoit fait cela pour se venger du mauvais traitement qu'il avoit reçû du dernier Directeur. Mais on voyoit aussi clair que le jour, que c'étoit une chose inventée à plaisir : car ce Negre étant naturellement poltron n'auroit osé entreprendre une chose de si grande importance, & qui devoit avoir de si mauvaises suites, sans un ordre exprès du Roi de *Commany*, qui voulant rompre avec nous ne pouvoit trouver un moyen plus favorable que celui-ci.

Ce Roi, sans examiner l'affaire plus avant, resolut d'aller lui-même à *Commany*, dans le dessein de se venger de cela sur *Jean Kabes*, qu'il en croyoit l'auteur, & prit pour cet effet avec lui quelques Soldats d'*Elmina*; & étant arrivé à *Commany*, il les envoya tout aussi-tôt au village où demeuroit *Jean Kabes*, qu'ils rencontrerent près du village allant faire présent d'un mouton à Monsieur.... pour se justifier de ce dont on l'accusoit : mais lorsqu'il vit que ces Soldats se jettoient sur son bien pour le piller, sans lui avoir rien dit, il changea incontinent de dessein, & quelque poltron qu'il fût, au-lieu d'aller à ..... il se mit en état de defense. Ces Soldats d'*Elmina* ayans d'abord remarqué qu'il étoit resolu de leur vendre son bien fort cher, il se donna un petit combat, dans lequel il y eut des gens blessez de part & d'autre, ce qui les obligea a se separer les uns des autres.

Cela brouilla toutes les affaires, le Roi de *Commany* devint nôtre ennemi caché, & *Jean Kabes* nôtre ennemi declaré, lequel pour se venger du tort qu'on lui avoit fait, fit venir les Anglois dans le Pays de *Commany*, leur donnant par provision un endroit pour demeurer à une lieue de nôtre fort dans un de ses villages où l'on fait le sel, dans le

dessein de les rétablir à la premiere occasion dans maison ruinée ou dans le fort qu'ils avoient pos dé auparavant. Ce qui leur réüssit selon leur souhaits quelque temps après, & les Anglois s'y ioi si bien fortifiez, qu'on ne pourra les en faire d loger qu'en temps de guerre, & même qui sça si nous ne serions pas obligez de décamper les p miers dans une telle occasion : car leur fort est aus grand que le nôtre, & a quatre bonnes batteries outre un bâtiment en forme de tour, sur lequel o peut mettre du canon, & d'où ils pourroient nous faire beaucoup de mal. Leur canon est aussi f gros que le nôtre & en plus grande quantité. un mot nous trouverions là une jolie fusée à dem ler. Ceux qui ont tant soit peu de connoissan de la constitution de cette Côte, sçavent aussi co bien un tel voisinage peut faire & a déja fait de t à nôtre negoce, & avec combien peu de peine auroit pû prévenir tout cela. Mais Monsieur.... étant un peu trop plein de feu, & n'ayant pas bons conseillers, ou plûtôt ne voulant suivre q sa tête, ne voulut point se rendre à la raison, ne chercha plus que la guerre, & qu'à en faire pandre le bruit : il s'imagina qu'il auroit le mê bonheur que Monsieur *Sweerts*, qui subjugua en rement ceux de *Commany* l'an 1687. & leur pendre leur Roi & la plûpart des grands du Roy me, ce que l'on jugea alors être une affaire favorable pour nous. Monsieur.... dont je par crût aussi agir de la même maniere, mais il pensa pas bien à la difference qu'il y a entre la co duite & entre le bonheur d'une personne ou d'un autre. Cependant j'ose dire, que cela lui aur réüssi, sans sa fierté & le mepris qu'il faisoit de ennemis; car il eût pû mettre une armée en ca pagne, composée des Peuples de *Jaffer* & de *Cabesserra*, pour moins de cinquante mille francs,

ces Peuples étoient deux fois plus forts que ceux de *Commany*. Ainsi il ne lui eût pas été difficile de les défaire entierement avec cette armée. Mais Monsieur.... fut assès fou de s'imaginer qu'avec de telles forces il ne subjugueroit pas seulement ceux de *Commany*, mais aussi toute la Côte; car il se laissa tellement emporter à sa passion, que pendant la querelle qu'il avoit avec ceux de *Commany* il fit menacer des Pays encore plus puissans, comme *Fantin* & *Saboë*, qu'aussi-tôt qu'il auroit mis ceux de *Commany* à la raison, il viendroit leur rendre visite. Ces deux Nations sçachans bien le mal qu'elles nous ont fait, & que si nous ne nous en sommes pas vengez, c'est qu'il n'a pas été en nôtre pouvoir de le faire, ne balancerent pas long-tems, mais penserent à se mettre en état de se défendre, & considerans que la conservation de *Commany* étoit aussi la conservation de leur Pays, ils se déclarerent d'abord pour eux; ce qui les rendit plus forts que ceux que nous avions à nôtre secours. La premiere bataille le fit bien voir; car elle fut si malheurense, que nous y perdîmes toutes nos troupes auxiliaires, & par consequent tout ce qu'elles nous avoient coûté; ce fût une bataille si sanglante, qu'il ne s'en donne gueres de semblables parmi les Negres; presque tous nos gens y perirent ou furent faits prisonniers; ce qui nous reduisit dans un état pitoyable, ne sçachans de quel côté nous tourner, parce que nous nous étions rendus ennemis la plûpart des Pays voisins, qui étoient peu puissans. Nous n'aurions pas même trouvé de moyen de nous relever & de recommencer de nouveau la guerre, si nos ennemis ne nous en avoient donné un eux-mêmes; car ne pouvans s'accorder entre eux, ils se separerent les uns des autres; & *Tekki-Ankan* frere du Roi, & qui est présentement lui-même Roi de *Commany*, se jetta dans nô-

tre parti avec les Peuples d'*Akan*, qui en peu d
temps se trouverent si forts par la jonction de ce
d'*Adom* & d'autres, qu'ils livrerent une secon
bataille à ceux de *Commany*. On se battit si vigo
reusement des deux côtez, que la victoire fut long
temps douteuse, & enfin semblant pancher de nôt
côté, nos gens se mirent à piller; mais *Abe Te*
Roi de *Commany*, qui surpassoit en courage & e
conduite tous les Negres de son temps, ne s'ét
pas encore mêlé dans le combat, & ayant app
que les nôtres s'étoient jettez sur le butin, q
avoit posté à dessein pour leur tendre un pieg
s'avança tout d'un coup avec des troupes fraich
& pour mieux tromper nos gens il leur faisoit p
ter les mousquets en sorte que la crosse étoit to
née en devant; les nôtres s'imaginans que c'étoi
de leurs gens qui venoient, continuerent leur p
lage: mais le Roi s'étant approché, fit tourner
mousquets à ses troupes, & fit faire une déchar
si terrible sur les nôtres, qu'ils ne penserent p
au butin, mais uniquement à sauver leur vie;
sorte qu'ils laisserent pour la seconde fois la victo
re complette au Roi de *Commany*, & ceux des n
tres qui pûrent échapper s'en retournerent to
confus.

Ce furent deux pertes fort considerables,
qu'on peut bien mettre, pour la plus grande par
tie, sur le compte de Monsieur.... car s'il eût
la prudence de dissimuler pour quelque temps av
ceux de *Fantin* & de *Saboë*, & de les amuser p
conserver leur amitié, comme il a été oblig
faire dans la suite, quoiqu' inutilement, je ne c
pas qu'ils fussent entrez dans les interêts de ceux
Commany, & ainsi il lui auroit été facile de detru
ces derniers, & de mettre ensuite ceux de *Fantin*
de *Saboë* à la raison avec les mêmes troupes.

Les affaires demeurerent dans cet état jusques
temp

temps de Monſieur.... & comme le changement de gouvernement apporte ordinairement du changement dans les affaires, il arriva ici la même choſe; car Monſieur.... étant d'un naturel plus poſé que Monſieur..... & ayant remarqué que nous n'avions eu que du deſavantage dans la guerre, il reſolut, par le conſeil de ceux à qui la direction de cette Côte étoit confiée, de finir, s'il étoit poſſible, cette guerre par une bonne paix; on y travailla avec tant d'affection, & on diſpoſa ſi bien l'eſprit & le cœur de ceux de *Commany*, que nous fûmes bien-tôt d'accord enſemble. Ils s'obligerent non ſeulement à nous rembourſer tous les frais que nous avions faits, mais ils nous accorderent outre cela des conditions auſſi avantageuſes que nous le pouvions ſouhaiter dans une telle conjoncture. C'eût été un très-grand bonheur pour nôtre Compagnie, ſi la paix avoit pû ſubſiſter; car elle auroit pû en peu de temps negocier avec autant de ſuccès qu'auparavant, & elle n'auroit pas été obligée à donner de ſi grandes ſommes d'argent, qu'elle debourſa pour la guerre qui ſuivit cette courte paix. Mais Meſſieurs les Anglois, jaloux de ce que nous avions terminé la guerre d'une maniere ſi avantageuſe pour nous, & craignans que cela ne leur causât quelque préjudice, penſerent d'abord, comment ils pourroient faire rompre la paix, & ſe ſervirent pour cela de deux moyens, qui leur réüſſirent. Premierement ils flatterent la gloire du Roi en lui repréſentant les deux victoires qu'il avoit remportées ſur nous, & que par conſequent c'étoit à lui à demander ſatisfaction, & non pas à la donner. En ſecond lieu ils lui mirent devant les yeux ſes grandes forces, & au contraire le peu de forces que nous avions, & que nous n'étions pas en état de l'attaquer de nouveau, mais que nous ſerions bien-tôt contraints non ſeulement de lui demander la paix,

mais

mais de l'acheter, & qu'alors il pourroit nous traiter comme il voudroit.

Ce Roi déja fier de ses victoires, & de plus dans le Pays de *Commany*, & qui prenoit plus plaisir dans les troubles que dans le repos, ne pas prier long-temps pour renouveller la guerre, sur-tout lorsque les Anglois lui promirent, que vouloit rompre avec nous, ils fairoient leur pro affaire de la tienne, & lui fourniroient tout ce il auroit besoin contre nous. Là-dessus ce Roi commença à agir de la même maniere qu'auparavant & à nous inquieter aussi fort qu'il eût jamais. Nous souffrimes cela quelque temps assés patiemment, tâchans de le persuader par la douceur changeât de conduite; mais cela fut inutile, nous faisoit tous les jours plus de mal; ce que ne pûmes souffrir plus long-temps, à moins que vouloir perdre entierement nôtre réputation des gens du Pays. Ainsi nous commençâmes penser à d'autres moyens, & après avoir tenu seil ensemble, il fut resolu de mettre une armée considerable en campagne, s'il étoit possible, que sans perdre temps nous pûssions à une bonne fois punir ceux de *Commany*; & comme on fit entendre que ceux de *Fantin*, avec qui vivions encore en paix, seroient peut-être dispo à entrer dans nos interêts, se trouvans assés pour mettre à la raison deux Rois de *Commany* nous entrâmes en negociation avec eux, & avançâmes si fort les affaires en peu de temps, s'obligerent par serment de faire la guerre à de *Commany*, pour la somme de neuf mille flor ou un peu plus, & de ne la finir jamais, qu'ils les eussent entierement détruits. Alors nous crûmes être fort en sûreté, attendans tous les jours ceux de *Fantin* mettroient leurs troupes en pagne; mais les Anglois se mirent encore de la

tie, soit pour executer la promesse qu'ils avoient faite au Roi de *Commany*, soit pour nous traverser en tout. Quoiqu'il en soit, un de leurs Directeurs partit de *Cabocors* pour aller à *Fantin*, & les persuada de ne prendre pas les armes, en leur donnant un peu plus d'argent qu'ils n'en avoient reçû de nous; mais comme le seul *Braffo* n'y vouloit pas consentir, ils le firent mourir, & en établirent un autre à sa place qui étoit de leur faction. Ceux qui ont été quelque temps sur cette Côte sçavent que les Negres violent facilement leur serment, & ils comprendront sans peine que ceux de *Fantin* préfererent le repos avec une bonne somme d'argent, à faire la guerre avec une somme moins considerable. Ainsi nôtre negociation eut une malheureuse fin, & nous fûmes obligez d'y renoncer après avoir perdu nôtre argent.

Ceux de *Commany* en étans devenus encore plus fiers commencerent à nous chagriner plus qu'auparavant, de sorte qu'il nous fallut tenter une autre voye, & nous accordâmes avec ceux d'*Adom*, qu'ils executeroient, pour moins de six mille florins, ce que ceux de *Fantin* n'avoient pas voulu faire : mais ceci ne nous réüssit pas non plus; car n'ayans pû s'accorder dans la distribution de l'or, aucun d'eux ne remua, ni même les *Acanistes* & les *Cabesterasses*, qui s'étoient engagez de se joindre à ceux d'*Adom*. Nôtre derniere ressource fut de persuader les *Dinkirasches* à prendre les armes pour la somme de huit mille florins; mais non fûmes aussi malheureux dans cette negociation que dans les précedentes: car ces gens ayans une autre guerre à soûtenir, furent obligez d'abandonner nos interêts, pour penser à leur propre conservation, mais ils eurent l'honnêteté de nous renvoyer nôtre or, excepté une petite partie, qui sans doute demeura aux mains de ceux qui l'apportoient;

nous

nous reçûmes aussi presque tout ce que nous avi
donné à ceux d'*Adom* ; mais ceux de *Fantin*
nous rendirent rien. De cette maniere nos af
res demeurerent dans une grande confusion, ap
avoir tenté inutilement tout ce qui eût pû nous
rer de ce labyrinthe, parce qu'on nous avoit tro
pé de tous côtez; c'est pour cela que nous souh
tions de renouveller nôtre traité avec ceux de C
many à d'honnêtes conditions; mais nous
sçavions comment nous y pourrions réüssir, cr
gnans d'être obligez, selon la prédiction des
glois, de venir en supplians pour avoir la p
& nous l'aurions sans doute fait, du moins d
maniere couverte: mais comme nous étions
cet embarras, il se présenta un moyen plus h
nête & plus efficace. Le frere du Roi de C
many, duquel nous avons déja parlé, qui av
été envoyé en esclavage à *Surinam* par Monsieur
avec sa femme & ses enfans, (à ce que l'on
soit) pour quelque malversation, mais mis en
berté par Messieurs les Directeurs de la Compag
fût ramené sur la Côte. Aussi-tôt qu'il y
nous nous servîmes de lui pour sonder son fre
& pour sçavoir s'il avoit plus d'inclination
guerre qu'à la paix. Nous apprîmes bien-tôt a
beaucoup de satisfaction, que le Roi étant las
la guerre ne souhaitoit rien tant que la paix,
peu de temps après nous traitâmes avec l
d'honnêtes conditions; sçavoir, que nous n'exi
rions les uns des autres qu'une paix sincere & s
de, nous imaginans que de cette maniere
paix en dureroit plus long-temps, ce qui n'aur
pas manqué d'arriver, & nous commencions d
à sentir combien une bonne paix est préferab
une guerre ruineuse. Mais lorsque nous étions d
cette tranquillité, & que nous travaillions à mie
conserver la paix à l'avenir, il arriva de la f

des Anglois un accident extraordinaire, à quoi nous ne nous attendions nullement : car ces Messieurs, croyans que le Roi de *Commany* les avoit offensez, ou craignans qu'il ne les abandonnât pour s'unir plus étroitement avec nous comme ses anciens amis, soit qu'il y ait eu quelque autre raison, le firent assassiner à *Cabocors* dans leur fort, lorsqu'un jour il ne pensoit qu'à se divertir avec eux, (ce qui ne s'accorde nullement avec la maniere de vivre des Européens) & recompenserent ainsi par une noire ingratitude les services qu'ils avoient reçû de lui pendant quelques années.

Cette noire action apporta un grand changement dans les affaires de cette Côte ; ceux de *Commany*, qui jusque là avoient été si étroitement unis avec les Anglois, devinrent leurs plus grands ennemis, tâchans par toute sorte de moyens de venger la mort de leur Roi. Au contraire *Tekki-Ankan* devint leur meilleur ami, & comme il avoit trempé dans le meurtre de son frere, il s'enfuït d'auprès de nous & se joignit aux Anglois pour faire avec eux la guerre à ceux de *Commany*, nous prians de vouloir entrer dans leur alliance ; mais nous les refusâmes, parce que nous ne croyions pas être obligez de nous engager dans une guerre pour l'amour d'eux, ayans déja éprouvé combien elle étoit préjudiciable à nôtre commerce. Ils ne laisserent pas d'executer leur dessein & corrompirent ceux de *Saboë-Acany* & de *Cabes Terra* pour les assister. *Tekki-Ankan* se mit en campagne avec ce secours, mais avec si peu de succès, qu'il fût entierement défait & mis en fuite par ceux de *Commany*, quoiqu'il eût pour le moins quatre fois autant de troupes qu'eux : mais ils avoient en recompense un Negre pour leur General, nommé *Amo-Tekki*, dans lequel on voyoit revivre la bravoure du Roi qui venoit d'être assassiné,

finé, & qui même ne lui cedoit en rien; de
que ceux de *Commany* lui furent redevables d
plus grande partie de la victoire.

Quoique nous fussions demeurez neutres ju
là, & que nous ne nous fussions déclarez ni
l'un ni pour l'autre parti, le General *Amo-*
eut la civilité de nous faire part de sa victoir
en nous envoyant les cranes de ceux qui av
été tuez, de nous faire assûrer, qu'il vouloit
& mourir au service des Hollandois; nous re
dîmes à sa civilité, nous le fîmes remercier, &
renvoyâmes ses Ambassadeurs avec des pr
Je ne veux point examiner si nous fîmes bie
mal, mais il est certain que nous avions a
plus belle occasion du monde de traverser les
glois & de leur rendre la pareille de ce qu'ils
avoient fait, si nous avions voulu aband
Tekki-Akan, comme il nous avoit deja aban
né, & nous joindre à ceux de *Commany*.
il y avoit un grand obstacle qui nous empê
de l'executer, je veux dire, un des plus g
scelerats que j'aye jamais connu parmi les ha
de ce Pays, & qui étoit en ce temps-là Facte
la Compagnie. Monsieur . . . . . avoit une si
de confiance en ce fripon, que tous les
Conseillers lui étoient devenus suspects, & c
Facteur, soit par haine, ou par interêt, noir
fort ceux de *Commany*, que Monsieur . . .
ayant pris en haine, se conduisit tellement à
égard, qu'ils remarquerent bien-tôt, où ce
loit, & ne dissimulerent plus, mais comm
rent à nous donner quelque chagrin; ce qui
uniquement le but d'*Akim*, afin d'avoir un p
te de faire la guerre à ceux de *Commany*.
il se rendit tellement maître de l'esprit de
sieur . . . . . que sans la communication du
seil ils formerent & executerent un dessein

vantable; c'est qu'ils firent attaquer ceux de *Fetu* alliez de ceux de *Commany*, qui selon leur coûtume étoient venus un certain jour avec leurs marchandises pour les vendre, & qui ne se doutoient de rien; on en tua quelques uns, on en prit quatre vingts prisonniers & on enleva à ces pauvres gens tout ce qu'ils avoient. Jugez vous-même, Monsieur, si le droit des gens n'a pas été violé par une action si detestable? Pour moi, je croi qu'oui, & que Monsieur . . . . ne pourra se justifier d'avoir fait cela sans la participation & le consentement du Conseil. Cependant il auroit bien encore voulu que Messieurs du Conseil eussent approuvé cette action, apportant pour raison que ceux de *Fetu* avoient été punis justement, parce que quelques jours auparavant ils avoient assassiné sur le chemin quelques femmes d'*Elmina*. Mais on ne pouvoit le prouver, & les raisons suivantes font voir que cela n'étoit pas même vraisemblable; car premierement ceux de *Fetu* soûtenoient fortement qu'ils ne l'avoient pas fait, & demeurerent toûjours nos amis; outre cela, il n'est pas croyable qu'ayans autant besoin de nous qu'ils avoient, ils eussent osé nous offenser de cette maniere; & enfin, comment peut-on se mettre dans l'esprit, que si ceux de *Fetu* se fussent sentis coupables d'un fait si horrible, ils fussent encore venus si librement au marché chès nous. Il y avoit en ce temps-là bien des gens, qui non seulement pensoient, mais qui disoient ouvertement, que le massacre de ces femmes s'étoit fait par la direction d'*Akim* & de *Tekki-Ankan*, afin qu'on en accusât ceux de *Commany*, & qu'on eût prétexte de les attaquer & de leur ôter par ce moyen tout commerce avec nous. Dieu sçait ce qui en est, toûjours la chose étoit faite, & il n'y avoit plus de remede. Et quoique Messieurs du Conseil desapprouvassent

vassent extrêmement cette action, ils ne le fi
pas paroître, à cause qu'ils auroient été obl
d'en jetter toute la faute sur *Akim*, qu'ils con
soient assès scelerat pour s'en venger ensuite,
ce même aux depens de leur vie; de sorte qu
chose étant faite sans qu'on y pût apporter
changement, ils jugerent à propos de garde
silence.

Mais sans nous arrêter à cela, retournons à
ction même. Elle produisit deux méchans ef
premierement le negoce cessa tout d'un coup à
mina; & en second lieu nous nous déclar
par-là ennemis de ceux de *Commany* & de
ce qui encouragea si fort les Anglois avec
ceux de leur faction, qu'au-lieu de faire la
ainsi que *Saboë* comme le plus puissant avoit
posé, ils se fortifierent encore davantage; &
mis une armée considerable en campagne,
nerent une seconde bataille à ceux de *Comm*
de *Fetu*. Ceux de *Commany* combattirent si
lamment avec leur petit nombre de troupes,
la victoire auroit été infailliblement de leur c
si par malheur leur General n'eût pas été
& obligé de se faire emporter hors du com
Cela les allarma si fort, qu'après avoir combattu
rageusement & mis en fuite un assès bon nom
de leurs ennemis, lorsqu'ils furent privez de
Chef, ils prirent la fuite, & laisserent à *T*
Ankan & à ses alliez une victoire complette.
General & leurs Officiers furent faits prison
ou tuez. Cette bataille procura le Royaume
Commany à *Tekki-Ankan*, & nous en reçûmes
au plus, aussi-bien que les Anglois, la moin
bonheur qui pouvoit nous en revenir, au-lieu
nous y aurions pû avoir beaucoup plus de part
ne autre maniere. Mais n'affirmons pas une
se incertaine, pensons seulement, qu'il est hu

de faillir, & que ceux qui ont dirigé cette affaire, ne pouvans depouiller la foiblesse humaine, ont eu leurs défauts comme les autres. Je croi présentement avoir assès parlé de la guerre de *Commany*, en ayant décrit le principe & la fin. Je ne doute pas que vous n'en parliez dans la suite avec plus de fondement, & quoique j'aye mis de petits points au-lieu des noms des Directeurs, vous comprendrez facilement qui j'entens par-là. J'en ai parlé avec autant de moderation que je le pouvois faire sans choquer la verité. N'attribuez pas ce que j'ai dit au desavantage de Monsieur ..... à sa mauvaise inclination, mais regardez le comme une grande foiblesse de s'être abandonné à *Akim* & de s'être laissé seduire par lui; ce qui a été la cause qu'il est arrivé sous son gouvernement de plus fâcheux accidens que sous aucun de ses prédecesseurs. Si vous voulez sçavoir, pourquoi Monsieur .... aimoit tant ce scelerat, je vous le dirai, c'est parce qu'ayant un emploi inferieur au sien, il l'avoit servi avec une fidelité que l'on trouve rarement parmi les Negres; ce qui l'avoit si bien mis dans les bonnes graces de ce Monsieur, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on dit du mal de lui. Mais *Akim* abusant de cette bonté, a fait haïr le gouvernement de Monsieur ..... & s'est enrichi. C'est ainsi, Monsieur, qu'on peut être trompé, lorsqu'on se fie trop à une personne, & qu'on soupçonne ceux qui sont bien intentionnez.

Je laisse a vôtre jugement ce que je viens de rapporter, & je retourne a l'extrêmité du Pays de *Commany*, à trois petites lieuës au-dessous de nôtre fort, où l'on trouve près du village de *Mina* le celebre château de *St. George*, que les Portugais appellent ordinairement *St. George d'Elmina* du nom du village. Je ne sçaurois dire la raison, pourquoi les Portugais, qui ont bâti ce château, ont don-

donné le nom d'*Elmina* à cet endroit ; car on trouve point de mines d'or à quelques lieues environs : mais si on peut donner quelque lieu conjectures, je croi que ce nom lui est venu que du temps des Portugais on y apportoit & en transportoit beaucoup d'or, comme si on n'eu qu'à l'aller chercher à la mine même, & que la suite il a conservé ce nom. Je ne sçauroi non plus avec certitude quand les Portugais commencé à bâtir ce château ; mais ce qu'il de certain, c'est que nous le leur prîmes 1638. Ce n'est pas sans raison qu'il est ren mé par tout le monde : car il n'a pas son sem ble sur toute la Côte, soit pour la force, soit la beauté de la structure. Il est bâti en long, des murailles extrêmement hautes, avec bonnes batteries dedans, & une dans les o ges de dehors. Il a du côté de la terre fossez creusez dans le rocher, sur lequel il est ti ; l'eau de ces fossez est de l'eau de pluye. l'usage de la garnison & de nos vaisseaux ; outre cela nous y avons trois belles citernes, contiennent plusieurs centaines de barriques de sorte que nous n'en pouvons gueres man Il y a aussi quelques pieces de gros canon fonte, outre la batterie d'en-bas, qui est de canons de fer, dont on se sert pour salue vaisseaux qui arrivent, qui partent, ou qui sent. On y pourroit loger une garnison de de deux cens hommes. Les maisons du G ral, du premier Marchand, & du Fiscal fu sent tout le reste ; après quoi viennent celle autres Officiers, & châcun d'eux est si bien qu'il ne pourroit s'en plaindre qu'à tort. Les que je vous envoye commencent par celui château, & vous en voyez les deux faces sou *numero* 1, & 2. Mais il faut vous avertir

on





chateau, & vous en voyez les deux faces
numero 1, & 2. Mais il faut vous avertir

celui qui en a fait le dessein ne s'étant pas assès perfectionné dans cet art, a commis quelques petites fautes, qui ne peuvent pourtant gueres être remarquées que par les connoisseurs.

Le village de *Mina*, que les naturels du Pays appellent *Oldena*, est dessous ou devant ce château; il est fort long & raisonnablement large; les maisons sont bâties de bonnes pierres dures; ce que l'on ne void en aucun autre endroit; car dans les autres villages les maisons ne sont bâties que d'argille & de bois entrelassé l'un dans l'autre. Il y a quinze ou seize ans que ce village étoit fort peuplé, & sans mentir huit fois plus puissant qu'il n'est présentement; ce qui le rendoit redoutable à tous les Negres de la Côte, & un General pourroit par leur moyen executer de grandes choses: mais il y a quinze ans que la petite verole emporta une bonne partie des habitans, & ils ont été dans la suite si fort appauvris & affoiblis tant par la guerre de *Commany*, que par le gouvernement rude de quelques-uns des Generaux, & leur nombre est si fort diminué, qu'il n'est pas concevable combien ce village est foible, n'étant pas en état de pouvoir fournir cinquante hommes armez, outre ceux qui sont au service des Européens. On trouve par-tout sur la Côte des Negres d'*Elmina*, qui s'y sont refugiez, quelques-uns parce qu'ils étoient amis de ceux de *Commany*, mais la plûpart pour eviter les exactions des Generaux ou du Negre *Akim*; car il sembloit n'être né que pour mettre tout en confusion par la ruine d'un châcun. Lorsque je suis venu sur cette Côte, j'ai souvent compté jusques à cinq ou six cens canots qui alloient à la pêche; & presentement à peine en pourroit-on trouver cent, & qui même sont en si mauvais état, que l'on en a compassion quand on pense au temps précedent; c'est pourquoi il seroit

roit

roit fort à ſouhaiter, & même très-neceſſa
qu'il vint bien-tôt un General, qui les traitât a
plus d'humanité, & qui les flattât un peu p
car ſans doute tous ceux qui ſe ſont refug
ailleurs, reviendroient bien-tôt; pourvû que
General eût la prudence de reprimer un peu
Negre *Akim*, ou, s'il étoit poſſible, de l'envo
dans un autre endroit. Mais comme je viens
dire, il faudroit en uſer avec beaucoup de prec
tion, & prendre garde qu'il n'eût pas occaſion
s'éloigner de la Côte, parce qu'il s'eſt fait bea
coup d'amis à nos depens dans le fonds du Pa
& qu'il ne manqueroit pas d'exciter quelque
tion; je croi qu'on verroit bien-tôt un chan
ment favorable, & je le ſouhaiterois de
mon cœur, tant pour le bien de la Compag
que pour remedier à la pauvreté de ce
ge. Je finis en eſperant un ſi grand bien &
&c.

Fin de la troiſieme Lettre.

QUATRIEME LETTRE.

Contenant premierement la deſcription
Pays de Fetu & de nôtre Fort, d
Capitale des Anglois, & encore d'un
tre Fort qu'il y a. Enſuite la deſcrip
du Pays de Saboë & de nôtre Fort N
ſau, du Pays de Fantin, & des pl
que les Anglois & nous y poſſedons.
fin des grandes forces de ceux de Fan
& de l'humeur inquiette & inconſtante

cette nation, qui fait que les Anglois & nous souffrons beaucoup de sa part.

MONSIEUR.

J'espere que la derniere Lettre, que je me don- nai l'honneur de vous écrire le . . . . ne vou ura pas ennuyé, quoiqu'elle fût un peu longue. epuis que je l'ai envoyée, j'ai reçû le 8. de ce nois celle que vous m'avez fait l'honneur de n'écrire du . . . . . & qui est venuë par un aisseau non-privilegié Zelandois. Je vois par vô- re Lettre, Monsieur, que vous avez un esprit ort curieux, non seulement parce que vous me llicitez sans cesse à faire la description de cette ôte, mais aussi par les detours dont vous vous rvez pour me faire avoir de vos nouvelles, me iant de me servir des mêmes vaisseaux pour vous rire. Mais, Monsieur, ne sçavez-vous pas qu'il ne 'est pas permis de recevoir des Lettres par de tels isseaux, & encore moins d'en envoyer par cette ye? Mais je croi que vous pensez qu'il n'importe par quels vaisseaux vous envoyiez ou receviez des ettres, pourvû qu'elles soient sûrement renduës. pour vous dire franchement la verité, cela m'est ssi assès indifferent : car nôtre Compagnie n'en uffrant aucun préjudice, je n'y vois aucun mal, soyez persuadé que dans la suite je ne laisserai s passer de semblables occasions; & comme il n presente ici tous les jours aussi-bien qu'en Eu- pe, si vous vous en servez de même que moi, us pourrons pendant toute l'année entretenir un mmerce de Lettres, & sçavoir des nouvelles l'un l'autre.

Vous aurez pû remarquer par les trois Lettres ue je vous ai deja écrites, que je ne me fais pas prier eux fois d'une chose; ainsi suivant la reponse que

 vous

vous m'y faites, je reprendrai la description cette Côte, où je l'ai laissée dans ma dernie sçavoir au château de *St. George d'Elmina.*

Il y a au-dessous & joignant nôtre château u petite riviere, qui court le long du village de *Mi na* dans les terres, & qui a environ une de lieuë de long. Monsieur *Focquenbrog* dit que les ea en sont dix fois plus salées que la plus forte mure; mais j'ai remarqué qu'au mois de Mai de Juin elle est aussi douce & aussi fraîche que l'eau de pluye: la raison de cela est, qu'il y p bien fort & sans cesser pendant ces deux mois, sorte que l'eau descendant dans cette riviere toutes les montagnes voisines la fait decharger av tant de rapidité dans la mer, qu'on y pourroit fo bien faire un moulin à eau, le cours étant assès rap pour le faire aller: ainsi Monsieur *Focquenbrog* a voulu dire, que cette riviere est salée dans u grande secheresse, lorsqu'il ne pleut presque p Et comme la terre est fort pleine de salpetre a environs de cette riviere, qui est fort peu profo de, il est facile de comprendre que l'eau de la m y entrant se convertit plus facilement en sel par grande chaleur du soleil, que dans la mer mêm c'est ce dont les habitans ont fait l'experience, ils prennent de l'eau de cette riviere pour en fa du sel, ce qui leur réüssit fort bien & leur porte beaucoup de profit. Cette petite rivi separe le Pays de *Commany* d'avec celui de *Fe* nous avons dans ce dernier un fort, nommé *Co radsbourg*, situé sur une montagne assès hau qu'on appelle *St. Jago.* C'est un beau fort quar ayant, comme la plûpart de nos forts, quatre bon batteries, outre quatre autres petites, qui sont sur rempart, dont ce fort est environne. En un mo il y a assès de canon pour pouvoir faire beauco de mal, pourvû qu'il y ait une bonne garni

N.° 3.

Le Fort de Conradsbourg sur la montagne de S.t Jago.



& bien pourvûë de toutes les choses necessaires. Vous en pouvez voir le plan, Monsieur, sous le *numero* 3. vous y remarquerez au milieu une petite tour passablement haute, qui non seulement y sert d'un grand ornement, mais qui rend le fort très-agréable; car quand on est dans une chambre, qui est au haut de cette tour, on peut étendre sa vûë sur les Pays d'alentour ou sur la mer, & découvrir jusques à sept ou huit lieuës les vaisseaux qui descendent; ce qui en temps & lieu nous pourroit être très-avantageux.

Le mont *St. Jago* nous a extrêmement servi à nous rendre maîtres du château de *St. George*, avant qu'il y eût encore de fort: car cette montagne commande au château, étant beaucoup plus élevée; ainsi la conservation de cette montagne & du fort, qui est bâti dessus, nous est de la derniere importance: car si nous en étions privez, nous ne pourrions pas défendre long-temps *Elmina*, & nous avons pour le moins autant de soin de sa conservation que de celle du château même, & nous y avons toûjours un Enseigne qui y commande avec une assès bonne garnison. Ayant ainsi placé le mont *St. Jago* dans le Pays de *Fetu*, nous continuerons à dire que ce Pays a environ quatre petites lieuës d'étenduë, tant en longueur qu'en largeur, & qu'il commence, comme nous venons de dire, au mont *St. Jago* ou à la petite Riviere *salée*, & finit un peu au-dessous du *Mont Danois*, au-delà de *Cabocors*. Ce Pays a été ci-devant si peuplé & si puissant, qu'il étoit la terreur de tous ses voisins, & particulierement de ceux de *Commany*, qui dependoient en quelque maniere de lui; mais les guerres continuelles ont tellement changé les affaires, qu'ils sont présentement aussi foibles qu'ils étoient puissans, & sont obligez de reconnoître ceux de *Commany* pour leurs maîtres; car ni le Roi de *Fetu*, ni les Grands de son

Royaume n'oseroient rien faire de considerab[le] sans le consentement de ceux de *Commany*. L[a] principale raison de cela est, que la guerre de *Com[many]* a partagé ceux de *Fetu* en deux, dont l[a] moitié est dans nôtre parti, & l'autre moitié a em[bra]ssé les interêts de ceux de *Commany*; & com[me] il en étoit tué toûjours quelques-uns, ils [di]minuoient doublement; mais leur nombre a sur[tout] été fort diminué dans la derniere bataille, q[ui] a coûté la vie pour le moins à la moitié. Ain[si] vous voyez bien, Monsieur, qu'ils doivent êt[re] extrêmement affoiblis & hors d'état de pouv[oir] cultiver un si beau Pays. Il est si fertile & agréable, ce Pays-là, qu'on le peut bien compa[rer] au Pays d'*Ante*; je l'ai souvent traversé avant [la] derniere guerre, & j'ai trouvé qu'il y avoit [un] grand nombre de beaux villages bien peuplez [&] bien bâtis, & de plus qu'il abondoit en fruit, [en] bêtail, en huile, & en vin de palme, ce qui [ré]créoit fort la vûë. Mais ce qu'il y avoit de p[lus] agréable, étoient les promenades couvertes [&] unies entre *Elmina* & *Simbé*, village qui est [à] une lieuë & demi avant dans le Pays de *Fetu*; j'y en [ai] vû qui avoient une demi-lieuë de long & si b[ien] couvertes, que j'étois à l'abri de la pluye & [du] soleil. Les grands & beaux arbres, que l'on v[oit] sur les montagnes, servent aussi d'un grand orn[e]ment au Pays, aussi-bien que la petite riviere d'[eau] fraîche dont il est arrosé, & que ceux qui sont [au] service de nôtre Compagnie vont souvent v[oir] pour se divertir. En un mot, ce Pays mer[ite] d'être aussi près qu'il est de nôtre capitale.

Les habitans s'occupent sans distinction à l'agr[i]culture, à semer des grains ou d'autres fruits, [&] à faire de l'huile & du vin de palme, dont ils so[nt] fort bien partagez. A trois lieuës de là en allant [à] pied, quoiqu'il n'y ait que deux grandes lieuës p[ar] me[r]

[illegible] me.

N.° 4. principal Château des [illegible]is à Cabo Cors. de l'un

N.° 5. & de l'autre côté.





a faire de l'huile & du vin de palme, dont ils
fort bien partagez. A trois lieuës de là en allant
pied, quoiqu'il n'y ait que deux grandes lieuës p
me

mer, proche du village d'*Oegwa* ou *Cabocors*, (car c'est un cap ou promontoire) on trouve la principale forteresse des Anglois, qui après celle de *St. George* est la plus grande & la plus belle de toute la Côte. Il y a dedans un grand nombre d'appartemens fort propres & bien construits : ils ont aussi bâti une pointe de pierre, afin d'y pouvoir cacher les habitans de leur village, en cas qu'ils fussent attaquez par ceux des Negres qui sont leurs ennemis. Ce fort a quatre grandes batteries, & encore une autre qui est fort longue, sur laquelle il y a treize pieces de canon, & comme elles tirent à fleur d'eau, ils peuvent empêcher qu'aucun vaisseau ne vienne ancrer à leur rade ; outre qu'il y a devant leur fort un grand rocher, qui les couvre, en sorte qu'il est presque impossible de tirer de la mer sur leur fort.

Mais ce qu'il y a de pitoyable, c'est que la plûpart du temps ils y tiennent une fort méchante garnison, dont une partie, & sur-tout les Soldats, sont dans un si déplorable état, qu'on en a pitié en les voyant, & ils sont si mal en ordre, qu'ils ressemblent à une vieille Compagnie d'Espagnols. Cela vient en partie de ce qu'ils reçoivent volontiers à leur solde ceux des nôtres qui desertent, sans vouloir jamais nous les rendre, & cela par une fausse compassion, pour les exempter par-là de la punition qu'ils ont meritée. Et quoique nous ayions souvent arrêté ensemble de ne recevoir point de deserteurs les uns des autres, mais de les renvoyer enchaînez, les Anglois ont toûjours violé cet accord, & reçoivent agreablement nos deserteurs, bienque ce ne soient que des yvrognes ; parce que rien ne leur plait tant que quand le Soldat dépense tout son argent à boire du *Pons*, qui est une certaine boisson fort en usage parmi les Anglois, composée d'eau de vie, de jus de citron, & de sucre, & par consequent un

mêlange fort mal-sain. Il y a de leurs Agens
le font vendre par d'autres & qui y profitent c
siderablement, le pauvre Soldat etant obligé de
payer au double, & celui qui n'y dépense pas a
chaque mois, est assûré d'être bien battu à la
miere occasion; car ils ne se mettent pas en pe
si les Soldats, lorsqu'ils reçoivent leur montre,
de l'or de reste pour acheter de quoi manger,
non, il leur suffit qu'ils l'ayent dépensé en Po
& c'est par ces excès à boire, & par la mauv
nourriture, que les Soldats & presque tous les
tres sont en si pitoyable état. Il s'est trouvé des Ag
avares qui n'y ont pas voulu mettre ordre, par
que, comme nous venons de dire, ils se priveroi
d'un profit trop considerable.

Vous étes reconnu, Monsieur, pour un celeb
Medecin; je ne sçai si vous étes dans le mê
sentiment que Monsieur *Bontekoe*, qui a dit,
la plûpart des hommes abbregent leurs jours
leur mauvais regime de vie; (ce qu'il faut p
tant prendre dans un bon sens, je le laisse à vo
jugement, parce que vous entendez mieux
la que moi) mais si ce sçavant homme eût en
du par-là une vie telle que les Soldats Anglois
nent ici, je ne fairois pas beaucoup de difficult
me déclarer pour son sentiment. Il est incroy
combien de personnes sont emportées tous les
par cette malheureuse boisson; & ce ne sont
seulement les gens du commun ou les Sol
mais tous les plus considerables qui y sont ex
mement addonnez. Je crois en verité, que p
dant que j'ai été sur cette Côte, il est mort
les ans pour le moins un de leurs Agens &
très-grand nombre de leurs Marchands, ou
éteurs, comme ils les appellent; de sorte que
l'on vouloit juger de la Côte de Guinée par
nombre de ceux qui y meurent tous les ans, il est

tain qu'elle doit être dans une beaucoup plus mauvaise réputation en Angleterre que parmi nous. Car de vouloir persuader à un Anglois, que de boire trop de *Pous* cause des maladies, ce seroit la même chose que si on vouloit lui faire croire qu'il est très-malsain de manger trop de viande, parce qu'ils l'aiment beaucoup; mais c'est assès parlé de cela. Il y a sous le fort des Anglois le village dont j'ai deja fait mention, qui étoit ci-devant raisonnablement grand & peuplé, mais il a beaucoup souffert aussi-bien que tous les autres dans la guerre de *Commany*; outre que le grand nombre de vaisseaux non-privilegiez Anglois ont fort diminué le nombre des habitans; car lorsqu'ils viennent ici, ils en emmenent toûjours quelques-uns pour leur servir de rameurs dans le negoce d'esclaves qu'ils vont faire à *Fida*, & ces gens se trouvans bien là, s'y établissent & ne reviennent plus, de sorte que ce village est à demi desert & fort délabré, sur-tout du côté d'*Elmina*.

Les Anglois ont derriere le village de *Cabocors* un bâtiment rond, fait en forme de tour, sur lequel ils ont six pieces de canon, &, comme je croi, autant d'hommes pour le garder. Cette petite forteresse sert, à ce qu'ils disent, pour tenir les Negres du village dans leur devoir, ou pour les defendre contre les Negres qui pourroient venir du fond du Pays pour les insulter. Mais à mon avis c'est une dépense inutile, parce que leur fort est assès haut pour mettre à la raison avec leur canon ceux qui dépendent d'eux, & pour empêcher les ennemis d'approcher. Je vous envoye le plan de cette tour, de la forteresse capitale des Anglois, & du fort qui est sur le *Mont Danois*, sous les *numero* 4. & 5.

Vous verrez sous le fort des Anglois une maison, sur laquelle il y a un pavillon planté, & qu'on diroit être un petit fort; il y a aussi quelques

ques pieces de canon, & elle eſt habitée par
Mulat ou *Tapoeyer* Anglois nommé *Eduard Ba*
ter. Il eſt fort puiſſant & a plus de credit lui ſ
que les trois Agens enſemble; (car il faut ſ
voir que le gouvernement de ce qui appartient a
Anglois ſur cette Côte eſt confié à trois perſo
nes) je dis que ce *Mulat* a plus de credit en
qui regarde les affaires que les trois Agens, par
que par le peu de ſejour qu'ils font ici, ils ne p
vent pas avoir une grande connoiſſance des affair
& ils ſont obligez de ſe laiſſer conduire à ce *Mu*
qui en ſçait fort bien profiter; outre qu'il a
grand nombre de Negres armez, en partie de
propres eſclaves, en partie de Negres libres,
ſont dans ſon parti; ce qui le rend ſi redoutable,
tous les Grands le ſervent & le reſpectent: & ceux
veulent negocier avec les Anglois, doivent prem
rement tâcher de gagner ſes bonnes graces, & a
ils ne manquent preſque jamais de réüſſir.

Ce *Mulat* ſe vante d'être Chrêtien, & il p
roit paſſer pour tel, étant inſtruit dans les
demens de nôtre Religion & ſçachant lire & é
re, ſi ſa vie ne faiſoit voir qu'il ne l'eſt pas; car q
qu'il ſoit marié en Angleterre, il ne laiſſe pas d'a
ici pour le moins huit femmes, & autant de c
cubines. Mais apparemment que les Anglois
regardent pas cela comme étant contraire à l'
nêteté ou au Chriſtianiſme, puiſque la pl
des Directeurs ſuivent l'exemple de ce *Mulat*
je croi que deux de leurs Agens en ont préſentem
cinq ou ſix à eux deux.

Dans le plan de *Cabocors* vous découvrirez co
me en perſpective encore un fort des Anglois
le *Mont Danois*, ainſi nommé, parce que les
nois l'ont poſſedé ci-devant. Ils l'eſtiment autan
nous eſtimons *St. Jago*, mais c'eſt ſans raiſon:
il n'y a que quatre ans qu'il reſſembloit mie

une maison de paysan qu'à une forteresse; on avoit bouché les trous des murailles avec de l'argille,& la maison qu'on y void, étoit couverte de roseaux comme celles des Negres; & si je n'avois pas sçû combien les Anglois, du moins quelques-uns, sont negligens, je me serois étonné de ce qu'ils abandonnoient une place de si grande importance; car il faut sçavoir que si les ennemis étoient maîtres de cette montagne, & y avoient seulement six pieces de canon, ils seroient maîtres par consequent de *Cabocors*, & le ruineroient entierement par leur canon en peu de temps; & cependant il a demeuré délabré pendant toute la guerre, & en un si pitoyable état, qu'on l'auroit facilement pû surprendre avec douze hommes; ce qui nous a souvent étonné & fait dire, que les Anglois ne pensoient uniquement qu'à s'enrichir aux dépens de leurs maîtres.

Mais enfin je croi qu'il y a eu un serviteur de la Compagnie Angloise bien intentionné, qui a fait sçavoir a Messieurs les Directeurs le mauvais état de ce fort; car en 1699. il vint un ordre exprès de le mettre en état de défense. Ils ont aussi commencé dès ce temps-là, & ont demoli jusques aux fondemens ce qu'il y avoit, pour le rebâtir de nouveau. Messieurs les Agens m'ont fait l'honneur de m'en communiquer le dessein, par où & par ce qu'il y a deja de fait, je vois qu'il sera petit à la verite, mais si fort, qu'il surpassera tous ceux de cette Côte: car la maniere dont ils le construisent, jointe à la force naturelle de cette montagne, (laquelle ils creusent encore tellement, qu'il n'y a plus qu'un chemin pour y monter) en fera une place si forte, que si elle est bien pourvûë de garnison & de munitions, elle ne pourra être prise qu'avec beaucoup de peine & de dépense; sur-tout parce que les ennemis, soit à cause de

 l'air

l'air auquel ils ne sont pas accoûtumez, [...]
crainte pour les naturels du Pays, auront de [...]
ne à en entreprendre le siege & seront obli[...]
tâcher à s'en rendre maîtres par surprise; ain[...]
dire que les Anglois, quand ils l'auront achevé, [...]
ront s'y tenir fort en sûreté: mais cet ouvra[...]
si lentement, que Dieu sçait quand il sera fin[...]
faut leur en laisser le soin, & commencer p[...]
tement à décrire le Pays de *Saboë*, qui comm[...]
un peu au-dessous de ce fort, & finit à une [...]
lieuë au-dessous de *Mourée*, de sorte qu'il n[...]
tend pas plus de deux lieuës le long de la mer, [...]
environ une autre fois aussi large. Il y a une [...]
demi-lieuë depuis le *Mont Danois* jusques au v[...]
de *Cong*, lequel village est partagé en deux, [...]
chacun est bâti sur un côteau. Nous y avo[...]
ci-devant une fort belle maison de pierre, [...]
quelle étoit nôtre pavillon, & on en peut voir [...]
re aujourdhui les restes, ainsi nous supposon[...]
la place nous appartient; mais nous n'aurion[...]
cun avantage à y rebâtir, sinon que d'empêcher [...]
Européens étrangers d'y venir; car si cela arri[...]
ils nous incommoderoient fort dans le nego[...]
nous faisons à *Mourée*.

Le Pays de *Saboë* est pour le moins aussi pu[...]
que celui de *Commany*, & les habitans en sont [...]
scelerats, & nous pouvons bien dire que c'e[...]
faute de leur Roi aussi-bien que des Anglois, [...]
desseins contre ceux de *Commany* n'ont pas [...]
réüssi: car cet imposteur, faisant semblant d[...]
mediateur, nous a souvent amusez & trompez, [...]
quoique nous nous en apperçûssions bien, nous [...]
sions pourtant lui en rien dire, de crainte d'a[...]
en lui un ennemi déclaré au-lieu d'un ami tro[...]
peur; ainsi nous avons été obligez de ne pas f[...]
semblant de voir ses friponneries, & de lui [...]
même de temps en temps des presens.

N° 6

Le Fort de Nassau à Moure de l'un

N° 7

& de l'autre côté

semblant de voir ses friponneries, & de lui
même de temps en temps des présens.

Ce Royaume de *Saboë* est aussi très-fertile en grains, Jammes, Pattattes, & autres fruits; on void tous les jours des centaines de canots, qui chargent de ces denrées & de l'huile de palme, & qui vont du village de *Mourée* à *Axim* & à *Acra* pour les y debiter.

Nôtre fort *Nassau*, que nous avons bâti nous-mêmes, est aupres de ce village de *Mourée*, à une demi-lieuë au-dessous de *Cong*; ç'a été nôtre capitale, lorsqu'*Elmina* appartenoit encore aux Portugais; & certes il est si bien bâti, que, si nous n'avions pas *Elmina*, nous pourrions avec honneur le nommer encore nôtre capitale. Il est bâti presque en quarré, mais un peu plus large devant que derriere; il a autant de batteries qu'*Elmina*, & dix-huit pieces de canon; il n'y a point de fort sur toute la Côte dont les murailles soient si hautes, à l'exception de celles d'*Elmina*; & la courtine, qui joint les deux batteries qui sont du côté de la mer, est si large & si bien disposée, qu'on en pourroit facilement faire une batterie semblable à celle que les Anglois ont à *Cabocors*. Il y a aussi plusieurs bonnes maisons, mais ce qui y donne le plus d'ornement, & qui en fait la plus grande commodité, sont quatre bâtimens en forme de tour quarrée, dont il y en a un à chaque coin du fort, ayant châcun trois étages. En un mot, ce fort égale les autres en beauté, comme vous le pourrez voir dans le plan que je vous en envoye sous les *numero* 6. & 7. Il y a eu ci-devant une garnison de soixante-dix ou quatre-vingts hommes; mais le nombre en est présentement fort diminué, quoiqu'assés grand encore pour repousser les Negres, en cas qu'ils voulussent entreprendre quelque chose.

Le village de *Mourée*, qui en depend, n'est pas si grand qu'*Elmina*, mais plus peuplé; ce sont presque tous des Pêcheurs qui y demeurent, & qui des-

le matin avant jour sortent avec trois ou qu
cens canots pour aller pêcher, & lorsqu'ils rev
nent, ils sont obligez de donner cinq poissons
pour péage au Marchand qui y commande; n
recevons le même péage encore en trois autres
droits, sçavoir à *Axim*, à *Chama*, & à *Elm*
parce que nous avons conquis ces places par les
mes, quoique je ne sois pas assûré si nous av
aussi conquis *Mourée*. Nous sommes les seuls
Européens qui jouissent de ce privilege, & il n'y
point qui ayent un pouvoir aussi absolu sur ceux
dépendent d'eux, que nous; mais c'est leur pr
faute pour la plûpart, & même ils sont la c
que nous avons perdu beaucoup de nôtre cr
Avant que de laisser le Pays de *Saboë*, il faut
dire que de tous les Peuples de cette Côte
celui que nôtre Compagnie a connu le mieu
le plus long-temps, puisque Messieurs les Direc
ont vû ci-devant deux de leurs Ambassa
à Amsterdam, mais il y a si long-temps,
je n'ai pas la moindre connoissance de leurs n
ciations; le Roi d'à présent n'en sçait rien
plus, ni pour quelle raison on les avoit en
en Hollande.

J'avois crû finir cette Lettre par la descri
du Pays de *Saboë*, mais ayant assès de temps
faire la description du Pays de *Fantin*, je la
drai encore ici. Il confine à *Saboé* du côté de
cident, & en est separé par le *Mont de fer* à un
mi-lieuë au-dessous de *Mourée*. Cette monta
environ un quart d'heure de long, & parm
sieurs beaux & grands arbres, dont le somm
couvert, il y a une très-agréable promenade, d
arbres en sont si bien entrelassez, qu'il y fait n
que obscur en plein midi. Depuis le pied de
te montagne le Pays de *Fantin* s'étend enco
ou dix lieuës le long de la mer & a quelques





eront bien garde
e *Fantin* ne soient divisez entre eux ; car assuré-
ment ils s'en repentiroient ; outre que c'est un pays
extrêmement peuplé, ils sont aussi fort riches en
or,

le long de la mer & à quelques

le large. Les Anglois ont un fort & trois loges dans ce Pays, & nous y avons aussi un fort: le premier, que l'on trouve en descendant & qui a le pavillon Anglois, est auprès d'un petit village nommé *ngenisian*; toute la garnison de ce fort consiste dans un seul Anglois, qui y est pour conserver s'il peut l'honneur du pavillon.

A une demi-lieuë plus bas, les Anglois ont un petit fort très-proprement bâti proche du village d'*Annamabo.* Je ne m'arrêterai pas à vous le décrire, je vous renvoye au plan sous les *numero* 8. & 9. Vous découvrirez en perspective quelques vaisseaux à la rade, parce qu'il y a toûjours grand nombre de vaisseaux Anglois; sans quoi on feroit un negoce fort considerable en or & en esclaves tant ici qu'à *Cormantin*; mais ces Messieurs emportent presque tout, & s'ils laissent quelque chose, les vaisseaux non-privilegiez Zelandois viennent le chercher.

Les Negres de *Fantin* tourmentent horriblement les Anglois, & les renferment quelquefois dans leur propre fort, sans qu'ils ayent la liberté d'en sortir; & s'il arrive que le Directeur ne leur plaise pas, ils le renvoyent d'une maniere outrageante à *Cabocors* dans un canot; les Anglois n'osent ni ne peuvent s'opposer à cela par la force, mais sont au contraire obligez de les appaiser encore par des presens. Ce village d'*Annamabo* peut passer pour le plus puissant de toute la Côte, ayant autant de gens de guerre que les Royaumes de *Saboê* & de *Commany*, & encore ne fait-il que la cinquieme partie de *Fantin*, d'où vous pouvez juger de leurs forces; de sorte que les Pays circonvoisins se donneront bien garde de les offenser, à moins que ceux de *Fantin* ne soient divisez entre eux; car assûrément ils s'en repentiroient; outre que c'est un Pays extrêmement peuplé, ils sont aussi fort riches en

or,

or, en esclaves, & en tout ce qui est necessaire
la vie, particulierement en grains, & ils ve
tout cela aux vaisseaux Anglois. Ces riche
enorgueuillissent si fort & les rendent si
qu'un Européen, qui auroit affaire à eux,
presque obligé de se tenir devant eux le chap
la main.

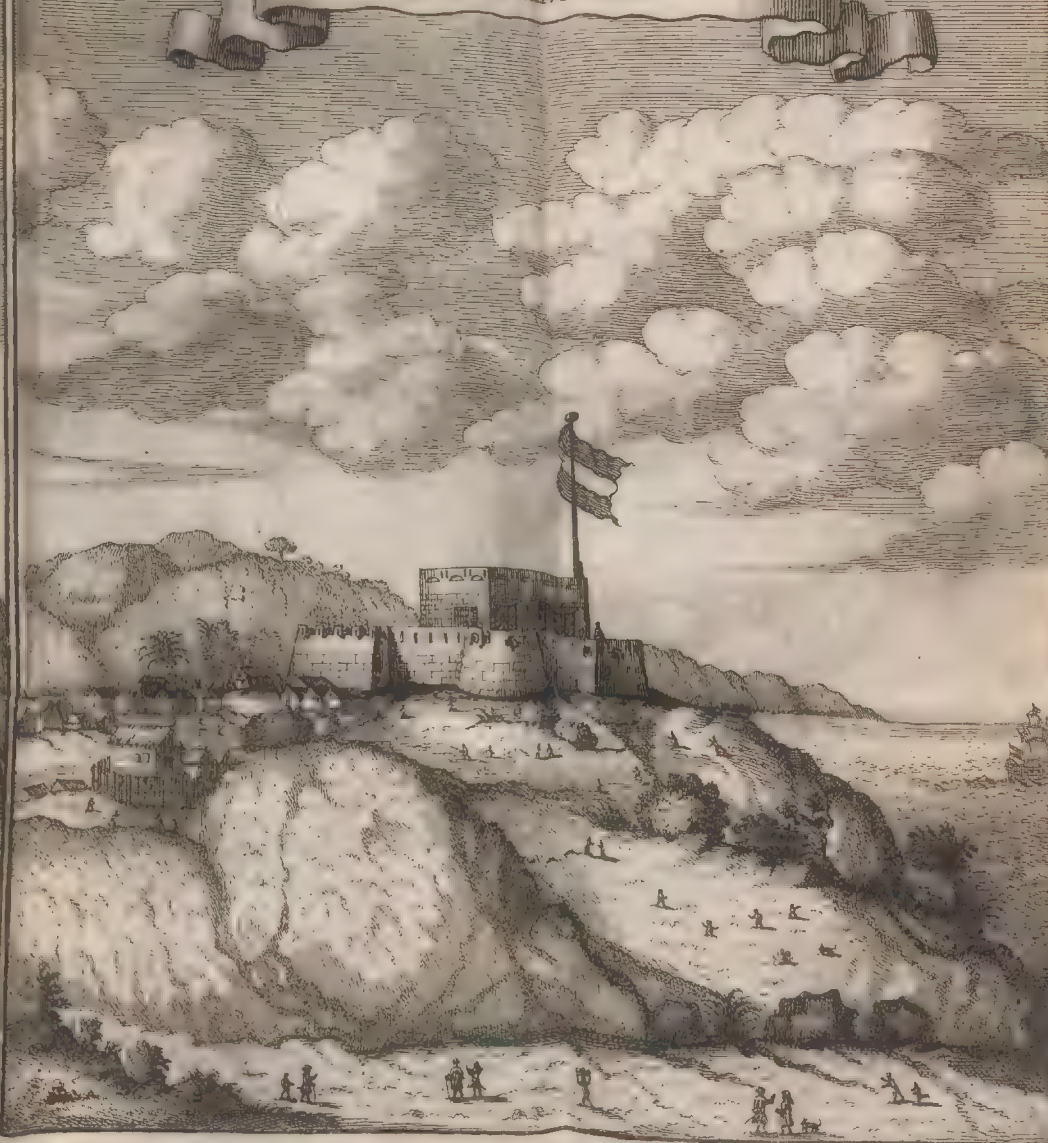
Ce Pays n'est pas gouverné par un Roi,
par un Chef, qu'ils appellent *Braffo*, &
pourroit expliquer selon le stile Européen pa
verneur, ou *Stadbouder*; quoique le mot
même signifie *Conducteur*, ou celui qui con
premier pour encourager les autres. Il est le
mier, & a le plus d'autorité de tout le Pays.
pendant son autorité est fort limitée par des
lards, qui sont comme les Conseillers du Pay
(s'il m'est permis de le dire) qu'on pourroit
parer au Parlement d'Angleterre; quoiqu
soient que de la bouë, auprès d'un Corps si
stre. Ces vieillards, dis-je, reglent les af
comme il leur plait, sans se mettre en pei
Braffo. Et outre ces vieillards, qui ont de
pied dans la fosse, chaque partie du Pays de
tin a aussi un Chef, qui a beaucoup de credit
qui quelquefois ne cede gueres au *Braffo*; ai
a incontestablement le nom d'être le Chef, m
ne l'est pas en effet.

Ceux qui demeurent plus avant dans le
s'occupent, outre le negoce qu'ils font, à l
culture & à faire du vin de palme, dont il
a une certaine sorte qu'on appelle *Quaker*,
mot est fort expressif en nôtre langue Holla
se; car cette boisson a la vertu de faire avoir
pensées f t extravagantes, telles qu'en on
Quakers, (sorte d'Anabaptistes ou de Fanati
lorsqu'on en boit un peu trop. Ce vin est
fois plus cher que l'autre, & cependant le n

en tout vingt pieces de canon ; vous en pouvez

voir.





Quakers, (ſorte d'Anabaptiſtes ou de Fanatiques lorſqu'on en boit un peu trop. Ce vin eſt deux fois plus cher que l'autre, & cependant le nombre

de ceux qui l'achetent est si grand, qu'il ne trouve jamais assés.

Les Negres de *Fantin*, qui demeurent sur le ige de la mer, font un grand negoce avec tou- orte de vaisseaux non-privilegiez, & cela ou- tement & à la vûë des deux nations Angloise Hollandoise, sans que l'une ni l'autre ose s'y oser; car il leur en prendroit mal, si elles loient se mettre en état de l'empêcher, parce nous n'avons pas la moindre autorité sur x de *Fantin*. Le Pays est si rempli de Pêcheurs, je croi qu'on y en trouveroit bien quatre ille.

A une petite demi-lieuë de là, on trouve le vil- e d'*Adja*, où nous avons eu ci-devant une for- esse aussi-bien qu'à *Annamabo*; mais nous l'a- ns perduë par trahison, & nous avons été con- ints de la laisser aux Anglois; car y ayans con- intement avec nous une garnison, ils en userent ne maniere fort cruelle envers nos gens. Ils y ont entement planté leur pavillon, quoique ce ne soit e sur la maison d'un Negre, ils y ont pourtant is un Marchand, afin d'acheter de ceux de *Fan-* du Milhio pour les vaisseaux, dans lesquels ils nportent les esclaves de leur Compagnie; mais Marchand, trouvant mieux son compte à ven- e le Milhio aux vaisseaux non-privilegiez, fait bien qu'il n'en reste gueres pour leurs propres iseaux.

Il y a un peu plus bas le village du *petit Cor- antin*, qui est très-bien ainsi nommé; nous y ons une forteresse, qui porte le nom d'*Amster- m*. Elle a été ci-devant la capitale des Anglois; ais l'Admiral *de Ruiter* les en chassa en 1665. e fort est raisonnablement grand, ayant trois etites batteries & une grande, sur lesquelles il y en tout vingt pieces de canon; vous en pouvez

voir.

voir le plan ſous les *numero* 10. & 11. avons ici pour Commandant en chef un Ma auſſi-bien qu'à *Mourée*, avec une garniſon nable, & qui a été ci-devant auſſi forte qu'à *rée*. On pourroit rendre ce fort conſiderable peu de dépenſe; mais il vaut mieux le comme il eſt, le negoce n'étant pas aſſès pour compenſer ces frais. Le village eſt ſi & ſi pauvre, qu'il ne merite pas qu'on en mention. Mais le village nommé *le grand mantin*, qui n'eſt qu'à une portée de can deſſous de nôtre fort, & bâti ſur une haute tagne, eſt fort grand & fort peuplé. Les tans ſont tous des Pêcheurs, excepté les chands; on y en void quelquefois ſept ou huit & même juſques à mille. Le Pays de *Fant* tend encore d'ici environ ſept ou huit lie long du rivage, & eſt rempli par-tout de villages, qui donnent une vûë fort agré quand on le côtoye en canot.

Les Anglois ont planté leur pavillon il y a ans à l'extrêmité du Pays de *Fantin*, & ont mencé à y bâtir un fort; mais ſoit qu'ils trouvent pas ce qu'ils avoient eſperé, ſoit qu puiſſent pas s'accorder avec les Negres, ils droient en être partis; le Chef de ces Negres a empêchez juſqu'ici, le temps nous apprendra ment ſe terminera cette affaire.

Vous avez vû par ce que je viens de vous Monſieur, quelles ſont les places que les A & nous avons dans le Pays de *Fantin*. Nôtr dit & le leur y eſt égal, c'eſt-à-dire, que nous avons point du tout; & lorſqu'il prend fan à ces ſcelerats, ils ferment tous les paſſages ſorte qu'il ne peut venir aucun Marchand du de la terre pour negocier avec nous, & ne ſe tentans pas de cela, ils nous coupent toute

e vivres ; ce qui continuë jusques à ce que nous s ayions contentez. Nous sommes souvent en lispute avec eux ; outre une bonne somme d'ar-ent comptant, que nous leur avons payé ci-devant our le secours qu'ils nous ont donné, soit pour rendre le fort d'*Amsterdam*, soit pour autre cho-, nous leur avons encore accordé pour le moins ois cens florins pour tous les vaisseaux de nôtre ompagnie qui apporteront ici des marchandises, cepté les vaisseaux chargez d'esclaves, dont nous e donnions rien : mais présentement ils sont si raisonnables, qu'ils ne veulent plus accorder cet-immunité & prétendent que nous leur donnions uelque chose de tous les vaisseaux indifferem-ent ; & quoique nous représentions avec toute rte d'honnêteté que cela est contraire à l'accord ue nous avons fait ensemble, tout cela ne nous rt de rien, & il faut le plus souvent les satis-ire là-dessus, si nous voulons vivre en paix avec ux. Ils tirent aussi de bonnes sommes des An-ois, & en un mot ils ont aussi peu d'égard pour s uns que pour les autres. Je croi que cela suffi- pour le présent ; tout ce que vous avez à atten-e ici de moi, ce sont des assûrances de service des temoignages de mon affection & de mon ouvenir, étant vôtre &c.

Fin de la quatrieme Lettre.

CINQUIEME LETTRE.

Qui contient premierement la description du Pays d'Acron & du Fort que nous y avons ; ensuite celle du Pays d'Agonna & du Fort Anglois qui y est ; & en-fin

fin celle du grand Royaume d'Aq- boë, & des Forts Hollandois, Angl & Danois qui y sont : à quoi l'on joint certaines choses remarquables sont arrivées dans ces Pays, ou qui dignes de consideration.

MONSIEUR.

J'ai fini ma derniere Lettre datée du 27. · par la description du Pays de *Fantin.* Il reste encore à parler de trois Royaumes qui sur cette Côte, sçavoir *Acron*, *Agonna*, & *Aq- boë*. Le premier confine au Pays de *Fantin.* milieu de ce Royaume, auprès du village d'A il y a un petit fort, ou plûtôt une maison fiée de deux batteries, que nous commençâm bâtir en l'an 1697. Vous verrez dans le sous les *numero* 12. & 13. quel beau bâtim c'est. Nous lui avons donné le nom de *Fort Patience*, parce que nous avons exercé nôtre tience à le bâtir, à cause des oppositions c nuelles des Negres ; & le Commandant que y avons présentement reçoit tant de morti. cat soit par le negoce, soit par le mauvais nature Negres, qu'il perd la patience au milieu de la tience. Jamais je n'ai été plus trompé que pa habitans de ce Pays ; d'abord j'en fus si sati que par l'avis de mon Conseil j'avançai extrê ment la construction de ce fort ; mais je m suis bien-tôt repenti. Il y a sur les deux ba ries huit pieces de canon, mais son plus grand nement & sa plus grande force consiste d une pointe considerable, qui est devant ce b- ment.

Le village qui est au-dessous de nôtre fort, l'

..., des perdrix, des faisans, & des bêtes fau-
...ves. Il y a trois ou quatre mois, que j'eus le
...isir avec quelques-uns de mes amis de prendre
...n levraut d'une plaisante maniere ; nous avons

der,





petit, & n'a jusques ici d'autres habitans que des Pêcheurs ; mais comme cet endroit est fort propre pour le negoce, si ceux d'*Acron* vouloient être raisonnables, il pourroit bien arriver que ce village se peupleroit en peu d'années. *Acron* est un Royaume, comme je viens de le dire, mais le Roi se laisse gouverner par les Grands, & particulierement par un qui est son cousin & General des troupes du Pays. C'est un fort vilain personnage, rempli de perfidies & de sceleratesses, & qui est l'unique cause de tous les affronts que nous avons reçû ici. J'ai souvent parlé à lui, & quoique je ne lui aye pas remarqué beaucoup d'esprit, tout roule pourtant sur lui. Les autres Grands sont de bons personnages, & ce n'est pas assûrément leur faute si on fait la guerre. Le Roi est âgé d'environ soixante & dix ans, d'un parfaitement bon naturel & fort honnête ; je me suis souvent diverti avec lui. Il passe pour être le Roi le plus riche en argent comptant, excepté celui d'*Aquamboe*, & cependant je l'ai vû la plûpart du temps avec un habit qui ne valoit pas un demi-écu.

Les habitans d'*Acron* ne font jamais la guerre, ou du moins fort rarement ; car comme ils ont choisi ceux de *Fantin* pour leurs protecteurs, il n'y a personne qui ose leur faire la moindre insulte ; ce qui leur donne moyen de cultiver leur Pays dans une profonde paix. Ils ne negligent pas non plus une si belle occasion ; car tous les ans ils font une riche recolte en envoyant leurs denrées dans les endroits les plus proches. On trouve ici abondance de bon gibier, comme des cerfs, des lievres, des perdrix, des faisans, & des bêtes fauves. Il y a trois ou quatre mois, que j'eus le plaisir avec quelques-uns de mes amis de prendre un levraut d'une plaisante maniere ; nous avons

der,

deriere nôtre fort, qui eſt bâti ſur une mo
gne, une vallée, qui a une lieuë d'étenduë;
dans laquelle il y a quantité de taillis; no
rencontrâmes entre chien & loup un levraut,
ayant été pourſuivi par un petit chien que
vois, s'alla cacher dans des broſſailles, & que
ſoin que nous priſſions de le chercher, nous n
pûmes jamais trouver, de ſorte que nous mi
le feu aux broſſailles, & ce qu'il y a d'admira
nous le trouvâmes ſous les cendres ſans êtr
moins du monde endommagé, & nous l'em
tâmes vivant à *Elmina*. Cela fait voir que
y chaſſoit comme il faut, on y prendroit beau
de lievres, dont nous avons même vû un g
nombre.

Acron eſt diviſé en deux, ſans quoi il ſeroit
ſés puiſſant; celui dont nous avons parlé, s'app
le petit Acron; & *le grand Acron* eſt plus av
dans les terres; il n'eſt pas gouverné par un
mais par pluſieurs des principaux du Pays.
deux Pays, quoique ſeparez l'un de l'autre
n'ayans rien de commun enſemble, vivent p
tant en bonne intelligence & dans une etr
amitié.

Un peu au-deſſous de nôtre fort il y a une p
riviere ſalée, qui a ſon cours du côté de la
& a à-peu-près une lieuë d'étenduë; elle eſt
abondante en poiſſon, & on y trouve auſſi q
tité d'oiſeaux; elle eſt de plus aſſès agréable
qu'on l'aille voir par divertiſſement.

A une lieuë plus avant, du côté de l'Orient,
trouve dans le Pays d'*Agonna* une montagne
haute, qu'on appelle *la montagne du Diable*.
a apparence que les gens de marine lui ont do
ce nom, parce que quand on a le vent contraire
montant le long de la Côte, on la void plu
jours de ſuite, tant elle eſt haute. On dit qu

t fort abondante en or, & que quand la pluye cessé, les Negres d'*Agonna* y vont tous les ans, y ramassent une grande quantité d'or, parce ie l'impetuosité de la pluye fait descendre de la ontagne en bas l'or avec la terre. Il est mort ette année à *Cabocors* un nommé Monsieur *Baggs*, ue les Anglois y avoient envoyé pour Agent ou our General, avec un pouvoir beaucoup moins nité qu'aucun de ses prédecesseurs n'a eu, & ême plus étendu que n'avoit le gouvernement e trois, qui a duré si long-temps. Si on en oid les Anglois, Messieurs les Directeurs lui voient donné une si grande autorité, parce qu'il eur avoit promis de tirer de cette montagne des ineraux & de l'or, & de l'envoyer en Angleter-e, & il avoit apporte pour cela toutes sortes d'in-trumens. Mais je suis assûré que s'il avoit voulu xecuter son dessein, ceux d'*Agonna* auroient trai-e ses ouvriers, comme ceux de *Commany* ont raité les nôtres, & je croi que ses successeurs nt fait fort sagement de ne le pas entrepren-dre.

Le Pays d'*Agonna* commence environ à cette montagne. Il est gouverné présentement par une femme, & il l'a deja été quelque temps, & cela avec autant de courage & de conduite qu'un hom-me le pourroit faire. Je ne sçache pas qu'il y ait aucun autre Pays des Negres, où les femmes suc-cedent au Royaume aussi-bien que les hommes, que celui-ci. Cette Regente a bien l'esprit de ne vouloir pas se marier, afin de ne pas ceder, ou du moins de ne pas partager son autorité. Cepen-dant pour n'être pas privée des fruits de l'amour, elle a un jeune esclave bien fait, avec qui elle se divertit, & à qui il est défendu sur peine de la vie de toucher aucune autre femme; & lorsque cet esclave ne lui agrée plus, elle le change pour un autre,

autre. On dit même qu'elle a assès d'honn[ê]
pour n'en avoir qu'un à la fois ; ce que l'on p[...]
considerer comme l'effet d'une grande mod[é]
tion, & comme une espece de miracle ; car je
sçai si on en trouveroit bien une semblable dan[s]
monde, pouvant sans s'exposer à la medisance
corder ses faveurs à autant de personnes qu'
voudroit.

Environ au milieu du Pays d'*Agonna* on renc[on]tre un petit fort, que les Anglois y ont bâti [en] 1694. Vous pouvez voir dans le plan sous les [nu]*mero* 14. & 15. de quelle maniere il est constr[uit]. Il a au haut une platte-forme pour couverture, [&] quatre batteries, qui sont si basses, qu'on pour[roit] facilement sauter par-dessus ; le canon qui [y est] n'est pas plus pesant à proportion, y ayant [plu]sieurs pieces qui ne tirent qu'une demi-livr[e de] bale. En un mot, il est comme les forts que n[ous] avons auprès de *Boutry*, de *Zacondé*, de *Ch[ama]* & d'*Apam*, ou semblable à celui que les An[glois] ont à *Dikjeschoof*, c'est-à-dire, un fort que [l'on] donneroit sur le marche d'un autre. Le vi[llage] qui est au-dessous de ce fort, nommé par q[uel]ques-uns *Wimba*, & par d'autres *Simpa*, est d[e] grandeur ordinaire & habité par des Pêcheurs [pour] la plûpart ; il est dans une situation fort agréa[ble] étant environné d'arbres ; le negoce y est pr[ésen]tement fort peu de chose aussi-bien qu'à *Ap[am]* mais en cas que les guerres civiles viennent [à] finir, je croi que ces deux endroits ne [se]r[oient] pas mal partagez par rapport au commerce.

Le Pays d'*Agonna* surpasse de beaucoup [celui] d'*Acron* en forces, en richesses, & en grand[eur] mais pour ce qui est de la fertilité & de l'a[gré]ment, ils sont a-peu-près égaux ; excepté que [ce]lui-ci a une belle & grande riviere d'eau do[uce] laquelle, selon le rapport des Anglois & des Neg[res]

ent maltraiter les soldats, lesquels, comme je ai dit, sont tous ses parens ou ses esclaves. Il y trois ou quatre ans que ce Royaume étoit gouverné par deux Rois, sçavoir le pere & le fils, & près la mort du pere le Royaume étoit tombé

D en





[illegible] Anglois et [illegible]

est aussi abondante en poisson, en huitres, en oiseaux, & en toute sorte de singes, qu'il y en ait sur toute la Côte : mais comme je ne l'ai jamais vûë, je n'en puis parler que par ouï-dire.

Enfin nous sommes parvenus jusques au dernier Pays de la Côte de Guinée, je veux dire le Pays d'*Aquamboë*; car quoique la plus grande partie de ce Pays soit du côté de la terre-ferme, nous le mettrons pourtant au nombre des Royaumes de la Côte, non seulement parce que nous avons souvent à faire avec lui, mais aussi parce que le Roi d'*Aquamboë* étend sa domination sur les Negres qui demeurent sur la Côte pour le moins à vingt lieuës d'étenduë. Et quoiqu'il y ait parmi eux des Royaumes, je les joindrai pourtant tous à celui d'*Aquamboë*, à cause que ce Roi a plus d'autorité sur eux que sur ses propres sujets, encore qu'il ait dans son Royaume une puissance sans bornes; car on dit qu'il n'y a que deux ordres de personnes à *Aquamboë*, sçavoir le Roi & ses amis, qui font le premier ordre, & ensuite leurs esclaves, qui font le second, de sorte que le Roi n'a à craindre aucune faction, à moins qu'elle ne vienne de sa propre maison.

Les habitans d'*Aquamboë* sont fort orgueilleux, fiers, & insolens, & aiment à faire la guerre; aussi leur puissance est-t-elle formidable à tous les Pays d'alentour, excepté à ceux d'*Akim*. Malheureux sont ceux qui dependent d'eux, etans toujours exposez au pillage du Roi d'*Aquamboë*, sans oser s'y opposer, parce que ce Roi ne manqueroit pas de punir rigoureusement ceux qui oseroient maltraiter ses Soldats, lesquels, comme je l'ai dit, sont tous ses parens ou ses esclaves. Il y a trois ou quatre ans que ce Royaume étoit gouverné par deux Rois, sçavoir le pere & le fils, & après la mort du pere le Royaume étoit tombé

en partage au fils; mais son oncle, frere de
pere, se prévalant de la minorité de son néveu
l'exclut par force du gouvernement avec l'assi-
stance de sa mere, jusques à que celui-ci étant plus
avancé en âge & s'étant fait un parti, se mit en
possession d'une partie du Royaume par les armes
son oncle en conservant l'autre partie, de sorte
qu'ils regnoient avec une égale autorité dans
qu'ils avoient conquis. Cette sorte de gouverne-
ment étoit très-préjudiciable aux habitans, par-
qu'ils perdoient tous les jours du monde dans
attaques qu'ils se donnoient. Cela a duré jusqu'
en 1699. lorsque le vieux Roi laissa par sa mort
gouvernement de tout à son néveu, qui regne
core aujourdhui.

Le vieux Roi, nommé *Abinsam*, étoit un
méchant homme, fort envieux, & ennemi
Européens; car quoiqu'il reçût des Anglois,
Danois, & de nous tous les mois une once
pour la liberté que ses prédecesseurs nous avo-
accordée de bâtir ici, il ne laissoit pas de nous
quieter quelquefois, & avec si peu de raison,
s'il s'imaginoit avoir reçû quelque offense de
des trois nations, elles en souffroient toutes
& il faisoit tout-aussi-tôt fermer tous les pas-
ges, afin qu'il ne pût venir aucun Marchand
fiquer avec nous. Ainsi je ne doute pas que
mort ne soit fort avantageuse pour le commer-
car le Roi présentement regnant, nommé *Aki*-
un Negre beaucoup plus raisonnable & plus
sé que n'étoit son oncle; & outre cela il aime
Européens & sur-tout les Hollandois, dont
donne une preuve il n'y a pas long-temps
fut attaqué d'une maladie mortelle, que les
decins Negres n'ayans pû guerir, il nous con-
sa vie en venant dans nôtre fort avec quelque
te pour se faire traiter; nôtre Chirurgien,

l'épargnoit pas, eut le bonheur de le guerir en partie de son mal, qui étoit si fort inveteré, qu'il étoit impossible de le guerir tout-à-fait, n'étant plus en état d'avoir des enfans, quoiqu'il ait une grande quantité de femmes.

Ce mal lui est venu de ses débauches excessives avec les femmes pendant sa jeunesse, & lorsque ses femmes lui conseilloient de se moderer là-dessus, il recompensoit ce bon conseil en les faisant mourir, de quoi il se repent présentement, parce qu'il void que leurs conseils lui étoient salutaires. Il est dommage qu'il soit dans cet état; je ne pouvois m'empêcher de le plaindre lorsqu'il étoit dans nôtre fort; car c'est un Negre fort bien fait, & qui est à la fleur de son âge.

Il vouloit que pendant la vie du vieux Roi nous commençassions de bâtir un fort à l'extrêmité de la Côte auprès du village de *Ponni*; ce que nous aurions aussi fait; mais lorsque nous fûmes venus à *Acra* avec un vaisseau chargé de ce qui nous étoit necessaire pour cela, nous apprîmes que le Roi *Ado* étoit en campagne contre un autre Roi, & craignans le vieux Roi, qui nous faisoit de terribles menaces en cas que nous commençassions à bâtir, nous abandonnâmes nôtre dessein, & la suite nous a fait voir que nous avions fort sagement fait, puisque les depenses auroient été inutiles; car nous étans contentez d'y avoir une loge avec peu d'hommes, nous avons vû que le commerce n'étoit pas aussi considerable, qu'on vouloit nous le faire croire; ainsi je ne croi pas qu'on y bâtisse jamais de fort, à moins que les affaires ne changent d'une maniere extraordinaire.

J'ai dit ailleurs en passant que les Anglois, les Danois, & nous avions ici châcun un fort, & ils peuvent passer pour trois des meilleurs de toute la Côte. Le premier, que l'on rencontre en ve-

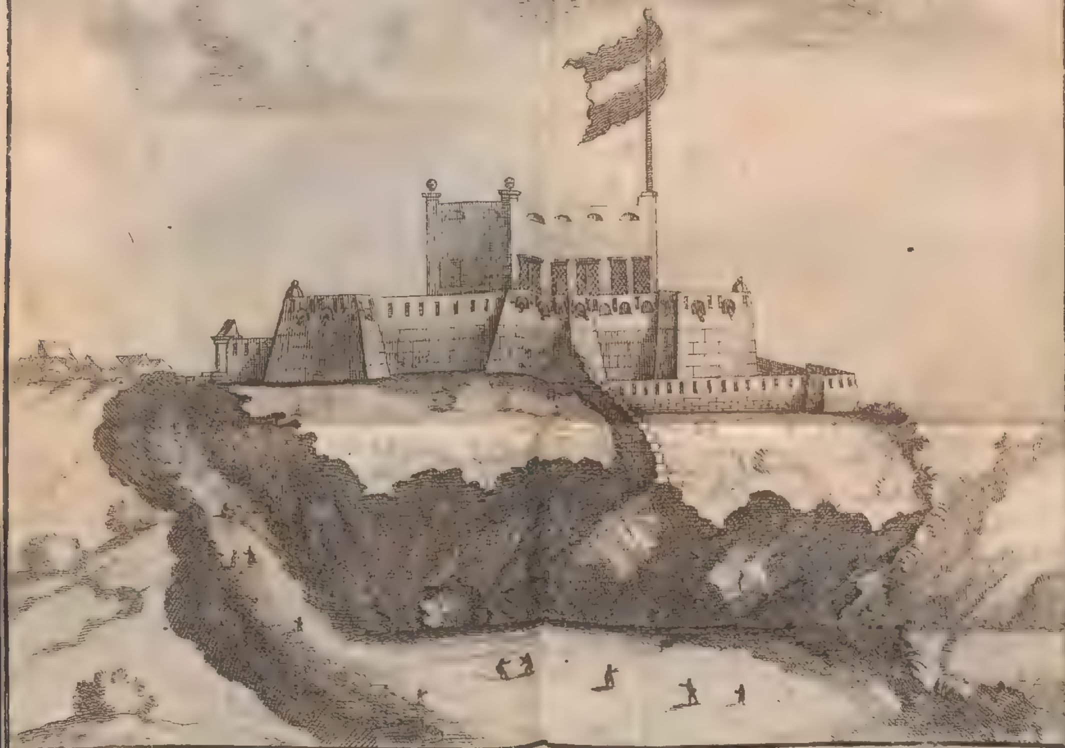
nant du côté de l'Occident, est celui des Angl
il est bâti en quarré & a quatre batteries ; il
environné de murailles hautes & épaisses, sur
du côté de nôtre fort, où la muraille est d'une ép
seur extraordinaire. Il y a vingt-cinq pieces de ca
dans ce fort, mais toutes fort legeres, & que les
glois changeroient volontiers contre douze ber
pieces, s'il y avoit quelqu'un qui le leur of
vous en pouvez voir la situation dans la fig
sous les *numero* 16. & 17. La garnison y est
peu considerable, aussi-bien que dans tous les
tres forts des Anglois, & c'est comme s'il
soit de bâtir des forts, & de les pourvoir de ca
& d'autres munitions de guerre, sans y mettre
garnison. C'est le défaut general des Anglois
il seroit à souhaiter que d'autres ne les suivi
pas en cela; mais je n'en dirai pas davantage
de certaines raisons, ne doutant point que ce
ceci regarde n'y pourvoyent de bonne heure.

A une portée de fauconneau au-dessous du
Anglois on trouve nôtre fort, nommé *Creve*
quoique ce ne soit pas un crevecœur d'en ê
Commandant, à cause du bon negoce qu'il
Il surpasse celui des Anglois en grandeur & en
non, mais pour la force ils sont à-peu-près ég
excepté que nos murailles ne sont pas aussi
ses, & par consequent elles ne pourroient ré
long temps. Nous devons esperer que nous
meurerons bons amis avec les Anglois; car
cela nous pourrions nous saluër un peu rudem
vous en trouverez le plan dans la figure sous
numero 18. & 19.

On rencontre à une portée de canon plus b
le fort Danois, qui porte le nom de *Christian*
bourg, & est le seul que les Danois ayent sur
Côte. Les Negres s'en emparerent en 16
pillerent entierement & le garderent qu
tem

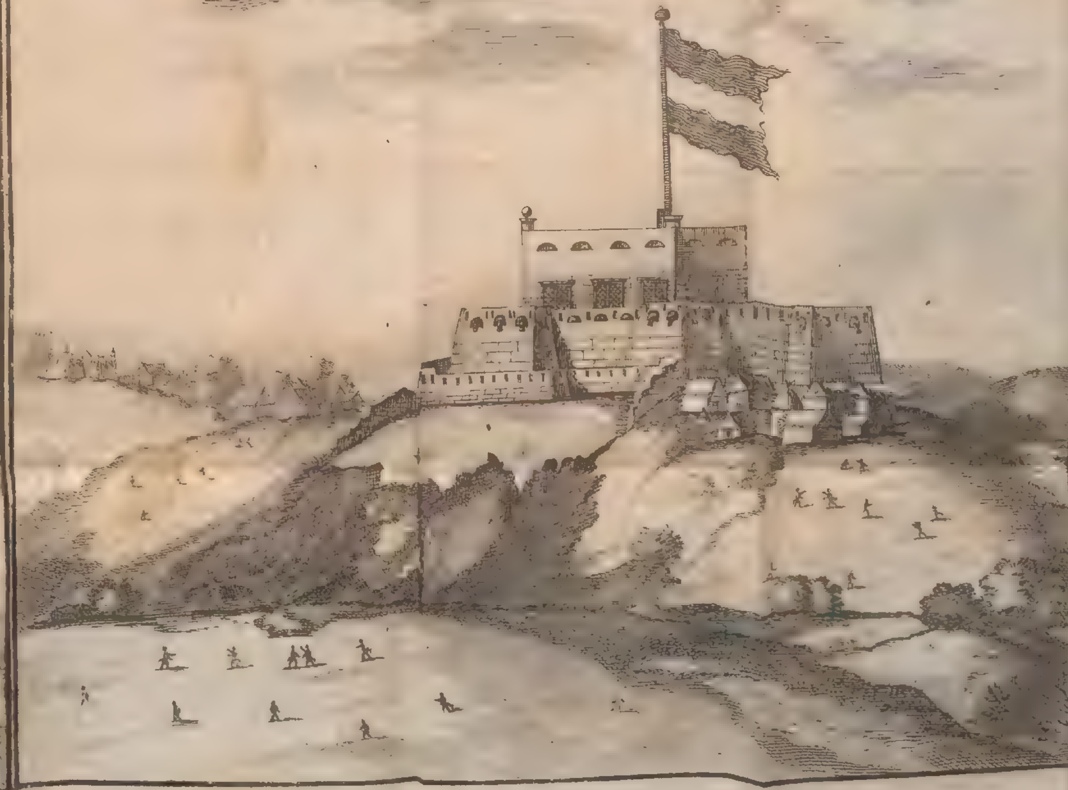
N.° 58.

Le Fort de Crevecœu à Acra de l'un

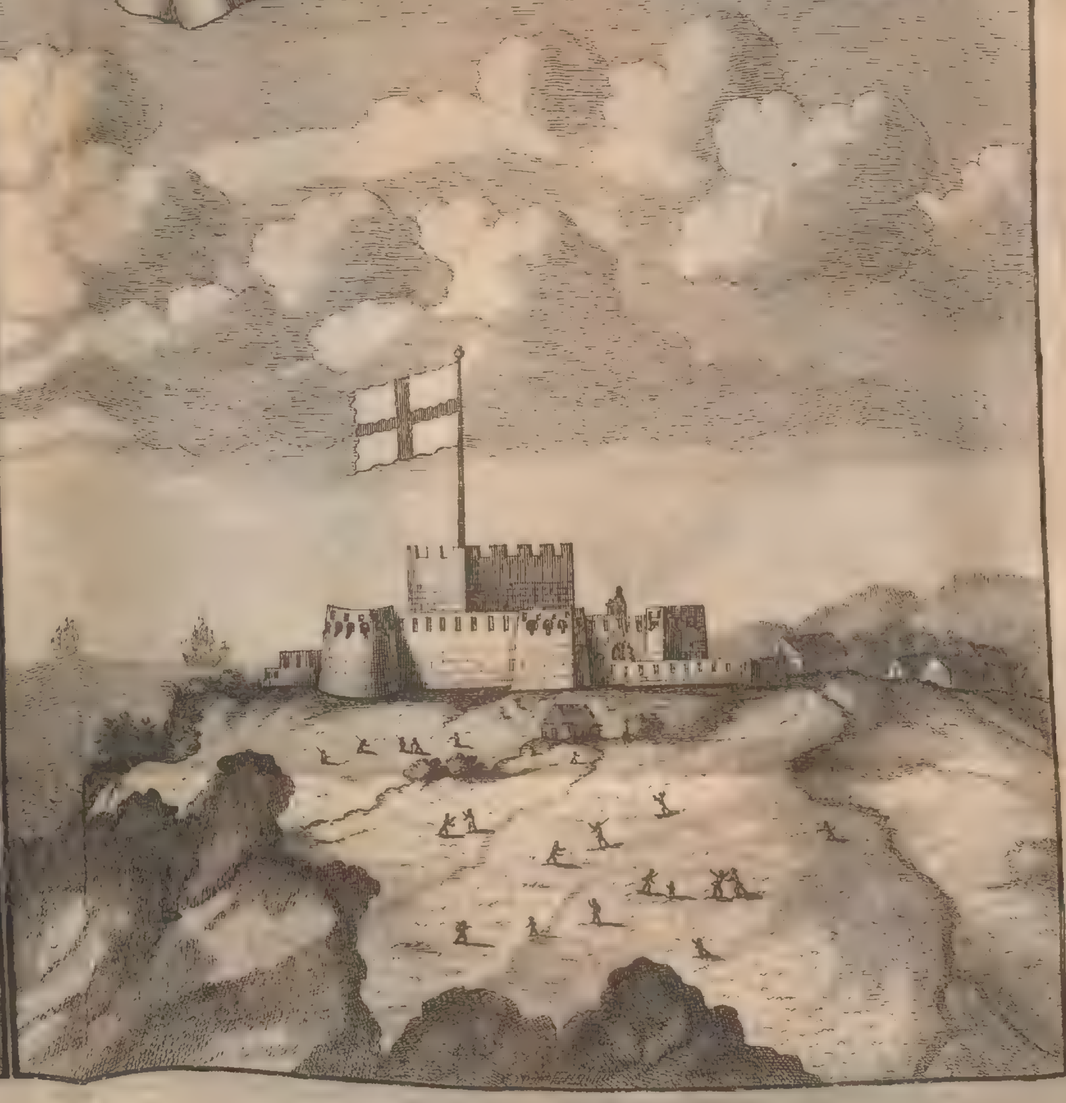


N.° 59.

& de l'autre côté.




N.° 16.
Le Fort des Anglois d'un côté de l'Ile


& de l'autre côte.




N.° 56.
Le Fort des Anglois de

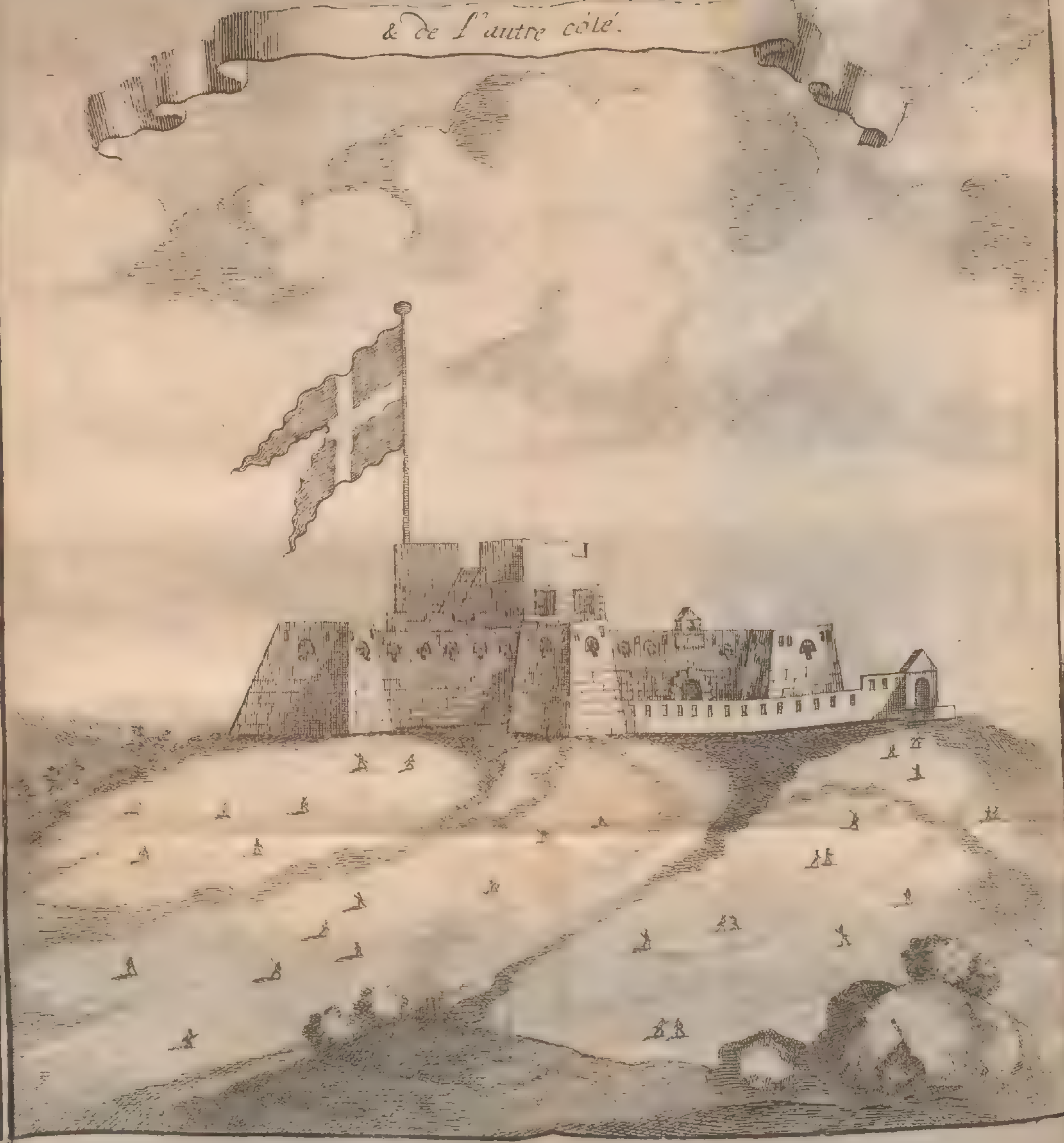
N.° 78.

Le Fort de Crevecœur à Acra, de l'un & de l'autre côté.






N.° 20.
Le Fort de Christiansbourg à Acra de l'un


N.° 21.
& de l'autre côté.


N.° 20.
Le Fort Christianbourg à Acra de l'un


N.° 21
& de l'autre côté.

temps ; ils le surprirent à l'occasion de la mort de quelques-uns de la garnison ; c'étoit un plaisir (le malheur des Danois à part) de voir comment les Negres vivoient dans ce fort ; leur Commandant, nommé *Assammeni*, prit les habits du Gouverneur Danois, se fit rendre les honneurs en cette qualité, & fit bien des choses ridicules dans cette élevation imaginaire. Il ne cessoit de faire tirer le canon, comme si la poudre ne lui eût jamais dû manquer. Il saluoit tous les vaisseaux non-privilegiez tant Anglois que Zelandois, qui venoient ancrer devant le fort, & la plûpart du temps de deux décharges de canon. Il demeura maître du fort jusques à ce qu'il vint deux vaisseaux Danois sur la Côte, & alors par les présens qu'ils firent au Roi d'*Aquamboë*, & sur-tout par nôtre intercession ils rentrerent dans leur fort, & y remirent garnison. Mais ils ont recompensé dans la suite le service, que nous leur avions rendu, d'une noire ingratitude ; de quoi pourtant ils n'ont gueres profité ; car ils avoient ôté tant de monde des deux vaisseaux, dont nous venons de parler, pour mettre dans leur fort, que peu de temps après, n'étans pas en état de se défendre, ils furent pris tous deux par des Corsaires dans le Golfe de Guinée.

Le fort en lui-même vaut autant que celui des Anglois & le nôtre, & les surpasse même en force. Il est à-peu-près quarré, avec quatre batteries, & autant que je m'en souviens il y a dedans vingt pieces de canon. Il a une très-belle apparence, & on diroit que tout le fort n'est qu'une batterie ; car étant plat par enhaut & bâti sur de fort belles voutes, on y peut planter par-tout du canon. Il merite, Monsieur, que vous en consideriez avec attention le plan dans les figures sous les *numero* 20. & 21. & je ne doute point que

vous n'en ſoyez très-ſatisfait. Vous avez préſ
tement les plans des forts de la moitié de
Côte, depuis *Elmina* juſques à *Acra*; s'il ne
vient un Deſſinateur, je vous enverrai auſſi
plans de ceux qui ſont à l'Occident d'*Elmina*,
qui ſont auſſi au nombre de onze.. Je les ai
deſſiner des deux côtez, ſçavoir du côté de
rient, & du côté de l'Occident, du moins à-p
près; car pour vous dire le vrai je n'y ai pas e
ployé la bouſſole ou le compas, j'aime mie
laiſſer cela aux curieux.

Il ſera bien-tôt temps que nous quittions la C
& que nous allions plus avant du côté de la te
ferme; ce que j'ai à vous dire, pour finir la deſ
ption du Pays d'*Aquamboë*, eſt, que quoique les
glois, les Danois, & nous y ayons châcun
fort, nôtre autorité y eſt très-petite; ces f
ne ſervent que pour nous mettre à couvert
inſultes des Negres, & nous nous en repentir
bien-tôt, ſi nous voulions entreprendre de me
par-là les Negres à la raiſon.

Chaque fort a ſon village particulier, & cha
village ſon nom, mais le nom general qu'on
donne eſt *Acra*, qui eſt le nom d'un Royaum
qu'il y a eu ci-devant dans ce Pays, mais q
été entierement détruit par ceux d'*Aquamboë*
le reſte des habitans ont été chaſſez dans un
nommé *le petit Popo*, où ſont encore les reſtes
ce grand Royaume.

Il ſembleroit qu'y ayant ici trois Compag
differentes qui negocient, elles devroient ſe
ner l'une l'autre; mais quoiqu'il y en ait qui
chent de le faire, & qu'elles ſe faſſent mutu
ment tout autant de tort qu'elles peuvent; il y v
neanmoins tant d'or & d'eſclaves, (lorſque les
mins ſont libres pour les Marchands) que cha
Compagnie en particulier y trouve ſon comp
ſ'i

l'une ayant toûjours ce qui manque à l'autre; ce qui fait que toutes les marchandises se debitent.

On reçoit ici quelquefois plus d'or, qu'en aucun autre endroit de la Côte, & il y en viendroit encore davantage, si ceux d'*Aquamboë* & d'*Akim* s'accordoient bien ensemble, mais le plus souvent ils sont en dispute, parce que ceux d'*Akim* voudroient bien être maîtres du Pays d'*Aquamboë*, en donnant à ceux-ci une certaine somme par an, à quoi ceux d'*Aquamboë* ne veulent pas entendre; ce qui pourroit bien leur coûter la ruine de leur Pays, si ceux d'*Akim* étoient bien unis entre eux. Mais le Roi d'*Aquamboë* sçait si bien jetter la division parmi les Grands par ses discours & par ses présens continuels,qu'il demeure tranquille possesseur de son Pays,& negocie comme il lui plait.

J'ai deja parlé de l'étenduë du Royaume d'*Aquamboe*, j'ajoûterai seulement que le Roi & les Grands du Royaume sont extrêmement riches, tant en or qu'en esclaves; je croi même que ce Pays seul a plus de thrésors que tous ceux ensemble dont nous avons parlé jusques ici. Les habitans s'occupent ou au commerce & à l'agriculture, ou à la guerre, à quoi ils ont une forte inclination.

Quoique le Pays soit en lui-même fertile, ils manquent toûjours de vivres avant la fin de l'année, & on leur en apporte d'autres endroits.

Ceux d'*Aquamboë* ne s'occupent ni à la pêche ni à preparer le sel, qu'on trouve pourtant ici dans une plus grande abondance & avec plus de commodité que dans aucun autre endroit; mais ils le laissent faire aux Negres de la Côte, qui sont nez dans le Pays, ou qui s'y sont venus établir d'autres endroits, & qui sont en si grand nombre,

que quantité de très-beaux villages en sont hab- tez. Ces gens-ci ne se contentent pas de la p che & de préparer le sel, mais ils negocient av les vaisseaux étrangers, pour le moins autant q les Negres d'*Axim* & de *Fantin*. Il se fait ici aussi grand trafic d'esclaves, que dans tout le r ste de la Côte, (excepté à *Annamabo*) a ca- que les Pays voisins sont extrêmement peupl & presque toûjours en guerre, & par consequ prennent beaucoup de prisonniers, qu'ils vend presque tous aux Européens.

J'ai parlé de temps en temps de Negres, q s'occupent à la guerre. Mais ne vous imagin pas, Monsieur, que ce soient des gens uniq ment addonnez à la guerre, sans rien faire au chose; nullement; tous les Negres en general Soldats aussi long-temps que la guerre du pourvû qu'ils ayent dequoi acheter des armes, que leur Maître leur en donne; & dès que guerre est finie, châcun retourne à son ouvr de quelque nature qu'il soit. Mais s'il se tro parmi eux des gens turbulens, qui ne puissent vre sans guerre, ils vont au secours d'au peuples, s'ils ne trouvent pas occasion de se la faire dans leur propre Pays, ou bien ils se n tent à voler, & ce sont ceux qu'on pourroit peller Soldats de profession, qui ne vivent que le moyen de la guerre. On trouve pourtant pe Soldats parmi les Pêcheurs; car ceux qui dem rent au bord de la mer, & qui sont sous le protection, n'ont gueres à craindre d'être atta par leurs ennemis; ce qui fait qu'ils ne se munis gueres d'armes pour se défendre.

Jusques ici, Monsieur, j'ai parcouru toute Côte; dans la premiere Lettre, que je me don rai l'honneur de vous écrire, je vous parlerai Pays qui sont du côté de la terre-ferme,

l'on apporte l'or ſur la Côte, du moins de ceux dont nous avons connoiſſance. J'eſpere que ce que je vous ai ecrit juſques ici vous aura donné quelque ſatisfaction; & dans cette perſuaſion je prendrai la liberté de me dire vôtre &c.

Fin de la cinquieme Lettre.

SIXIEME LETTRE.

Qui traite des Pays où l'on trouve & l'on tire l'or; des guerres cruelles & des bouleverſemens qui ſont arrivez à quelques-uns de ces Pays; de la maniere dont les Negres cherchent l'or; de la forme de l'or quand on le tire; comment ſe fait l'or faux, & à quoi on le peut connoître; du Poids de l'or; enfin on fait une remarque ſur la maniere de tirer l'or, qui fait voir que les Européens le pourroient faire avec beaucoup plus d'avantage.

MONSIEUR.

Je vous promis dans ma derniere Lettre de vous parler des Pays d'où nous recevons ici l'or ſur la Côte; je vai executer ma promeſſe, & j'y joindrai en même temps la maniere dont on trouve & tire l'or, quelle eſt ſa forme & ſon poids, comment on fait l'or faux, & comment on le connoit, afin que vous puiſſiez voir en un clin d'œil tout ce qui appartient à cette matiere.

Le premier Pays d'où l'on apporte l'or sur Côte s'appelle *Dinkira* ; il est si avant dans terre-ferme, que ceux qui sont au service de Compagnie ont besoin de cinq jours pour y a d'*Elmina*, & plus de dix, lorsqu'ils partent d xim pour y aller. Ce n'est pas que *Dinkira* soit éloigné de la Côte, mais cela vient de ce que chemins sont extrêmement tortus, & c'est à q les Negres ne veulent ou ne peuvent pas appor de remede. Ce Pays est devenu si puissant & riche depuis quinze ou seize ans par la bravou de ses habitans, que n'étans d'abord qu'une p gnée de gens, & ne possedans qu'un fort pe espace de Pays, ils se sont faits respecter & cra dre des Pays circonvoisins, dont ils étoient terreur, excepté *Asiante* & *Akim*, qui les surp soient encore en force.

Les habitans de *Dinkira* possedoient de gra thrésors d'or, non seulement de celui qu'ils avo dans leur propre Pays, mais aussi du butin q apportoient d'autres endroits, & du profit q faisoient dans le negoce ; car il n'y a aucun Negres qui leur puissent être comparez en fait trafic. Outre cela ils étoient maîtres de tr Pays, où l'on trouvoit de l'or, quoique peu, s voir *Wassa*, *Encasse*, & *Juffer*, qui confinent à l'autre, & dont le dernier confine au Pays *Commany*. Ils fournissoient pour un, deux, trois ans tout le haut de la Côte, depuis *Ax* jusques à *Zacondé*, de l'or qu'ils tiroient de l propre Pays, ou qu'ils alloient chercher en d tres, & cela pendant que la guerre de *Comm* a duré ; mais lorsque nous sommes en paix a ceux de *Commany*, & que les chemins sont lib pour les Marchands, ils ne portent point leur vers le haut de la Côte, parce qu'elle est tr éloignée, & ne vont pas plus loin que *Cha*

Cor

Commany, *Elmina*, & *Cabocors* ; & alors on reçoit peu d'or vers le haut de la Côte : car quoiqu'il y ait entre deux des Pays où l'on trouve des mines d'or, comme *Eguira* & *Adom*, de même qu'*Abocroë* & *Amober*, où il s'en trouve un peu, cela ne suffit pas pour en pourvoir les forts qui sont de ce côté-là. J'allai voir les Brandebourgeois en 1694. qui se plaignoient qu'en de certains temps ils ne recevoient pas deux marcs d'or dans un mois ; c'étoit la même chose dans nos forts, & le negoce n'étoit presque rien dans tous ces endroits.

L'or que ceux de *Dinkira* nous apportent est bon & pur, excepté qu'ils y mêlent trop de *fetiches*, qui sont une espece d'or composé de toute sorte d'or mis en œuvre, & dont quelques-unes ont une plaisante figure. Ils mettent ces *fetiches*, aprés qu'elles sont fonduës, dans des moules de terre noire & extrêmement pesante, & leur donnent la figure qu'il leur plait. Il y a quelquefois dans cette espece d'or le quart & même la moitié d'argent ou de cuivre, ce qui fait qu'il ne vaut pas tant ; cependant ils nous importunent si fort sur toute la Côte, que si nous refusons de le prendre, il y a des Negres assés deraisonnables pour reprendre le bon or qu'ils vouloient vendre sans vouloir nous rien laisser, ce qui nous oblige souvent à passer par dessus. On trouve aussi des *fetiches* d'or pur, mais il les troquent rarement, à cause qu'ils les gardent pour s'en parer ; & s'ils en apportent quelques unes, c'est ou par necessité, ou parce qu'elles sont pleines de cette terre noire, avec quoi ils trompent ceux qui ne sçavent pas leurs ruses, car au-lieu d'or pur il y a souvent la moitié de terre.

Vous pouvez juger par ce que je viens de rapporter, des richesses & de la grande puissance de

ceux de *Dinkira*. Mais il leur est arrivé depuis quelques mois de si grands malheurs, qu'ils sont présentement dans la derniere desolation. Il ne sera pas hors de propos de faire voir comment un Pays si puissant est tombé dant une si grande misere, & d'où est venuë sa ruine entiere; ce que je fairai sur le rapport de quelques Negres à qui je dois ajoûter foi, à cause de ce qui est arrivé dans la suite.

Les habitans de *Dinkira* étoient devenus si orgueilleux par leurs richesses & par leur grande puissance, qu'ils estimoient moins que rien les Negres des autres Pays, & les traitoient comme s'ils avoient été leurs esclaves; ce qui les rendit si odieux, que tous en general attendoient avec impatience leur ruine; cependant personne n'osoit s'opposer à eux, jusques a ce qu'enfin le Roi d'*Asianté*, dont le Pays n'est pas éloigné du leur, ayant été offensé par leur Chef, entreprit d'en prendre vengeance d'une maniere sensible.

L'offense, que le Roi d'*Asianté* avoit reçüë, consistoit proprement en ceci: le Roi ou le Chef de *Dinkira*, qui étoit encore un jeune homme, mais de la valeur duquel on parloit avec admiration sur toute la Côte, envoya un jour quelques-unes de ses femmes au Roi d'*Asianté* pour le saluer de sa part; ce qui plût tant à ce Roi qu'il reçût fort civilement ces femmes & les renvoya avec de beaux presens. Et pour faire voir combien cette ambassade lui avoit été agreable, il envoya semblablement quelque temps après de ses femmes au Chef de *Dinkira* pour lui faire le même honneur & pour l'assûrer de l'estime particuliere qu'il avoit pour sa personne. Ces femmes ne furent pas moins bien reçûës dans le Pays de *Dinkira*, que les autres l'avoient été du Roi d'*Asianté*, & reçûrent encore plus de presens, sur-tout lorsque le Chef de *Dinkira* étoit

devenu amoureux d'une de ces femmes & se laissant emporter par sa passion brutale, en abusa. Après quoi il les renvoya à leur mari dans leur Pays. Le Roi d'*Asianté* ayant appris l'injure atroce qui lui avoit été faite, en fut si irrité, qu'il fit dire au Chef de *Dinkira*, qu'il ne se donneroit point de repos, jusques à ce qu'il eût lavé cet affront dans le sang de celui de qui il l'avoit reçû. Celui-ci étant revenu en lui-même & sçachant bien à qui il avoit à faire, auroit bien souhaité que la chose ne fût pas arrivée; mais comme il n'y avoit plus de remede, il chercha d'appaiser le Roi d'*Asianté* en lui offrant une grande quantité d'or. Ce Roi n'y voulut nullement entendre, & se prépara à une guerre vigoureuse & à entrer dans le Pays de *Dinkira* avec une puissante armée; & comme il n'avoit ni assès de poudre ni assès d'armes, il en fit acheter une grande quantité sur la Côte, & ceux de *Dinkira* furent assés fous pour lui aider en cela, laissans passer librement par leur Pays les gens du Roi d'*Asianté* avec ces munitions de guerre, quoiqu'ils sçûssent bien qu'on s'en serviroit pour leur ruine. Le Chef de ceux de *Dinkira* étoit mort sur ces entrefaites, ce qui fit croire qu'on ne continueroit pas la guerre, & que la paix seroit bien-tôt faite; mais soit que les autres Chefs de *Dinkira* fussent trop fiers pour demander la paix à *Zay* Roi d'*Asianté*, soit que les ennemis de ceux de *Dinkira* excitassent ce Roi contre eux, il persista dans la resolution qu'il avoit prise d'exterminer *Dinkira*; & ayant fait cette année-ci tous les préparatifs necessaires, il s'avança avec une armée formidable. Ceux de *Dinkira* l'attendirent avec beaucoup de fermeté, & le combat s'étant donné, ceux-ci furent entierement defaits, de sorte qu'en deux combats qu'il leur livra ils perdirent plus de cent mille hommes, selon le rapport des Negres. Ceux d'*Akim*, qui étoient venus au

ſecours de *Dinkira*, en perdirent pour leur part en-
viron trente mille, ſans compter qu'avant le com-
bat un grand *Caboceer* d'*Akim* fut mis en piec
avec tout ſon monde. Que vous ſemble, Monſieu
ne ſont-ce pas là d'autres combats que ceux qu
les petits Rois de ces Pays ſe donnent les uns a
autres ? car quand ils joindroient à leurs arme
tous les aveugles & tous les boiteux, ils ne pou
roient pourtant mettre ſur pied de ſi grandes forc
On dit que ceux d'*Aſianté* furent occupez quin
jours à ramaſſer le butin qu'ils avoient fait dans
combat ; (mais je croi qu'on s'eſt trompé de qu
ques jours) le butin de *Zay* ſeul fut eſtimé pluſieu
mille marcs d'or ; c'eſt ainſi que le dit un de n
Blancs, qui a été envoyé en ambaſſade vers Za
& qui a vû ſouvent ce butin. Cet Ambaſſadeur
encore dans le Pays d'*Ante*, & comme il a ordre
faire des memoires exacts de tout ce qui ſe pa
là & qui lui arrive, je ſouhaiterois bien en a
une copie, ne doutant nullement qu'on n'y tro
vât pluſieurs choſes curieuſes. Mais il faut di
rer cela juſques à un autre temps. Voil
qu'eſt devenuë la grandeur de ceux de *Din*
les fuyards d'entre eux ſont preſentement
eſclaves & vendus par ceux qu'ils tenoient c
vant pour leurs eſclaves. Nous ne ſommes
encore bien informez de tout ce qui s'y eſt pa
mais je vous en fairai part dans la ſuite, auſſi
que j'en aurai une relation exacte.

Après le Pays de *Dinkira*, ſuit celui d'*Acan*
qui autrefois, & long-temps avant celui de *D*
kira, étoit en grande reputation pour le comm
ce. Les habitans venoient vendre ici de l'or d'*A*
ſianté & d'*Akim*, de même que de celui qu'ils avoi
dans leur propre Pays. Cet or étoit ſi bon &
pur, que les Negres nomment encore aujourd'
le meilleur or *Acanny Sica*, ou *Or d'Acan*,

ils avoient accoûtumé de venir negocier avec les habitans de *Cabesterra*, (qui est un Pays situé entre *Acanny* & *Saboë*) jusques à *Elmina*, à *Cabocors*, à *Mourée*, à *Annamabo*, à *Cormantin*. & plus bas jusques au village de *Simpa*, qui appartient aux Anglois. Leur or n'étoit pas mêlé de *fetiches*, comme celui de *Dinkira*, & par consequent il valoit beaucoup mieux ; mais il étoit fort difficile de s'accommoder avec eux, & il s'en falloit beaucoup qu'ils ne fussent aussi raisonnables que ceux de *Dinkira*, voulans presque toûjours faire tout à leur gré. Il y a trois ans qu'ils n'ont presque pas eu de negoce ; parce que s'étans brouillez avec ceux de *Dinkira*, (je ne sçai pourquoi) ils en ont été bien battus, en sorte que tous les Grands de leur Pays & un très-grand nombre de ceux du commun ont été tuez ou faits prisonniers ; & ils ont été obligez, pour se racheter de l'esclavage, de donner tout ce qu'ils avoient ; ce qui les a reduits dans la derniere misere. Mais *Dinkira* ayant aussi été ruiné, & ceux-ci s'étans déclarez pour ceux d'*Assiamé*, ils pourroient bien encore se remettre & reprendre une partie de leur ancien lustre.

Nous joindrons le Pays d'*Akim* à *Acanny* ; il n'y a point de Pays, que nous connoissions, d'où il sorte tant d'or que de celui-ci, & c'est le meilleur or que l'on transporte de cette Côte ; on le peut facilement connoître à sa couleur obscure ; *Acra* en tire présentement la plus grande partie. & c'est là aussi où l'on trouve le meilleur or sans mêlange de *fetiches*. J'avois souvent oui dire qu'*Akim* étoit d'une très-grande étenduë, c'est pourquoi je priai un jour quelques-uns des habitans de me dire, combien il faudroit de journées pour aller d'un bout de leur Pays à l'autre ; à quoi ils me répondirent qu'il étoit d'une si vaste étenduë, que la plûpart des *Akimois* mêmes ne sçavoient pas jus-

jusques où il s'étendoit du côté de la Côte
Barbarie. Ce Pays, autant que nous en avons
connoissance, a été ci-devant gouverné en Roy
me; mais le successeur du derni r Roi étant
core jeune & d'un très-méchant naturel n'a
mais pû se rendre maître de tout le Pays,
été obligé de se contenter d'une partie : car
Grands du Pays craignans qu'il ne regnât en
ran, ont pris le gouvernement en main, pour
nir ce jeune homme un peu en bride, de sor
qu'on le peut presentement considerer comme
Republique; ce qui est fort avantageux à Ac
& à *Aquamboë* : car si ce Pays n'etoit gouve
que par un seul, ils ne pourroient y exciter
divisions, comme ils font présentement, pour
mettre plus en sûreté par-là, & ainsi ils seroie
perdus en peu de temps.

Nous avons toûjours crû que ces trois derni
Pays, dont nous venons de parler, etoient
plus abondans en or; mais il est certain qu'il
a encore d'autres, & c'est dequoi *Asiante* n
fournit une preuve convaincante; car il n'y a
peu d'annees qu'il a été découvert., & cepen
nous trouvons qu'il y a plus d'or que dans
kira. Je dis la même chose d'un autre
nommé *Ananse*, situé entre *Asiante* & *Dink*
& il n'y a point de doute qu'il n'y en ait en
beaucoup d'autres, dont nous n'avons aucune
noissance.

Il ne faut pas oublier le Pays d'*Awiné*, que
crois être le premier de la Côte & fort au-de
d'*Axim*. Nous recevions ci-devant beaucoup
des habitans de ce Pays, qui étoit aussi fort
& c'etoient les meilleures gens du monde
trafiquer avec eux. Mais ceux de *Dinkira*
veulent être les maîtres par-tout, les ont
guez, & depuis ce temps-là nous n'avons pr

point vû de leur or. Ils trouverent une vigoureuse résistance du côté de ceux d'*Awiné*, & ils auroient été infailliblement vaincus, si les autres avoient été bien unis ensemble; car il arriva un jour que ceux de *Dinkira* se battans contre un des Chefs d'*Awiné*, ils y perdirent plus de deux mille hommes, sans qu'il en rechapât un seul pour en porter la nouvelle, ayans tous été tuez avec des fleches envenimées, dont ceux d'*Awiné* se sçavent très-bien servir. Ensuite ceux de *Dinkira* se mirent en campagne avec de plus grandes forces; ce que le vainqueur ayant appris, il envoya demander du secours à ses compatriotes; mais ils se mocquerent de lui, l'accusans d'être un poltron, & disans que lui seul étoit assès puissant pour repousser ceux de *Dinkira*, & que s'il arrivoit qu'il fût vaincu, ce seroit leur tour de se battre; de sorte que se battans l'un après l'autre avec ceux de *Dinkira*, ils perdirent leur pays & leurs troupes, à-peu-près comme les Chinois font dans la guerre contre les Tartares; au-lieu que s'ils avoient voulu s'unir ensemble, ils auroient facilement repoussé leurs ennemis.

Ici finit la description des Pays d'où l'on nous apporte l'or, contentez vous, s'il vous plait, du peu que j'ai pû vous dire de leur situation. Les Negres ne sont pas assès habiles pour nous en donner d'idée nette, & il n'y a personne de nos gens qui aillent si avant dans les terres. Je vai présentement vous parler de l'or qu'on nous apporte de ces Pays.

La plûpart des gens croyent en Europe, que nous sommes maîtres des mines d'or, & que nous en faisons nous-mêmes tirer l'or, comme les Espagnols font dans l'Amerique; mais vous sçavez bien, Monsieur, que c'est une erreur, & que nous n'avons pas même d'accès à ces mines; je ne croi pas, qui plus est, qu'aucun de nous les ait.

ait vûës; car les Negres les tenans pour quel-
chose de sacré, feront toûjours tout ce qu'
pourront pour empêcher que personne n'en
proche qu'eux. On trouve l'or en trois sor-
d'endroits. Premierement & principalement
les montagnes & entre les montagnes, où les
gres creusent des trous profonds, lorsqu'ils ont
couvert qu'il y a de l'or; la terre qu'ils en tir
sert à les faire vivre, comme je dirai tou-
l'heure.

Le second endroit où l'on trouve l'or est
près de quelques rivieres & des chûtes d'eau
des cascades, où l'eau par la force de son co
entraine de dessus les montagnes & de quel-
lieux fort élevez la terre & en même te
l'or.

Le troisieme endroit où l'on trouve l'or est
près de la mer, où il y a, comme à *Elmina*
à *Axim*, de petites sources vives, où
descend, tout de même qu'auprès des rivie
qui viennent de lieux élevez. Lorsqu'il a be-
coup plû la nuit, on void dès le matin un gra
nombre de femmes Negres, qui ont châcune
grand & un petit vaisseau; elles remplissen
premier de terre & de sable & remuent cela à
momens dans de l'eau fraiche jusques à ce qu
terre en soit sortie, & s'il y a de l'or parmi
demeure au fonds du vaisseau; ensuite dequoi
vuident le grand vaisseau dans le petit & reco-
mencent à remuer comme auparavant, contin
dans cet exercice jusques à midi, & souvent
n'ont trouvé que pour cinq ou six sols en or
peu plus ou un peu moins. Il arrive bien que
fois qu'elles trouvent des morceaux d'or de la
leur de trois ou quatre florins, mais cela est
rare; & souvent elles prennent de la peine in-
lement. C'est ainsi qu'ils font sortir la terre q

fouïe aussi-bien que celle des rivieres, & ils ne sçavent point d'autre moyen pour la separer de l'or, qu'en la lavant avec de l'eau de la maniere que je viens de dire.

L'or, que l'on a ainsi foüi ou trouvé, a deux formes differentes; le premier s'appelle ici *or en poudre*, & est presque aussi fin que de la farine; il est le meilleur & le plus estimé en Europe. L'autre consiste en morceaux de differente grandeur; car il y en a quelques-uns qui à peine ont la pesanteur d'un liard, & d'autres qui pesent la valeur de deux ou trois cens florins; on appelle celui-ci *or de mine*, & lorsqu'il est fondu, il a plus de consistance que l'or en poudre, & la touche en est meilleure; mais le grand nombre de petites pierres qui s'y trouvent toûjours attachées, font qu'on y perd beaucoup en le fondant, & c'est pour cela que l'on aime plus l'or en poudre. Voilà pour ce qui est du bon or & de la maniere de le purifier. Il faut présentement parler de l'or mêlé & de l'or faux. Il y a dans le premier des *fetiches* d'argent & de cuivre, dont j'ai deja parlé. Les Negres coupent ces *fetiches* en petits morceaux, dont les uns valent un denier, les autres un liard. On dit communément en proverbe, (qui est fort commun parmi les Hollandois) qu'on *n'achete pas beaucoup d'or pour un liard*; mais ici on peut aller au marché avec ces petits morceaux, & en acheter du pain, du fruit, & les autres necessitez. Les femmes Negres sçavent la valeur de ces pieces en les voyant, & ne s'y trompent jamais; on les compte sans les peser, comme nous faisons ici de l'argent monnoyé. On appelle ces petits morceaux *kakeraas*, ce qui dans la langue du Pays signifie *quelque chose de peu de valeur*, & en effet cette sorte d'or ne vaut pas grand' chose en lui-même, & à peine l'once

vau-

vaudroit-elle vingt florins en Hollande, quoi-
cependant on s'en serve sur toute la Côte. N
en payons nôtre garnison, & les Negres ne
pas difficulté de les prendre pour toutes sortes
denrées; car ils les mêlent encore avec d'a
or & nous les apportent; nous les faisons
core mettre à part & en faisons des payemen
sorte que cette espece d'or va & vient, ent
fort, sans jamais diminuer, quoique les Fran
les Anglois, les Portugais, & les Hollandois mê
en envoyent tous les ans beaucoup en Europe
comme les Negres en font plus que nous n'a
voyons, ils demeurent toûjours.

Les Negres s'entendent parfaitement bien à
l'or faux, ils sçavent si bien contrefaire l'or
poudre & l'or massif, que souvent des gens
se vantent de bien connoître l'or, y sont tr
pez; ils fondent quelques morceaux en sorte
y a autour, environ l'épaisseur d'un couteau
bon or, mais par dedans ce n'est que du cuiv
souvent que du fer; il n'y a pas long-temps
ont inventé cela; mais l'or faux ordinaire est c
posé d'argent, de cuivre, & d'un peu d'or m
ensemble; la couleur en est fort enfoncée,
qui trompe facilement ceux qui ne s'y enten
pas beaucoup; car lorsqu'ils reçoivent une
ou deux d'or, parmi lequel il y a plusieurs
morceaux, ils ne s'avisent pas de leur faire
la touche pour les éprouver, à cause qu'ils
paroissent trop beaux pour être de l'or faux.
encore une autre espece d'or faux, qui ress
ble fort à l'or massif, & qui n'est autre c
qu'une certaine matiere composée de corail
du; les Negres ont l'adresse de le fondre de
maniere, & de lui donner une si belle cou
qu'on n'y void pas la moindre difference,
n'est dans la pesanteur. Ils en font aussi de l'

poudre, quoiqu'ils ſe ſervent preſque toûjours de cuivre limé pour cela, à quoi ils donnent la couleur de l'or; mais cette ſorte d'or faux perd ſon luſtre dans un mois ou deux, & ſe connoit par-là; ce qui n'arrive pas aux petits morceaux couverts d'or, ils conſervent toûjours leur beauté, & il eſt plus facile de s'y tromper.

Si vous ſouhaitez de ſçavoir comment on peut connoître l'or faux, en cas que cela vous fût neceſſaire un jour, je vous le dirai; & premierement pour ce qui eſt des gros morceaux, il n'y a qu'à les couper par le milieu avec un couteau, & on découvrira d'abord ſi c'eſt de l'or veritable. Pour les petits morceaux, il faut les mettre ſur une pierre, & frapper deſſus avec un marteau, ſi ce n'eſt que du corail, ils ſe briſeront; & s'ils ne ſe briſent pas, il faut les couper comme les grands avec un couteau. Pour ce qui eſt de l'or en poudre, & des plus petits morceaux, il n'y a qu'à le mettre dans un petit baſſin de cuivre, dont on ſe ſert pour ſeparer la pouſſiere de l'or, & enſuite le bien remuer comme ſi l'on vannoit du bled, en ſoufflant ſouvent; l'or faux ſortira tout auſſi-tôt du baſſin, & l'or pur à cauſe de ſa peſanteur demeurera au fonds; en faiſant cela trois ou quatre fois de ſuite, on connoîtra facilement l'or faux d'avec le veritable.

Nous trouvons ici fort ridicule, que la plûpart des nouveaux venus, & ſur-tout des gens de marine, portent toûjours de l'eau forte avec eux pour éprouver l'or, s'ils faiſoient reflexion, qu'il n'y a point d'or ſans impuretez, ils abandonneroient une épreuve ſi incertaine, & ils l'éprouveroient de la maniere dont je viens de le dire, s'ils ne veulent pas être trompez.

Ils s'imaginent de connoître l'or veritable d'avec le faux à ceci, c'eſt de mettre l'or dans un petit

vaiſ-

vaisseau de terre ou dans un verre, & de ver par dessus de l'eau forte; si c'est de l'or faux, commence à bouillir, & devient verte aussi- que l'or; mais c'est une foible épreuve; qu'ils pr nent par exemple quarante florins en or, où ait la septieme, la huitieme, ou la dixieme pa d'or faux, & qu'ils y versent de l'eau forte, verront à-peu-près le même effet que si c'étoit de l'or faux; de sorte que cette épreuve n'est certaine, d'autant plus qu'il la faut faire promt ment lorsqu'on achete de l'or. Est-ce donc que ce qu'il y aura la dixieme partie d'or faux, on l'achetera pas pour cela? nullement. Il ne faut si facilement laisser passer les occasions, il vaut bien mieux se servir de l'expedient que je de marquer, que d'avoir la peine de tremper dans de l'eau forte & d'être obligé de le sech ce que les Negres, qui ont de bon or, ne vo pas volontiers.

Voilà ce que j'avois à vous dire de l'or. Po qui est du poids, il faut remarquer, qu'il y a l vre, le marc, l'once, & l'esterlin. Il y a en Eu vingt esterlins dans l'once, mais ici il n'y en a seize. On compte aussi par *Pesos*, qui sont qu esterlins, & par *Bendos*, qui sont deux onces; q *Bendos* font un marc, & deux marcs font une d'or, & la livre d'or vaut environ six cens soix florins. Il est vrai qu'il y a quelquefois un pe difference, tant parce que tout l'or n'est pas ég ment bon, qu'à cause que le prix de l'or hauss baisse en Europe; mais nous estimons toûjours marcs de bon or mille florins, & ainsi des autres po à proportion. Outre tous les poids dont je vien parler, il y en a ici encore d'une autre sorte, d on se sert pour payer de petites choses; ces po sont une espece de petites feves, dont les p petites sont rouges marquetées de noir, qu'on

pe

pelle *Dambas*, dont les vingt-quatre font un esterlin d'or, & par consequent châcune environ deux sols; les autres sont une fois plus pesantes, & blanches marquetées de noir, & quelquefois même toutes noires, on les appelle *Tacoes*, & font un peu plus de quatre sols, ce qui se doit entendre des *Dambas* & des *Tacoes* ordinaires; car on en trouve d'autres, dont un *Tacoe* vaut quelquefois dix & quelquefois vingt sols; mais on ne peut pas les compter parmi les Poids ordinaires, châcun s'en servant comme il lui plait dans la vuë de tromper. Il y a quelques personnes qui ont crû que les Negres n'ont que des Poids faits de bois; mais c'est une erreur, ils ont tous des poids de cuivre ou d'étain, qu'ils ont fondu eux-mêmes, & quoiqu'ils ne les divisent pas comme nous, cela revient pourtant à la même chose, & les comptes se trouvent toûjours justes.

Après ce que je viens de vous dire de la maniere dont on trouve l'or, je donne à penser à ceux qui ont quelque conoissance des mines, s'il ne se perd pas beaucoup de terre & de pierres minerales, dont par le moyen de la Chymie on pourroit tirer de l'or. Non seulement cela, mais je croi fortement qu'on laisse beaucoup d'or pur: car les Negres creusent la terre sans conoissance, & sans regarder à découvrir les veines qu'on dit qu'il y a dans les mines; de sorte que je ne doute point, que si ce Pays appartenoit en propre aux Européens, ils en tireroient des thrésors bien plus considerables, que ne font les Negres; mais il n'y a pas d'apparence que les choses en viennent jamais là; ainsi nous devons nous contenter de tâcher à nous en remettre en possession sur le pied que nous y avons été ci-devant, ce qui étant bien entrepris & bien conduit pourroit peut-être bien réüssir. Je suis &c.

Fin de la sixieme Lettre.

SEPTIE-

SEPTIEME LETTRE.

Contenant un calcul de la quantité d'or [...] sort de ce Pays tous les ans ; les en[...] differens où l'on le transporte, & [...] ment ce negoce est partagé ; quels Of[...] nous avons établi pour ce trafic ; le[...] des autres Officiers, & une liste [...] les Officiers en general ; enfin pour [...] clusion, la description du gouvernem[...] la Côte & du Conseil.

MONSIEUR.

J'ai parlé dans ma derniere Lettre du Pa[...] l'on apporte l'or sur la Côte, de la manie[...] on le trouve, de sa figure, de l'or faux, [...] moyens de le connoître d'avec le veritable. [...] necessaire de vous dire presentement, [...] d'or ces differens Pays donnent tous les ans [...] quels endroits differens on le transporte. J[...] sans craindre de me tromper, que non se[...] ils peuvent fournir, mais qu'ils donnent e[...] ment tous les ans, en temps de paix, [...] marcs d'or. C'est sans doute une somme [...] siderable, mais comme il est partagé entre [...] personnes, chacun n'en peut pas profiter b[...] Autant que j'en ai de connoissance on pou[...] re ce partage de la maniere suivante.

Sçavoir,

Pour la Compagnie des Indes Occidentales

Pour la Compagnie Angloise

Et alors on peut dire, que les deux Compagnies sont heureuses; car je croi être bien assûré, que depuis quelques années elles n'en ont gueres reçû davantage, & que peut-être elles n'en ont reçû qu'environ la moitié.

Les vaisseaux non-privilegiez Zelandois en emportent tous les ans autant que ceux de nôtre Compagnie, c'est-à-dire, 1500

Les vaisseaux non-privilegiez Anglois 1000

Mais ces derniers en ont bien emporté deux fois autant dans ces deux ou trois dernieres années.

Les Brandebourgeois & les Danois ensemble en temps de paix reçoivent environ 1000

Les Portugais & les François ensemble pour le moins 800

Le tout fait 7000

Je dis que les derniers en emportent pour le moins huit cens marcs, & cela est veritable; car les Portugais venans sur cette Côte sous prétexte de vendre leurs marchandises de l'Amerique, qui consistent en tabac de Bresil & en eau de vie faite de sucre, ils ont encore pour le moins autant que les vaisseaux non-privilegiez des marchandises qui sont ici fort recherchées; & cela n'est pas surprenant, puisqu'ils les vont acheter en Hollande, où ils prennent le monde dont ils ont besoin, & y équipent leurs vaisseaux, qui même quelquefois sont équipez par des Marchands Hollandois. Les Juifs de Hollande sur-tout y ont beaucoup de part; ils obtiennent facilement un passeport du Roi de Portugal, de sorte qu'ils passent ici pour de veritables Portugais. Je vous laisse à penser quel chagrin cela donne à un Officier qui à les interêts de la Compagnie à cœur, lorsqu'il apprend que quelques Marchands Negres sont arrivez sur la Côte avec une bonne

quantité d'or, dans le dessein de le trafiquer avec no
& que cependant il arrive un vaisseau Portug
ou un vaisseau non-privilegié, qui par le bon m
ché qu'il fait de ses marchandises emporte t
cet or, ou du moins une grande partie, pend
que nous demeurons chargez de nos marchand
comme si elles étoient pestiferées. Cela m'est
rivé plus d'une fois, & ainsi j'en parle par ma pr
pre experience.

J'ai fait en gros ce calcul de l'or que l'on tr
porte d'ici, les connoisseurs le trouveront asses
ste, mais d'autres qui ne s'y entendent pas &
ont été ici dans un méchant temps, penseront
je vai trop loin, & que ma supputation n'est
juste : je prie ces Messieurs de vouloir le faire m
il n'y a eu jusques ici personne qui l'ait entrep
pour satisfaire vôtre curiosite je l'ai fait de la m
re que j'ai crû approcher le plus de la verité.

Ainsi, selon ma pensée, l'or que l'on apporte
la Côte, & qui est transporté ensuite en divers
se monte à deux millions trois cens mille livr
à compter les trois marcs pour mille francs.
il faut entendre cela d'un bon temps, lorsque
chemins sont ouverts & que les Marchands
vent venir ici librement. Car en temps de gue
ou lorsque les Negres sont divisez entre eux, j
croi pas qu'il en vienne la moitié de ce que
dit, & les vaisseaux non-privilegiez en sçavent
bien tirer leur part. Et supposé que nôtre C
pagnie en reçoive la cinquieme partie, cela ne
roit lui apporter beaucoup de profit dans un
chant temps ; au contraire elle est obligée
mettre une partie des profits qu'elle fait ai
Ainsi j'espere qu'on trouvera dans peu un m
salutaire pour negocier ici avec plus de profit,
pour empêcher que les vaisseaux non-privileg
ne nous causent tant de perte. Il me sem

qu'il ne sera pas difficile d'y réüssir, si on établit ici un bon gouvernement, & si on a soin en Hollande qu'on n'envoye ici que des marchandises qui y sont fort recherchées. N'attendez pas, Monsieur, que je fasse ici le detail de nôtre commerce, ni que je vous dise comment il subsiste, quelles marchandises se vendent le mieux ici, les qualitez qu'elles doivent avoir, & celles qui commencent deja à ne se debiter plus; cela ne se doit pas faire par un Officier fidele; outre que peut-être ma Lettre auroit le malheur de tomber entre les mains de quelqu'un de ceux qui envoyent des vaisseaux non-privilegiez, qui pourroient en faire leur profit; ils violent deja assès le droit que l'Etat a accordé à la Compagnie des Indes Occidentales, de pouvoir préferablement à toute autre negocier sur cette Côte, sans que moi ou quelqu'un des nôtres leur donnions occasion d'avoir une plus grande connoissance de l'etat de la Guinée. Ainsi contentez vous de ce que je viens de dire, & de sçavoir qu'on a bien besoin de cent cinquante sortes de marchandises pour faire ici un negoce general.

Vous avez vû dans ma troisieme Lettre, que le château de *St. George d'Elmina* est la place principale de toute la Côte, & où le General, le premier Marchand, le Fiscal, & les principaux Officiers font leur demeure. C'est aussi devant ce château que nos vaisseaux, qui viennent d'Europe, jettent l'ancre & déchargent leurs marchandises; nous y avons quantité de très-beaux & bons magasins pour les serrer. Ces magasins, dont le premier Marchand est responsable, servent à fournir les autres forts que nous avons ailleurs des marchandises qu'ils demandent. Mais ne vous imaginez pas que nous tenions un marché pour vendre nos marchandises, ou que nous les en-

voyions ailleurs pour les debiter ; point du tou
les Negres viennent tous les jours nous trou
dans nôtre fort, & nous apportent de l'or,
l'on pese & purifie avant que de leur donner
marchandises à la place ; & nous n'en laiss
point sortir de nos magasins, qui n'ayent été a
tées & payées, à moins que le Marchand ne
voulût donner à credit ; ce qui seroit pour
compte en particulier, & non pour celui de
Compagnie, à laquelle on ne peut faire au
tort, ni même porter en compte les présens
l'on pourroit faire aux Marchands Negres. C
pour cela que Messieurs de la Compagnie ont
cordé un certain profit au Marchand, qui a la d
ction du negoce, sur tout ce qu'il vend ; &
profit est assés considerable, non seulement p
pouvoir faire quelque présent aux Negres, m
aussi pour en mettre une bonne partie en res
ce qui les engage à servir la Compagnie avec p
d'affection & de fidelité. Les Negres n'ont
chariots, ni chevaux, ni autres bêtes de cha
pour transporter dans le Pays les marchan
qu'il ont achetées de nous ; mais ils sont oblig
de les faire toutes porter par des hommes : &
qu'ils ont negocié pour deux ou trois mille fra
d'étain, de cuivre, ou de fer, ils ont beso
pour le moins, de cent cinquante personnes p
le transport. Je vous donne à penser, si ce
doit pas être une terrible fatigue de marcher qu
quefois huit jours de suite avec de si pesans farde
sur le dos, & sur-tout lorsqu'il faut passer par des ch
mins effroyables & traverser des montagnes ;
tes ils gagnent bien le profit qu'ils y font. Il
vrai, que la plûpart de ceux qui viennent trafiqu
avec nous sont des esclaves, envoyez par le
maîtres pour faire cette commission, & celui
qui le maître se confie le plus, & qui a deja don

des preuves de sa fidelité, est le Chef de cette caravane. Nous ne le regardons pas comme un esclave, mais comme un Marchand considerable, & nous tâchons de l'obliger en tout ce que nous pouvons, parce que nous sçavons qu'un tel esclave, en qui son maître a tant de confiance, a la liberté d'aller negocier où il veut, soit chès les Danois, les Anglois, les Brandebourgeois, ou chès nous; & c'est pour cette raison que nous avons presque plus d'égards pour lui, que nous n'en aurions pour son maître.

Après avoir parlé de ceux que les Negres employent pour leur negoce, il ne sera pas hors de propos de parler des Officiers, qui de nôtre côté sont établis pour cela, & des differens degrez qu'il y a ici dans les charges. Cette matiere ne vous déplaira pas sans doute, puisque vous apprendrez par-là, à quel emploi vôtre cousin pourra un jour être élevé, s'il se comporte bien.

Il y a premierement des Soldats avec leurs Officiers. On choisissoit ci-devant les plus capables d'entre eux pour servir la Compagnie en qualité d'Assistans, soit pour tenir les livres, soit pour le negoce, & c'est par-là que quelques-uns, & entre autres un, que vous & moi connoissons fort bien, ont eu occasion de s'avancer & de s'élever presque jusques au plus haut emploi. Mais cela n'a plus été permis depuis dix ou douze ans; car Messieurs les Directeurs voyans qu'on employoit souvent non seulement ceux qui en étoient capables, mais aussi ceux qui n'y étoient nullement propres, & même des yvrognes, ont absolument défendu de prendre des Assistans parmi les Soldats; mais ils ont accordé en même temps, qu'on les pourroit faire Caporaux, Sergens, ou Officiers; & que pour ceux dont on se sert aux métiers, ils pourroient aussi être avancez aux emplois, qui se trou-

vent vacans dans leur corps ; la même chose a
reglée pour les Matelots, c'est-à-dire, qu'on po
roit les avancer dans leurs vaisseaux. Un Assista
peut avec le temps être élevé à la charge de G
neral de toute la Côte.

La charge d'Assistant est la moins considera
de toutes, tant entre ceux qui tiennent les livr
qu'entre ceux qu'on employe au negoce.
Assistant a seize livres par mois, & huit
(en Flamand *rijksdaelder*, qui vaut cinquante
pour sa nourriture. La premiere charge,
quelle ils peuvent être avancez, est celle de S
commis, ou de Sous-marchand, qui ont vi
quatre francs d'appointement ; ce sont eux qu
çoivent presque tout l'or pour la Compagnie
qui en doivent rendre compte au Marchand,
bien au premier Marchand, qui est ici le Che
negoce ; celui-ci en rend compte à la Compa
mais c'est à *Elmina* qu'on en tient les livres
neraux. Il y a outre cela à *Elmina* un M
de magasin, qui a en garde les marchandise
quides, comme le vin, la biere, l'eau de vi
même que les provisions de bouche, comme le
la chair salée, les pois, les feves, le gruau,
& c'est lui qui les debite. Lorsqu'un premier
chand, ou un autre Marchand, s'apperçoit que
Sous-commis, ou Maître de magasin, est un
debauché, c'est à lui à y prendre garde de
car il est obligé de payer tout ce que le
commis ou Maître de magasin dissipe par
débauches. Il n'y a pas encore quatre ans
nous en avons vû ici un exemple. Un de
Confreres, qui ne vous est pas inconnu, fut
gé dans un pareil cas de payer près de huit
francs, sans en avoir retiré la moindre c
Ainsi un Marchand, qui a de ces gens-là sous lui,
bien veiller sur leur conduite, autrement il

en peu de temps entierement ruiné. Il est vrai, qu'il a droit de le redemander à celui qui l'a dissipé, mais qu'est-ce qu'il en peut tirer lorsqu'ils n'ont point de bien en Europe, & il arrive rarement que ces Messieurs en ayent; car je ne croi pas que ceux qui ont assès de bien pour subsister en Hollande, voulussent venir dans ce Pays-ci, & il n'y a pas d'apparence que leurs parens qui sont en Europe voulussent payer pour eux. Tout ce qu'un Marchand qui est ainsi trompé pourroit faire, ce seroit de livrer à la Justice celui qui l'a trompé, pour le faire punir; mais cela ne le rembourse point de l'argent qu'il a été obligé de donner; de sorte que le plus sûr est de prendre bien garde à la conduite de telles gens, & de les tenir en bride dès le commencement.

On choisit parmi ces Sous-commis les plus anciens ou les plus capables, pour les faire premiers Commis ou Marchands dans nos autres forts, où ils commandent & ont la direction du negoce. Leur appointement est de trente-six livres par mois, sans compter quatre écus pour tenir un ou deux domestiques, & huit écus pour leur nourriture; ils ont de plus un certain avantage de tout ce qu'ils negocient, comme nous l'avons deja dit.

Lorsque la place de premier Commis à *Mourée* ou à *Cormantin* vient à vaquer, on choisit les plus capables de ces Marchands, dont nous venons de parler, pour la remplir, & on augmente leur appointement jusques à quatre-vingts livres par mois, supposé que Messieurs les Directeurs approuvent le choix que le Conseil en a fait; car Messieurs de la Compagnie se sont reservez avec beaucoup de raison de disposer de ces charges, aussi-bien que de celle de premier Marchand à *Elmina*, ou, ce qui est la même chose, de la seconde

personne de cette Côte, dont l'appointemen
de cent francs par mois. Messieurs les Direct
ont donc voulu se reserver la disposition de
dernieres charges, où l'on a les mêmes profit
tout ce qu'on negocie, que les autres Marchan
(excepté que la seconde personne a la table
General, & quatre écus pour un domesti
afin qu'en cas que le General ou la seconde
sonne meurent, la Compagnie ait des gens
bles, & en qui elle puisse se confier, pour
plir ces places; & lorsque le premier March
d'*Elmina* a servi en cette qualité deux ou
ans, & que la fortune lui est favorable,
peut facilement arriver d'être élevé à cette di
de Directeur general de toute la Côte & de
ce qui appartient à la Compagnie, avec un
pointement de trois cens francs par mois,
un profit assûré de tout ce qui se negocie sur
la Côte pour la Compagnie; ce qui monte à
somme assès considerable, lorsque le negoc
bien.

Il n'y a que deux ans, que les premiers Co
mis de *Mourée* & de *Cormantin* avoient enco
profit du negoce d'esclaves de *Fida* ou d'*Ar*
ce qui leur apportoit quelque revenu, même
que le negoce de l'or sur la Côte, & dont il
impossible qu'ils pûssent subsister: car n'y a
pas beaucoup de negoce dans ces lieux-là, &
Messieurs étans obligez de tenir un rang qui rep
de à leurs charges, il est certain, que sans le
fit qu'ils avoient de ce negoce d'esclaves, leur
venu n'auroit pas suffi à les entretenir. Mais
me il y a eu des gens mal-intentionnez, qui
fait croire à Messieurs les Directeurs, que
Commis s'enrichissoient par ce negoce d'escla
ils ont trouvé bon de le leur ôter, & de le confier
Capitaines de leurs vaisseaux. Le temps nous

prendra, si ce changement sera profitable à la Compagnie. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je n'en attens rien de bon : la raison de cela est, que la plûpart de ces Capitaines entendent bien la marine & à conduire leurs gens, mais ils ne sçavent gueres comment il faut se comporter avec les Negres pour negocier avec eux ; & que de plus quelques-uns d'entre eux (quoiqu'il y en ait de fort capables) ne soûtiendront gueres l'honneur de la Compagnie auprès des habitans de ce Pays, à cause de leur naturel rustique, & particulierement lorsqu'on les comparera a ceux des autres nations, qui viennent trafiquer ici, & qui sont plus civilisez, comme les Anglois, les François, &c. Ainsi il pourroit bien arriver que ce changement ne sera pas fort avantageux à la Compagnie; mais il vaut mieux laisser aller les choses comme elles pourront, & esperer que tout ira bien. Outre ceux qui sont employez dans le negoce, ou qui reçoivent des Negres l'or qu'on negocie, il y a encore d'autres Officiers, dont je vai vous parler.

Il y a en premier lieu le Fiscal, qui a cinquante livres d'appointement par mois, la table du General, & quatre écus pour son valet. Les gages d'un Fiscal sont fort mediocres, comme vous voyez, mais ses profits sont considerables, lorsqu'il est vigilant ; car quand il saisit de l'or ou des marchandises, que les Negres ou les Blancs negocient au préjudice de la Compagnie, & qu'on les declare être confisquées, il en a le tiers pour lui, & outre cela le tiers de l'amende, à laquelle les Blancs sont condamnez pour avoir fait un negoce défendu ; il a aussi le tiers de ce que ceux qui sont au service de la Compagnie sont obligez de payer, lorsqu'ils ont commis quelque crime ; car non seulement ils sont condamnez a une punition cor-

corporelle par le Directeur general & par les C
feillers ; mais auſſi on retient & confiſque le
ges qui leur ſont deus.

Après le Fiſcal vient le Teneur de livres g
ral, qui tient les livres de tout le negoce que
ici la Compagnie ; ſes appointemens ſont
ſoixante & dix livres par mois, quatre écus
ſes domeſtiques, & la table du General, ou
écus pour ſa nourriture. Il a ordinairemen
Sous-teneur de livres, qui a trente francs par
& deux Aſſiſtans pour lui aider.

Enſuite vient le Teneur de livres des garni
dont le nom montre aſſès quel eſt ſon emploi
qualité de Sous-commis il a vingt-quatre livre
en qualité de Commis trente-ſix livres par
outre qu'il vend à l'enchere les biens de ceu
meurent, dont il a cinq pour cent de profit
lui ; il a auſſi ordinairement un Aſſiſtant, q
aide. On a quelquefois un Secretaire, dont
gages ſont de cinquante livres par mois, &
on donne trois ou quatre Aſſiſtans ; mais de
temps nous n'avons eu qu'un Sous-ſecretaire
quelques Aſſiſtans.

La derniere & en même temps la plus mep
ble charge eſt celle de Sous-fiſcal, qu'on ap
ordinairement Auditeur, mais à qui on peut
donner le nom de Delateur. Il a vingt livre
mois, & la dixieme partie de tout ce qui eſt
fiſqué ; il eſt ſuſpect à tout le monde, quoique p
faire plus d'honneur on lui ait donné le pas d
les Sous-commis ; & le Fiſcal, que ſa charge n
gueres aimer, a le pas devant tous les Comm
même devant la ſeconde perſonne, quoiqu'en
il ſoit moins conſiderable ; car ſi le Ge
meurt, la ſeconde perſonne lui ſuccede, ma
mais le Fiſcal, & même les Commis de M
& de *Cormantin* lui ſont préferez dans cette
ſion.

Pour ce qui est des Ecclesiastiques, il n'y a qu'un Ministre & un Lecteur; le premier a cent francs, & le second vingt francs par mois; outre cela le Ministre a quatre écus pour un valet, & la table du General quand il veut. Vous voyez, Monsieur, que nous recompensons assès bien les Ecclesiastiques. Vous vous imaginez peut-être que nous menons ici une vie profane ou débordée; mais il y a un ordre, qui nous oblige d'aller tous les jours à l'Eglise, sur peine d'un demi-écu d'amende, & quand nous manquons d'y aller les Dimanches & les Jeudis, l'amende est double. Je sçai bien, que vous me repondrez à cela, que c'est un culte que l'on rend à Dieu par force, & qui par consequent ne vient pas d'une veritable pieté. Que dirai-je à cela? Je croi que vous avez raison, & que la plûpart ne le font que par contrainte.

Ce sont là tous les emplois que nous avons sur cette Côte, excepté les Soldats & les Ouvriers. Voici dans quel ordre il faut les ranger.

Un Directeur General.

Un Ministre, qui a le pas après le General.

Un Fiscal.

Un Premier Marchand. Deux ou trois premiers Commis.	En Hollande on met de la difference entre ces personnes, mais il n'y en a point a proprement parler.
Sept ou huit Commis. Neuf ou dix Souscommis. Dix-huit ou vingt Assistans.	Ce nombre n'est pas toûjours le même; il y en a quelquefois plus & quelquefois moins.

Un Maître de magasin.

Un Teneur de livres general.

Un Sous-teneur de livres.

Un Teneur de livres des garnisons.

Un Secretaire, ou Sous-secretaire.

Un Lecteur.

Un Auditeur, qui est le Sous-fiscal.

De sorte que n'y ayant sur toute la Côte soixante personnes, dont le tiers sont des Assist vous voyez par-là que ceux qui viennent ici en lité d'Assistans, & qui s'acquittent bien de emploi, peuvent facilement être avancez a charges plus considerables. J'aurai peut-être occasion plus favorable de parler dans un endroit de la conduite de quelques-uns de ces sieurs, & de quelle maniere ils travaillent à s'a cer. Je finirai cette Lettre en ajoûtant seulem par qui cette Côte est gouvernee.

Le gouvernement de cette Côte est princip ment entre les mains du Directeur general, du les Commandans de tous les forts reçoivent les dres, qu'ils sont obligez de suivre, ne leur pas permis d'entreprendre quelque affaire imp tante sans qu'il en ait connoissance & sans son probation. Les affaires de la derniere impor sont portées au Conseil, qui est composé des sonnes suivantes.

Du Directeur general.

Du Fiscal. (lorsque ce ne sont pas des affa criminelles)

Des premiers Marchands.

De l'Enseigne.

Et quelquefois aussi du Teneur de livres gene (ceux-ci sont les Conseillers ordinaires)

Et des Commis des forts, qui sont les Cons lers extraordinaires.

Il est permis à châcun de dire son sentiment tout ce qui est proposé dans l'Assemblée, pou qu'il ait bien pensé auparavant jusques où il

pend du Directeur, & qu'il prenne bien garde à n'être pas disgracié, en s'opposant au General, & en rejettant ses propositions. Je croi qu'ils ont tous si bien observé cela avant que je vinsse ici, que je ne pense pas qu'il se soit guere pris de resolutions contre le sentiment du General. N'est-il pas juste aussi que l'on ait de la complaisance pour ses superieurs. Outre que la plûpart y ont très-bien trouvé leur compte, sans examiner de si près, si cela étoit avantageux ou préjudiciable à la Compagnie; toûjours cela leur a procuré du repos & du profit, qu'ils n'auroient pas eu autrement. Et s'il est vrai, que l'amour bien reglé commence par soi-même, je ne trouve pas qu'ils ayent fait un si grand mal, & je ne croi pas non plus avoir manqué à mon devoir, si j'ai gardé le silence dans le Conseil, au-lieu de dire mon avis, pour des raisons, que j'apporterai tout-à-l'heure, quoique je fusse d'un sentiment contraire. J'ai souvent ri du nom qu'on nous donne en Europe, *de Conseil de la Côte Septentrionale & Meridionale de l'Afrique*; car assûrément c'est un titre bien vain, & je ne peux encore m'empêcher de rire à l'heure qu'il est de l'opinion de quelques personnes & sur cette Côte & en Europe, qui s'imaginent que nous avons ici un Conseil bien reglé, & que rien ne se fait sans un consentement unanime. Mais, Monsieur, vous & tous ceux qui sont dans cette pensée, vous trompez extrémement; & si vous voulez sçavoir ce que c'est que ce Conseil, & jusques où il merite d'en porter le nom, représentez vous un Directeur General, qui domine avec une grande autorité sur tous ceux qui sont sur la Côte depuis le plus grand jusques au plus petit, & qui, quand il lui plait, peut faire beaucoup de mal à ceux qui sont au-dessous de lui, quoique ce soit contre toute justice, & même leur ôter leurs charges, & les renvoyer, sans leur en

donner aucune raison, à ce qu'ils disent. Un
recteur, tel que je viens de le depeindre, ve
dans le Conseil pour proposer une affaire, q
deja resoluë selon l'idee qu'il en a, & souha
qu'elle soit approuvée par le Conseil, ne t
personne qui ose prendre la liberté de s'y oppo
châcun sçachant bien qu'il lui en coûteroit
à moins qu'il ne fût soûtenu par d'autres; ce
n'ose esperer; ainsi ils aiment mieux con
tout, que de s'exposer à être ruinez; outre
Compagnie n'en tireroit aucun avantage,
qu'il s'en trouveroit toûjours assès d'autres qui
droient le parti du General, lequel ne laiss
pas de venir à son but.

Si vous me demandez, Pourquoi donc a
ble-t-on le Conseil, puisque le Directeur fai
jours comme il lui plait? Je vous repondrai,
y en a trois raisons. La premiere & la prin
est, parce que Messieurs de la Compagnie
ainsi ordonné, ne s'imaginans pas qu'un D
en abuseroit. La seconde, c'est pour juger d
ses criminelles, lorsqu'il s'agit de quelque p
corporelle, ou de condamner un homme à la
car à moins d'une injustice criante il faut
sentence soit prononcée par le Conseil. Et
c'est parce que les affaires qui regardent le
vernement de la Côte étans reglées dans
seil, le Directeur n'en est plus responsable,
qu'elles réüssissent mal, & il peut toûjours di
sa defense, que le Conseil l'avoit ainsi resolu,
que cependant leurs sentimens ne s'accorde
lement avec leurs paroles.

En un mot, le Conseil ne sert que pour c
les fautes du Directeur & pour empêcher qu
le rende responsable des mauvais succès;
affaires de la Compagnie ne peuvent jamais
bien sous le gouvernement d'un tel Gener

j'espere pour le bien de la Compagnie, que Messieurs les Directeurs retrancheront à l'avenir un peu de son credit, & lui ordonneront expressément d'avoir plus d'égard pour son Conseil, & de suivre un peu plus qu'il ne fait ses avis. Et je ne doute point, en cas que Messieurs de la Compagnie veuillent autoriser le Conseil par des Lettres patentes ou autrement, qu'il n'y ait bien-tôt un bon gouvernement sur cette Côte, & que les affaires ne s'y fassent avec plus de prudence & de justice.

Voila, Monsieur, la description de ce fameux Conseil de la Côte de Guinée. Voudriez-vous bien en être un membre? Je n'en croi rien. Pour moi, j'aime mieux être privé de cet honneur pour avoir la liberté de vous faire voir que je suis veritablement vôtre &c.

Fin de la septieme Lettre.

HUITIEME LETTRE.

Où l'on parle de l'air mal-sain de ce Pays, & de ce qui en est la cause, selon le sentiment de l'Auteur; de la difference qu'on y trouve par rapport au temps présent & par rapport au passé; de quelques exemples de terribles coups de tonnerre, & du dommage qu'ils ont fait.

MONSIEUR.

Lorsque je cachetai hier la derniere Lettre, que je me donnois l'honneur de vous écrire, je croyois que le vaisseau qui la devoit porter partiroit

roit ſur le ſoir; mais comme il eſt demeuré ju
à aujourdhui, & que je n'ai pas préſentement
coup d'occupation, je veux bien employer ce
à continuer de vous écrire ce que j'ai à vou
de cette Côte.

La Côte de Guinée eſt ſituée environ à cin
grez de latitude Septentrionale; ce qui fa
que ce climat eſt fort chaud, quoique cepen
chaleur n'y ſoit pas auſſi exceſſive que la p
des gens ſe l'imaginent; c'eſt un défaut g
parmi les hommes de groſſir toûjours les
Tous ceux, qui auſſi-bien que moi ont pa
ques années ſur cette Côte, avouëront qu
extrêmement chaud dans les mois d'Octobre
vembre, Decembre, Janvier, Fevrier, &
mais que pendant les ſix autres mois de l'an
chaleur n'y eſt pas à beaucoup près ſi grand
qu'on la peut facilement ſupporter; j'ai même
le temps, que ſi nous n'avions pas eu un
honte, nous nous ſerions approchez du feu
autant de plaiſir qu'on fait en Europe au
d'Octobre ou de Novembre: outre que preſque
dant toute l'annee les ſoirées & les nuits y
fraiches, de ſorte que ceux qui ont paſſé ici
ou dix ans, & qui par conſequent ont le corp
peu moins chargé de graiſſe qu'on ne l'a en
lande, n'ont pas ſujet de ſe plaindre de
leur.

Voici, ſelon mon ſentiment, ce qui rend
mal-ſain ſur cette Côte. Premierement la ch
du jour ſuivie de la fraicheur de la nuit;
changement ſubit doit produire un effet tout
traire dans nôtre corps, & ſur-tout ſi nous n
accoûtumons pas à ſupporter plus le chaud
froid, & ſi nous nous découvrons trop pour
cher trop tôt la fraicheur.

La ſeconde raiſon, pourquoi l'air eſt ici i

Exercices des Hottentots.



Tom. I pag. 195.

ain, & que je croi aussi la principale, c'est qu'il y sur toute la Côte quantité de hautes montagnes, entre lesquelles on void tous les matins s'élever n brouillard épais & puant, qui a une odeur de oufre, & sur-tout dans les endroits marécageux & upres des petites rivieres. Ce brouillard se re-and & tombe en si grande abondance sur la terre, u'i. est impossible qu'on n'en soit infecté, d'autant lus que l'on est à jeun, & qu'alors nôtre corps est lus susceptible d'infection. Ce brouillard s'éleve r-tout durant les six mois, que nous appellons ici Hyver, & particulierement aux mois de Juillet d'Août, pendant lesquels on void regner beaucoup us de maladies qu'en Eté. Il se méle à ce brouillard e terrible puanteur causée par la mal-propreté des egres, qui non seulement ont accoûtumé de laisser urrir leur poisson cinq ou six jours avant que de manger, mais qui font aussi leurs necessitez autour leurs maisons dans tout le village. Toutes ces mé-antes odeurs jointes ensemble causent necessaire-ent quantité de maladies, & il est presque im-ssible que ceux qui ont été deja quelque temps la Côte, & ceux qui sont nouvellement arrivez, uissent resister; les premiers à cause de la foi-sse de leur corps, & les autres à cause de l'ex-me difference qu'ils trouvent entre ce climat & ui de l'Europe. Aussi void-t-on que la plûpart ent le tribut, & sont attaquez de maladie dès ils arrivent; & il en meurt même beaucoup. Il t ajoûter à tout cela, que l'on est ici très-mal rvû de ce qui seroit necessaire pour le soûlage-nt des malades : car nous n'avons que des me-amens gâtez & des Chirurgiens ignorans; ce met la vie des malades dans un danger conti-l, & quoique la nature eût assés de force pour e ses operations, en cas qu'on pût lui aider par ons remedes & par une bonne nourriture, on

ne

ne ſçauroit y contribuer, parce que l'on n de ce qu'il faut pour cela ; les medicamen gâtez pour la plûpart, (comme je viens d re) & la nourriture des gens du commun en du poiſſon, ou en des poulets fort ma fort ſecs, n'ayans pas les moyens d'achet choſe ; & ſuppoſé qu'ils euſſent aſſès d'arg ne ſçauroient trouver ce qui eſt neceſſaire malade ; les vaches, les moutons, & les ſont d'une maigreur extraordinaire, & par quent la chair en eſt fort ſeche & fort d ſorte qu'un perſonne ſaine a de la peine en manger. Les herbes potageres, qui a medicamens ſont ce qu'il y a de plus prop les malades, qui ont beſoin d'une nourrit re, nous manquent auſſi ; il eſt vrai que le D general & les autres Officiers de marque très-bien pourvûs, mais elles ſont ſeulem leur uſage particulier.

J'ai rencontré pluſieurs perſonnes qui noient, que c'eſt la faute de ceux qui s'ils ſont attaquez de maladies, qu'il ſer de les prévenir en menant une vie reglée ne faiſant aucun excès ni dans le manger le boire. Mais l'experience nous apprend gens-là ſe trompent, puiſque nous voyons jours des perſonnes, qui vivent d'une auſſi reglée qu'il eſt poſſible, & qui neanm peuvent éviter ni la mort ni les maladies.

Je ne veux pourtant pas nier abſolu n'y ait ici quelques perſonnes qui ne ſoie mêmes la cauſe des maux qu'elles ſouf que je ſouhaite, c'eſt qu'on n'en faſſe pas gle generale ; mais cela n'eſt que trop quelques-uns, & s'ils prenoient un pe garde à eux, & vivoient d'une maniere p à parler humainement, il n'y auroit point

morts & tant de malades, qu'il y en a tous les s. Aussi-tôt que ces petites gens ont reçû leur ye, (s'ils ne la doivent pas deja toute) ils la nt depenser en eau de vie & en vin de palme, ux boissons qui font beaucoup de mal, lorsqu'on boit trop, de sorte qu'il ne leur reste plus rien ur acheter dequoi manger, & ils sont obligez se contenter de pain, d'huile, de sel, & quelefois d'un peu de poisson; ainsi ces sortes de ns ne peuvent posseder une bonne santé. Voilà vie des personnes du commun; il seroit à souiter que ceux qui sont dans les charges ne les itassent pas en cela, mais les excès dans la boisn sont fort communs parmi eux, & il semble e s'ils ont plus de gages, ils n'en ont que plus loit, ce qui les oblige malgré eux à faire maie chere, à moins qu'ils n'ayent le bonheur que e qu'un leur avance de l'argent sur les gages qui r sont dûs, ou sur ce qu'ils pourront gagner illeurs, ou bien sur les assûrances qu'ils donnent e leurs parens le payeront en Hollande. Mais mme ces dettes s'augmentent tous les jours, ces essieurs se ruinent peu-à-peu, & cependant ils ccoûtument tellement à boire, qu'il est imposle de les en empêcher dans la suite. Ce qu'il y de pire en tout cela, c'est qu'outre les excès ils font en eau de vie & en vin de palme, ils bandonnent à la débauche des femmes, qui leur t perdre leur fortune, leur santé, & enfin la . Mais après tout il faut bien qu'ils fassent place 'autres; car si les gens vivoient ici aussi longmps qu'en Europe, il faudroit bien attendre ant que d'être avancé à quelque charge considele, & sans cela on ne verroit gueres de gens venir riches de Guinée. Il n'y a que les principaux Officiers qui ayent occasion d'amasser quele chose, & encore ne gagnent-ils pas autant

que

que la plûpart du monde croid. Je vous
que nous meritons bien le peu de profit q
faisons ici, puisque nous exposons nôtre san
est nôtre plus grand thrésor.

Mais pour reprendre le fil de nôtre disco
y a des gens qui trouvent de la differenc
un lieu & un autre, c'est-à-dire, qui croyen
endroit est plus ou moins mal-sain que l'aut
n'aurois pas de peine à entrer dans leur sent
pourvû qu'ils entendissent par-là les endr
regne toûjours un vent frais, & où il n'
tant de puanteur parmi les Negres ; ces
seroient apparemment les moins mal-sains,
ce cas-là *Boutry* & *Zacondé* devroient être
aux autres.

Quoique ce Pays soit fort mal-sain, les
ne sont gueres attaquez de maladies ; & c
pas surprenant, parce qu'étans nez dans
mat & accoûtumez à la puanteur qui inte
ils y peuvent mieux resister. Il y a p
deux sortes de maladies, auxquelles ils
sujets que les Européens, sçavoir la petite
& le ver. La premiere de ces maladies
des milliers de personnes il y a treize ou
ans. Le ver s'engendre dans toutes les pa
leur corps, & sur-tout aux jambes.
mal extrêmement douloureux, qui dure
fois des mois entiers, & dont ils ne sont
que quand le ver est entierement sorti.
de quelle maniere ceux qui ont quelque
ce le font sortir ; aussi-tôt que le ver a
postume, (ce qui se fait ordinairement
tête) ils tâchent de le tenir ferme & de
sortir peu-à-peu de la playe, ensuite de
l'attachent à un petit bois, qu'ils tournent
jours, afin de tirer le ver doucement du
s'est fait, ce qu'ils continuent jusques

entierement ſorti, & qu'ils ſoient delivrez de la douleur. Mais s'il arrive qu'ils tirent trop , & que le ver vienne à ſe rompre, la douleur ſe , parce que ce qui eſt reſté du ver ſe pour- dans le corps, ou fait un apoſtume dans un autre droit. Les Negres ſont bien les plus ſujets à mal, mais les Blancs n'en ſont pas auſſi tout-à- exempts. J'ai vû des gens, qui en avoient aux tout-à-la-fois, ce qui leur cauſoit des leurs inſupportables. Cette maladie regne ſur de la Côte, mais nos gens y ſont ſujets parti- culierement à *Cormantin* & à *Apam*, apparem- ment à cauſe de la méchante eau qu'ils ſont obli- de boire. Si vous voulez ſçavoir combien vers ſont grands, vous n'avez qu'à lire le Livre Monſieur *Focquenbrogh*, dans l'endroit où par- de la Guinée il dit que *c'eſt un Pays, où les de terre de la longueur d'une aune ou d'une pi- n'attendans pas que les hommes ſoient morts, rongent tous vivans.* Les Negres du Pays d'*An-* particulierement ſujets a avoir du mal aux naturelles, ce qu'ils attribuent à un certain de palme, qu'ils boivent, & qu'on appelle ici

Les habitans de ce Pays ſont encore à plaindre qu'ils reçoivent quelque bleſſûre à la guerre; ils n'ont point d'autres remedes pour les gue- que quelques herbes vertes, qu'ils font bouillir de l'eau, & avec quoi ils humectent la playe. remede en ſoulage bien quelques-uns, parce ces herbes ont une vertu admirable; mais qui ne les connoiſſent pas, ou qui ne ſça- pas bien s'en ſervir, n'en reçoivent aucun gement, au contraire la bleſſûre devient en- plus profonde; ce qui ſouvent les fait languir leur vie. Il en va de même des maux Ve- qu'ils ont; & ceux qui demeurent ſous nos

forts

forts sont heureux, car pour un bonne som...
gent ils s'en font guerir à nos Chirurgiens.

A ces incommoditez près, les Negres p...
en general une parfaite santé, mais ils de...
rarement vieux, dequoi je ne sçaurois donne...
son. On void dans ce Pays-ci quantité de ...
& qui paroissent même vieux, mais qui ce...
ne le sont pas; je croi que cela vient de ...
s'abandonnent trop aux femmes, ce qui les ...
vieux & les affoiblit tellement, que lorsqu'...
cinquante ans (qui est parmi eux une gran...
lesse) ils sont attaquez d'une maladie, ils ...
rent ordinairement; c'est une chose épou...
que les enfans mêmes connoissent cette de...
ce qui fait qu'il ne se trouve pas une hom...
parmi eux.

Il faut présentement dire quelque chose ...
ver & de l'Eté, ou bien du bon & du ...
temps, comme on l'appelle ici; & ce qui ...
le plus à en parler, c'est le changement ...
rable que j'ai remarqué dans les saisons de...
pace de dix ans. L'Eté commence ici à ...
lorsque l'Automne commence en Europe, ...
six mois, à la fin desquels commence ...
qui en dure autant, & dont il y a deux ...
brouillard, deux mois de pluye, & deux ...
vent. Mais cela change tellement tous ...
que nôtre supputation se trouve souvent ...
l'Eté commençant quelquefois un mois ...
& une autre année le brouillard ou la pl...
un mois plus tard qu'à l'ordinaire, & ai...
ste; de sorte que tout est présentement ...
brouillé, & qu'il n'y a presque plus de ...
faire.

Lorsque je vins sur cette Côte, les ...
étoient fort reglees; l'Eté commençoit ...
dans un même temps, & l'Hyver de m...

deux saisons étoient même plus rudes qu'elles ne sont à présent. Il pleuvoit en ce temps-là plusieurs jours de suite d'une maniere si terrible, qu'on eût dit que tout le Pays alloit être inondé, & qu'on verroit un second déluge ; mais il n'en est pas ainsi présentement, les pluyes n'y sont pas à beaucoup près si abondantes, quoique (ce qui est très-remarquable) il pleuve beaucoup plus à *Axim* qu'en aucun autre lieu, bienqu'il ne soit qu'environ à vingt lieuës à l'Occident d'*El-Mina*. Je fus extrêmement surpris, lorsqu'on me mena à *Axim*, de voir que la pluye y duroit si long-temps, & ayant demandé à un Commandeur des Soldats, combien ce temps pluvieux continuoit, il me répondit qu'il duroit ordinairement onze mois & vingt-huit jours, & par consequent il n'y avoit qu'un beau jour tous les quatre ans, qui est l'année bissextile. Quoique cela fût trop exaggeré, il est certain qu'il pleut dans ce lieu pour le moins la moitié de l'année, & c'est pour cela que les fruits, excepté le ris & les arbres, n'y viennent pas bien, à cause de la trop grande humidité.

C'est une chose étonnante que les tempêtes, ou *Travades*, comme on les nomme ici, ne sont ni si fréquentes ni si rudes qu'elles l'ont été. Et pour ne parler que du vent & du tonnerre, on peut voir dans le Livre de Monsieur *Focquenbrogh*, comme les vents étoient terribles de son temps, & qu'ils s'élevoient si subitement, que les Mariniers n'osoient jamais mettre toutes leurs voiles, de crainte d'être surpris par ces vents, & d'être jettez contre quelque écueil, ou sur le rivage. Mais présentement il n'y a rien à craindre ; car quoiqu'il s'éleve quelquefois de rudes tempêtes, mêlées de tonnerre, d'éclairs & de vent, elles ne s'élevent pas si subitement, & ne sont pas aussi ru-

rudes, de ſorte qu'elles ne cauſent pas de
ge conſiderable.

J'ai lû dans un vieux papier écrit de la
Monſieur le Directeur *Vulkenburg*, que l'a
il s'éleva un ſi terrible orage à *Elmina*,
coups de tonnerre ſi épouvantables, que
en fut ſaiſi de frayeur, penſant que c'étoit
du monde. Le tonnerre fondit l'or &
ſans endommager les ſacs où il étoit re
& briſa des épées dans le fourreau ſans q
marquât la moindre choſe au fourreau;
encore pluſieurs autres choſes extraordinair
je n'ai pas bien pû lire à cauſe que les vers
rongé le papier en bien des endroits, ma
void pourtant qu'ils avoient extrêmement
pour les poudres, & qu'ils étoient dans la
conſternation.

Environ l'année 1691. il tonna horrib
dans le Pays d'*Ante*, & j'étois alors à *Bo*
y eut des milliers d'arbres arrachez par le
re, ou brûlez par les éclairs; nôtre bâton
villon fut renverſé du haut en bas, &
pluſieurs pieces, il tomba debout à
mais on eût dit qu'on y avoit enfoncé c
coins pour le fendre. Les Negres, qui
nent auſſi-bien que quelques perſonnes par
que la force du tonnerre conſiſte dans un
ne pierre qui tombe, ne manquerent point
que l'orage eût ceſſé, de nous apporter
re, qu'ils diſoient avoir ainſi briſé nôtre
pavillon; je la trouvai toute telle, que
nôtres, qui ſont dans la même penſée,
tumé de la décrire; mais perſonne ne
mais me prouver par des raiſons naturel
pierre ſoit capable de produire des effets
j'en ai vû quelquefois produire au tonner
ne croi pas être obligé de croire que ce

chose surnaturelle, j'aime mieux croire que cela se fait par le vent, qui sort avec une extrême violence des nuées; mais je laisse aux Naturalistes à examiner de quelle maniere cela se fait.

La même chose arriva quelque temps après à un vaisseau de nôtre Compagnie, qui croisoit auprès d'*Axim*, le grand mât & le beaupré ayans été extrêmement endommagez par le tonnerre.

L'année 1694. le tonnerre tomba à *Cormantin* dans la chambre du Marchand, dont tous les verres furent brisez, & son enfant (ce qui est fort extraordinaire) fut enlevé avec son lit, & porté à quelques pas de là, sans recevoir neanmoins le moindre mal. Pourriez-vous croire, Monsieur, qu'une pierre fût capable de produire tous ces effets? Pour moi, je dis hardiment que non.

Quelque temps après le tonnerre tomba sur le fort des Anglois à *Acra*, & perça avec tant de violence les murailles, qu'il s'avança jusques à la porte de la chambre aux poudres, où quelques écuelles d'étain furent fondues & reduites dans une masse. Vous pouvez juger dans quelle frayeur furent ces pauvres gens de voir le tonnerre si près de leurs poudres.

Du temps que je commandois à *Mourée*, il y tonna si effroyablement, qu'il se fit une fente à une des tours, de la longueur de quelques pieds, par où mon Cannonier reçût une contusion au bras, sans avoir pourtant eu d'autre mal. J'eus bien peur alors, car voulant raccommoder les soûpiraux qu'il y avoit au magasin des poudres, j'avois fait porter le jour précedent près de trois mille livres de poudre au grenier, où elle n'étoit couverte que de simples tuiles au commencement de cet orage, mais je ne me donnai point de repos, que je ne l'eusse fait transporter dans un lieu plus

fûr, & je fus dans une terrible inquietude
que cela fût fait.

Vous voyez, Monfieur, par ce que je vien
vous dire, quel temps nous avons eu ci-de
& le changement qui y eft arrivé ; car il
que ces tempêtes ont ceffé, du moins no
nous en fommes gueres apperçûs depuis tro
quatre ans.

La difference de la chaleur & du froid eft
très-confiderable entre le temps paffé & le pr
car la chaleur étoit ci-devant fi grande, qu'il
bloit que nous euffions ici en Eté des jours ca
laires, auffi-bien qu'en Europe ; mais elle e
fentement beaucoup plus moderée, & on la
bien fupporter la plûpart du temps. Le
étoit auffi en ce temps-là, c'eft-à-dire, la nu
rude, que nous nous imaginions qu'il geloit
moins la terre, qui avoit été mouillée par
fée, fe fechoit & étoit blanche comme s'il e
lé. J'ai oui dire à quelques perfonnes qui
ici avant moi, qu'étans entrez le matin dans
comptoirs ils avoient trouvé l'ancre gelée,
fçai fi cela eft bien vrai, je ne vous dis que
l'on m'a dit.

Mais je fçai bien, que nous avons eu
nuits fi froides, qu'elles nous ont fait tremb
qui peuvent (comme j'ai dit) être com
aux nuits de l'Automne en Europe. Il fai
froid dans la méchante faifon, mais non p
tant que ci-devant, il eft vrai qu'il dure plus
temps, & nous avons bien à préfent les deu
de l'année d'Hyver ou du moins d'Automne
fuis &c.

Fin de la huitieme Lettre.

NEU

NEUVIEME LETTRE.

Dans laquelle on décrit le naturel & les mœurs des Negres de la Côte de Guinée, qui sont fourbes, faineans, & sans souci; leur maniere de s'habiller; l'éducation des enfans, & leurs salutations; la civilité qu'ils font à ceux qui les viennent voir; comment les Grands se visitent; leurs mêtiers, & en quoi ils consistent; la navigation, la pêche, & l'agriculture; la diversité du langage; les Nobles; les differentes conditions qui se trouvent parmi les Negres; leur peu de regularité a bâtir des villages ou à faire des chemins; les instrumens sur lesquels ils jouënt; les mendians, qui ne sont que des effrontez & des gens qui n'en ont nullement besoin. Enfin on y fait la description des Mulats.

MONSIEUR.

J'ai reçû vôtre Lettre du 24. . . . & j'en ai fort bien compris le contenu; mais la matiere, que j'ai à traiter dans celle-ci, est si abondante, que je serai obligé de differer la réponse que vous souhaitez de moi, & que je vous promets de faire à la premiere occasion.

Mon dessein est de vous entretenir du naturel & des mœurs des Negres qui sont nez sur cette Côte;

te; & pour éviter la confusion vous me per
trez de m'étendre un peu sur ce sujet. Ne t
vez pas mauvais, si je joins tant de choses en
ble sans faire de division, cela me semble le
commode, & j'espere que cela ne vous dép
pas.

Je commencerai donc à vous dire, que les
turels du pays, que nous appellons Negr
Noirs à cause de leur couleur, sont tous d'un
turel si fourbe, qu'on ne peut se fier en eux
ne negligent aucune occasion de tromper un
ropéen, ou de se tromper les uns les autres;
une chose extraordinaire d'en trouver qui
fideles, & encore s'il y en a, leur fidelit
s'étend pas plus loin qu'aux maîtres qu'ils ser
car si on examine bien leur vie, on verra
l'égard des autres ils font voir en toutes occ
leur naturel trompeur. Il semble qu'ils ne
nez que pour cela, ils le voyent faire dès leur
fance, & la fourberie jette en eux de si profo
racines, qu'il leur est impossible d'y renoncer
la suite; c'est comme une necessité qui leur
imposée; en quoi ils ressemblent parfaitem
aux Moscovites, au moins c'est là l'idée
nous donne de ces derniers.

Outre cela, les Negres sont extrêmement
resseux, & ne travaillent que lorsqu'ils
contraints. Ils sont aussi sans souci, & ils
nent leurs affaires si peu à cœur, qu'on ne
presque jamais remarquer s'ils ont du bonheur
du malheur; car, par exemple, lorsqu'ils ont
campagne, & qu'ils ont gagné quelque batail
les void retourner sautans & dansans; & ils
la même chose quand ils ont été battus & ob
de s'enfuir. Qu'ils se trouvent à une fête,
un enterrement, c'est tout un pour eux. En
mot on les void toûjours les mêmes, soit

l'adversité, soit dans la prosperité, & toute la difference qu'on y remarque est seulement dans leurs habits & dans leurs cheveux, dont nous parlerons dans la suite. Je n'ai jamais rien lû qui représente cela plus vivement que les vers que l'on trouve sur la taille-douce des Oeuvres de Monsieur *Focquenbrogh*, dont les derniers sur-tout sont fort jolis, & font très-bien voir le naturel des Negres. Les voici tels qu'ils se trouvent dans l'original:

Aan d'andere kant siet gy een Moorse ronde-dans,
Een doodelijk gespuys van vrouwen en van mans;
Die sig niet kreunen met de droeve brand van Troyen,
't Mag branden al wat wil, sy singen, springen, poyen,
En weeten van geen druk, sy weeten van geen nood,
Maar speelen tot haar graf, en dansen tot haar dood.

C'est-à-dire, *Quelque malheur qu'il leur arrive, ils ne laissent pas de chanter, de danser, & de se divertir; ils ne craignent ni affliction ni misere, ils jouënt en allant au tombeau, & dansent à l'approche de la mort.* Rien ne se pouvoit dire de plus applicable à ces gens sans souci. Il est vrai qu'ils ont bien soin d'amasser de l'argent, c'est à quoi ils visent toûjours; mais ils prennent cela si peu à cœur, que quoiqu'ils fassent une perte considerable, on ne le peut point remarquer à leur visage; ils ne laissent pas de dormir aussi tranquillement, & dès qu'ils sont couchez, ils dorment comme des bêtes, sans que la moindre inquietude trouble leur repos, & il n'y a personne qui pratique mieux cette leçon, *N'ayez point souci du lendemain.*

Les jeunes gens sur-tout sont fort orgueilleux;

ils voudroient paſſer pour des perſonnes de [...]té, quoiqu'ils ne ſoient bien ſouvent qu[e] eſclaves ; ils font auſſi paroître beaucoup de [...]té dans leur maniere de s'ajuſter. Voyons un [peu] comment ils s'y prennent.

Ils s'ornent la tête en pluſieurs endroits : [quel]ques-uns portent les cheveux longs joliment [bou]clez & attachez enſemble ſur la tête ; d'a[utres] font de petites boucles de leurs cheveux, les [frot]tent d'huile & de peinture, & les ajuſtent en [ma]niere de roſes autour de leur tête ; ils mettent [en]tre deux pour enjolivement des *fetiches* d'o[r, ou] une certaine ſorte de corail, que nous nom[mons] ici *Conte de Terra*, & qui ſouvent vaut quatre [fois] plus que l'or ; ils ont encore une eſpece de [corail] bleu, que nous appellons *Agrie*, & les [Negres] *Acorri*, & que l'on peſe au poids de l'or, lor[ſqu'il] eſt un peu gros. Ils aiment extrêmem[ent à] porter des chapeaux comme nous, & ne font [point de] difficulté de les payer bien cher. Ils p[ortent] autour des bras, des jambes, & du corps qu[antité] d'or ou de corail pour ornement. Leur hab[it or]dinaire eſt compoſé de trois ou quatre aun[es d']étoffe, ſoit de velours, de ſoye, de drap, ou [d'au]tres étoffes : il y en a pluſieurs qui en ont de [cin]quante ſortes. Ils roulent cet habit, ou ce [que] nous diſons ici *paan*, autour de leur corps, [&] laiſſent pendre depuis le nombril juſques au [milieu de la] jambe. Ils portent auſſi aux bras des an[neaux] d'yvoire fort proprement faits, & quelqu[es-uns] en ont d'or, d'argent, &c. Ils ont au co[u plu]ſieurs colliers d'or, & de toute ſorte de corail, [&] celui même dont je viens de parler, & j['ai vu] pluſieurs colliers, dont chacun valoit plus de [...] livres. Ce ſont là leurs joyaux, & on n'[estime] nullement ceux qui n'en ont point.

Auſſi magnifiques que ſont les jeunes ge[ns]

Danse et Musique des Hottentots. 1. Gom-gom. 2. ...



Tom. I. pag. 243.

Manceos, aussi modestes sont les *Caboceros* ou vieillards; car ils aiment mieux passer pour pauvres que pour riches; j'en dirai la raison dans la suite. Ceux-ci se contentent d'avoir un bon *paan* ou habit, un bonnet de peau de cerf, & à l'exemple des Israëlites un bâton à la main, avec une chaine ou un collier de corail au cou, & ce sont tous les ornemens dont ils se parent journellement.

Les gens du commun, comme les Paysans, les Pêcheurs, & autres de cette sorte, s'habillent à fort peu de frais; quelques-uns n'ont que deux aunes d'étoffe commune, & d'autres n'ont qu'une bande pour cacher ce que la pudeur ne permet pas de laisser voir, excepté que les Pêcheurs ont un bonnet de peau de cerf ou de joncs sur la tête: mais la plûpart tâchent d'avoir des Matelots un vieux chapeau ou un vieux bonnet, qui leur sert dans le chaud & dans le froid. Non seulement on void dans tous les Pays de l'Europe que les femmes ont beaucoup plus de vanité dans leurs habits que les hommes, cela se remarque même parmi ces Payens ignorans; car les femmes sont ici beaucoup plus occupées à se bien parer que les hommes, de même que parmi nous; elles ont l'adresse de boucler fort joliment leurs cheveux & de les orner de *fetiches*, de corail, & de queuës d'éléphant; elles portent au cou des chaines d'or & de très-beau corail, outre dix ou douze petits colliers blancs fort jolis de *Conte de Terra* & d'or, qu'elles ont en quantité aux bras, aux jambes, & autour du corps. Elles ont depuis la ceinture en bas un *paan*, qui est souvent deux ou trois fois plus long que celui des hommes, & qu'elles attachent avec une bande de drap rouge, ou de quelque autre étoffe, de la longueur de deux aunes & large d'une demi-aune, dont les deux bouts pendent par-dessus leur *paan*; celles qui sont d'une

condition plus relevée, y mettent une dent d'or ou d'argent, ce qui leur donne encore d'agrêment. Elles ont en haut une écharpe tour du corps, qui eſt de ſoye ou de quelque tre jolie étoffe; leurs bras ſont garnis d'anne d'or, d'argent, d'yvoire, &c.

Après avoir parlé des ajuſtemens des hom & des femmes, voyons de quelle maniere ils élev leurs enfans. Les hommes ne s'en mêlent point tout, & les femmes fort peu. Ils tettent pen deux ou trois ans, & après cela s'ils peuv marcher, ils ſortent de la maiſon, & vont leur plait; s'ils ont faim, la mere leur donne morceau de pain ſec & les envoye dehors; ils vent aller où ils veulent, même ſur le bord mer pour apprendre à nager, ſans que la mere quelque autre perſonne y prenne garde. Si épouſe & les autres femmes Hollandoiſes, qui ſi idolatres de leurs enfans, venoient ici, verroient des centaines d'enfans depuis l'âge quatre ans juſques à ſix, qui courent tous ſur le bord de la mer, & qui n'ont qu'un mor de pain ſec, dont ils ſont auſſi contens, que enfans le pourroient être avec toutes leurs de teſſes. Les meres n'en ſont point embarra & ſans s'en mettre en peine elles font leurs res fort tranquillement. Nous ſommes d inquiets lorſque nos enfans ſortent ſeuls hors maiſon, craignans qu'il ne leur arrive que malheur; ici ils ſortent tous les jours ſans perſonne pour les garder, & on n'apprend qu'il leur arrive aucun accident.

Les accouchemens ſont ici fort commodes p les hommes; car ce n'eſt nullement la cou que les femmes gardent long-temps le lit, ou l'on faſſe aucune dépenſe ſoit pour des repas ou trement. Je me trouvai un jour pas hazard

d'un lieu où la femme d'un Negre étoit en travail d'enfant ; on ne lui entendit point faire de plainte, même au plus fort de la douleur, qui ne dura tout au plus qu'un quart d'heure, & je la vis le même jour sur le bord de la mer, où elle alloit se laver sans penser plus à son accouchement. Il arrive bien quelquefois, qu'elles sont obligées de garder le lit quelques jours, & qu'elles sont fort malades, mais cela est très-rare. O que cela épargneroit d'argent à bien des Hollandois, s'il ne falloit pas faire plus de depense aux accouchemens qu'on n'en fait ici! Mais je n'en dirai pas davantage, de peur de m'attirer la colere des Hollandoises, qui pourroient un jour me rendre de bons services. J'ajoûterai seulement qu'on ne connoit point ici tout cet attirail de petites hardes pour les enfans, comme des beguins, des bandeaux, &c. & cependant leurs enfans sont aussi sains que les nôtres, si ce n'est que quelques-uns ont le nombril fort gros, mais c'est la faute des meres, qui pourroient facilement prévenir cela.

Aussi-tôt que l'enfant est né, on va chercher un Prêtre ou Sacrificateur, qu'on appelle ici *Feticheer*, ou *Consoé*, qui lui fait incontinent attacher autour du corps, du col, des bras, & des jambes quantité de cordelettes, de corail, & d'autres bagatelles, après les avoir consacrées par leurs exorcismes ordinaires, ce qui préserve l'enfant, à ce qu'ils croyent, de maladie & d'autres accidens. Je crois en effet que ces exorcismes ont tant de vertu, que quand même le Pape de Rome les feroit, ils n'en auroient pas davantage. Vous pouvez juger par-là de l'autorité que ces Prêtres ont sur les esprits immondes. Au reste ces cordelettes servent d'habit à ces enfans jusques à l'âge de sept ou huit ans, & alors on leur donne une

demi - aune ou une aune d'étoffe pour se b
ajuster.

Si c'est l'enfant d'un Pêcheur ou d'un Labour
& que ce soit un garçon, le pere lui apprend
métier, s'il y a de l'inclination ; car étant o
dès sa jeunesse à prendre soin de lui-même, i
est permis de s'attacher à quel métier il veut,
que le pere ni la mere s'y opposent.

J'ai fait voir avec combien peu de nourr
les Negres contentent leurs enfans ; ils ne vi
pas avec plus d'abondance dans la suite, &
pourroit plûtôt les accuser d'être trop sobres,
de depenser trop pour leur entretien ; car il
peuvent facilement nourrir pour deux sols
jour. Leur viande ordinaire est un pot de M
ou de grain écrasé, qu'ils font bouillir & m
gent au-lieu de pain, & s'ils n'ont pas de M
ils se servent de *Jammes* ou de *Pattattes*,
lesquelles ils mettent un peu d'huile de palm
d'herbes bouillies, avec un morceau de p
puant, & ils s'imaginent, quand ils ont mange
d'avoir fait fort bonne chere ; car la p
temps il n'y a ni poisson ni herbes. Ils n'a
jamais de viande, c'est-à-dire, de vache, de
ton, ou de poulets, que quand ils ont des
dont je parlerai dans la suite. Que les Neg
contentent de si peu de chose, ce n'est pas
ne mangeassent de meilleures viandes, s'il
avoient ; car lorsque nous les invitons ils sç
fort bien prendre ce qu'il y a de meilleur
table, & on diroit à les voir manger qu'ils
rent pour trois jours : cela ne vient pas non
de faute d'argent, mais uniquement d'une av
sordide.

Je croi qu'ils s'imaginent que tout ce qui
beaucoup ne leur vaut rien, & leur est ma
Si les gens du commun se nourrissent, comm

viens de le dire, les riches ne sont gueres meilleure chere, hormis qu'ils ont un peu plus de poisson & d'herbages. Lorsqu'ils veulent se bien regaler, ils prennent du poisson, une poignée de grain, de la pâte, avec un peu d'huile de palme, & font bouillir tout cela dans de l'eau ; ils appellent ce ragoût *Mallaget*, & est pour eux un mets fort delicieux; le goût n'en est pas mauvais pour ceux qui y sont accoûtumez ; il est même fort sain dans ce Pays-ci.

Mais si les Negres sont si sobres pour leur manger, ils n'en boivent que mieux ; ils aiment passionnément toute sorte de boissons fortes, & ne manquent jamais de boire le matin de l'eau de vie, & l'après-midi du vin de palme ; & quoiqu'ils n'ayent qu'un sou pour tout bien, ils en boiroient bien pour trois, à quelle heure que ce soit, le jour ou la nuit, ils sont toûjours prêts à boire; c'est ce que nous remarquons particulierement en nos domestiques, qui trouvent le secret d'ouvrir nos caves la nuit, & ils sont si fort addonnez à la boisson, qu'on ne leur oseroit confier ni tabac, ni eau de vie, ni autres liqueurs fortes, & cela sans distinction d'hommes ou de femmes, ils boivent tous à qui mieux mieux, comme si la vertu consistoit en cela, & ils l'apprennent même à leurs enfans dès l'âge de trois ou quatre ans.

Les complimens & les salutations que se font les Negres meritent bien que nous en disions un mot. Lorsqu'ils se rencontrent, ils se saluent mutuellement en se découvrant la tête, c'est-à-dire, ceux qui nous frequentent, car pour ceux qui demeurent plus avant dans le Pays, ils ne prennent pas pour une civilité de se découvrir. Ensuite ils se demandent, non pas comme nous, *Comment vous portez-vous*, mais *Comment avez-vous reposé*? A quoi l'autre repond, *Fort bien*; qui ensuite fait la même de-

demande au premier qu'il rencontre, lequel lui
pond aussi de la même maniere ; ce qui fait
que les Negres regardent le dormir comme
chose très-necessaire pour la santé. Quand il ar
quelqu'un qui vient d'un lieu fort éloigné &
n'a jamais été dans cet endroit, celui qu'il va
le prend par la main, & lui serrant les deux do
du milieu, qu'il met l'un sur l'autre, il lui sou
te la bien-venuë ; mais si de là il va ailleurs &
vient ensuite, la bien-venuë qu'on lui souhaite
siste en ceci, *Vous étiez sorti & vous etes*
tour? A quoi il répond, *Je suis de retour*, &
passe parmi eux pour une grande civilité. Ils
beaucoup d'honnêteté à ceux qui viennent d'un
tre lieu pour les voir ; aussi-tôt que les prem
complimens sont finis, le maître de la maison
apporter par sa femme, ou par une esclave,
l'eau & de la graisse ou de l'onguent pour lave
oindre son hôte, suivans en cela la coûtume
Anciens, qui pratiquoient aussi la même chose.

Les Rois ou les grands Seigneurs ont aussi
ceremonies fort extraordinaires dans les
qu'ils se font. Lorsqu'un Seigneur approche du
lage de celui qu'il vient visiter, il envoye un de
gens pour le saluer & lui notifier son arrivée
celui-ci envoye incontinent quelqu'un avec lui
saluer celui qui le vient voir, & pour l'assurer
sera le bien-venu. Aussi-tôt que ces deux envo
sont partis, celui que l'on vient visiter se prépa
& va avec tous ses gens & tous ses soldats ar
dans la place du marché ou devant sa maison,
quefois au nombre de trois ou quatre cens
s'assied là en attendant celui qui le vient voir,
aussi pour marque de grandeur s'avance avec
grave, & accompagné d'un grand nombre de
armez, qui font de grands cris en courant &
sautant. Etant arrivé dans l'endroit où l'autre

tend, il ne va pas droit à lui, mais il envoye des plus considerables de ses gens sans armes, qui se suivent l'un l'autre, & donnent la main aux gens de celui que l'on vient voir, qui sont assis autour de lui, & ensuite à lui-même. Enfin ces deux Seigneurs s'étans approchez l'un de l'autre couverts de boucliers, celui qui reçoit la visite se leve, & s'il a de la consideration pour celui qui le vient voir, ou que celui-ci soit d'une plus grande condition que lui, il l'embrasse trois fois de suite & lui souhaite la bien-venue, mais si au contraire celui-ci lui est inferieur, il demeure assis, & se contente de lui donner trois fois la main, en lui serrant les deux doigts du milieu; après quoi celui qui fait la visite va s'asseoir avec ses gens vis-à-vis de l'autre, & attend là que le premier le vienne saluer avec tout son monde & lui souhaiter la bien-venuë; c'est ce qu'il fait aussi après avoir un peu attendu, & ensuite il va se remettre à sa place, & envoye de nouveau quelques-uns des ses gens pour saluer l'autre, s'informer de sa santé, & lui demander la raison de sa venuë, lequel y répond en envoyant aussi de ses gens au premier. Ces ceremonies durent quelquefois deux heures de suite, jusques à ce que celui qui reçoit la visite se leve, & invite celui qui le vient voir d'aller chès lui. Celui-ci suit, & y étant arrivé il reçoit des présens de moutons, de poulets, de *Iammes*, & d'autres choses, qu'on croid lui être agréables. Ici finissent ces longues ceremonies, que j'ai décrites un peu au long dans l'esperance que cela ne vous ennuyera pas; car pour éviter un semblable malheur j'ai passé à dessein quelques circonstances.

J'ai dit au commencement de cette Lettre, que les Negres sont fort paresseux, & qu'on a beaucoup de peine à les faire travailler, c'est pourquoi on trouve peu d'arts & de mêtiers parmi eux. Leurs mê-

mêtiers principaux consistent à faire des co-
& des vaisseaux de bois & de terre, à natter
chaises, à faire des boëtes de cuivre pour y me-
de l'onguent, des bracelets d'or, d'argent, &
dents d'élephant, & d'autres bagatelles semb-
Il n'y a rien à quoi ils s'entendent mieux qu'à
ger, & ils font tous les instrumens qui leur sont
cessaires pour la guerre, excepté les armes à
aussi-bien que ceux dont ils ont besoin pour l'a-
culture & pour le ménage. Ils ne sçavent ce
c'est que l'acier, & cependant leurs sabres &
serpes ne laissent pas d'être d'une trempe fort
& de bien couper; il en est de même de leurs
& des autres instrumens dont ils ont besoin p
cultiver la terre. Ils se servent pour forger tou
d'une grosse pierre, qui leur tient lieu d'enclume
deux ou trois *mokers*, d'une pincette, & d'un
soufflet, qui a trois tuyaux, & quelquefois dav-
ge; ils ont inventé ces sortes de soufflets, do
fort beaucoup de vent. Ce sont là les princi
mêtiers, auxquels ils s'occupent, excepté
font aussi des *fetiches* d'or, dont j'ai parlé ci
vant. Mais ce que je trouve de plus joli dans
leurs ouvrages, ce sont des cordons de cha
qu'ils font pour nous & qu'ils tressent de fil
ou d'argent avec tant d'adresse, que je crois
les Orfévres en Europe auroient de la peine
imiter, & en cas qu'ils en vinssent à bout, s'i
se faisoient pas mieux payer leur peine que les
gres, ils ne gagneroient tout au plus que du
sec.

Cette Lettre sera un mêlange de toute sorte
matieres, ainsi ne trouvez pas mauvais, si je pa
l'une à l'autre, quoique elles n'ayent pas beau
de rapport ensemble; il faut, pour me tirer de
te confusion de matieres, que j'écrive ce qui
vient dans l'esprit. Je parlerai présentement

navigation des Negres, qui n'est pas fort considerable. Ils se servent de bateaux fort longs, qu'on appelle ici *Canoas;* les plus grands ont trente pieds de long, & six pieds de large, & ils diminuent peu-à-peu, jusques aux plus petits, qui ont treize ou quatorze pieds de long, & trois ou quatre pieds de large. Nous nous servons de plus grands pour transporter nos marchandises en d'autres endroits, & ils contiennent autant que l'esquif d'un vaisseau marchand. On fait aller ces bateaux à la rame, & on y employe deux, trois, cinq, sept, neuf, onze, treize, quinze, & dix-sept rameurs, selon qu'ils sont longs; car vous sçaurez, que lorsqu'il en faut plus de deux, le nombre doit toûjours être impair, parce qu'ils sont assis deux à deux, & qu'il y en a un au gouvernail. Ils ne se servent point de rames, comme nous, mais d'une espece de pelles, faites en forme de cœur, à-peu-près comme les houës avec quoi l'on remuë la terre, & qui ont aussi un manche de la même longueur; ils tiennent ces pelles avec les deux mains, & les enfonçans continuellement dans l'eau derriere eux, ils font aller le *Canoa* fort vîte. Les plus petits bateaux leur servent à aller pêcher, & leurs instrumens de pêche sont de petits hameçons & des harpons pour tuer les poissons qui mordent au hameçon; ils ont aussi des epreviers & de grands traineaux, qu'ils tendent le soir dans la mer, & qu'ils vont lever le lendemain, & souvent ils y trouvent une grande quantité de toute sorte de poissons: mais s'il arrive que quelques méchans poissons, comme celui qu'on appelle *Swaerd-vis* ou *Emperador*, s'y embarrassent, le traineau est tout dechiré dès la premiere fois; car ce poisson coupe le reseau du traineau avec une espece de glaive qu'il a sur le museau; il est vrai que les Negres y peuvent mettre ordre quand ils s'en apperçoivent; ils y vont d'abord

avec

avec trois ou quatre *Canoas* & avec des har
pour le prendre, & comme ce poisson est
grand, & que les Negres l'aiment beaucoup
seul les recompense bien du dommage qu'ils
frent à leurs filets.

Il n'est pas necessaire de parler présentement
la maniere dont les Negres cultivent la terre
outre que nous en avons deja dit quelque ch
nous aurons dans la suite une occasion plus fa
ble d'en parler encore.

Quoique cette Côte n'ait que soixante lieues
long, on y parle pourtant sept ou huit langues
rentes, dont il y a trois ou quatre qui n'ont a
rapport ensemble. Ceux de *Jummoré* dix lieues
dessus d'*Axim* peuvent bien parler avec les habi
d'*Eguira*, d'*Abocroë*, d'*Ancober*, & d'*Axim*;
cependant leur langage differe encore beau
l'un de l'autre; celui d'*Axim* est très-desagr
celui d'*Anté* est tout autre, mais pour le
aussi vilain; le plus horrible de tous est celui d
qui n'a nul rapport avec aucun des autres. La
part des autres Negres de la Côte peuvent s'en
dre, excepté ceux d'*Aquamboë*. Mais il n'y
point dont le langage soit plus agréable, que
des Negres qui viennent du fond du Pays, co
sont les habitans de *Dinkira*, d'*Akim*, d'A
& après eux, ceux d'*Adom*. Ceux qui enten
un peu le langage des Negres, y apperçoivent
bord une difference considerable, & pour le moi
aussi grande qu'entre le langage des Brabançons
celui de ceux qui habitent au-delà de la mer.
les Negres, qui demeurent sous nos forts &
qui nous sommes obligez de converser tou
jours, parloient un langage plus doux qu'ils
font, il ne nous seroit pas difficile de l'appren
dans deux ou trois ans, au-lieu que nous avon
la peine à en venir à bout dans dix ans, du m

pour l'apprendre parfaitement. Il y a quelques personnes, parmi lesquelles je me vante d'être, qui y ont fait des progrès assès considerables pour entendre presque tout, mais la prononciation a toujours été très-difficile, parce que les mots & les noms de certaines choses sont si extraordinaires, que voulans les écrire ou les prononcer à nôtre maniere, nous ne réüssissons jamais; & comme les Negres ne sçavent ni lire ni écrire, & par consequent n'ont point de lettres, il nous est assès mal-aisé de connoître & de corriger les fautes. O. D. qui n'a jamais été ici, a bien mis dans sa description de l'Afrique plusieurs noms & supputations dont les Negres se servent, & moi, qui crois en sçavoir un peu plus que lui, je n'oserois l'entreprendre, étant assuré par avance que je ne rencontrerois pas mieux qu'il a fait.

Mais si, comme j'ai dit, les Negres sçavoient lire & écrire, on pourroit apprendre leur langue en peu de temps, parce qu'on verroit de quelles lettres ils se servent pour exprimer ce qu'ils disent; au-lieu qu'étans obligez de nous regler à leur prononciation, je croi que c'est une folie d'entreprendre d'écrire comme ils parlent; ainsi, Monsieur, n'attendez pas que je vous en dise davantage.

Je me souviens d'avoir lû dans un certain Auteur, qui a fait la description de cette Côte, qu'il y est mention de Gentilshommes : mais je n'ai pû découvrir, pendant le sejour que j'ai fait ici, à quelle sorte de Negres on doit donner cette qualité. Je décrirai au long la difference des conditions qui se trouve parmi les Negres, & la raison pourquoi on respecte & on craint les uns plus que les autres, qui revient à ceci, c'est que ceux qui sont les plus riches, sont ceux à qui l'on fait le plus d'honneur, sans qu'on fasse la moindre mention de noblesse.

J'ai remarqué qu'il y a parmi les Negres cinq de-

degrez de qualité, pour me ſervir de cette ex-
ſion, qui diſtinguent les Negres.

Premierement leurs Rois ou Capitaines,
ces deux noms ſignifient chès eux la même ch
En ſecond lieu leurs *Caboceros* ou Ch
que nous pourrions fort bien exprimer par
de la bourgeoiſie, parce qu'ils ſont uniquem
cupez à procurer le bonheur des habitans d
ville ou de leur bourg, & à appaiſer les trou
les diſputes qui s'élevent entre eux.

La troiſieme ſorte eſt de ceux, qui pa
cheſſes qu'ils ont héritées ou gagnées par le n
ſe ſont rendus conſiderables parmi les autres,
croi que c'eſt à ceux-là que l'Auteur, dont j
de parler, a donné le nom de *Gentilshomme*
nous verrons tout-à-l'heure ſi c'eſt avec rai
les appelle ainſi.

La quatriéme ſorte eſt compoſée des ge
commun, comme des Payſans qui s'occ
faire le vin, des Pêcheurs, des Laboureurs,
Enfin il y a en cinquieme lieu les E
qui le ſont devenus par la pauvreté, ou qu
vendus par leurs parens, ou que l'on a pris
niers en guerre.

Voilà les cinq conditions differentes qui
vent parmi les Negres, & il n'y en a point
que celles-là. Voyons préſentement comme
des trois premiers ordres ſont élevez aux di
qu'ils poſſedent.

Premierement la dignité de Roi ou de C
ne eſt héréditaire dans la plûpart des Pays
gres, mais ſi le Roi ne laiſſe point d'enfans,
proche parent eſt heritier. On regarde a
quefois à la capacité de cet héritier, &. s'il
coup d'eſclaves & beaucoup d'argent, & c
eſt le plus puiſſant, eſt ſouvent déclaré
legitime.

Il ne se passe rien de fort remarquable ni dans l'élection ni dans la reception d'un nouveau Roi. Ce n'est pas la coûtume parmi eux de les couronner, ni de leur faire prêter le serment; on se contente de présenter le nouveau Roi au peuple, ou de le conduire par le Pays, & ensuite on finit cette ceremonie par un jour de divertissement. Mais s'il arrive qu'il y ait deux prétendans au Royaume, alors châcun des deux fait prêter le serment de fidelité à ceux de son parti, pour pouvoir d'autant plus se confier en eux. Il faut aussi remarquer qu'ils font des sacrifices à la reception du nouveau Roi, ce qui se pratique aussi dans tous les traitez considerables qu'ils font.

Pour ce qui est des *Caboceros* ou des Chefs, leur nombre est ordinairement égal, & s'il en meurt un, on ne remplit pas si promptement sa place; lorsque leur nombre se diminue considerablement, ils s'assemblent & en choisissent parmi le peuple, autant qu'ils en ont besoin, prenans toûjours garde qu'ils soient avancez en âge, car on ne void point de jeunes gens élevez à cette dignité. Celui qu'on a élû regale ses Confreres d'une vache & de quelque boisson, en reconnoissance de son élevation, & après cela il est reçû & confirmé dans sa dignité. Voici de quelle maniere cela se fait à *Axim*. Il faut que celui qu'on elit *Caboceer* soit originaire du Pays, & qu'il demeure à *Axim*, ou du moins qu'il y ait une maison habitée par quelques-unes de ses femmes ou de ses domestiques, & qu'il y vienne demeurer lui-même de temps en temps; tout ainsi que parmi nous, pour conserver nôtre droit de bourgeoisie nous sommes obligez d'avoir nôtre domicile dans le lieu d'où nous sommes bourgeois. Cela étant fait, on amene à nôtre fort celui ou ceux qu'on a élûs, & on les présente à nôtre Marchand, le priant de permettre qu'il soit

ſoit reçû dans leur College : ſi le Marchand n'a
à dire contre cette élection, il fait jurer ce no-
Caboceer ſur la Bible, qu'il ſera & demeurera
le aux Hollandois, qu'il leur donnera du
& les defendra de tout ſon pouvoir contre
leurs ennemis, ſoit Europeens, ſoit Negres,
excepter aucun, & qu'il ſe comportera en
fidele ſujet; il fait auſſi le même ſerment
de ceux de ſa nation, lequel il confirme art.
article en diſant, *Que Dieu me faſſe mourir*
jure à faux ou injuſtement, & ſi je n'obſerve
ſerment. Ce ſerment étant ainſi fait, on
que la Bible ſur la poitrine & ſur la tête, pour
quer que le ſerment eſt confirmé ; enſuite
le Marchand écrit ſon nom, lui accorde de
paroître dans l'Aſſemblée en qualité de mem
& le fait joüir également avec les autres
les avantages qu'ils reçoivent des procès qu
gent, & s'il a fait à ſes Confreres le préſent
a accoûtumé de faire, il eſt *Caboceer* pour tou
vie. Il y a des endroits ſur la Côte où on
çoit d'une autre maniere, mais comme cela
à *Axim* avec aſſès de regularité, je me ſuis
tenté de parler d'*Axim*, ſans particulariſer les
tres lieux.

Le troiſieme ordre de gens parmi les Ne
eſt composé de ceux qui ſe ſont enrichis ou pa
ritage ou par le negoce. Celui d'entre eux
veut ſe rendre illuſtre achete ſept des plus gr
dents d'élephant, & en fait faire des cors,
quels il fait apprendre ſes domeſtiques à
toutes ſortes de chanſons à la maniere du Pays
lorſqu'ils les ſçavent bien joüer, il fait avertir
ſes parens & amis, qu'il a deſſein de faire
cors en public : ils ne manquent point de ſe
ver chès lui, & ils ſe divertiſſent quelques
avec lui; alors il fait venir ſes femmes & ſes

es ornez magnifiquement, & afin de paroître encore plus riche, il emprunte beaucoup d'or & de corail, & fait même plusieurs présens à ses amis, de sorte que cette journée lui coûte considérablement. Après cette fête, il lui est permis, toutes les fois qu'il lui plait, de faire jouër sur ces cors pour se divertir; ce qui n'est permis à aucun autre, à moins qu'il n'ait été installé de la maniere que je viens de dire: mais s'il y a quelqu'un qui ait envie de se divertir, & qu'il veuille avoir des cors pour jouer, il est obligé d'en demander à emprunter.

Ce n'est pas tout; un Negre, qui se veut mettre en credit parmi les siens, après ce que je viens de rapporter, fait faire d'abord un bouclier, & ensuite deux, qu'il montre en public avec autant de magnificence qu'il a fait les cors. La premiere nuit il s'arme avec tous ses gens, & passe toute la nuit dehors, chargé de ses armes, pour faire voir qu'en temps de guerre il affrontera toute sorte de dangers pour combattre pour les siens: il passe le jour suivant a tirer avec eux & à d'autres exercices militaires; après quoi il se divertit plusieurs jours à la danse & à prendre d'autres plaisirs, (car cette fête dure huit jours) ses femmes & ses gens étans magnifiquement habillez, & mettant alors au jour tout ce qu'il possede dans le monde. Cette seconde fête ne lui coûte pas tant que la premiere; car alors il est obligé de faire des presens, au-lieu qu'à cette fête il en reçoit & même d'assès considerables. Si dans la suite il a envie d'aller à la guerre, il lui est permis de faire porter devant lui deux boucliers; ce que personne n'oseroit entreprendre que ces sortes de Negres.

Ce devroient être là les Gentilshommes qu'on prétend être sur cette Côte, mais il est certain qu'on ne peut pas les compter parmi les Nobles; car premierement personne ne peut s'annoblir

blir soi-même , il faut être né Noble, ou an
par ceux qui ont le droit de le faire , ce qui
que à ces gens-ci ; la plûpart sont d'une tr
extraction , ce sont des esclaves qui ne s'av
à cette dignité que par l'argent qu'ils ont
& tous ceux qui ont assès de bien peuvent
même chose & s'élever à ces degrez d'hon
Outre cela, un homme qui est veritablement
ble, sera toûjours prêt à servir son Roi & la
au-lieu que ceux-ci se mettent fort peu en
de leur Roi, & ne pensent qu'à leur negoce.
pendant on prétend que ce soient des Gen
mes, j'y consens , & j'en aurai même plus
neur, ayant eu plusieurs années de suite un
Nobles pour valet, sans avoir jamais respe
noblesse.

Le quatrieme & cinquieme ordre de Neg
compris sous le nom de gens du commun
sclaves, on entend facilement ce que c'est,
pas necessaire que j'en donne une plus am
plication.

Je parlerai tout-à-l'heure des divertissemen
Negres, & quels sont les principaux inst
dont ils se servent. Mais il faut vous dire
cela, que les Negres bâtissent leurs maisons
villages sans prendre garde si c'est dans un
agréable. Nous regardons toûjours si le
nous voulons bâtir est dans une situation ag
s'il a une belle vûë , s'il y a des promenad
s'il y a auprès quelque beau canal , où les
passent d'une ville à l'autre , non seulemen
le plaisir, mais aussi pour la commodité.
que ces gens grossiers & stupides vont d
dans des endroits infertiles & très - desag
quoiqu'il y ait ici assès de belles vallées ,
tagnes couvertes d'arbres, & de rivieres fort
bles , mais tout cela ne leur donne aucun

font paroître la même indifference dans les chemins qu'ils font pour aller d'un lieu à un autre, qui sont si tortus, que ce qu'ils pourroient faire en deux heures, ils sont obligez d'y en mettre trois; & quoiqu'on leur fasse voir ce defaut, & qu'on leur dise comment il faut y remedier, ils ne le feront jamais; ils laissent les chemins comme ils ont été faits d'abord, quand il leur faudroit deux fois plus de temps pour aller où ils veulent aller.

Pour ce qui est de leurs instrumens de musique, ils en ont de plusieurs sortes, mais qui tous font un bruit très-desagréable; les principaux sont les cors, (dont nous venons de parler) qui sont faits de dents d'élephant & pesent jusques à trente livres, & quelquefois plus. Ils gravent sur ces cors l'image d'un homme ou d'un animal, mais si grossierement, qu'on a de la peine à discerner, si c'est un animal ou un homme, qu'ils veulent représenter. Il y a autour du gros bout des cordes noircies de sang de mouton ou de poulets, & à l'autre bout un trou quarré, par-où ils soufflent, & font une assés plaisante musique : ils observent pourtant les tons & la mesure, & les changent même quand il leur plait; ils jouent quelquefois des airs sur ces cors, qui, quoiqu'ils ne plaisent pas beaucoup, ne font pourtant pas de peine à entendre, de sorte qu'il n'est pas necessaire de se boucher les oreilles.

Ils ont outre cela des tambours, dont il y en a encore pour le moins de dix sortes; la plûpart sont des arbres creusez, couverts d'un côté d'une peau de mouton, & ouverts de l'autre côté, qu'ils mettent sur la terre comme les timbales, & qu'ils pendent aussi au cou lorsqu'ils sont obligez de partir. Ils battent ces tambours avec deux bâtons faits en forme de marteaux, ou bien avec un bâton

bâton droit & avec une main ; mais de qu maniere qu'ils les battent, le bruit en est fort agréable; & ce qui incommode le plus, c'est battent le tambour & sonnent du cor en m temps, & afin que le concert soit plus épou ble, ils ont un petit garçon qui bat sans ce fer creux en dedans avec un morceau de b qui est encore plus insupportable que le cors ou des tambours. Ils ont inventé quelques années une sorte de petits tambou sont couverts des deux côtez d'une peau, ont la figure d'un clepsydre ou horloge de le son de ces petits tambours est à-peu-pres blable au bruit des pots dont les enfans se di sent pendant le Carnaval, excepté qu'ils o autour de petits anneaux de fer, qui en gent un peu le son. Je n'ai pas envie de ler de tous leurs autres instrumens, ils n'en lent pas la peine; j'ajoûterai seulement qu'ils encore un certain instrument consistant en un creux en dedans, large comme la main & tre fois aussi long, qui a depuis un bout à l'autre un petit bâton courbé, autour ils appliquent cinq ou six cordes, de sort ressemble à une petite harpe, ou aux instru de musique dont se servent aujourdhui les selon la description qu'on m'en a faite; ils point d'instrument dont le son soit plus dou celui-ci. Mais c'est assès parlé de leurs in mens de musique, parlons présentement d chose.

Ce que j'ai trouvé de plus louable par Negres, c'est qu'il n'y a point de pauvres qu lent mendier pour vivre; car quelque peu de qu'ils ayent, ils ne sont jamais reduits à la n cité; en voici la raison. Lorsqu'un Neg peut vivre de ce qu'il a, il s'engage à quel

pour une certaine somme d'argent, ou bien ses parens mêmes l'engagent, quand il est dans la necessité. Celui, avec qui il s'est engagé, lui donne ce qui lui est necessaire pour son entretien, à condition qu'il fasse ce qui lui est ordonné, ce qui n'est pas fort penible & qui ne sent nullement l'esclavage; car il n'a qu'à servir son maître avec les armes, lorsqu'il a besoin de lui, & à travailler dans le temps qu'on seme les grains, à-peu-près autant qu'il veut. Il n'y a donc point de veritables mendians que la necessité oblige à demander l'aumone; mais il y a un très-grand nombre de mendians effrontez, sans honte & sans honneur, & on pourroit dire sans faire d'injustice aux Negres, qu'ils le sont tous generalement; il n'y a pas même jusques au Roi, qui n'a point de honte de mendier de fort petites choses, qu'il pourroit acheter pour un sou ou deux; ils sont tous si importuns & si effrontez, qu'on ne peut s'en défaire sans leur donner quelque chose, & tout ce qu'ils voyent les accommode.

Quoique cette Lettre soit deja assés longue, je ne m'ennuye pas encore d'écrire, & avant que de finir je vous fairai la description d'une certaine sorte de gens, qui sont d'un naturel tout extraordinaire; on les appelle *Tapoeyers* ou *Mulats*; ils sont nez d'un Européen & d'une Negre, ou bien d'un Blanc & d'une *Mulate*. Cette race bâtarde est portée à toute sorte de méchantez & de vices; ils n'aiment gueres les Negres plus que nous; ils ne se tient pas même les uns aux autres; & on void rarement qu'ils se marient ensemble. Ils se donnent le nom de Chrêtiens, mais ils sont aussi idolatres que les Negres. Les femmes s'abandonnent publiquement aux Blancs, & un peu plus secretement aux Negres; je ne sçaurois leur donner de nom qui leur convienne, & tout ce que

j'en peux dire, c'est qu'ils sont l'écume des Bla
& des Negres, & l'égout des vices des deux
tions. Les hommes nous servent en qualité
Soldats, & sont habillez comme nous; mais
femmes s'ajustent d'une assès plaisante manie
celles qui ont un peu de bien portent des che
ses de toile fine, & par dessus un petit co
court de soye ou d'autre étofle, qui n'a poin
manches, & qu'elles attachent par-dessus les
les avec une bande large; elles ont plusieurs
nets sur la tête, dont celui de dessus est d'é
de soye, froncé par devant, & rond par
haut; elles attachent ce bonnet avec un ruban
fait deux ou trois fois le tour de la tête, de
que leur tête a une plaisante figure. Elles so
habillées par en bas comme les femmes
gres, & celles qui n'ont pas beaucoup d'arg
ne different des Negres que par leur bon
étans nuës comme elles depuis la ceinture
haut.

Ces gens basanez sont deja assès laids dans
jeunesse, mais quand ils vieillissent, ils devien
si effroyables qu'on pourroit s'en servir pour
peur aux petits enfans; & si un Peintre vouloi
présenter l'envie, je lui conseillerois de prendre
Mulatte pour modelle. Il leur vient avec le
des taches blanches, brunes, & jaunes sur le co
& ressemblent en cela aux tigres, & c
ils ont beaucoup de conformité avec ces anim
par la malice qui leur est naturelle. Mais je
dirai pas davantage, de crainte qu'on ne s'i
ne que je suis prévenu contre eux; car je
suis point, & je suis persuadé que ceux qui
noissent leur vie avoueront qu'ils ne meritent
qu'on en parle. Autant que j'ai de chagrin
obligé de souffrir la compagnie de cette sor
gens, autant aurai-je de plaisir lorsque dans

Cérémonie Nuptiale.



Tom. I. pag. 200.

ques mois d'ici j'aurai le bonheur de vous assûrer de bouche que je suis &c.

Fin de la neuvieme Lettre.

DIXIEME LETTRE.

De la Religion des Negres, & de la varieté qu'on y trouve; de l'opinion qu'ils ont de Dieu; quatre sentimens sur la création de l'homme; la maniere dont ils font les sermens; les demandes qu'ils font à leur Idole, & les tromperies de leurs Prêtres là-dessus; comment & pourquoi ils font un culte universel en de certains temps; chaque personne a son Idole particuliere, à l'honneur de laquelle ils dedient des jours de fête, & lui offrent des sacrifices; par qui les Negres pourroient être plus facilement convertis au Christianisme; viandes défenduës; ce qu'ils pensent de leurs Idoles; des recompenses & des peines; le meurtre, l'adultere, &c. n'est pas tenu pour un peché parmi eux, & pourquoi; divers sentimens au sujet d'une autre vie; Prêtre extraordinaire, qui demeure bien avant dans le Pays; les Negres croyent aux Sorciers, au Diable, & aux apparitions d'esprits; comment ils exorcizent

le Diable ; il n'y a que deux jours de féte connus parmi les Negres ; la difference qu'ils mettent entre les jours heureux & malheureux ; ils sont extrémement superstitieux ; exemple de cela.

MONSIEUR.

La derniere Lettre, que je vous écrivis le ... étoit, ce me semble, raisonnablement longue, & si je voulois m'étendre sur la matiere dont j'ai resolu de vous entretenir présentement, celle-ci ne le seroit pas moins : car la Religion des Negres, dont je dois vous parler, me fourniroit assez de matiere pour composer un Livre, vû la grande varieté qu'on y trouve par-tout; il n'y a point de village, ni de famille, où il n'y ait de la difference pour leur Religion : mais il me semble que cela ne merite pas d'être particularisé ; ainsi je parlerai de la Religion qui leur est commune, & en quoi ils s'accordent le plus.

Les Negres qui demeurent sur la Côte croyent pour la plûpart un seul & vrai Dieu, auquel ils attribuent la création du ciel, de la terre, de la mer, & de tout ce qui y est contenu ; mais cependant ils le croyent d'une maniere fort grossiere, & n'en ont point d'idée distincte ; ils croyent tout de même que tout ce qui a été crée est conservé & gouverné par le Createur. Ils n'ont pas cette croyance imparfaite d'eux-mêmes, ni ils ne l'ont pas reçûë par tradition de leurs Ancêtres, mais uniquement par leur frequentation avec les Européens, qui ont tâché de la leur imprimer peu-à-peu. Il y a deux raisons qui me confirment dans ce sentiment ; la premiere, c'est qu'ils ne font jamais de sacrifices à Dieu, ni ne l'invoquent dans

dans leurs beſoins, mais s'adreſſent dans toutes leurs afflictions à leur *Fetiche* (j'expliquerai ci-après ce que c'eſt) & le prient de faire réüſſir leurs entrepriſes; la ſeconde, c'eſt la difference de ſentimens qu'il y a parmi eux au ſujet de la création; car il y en a un aſſès bon nombre qui croyent encore aujourdhui que l'homme a été créé par *Ananſié*, (c'eſt une groſſe aragnée) & il s'en trouve quelques-uns qui ſoûtiennent ce ſentiment avec beaucoup d'opiniâtreté. Les autres attribuent bien la création à Dieu, mais voici comment: pour ce qui eſt du genre humain, ils croyent que Dieu a créé au commencement auſſi-bien des hommes *Noirs* que des *Blancs* pour peupler enſemble le monde, voulans par-là prouver que leur origine eſt auſſi ancienne que la nôtre; & pour ſe faire encore plus d'honneur, ils diſent que Dieu ayant créé ces deux eſpeces d'hommes, leur propoſa deux dons, ſçavoir ou de poſſeder l'or, ou de ſçavoir lire & écrire; & comme Dieu donna le choix aux *Noirs*, ils choiſirent l'or * & laiſſerent aux *Blancs* la connoiſſance des lettres; ce que Dieu leur accorda, mais qu'étant irrité de cette convoitiſe qu'ils avoient pour l'or, il reſolut en même temps que les *Blancs* domineroient éternellement ſur eux, & qu'ils ſeroient obligez de leur ſervir d'eſclaves. Il y en a d'autres qui croyent que l'homme n'a pas été créé de la même figure qu'il a à préſent, mais qu'il s'eſt fait une tranſpoſition de quelques-uns de ſes membres, qui n'étoient pas où ils ſont préſentement.

Il eſt vrai que j'en ai trouvé fort peu qui fuſſent dans

* Les Negres ſe vantent qu'il ne ſe trouve d'or que dans leur Pays, & qu'il n'y a point de Negres qui ſçachent lire ou écrire; de ſorte qu'ils n'ont d'autre connoiſſance de l'étenduë du monde, que celle qu'ils peuvent avoir par les recits que nous leur faiſons.

dans ce sentiment ; mais il y en a d'autres q
croyent que les premiers hommes sont sortis
trous soûterrains & de puits, comme on prete
encore en faire voir un auprès de nôtre fort d'A
dans un grand rocher sur le bord de la mer.
je voulois rapporter tous les sentimens des Neg
au sujet de la création, & les differentes pen
qu'ils ont du soleil, de la lune, & des étoiles,
vous ennuyerois par ma longueur; j'ajoûterai so
lement que le Pere *Kircher* n'auroit pas de pei
à leur faire croire qu'il y a des hommes dans
planetes, ou du moins dans la lune, car ils s'im
ginent y pouvoir discerner un homme qui bat
tambour.

J'ai promis d'expliquer le mot *Fetiche*, c'est
que je vai faire ; & comme il a plusieurs sign
cations, il faut les débrouiller un peu. Le
Fetiche, autrement *Bossum* dans le langage
Negres, vient du nom de leur Idole, qu'ils
pellent aussi *Bossum*. Lorsqu'ils veulent sacrifi
leur faux Dieu, ou apprendre quelque chose de
ils se disent les uns aux autres, *Faisons Fetiche*
qui veut dire, *Faisons le culte à l'honneur de n*
Dieu, & voyons ou entendons ce qu'il en
Tout de même, lorsqu'ils ont reçû quelque in
de quelqu'un, ils font *Fetiche* pour s'en venger
voici comment : ils portent quelque viande, boi
ou autre chose à leur *Fetícheer* ou Prêtre pour le
re conjurer, après quoi ils le repandent là où
sçavent que leur ennemi a accoûtumé d'aller
croyans fortement que s'il vient à toucher ces
ses conjurées, il mourra en peu de temps; & c
qui craignent cette conjuration venans dans
lieux où ils apperçoivent qu'on a voulu les p
dre, se font porter par dessus, afin de ne point to
cher ce que l'on a répandu, car alors ils croy
que cela ne peut faire de mal ni à eux ni à p

porteur, n'ayant de vertu que ſur ceux pour qui cela a été préparé, & encore faut-il qu'ils le touchent. Ceci eſt encore beaucoup plus honnête que ce que j'ai lû autrefois de quelques Italiens, qui ſçavent fort bien l'art d'empoiſonner, & qui pour ſe defaire de leurs ennemis ne font point difficulté d'expoſer des innocens au danger d'être empoiſonnez pour parvenir à leur but; je vous avouë que je n'aime point ces *Fetiches* Italiennes, & que je m'accommoderois mieux de celles des Negres, quand même elles ſeroient préparées pour moi.

Ils font la même choſe, lorſqu'ils ont été volez, pour découvrir par-là le voleur & le faire punir ſelon ſes merites; ils croyent ſi fortement cela, que quoiqu'on leur produiſe cent exemples qui prouvent le contraire, il eſt impoſſible de leur ôter cette opinion, & ils trouvent toûjours quelque prétexte lorſque la choſe ne réüſſit pas comme ils l'avoient attendu. Si l'on ſurprend quelqu'un à répandre de ces choſes conjurées, il eſt puni fort ſeverement, & quelquefois même on le fait mourir, à moins qu'ils ne le faſſent pour decouvrir des voleurs, ce qui eſt permis à tout le monde. Les ſermens s'appellent auſſi parmi eux *faire Fetiche*; car lorſqu'ils font un accord ou une alliance enſemble, ils ſe ſervent de cette expreſſion, *Pour confirmer cet accord beuvons Fetiche*, & lorſqu'ils boivent cette boiſſon, qu'on peut appeller boiſſon de ſerment, ils diſent, *Que la Fetiche me faſſe mourir, ſi je n'obſerve pas tout ce qui a été arrêté par cet accord*, & tous ceux qui ont part à cet accord ſont obligez d'en boire. Lorſqu'un Pays s'engage pour une ſomme d'argent à en ſecourir un autre, les principaux Chefs ſont obligez de boire la boiſſon du ſerment, & diſent en la beuvant, *Que la Fetiche nous faſſe mourir, ſi nous n'aidons à pourſuivre l'ennemi & le détruire entierement, s'il eſt poſſible.*

Mais il y en a tant qui ont violé ces sermens, qu
ne s'y fient plus guere ; outre qu'ils peuvent,
qui est assés singulier, se faire dégager de le
serment ; ils reçoivent l'argent de ceux qui le
demandent du secours, & font le contraire de
à quoi ils s'étoient engagez. Comme ils font
serment devant un *Feticheer* ou Prêtre, ils croye
qu'il a la puissance de les en degager, & de
mettre en liberté de faire ce qu'ils veulent. Vo
me direz que cela sent fort le Papisme, je l'avo
mais la chose est pourtant comme je la dis. L
Negres sont devenus si rusez depuis quelque tems
que lorsqu'ils doivent confirmer par serment
alliance, ils font boire premierement au *Feti.*
de la boisson du serment, & jurer qu'il veut
la Fetiche le fasse mourir, s'il degage une des p
ties du serment, sans un commun consentem
& les alliances confirmées de cette maniere
été la plûpart fidelement observées. Que si v
me demandez, quelle opinion ils ont de c
qui font un faux serment? Je vous repons, q
croyent que la boisson du serment qu'ils ont
les fait enfler & crever, ou que du moins ils m
rent dans peu d'une maladie languissante;
croyent que la premiere punition arrive parti
lierement aux femmes, qui etans accusées d'adul
tere sont obligées de se purger par serment,
s'il m'est permis de faire cette comparaison,
boisson du serment en ce cas-là ressemble a
aux eaux ameres ou aux eaux de jalousie, qu
donnoit aux femmes sous l'ancien Testament lo
qu'elles étoient aussi accusées d'adultere.

La Religion des Negres m'a conduit insensib
ment à leurs sermens, & comme le serment
une partie de la Religion, il faut en parler enco
re un peu plus au long. Lorsque quelqu'un e
accusé de larcin, & que les accusations ne so
pa

pas assés claires, il faut que l'accusé se purge par la boisson du serment, se servant des mots, que je viens de rapporter, *Que la Fetiche le fasse mourir s'il est coupable de ce dont on l'accuse.* Il y a plusieurs manieres de faire serment parmi les Negres, mais je ne parlerai pas de toutes. Je vous ennuyerois trop, & je me fairois trop de peine à moi-même, je n'en rapporterai qu'une, qu'ils tiennent pour la plus solennelle, & dont ils ne se servent que dans les choses de la derniere importance. Voici comment cela se fait.

Chaque *Feticheer* ou Prêtre a son Idole particuliere & composée d'une maniere particuliere. La plupart consistent en ceci; ils ont un grand vase de bois rempli de terre, d'huile, de sang, d'ossemens d'hommes & de bêtes, de plumes, de cheveux, en un mot de toutes sortes d'ordures mêlées ensemble; ils n'en font point d'image ou de statuë, mais ils le laissent l'un parmi l'autre dans le vase ou *Kalabas.* Celui qui doit faire serment devant cette Idole, va se poster vis-à-vis du vase, & demande au Prêtre le nom de l'Idole, à cause (comme j'ai deja dit) que châcun en a une; le Prêtre le lui ayant declaré, il appelle l'Idole par son nom, & lui raconte au long ce qu'il a dessein de confirmer par serment, en la priant, que s'il n'observe pas son serment, elle le fasse mourir: apres cela, il fait le tour du vase, & s'arrête où il s'étoit posté d'abord, faisant encore le même serment; ce qu'il fait une troisieme fois. Ensuite le Prêtre prend un peu de ce qui est dans le vase, & en frotte la tête, les bras, le ventre, & les jambes de celui qui a fait serment, enfin il le tient suspendu au-dessus de sa tête, le tourne trois fois, & lui coupe un morceau des ongles à un doigt de chaque main & de chaque pied avec un peu de cheveux, & met le tout dans le vase où de-

meure l'Idole, & alors le ſerment eſt confirmé ſolennel.

De plus, lorſque les Negres veulent commencer une guerre, ou entreprendre quelque negoce, quelque voyage, ou quelque autre choſe importante, ils vont premierement chès leur *Fetiſheer* pour demander à l'Idole, ſi leurs deſſeins réüſſiront; l'Idole leur donne ordinairement bonne eſperance, & leur prédit rarement du malheur; de ſorte qu'ils croyent aveuglement tout ce que le *Fetiſheer* leur dit de la part de l'Idole & ne font nulle difficulté d'executer ce qu'il leur ordonne, c'eſt-à-dire d'offrir à l'Idole des moutons, des cochons, des poules, des chiens, des chats, & quelquefois des habits, du vin, & de l'or, ſelon les beſoins & l'inclination du Prêtre; car il prend tout cela pour lui, & ne donne à l'Idole que l'ordure & les boyaux des animaux qu'il ſacrifie; le ſacrifice même ... ſervant, outre l'argent qu'il faut lui donner, ... recompenſer du peu de peine qu'ils prend à interroger l'Idole.

Lorſque le Prêtre veut complaire à celui qui vient interroger l'Idole, il le fait en ſa préſence, & cela de deux manieres; ou bien par un faiſceau d'environ vingt morceaux de cuir longs & étroits, au milieu deſquels ils lient de ces choſes, dont j'ai dit que l'on rempliſſoit le vaſe où eſt l'Idole; quelques-unes de ces choſes préſagent bonheur, & d'autres malheur. Le *Fetiſheer* jette pluſieurs fois ce faiſceau en l'air, & lorſque les choſes qui préſagent le bonheur ſe rencontrent ſouvent enſemble, il prédit un heureux ſuccès à celui qui interroge l'Idole. Mais il faut remarquer que le Prêtre a l'adreſſe de faire approcher, quand il veut, ces morceaux de cuir les uns des autres, & s'il arrive que l'Idole prédiſe du malheur, cela vient du Prêtre, qui veut obliger par-là celui qui ſe-

terroge l'Idole à faire encore plus d'offrandes ; comme si l'Idole étoit en colere, & qu'il fallût l'appaiser par-là ; ainsi Monsieur le Prêtre a une double portion.

La seconde maniere d'interroger l'Idole, c'est de prendre sans compter de certains noyaux de noix sauvages, & de les laisser ensuite tomber, après quoi ils les comptent pour voir si le nombre est pair ou impair, en quoi les Prêtres ont une adresse admirable. En un mot ils ont l'art de faire croire tout ce qu'ils veulent à ces gens credules & de s'enrichir à leurs dépens ; la raison de cette credulité est, que les Prêtres, qui ordinairement sont de rusez fripons, ont la plus belle occasion du monde de les tromper & de les aveugler ; car si leurs prédictions ne se trouvent pas veritables, ils se sauvent toûjours en disant qu'on n'a pas bien observé tout ce qu'il falloit observer, & que l'Idole en étant en colere a donné un mauvais succès. On croid d'abord cela aveuglément, car on n'accuse jamais les Prêtres de mensonge, quand même tout le Pays periroit, ils se justifient toûjours pleinement, & s'il arrive que leurs prédictions se trouvent veritables, on ne manque pas de dire que ce sont les plus saintes personnes du monde, & de les bien recompenser.

Ils ont un culte, qu'on peut appeller un culte general, parce qu'il se pratique dans tout un Pays, ou dans tout un village, lorsque l'année est infertile, soit pour obtenir de la pluye, soit pour la faire cesser, s'il en tombe en trop grande abondance. Alors les principaux du Pays ou du village s'assemblent, & demandent aux Prêtres ce qu'il faut faire pour arrêter les maux dont ils sont affligez, lesquels répondent selon la circonstance du temps. On reçoit cette reponse comme un oracle, & on fait incontinent publier par tout le

Pays des commandemens ou des defenses confor-
mes à cette réponse, & qui ordinairement so
fort ridicules; cependant on fait payer une gro
amende à ceux qui les violent.

Lorsque la pêche est malheureuse, & qu'
prennent très-peu de poisson, ils font des sacr
ces à la mer; ce qui arrive presque toûjours da
les mois d'Août & de Septembre, parce qu'
sçavent par experience, qu'on prend beaucoup
poisson en ce temps-là; on ne laisse pourtant p
d'attribuer cela au sacrifice.

Il n'y a presque point de village qui n'ait
petit bois, où les principaux vont faire leurs
crifices, soit pour le commun, soit pour eux
particulier. Ils tiennent ces bois pour sacrez,
il y a des defenses très-expresses de les poll
ou de les endommager, en coupant quelque br
che d'arbre. Outre la peine attachée à cette d
fense, ceux qui la violent attirent sur eux
malediction universelle.

Chaque personne, soit homme ou femme,
son Idole particuliere, à qui ils consacrent le jo
de la semaine dans lequel ils sont nez; ils appe
ce jour-là *Bossum*, ou en Portugais *Sante-dag*; ils
boivent point de vin de palme ce jour-là, ils pre
nent un habit blanc, & se frottent de terre bla
che, pour marque de pureté. La plûpart de
principaux d'entre eux consacrent encore à
Idole un autre jour de la semaine outre celui-ci.
tuent alors une poule, ou, s'ils en ont les moye
un mouton, qu'ils lui sacrifient, c'est-à-dire, se
ment de parole, car ils le mangent tout sans
faire de reste, croyans que c'est assés de
qu'ils l'ont sacrifié à leur Idole. Le propriet
est celui qui profite le moins de ce mouton im
molé; car ses parens & amis viennent chès lui e
foule & tâchent d'en attraper châcun un morce

qu'il

qu'ils font cuire tout-aussi-tôt, sans se mettre en peine s'il est nettoyé ou non. Ils coupent les boyaux en pieces, & après en avoir ôté l'ordure avec les doigts, ils les font bouillir dans le sang sans les laver, avec le foye & le cœur, y ajoûtans un peu de sel & de *Malaget* ou poivre de Guinée; ils appellent ce ragoût *Eyntjeba*, & croyent qu'on ne sçauroit présenter à personne rien de plus delicieux.

S'il étoit possible de convertir les Negres au Christianisme, les Catholiques Romains réüssiroient en cela mieux que nous, parce qu'ils ont en plusieurs choses beaucoup de conformité avec eux, si ce n'est pas dans l'essentiel, (en quoi la difference est considerable) du moins dans leurs ceremonies; car si les Catholiques Romains ont deux jours dans la semaine qu'ils ne mangent point de viande, les Negres en ont aussi deux qu'ils ne boivent point de vin, ce qui sans doute est pour eux une grande mortification, parce qu'ils l'aiment beaucoup. Ceux de la Communion de Rome ont un temps qu'il ne leur est pas permis de manger de certaines viandes; mais les Negres vont encore plus loin, & châcun d'eux a ses viandes défenduës, l'un ne mange point de mouton, l'autre point de chevre, celui-ci ne mange point de vache, celui-là ne mange point de pourceau, & ainsi des autres sortes de viande, & cela ne leur est pas défendu pour un jour seulement, ou pour un mois, ou pour un an, mais pour toute leur vie. Que Rome se glorifie de l'antiquité de ses commandemens, les Negres l'emportent par-dessus Rome; car si on demande aux Negres, pourquoi ils ne mangent point de telle ou de telle viande, ils répondent que c'est parce que leurs Ancêtres n'en ont point mangé, & par ce mot d'Ancêtres ils entendent ceux qui ont vêcu avant eux depuis la fondation du monde, de sorte qu'ils ont reçû cela

par tradition de generation en generation. Il fau[t] remarquer ici, que le fils suit l'exemple du pere, qui & la fille l'exemple de la mere, c'est-à-dire, que le fils ne mange point de ce qui est défendu à so[n] pere, ni la fille de ce qu'il n'est pas permis à la mere de manger, & ils observent cela si po[n]ctuellement, qu'on ne pourroit le leur fai[re] violer.

Je vous ai deja dit ce que marque le mot de *Fetiche*, & qu'il est approprié à la Religion, ou du moins en tire son origine. Avant que de dire ce qu'ils entendent par-là, & de quelle maniere ils représentent leurs Idoles, il faut que vous sçachiez, que tout ce qu'ils font à l'honneur de l'Idole, de si peu de consequence qu'il soit, s'appelle *Fetiche*; & c'est de là que l'or mis en œuvre dont je vous ai parlé dans ma sixieme Lettre a pris son nom.

Je n'ai pû encore decouvrir ce qu'ils veulent représenter par leurs *Fetiches*, & de quelle maniere ils se figurent leurs Idoles, parce qu'ils ne le sça[-]vent pas eux-mêmes. Tout ce que l'on en peut dire, c'est qu'ils croyent un très-grand nombre d'Idoles, puisqu'ils en donnent une à chaque per[-]sonne, ou du moins à chaque famille. Ils croyent que cette Idole prend de fort près garde à la con[-]duite d'un châcun, recompensant le bien, & pu[-]nissant le mal; ils font consister la recompense dans le grand nombre de femmes & d'esclaves, & la punition au contraire à n'en avoir point. Mais ils croyent qu'il n'y a point de punition plus terrible que la mort, qu'ils craignent extraordinairement, & c'est la crainte de la mort qui les rend si zelez dans leur idolatrie, & qui les fait abstenir des viandes défendues, s'imaginant fortement qu'ils mourroient, s'ils venoient à y goûter. Ils ne comptent point entre les pêchez

mes

meurtre, l'adultere, le larcin, ni d'autres crimes de cette nature, parce qu'ils peuvent s'en decharger en payant une certaine ſomme d'argent; mais il n'en eſt pas de même de manger des viandes défenduës; car cela leur eſt mis en compte. Monſieur *Frederic Cojet* décrit de la même maniere le ſentiment des habitans de l'île *Formoſa*.

Les Negres ne ſont pas tous d'un même ſentiment au ſujet de la vie à venir. La plûpart croyent pourtant, qu'auſſi-tôt que quelqu'un eſt mort, il va dans un autre monde, & vit là dans la même dignité & avec les mêmes honneurs qu'ici bas, & que tout ce que ſes parens ſacrifient après ſa mort, lui eſt rendu dans l'autre monde. Ils n'ont que peu de connoiſſance des recompenſes & des peines, qu'ils ont à eſperer ou à craindre après cette vie; excepté quelques-uns, qui ſoûtiennent que le defunt eſt tranſporté auſſi-tôt après ſa mort ſur une riviere fort connuë, qui eſt bien avant dans la terre-ferme, & qu'ils nomment *Boſmanque*, (il faut qu'ils entendent cela par rapport à l'ame, puiſqu'ils peuvent voir que le corps demeure parmi eux) que là il eſt interrogé par l'Idole, de quelle maniere il a vêcu dans le monde. S'il arrive qu'il ait bien obſervé les jours conſacrez à l'Idole, qu'il n'ait point fauſſé ſon ſerment, qu'il n'ait point mangé de viandes défenduës, l'Idole le fait paſſer doucement la riviere, & le mene dans un Pays où il jouït de toute ſorte de delices, à-peu-près comme le Paradis de *Mahomet*. Mais ſi le mort a mangé des viandes défenduës, & n'a pas obſervé les jours conſacrez à l'Idole, il le précipite dans la riviere, où il étouffe, & eſt mis ainſi dans un éternel oubli.

D'autres croyent que les morts ſont tranſportez au Pays des *Blancs*, & qu'ils y ſont changez en hommes blancs. Ceci a quelque rapport au ſen-

ſentiment de *Pythagore* , & de là vous pou-
juger combien ils eſtiment la condition des *Bu*
plus excellente que la leur propre.

Les Negres qui viennent du fonds du Pays fo
croire aux Negres qui demeurent parmi no
qu'il y a chès eux dans une maiſon conſideré
un grand *Feticheer*, dont ils racontent des co
fort extraordinaires, comme ſeroient celles-ci, q
diſpoſe du temps comme il veut, & le fait chang
quand il lui plait ; que ſa maiſon eſt découverte
qu'elle eſt toûjours exempte de pluye ; qu'il ſç
tout le paſſé & prédit l'avenir comme s'il étoit pr
ſent ; qu'il guerit toutes ſortes de maux ; en un m
il fait tant de miracles, que le Pere *Marc d'Av*
n'étoit rien en comparaiſon de lui. Ils diſent en
re que tous ceux qui meurent dans ces lieux-là ſo
vent tous comparoître devant ce *Feticheer*, & q
les examine ; s'il trouve qu'ils ont bien vécu, i
envoye en paix dans la jouïſſance du bonheu
mais s'ils n'ont pas bien vécu, il les fait mo
une ſeconde fois, en les frappant d'un bois,
eſt fait exprès, & qu'il tient toûjours devant
porte, pour s'en ſervir toutes les fois qu'il e
beſoin. Vous jugez bien, Monſieur, que ce
gre eſt extrêmement craint & reſpecté par
compatriotes, puiſque pendant ſa vie ils le conſi
derent comme un demi-Dieu ; tant ce ruſé ſcé
rat a ſçû leur perſuader tout cela pour s'acquer
l'autorité qu'il a parmi eux. Ce que je viens
dire n'eſt pas une fable du vieux temps, le Pr
vit encore à l'heure que j'écris, & les Negres
viennent de ce Pays-là nous en racontent tous l
jours de nouvelles merveilles.

Vous jugez bien par ce que je viens de dire, q
les Negres ne ſont pas éloignez de la créance q
y a des Magiciens, & des gens qui font des mir
cles. Ils le croyent fortement, mais pourtant
d'i

d'une toute autre maniere que bien des gens parmi nous, qui disent qu'un Magicien ne peut rien faire sans le secours du Demon. Les Negres au contraire, bien loin d'attribuer la Magie au Diable, disent que c'est un don de Dieu. Et quoique ce qu'ils appellent Magie soient de pures fourberies, cela leur paroit miraculeux, parce qu'ils ne découvrent pas la tromperie, & ne font point difficulté d'avouër que cela surpasse les forces de l'homme, mais afin de n'en pas donner l'honneur au Diable, ils l'appellent un don de Dieu. Et s'il étoit vrai qu'il se trouvât des hommes capables de faire des miracles, je me rangerois au sentiment des Negres, que cela vient de Dieu, & non pas du Demon.

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire, qu'ils croyent qu'il y a un Diable, & qu'il leur fait même souvent beaucoup de mal; mais ce que quelques Ecrivains ont rapporté, qu'ils adoroient le Diable & lui faisoient des sacrifices, n'est pas veritable. Je crois avoir lû dans O. D. que les Negres ne mangent ni ne boivent jamais qu'ils n'en ayent auparavant jetté une partie à terre pour le Diable; mais c'est une erreur grossiere; il est vrai qu'ils ont accoûtumé de répandre sur la terre de ce qu'ils mangent ou boivent avant que d'en goûter; mais cela n'est pas pour le Diable, c'est ou pour leurs Idoles, ou pour de leurs parens qui sont morts.

Il y a un certain temps dans l'année qu'ils chassent le Demon de leurs villages; ce qui se fait avec d'étranges ceremonies; je l'ai vû faire deux fois à *Axim*, où cela se pratique le plus. Ils celebrent avant ce temps-là une fête de huit jours, pendant lesquels ils s'abandonnent à toutes sortes de divertissemens, & sur-tout à chanter & à danser; il leur est même permis ces jours-là de chanter

tout

tout ce qu'ils sçavent de mal de quelqu'un, de
couvrir ses tromperies & ses friponneries, en
mot de dire tout ce qu'ils veulent sans crain
d'en être punis. Le veritable moyen de les
taire, c'est de les bien faire boire, & alors,
loin de dire du mal de celui qui les regale,
chanteront ses bonnes qualitez & en diront
biens.

Le huitieme jour avant midi ils chassent le Di
avec des cris horribles, courans tous les uns apr
autres, & lui jettans de toute leur force des pie
du bois, de l'ordure, & tout ce qu'ils peuvent at
per. Après avoir ainsi poursuivi pendant que
temps le Diable, ils se retirent chès eux, & fini
par-là cette fête Diabolique. Mais il faut remar
qu'ils croyent plus d'un Diable, puisqu'on le ch
en même temps de plus de cent villages, &
crainte qu'il ne se cache quelque part dans
maisons, leurs femmes ont la précaution de
laver & frotter tous les vases de terre & de
qu'ils ont, afin de les nettoyer de toute impureté
d'empêcher que le Diable ne s'y loge pas.

Ils ont la même coûtume dans le Pays d'Ax
chasser le Demon; mais ces pauvres gens se figur
un Diable bien plus méchant & plus dange
qu'à *Axim*; ils croyent que c'est un géant
une partie de son corps saine, & de l'autre
de la chair pourrie, de sorte que s'il touche
qu'un d'entre eux, il faut qu'il meure tout-à-
tôt; mais pour prévenir cela ils tâchent de le r
dre ce Diable favorable en lui donnant à manger
& on void par tout le Pays une infinité de pe
pots & d'autres petits vaisseaux remplis de diffe
viandes pour l'appaiser; ainsi il faudroit que ce
un Diable bien affamé, s'il ne se rassasioit pas
tant de mets.

Ils croyent aussi les apparitions des esprits,

que ces esprits viennent souvent sur la terre pour tourmenter les hommes. Si quelqu'un, & sur-tout une personne de consideration, meurt, ils se font peur les uns aux autres, disans que son esprit apparoit quelques nuits de suite autour de sa maison.

Les Negres n'ont proprement que deux fêtes; la premiere, après qu'ils ont fait la recolte de leurs grains, que nous appellons ici *Carmesse*; l'autre, lorsqu'ils bannissent ou chassent le Diable hors de leurs villages.

Ils ne sçavent gueres que ce qu'ils ont appris de nous de la division de l'année en mois, & des mois en semaines; ils supputent le temps par les lunes, & sçavent à cela quand il faut semer leurs grains. Je crois pourtant qu'il y a long temps que la division des mois en semaines, & des semaines en jours, leur est connuë, parce que chaque jour a un nom particulier en leur langue. Ils ont leur Dimanche, quand nous avons nôtre Mardi; mais ceux d'*Ante* l'ont le Vendredi, comme les Mahometans: toute leur devotion du Dimanche consiste en ce qu'ils defendent que personne n'aille sur la mer pour pêcher, mais il est permis de faire tout autre ouvrage comme dans les autres jours.

Les Negres, qui demeurent plus avant dans le Pays, distinguent le temps d'une plaisante maniere, sçavoir en temps heureux & en temps malheureux. Il y a quelques Pays, où le grand temps heureux dure dix-neuf jours, & le petit (car il faut sçavoir qu'ils y mettent encore de la difference) dure sept jours; entre ces deux temps ils comptent sept jours malheureux, qui sont proprement leurs vacances; car ils ne voyagent point pendant ces jours-là, ni ne se mettent point en campagne, ni n'entreprennent rien de considerable, mais demeurent tranquillement sans rien faire. Les habitans

d'*Aquam-*

d'*Aquamboë* sont les plus superstitieux de tous ceci ; car non seulement ils ne font rien pen- ces sept jours malheureux, ils ne reçoivent même aucun présent de persoune, mais ou i- renvoyent, ou les font garder ailleurs, jusques que les jours heureux soient venus.

Je ne sçaurois dire, qui c'est qui a institue jours heureux & malheureux. Voici ce que pense, c'est que quelque grand Seigneur parm- aura été heureux dans un temps, & malheur- dans un autre; & que reflechissant là-dessus i- fait vœu de regler la conduite de sa vie selon temps-là; quelque autre suivant son exemple, a passé en coûtume & enfin en loi.

Mais il y a une très-grande difference en d'un Pays à l'autre ; ils ne s'accordent point leur supputation, les uns ont ces jours heureux malheureux dans un temps, & les autres dan- autre ; les Negres même qui demeurent le bord de la mer ne font presque aucune differ- ce des temps, & estiment l'un aussi heureux l'autre.

On ne sert point les images parmi les Negres la Côte, mais dans les Pays d'*Ardra* on tro- des legions d'images de faux Dieux.

Je crois avoir assés parlé de la Religion des gres, ainsi je n'en dirai pas davantage; j'ajoû- seulement qu'ils sont extrêmement superstit- aussi-tôt qu'il arrive quelque chose d'un peu prenant, ils l'attribuent d'abord à quelque mira- j'en pourrois alleguer plusieurs exemples ar- de mon temps, mais pour éviter la longueu- me contenterai d'en rapporter un.

L'année 1698. au mois de Novembre, le R- de *Commany*, qui avoit été un de nos plus gr- ennemis, fut tué à *Cabocors* par les Anglois. Q- ques jours après nôtre premier Marchand mou- à

Elmina, cela fit faire cette reflexion aux Negres, c'est que le Roi de *Commany* avoit attiré à lui nôtre Marchand dans les champs Elisées, pour se venger par-là de nous, & que comme pendant sa vie il n'avoit pû attraper aucune personne de consideration d'entre nous, il l'avoit fait après sa mort, afin que nous n'eussions pas sujet de nous en rejouir. Voilà jusqu'où va la superstition grossiere de ces gens-là. Il faudra les y laisser, n'étant pas possible de les en retirer. Je finis en vous assûrant que je suis inviolablement &c.

Fin de la dixieme Lettre.

ONZIEME LETTRE.

Du gouvernement des Negres, qui à cause du peu d'autorité des Caboceros est fort irregulier; difference qu'il y a entre un gouvernement Monarchique & une Republique; de quelles personnes le gouvernement d'Axim est composé; comment on exerce la judicature, & les malheurs qui en peuvent arriver; quelle créance on donne aux témoins en jugement; combien le Marchand d'Axim a d'autorité; comment on punit le meurtre & le larcin; que l'acception des personnes n'est pas prise pour une injustice, & pourquoi; avec quelle severité sont punis ceux qui dérobent des hommes ou des bêtes; le revenu que la charge de Juge

Juge donne au Marchand d'Axim; un... plication de cela; de la maniere ... dont quelques-uns se font payer leurs ... tes, & des guerres que cela a ca... pourquoi on est quelquefois obligé de ... la guerre; que la guerre ne coûte ... beaucoup; les Negres, qui demeurent ... bord de la mer, ont peu de force; ... la poltronnerie des Negres; de quelle ... niere ils se comportent dans le combat; ... quel butin ils peuvent faire; de l'au... té qu'ont les Prêtres dans la guerre; ... armes qui sont en usage parmi les ... gres; du pouvoir de leurs Rois, & ... peu de respect qu'on leur porte; de ... revenus; de la pauvreté de quelques ... d'entre eux; de la mauvaise éduc... de leurs enfans; & enfin en quoi con... la charge d'un Roi ou d'une autre per... ne considerable.

MONSIEUR.

J'ai reçû la Lettre que vous m'avez fait l'hon... de m'écrire, dattée du 4. d'Octobre. E... venuë en fort peu de temps par le vaisseau ... *Dragon volant*, qui a fait voir par-là que ce ... pas sans raison qu'on lui a donné ce nom, ma... souhaiterois bien qu'il volât un peu moins v... d'autres occasions, sçavoir lorsque nos vaisseaux ... poursuivent pour le prendre, car il semble ... qu'il ait quatre ailes au lieu de deux, & dan...

M[...]niere dont les Hottentottes portent leurs Enfants,
[...]ur donnent le sein, et les accoutument au Tabac.



[...] I pag 313.

moment on le perd de vûë. Mais puisque nous ne pouvons pas l'attraper, je lui souhaite un bon voyage.

J'apprens avec beaucoup de plaisir que vous avez deja reçû quatre de mes Lettres, qui parlent de cette Côte, & ce qui me donne le plus de satisfaction, c'est que vous témoignez agréer ce que je vous ai écrit de la guerre de *Commany*. Vous me remerciez de la peine que j'ai prise, vous me priez de continuër sur le même pied, & pour m'y animer vous louez mon travail. J'avouë, Monsieur, que cela seroit fort bon pour persuader une personne d'une autre humeur que moi, mais comme je sçai combien peu je merite les louanges, que vous me donnez, je vous assûre qu'il n'y a rien qui m'oblige à continuër que le plaisir que vous m'assûrez que je vous fais par-là. Lorsque je fais reflexion sur tant d'obligations que je vous ai, je me sens obligé à ne negliger rien pour vous plaire. Cette Lettre sera une preuve que je suis toûjours prêt à faire ce que je crois vous pouvoir donner du plaisir, & comme je ne sçai pas si j'aurai de longtemps l'occasion de vous écrire, elle sera un peu longue, & contiendra autant de matiere que deux autres.

Ce dont j'ai dessein de vous entretenir d'abord regarde le gouvernement, la maniere d'exercer la justice, & les guerres des Negres, mais je n'en dirai que peu de chose, parce que j'ai deja parlé des deux premiers articles en d'autres endroits, & du dernier dans la description que j'ai faite de *Commany*. Pour la fin de cette Lettre, je tâcherai de vous représenter au naturel les Rois des Negres dans tout leur lustre & dans toute leur splendeur.

Pour ce qui regarde le gouvernement des Negres, il est très-mal reglé, & cela vient uniquement

ment du peu d'autorité de ceux qui ont le g
nement en main, c'est-à-dire, des *Cabo*
qui fait que ce mauvais gouvernement & le
vais jugemens qu'on rend, causent souv
guerres.

Il y a une très-grande difference pour la
ture entre les Pays gouvernez par un Roi & le
gouvernez en Republique; pour le présent je d
de chose du premier, qu'on pourroit plûtôt a
une tyrannie qu'une judicature; je parlerai
ment des Republiques, & sur-tout de
d'*Axim* & d'*Ante*, qui nous semblent les
reglées, si on peut se servir de cette
sion; car à parler proprement leur meilleu
vernement & leur meilleure judicature sont
brouillez, qu'à peine peut-on s'en former un
juste, encore moins les decrire avec tou
dependances.

Le gouvernement d'*Axim* est double, s'i
permis de m'exprimer ainsi; il y a premie
les *Caboceros*, ou Chefs, & ensuite les *Man*
jeunes gens. Les *Caboceros* traitent des affa
police & qui arrivent tous les jours; mais p
affaires qui regardent tout le Pays, comme
il s'agit de faire la guerre ou la paix, de pa
impôts à d'autres Pays, &c. (ce qui arrive rare
il faut que cela se traite devant tous les me
du gouvernement; & il arrive souvent
Manceros ont le plus d'autorité dans cette oc
sur-tout si les *Caboceros* ne sont pas fort rich
or ou en esclaves.

Voici de quelle maniere ils procedent dans
jugemens. S'il y a quelque Negre qui ait
chose à prétendre d'un autre, il va avec de
de l'eau de vie trouver les *Caboceros*, & apr
en avoir fait présent, il leur déclare son a
les prie de la vuider au plûtôt, & de

triompher de sa partie adverse. S'ils veulent le favoriser, ils font assembler tout-aussi-tôt, ou bien un jour ou deux après, tout le Conseil, & après avoir consulté long temps, ils prononcent la sentence en sa faveur, souvent contre toute justice, & uniquement parce qu'ils ont été corrompus.

Mais si au contraire, bien loin de le favoriser, ils lui portent envie, & ont reçû plus d'argent de sa partie que de lui, quelque juste que soit sa prétention, ils le condamnent, ou bien ils ne decident point l'affaire, & le font attendre inutilement; de sorte qu'il est obligé d'attendre une autre occasion, ou qu'il vienne d'autres Juges qui lui soient plus favorables, ce qui quelquefois n'arrive point pendant sa vie, & ainsi il laisse son procès en héritage à ses parens, qui ne manquent pas de s'en bien servir, lorsque l'occasion se présente, fût-ce trente ans après, comme nous en avons souvent vû des exemples: & cela paroit presque incroyable, que ces gens ne sçachans ni lire ni écrire, retiennent si long temps les prétentions qu'ils ont sur quelqu'un.

Il arrive aussi quelquefois que le demandeur, ou le defendeur, quel que ce soit des deux, se voyant condamné contre toute justice, & étant d'ailleurs d'une humeur un peu incommode, n'a pas assès de patience pour attendre qu'il se présente une occasion, mais quand il le peut il se fait justice lui-même, & se saisit de quelque or, ou d'autres choses qui peuvent lui servir de payement; & non seulement il le prend à son debiteur, mais aussi à quelque autre qui demeure dans le même village ou dans la même ville que son debiteur. Il ne rend ce qu'il a pris que quand on l'a entierement satisfait, ou qu'on l'oblige par la force de le restituer. S'il est assès fort pour conserver ce qu'il a pris, il en demeure possesseur pour ce temps-là, & alors cela devient une dispute entre trois; car celui du-

quel on a saisi l'or ou le bien, cherche à se recom-
penser sur celui pour l'amour duquel on lui a fait
son bien; ce qui cause souvent des meurtres & des
assassinats, & même des guerres entieres; mais
nous parlerons de cela plus au long dans la suite.

Mais si les *Caboceros* prononcent une sentence in-
ste, ou si l'affaire arrive sous quelques-uns de nos
forts, & qu'elle soit traitée en présence de notre
Marchand, on la termine en condamnant ou
justifiant le defendeur. On le condamne, s'il y
a des témoins contre lui, au temoignage desquels
il ne puisse repondre; & on le justifie, s'il peut
prouver son innocence par des témoins; & si
l'un ni l'autre n'ont point de témoins, on deman-
de au defendeur, s'il veut faire serment qu'il ne
doit rien; s'il le fait, on le décharge & on le justi-
fie; mais s'il n'ose faire serment, on le condamne
au payement, si le demandeur veut jurer que l'au-
tre lui est redevable, ce à quoi le defendeur a
de le contraindre.

Le serment negatif, ou qu'on fait pour
une chose, est consideré comme un serment
cusation; mais si le demandeur jure avec des té-
moins, ou même avec un, il n'est plus permis au
defendeur de faire serment.

Il en arrive aussi souvent bien des malheurs;
comme il est fort ordinaire aux Negres de
de faux sermens, celui qui en souffre, cherche
toutes sortes de voyes à s'en venger. Mais il
aussi remarquer que ces injustices ne se com-
tent que dans les lieux fort éloignez, où nos
chands ne peuvent prendre connoissance des
res; car il ne se fait rien aux environs de nos
qu'en présence du Marchand, qui prononce la
tence avec les *Caboceers*, sans qu'on en puisse
peller; tout ce que ce Marchand & les *Ca*
jugent ensemble est tenu pour irrevocable &

porté devant aucun autre tribunal, si ce n'est devant le Directeur general, (ce qui n'arrive presque jamais) en cas que le Marchand & les *Caboceers* eussent condamné quelqu'un injustement, avant que d'avoir été bien informez de l'affaire: mais outre cela les habitans se soûmettent entierement au jugement que l'on rend, & payent très-volontairement l'amende à laquelle ils sont condamnez. Nous verrons tout-à-l'heure en quoi consistent ces amendes, quand nous parlerons des crimes pour lesquels l'amende se paye.

Vous voyez par-là, Monsieur, que nous n'avons point besoin ici d'Avocats, ni de Procureurs, & que les procès se terminent en moins de temps, & peut-être avec autant de justice que dans d'autres endroits. Il est vrai que les procès ne sont pas ici d'une si grande importance, qu'il fût necessaire de consulter un Avocat; car les affaires ne sont point difficiles, & les demandeurs, les défendeurs, & les juges sont de la derniere simplicité, & ainsi il est aisé de terminer ces affaires. Jugez vous-même, si cette maniere de proceder est bonne ou mauvaise.

Pour ce qui regarde les amendes ou les punitions, voici de quelle maniere on y procede. On punit le meurtre en deux manieres, ou bien en faisant mourir le meurtrier, ou bien en le condamnant à payer une certaine somme d'argent: & pour le dernier on met encore de la difference entre les habitans du Pays qui sont libres & entre les esclaves.

Il arrive très-rarement qu'on fasse mourir un meurtrier, s'il a du bien ou des parens riches, pour payer l'amende à laquelle il est condamné.

S'il arrive que quelqu'un tuë un habitant naturel, c'est-à-dire, qui soit né libre, du Pays d'*Axim*, & qu'on ne veuille pas faire mourir le cri-

minel, on le condamne à l'amende, qui a
reglée d'ancienneté pour cette ſorte de crimes,
qui monte à cinq cens écus ; mais il arrive
qu'il paye toute l'amende, on lui en
ordinairement une partie, plus ou moins,
que les parens du mort ſont raiſonnables ; car
depend d'eux de regler l'amende comme il
plait ; ce que je remarque contre un certain
vain, qui en parlant de la Guinée dit que
amendes ſont pour le Roi ; c'eſt une erreur,
n'en a rien, à moins qu'il n'y ait contribué
que choſe par ſon ſecours, de quoi on le recomp
ſe, & c'eſt tout ce qu'il en a.

Cette amende de cinq cens écus eſt ſeulem
pour les gens du commun ; mais ſi c'eſt une
ſonne de qualité qui a été tuée, l'amende
dix fois plus groſſe. Et il ne ſeroit pas bon
n'augmentât pas l'amende ; car combien y
roit-il qui payeroient avec plaiſir cinq cens
pour ſe défaire de quelque Grand, qui leur
la peine : de ſorte que l'amende eſt reglée
cas, par la prudence des Juges.

Si c'eſt un eſclave qui a été tué, l'amen
de quatre-vingts ſeize écus, mais il en eſt de
le-ci comme des autres, le criminel n'en
gueres que la moitié, quand il ſollicite
ment, & celui à qui appartenoit l'eſclave
tente de trente-deux écus, & d'un eſclave
place de celui qui a été tué.

Lorſqu'un Negre a commis un meurtre
qu'il n'a pas de lui-même dequoi payer l'am
ordonnée, ni d'amis qui la payent pour
faut qu'il donne (comme il eſt écrit dans la
peau pour peau, & on le fait mourir de la
re du monde la plus douloureuſe & la plus
le ; car il meurt mille fois avant que de m
ils le coupent, hachent, piquent, & lui tirent

coups dans le corps avant que de lui ôter la vie, à moins que le Marchand du lieu ne le fasse punir lui-même, en lui faisant trancher la tête.

Les crimes, qui sont le plus severement punis après le meurtre, sont le larcin & l'adultere ; je parlerai dans la suite de ce dernier, & je m'arrêterai présentement aux peines qu'on inflige aux voleurs.

Le larcin se punit ordinairement, en restituant ce que l'on a derobé, & outre cela en payant une amende proportionée à la grandeur du vol, au lieu où il a été commis, & à la personne à qui & par qui il a été fait ; car il y a une extrême difference en tout cela ; l'un payera une amende de vingt écus, & un autre en payera une de cent pour un larcin de la même nature, & cela sans la moindre injustice : c'est selon la coûtume des lieux où se commet le larcin ; ainsi un Marchand, qui en qualité de Juge assiste à la decision d'un tel procès, doit être bien informé des coûtumes & des loix des Negres, & s'il jugeoit seulement selon ses propres pensées, il fairoit souvent de vilains faux-pas.

L'acception des personnes n'est pas ici une injustice, & ce qu'il y a de bon, c'est que les riches sont toûjours punis plus severement que les pauvres, & cela pour deux raisons; la premiere, parce que les riches derobent sans necessité; & la seconde, parce qu'ils peuvent payer de grosses amendes sans s'incommoder ; car on n'impose à personne que les peines qu'il peut souffrir, à moins que le crime ne fût si énorme, qu'on envoyât le criminel en esclavage, & encore faut-il qu'il ait commis souvent le même crime. C'est pour cela que les Negres, qui ont un peu d'esprit, font croire qu'ils sont beaucoup plus pauvres qu'on ne croid, afin que si eux ou leurs parens avoient le malheur de commettre quelque crime & de tomber entre les

mains des juges, on ne les punît pas si rigoureusement.

On punit très-severement, & même de mort ceux qui derobent ou enlevent des personnes; ceux qui derobent du bétail, comme des moutons, des pourceaux, & d'autres animaux, ne sont pas moins rigoureusemeut punis; & en cela ils ont la même pensée que nous, c'est-à-dire, qu'ils en usent ainsi parce que ces bêtes muettes ne peuvent ni se defendre ni appeller quelqu'un à leur secours. Les Negres feront plûtôt mourir celui qui a derobé des moutons, que celui qui a tué un homme, sur-tout dans les lieux où ils ne sont pas sujets aux Européens; car là où les Européens ont quelque autorité, on se contente ordinairement de faire payer une amende. De sçavoir, si c'est que les Européens ne sont pas si sanguinaires, ou si c'est pour le profit qu'ils en reçoivent, c'est ce que je laisse à vôtre jugement; il est vrai aussi que les Negres, qui demeurent parmi nous, aiment mieux que les criminels soient condamnez à une amende qu'à la mort, pourvû que ce ne soit aussi par un principe d'interêt. Je me suis aussi toujours tenu à cela pendant que j'ai fait la fonction de Juge, & je vous en rapporterai dans la suite un exemple remarquable.

Celui qui est condamné à l'amende dans le pays d'*Axim*, la remet entre les mains du Marchand, qui la donne à la partie offensée, à qui elle appartient, en en retenant pourtant une partie pour sa peine, & cela ne laissoit pas d'être assés profitable il y a quelques années: je dis quelques années, car il n'y a pas fort long temps, qu'un certain Monsieur a ordonné, qu'un Marchand, qui decideroit un procés de quelque importance qu'il fût, ne pourroit prétendre pour sa peine plus de deux écus, & a défendu, que quand même on lui

senteroit davantage, il ne le prendroit pas. Il me semble que ces défenses sont un peu rigoureuses, d'empêcher une personne de faire du bien à une autre, & de disposer de son bien comme il lui plait. Ce Monsieur faisoit semblant d'en user ainsi par un principe de pitié, afin de ne pas trop fouler les Negres; mais moi & bien d'autres avec moi l'avons pris d'une tout autre maniere, & avons crû que c'étoit par pure envie, & qu'il ne pouvoit souffrir que d'autres Serviteurs de la Compagnie reçûssent les mêmes avantages que lui; & il a bien confirmé nôtre pensée par sa conduite avec les Negres; car lorsqu'il decidoit pour eux quelque affaire, ou qu'il punissoit quelqu'un pour ses crimes, il ne se contentoit pas de huit écus, mais en recevoit souvent plus de cent. Aussi crois-je que les Marchands d'*Axim*, voyans que cette loi est violée par celui-là même qui l'a faite, ne l'observent gueres présentement; & en effet elle est contraire aux anciennes coûtumes des Negres, auxquelles j'aurois mieux aimé me regler qu'à cette nouvelle loi, étant persuadé que cela me feroit aimer des Negres, au-lieu que ce nouveau Legislateur, commettant lui-même tant d'injustices, est extrêmement haï des Negres. Mais je n'en dirai pas davantage, me contentant de faire voir en quoi consistent les avantages du Marchand d'*Axim* en qualité de Juge.

Lorsqu'un Negre etoit condamné pour quelque crime à une amende de cent écus par exemple, le Marchand en avoit pour sa part les deux tiers, & l'autre tiers étoit pour tous les *Caboceros* ensemble. Mais si c'étoit une amende pour un larcin, ou pour un meurtre, ou pour une dette qu'on eût fait payer, le demandeur en avoit pour lui les trois quarts, & l'autre quart étoit partagé entre le Marchand & les *Caboceros*, c'est-à-dire, les deux tiers

pour le Marchand, & l'autre tiers pour les Caboce-
Ainsi vous voyez qu'il est plus avantageux d'ê-
Juge à *Axim* qu'en Europe, du moins à l'ég-
des profits que les Juges peuvent avoir legitim-
ment; car je ne compte pas les profits illegitim-
des Juges, dont je ne sçai rien, & dont je ne v-
rien sçavoir. Les Negres payent sans aucune
ficulte ce qu'il faut aux Juges pour leur peine, &
se plaignent jamais que c'est trop; (du moins
la se faisoit ainsi ci-devant) lors même que
Marchand avoit exigé pour quelqu'un une dette
gitime, celui-ci donnoit au Marchand le quart
ce qu'il avoit reçû, & cela étoit si bien reg.e, ...
personne ne disputoit jamais.

Il faut que je vous raconte présentement ce
m'est arrivé pendant que je commandois à ...
en qualité de Marchand. Il y avoit dans le P...
d'*Ancober*, qui depuis long temps étoit soûm...
celui d'*Axim*, deux *Caboceros*, tous deux ...
considerables, & qui pendant quelques an...
avoient été en dispute, s'imaginans l'un & l'au...
que l'autre étoit né son esclave, & par consé...
lui appartenoit. Ces prétentions étoient di...
ment opposées, & châcun d'eux appuyoit...
droit de tant de raisons & de preuves, que...
Chefs d'*Ancober* se trouverent embarrassez...
noncer la sentence. Cependant comme ils...
loient terminer leur different, ils accorderent...
semble que leur affaire seroit debattuë devant...
& qu'ils se soûmettroient à mon jugement...
n'est pas qu'ils crûssent que je fusse plus habile...
leurs compatriotes ou leur venerable Conseil, ...
c'étoit seulement afin que je terminasse le diff...
par mon autorité. Ainsi l'affaire vint devant...
illustre tribunal, & je l'écoutai debattre de par...
d'autre pendant tout un jour. Mais j'avouë, ...
je n'en sçavois pas plus à la fin qu'au comme...

ment ; car châcune des parties avoit tant de témoins, qu'il me sembloit qu'elles avoient également raison, de sorte que je ne pûs condamner ni l'un ni l'autre, ni donner gain de cause à l'un ni à l'autre. Cependant pour les sortir d'affaire, je leur demandai, s'ils s'en remettoient tous deux à moi, & s'ils vouloient se soûmettre à mon jugement; ils repondirent qu'ouï. Alors je leur parlai avec toute la douceur dont j'étois capable, & leur représentai, que tout ce qu'ils avoient dit de part & d'autre étoit bien fondé, & qu'il étoit par consequent impossible de dire qui avoit tort, ou qui avoit raison; que leurs témoins étoient des personnes qui n'étoient pas assés vieilles pour rendre témoignage dans ce different, que ceux qui auroient pû leur donner quelque ouverture étoient morts, & que ceux qui témoignoient présentement ne sçavoient ce qu'ils temoignoient que par tradition. Après leur avoir représenté cela avec beaucoup de moderation, & remarqué qu'ils sembloient tous deux approuver ce que j'avois dit, je prononçai ainsi la sentence, c'est que je prétendois qu'avant que de sortir de mon fort ils se reconcilieroient ensemble, sans parler jamais plus de leur different; qu'ils se reconnoitroient reciproquement pour personnes libres, & que le premier qui appelleroit l'autre esclave, seroit condamné à une grosse amende. Ils parurent être contens de la sentence, s'embrasserent l'un l'autre, & se jurerent une éternelle amitié; & pour faire voir qu'ils étoient bien satisfaits, ils me firent l'un & l'autre de beaux présens, parce que j'avois terminé l'affaire à l'amiable. Je crûs qu'ils s'étoient tout pardonné & qu'ils oublieroient tout ce qui s'étoit passé, châcun s'étant retiré en paix chés soi. Mais environ trois mois après j'appris, que l'un d'eux avoit fait tuer l'autre dans sa maison par deux scelerats, qu'il avoit corrom-

pus. Je fus fort fâché de cela, & considerant c'étoit une affaire qui pourroit avoir de mau suites, j'envoyai tout-aussi-tôt quelques-un mes principaux domestiques dans le Pays d'A ber, pour leur ordonner de me remettre les a sins, afin que je les fisse punir; mais ils repo rent tout net, qu'ils ne dépendoient pas de & que j'exerçasse mon autorité sur les Pay étoient de mon obéïssance. Cela me mit en plus en colere; car non seulement mon auto mais aussi celle de la Compagnie y étoit inte & il n'y a rien qu'on ne doive faire pour la n tenir. Ainsi je resolus d'aller moi-même quelques personnes dans le Pays d'*Ancober*, & environ à trois lieuës de nôtre fort, je renco une troupe de cinq cens Negres armez, croyoient m'épouvanter par-là & m'empêche proposer ce que j'avois à dire; mais ils vir contraire; car après les premiers complim leur demandai pourquoi ils vouloient se sou à l'obéïssance de la Compagnie, & leur dis penfassent bien aux maux, qu'ils attireroient là sur eux. Ils me repondirent, qu'on les a soit à faux, qu'ils n'avoient jamais eu la moin pensée d'abandonner les Hollandois, ni de re leur protection, qui étoit si necessaire au Etant satisfait de cette réponse, je leur dem qu'ils eussent à me livrer ces deux assassins po faire punir; mais ils dirent qu'ils n'en faiso rien, & qu'ils les puniroient peut-être eux-m mes. Ainsi je pris congé d'eux, après leur dit que je les tenois tous pour coupables de assassinat, & les avoir menacez que je ferois rêter & punir comme assassins tous ceux de Pays que je pourrois attraper. Cela produ un si bon effet, qu'après avoir parlé ensem quelques-uns d'entre eux s'avancerent, me pr

de vouloir attendre encore un peu, qu'ils delibe-reroient sur ma proposition, & qu'ils me porte-roient une réponse positive; & ayant attendu environ un quart d'heure, ils amenerent les assassins enchainez, & me prierent seulement de ne les point punir qu'eux tous n'y fussent présens, ce que je leur promis; je retournai dans le fort avec ces criminels fort satisfait de mon expedition.

Trois jours après tous les Grands d'*Ancober* se presenterent avec toute une armée devant mon fort, & me prierent de leur dire de quelle maniere je punirois les criminels; je répondis que je leur ferois trancher la tête, & afin de le leur mieux persuader je fis venir le bourreau devant eux avec tout ce qui étoit necessaire pour decapiter ces deux assassins. Ils commencerent à se plaindre, & me prierent de suivre la coûtume de leur Pays, & de condamner les criminels à une amende pecuniaire. Je ne demandois pas mieux, cependant je fis semblant de ne pas approuver leur proposition, jusques à ce que les parens de celui qui avoit été assassiné, à qui on avoit déja donné satisfaction, vinrent eux-mêmes m'en prier, & me remirent toute l'amende; c'étoit bien ce que je cherchois, cependant pour paroitre aussi genereux qu'eux, je n'en pris que la moitié & leur laissai l'autre; ainsi nous fûmes tous fort satisfaits, & les criminels, qui appartenoient à des personnes considerables, furent mis en liberté. Je vous ai rapporté ceci un peu au long, afin de vous apprendre de quelle maniere nous sommes accoûtumez de traiter des affaires de cette nature, & pour vous représenter l'autorité qu'a nôtre Marchand à *Axim*; ce qui se confirmera encore par la suite. Aucun Negre n'oseroit terminer sous main aucun different sans la communication du Marchand, sous peine de perdre tout l'avantage qu'il en a retiré. Pen-

dant que j'étois à *Axim*, un Negre vint me tro-
ver pour me prier de lui faire payer une det-
ce que je lui promis ; mais j'appris du debit-
qu'ils s'étoient accordez en présence des C-
taines. Et lorsque le premier revint pour ch-
cher son argent, je lui demandai s'il ne sçav-
pas que cet argent étoit perdu pour lui, p-
qu'il s'étoit accordé avec sa partie sans m'en d-
ner connoissance ; il me repondit qu'il le sçav-
bien, & qu'il me prioit seulement de lui en -
ner le quart ; mais voyant sa generosité, je lui
donnai la moitié, dont il me remercia fort & -
alla très-content.

Nous en usons de cette maniere pour ôter a-
Negres toute occasion de ne rien resoudre d-
leurs assemblées qui soit à nôtre desavantage, -
qui pût causer quelque revolte.

Mais pour revenir à nôtre sujet, on exige -
dettes d'une maniere bien injuste en plusieurs -
droits de cette Côte, où nous n'avons que t-
peu, ou point du tout d'autorité, & même -
quelques Royaumes. Par exemple, un fripon -
qui il est dû quelque chose, au-lieu de deman-
à son debiteur qu'il le paye, & en cas de r-
de l'appeller en justice, prend ce qu'il peut at-
per, quand cela vaudroit six fois plus qu'il ne -
est dû, & cela sans s'informer à qui il appartien-
& lorsque le proprietaire vient pour redeman-
ce qui lui a été pris injustement, ce fripon le -
voye à son debiteur pour se faire payer, & -
tient cependant ce dont il s'est saisi ; l'autre -
manque point d'y aller tout-aussi-tôt, & deman-
le payement de ce qu'on lui a pris ; remarque-
je vous prie, combien d'injustices il se comm-
en cela. Le premier a déja six fois plus qu'-
lui etoit dû, & si le second est aussi deraiso-
nable que le premier, il demande au debiteur
doub-

double de ce que vaut ce dont le premier s'est saisi, assûrant que jamais il ne l'a donné pour moins. En quoi il me semble qu'ils imitent les anciens Romains, qui lorsqu'on leur avoit derobé quelque chose, ou qu'on leur avoit fait quelque affront, en demandoient reparation, & étoient obligez de specifier une certaine somme, & de faire serment, que s'il avoit été à leur choix, ils ne l'auroient pas souffert pour moins. Il en est ici à-peu-près de même, & celui, par la faute duquel le creancier s'est saisi de ce qui appartenoit à un autre, est obligé de donner tout ce qu'on demande. Et comme ce sont ordinairement de petites dettes, le debiteur est contraint de payer souvent dix fois plus qu'il ne doit, sans qu'il puisse s'opposer à cette injustice, parce que l'autre a plus de credit que lui, & est la plûpart du temps soûtenu par le peuple, par le Roi, ou par quelque Grand. Cela arrive en plusieurs endroits, ce qui est la ruine de beaucoup de gens; ils donnent le nom de droit à ces procedures, mais c'est la plus grande injustice qui se puisse commettre. Ils ont encore une autre maniere, pour le moins aussi injuste, pour attraper l'argent de leur prochain, c'est qu'un fripon s'adresse à quelqu'un, & lui dit, j'ai reçû de vôtre fils, de vôtre cousin, ou de vôtre esclave, un affront dont je viens demander reparation, & si vous ne me donnez pas satisfaction, je me tuerai moi-même, ou je me meurtrirai le corps, ou je tuerai quelqu'un, & cela par vôtre faute, ce qui retombera sur vous. Si celui, à qui ce fripon s'adresse, ne lui donne pas quelque chose, & que celui-ci ait le courage d'executer ses menaces, (comme j'en ai vû deux exemples) celui, à qui ces menaces ont été faites, est appellé en justice, & est condamné comme s'il étoit coupable du fait, en cas

qu'il ſoit vrai que l'autre ait reçû l'affront qu a dit.

Voilà à-peu-près pour ce qui regarde leur ma niere d'exercer la juſtice. Ils ont encore une au ſorte de judicature fort extraordinaire, dont *Manceros* ſont les maîtres. Ils ont établi en que village un College pour juger en dernier ſort des affaires de petite importance. Et co me les Negres s'offenſent mutuellement en p ſieurs manieres, ſoit en ſe maudiſſant, en s'i riant, & en ſe battant les uns les autres, celui croid qu'on l'a offenſé, s'adreſſe tout-auſſi-tôt College des *Manceros*, & leur dit, celui-ci ou lui-là m'a fait un affront, je viens vous le de & le mettre entre vos mains, puniſſez le ſelon merites. Ces Meſſieurs ne manquent pas de tre en juſtice celui dont on s'eſt plaint, & un examen aſſès ſuperficiel de l'affaire ils le damnent à payer quelques écus d'amende. s'il refuſe de la payer, parce qu'il a été cond injuſtement, & qu'on n'a pas fait de reflexion ſes defenſes, les *Manceros* ne ſe mettent pas en peine de ſon refus, mais vont au marc achetent pour ſon compte autant d'or que ſe te l'amende, & depenſent ſur le champ cet a en vin de palme & en eau de vie.

Les fautes, pour leſquelles les *Manceros* damnent quelqu'un à l'amende, ſont en ſi g nombre, d'une nature ſi differente, & ſo ſi ridicules, que je ne daignerois prendre la p de les ſpecifier ; il me ſuffira de dire, que les gres n'ayans rien à faire, & manquans ſou d'argent pour acheter de quoi boire, pen toûjours comment ils pourront attraper qu'un qui leur fourniſſe ce qu'ils ne peuvent a ter.

Le Conſeil, dont j'ai fait mention, & qui

composé des *Caboceros* & des *Manceros*, est particulierement pour les affaires de la guerre, & c'est dont je vai parler présentement.

Lorsqu'ils ont dessein de faire la guerre, ils tiennent conseil ensemble, mais il faut entendre cela des guerres qu'ils font par ambition, ou pour s'enrichir, ou enfin pour aider d'autres Pays qui sont en guerre; car la plûpart de leurs guerres ne viennent que de ce qu'on veut exiger des dettes, ou des divisions qui naissent parmi leurs Grands. J'en ai déja dit quelque chose ci-devant, & en même temps j'ai promis d'en parler plus au long, j'execute ma promesse.

Il arrive souvent que deux Pays, qui étoient bien unis entre eux & qui vivoient en bonne amitié, sont engagez dans de fâcheuses guerres de la maniere suivante. S'il y a dans un de ces Pays un Grand qui ait quelque prétention sur une personne qui demeure dans l'autre Pays, & qu'on ne le satisfasse pas assés promptement à son gré, il fait enlever dans le Pays, où son debiteur demeure, des marchandises & des esclaves jusques à ce qu'il ait dequoi se bien payer. Il fait mettre aux fers les hommes qu'il a enlevez, & si on ne lui apporte point d'argent, il les fait vendre pour avoir son payement. Si le debiteur est raisonnable, & la dette legitime, il fait tous ses efforts pour satisfaire son créancier & mettre ses compatriotes en liberté, & les parens de ceux qu'on a enlevez le contraignent à cela, lorsqu'ils en ont le pouvoir; mais s'il ne se soucie gueres de ce que le créancier a fait, ou qu'il ne veuille pas le payer, il publiera par tout son Pays, que son créancier est une personne injuste, qui le traite d'une maniere tyrannique, & qu'il ne lui doit rien. S'il peut persuader ses compatriotes & les mettre dans son parti, il tâche de prendre aussi des prison-

sonniers dans le Pays où demeure son crian- en represailles de ceux qu'on a pris dans son P & cependant on se fortifie de part & d'autre on cherche l'occasion de se surprendre. La pre- miere chose qu'ils font, c'est de s'assûrer des *boceros*, qui ont quelques troupes, & ensuite Soldats; de sorte qu'une affaire de très-peu consequence cause une cruelle guerre entre Pays, qui auparavant étoient étroitement unis semble. Et cette guerre dure jusques à ce l'un des deux partis a du dessous, ou que ne vans rien gagner l'un sur l'autre ils sont obl de faire la paix; c'est à quoi les Capitaines souvent contraints par les Soldats, & sur-tout le temps qu'il faut ensemencer les terres alors châcun veut se retirer chès soi pour les tiver. Et comme les Soldats servent à la g re sans solde, & sont obligez de se nourrir leurs propres dépens, ils s'en lassent aussi b tôt, particulierement lorsqu'ils ne rempor pas de grands avantages sur leurs ennemi qu'ils ne font pas autant de butin qu'ils av esperé.

Lorsque les Gouverneurs de quelque Pays loux de ce que leurs voisins ont plus de bi vivent plus heureux qu'eux, ont dessein de faire la guerre & de partager entre eux leur ils s'assemblent avec les *Manceros*, ils comm quent leur dessein à ceux-ci, les font en & les flattent de l'esperance du butin. Les M *ceros*, qui sont encore jeunes & étourdis, s dent bien-tôt aux autres dans l'esperance de richir : châcun se prépare à la guerre, & lorsq sont prêts, ils entrent dans le Pays dont ils jaloux, sans aucune declaration de guerre, sans avoir d'autre raison, si ce n'est de dire co me un certain Prince, *C'est mon bon-plaisir*,

pour ma gloire, & pillent tout ce qu'ils peuvent attraper. Ceux qui sont attaquez, voulans se venger d'une telle infraction, & n'ayans pas assés de force pour cela, s'adressent à un autre Pays & en achetent le secours dont ils ont besoin, ce qu'ils peuvent faire pour moins de vingt mille livres, & ceux qu'ils achetent, sont obligez pour cet argent de se fournir de munitions de guerre. Vous jugez bien par-là, Monsieur, que les guerres ne coûtent pas beaucoup, & que les troupes qui se donnent pour une si petite somme ne peuvent pas être fort considerables. Mais le butin est ce qui les anime, & souvent au-lieu de butin ils reçoivent des coups en abondance; car les Capitaines partagent l'argent qu'ils pillent, ou s'il en reste encore un peu, ils le donnent aux *Manceros*, ce qui se monte quelquefois à deux ou trois francs pour châcun, & souvent à la moitié moins, à cause que les Capitaines sçavent si bien faire leur compte, qu'il y a rarement quelque chose de reste. Il est vrai que châcun peut bien attraper sa part du butin; car quoiqu'il soit destiné à payer les frais de la guerre, & s'il y a quelque chose de reste, qui doive être distribué entre tous, châcun tâche d'attraper quelque chose, sans se mettre beaucoup en peine des frais. Mais si, comme je viens dire, il n'y a point de butin à faire, les *Manceros* abandonnent la guerre, & se retirent chès eux.

Lorsqu'ils vont à la guerre, châcun se range bien sous le commandement d'un des principaux Officiers; mais ces Officiers n'ont pourtant d'autorité que sur leurs esclaves. Un Negre né libre ne se soûmet pas volontiers à eux; ni même à leurs Rois, à moins qu'ils n'y soient comme contraints par une force majeure; outre cela, châcun vit & se gouverne à sa fantaisie, & si celui qui est

est à leur tête veut attaquer lui-même les e-
mis, il le peut faire, & voir qui de ses g-
suivra au combat.

Je vous ai déja dit, que la guerre ne coûte
à beaucoup près autant ici qu'en Europe.
que nous avons euë avec ceux de *Commani*
dant quatre ans ne nous a pas coûté plus de
mille livres, & si cependant nous avions cinq Pa-
nous donnoient du secours. Mais comme j'ai dé-
de cela dans la Lettre que je vous ai écrit sur
matiere, je ne repeterai point ce que j'en ai
Lorsqu'un Pays entre en guerre, il met o-
nairement quatre mille hommes en campagne
c'est une guerre offensive, mais si c'est pou-
défendre contre les attaques de leurs ennemis,
ont un peu plus de troupes. Il y en a qui
que deux mille hommes, & cependant ils a-
lent cela une armée. Voilà quelles sont les fo-
des Royaumes & des Republiques, qui sont
Côte; excepté *Fantin* & *Aquamboé*, dont le
mier peut mettre vingt-cinq mille hommes
pied, & le second encore davantage. Ma-
Pays qui sont plus avant dans la terre
comme *Akim*, *Asianté*, & d'autres, sont in-
parablement plus forts, & lorsqu'ils sont la g-
ils ont un si grand nombre de troupes, que
le Pays en est couvert. Je n'en parlerai pas b-
coup, parce que tout ce que nous en sçavons
uniquement fondé sur le rapport des Negres,
leur témoignage est souvent fort suspect.
pour ce qui est des petits Roitelets de la C-
j'ose dire, que les deux armées, quoique com-
sées de cinq ou six nations differentes, ne m-
tent pas à vingt-cinq mille hommes, ce
joint au peu de courage des Negres, fait
se tuë peu de monde de part & d'autre. Il
que le combat soit bien sanglant, lorsqu'il deme-

mille hommes sur la place ; car ils sont si poltrons, qu'aussi-tôt qu'ils voyent quelqu'un tué à leur côté, ils prennent la fuite, & n'osent tenir ferme. Dans le dernier combat que ceux de *Commany* donnerent à ceux de *Saboë*, d'*Acanny*, de *Cabes-Terra*, & à deux ou trois autres Pays qui s'étoient joins à ceux-ci, il ne demeura tout au plus que cent hommes sur la place, & malgré cela ceux de *Commany* gagnerent la bataille, & chasserent leurs ennemis.

Les Negres n'ont aucun ordre dans leurs combats, ils ne se rangent jamais en bataille ; mais chaque Capitaine a ses gens fort serrez les uns contre les autres, & afin d'être plus en sûreté il se renferme au milieu. Ils n'attaquent pas aussi les ennemis en même temps, mais un à un, ou une troupe attaque une autre troupe ; il arrive même que quelques Capitaines voyans que leurs compagnons ont du dessous, au-lieu de se mettre en état de les soûtenir prennent la fuite, avant même que d'en être venus aux mains ; de sorte que les plus courageux étans abandonnez des leurs sont ordinairement entierement défaits, & sur-tout lorsqu'ils ont perdu plus de monde que leurs ennemis ; car s'étans engagez fort avant dans le combat avant la fuite de leurs compagnons, quelque courage qu'ils ayent, & quelque effort qu'ils fassent pour échapper, il leur est impossible de se sauver, & ainsi ils acquierent le nom de bons Soldats malgré qu'ils en ayent.

Ils ne se tiennent jamais droits en combattant, mais courent tous courbez, afin que les bales leur passent par-dessus la tête. Il y en a qui s'avancent en rampant vers leurs ennemis, & quand ils sont à portée, ils font une décharge, après quoi ils courent de toute leur force vers leur gens, pour charger leurs armes & pour revenir au combat

de

de la même maniere. En un mot, ils font tan
grimaces en se courbant, en rampant, &
criant, (comme si cela leur étoit d'un gran
cours) que cela semble plûtôt une singerie
combat.

Le butin, qui est le principal objet de la gue
consiste en prisonniers & dans les ornemens
& de *Conte de Terra*, dont ils sont chargez
il y en a d'assés fous, & particulierement les
gres de la terre-ferme, pour s'ajuster de
mieux dans cette occasion, & ils sont telle
chargez d'or & de *Conte de Terra*, qu'à p
peuvent-ils marcher.

Les prisonniers du commun, & qui ne peu
pas payer leur rançon, sont faits esclaves &
dus, ou bien ceux qui les ont pris, les gar
pour s'en servir. Mais lorsqu'ils prennent des
sonniers de consideration, ils les gardent b
les mettent à fort haut prix. Que s'ils attra
celui qui leur a fait la guerre, ils ne le re
presque jamais, quelque grosse rançon qu'il
payer, de crainte qu'étant en liberte il ne
commençât la guerre, & ne troublât encor
repos.

Il n'y a point de Negre, pour considerable q
soit, qui puisse se vanter ou s'assûrer de ne
ber jamais en esclavage; car s'il va à la guer
la lui peut arriver facilement, & il faut q
demeure jusques à ce que sa rançon soit en
ment payée, & on l'exige quelquefois si gr
que ni lui ni ses parens n'ont pas les moyen
la payer, de sorte qu'il est obligé de dem
toute sa vie en esclavage, & de faire tout ce
y a de plus vil & de plus pénible. Il s'en tro
qui desesperans de recevoir jamais la rançon
leurs prisonniers ont la barbarie de les faire mo
de la maniere du monde la plus cruelle.

Les guerres de deux Rois, qui ont une autorité absoluë sur leurs sujets, durent quelquefois plusieurs années, & ne finissent que lorsque l'un des deux est entierement subjugué. Ils sont souvent un an entier en campagne sans rien faire, si ce n'est que quelques petites troupes s'amusent de temps en temps; de sorte que lorsque la saison de la pluye est venuë, ils se retirent sans en étre venus aux mains.

Mais cela arrive ordinairement par la direction de leurs Prêtres, sans le consentement desquels ils ne hazardent gueres une bataille; car ces Prêtres les en dissuadent, sous prétexte que les Dieux ne le veulent pas encore, & en cas qu'ils veuillent malgré cela donner combat, ils leur prédisent toûjours une mauvaise issuë. Mais si ces fourbes remarquent que leur peuple est plus fort que les ennemis, & que les Soldats ayent bonne envie de se battre, ils ne manquent jamais de le conseiller, mais sous tant de conditions, que si le succès ne repond pas à leur attente, ils ont toûjours dequoi s'excuser en disant que les Capitaines ou les Soldats ont fait quelque mal, & que pour cela toute l'armée a été punie; en un mot le Prêtre a toûjours raison, de quelque maniere que les choses tournent.

C'est assès vous entretenir d'une guerre, qui à peine merite qu'on en parle, ainsi passant sous silence plusieurs choses qui sont arrivées de mon temps, je vous fairai une description des armes dont les Negres se servent dans leurs guerres.

Les principales sont des fusils ou des carabines, dont ils sçavent se servir avec une adresse admirable. C'est un plaisir de les voir exercer, tant ils manient adroitement les armes; ils tirent les uns parmi les autres, l'un étant assis, l'autre couché, &

le troiſieme rampant, de ſorte qu'il eſt ſu
nant qu'ils ne ſe bleſſent pas. Vous trou
peut-être étrange que les Negres ſoient po
d'armes à feu, & vous ſerez encore plus ſ
quand je vous dirai que c'eſt nous qui les
fourniſſons en abondance, & qui leur donnon
coûteau pour nous couper la gorge. Mais
ſommes bien contraints de le faire; car ſi nou
leur en vendions pas, ils en pourroient tou
acheter des Anglois, des Danois, & des Bra
bourgeois, & ſuppoſé que ceux-là ne leur en
luſſent pas auſſi vendre, les vaiſſeaux non-p
giez Anglois & Zelandois leur en fourni
autant qu'ils en voudroient. Et comme c
quelque temps le principal negoce con
cela & en poudre, nous fairions fort mal de
prendre pas nôtre part. Il ſeroit à ſouhaite
l'on n'eût jamais apporté de ces armes dans
Pays, ou que l'on n'en apportât plus à l'av
nous rangerions mieux les Negres que no
faiſons; mais il n'y a pas d'apparence que c
rive jamais.

Outre ces armes, les Negres ont des ſabres
ſont faits en forme de ſerpe, vers la poig
ſont larges comme la main, mais au bout
preſque deux fois plus larges, & ils ont
plus trois pieds de long, ayans la lame un p
courbée au bout. Ces ſabres ſont forts &
mais ſi peu trenchans, qu'il faut donner p
coups avant que de pouvoir couper la tête
homme. La poignée eſt de bois & il y a de
& derriere de petites boules auſſi de bois c
tes d'une certaine peau, ou bien de petites
noircies dans du ſang de moutons ou d'autres
maux; un bouquet de crins de cheval en fait
l'ornement; mais les principaux en ont qui
garnies de petites plaques d'or; ces ſabres

fourreaux de cuir, qui sont presque tous ouverts d'un côté, & ordinairement il y a une tête de tigre ou une écaille rouge qui y est attachée, l'un & l'autre est ici de quelque valeur. Lorsque les Negres sortent, ils mettent leur sabre du côté gauche, attaché à un lien qu'ils ont pour cela autour du corps, ou bien ils le fourrent entre leur corps & leur *Paan* ou habit, qu'ils attachent simplement autour du corps, & le font passer entre leurs jambes. Ils ont outre cela une bandouliere avec dix-huit ou vingt charges, un bonnet fait d'un *Kayman* sur la tête, à leur côté une écaille rouge, derriere un bouquet de crins de cheval, & autour du cou une chaine de fer assès pesante; je vous avouë que quand ils sont ainsi équipez & qu'ils se sont blanchis le corps, ils ressemblent plus à des Démons qu'à des hommes.

En troisieme lieu, ils ont l'arc & les fleches; mais les Negres qui demeurent sur la Côte, excepté ceux d'*Aquamboë*, ne s'en servent gueres. Ces derniers sont extrêmement adroits à tirer de l'arc, & lorsqu'ils sont à la chasse du lievre, ils tirent dans quelle partie du corps que vous voulez. Leurs fleches ont derriere une petite plume, & la pointe est faite d'un fer crochu. Les Negres d'*Awinée* empoisonnent leurs fleches, mais sur la Côte on ne sçait ce que c'est, & je croi même qu'on n'y connoît point le poison.

Après l'arc & les fleches vient l'*Assagay*, que quelques-uns nomment *Hassagay*. Il y en a de deux sortes, de petits, & de grands. Les petits ont une aune & demi de long & sont fort minces, ils s'en servent au lieu de dards. Les autres sont une autre fois aussi longs & gros à proportion; ils ont un fer au bout comme une pique, & il y en a dont le fer a un pied, ou un pied & demi de long; mais ils en font faire de

toutes

toutes sortes. Ils se servent de l'*Assagay* au li
de sabre, & tenans le bouclier dans la main g
che, ils jettent l'*Assagay* de la droite ; car ils
presque toûjours quelqu'un qui porte leurs ar
après eux.

Enfin ils ont des boucliers, qu'on ne peut
bien compter parmi les armes offensives ; p
qu'ils n'en blessent personne & s'en servent
ment pour se couvrir. J'ai vû des Negres
se servoient admirablement bien du bouclier
tenans dans la main gauche & le sabre da
droite, & se couvroient si bien de leur bou
qu'il étoit impossible de les blesser. Ces bou
sont faits de bois d'osier, & ont quatre ou
pieds de long & trois de large ; il y en a qui
couverts de cuir doré, ou de peaux de tigre
a à chaque coin & au milieu de petites plaques
cuivre, pour pouvoir mieux repousser les fle
& les *Assagays* ; ils peuvent aussi soûtenir
coups de sabre ; mais ils ne sont pas à l'épr
des bales de mousquet.

Voilà toutes les armes dont les Negres se
vent à la guerre ; il est vrai qu'il y en a quelq
uns qui ont du canon ; le Roi de *Saboe* en a
ques pieces ; mais ils s'en servent fort mal.
bien arrivé qu'ils en ont mené en campagne
qu'ils en ont tiré une fois, après quoi ils l'ont
sé prendre aux ennemis, comme on en a
exemple dans ceux de *Commany* ; & ceux qui
voient pris ne sçavoient pas mieux s'en servir
les autres, de sorte que le canon ne sert
Rois, que pour faire quelques décharges à l'hon
de quelqu'un, ce qu'ils aiment particulierement

Je vous ai promis au commencement de
Lettre, que pour la fin je fairois une descr
de la puissance de ces Rois ; il est temps q
vous tienne ma promesse.

L'

Chasses des Hottentots.



Pag. 384.

L'autorité des Rois de cette Côte est si petite, qu'à peine surpasse-t-elle celle d'un Capitaine d'un village ; ils ont aussi le même nom parmi les Negres, & avant que les Européens fussent venus sur la Côte ils ne connoissoient point d'autre titre d'honneur que celui de Capitaine ou de General ; la difference qu'il y avoit, c'est que l'un étoit Capitaine de tout un Pays, & l'autre d'un village seulement. Mais depuis que nous avons conversé avec eux, ils ont commencé, ou plûtôt nous, à mettre de la difference entre un Roi & un Capitaine, & encore retiennent-ils le premier nom, qui est *Abin* ou *Obin*, qui dans nôtre langue ne signifie que Capitaine ; mais les Negres entendent par-là le Gouverneur d'un Pays, d'un village, ou d'un Peuple ; car ils donnent le même nom à nos Capitaines de vaisseaux, & ils le donneroient aussi à nôtre Directeur general, & aux Gouverneurs des forts particuliers, si nous ne leur apprenions la difference qu'il y a.

Un Roi est obligé de maintenir son autorité par la force, & ainsi plus il a d'or & d'esclaves, & plus il est respecté & honoré ; car sans cela il n'auroit pas la moindre autorité sur ses sujets ; mais il seroit obligé de les prier & même de les payer pour faire ce qu'il souhaite d'eux. Que s'il arrive au contraire qu'il soit bien partagé des biens de la fortune, il est assés cruel pour gouverner ses sujets en Tyran, les punissant par de grosses amendes pour la moindre faute, & cela même avec quelque apparence de justice ; car lorsqu'il en veut à quelqu'un, il le met entre les mains des *Caboceros* pour le juger, & pour prononcer sa sentence. Mais ceux-ci sçachans combien ils dependent du Roi, font le crime plus grand qu'il n'est, & condamnent le criminel, en sorte que le Roi est toujours satisfait.

Il n'y a rien qui diſtingue les Rois d'avec les tres dans le lieu de leur reſidence ; on ne voit gardes devant leur porte, ni domeſtiques pour ſervir ; & lorſqu'ils ſortent dans les villages, ils n' pour toute ſuite que deux petits garçons, dont porte leur ſabre, & l'autre leur chaiſe. Si qu qu'un les rencontre, il ne leur fait pas plus d'ho neur que nous en faiſons dans nôtre Pays moindre perſonne, pour qui on ne daigne pre pas ôter le chapeau ; il n'y a perſonne, quan ſeroit le plus vil eſclave, qui ſe détourne d'un pour eux. Mais lorſqu'ils vont viſiter quelq dans un autre village, ou que quelqu'un les v voir, ils ſçavent d'autant mieux faire par leur grandeur ; car alors ils ſont accompagn grand nombre de gens armez, & font port vant eux quelques boucliers & un paraſol au de leur tête, apparemment pour empêcher leur peau delicate ne ſoit noircie par les ardeurs du ſoleil. Leurs femmes ſont auſſi ha magnifiquement dans cette occaſion & cou d'une grande quantité d'or & de *Conte* de mais eux & leurs femmes ne portent dans leur lage que des habits très-ſimples ; de ſorte qu pourroit les diſtinguer à cela des moindres

Ces grands Seigneurs ſont ſi avides & ſi qu'ils n'ont point de honte de recevoir le m préſent qui leur eſt fait, quand ce ſeroit pauvre homme. Leur avarice extraordinaire cauſe que leur cuiſine n'eſt pas mieux pourvue celle d'un ſimple Negre, ſe contentans d' de pain, & de poiſſon puant, & ne buvant de l'eau. Le matin ils boivent de l'eau de quand ils en ont, & l'après-midi du vin de p en un mot ils ne vivent pas mieux que le m de leurs ſujets.

Lorſqu'on apporte le vin de palme l'après-

ils vont tous ensemble, sans excepter les esclaves, comme freres & compagnons boire dans la place du marché, châcun prenant sa chaise & se joignant à cette illustre compagnie, & là ils boivent d'importance. Mais lorsqu'ils commencent à s'ennyvrer, & que la premiere soif est passée, ils boivent à la maniere des *Caboceers*, & voici comment cela se fait. Les *calabasses* ou vaisseaux, dont ils se servent pour boire, contiennent une pinte, un pot, & quelques-uns deux pots de vin, ils les font remplir ou à moitié ou tous pleins, & les mettans à la bouche, ils en font couler les deux tiers à terre le long de leur barbe, de sorte qu'il se fait comme une riviere de vin dans l'endroit où ils boivent; cela est parmi eux une marque de grandeur. Les Européens sçavent faire la même chose, quand ils veulent; mais si c'étoit du vin de Rhin, ou du vin de France, on se ruineroit bientôt, au-lieu que pour deux ou trois francs on peut répandre beaucoup de vin de palme.

Lorsque ces bons freres sont ensemble à boire, ils jasent comme des pies, & on entend un bruit effroyable parmi eux. Mais ne vous imaginez pas qu'ils parlent de choses serieuses, point du tout, ce sont des discours sales & impurs qu'ils tiennent, & quoiqu'il y vienne des femmes, ils ne changent point leur conversation, au contraire les femmes en disent quelquefois plus que les hommes.

Quoique les Rois vivent d'une maniere si familiere avec leurs esclaves, comme je viens de le dire, ils ne laissent pas quelquefois de les faire mourir pour la moindre faute, & il n'y a d'exceptez que ceux qui sont en quelque consideration auprès d'eux ou auprès du peuple; j'en ai vû qui avoient plus d'autorité que les Rois mêmes; car leurs maîtres leur confians le gouvernement de quelque peuple, ils font un si grand negoce, &

ont avec le temps tant d'esclaves, qu'ils se fe craindre de leurs maîtres. Ils ont quelque même le courage de s'élever contre eux & causer bien des troubles dans le Royaume, qui cessent que lorsque le Roi les appaise par quel présent considerable.

Un Roi de ce Pays-ci aime bien, que d'au Pays, qui sont en guerre, lui demandent d cours; car il se fait bien payer, & garde p lui la plus grande partie de l'argent qui en rev se mettant fort peu en peine, si le secours, a promis, arrive dans le temps marqué, ou pourvû qu'il ait l'or entre ses mains, il tro toûjours des excuses, & il est si rusé, qu'il tro pe les plus habiles, sans qu'on puisse s'apperc de sa fourberie. Mais il aime encore mieux se serve de lui en qualité de mediateur, accorder des parties qui ont quelque differen elles; car alors il tire de l'argent de toutes & la plûpart d'entre eux font durer les differen tant qu'ils peuvent, afin de pouvoir d'autant remplir leur bourse. Il faut qu'ils subsistent cela; car pour leurs revenus, ils sont très considerables. Il est vrai qu'ils ont impo péage sur toutes les marchandises qui pass leur Pays; mais leurs péagers, qui sont des sonnes considerables, en tirent le plus gran fit, & ils font si bien que le Roi en reçoit peu de chose. En un mot, il faut qu'un Roi payer injustement des amendes à ses sujets, qu'il subsiste par son travail & par celui d esclaves, & ceux qui ont peu d'esclaves sont malheureux. J'en ai connu, qui étoient si pa que quand quelqu'un les venoit voir, ils n'a pas assès d'argent pour acheter un pot de v palme, ni assès de credit pour en envoyer che sans argent. En voilà suffisamment pour vous

voir combien grande eſt l'autorité des Rois de ce Pays, (que Monſieur *Doudin* appelle des Roitelets dans ſon Mercure) & pour vous repréſenter leur magnificence & leur grandeur, tant à l'égard d'eux-mêmes qu'à l'egard de leurs femmes & de leurs eſclaves. Voyons préſentement de quelle maniere les Princes & Princeſſes du ſang royal ſont élevez. Souvenez-vous, s'il vous plait, de ce que je vous ai dit des enfans des Negres en general; car il n'y a pas la moindre difference entre les enfans des Rois & ceux de leurs ſujets. Lorſque les Princes ſont en âge, il faut qu'ils travaillent pour vivre, ſoit à labourer la terre, ſoit à vendre du vin de palme, qu'ils n'ont pas honte de porter vendre au marché, & s'ils ont de l'inclination pour quelque autre choſe, il leur eſt permis de la ſuivre. Cependant ils occupent dans la ſuite le throne de leur pere; de ſorte qu'il ne faut plus s'étonner ſi nous liſons dans les Hiſtoires du vieux temps, qu'un Payſan, un Berger, ou le fils d'un Potier de terre, comme *Agatocles*, ait été élevé à la Royauté, puiſque nous voyons arriver tous les jours la même choſe ici, juſque là que des gens, qui dans leur jeuneſſe nous ont ſervi de valets, montent ſur le throne.

Vous jugez bien que nous ne pouvons pas avoir beaucoup de reſpect pour ces Rois; le moindre de nos Marchands s'imagine qu'on le doit autant reſpécter que le plus grand Monarque qu'il y ait ici. Et certes nous y ſommes auſſi dans une très-grande conſideration, particulierement le Directeur general, & les Conſeillers. Je ne vous dirai plus rien de nôtre grandeur & autorité, vous n'avez qu'à lire ce que Monſieur *Focquenbrog* en a écrit.

Pour ce qui eſt des Princeſſes, vous vous imaginez ſans doute qu'elles ſont trop delicates pour être élevées à l'agriculture; mais elles y ſont auſſi-bien obligées que les filles des autres. Il eſt vrai

qu'il y en a qui ont trop de grandeur d'ame pour deroger à leur haute naissance en travaillant comme des esclaves, & qui choisissent un autre métier plus commode, quoique malhonnête. On en marie beaucoup étans encore fort jeunes, & on ne regarde point au bien ni à la naissance comme parmi nous; châcun se choisit une femme comme il veut, sans que les mariages soient pour cela inégaux, quand même la fille d'un Roi epouseroit un esclave, ce qui arrive ici tous les jours, & cela s'accorde mieux que si le fils d'un Roi épousoit une fille esclave; car comme les enfans suivent la mere dans ce Pays, les enfans de la fille du Roi mariée avec un esclave sont libres, au lieu que les enfans du fils du Roi, qui a épousé une esclave, sont aussi esclaves.

Voilà la description de la famille royale; il n'y manque que les Officiers, qui sont en très-petit nombre. Il y a premierement les *Brassos*, qu'on appelle aussi Porte-enseignes, les Porteurs de sabre, les *Tié-tiés* ou Crieurs, & les Gardes de leurs femmes; & outre des Trompettes, des Tambours, & Sonneurs de cornet. Voici en quoi consistent ces charges. J'ai expliqué ci-devant celle de *Brasso*, qui signifie proprement *Champion*; c'est là son occupation, & s'il a du courage, il peut bien s'en acquitter. Ensuite viennent les Porteurs de sabre, dont il y en a trois ou quatre. Je ne sçai, si les Herauts d'armes de l'antiquité ont été de cette nature. Ces Porteurs de sabre vont aussi quelquefois en qualité d'Ambassadeurs dans les Cours étrangeres; de sorte que cette dignité n'est pas à mepriser; quoique pourtant on [illegible] ordinairement cet honneur aux *Tié-tiés* ou Crieurs publics. Leurs maîtres les envoyent par-tout librement, ayans un passeport, qui consiste dans leur bonnet, par-ou on les distingue, & ils [illegible]

sent & repassent, sans que personne les inquiete, c'est-à-dire, lorsqu'ils marchent par ordre de leur maître; car sans cela on les arrêteroit comme les autres. Ainsi on peut les considerer comme les Tambours ou Trompettes, dont nous nous servons en temps de guerre. Il y a dans chaque village un ou deux de ces hommes, pour crier ce que l'on a perdu, ou ce qui a été derobé, & pour annoncer au peuple les ordonnances du Magistrat. Outre cela, lorsque le Conseil est assemblé, & que les voix sont confuses, leur fonction est de crier *Tié-tié*, c'est-à-dire, *Faites silence*; & c'est de là qu'ils ont tiré leur nom. Ce qui les distingue des autres Negres est un bonnet de peau de singe noir, dont le poil est long comme le doigt, & un paquet de crin de la queuë d'un élephant, qu'ils portent à la main pour chasser les mouches, lorsqu'elles incommodent leur maître. La quatrième charge & qui est aussi la plus considerable, est celle de Garde des femmes. Leur fonction est d'avoir l'œuil à ce que les femmes de leurs maîtres ne leur fassent pas d'infidelité; mais je crois que s'ils sont bien faits, ils se servent plus que personne de ce qui leur est confié. Ils ont aussi en garde le thresor de leur maître, ils en portent les clefs, qui ne sont confiées à qui que ce soit qu'à eux, & il n'y a qu'eux seuls, qui après la mort de leur maître soient obligez de rendre compte de son bien. Voilà toutes les charges de la maison du Roi; & ne vous imaginez pas qu'il n'y ait que les Rois qui soient ainsi servis; les personnes un peu considerables ont chez eux les mêmes Officiers, & s'ils sont riches, ils surpassent souvent les Rois.

Je ne croi pas que vous vous plaigniez que cette Lettre soit trop courte, je crains plus que vous ne vous plaigniez de sa longueur, quoique j'espe-

j'espere que la matiere, que j'y ai traitée, suppléera à ce defaut, & ne vous deplaira pas. Je la finis en vous assûrant que je suis &c.

Fin de la onzieme Lettre.

DOUZIEME LETTRE.

De la maniere dont les Negres se marient; la fille n'apporte rien pour sa dot, & le garçon très-peu de chose; les frais des nopces sont très-petits; du grand nombre des femmes qu'ils épousent; en quoi consiste leur travail; les maris ne font rien; les femmes des Marchands sont les plus heureuses; il y a des maris qui negocient avec leurs femmes; combien les femmes sont rusées; amendes qu'on fait payer à celui qui couche avec la femme d'un autre, & de quelle maniere on plaide ces procès; ceux qui se marient n'entrent point en communauté de biens, & n'héritent point l'un de l'autre; les enfans n'héritent pas même de leur pere ni de leur mere; comment on agit en matiere d'héritage; punitions severes des adulteres plus avant dans le Pays, où ordinairement châcun est son propre Juge; il n'est du tout point per-mis

mis aux femmes de reprimender leurs maris, quoiqu'ils commettent adultere; on a beaucoup de consideration pour les femmes enceintes; ceremonies ridicules, lorsqu'une femme est enceinte pour la premiere fois; les noms qu'on donne aux enfans; les femmes du Pays d'Ante, qui ont eu dix enfans, sont sequestrées; leur circoncision, & l'origine que quelques-uns lui attribuent; on se marie fort jeune, & pourquoi les filles attendent le plus à se marier; grande quantité de filles; on prostituë publiquement des filles; celles qui ne sont point mariées n'ont point le nom de prostituées, mais elles le sont en effet.

MONSIEUR.

La derniere Lettre, que je vous ai écrite, étoit datée du . . . . je n'ai point reçû de vos nouvelles depuis ce temps-là, quoiqu'il soit arrivé quelques vaisseaux sur la Côte; ainsi je ne sçai ce que j'en dois penser, & si vôtre silence vient ou de vôtre negligence, ou de vos grandes occupations, ou de vôtre indisposition; j'espere que ce n'est pas par indisposition; les occupations ne peuvent point servir d'excuse auprès d'un ami, puisqu'on doit preferer de lui écrire à toute autre occupation; ainsi je vous tiendrai coupable de negligence, jusques à ce que vous vous justifiyez & que vous repariez ce silence par une grande Lettre.

Dans ma précedente je vous ai parlé de guerres

& d'effusion de sang, ce qui diminuë fort le nom-bre des hommes; dans celle-ci je vous montrer-de quelle maniere on remplit la place de ceux q-ont été tuez, ce qui se fait par le mariage; vous parlerai donc d'abord des mariages des Ne-gres, & ensuite de tout ce qui y a quelque rap-port.

Les Negres ne font pas beaucoup de ceremon- dans leurs mariages; car ils ne sçavent ce que c'e- que de faire des contracts, & n'ont jamais dispute au sujet de la dot; de sorte que lorsqu'un homme a de l'inclination pour une fille, il n- qu'à aller trouver le pere & la mere, & quel-ques-uns des plus proches parens, pour la leur demander en mariage, & il n'a presque ja-mais de refus, si la fille a de l'inclination pou- lui.

Si la fille est en âge d'être mariée, l'époux prend avec lui; mais si elle est trop jeune, laisse encore quelque temps chès ses parens, que qu'il s'en trouve que ne le font pas volontiers pour des raisons que j'alleguerai dans la suite. L'épouse n'apporte que son corps à son mari, l'époux n'est pas aussi obligé de faire de grandes dépenses, mais seulement de payer les frais nôpces, qui consistent dans un peu d'or, dans du vin de l'eau de vie, un mouton pour les parens, & un habit neuf pour l'épouse. Il tient un compte fort exact de tous ces frais, afin qu'en cas que sa fem-me le prît en aversion & l'abandonnât, il pût ex-ger la restitution de la depense qu'il a faite, dans une telle occasion elle ou ses parens seroient obligez de le rembourser jusques à un denier; mais s'il chasse sa femme, il perd tout, à moins qu'il ne pût alleguer des raisons suffisantes pour-quoi il l'a chassée, & en ce cas on lui restitue aussi tous ses frais.

Ils

Ils ne font aucune rejouïssance à leurs mariages, & ce n'est pas une fête pour eux ; l'épouse n'est ornée que pendant quelques jours de jolis habits d'or, & d'autres ajustemens, qu'elles louënt ou empruntent ordinairement ; tout de même qu'on void parmi nous des gens qui pour assister à une fête ou à un enterrement se parent d'habits qui ne leur appartiennent pas.

Les Negres prennent autant de femmes qu'ils veulent, & que leur condition le permet ; ils ne vont pourtant presque jamais au de-là de vingt, & se contentent ordinairement de quatre ou cinq, ou tout au plus de dix ; mais ceux qui veulent se distinguer en épousent jusques à vingt. La plûpart de ces femmes sont obligées de travailler pour leurs maris, de planter du *Milhio*, des *Jammes*, ou quelque autre chose, & d'avoir soin que leurs maris venans à la maison trouvent dequoi manger, & c'est un bonheur pour ces pauvres femmes, que les Negres se contentent de fort peu de chose. Les hommes passent leur temps à caquetter & à boire du vin de palme, à quoi les femmes sont souvent obligées de contribuer par leur travail. Mais il y en a, comme les Pêcheurs & les Paysans, qui travaillent aux vins, & qui ont soin de leur menage aussi-bien que leurs femmes, les uns en allant à la pêche, ou en se louant à nous pour ramer, les autres en vendant du vin de palme ; ce sont ceux qui vivent le plus tranquillement, & qui font le mieux leurs affaires.

Ceux qui ont un peu de bien, & qui veulent se distinguer des autres, ont deux femmes qui sont exemptes du travail ; la premiere est la plus ancienne & la plus considerable ; on l'appelle ici *Muliere grande* ; elle a soin du menage, & commande à toutes les autres. La seconde est celle qu'ils ont consacrée à leur Idole, & qui à cause de cela s'appelle *Bossum*. Les Negres ont beaucoup

coup de consideration pour cette derniere, & ils sont dans une terrible colere, si quelqu'un la debauche; & s'il étoit en leur pouvoir, ils s'en vengeroient d'une maniere si sensible, que ceux qui leur ont fait cet affront ne le feroient assûrément jamais plus. Mais ils ne regardent pas de si près à leurs autres femmes, pourvû qu'ils en puissent tirer de l'argent.

Les *Bossums*, ou femmes consacrées à leurs Idoles, sont des esclaves qu'ils achetent exprès pour cela, & qui par consequent ne sont pas des plus laides. Ils couchent avec elles le jour de la semaine dans lequel ils sont nez, & elles s'estiment pour cette raison plus heureuses que les autres femmes.

Celles qui épousent des Marchands considerables, sont les plus heureuses de toutes; car elles ne sont gueres obligées à travailler hors de la maison, & leurs maris ont soin de leur entretien.

Il y a des Negres assès brutes & assès infames pour ne prendre plusieurs femmes, qu'afin qu'elles les fassent vivre à leur aise, & qui se font un plaisir de porter des cornes. Ils vont jusques à ce degré de brutalité & d'infamie que de donner une permission entiere à leurs femmes de debaucher d'autres hommes, ce qu'elles revelent tout-aussitôt à leurs maris, qui ne manquent pas de bien punir ceux qu'ils surprennent. On ne sçauroit dire combien ces infames sont rusées pour attraper les hommes, & sur-tout les étrangers, qui ne les connoissent pas. Elles leur font croire qu'elles ne sont point mariées, mais dès qu'elles sont parvenuës à leur but, le mari se présente, & fait bien-tôt repentir ces hommes simples de leur trop grande crudelité.

Il y en a qu'on sçait bien qui sont mariées, & qui

qui pour mieux tromper les hommes leur promettent & leur jurent même, qu'elles n'en parleront point à leurs maris ; mais elles tiennent leur parole comme une femme a accoûtumé de faire, & ne manquent pas de le reveler à leurs maris, d'abord qu'elles les voyent, & elles seroient malheureuses si le mari l'apprenoit avant qu'elles le lui eussent dit.

L'adultere parmi les gens du commun se punit par une amende de quarante, de cinquante, ou de soixante francs ; mais ceux qui ont du bien sont obligez de payer une amende beaucoup plus considerable, & sur-tout si le mari de la femme adultere a de l'argent & du credit ; car alors il en coûte quelquefois jusques à deux mille livres.

Vous ririez bien, Monsieur, si vous entendiez plaider ces sortes de procès. J'ai été obligé plus de cent fois à faire la fonction de Juge dans une telle occasion. Vous sçavez que la premiere regle du droit est de nier le fait, & c'est ce que les Negres sçavent très-bien faire ; ils prennent d'abord le parti de la negative, de sorte qu'il faut apporter des preuves pour les convaincre, & la femme est obligée de comparoître devant le Conseil & de déclarer la chose dans toutes ses circonstances. Ne sont-ce pas là des plaidoyers bien édifians pour des gens venerables, dont le Conseil est composé. Enfin il en faut venir au serment, & si l'homme accusé veut faire serment, il est déchargé de l'accusation ; mais s'il refuse de jurer, on le condamne.

Les personnes mariées ne sont point en communauté de biens ; mais châcun est maître du sien, & pour ce qui regarde les frais du menage, ils font un accord ensemble, & ordinairement le mari fournit les habits, & la femme ce qu'il faut pour la depense.

Lorſque le mari ou la femme meurt, les p
rens du mort viennent tout-auſſi-tôt prendre p
ſeſſion de l'héritage, ſans que celui des deux q
eſt demeuré en vie profite de la moindre cho
quoiqu'il ſoit ſouvent obligé de fournir aux fr
de l'enterrement.

Il y a des Negres, qui outre leurs femm
ont encore des concubines, qu'ils aiment plus q
leurs femmes, & dont ils prennent plus de ſo
Les enfans qu'ils ont de ces concubines ſont
legitimes, & ne ſont point comptez entre
parens.

Lorſqu'un Negre a un enfant d'une de ſes eſcl
ves, ſoit qu'il l'ait épouſée ou non, cet enfant
tenu pour eſclave après la mort du pere, & d
ſervir en cette qualité les héritiers de ſon pere
de ſorte qu'un Negre, qui aime une telle eſcla
la déclare libre avec ſon enfant avant ſa mor
& en fait faire toute la ceremonie pendant ſa vi
& par ce moyen ſes parens n'ont aucun droit
elle après ſa mort, mais la conſiderent comm
une perſonne libre.

Les enfans, que les Negres ont de leurs fe
mes, ſont bien legitimes, mais ils n'héritent p
de leur pere ni de leur mere; il n'y a que
Pays d'*Acra*, où les enfans héritent. Mais lo
que le pere poſſede quelque dignité, & eſt
Roi, ou Capitaine d'un village, le fils aîné
ſuccede & a pour tout héritage ſon bouclier & ſ
ſabre; de ſorte qu'il ne ſert de rien ici d'a
un pere ou une mere fort riches, à moins q
pendant leur vie ils ne donnent quelque choſ
leurs enfans, ce qui arrive très-rarement, & e
core faut-il qu'ils le faſſent en ſecret; car ſi les p
rens venoient à l'apprendre, ils le feroient ren
aux enfans juſques au dernier denier après la mo
du pere.

L'hér

L'hérédité est ici reglée d'une assès plaisante maniere, & autant que je l'ai pû comprendre, voici comme cela va. Les enfans du frere ou de la sœur sont les veritables & legitimes héritiers; en sorte qu'un garçon, qui est l'aîné de la famille, hérite des biens du frere de sa mere, ou de ceux de son fils, s'il en a un, & la fille aînée hérite des biens de la sœur de sa mere, ou de ceux de sa fille, si elle en a une.

On ne compte point ici les parens du côté du pere, comme le pere, le frere, la sœur, &c. & par consequent ils ne peuvent prétendre à l'héritage. Les Negres ne nous en peuvent point dire la raison; mais je croi que cet usage a été introduit à l'occasion de la debauche des femmes; comme ceux qui ont voyagé dans les Indes Orientales rapportent qu'il y a des Rois, qui declarent pour leur successeur le fils de leur sœur au lieu de leur propre fils. Car ils se peuvent assûrer que le fils de leur sœur est de leur propre sang, au-lieu qu'ils n'ont pas la même certitude de leurs propres enfans. Ces Rois en usent ainsi pour empêcher que leur couronne ne passe dans une autre famille; & les Negres, afin que leurs biens ne tombent point entre les mains des étrangers. Mais comme on doit toûjours préferer l'honneur au bien, je trouve la coûtume des Rois Indiens meilleure que celle des Negres, & je croi que vous étes de mon sentiment.

Lorsqu'il n'y a pas de ces héritiers, dont j'ai parlé tout-à-l'heure, les sœurs & les freres partagent l'héritage entre eux, & quand il n'y a ni freres ni sœurs, ce sont les plus plus proches parens du côté de la mere qui héritent. Mais ces genealogies nous paroissent si confuses, qu'il n'y a eu jusques ici aucun Européen, qui en ait eu une parfaite connoissance, & je ne croi pas même qu'au-

qu'aucun de nous puisse y parvenir, quoique Negres sçavent si bien faire ces supputations, q jamais ils ne s'y trompent. Il arrive pourt assès souvent qu'il s'éleve de grandes disputes matiere d'héredité, ce qui ne vient pas de l'ign rance des Negres, & de ce qu'ils ne sçavent p qui sont les veritables héritiers, mais de ce q ceux qui ont la force des armes en main, p tendent à un héritage qui ne leur appartient pas.

Les Negres font consister leur gloire dans grand nombre de leurs femmes, & leurs riche ses dans le grand nombre de leurs esclaves, & ce pendant c'est souvent leur ruine d'en avoir beau coup ; parce qu'ils doivent en repondre & pay les amendes de tous les crimes que leurs escla commettent. On s'adresse pour cela à leurs ma tres, qui sont aussi obligez de payer tout ce quoi leurs esclaves sont condamnez.

Ils sont aussi obligez de repondre de leurs fr de leurs neveux, & de leurs plus proches, qu que pour les derniers, tous les parens s'entraide mutuellement,& châcun contribuë selon ses forc car sans cela le criminel seroit condamné à mort ou à l'esclavage.

En voilà assès pour ce qui regarde les maria des Negres qui demeurent sur la Côte ; voy un peu de quelle maniere ceux qui demeurent p avant dans le Pays se gouvernent dans le ma ge, & les peines qu'ils infligent aux adulter car comme ils ne sont pas sous la puissance d Européens, ils sont beaucoup plus severes que autres.

C'est une chose assès commune de voir, que ce lui qui debauche la femme d'un autre, est entiere ment ruiné, & ses parens en souffrent même so vent; car si celui qui a reçû l'affront est une p sonne riche, il ne se contente pas de ruiner le

mal-

minel, il ne se donne point de repos qu'il ne l'ait fait mourir. Et si celui qui a commis le crime est esclave, sa mort est inévitable, & on le fait mourir de la maniere la plus cruelle qu'on peut imaginer, & de plus on exige de son maître l'amende qui doit être payée pour un tel crime. Et comme les hommes ne negocient pas avec leurs femmes, ainsi que cela se fait sur la Côte, si une femme est convaincuë d'adultere, elle est en grand danger de sa vie, à moins que ses parens n'appaisent le mari avec de grosses sommes d'argent.

Un Negre qui est de quelque consideration, est en ce cas-là ordinairement son propre Juge, & s'il se trouve trop foible, il implore le secours de ses parens, qui sont toûjours prêts à le secourir, parce qu'ils ont aussi leur part du profit qui en revient.

Les Negres, qui demeurent bien avant dans le Pays, sont incomparablement plus riches que ceux de la Côte, & on punit chés eux plus severement l'adultere ; j'ai oüi dire qu'il y avoit des gens qui avoient payé jusques à cinquante mille livres d'amende pour un adultere. Il n'y a point de lieux, excepté *Acra*, *Apam*, & *Cormantin*, où les Negres, quelque riches qu'ils soient, quand ce seroit même le Roi, ne fussent ruinez, s'il leur arrivoit de commettre un tel crime ; j'en excepte pourtant le Roi d'*Aquamboë*, & , à ce que l'on dit, celui d'*Acron*, qui eux deux seuls possedent plus de richesses que tous les autres ensemble.

Malgré les punitions severes auxquelles s'exposent les hommes & les femmes adulteres, la plûpart des femmes ne sçauroient pourtant y renoncer, pour les hommes, ils ne s'y abandonnent pas si facilement, par la crainte de la peine ; mais les femmes trouvent encore le moyen de les debaucher ; elles prennent leur temps que les jeunes hom-

hommes sont seuls, & se mettans toutes n...
elles jurent que s'il ne veut pas satisfaire leur p...
sion infame, elles se plaindront à leurs ma...
qu'ils les ont sollicitées à commettre adultere, ...
quoiqu'un tel jeune homme fût aussi sage que ...
seph, cela ne lui serviroit de rien, ce seroit ...
qu'on le trouvât avec une femme dans cet ...
là, & quand même il voudroit se justifier, ...
croiroit la femme, & non pas lui; & on a v...
exemples de ce qu'une femme peut faire dans c...
occasion.

Il y en a d'autres qui vont se fourrer douce...
dans le lit d'un jeune homme, & qui l'ev...
le menacent de faire beaucoup de bruit & d'...
peller du monde, & alors sa mort est inevita...
Voilà comment ces infames assouvissent leur pa...
brutale, & les hommes, à qui ces accidens arriv...
sont à plaindre.

Il est certain qu'il n'y a point de jalousie ...
amour; ces deux passions sont si fort unies en...
ble, que quoiqu'elles ayent des effets contra...
elles ne peuvent être separées. Mais quelque ...
louses que les femmes Negres soient de leurs ma...
ris, elles n'osent rien dire, quand leurs ...
commettent adultere avec une autre, mais ...
chent de les en detourner par la douceur & ...
toute sorte de caresses. Il n'y a que la prem...
femme, qu'on appelle ici *Muliere grande*, qui ...
la liberté de se fâcher contre le mari, & mê...
de le menacer qu'elle l'abandonnera, s'il conti...
dans ses debauches, & encore faut-il que le ma...
soit de bonne humeur; car autrement il ne ...
soucieroit gueres de tout ce qu'elle pour...
dire.

Avant que d'aller plus avant il ne faut pas qu...
j'oublie de vous dire, que je ne sçai pas par exp...
rience tout ce que je viens de vous rapporter ...

Negres qui demeurent bien avant dans le Pays, car je n'ai jamais été dans ces endroits-là ; je le ſçai par le rapport des Negres qui en viennent, mais qui pourtant en cela comme en d'autres choſes ſont dignes de foi.

Les femmes ſont obligées de faire bien des careſſes à leurs maris pour s'en faire aimer, vû qu'elles dependent d'eux entierement ; mais la plûpart des Negres pour éviter toute confuſion partagent leurs faveurs à leurs femmes, en ſorte que châcune a ſon tour.

Lorſqu'une femme devient enceinte, elle reçoit beaucoup d'honneur de ſon mari, & ſi c'eſt la premiere fois, on fait de riches offrandes à l'Idole, afin qu'elle accouche heureuſement. Les ceremonies que l'on obſerve dans cette occaſion ſont fort ridicules. Auſſi-tôt qu'on eſt aſſûré qu'elle eſt enceinte, on la mene ſur le bord de la mer pour la laver ; mais elle eſt ſuivie le long du chemin par un grand nombre de garçons & de filles, qui la huent & lui jettent toute ſorte d'ordures, juſques à ce qu'elle ſoit arrivée ſur le rivage, alors on la plonge dans la mer, & on la lave bien. Je ne ſçai point la raiſon de cela ; les Negres diſent que ſi on n'en uſoit pas ainſi, la mere, ou l'enfant, ou quelqu'un des plus proches parens mourroit en peu de temps.

Dès qu'un enfant eſt né, & que le Prêtre l'a conſacré & exorciſé, s'il appartient à des perſonnes un peu conſiderables, on lui donne trois noms, (quoique l'on ne l'appelle que par un) premierement on lui donne le nom du jour de la ſemaine dans lequel il eſt né, & enſuite, ſi c'eſt un garçon, le nom de ſes deux grand-peres, & ſi c'eſt une fille, celui de ſes deux grand-meres. Cependant les Negres n'obſervent pas toûjours cela ponctuellement ; il y en a qui donnent leur propre

pre nom à leurs enfans, ou le nom de quelqu'un de leurs parens. Dans la ſuite les noms augmentent avec les années. Si quelqu'un s'eſt bien comporté dans la guerre, on lui ajoûte un nom qui repond à ſes belles actions; s'il tuë une perſonne conſiderable des ennemis, encore un nom; s'il tuë une bête farouche, encore un nouveau nom. Je n'aurois jamais fait, ſi je voulois compter tous leurs noms, & tout ce qui leur en donne un nouveau. C'eſt aſſès de vous dire qu'il y en a qui ont juſques à vingt. Lorſqu'un Negre, qui a tant de noms, eſt en quelque endroit à boire du vin de palme, on en prononce quelques-uns des plus conſiderables, & qu'il aime le plus, pour lui faire honneur. Mais le nom qu'on leur donne en leur parlant eſt un de ceux qu'ils ont reçû à leur naiſſance; il y en a même que l'on nomme ſelon le nombre des enfans qu'a eu leur mere, comme, par exemple, le huitieme, le neuvieme, le dixieme enfant; cela ne ſe fait pourtant qu'à ceux dont la mere a eu plus de ſix ou ſept enfans.

Lorſqu'une femme a eu dix enfans dans le Pays d'*Ante*, il faut qu'elle ſoit ſeparée de ſon mari, & qu'elle demeure un an entier dans une petite hutte, où on lui fournit tout ce qui lui eſt neceſſaire, & lorſque l'année eſt finie, & qu'on a obſervé les ceremonies accoûtumées dans de ſemblables occaſions, elle retourne avec ſon mari, & vit avec lui comme auparavant. Je ne ſache pas qu'il y ait de Pays où cela ſe pratique plus que là, & je n'en ſçaurois non plus dire la raiſon, ſi ce n'eſt, que c'eſt une ſuperſtition, par laquelle ils s'imaginent de detourner quelque malheur, qui leur arriveroit ſans cela.

Les femmes qui ont leurs ordinaires ne ſont pas ſeulement ſeparées de leurs maris, mais

Maniére de tirer les Vaches, et de faire le Beurre.



pag. 343.

leur est pas permis d'entrer en aucune maison, du moins pour y passer la nuit. Et il y a des endroits où elles sont obligées de se tenir dans une petite hutte tout près de la maison de leur mari ou de leur pere.

On ne circoncit point les enfans sur la Côte, excepté à *Acra*, & je ne sçai d'où ces gens-là ont tiré la circoncision & ce qu'ils observent à l'égard de leurs femmes; il me semble que ce seroit le faire venir de trop loin, que de dire qu'ils l'ont des Juifs; quoiqu'il y ait des Européens qui sont dans ce sentiment, & qui alleguent pour raison, qu'il y a parmi les Negres beaucoup de loix qui ont du rapport au Judaïsme, comme ce que nous venons de dire de la circoncision des enfans & des ceremonies à l'égard des femmes, l'honneur qu'ils rendent à la lune, qui étoit aussi la regle des fêtes solemnelles parmi les Juifs, d'épouser la femme de son frere après sa mort, & encore d'autres choses, sur-tout les noms qui leur sont communs avec les Juifs; car il y a beaucoup de ces noms que l'on rencontre aussi dans les livres du vieux Testament. Mais tout cela ne me persuade point, & j'ai plus de penchant à croire que ces ceremonies sont venuës des Mahometans, (dont la Religion n'est qu'un mêlange du Christianisme, du Judaïsme, & du Paganisme) & qu'elles ont passé d'un Pays à l'autre; ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ceux d'*Ardra* & de *Fida* negocient fort avant dans le Pays, & pas bien loin des côtes de Barbarie, & peut-être qu'ils penetrent jusque dans la Mauritanie. Cela étant, il est facile à croire qu'ils ont appris d'eux quelque chose de leur Religion, & qu'ils l'ont apporté ici.

On trouve ici quantité de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui pour un temps s'abstiennent du

du mariage, mais beaucoup plus de femmes ; d'hommes ; cependant on void mourir peu Negres qui n'ayent été mariez, à moins qu'ils meurent fort jeunes. Les garçons se marient qu'ils sont en état de faire les frais des nopces ; comme cela est fort peu de chose pour les du commun, ils se marient fort jeunes. void des enfans de gens riches qui se mari avant que de sçavoir ce que c'est qu'une fem Et lorsque quelques familles veulent s'allier en ble, on en marie les enfans les uns aux au aussi-tôt qu'ils sont nez, & toute la ceremo consiste en ce que les parens s'accordent ble.

Il y a deux raisons pourquoi les filles n marient pas ordinairement aussi-tôt que les çons ; la premiere, c'est qu'elles aiment plus vie debauchée que de prendre un mari ; & conde, c'est parce qu'il y en a une quantite digieuse, & incomparablement plus que ce hommes, de sorte qu'il faut qu'elles attendent quelqu'un les recherche. Mais il ne leur pas la moindre peine d'attendre ; de la ma dont elles vivent, elles peuvent bien se pa mari ; & quoiqu'elles ayent vècu plusieurs nées dans cette debauche, on ne les en e pas moins, & elles ne laissent pas de trou mari.

Il y a dans les Pays d'*Eguira*, d'*Abocroe*, *cober*, d'*Axim*, d'*Ante*, & d'*Adom* des fem qui ne se marient jamais, & à qui l'on doit ner le nom de putains ou de prostituées, qu'il y a d'épouvantable, c'est qu'on les in dans cet horrible mêtier avec des ceremo que la pudeur ne me permet pas de rapport

Chaque village a trois ou quatre de ces inf prostituées ; elles donnent à leur maître l'ar

qu'elles gagnent, & il leur en rend autant qu'il leur en faut pour leur nourriture & pour leur entretien.

S'il leur arrive de contracter quelque vilaine maladie, comme cela est presque inévitable, elles sont dans un état très-miserable; car tout le monde les abandonne, & aussi-tôt qu'elles n'apportent plus de profit à leurs maîtres, ils n'en ont plus le moindre soin. Mais aussi long-temps qu'elles sont en santé, on les estime, & on ne sçauroit faire plus de dépit à un village, que de faire arrêter ces créatures. Lorsque le Marchand d'*Axim* a quelque dispute avec les Negres qui sont sous son obéissance, il les met d'abord à la raison en faisant mener dans son fort ces prostituées; car dès que les *Manceros* l'on appris, ils vont trouver les *Caboceros* pour les persuader de donner satisfaction au Marchand, afin qu'il les mette en liberté. C'est ce que j'ai aussi experimenté moi-même, ayant une fois fait arrêter cinq ou six *Caboceros*, & une autre fois deux ou trois de ces femmes publiques; personne ne parla pour les premiers que leurs parens; mais tout le village se mit en campagne pour procurer la liberté des autres.

Il n'y a point de ces femmes publiques dans les Pays de *Commany*, d'*Elmina*, de *Fetu*, de *Saboe*, & de *Fantin*, mais il n'y a pas moins de débauchées pour cela; la difference qu'il y a c'est qu'elles n'en portent pas le nom, quoiqu'elles le soient en effet. On en trouve une grande quantité dans les Pays de *Fida* & d'*Ardra*, qui presque pour rien s'abandonnent au premier venu, & qui enfin meurent toutes dans la misere, qui est la juste punition de leur vie execrable.

Je n'en dirai pas davantage; j'espere que vous ne desapprouverez pas la maniere dont j'ai traité cette matiere, qui n'est pas trop honnête; je l'ai

l'ai fait toûjours en raillant, parce que je
vôtre humeur; ainsi j'attens vôtre appr
dans la reponse que vous me ferez.
&c.

Fin de la douzieme Lettre.

TREIZIEME LETTRE.

*De la maniere dont les Negres se con
sent à l'égard d'un malade; outre
remedes qu'ils employent, ils offrent
sacrifices pour le malade, & de
leur reconnoissance envers les Me
après leur rétablissement; ils change
Medecins, & font de nouvelles
des; de même que les domestiques
Blancs pour leurs maîtres; les M
pour leurs maris; ce qui est approu
quelques Européens; de leurs remede
de leur usage, qui semble être con
à la maladie, & qui cependant se tr
bon; grande vertu des herbes pour les
ladies, comme aussi pour les bless
ils cherchent la cause de la mort du
lade; ce qui est arrivé là-dessus
des domestiques de l'Auteur; dem
faites au defunt & à l'Idole, avec les
ponses; refutation de ce que quelques*

Villages et Huttes des Hottentots.



Tom. I. pag. 334.

vains ont dit, que les Negres consultent le Démon; comment ils interrogent le mort; les femmes se rasent entierement la tête & font grand bruit sur la mort de leurs maris; ils purifient le corps mort; ils menent deuil en faisant des présens au defunt, en l'habillant, & en l'ajustant; de quelle maniere se fait l'enterrement; magnificence des funerailles que l'on fait aux plus considerables du Pays; comment ils laissent le cadavre sur la terre pendant plusieurs mois sans qu'il se pourrisse; des hommes immolez en faveur du mort, & de leur cruauté à cette occasion, dont l'Auteur a vû de tristes exemples; ils bâtissent une espece de maison sur le tombeau; on refute ce que quelques-uns ont écrit là-dessus; funerailles faites un an après; les Negres aiment fort à être enterrez dans leur pays natal, ou du moins que leurs os y soient transportez; de quelle maniere cela se fait.

MONSIEUR.

Depuis la derniere Lettre, que je vous écrivis il y a environ un mois, j'ai eu l'honneur de recevoir une des vôtres datée du 25. . . . . dans laquelle vous faites paroître un ordre & une bonté admirables, & vous prévenez si à propos les plaintes que je vous faisois dans ma derniere, que je suis très-content là-dessus, sans que vous

ayez besoin d'ajoûter d'autres raisons pour justi-
vôtre negligence. Je me rejouïs en même tem-
d'apprendre que vous & Mademoiselle vôtre épou-
se êtes en parfaite santé, & je fais des vœux p-
vôtre conservation pendant longues années.

Vous m'apprenez entre autres choses que v-
avez reçû mes Lettres du . . . . qui avec les -
tre précedentes contiennent toute la division
cette Côte. J'ai bien du plaisir de voir que v-
êtes satisfait des ouvertures que je vous ai d-
nées sur le negoce que nous faisons ici sur ce-
Côte; d'autant plus que vous êtes dans le m-
sentiment que moi sur ce sujet. Je vous suis
fort obligé des promesses, que vous me faites
propoſer en temps & lieu le projet, que je
suis fait pour rétablir le negoce dans ce Païs.
ne vous souhaite autre chose par rapport à -
negociation, si ce n'est que vous puissiez trou-
les esprits si bien disposez, que nos Seigneurs
prouvent ce que vous leur proposerez là-des-
& qu'ensuite on prenne les meilleurs expe-
pour faire réüssir le tout au profit de la Com-
nie.

Je ne trouve point étrange l'étonnement
vous êtes touchant le gouvernement de cet-
te, & je ne doute nullement que tous ceux q-
entendront parler ne soient dans la même -
au sujet de ce desordre. Je louë en ceci -
dessein, esperant qu'il aura un bon succès; s-
en arrivoit autrement, j'en aurois du cha-
non seulement parce que je vous l'avois pro-
mais sur-tout parce que vous y auriez tra-
inutilement; c'est pourquoi, pour le dire -
re une fois, j'espere que tout ira mieux, -
j'aurai le bonheur d'apprendre que vous -
réüssi.

Outre les Lettres, que vous avez déja re-

de moi, je vous en ai envoyé encore cinq, qui contiennent ce qui suit. La premiere traite *de l'air mal-sain de ce Pays, & de ce qui en est la cause, selon mon sentiment.* La seconde parle fort au long *du naturel & des mœurs de ses habitans.* La troisieme comprend *tout leur service divin.* La quatrieme contient *leur gouvernement, leurs guerres, & le pouvoir de leurs Rois.* La cinquieme & la derniere explique *leur maniere de se marier & ce qui y a quelque rapport.* J'espere que vous en aurez déja reçû quelques-unes, & que vous recevrez les autres dans leur temps; mais comme une ou même plusieurs de ces Lettres pourroient avoir le malheur de ne vous être pas renduës, je vous envoye ici les extraits de châcune d'elles.

Comme la mort est la fin du train des hommes dans ce bas monde, je finirai aussi par-là la description de ce Pays & cela en peu de mots; après quoi vous n'avez plus à attendre que trois de mes Lettres. Dans la premiere je vous parlerai *des bêtes à quatre pieds de ce Pays, tant sauvages que domestiques.* Dans la seconde *des oiseaux, des reptiles, des insectes, & des poissons.* Et dans la troisieme *des arbres de ce Pays & de leurs fruits,* comme aussi *du bled & des autres fruits de la terre;* y ajoûtant ce qui me viendra dans l'esprit, & qui pourra vous donner quelque satisfaction & divertissement.

Pour commencer donc par la matiere que nous avons resolu de traiter, voyons un peu ce que les Negres observent dans leurs maladies, morts, & enterremens.

Lorsque quelque Negre tombe ici malade, ses parens prennent beaucoup de soin de lui & le servent tres-bien, autant que son état & ses facultez le peuvent permettre; car (comme je l'ai déja dit) les Negres craignans extremement la mort, en

en quoi ils n'ont pas trop de tort, & ſçachans d'
leurs, qu'on ne doit mourir qu'une ſeule fois p
être mis dans un éternel oubli, ils ne negli
rien pour employer tous les moyens qu'ils
vent les plus propres pour prolonger leur
& je ſuis aſſûré que ſi les trois Parques leur eu
été connuës auſſi diſtinctement qu'aux Grecs
les auroient tenuës pour leurs principales De
& leur auroient offert la plus grande partie de
ſacrifices.

La premiere choſe qu'ils prennent, lorſqu'ils
malades, c'eſt, comme par-tout ailleurs, re
medes, bienqu'ils les eſtiment trop foibles
pouvoir par eux ſeuls ſe conſerver en vie ou re
vrer leur ſanté; c'eſt pourquoi ils employent
moyens plus efficaces, du moins les cro
tels, & les font conſiſter dans la celebrati
leurs ceremonies idolatres; ils en viennent
plûtôt là, parce que celui qui fait ici le méd
Medecin, eſt en même temps *Feticheer* ou P
tre; ainſi il ne lui eſt pas difficile de faire acc
aux parens, qu'on ne peut ſecourir le mal
lui redonner ſa ſanté, ſi ce n'eſt qu'on
ſon nom à l'Idole un ſacrifice propitiatoire
comme ils ſont naturellement portez à ce
ſont d'abord prêts à executer les ordres du
qu'ils prient enſuite de vouloir interroger
pour ſçavoir ce qu'il demande d'eux. Le
ne ſe fait pas long temps prier là-deſſus, v
y va de ſon interet; c'eſt pourquoi il met
tinent en uſage ſes tromperies, après quoi
donne aux parens d'offrir en ſacrifice un mo
un pourceau, des poules, un chien, un chat
quoique ce ſoit qui leur vienne dans l'eſprit, q
quelquefois même de l'or, des habits, des liq
& pluſieurs autres choſes ſemblables; ce
fait tout ſuivant les moyens de celui qu'il a

les mains ; car en ceci ces fripons ont aſſès de diſcretion pour conſiderer ſi les perſonnes ſont en état de ſupporter ces frais, & leur diſcretion ſurpaſſe de beaucoup celle de quelques Prêtres Papiſtes, qui ſouvent ruinent & depouillent de leurs biens pluſieurs perſonnes par les ſommes exceſſives qu'ils exigent pour chanter des Meſſes.

Les Negres apportent donc de très-bon cœur ce que le Prêtre leur demande, & dont il ſçait bien profiter. S'il arrive que le malade recouvre dans peu ſa ſanté, ſoit par la force des remedes, ſoit par ſa bonne complexion, on recompenſe aſſès largement le Medecin ou Prêtre ; car les Negres ne ſont point entachez de cette noire ingratitude, dont Monſieur *de Focquenbrog* nous accuſe fort injuſtement, qu'ils vouluſſent haïr les Medecins comme le Diable, dès qu'ils ſont gueris ; au contraire on peut dire qu'ils les élevent juſques aux nuës d'abord après leur reconvaleſcence.

Mais ſi la maladie ne diminuë point, ou bien qu'elle ſe rengrege, on recommence à offrir des ſacrifices avec de plus grands frais qu'auparavant, & on les continuë juſques à ce que le malade ſoit gueri, ou qu'il vienne à mourir.

On remercie ſouvent le premier Medecin, & on en prend un autre à ſa place, qui donne tout de nouveau ſes ordonnances, & qui ſçait bien faire ſon profit du malheur de ſon Confrere.

La premiere choſe qu'il fait, c'eſt de condamner de même que nos Medecins ont accoûtumé de faire, tout ce que l'autre a employé pour la gueriſon du malade, & de l'accuſer d'ignorance dans ſa profeſſion, après quoi il ordonne de nouvelles offrandes, qui coûtent bien cher ; car ce drole, craignant de tomber dans le même malheur que ſon Predeceſſeur, tâche de s'enrichir dans l'occaſion autant qu'il lui eſt poſſible & avec tant d'a-

dreſſe, qu'il pourroit faire honte en ceci à p
ſieurs Medecins Européens, bienqu'aſſés ru
Ne vous appliquez point ceci, Monſieur, vo
étes trop honnête homme, pour qu'on oſât vo
l'attribuer.

Il y a des occaſions où les Negres changent
Medecin juſques à vingt fois & davantage, & p
ce changement il leur en coûte toûjours plus q
parmi nous; car ils ont une ſi forte inclinatio
offrir des ſacrifices, qu'ils y contraignent quelq
fois les Prêtres. Les jeunes garçons, qui ſerv
les Blancs & qui ſont perſuadez d'avoir un
maître, s'en vont à ſon inſçû, dès qu'il a
moindre indiſpoſition, trouver le Prêtre pour
re des offrandes aux Idoles pour ſa gueriſon.
avons ſouvent trouvé dans les lits ou dans
chambres de quelques principaux d'entre n
après la mort du maître, de ces choſes q
Prêtre avoit conjurées, & qui y avoient été
par ſes propres domeſtiques, afin qu'il pût
delivré de la mort; & comme ils ſçavent que
la ne nous plait point, ils le font toûjours
chette, de ſorte qu'il nous eſt impoſſible
decouvrir avant que le malade ne ſoit mo
qu'ils n'ayent pas eu le temps de l'emporter.

Les *Mulates* (dont je vous ai déja écrit q
choſe, & qui voudroient bien paſſer pour
tiennes, bienqu'elles ne ſoient rien moins
la) ſont horriblement addonnées à ces ſu
tions; car s'il y en a quelqu'une qui ſoit m
avec un Blanc, qu'elle en ſoit aimée, & q
ait de grands avantages avec lui, elle ne m
point, dès qu'il tombe malade, de faire fa
ſa faveur de riches offrandes aux Idoles avec
coup plus de zele & de confiance que les N
mêmes. Ce qu'il y a de plus honteux & de
deplorable, c'eſt que j'ai trouvé ici des Blanc

non ſeulement prenoient plaiſir à ces idolatries & y ajoûtoient foi, mais qui y pouſſoient encore leurs domeſtiques; ils portoient auſſi ſur leur corps avec beaucoup d'empreſſement de ces niaiſeries qui avoient été conſacrées & conjurées par le *Feticheer*.

Quant aux remedes de ce Pays, ils ſont principalement compoſez de jus de citron, de graine de *malaget*, de racines d'arbre, comme auſſi de gomme & d'écorce d'arbre, & de differentes ſortes de ſimples, qu'on peut compter juſques à trente, & qui ont une vertu admirable.

L'uſage de ces remedes nous paroit ſouvent très-contraire au mal dont quelqu'un eſt atteint, & cependant on les employe en des occaſions très-heureuſement; je vous donnerai un ſeul exemple de ceci en vous rapportant le plus ordinaire de leurs remedes.

Quand les Medecins ont entre leurs mains quelque perſonne tourmentée d'une grande colique ou douleur de ventre, ils lui donnent à boire pendant quelques jours ſoir & matin un grand *calabas* fait de jus de citron & de *malaget*, & en d'autres maladies ils ſe ſervent de remedes encore plus oppoſez; mais comme mon deſſein ne me permet point de pouvoir raiſonner là-deſſus, je vous le laiſſe volontiers à vous & à d'autres qui l'entendez mieux que moi; j'ajoûterai ſeulement, que quelque contraires que puiſſent être ces remedes, j'ai vû pluſieurs fois de nos Blancs gueris par-là, dans le temps même que nos Medecins n'y ſçavoient plus que faire.

Les ſimples, qui ſont le principal remede que les Negres employent dans leurs maladies, ont une vertu ſi grande & ſi admirable, qu'il eſt extremement à plaindre que juſques à préſent aucun Medecin Européen ne ſe ſoit appliqué à chercher &

& à connoître leur vertu & leurs proprietez
je crois fortement qu'on pourroit par leur mo
reüssir beaucoup mieux dans la guerison des
dies que par les remedes qui nous viennent de
rope, parce que, quand on les reçoit ici, il
perdu leur plus grande force, & sont pour la
part gâtez : outre que nos corps étans d'une
autre constitution sur cette Côte, il est
vraisemblable que les remedes de ce
leur conviendroient mieux, que ceux de
rope.

Ceux qui viendront après moi, & qui auro
la connoissance ou le sçavoir necessaire pour
pourront, si l'envie leur en prend, faire une
cherche plus exacte de ces choses; pour mo
m'arréterai ici, & je dirai seulement, pour
mieux remarquer la vertu des simples de ce
que par leur moyen les Negres guerissent
playes fort difficiles & très-dangereuses, ainsi
je l'ai vû & experimenté plusieurs fois à mon g
étonnement.

Ayans donc mis en œuvre tout ce qui pou
servir en quelque maniere au rétablissement
malade, & que cependant il n'en reçoive au
soulagement, mais qu'il rende l'ame & m
ils entreprennent de sçavoir la cause de sa m
ou pourquoi il est mort; car quoiqu'il par
assès clairement, qu'il est mort d'une mort
relle, soit qu'elle ait été causée par la maladie,
le grand âge, par une playe, ou par quelque
tre accident, tout cela ne les satisfait p
ils prétendent qu'il y a une autre cause de
mort. Là-dessus le Prêtre avec les parens
defunt doivent rechercher, si pendant sa vie
été parjure, & si cela est, ils croyent avoir trou
la cause de sa mort, sçavoir la peine de son p
jure; mais n'ayant point été coupable de ce

ne, ils s'appliquent à decouvrir s'il n'a point eu quelque ennemi mortel, qui l'ait fait mourir en répandant des *fetiches;* je vous ai déja dit ce que c'est que ces *fetiches* en vous parlant de la Religion des Negres. Il arrive souvent que sur de simples soupçons on se saisit de quelqu'un des ennemis du defunt, & qu'on l'examine; si l'on trouve qu'il ait commis ce crime, encore qu'il y eût fort long temps, il lui en coûte toûjours quelque chose.

Je ne sçaurois m'empêcher de vous rapporter ici ce qui m'est arrivé sur ce sujet. Il y a environ huit ans qu'étant à *Axim*, on me conseilla, pour avancer le negoce de la Compagnie, d'envoyer quelqu'un vers le Chef ou Roi de ce Pays; suivant le conseil qu'on m'avoit donné, j'envoyai un de mes domestiques avec un beau présent vers ce dit Roi, qui le reçût avec beaucoup d'honnêteté & d'empressement, de même que le présent. Messieurs les Brandebourgeois avoient aussi deputé précisément dans le même temps un de leurs domestiques avec un présent vers ce Roi, lequel souhaitant de vivre en bonne intelligence avec tous les Européens, reçût aussi ce domestique des Brandebourgeois & leur présent avec de grandes marques d'estime & d'amitié. Ces deux domestiques se trouverent ainsi en même temps à la Cour de ce Prince, attendans qu'à sa commodité il voulut les renvoyer vers nous; mais ce fut inutilement; car après avoir attendu environ six semaines, ce Roi vint à mourir; ce qui les mit dans un peril éminent de la part des parens du defunt, qui s'étans mis dans l'esprit que nos domestiques pouvoient bien être coupables de sa mort, ils les firent saisir & bien garroter: ensuite les Prêtres ayans examiné avec soin, si les presens, que nos domestiques avoient apporté, n'a-

n'avoient point été empoisonnez ou conjurez,
beitres furent dans cette occasion si honnê-
qu'après avoir celebré, du moins en appar-
leur service divin, ou pour mieux dire idol-
ils declarerent innocens nos domestiques &
mirent en liberté ; ainsi ayans été relâchez
champ, & delivrez d'un si grand danger, ils
furent renvoyez avec quelques presens.
voyez, Monsieur, combien facilement on p
tomber dans un malheur en ce Pays contre to
les apparences. Après cette digression je
vai reprendre le fil de mon discours.

Lorsqu'ils n'ont aucun soupçon que le ma-
soit mort de poison, ils examinent, si sa fem-
ses enfans, ses proches parens, ou même
esclaves, prenans soin de lui l'ont asses bien
& s'ils ont asses fait pour lui de riches offran-
ne pouvans par tout cela decouvrir la ve-
cause de sa mort, ils recommencent avec
zele très-ardent leurs ceremonies, comme
la plus ordinaire, la plus propre, & la der-
re ressource qu'ils ayent dans de semblables occa-
sions.

Le Prêtre ne va pas seulement interroger le de-
funt, pourquoi il est mort, mais aussi l'Idole
il ne manque jamais d'avoir reponse. Si vous
demandez, qui est celui qui repond ; je crois
Simon de Vries, qui fait venir le Demon par
comme ayant beaucoup de familiarité avec ce
nes gens, osera bien vous dire & peut-être
jurer, que c'est le Démon qui repond sous la
me du mort ou de l'Idole ; cependant examin-
un peu, je vous prie, ma pensée & ma repo-
là-dessus ; je dis, que ni le Demon, ni l'Ido-
ni le mort n'ont aucune part en ceci ; ils sont
mon avis, tous trois également muets, & p
entierement incapables de repondre ; le co

de Prêtre eſt le ſeul qui repond, & après avoir obſervé les ceremonies accoûtumées, il fait accroire aux parens, que l'Idole & le mort ont repondu d'une telle & telle maniere, le tout, autant qu'il peut, s'accordant avec ſon interêt, & approchant le plus de la verité; de ſorte que ces miſerables abouſez prononcent le Prêtre infaillible, & croyent comme Evangile tout ce qu'il leur dit, ſe reglans entierement dans ce qu'ils font ſur ce qu'il a avancé.

Je me ſouviens d'avoir lû autrefois un certain Auteur, & peut-être pluſieurs, qui croyoient & affirmoient, que les Negres alloient conſulter le Démon ſur les myſteres & ſur leur veritable nature, & ſe regloient ſur ſa reponſe; mais je puis aſſurer, fondé que je ſuis ſur ma propre experience, que cela eſt abſolument faux & controuvé: ils ne ſouhaitent point (ce qui eſt très-digne de louange) d'avoir une ſi grande familiarité avec le Démon, adreſſans toutes leurs demandes à leurs Idoles ou plûtôt à leurs Prêtres dans les affaires difficiles & importantes, ſans jamais penſer au Démon ni à ſes ſuppôts; encore moins voudroient-ils le conſulter ſur les myſteres, & s'en tenir à ſes reponſes, & regler là-deſſus leurs affaires.

On interroge l'Idole, comme auſſi le mort, de differentes manieres; je me contenterai de vous en rapporter ici un exemple: le voici tel qu'il eſt: Quelques hommes mettent le mort ſur leurs épaules en préſence du Prêtre, & alors ils lui demandent, *N'êtes-vous pas mort par tel & tel accident?* ſi la choſe eſt ainſi, ces hommes ſont forcez, je ne ſçai par quelle vertu occulte, de faire avec le cadavre quelque inclination de tête vers celui qui interroge, & c'eſt tout comme s'ils diſoient *oui*; autrement ils demeurent immo-

mobiles. Croyez-vous cela, Monsieur? je pen[se] que non; ni moi aussi.

Ils ne se sont pas plûtôt apperçûs que le ma[lade] a rendu l'esprit, qu'ils se mettent à hurler, à cr[ier] & à lamenter d'une telle force, que tout le v[illage] en retentit, par-où l'on peut d'abord conn[oître] que quelqu'un est mort; outre que dans le m[ême] moment quelques jeunes gens, de la conn[oissance] du defunt & de ses amis, viennent tirer [de] leurs fusils pour lui rendre les derniers devo[irs &] pour lui faire honneur.

Si c'est un mari qui soit mort, ses femme[s se] rasent incontinent toute la tête, & se fro[ttent] tout le corps avec de la terre blanche, [&] autour du corps qu'une vieille *paan* ... dans toutes les ruës du village comme des [enra]gées, ressemblans plus à des Diables [ou à des] Furies infernales, toutes echevelées, & [jettent] des cris épouvantables, prononçans continu[elle]ment le nom du defunt, & recitans les [belles] actions qu'il a faites pendant sa vie. Ce [bruit] horrible de ces femmes dure quelques jours de [sui]te, même après que le mort a été enterré.

Si quelque personne considerable vient à [être] tué dans un combat, & que ses camarades & a[mis] ne puissent point cacher son corps, ou qu'ap[rès] l'avoir caché ils ne le puissent enterrer dans [le] Pays selon son état & sa qualité, à cause que [la] guerre continuë, & ne voulans point faire les [fu]nerailles dans aucun autre Pays, ses femmes [sont] obligées, pendant tout cet intervalle, de par[oître] en habit de deuil & d'avoir la tête rasée.

Après quelque temps, quelquefois dix ou dou[ze] ans après, quand l'occasion se présente, on ce[le]bre les funerailles d'un tel homme avec autant [de] magnificence, & de la même maniere que s'i[l ne] sauroit que de mourir; après quoi ses femmes [...]

...rifient, quittent leurs habits de deuil, & s'ajustent comme les autres.

Pendant que les femmes s'accomodent hors de la maison de la maniere que je viens de dire, les plus proches parens du defunt sont assis dedans auprès du corps, y faisans un bruit épouvantable, ...ans & purifians le corps, & le préparans pour l'enterre : ses autres parens & amis se rendent de toutes parts dans le même lieu pour assister à ses funerailles ; il en prendroit mal à celui qui y manqueroit, quoiqu'il apportât de bonnes raisons pour s'excuser de ce qu'il n'est pas venu.

Les autres amis du defunt de même que les habitans de son village viennent aussi pour lamenter & mener deuil, châcun d'eux apportant un present d'or, d'eau de vie, d'un bel habit, de ...ape, ou de quelque autre chose, sous prétexte qu'ils donnent cela pour faire enterrer le mort ; & plus quelqu'un donne, plus en acquiert-il d'honneur & de reputation.

On fait boire largement dans la maison du defunt tous les assistans, le matin de l'eau de vie, & l'apres-midi du vin de palme ; ainsi l'enterrement d'un Negre, s'il a quelque bien, coûte extremement. On habille magnifiquement les personnes de marque, & après qu'on les a bien ajustées, on les met dans le cercueuil, & on les enterre ; on y ajoûte encore plusieurs autres jolies choses, afin qu'elles puissent s'en servir dans l'autre vie, qui consistent pour l'ordinaire en de beaux habits, des *fetiches* d'or, un corail de grand prix, dont je vous ai si souvent parlé, de *Conte de Terras*, & en plusieurs autres choses, qui pourroient accommoder le defunt.

Ce grand nombre de magnifiques présens se ...nt selon que le defunt laisse après lui de riches

héritiers, & qu'ils ont de l'attachement pour
Toutes ces choses étant faites, & après que
parens & amis se sont accordez là-dessus, on e
terre le mort, fut-ce un, deux, ou trois
après sa mort. Devant le corps marchent,
plûtôt courent, quelques jeunes Soldats, qui fo
des decharges continuelles de leurs fusils tout
long du chemin, jusqu'à ce que le mort soit m
dans le tombeau. Une grande multitude de ge
tant hommes que femmes, & même des enfan
tous pêle-mêle, accompagnent le corps, les
pleurans & crians doucement, & les autres de tou
leur force; il y en a qui rient & parlent si ha
que l'on diroit à les entendre, qu'il n'y a poi
de mort, pour qui ils dûssent, du moins en app
rence, faire paroître quelque tristesse.

Dès que le corps a été mis en terre, cha
s'en retourne, la plûpart cependant à la mai
du mort pour se rejouïr encore un peu & p
bien boire; ce qui dure quelques jours de
te, de sorte que ces funerailles ressemblent p
à des nopces ou à un festin.

On laisse bien souvent un Roi ou Chef des N
gres, ou quelque autre personne qui a été
grande consideration parmi eux, un an entier
la terre sans les ensevelir; & afin qu'ils ne
pourrissent & ne sentent mal, ils mettent le cor
sur un gril de bois avec un peu de charbon des
par-où il se seche insensiblement. D'autres en
rent secrettement le mort dans sa maison, & f
accroire aux gens, qu'ils le gardent de la ma
que nous venons de dire, jusques au temps q
doit être enterré avec pompe. Ensuite le
étant marqué pour ensevelir le mort en public
le proclame dans toutes ses terres, & même d
d'autres Pays; par-où il se fait un si grand co
cours de monde, que cela est étonnant; c

étant curieux de voir ce convoi funebre; & certes il en vaut bien la peine, puisqu'ils y viennent tous avec des ajustemens très-magnifiques, & qu'ainsi en un jour on void plus de magnificence, qu'en d'autres occasions pendant plusieurs années.

Dans ces sortes de funerailles on fait aussi mourir plusieurs esclaves du defunt, & on les lui immole, afin, disent-ils, qu'ils le servent dans l'autre monde. Ses *Bossums* entre autres, ou ceux qu'il a consacrez à son Idole, sont exposez à la mort, sçavoir une de ses femmes, & un de ses principaux domestiques; mais ce qui est le plus horrible, c'est qu'on achete de dessein formé pour ces sacrifices diaboliques & execrables de pauvres malheureux, qui sont le plus souvent de ces gens, qui à cause de leur grand âge ou de quelque autre infirmité ne peuvent plus rendre aucun service.

C'est une chose deplorable de voir massacrer ces personnes; car avant qu'ils ayent atteint la fin de leur vie, on les fait mourir mille fois en les mettant en pieces, en les piquant, & en leur faisant souffrir d'autres tourmens.

J'ai vû moi-même, non sans fremir, dans le Pays d'*Ante* perir de cette maniere onze personnes; dont il y en eut un entre autres, qui après avoir enduré de cruelles douleurs eut la tête tranchée par un enfant de six ans, qui fut presque une heure à faire cette execution, n'ayant pas assés de force pour pouvoir bien manier le sabre.

Ces victimes humaines sont en usage parmi ces Negres, qui ne dependent pas absolument de nous, & qui demeurent assès loin de nos forts; car pour ceux, qui sont soûmis à nôtre domination, on ne les leur permet point, quoique

dans

dans d'autres endroits on les leur laisse faire
cachette.

Les Negres mettent sur leurs tombeaux u
petite maison ou hutte, ou, si vous voulez,
petit jardin environné de roseaux, où ils je
quelque chose de vil prix, qui a appartenu au
funt, & non de ses meubles ou autres cho
precieuses, ainsi que quelques Ecrivains l'
dit; cela n'est du tout plus en usage parmi e
& je crois même, autant que j'ai pû connoitre
naturel, qu'ils ne l'ont jamais fait.

A *Axim* & ailleurs on met sur les sepulcres
sieurs statuës faites de terre, qu'on lave un an a
que le mort a été enterré; & alors ils font
nouvelles funerailles, tout de même que da
temps de l'enterrement, & avec autant de somp
sité & de depense.

Les Negres souhaitent avec passion d'être
terrez dans leur patrie ou le lieu de leur nai
ce; c'est pourquoi si quelqu'un d'entre eux v
à mourir dans un Pays etranger, il arrive souve
que l'on transporte de là le corps du defunt
le lieu de sa naissance, & l'on l'y enterre; m
si l'endroit, où il est mort, est trop eloigné,
se contente de celebrer là-même ses funera
& s'il s'y trouve quelques-uns de ses parens o
ses bons amis, ils ont accoûtumé de lui co
la tête, un bras, & une jambe, qu'ils font
re & qu'ils nettoyent bien, portans ensuite
os qui restent dans sa patrie, où ils sont en
velis très-honorablement & selon la qualité
defunt.

Je vous ai fait voir, Monsieur, ce qu'il y a
plus remarquable sur les maladies, la mort,
les enterremens des Negres, passant sous silen
certaines minuties, qui ne valent pas la peine d'
mises sur le papier; d'ailleurs le vaisseau,

vous portera celle-ci, devant partir à tous momens, je suis obligé de finir plûtôt que je ne l'avois crû ; ainsi, Monsieur, je vous prie de vouloir vous contenter de ce que je viens de vous écrire, & d'être persuadé que dans la suite je vous entretiendrai plus au long de quelque autre matiere. Je suis &c.

Fin de la treizieme Lettre.

QUATORZIEME LETTRE.

Où l'on traite de tous les animaux à quatre pieds, tant domestiques que sauvages; & premierement des taureaux, des bœufs, des vaches, des moutons, des brebis, des chevres, des chevaux, des ânes, des pourceaux, des chiens, des chats, des rats, & des souris. L'Auteur, après avoir décrit le naturel & les qualitez de ces animaux, vient à parler des oiseaux, sçavoir des domestiques, comme sont les poules, les canards, les coqs d'Inde, & les pigeons; ensuite il passe aux animaux sauvages & voraces; & en premier lieu il fait une ample description de l'élephant, comme étant le plus singulier de tous; certains Ecrivains accusez d'avoir avancé des choses fausses touchant cet animal. Après cela

cela l'Auteur parle des bufles, des *gres, d'une espece de chiens sauvag* *que les Hollandois appellent* jakhals boshonden, *des* caymans *ou crocod* *des sangliers, des cerfs, qui sont* *plusieurs sortes, des lievres, des po* *epics, des herissons, d'un certain anim* *que les Negres nomment* potto, *&* *Hollandois* luiaerd, *de deux especes* *rats, dont les uns sont appellez* bo rotten *par les Hollandois, & les au* boutees *par les Negres, des civett* *des chats sauvages ou* boskatten, *d'u* *sorte de rats, que nous appellons* muscu muisen *en Hollandois, d'un petit an* *mal appellé par les Negres* berbé, *certains petits animaux, à qui on p* *donner le nom d'écurieux, de deux au* *tres, que les Negres nomment* kockebo *&* leguan, *d'un autre appellé par* *mêmes* arompo *ou* mangeur d'homme *de differentes sortes de singes, de lezar* *& de salamandres; enfin l'Auteur f* *une ample description du cameleon, tir* *des Voyages de Monsieur* Corneille Bruin; *difference qu'il y a entre* *cameleons de Guinée & ceux de Smy* *ne.*

M...

MONSIEUR.

Suivant la promeſſe que je vous fis dans ma derniere Lettre, je m'en vai vous donner dans celle-ci une deſcription des animaux de ce Pays, m'arrêtant ſeulement à ceux qui ont quatre pieds tant domeſtiques que ſauvages & à la volaille, & me reſervant de vous parler à la premiere occaſion des reptiles & des oiſeaux; le ſeul chagrin que j'ai c'eſt de ne pouvoir vous envoyer, manque d'un bon deſſinateur, la figure de chaque animal avec ſa deſcription. J'ai eu ici un tel homme, qui m'a deſſiné au naturel quelques-uns de ces animaux, ainſi que vous le pourrez voir dans ce que je vous en envoye; mais depuis quelques jours la mort, qui devore tout & qui n'épargne perſonne, l'a enlevé de ce monde; ainſi je me vois obligé, à mon grand regret, d'abandonner mon entrepriſe; car ſans ce contre-temps j'aurois pû expoſer à vôtre vûë quantité d'animaux ſinguliers, que vous & d'autres auriez contemplé avec un plaiſir charmant, d'autant plus que la plûpart de ces animaux ne ſont point encore connus. S'il arrivoit, Monſieur, que par vôtre curioſité vous pûſſiez decouvrir dans Amſterdam un autre deſſinateur, & l'engager à venir ici, vous pouvez l'aſſûrer qu'il ſera largement recompenſé, & qu'il y gagnera plus dans un demi an, qu'il ne feroit en Hollande dans trois ans. Vous n'aurez pas de peine à lui ôter de l'eſprit la repugnance qu'il auroit à venir dans ce Pays, & vous pourrez en même temps lui promettre & l'aſſûrer, que l'on ne l'y retiendra point un jour plus qu'il ne voudra; mais qu'après avoir fait ce qu'on demande de lui, on le laiſſera d'abord partir, s'il le ſouhaite ainſi. Je vous prie donc, Monſieur, d'en vouloir faire vôtre affaire, & je vous repons que vous n'aurez pas ſujet de vous en repentir.

En

En commençant la deſcription des animaux ce Pays il ſe préſente d'abord entre les domeſ ques les bêtes à corne, ſçavoir les taureaux, bœufs, les vaches, les boucs, les chevres, Dans la terre-ferme, comme dans les Pays *Dinkira*, d'*Aſiante*, d'*Akim*, & autres, on tr ve en grand nombre de tous ces animaux; ma vû le grand eloignement de ces lieux, on n'am ſur la Côte que quelque peu de taureaux & vaches; au contraire on en conduit en aſſés g de quantité à *Axim*, à *Pocqueſou*, à *Elmi* *Acra*, & ſur-tout vers cette derniere place, ce qu'on les y peut avoir commodement & beaucoup de peine des Pays d'*Aquamboe* & *Lampi*.

D'ailleurs on ne void ſur la Côte de Guinée que des taureaux & des vaches; car les Negres n s'entendent point à tailler les taureaux pour faire des bœufs. Ces bêtes trouvent d'aſſés bo pâturages à *Axim*, c'eſt pourquoi elles y mu plient beaucoup, & s'y engraiſſent bien, de me qu'à *Pocqueſou* & à *Acra*; mais à *Elmi* aux environs elles ſont & demeurent toûjours lement ſeches & maigres, ce qui fait qu'o trouve peu de goût; il eſt vrai qu'on leur tire lait dans l'endroit nommé, & nulle part aille par l'ignorance des Negres; mais le lait qu'on tire, eſt ſi peu abondant & ſi peu gras, qu ne vingt à trente vaches en peuvent fourni ble du General.

Ces vaches ſont extremement petites & le res; il faut que ce ſoit une des meilleures, qu dans ſa parfaite croiſſance elle peſe deux cens quante livres, quoiqu'à proportion de ſa gra deur elle dût peſer la moitié plus; mais tous animaux de ce Pays, tant hommes que bête bienque paſſablement grands, ſont fort legers

..., à mon avis, ne vient que de la mauvaise
...riture ; car au lieu d'une viande ferme &
...rissante ils n'en ont que de spongieuse, le-
..., seche, & dure ; de plus toutes les vaches
...t pour l'ordinaire d'un très-mechant goût, &
...moins on ne fait pas difficulte de payer cin-
...e ecus, & quelquefois davantage, pour une
...a pris tout son crû.

...es jeunes veaux, qui en quelque maniere de-
...ient être bons, sont asses mechans à cause du
... de lait qu'ils tirent de leurs meres ; ainsi
... n'avons pas peu de peine à trouver de bon
...e.

...es moutons, ou qui pour le moins en portent
...om, sont en asês grand nombre sur toute la
..., & cependant ils sont fort chers. Ils ont
...me figure que ceux d'Europe, si ce n'est
...ils sont la moitié plus petits, & qu'au lieu de
... ils ont par tout le corps du poil de la lon-
...r d'un doigt ; ainsi c'est ici tout-à-fait le
...de renverse, car les personnes sont couvertes
...aine, & les bêtes de poil ; remarquez que la
...u des Negres ressemble plus à de la laine qu'à
... poil.

La chair de ces moutons n'a pas la moindre
...ormité avec celle des moutons d'Europe,
...t extremement seche ; c'est pourquoi ceux
... sont un peu friands n'en mangent que très-
...ement, & les gens du commun, qui ne sont
...s si delicats, sont obligez de s'en passer, parce que
... bourse n'y sçauroit suffire ; car quelque me-
...ans que soient ces moutons, il faut pourtant
...onner d'un six, sept, & huit écus.

Neanmoins si quelqu'un a envie de manger du
...outon, il peut bien faire en sorte qu'il en ait
... passablement bon, pourvû qu'il fasse châtrer
...ans le temps qu'il faut les jeunes beliers ou boucs,

& qu'il les nourrisse & les engraisse avec du
rôti; car bienque cette chair ne vaille pas
des moutons d'Europe, cependant ceux
l'aiment ne laissent pas de la manger avec
sir.

On trouve aussi dans ce Pays une grande qu
tité de chevres, semblables à celles d'Europe,
non qu'elles y sont, comme toutes les autres
tes, extraordinairement petites; mais elles
beaucoup plus grasses & plus charnues que
moutons, c'est pourquoi il y a des personnes
les estiment incomparablement plus; sur-tout
petits boucs, que l'on châtre lorsqu'ils sont en
jeunes, & qui dans peu de temps deviennent
gras & croissent merveilleusement. Une chev
qui a tout son crû, coûte ici quatre écus,
quefois plus.

Je ne sçaurois m'empêcher de vous rappor
ici une plaisante & ridicule opinion des Ne
c'est qu'ils prétendent & croyent encore,
commencement du monde il y avoit ici une
taine Déesse, qui étoit accoûtumée de s'oin
d'une huile ou d'un onguent odoriferant;
les mâles des chevres ayans decouvert, s'en
rent trouver cette Déesse, & la prierent de
loir les oindre de cette huile ou de cet onguen
ce que cette Déesse fit semblant de leur accor
mais au-lieu de prendre la boite de l'onguent
riferant, elle en prit à dessein une, où il y
quelque chose de fort puant, dont elle oign
corps des chevres; & de là les boucs ont
jusques à présent cette horrible puanteur.
boucs se feliciterent d'avoir été oints de ce
guent, pensans que c'étoit le veritable; &
me leurs descendans sont demeurez dans ce
folle imagination, ils prennent aussi grand soin
se mettre sous quelque toit, lorsqu'il pleut,

...que la pluye ou l'humidité n'emporte leur ...odeur. Que dites vous, Monsieur? cela ...-il pas agréable? & oseriez-vous encore vous ...r, qu'autrefois les bêtes n'avoient point ...culté de parler, ayant vû une si forte preuve ...contraire?

Je viens aux chevaux; mais n'allez pas vous ...gner d'en trouver un pareil à celui de *Sejan*, ...me à celui d'*Alexandre*; ceux qui montent ...chevaux de ce Pays n'ont pas à craindre de ...ber dans le malheur du premier, ni ne sçau-...ent esperer d'en avoir d'aussi fougueux & d'aussi ...rageux que le dernier; nous pouvons plus ...ement les comparer aux petits chevaux du ...ord, j'entens du côté de leur grandeur; car ils ...sçauroient parvenir à la belle taille de ceux-là. ...n'en trouve point sur la Côte, mais ils sont ...très-grande abondance dans la terre-ferme ... les Pays ci-dessus nommez; ils n'ont rien de ..., mais sont tout-à-fait desagréables; leur col ...leur tête (qu'ils portent toûjours baissée) res-...mblent admirablement bien à celle d'un âne; ...r allûre est aussi incommode, parce qu'ils sont ...tifs, quand même vous ne cesseriez de les rosser ...coups de bâton pour les faire aller; n'étoit ce-..., ils iroient fort joliment & sans fatiguer leur ...homme. Ils ont une si petite taille, que peu s'en ...faut que celui qui est assis dessus ne touche la ter-...re avec ses jambes. C'est tout ce que j'avois à ...re de ces animaux.

Ce Pays fournit assès d'ânes, qui ont la taille un peu plus grande que les chevaux, & qui dans leur espece sont sans comparaison plus jolis. Nous en avons eu autrefois sur la Côte trois ou quatre, mais ils ne vécurent pas long temps, faute, comme je crois, de bonne nourriture. Les Negres ne s'en servent point pour porter leurs fardeaux,

mais

mais seulement pour aller dessus; à quoi ils
aussi bons que les chevaux du Pays.

Les pourceaux ne manquent point aussi dans
Pays; ceux que les Negres nourrissent ne va
rien, ayans la chair extremement molle,
lard très-mince, mais ceux que nous engra
nous-mêmes peuvent en quelque façon passe
bons; cependant il s'en faut beaucoup qu'ils
à comparer à ceux de *Fida*, qui pour la
& la chair ferme ne sont pas seulement
bons que ceux d'Europe, mais ils peuvent
me leur être preferez. On paye ici pour
pourceau pesant quatre-vingts dix livres
treize écus, quoiqu'on n'y trouve gueres de
goût.

Pour achever la description des animaux
quatre pieds j'ai dessein de parler en
temps des chiens, des chats, des rats,
souris.

Les Negres aiment passionnément la chair
chien; c'est pourquoi ceux qui en apporte
quelqu'un, peuvent le vendre assès cher,
gres ne faisans pas difficulté de changer un
ton pour un chien qui sera un peu gros
sieurs d'entre eux prennent soin d'avoir un
où ils nourrissent quantité de ces animaux,
dent fort cher les petits qui en viennent.
ment beaucoup mieux manger de la chair de
que de celle des autres bêtes, & s'invitent
uns les autres pour s'en bien regaler, s'imag
de faire un splendide repas avec un chien.

Les chiens de ce Pays sont fort sujets à chan
lorsqu'ils multiplient, les oreilles leur venans
gues & roides, comme celles des renards,
a-peu-près de la même couleur; de sorte
dans trois ou quatre ans ils ont une si vilaine
gure, qu'à peine les peut-on regarder.

1. Lion. 2. Lionne. 3. Ichneumon, 4. Cochon de Java. 5.



Tom. III. pag. 4.

qu'ils ont multiplié trois ou quatre fois, ils perdent entierement la faculté d'abboyer; car l'abboyement d'un chien, que l'on transporte dans ce Pays, ressemble plûtôt à un hurlement épouvantable.

Les Negres peuvent aussi souffrir les chats; mais ils n'en mangent point, que je sçache, ou il faudroit que ce fût par necessité, comme les esclaves, que nous tenons en prison, nous en tuent souvent & les mangent. Les chats ne sont pas sujets à changer comme les chiens, mais ils ont gardent la même figure qu'en Hollande.

Pour comble de malheurs on trouve dans ce Pays une si prodigieuse quantité de rats & de souris, mais sur-tout des premiers, qu'on en est tout épouvanté; ces vilaines bêtes nous font quelquefois bien du mal par leur grand nombre, rongeans & emportans tout ce qu'elles peuvent attraper.

Laissant là les bêtes à quatre pieds, je passe aux volatiles, auxquels, vû le peu de difference qui se trouve entre eux, il ne sera pas necessaire de m'arrêter long temps, n'y ayant que des poules, des canards, des coqs d'Inde, & des pigeons; les deux dernieres especes étans uniquement en nôtre pouvoir sans que les Negres en possedent un.

Je mets dans le premier rang les poules, comme les plus communs de tous les volatiles: elles sont en grand nombre sur toute la Côte en temps de paix; car la guerre étant sur le point de s'allumer dans quelque endroit, il semble qu'on ne vueuille pas les exposer aux malheurs qu'elle cause; puisque dans ce temps fâcheux on n'en sçauroit voir aucune, ainsi dans cette occasion on suit très-bien ici ce conseil, *Boer bergt uw landers, de kriegers koomen*, c'est-à-dire, *Paysan*

 cache

cache tes poules, le soldat vient; car là où l'on achetoit en temps de paix quatre poules pour un écu, on seroit très-content d'en avoir deux pour le même prix, en cas qu'on les pût trouver.

A *Axim* & ailleurs les poules, excepté qu'elles sont petites, sont fort grasses & fort bonnes; mais du côté d'*Elmina* & des autres lieux, où il n'y en a pas en abondance, elles sont extrê-mement seches & maigres, & où il y a si peu de chose, qu'un gros mangeur, après en avoir avalé trois, voudroit bien en avoir davan-tage.

Après les poules viennent les canards privez, qui ne sont connus sur cette Côte que depuis quelques années; encore ne sçai-je point de quel Pays on les y a transportez. Ils n'ont pas la moindre conformité avec ceux d'Europe, & ne leur ressemblent presque en rien. Ils sont de la moitié plus gros, & d'une autre couleur, or-dinairement blanche, ou mêlée de blanc, de noir & de brun: les mâles ont sur le bec de gros nœuds rouges, à-peu-près comme les coqs d'In-de, si ce n'est qu'ils ne pendent point, mais sont fort serrez l'un contre l'autre, & ressemblent très-bien à des cerises: ces canards doivent être mangez jeunes, car quand ils sont vieux, ils ne valent presque rien à cause de leur dureté.

Les Negres, ainsi qu'il a été dit, n'ont point de coqs d'Inde; on n'en void, & même fort peu, que chès quelques-uns de nos Chefs, & on ne pourroit les présenter ici comme un mets déli-cat, n'étans rien moins que cela.

Nous avons sur quelques-uns de nos forts un grand nombre de pigeons; ils sont tous des pigeons communs, tels que sont ceux que nous appellons en Hollandois *krakken* ou bien *veld-duiven*, c'est-à-dire, *pigeons sauvages* ou *des champs*;

dant ils ne laiſſent pas d'être un bon manger, du moins à ceux d'entre nous qui les aiment.

Ce ſont là tous les animaux domeſtiques que nous avons dans ce Pays; ainſi venant aux ſauvages, je vous parlerai d'abord d'un qui eſt prodigieuſement gros.

Je commencerai donc ma deſcription des animaux ſauvages par cette bête tout-à-fait merveilleuſe, je veux dire l'élephant; dans lequel ſe trouvent tant de differentes & bonnes qualitez dignes d'être remarquées, qu'on ne ſçauroit, ſans lui faire tort, lui refuſer le premier rang parmi les plus groſſes & les plus terribles bêtes; cependant je ne m'engagerai point à vous en écrire beaucoup de particularitez; d'un côté, faute de les ſçavoir par moi-même, & de l'autre, parce que cela a déja été fait par pluſieurs Auteurs; outre que quelques-uns d'entre eux ont bien pû s'amuſer à nous en dire des choſes étranges & peu honnêtes, comme ſont leur accouplement, le temps que les femelles portent, leur multiplication, leur âge, le changement de leurs dents, & pluſieurs autres impertinences. Je dis impertinences, & non ſans raiſon, parce qu'il n'y a aucun homme au monde, autant que j'en connois, qui puiſſe dire, comment les élephans ont à faire enſemble; combien de temps les femelles portent leurs petits; dans quels lieux reculez elles les mettent bas; s'ils changent leurs dents, &c. Tout cela ne ſont que de vaines conjectures, d'autant que nous ne pouvons rien voir de ſemblable dans les élephans qu'on a apprivoiſez; & par conſequent il faudra que cette connoiſſance nous vienne des forêts; mais où eſt l'homme qui ait demeuré ſi long temps dans les deſerts avec ces bêtes pour pouvoir nous inſtruire au vrai ſur toutes ces choſes? je penſe qu'il n'y en a aucun, à moins que ce

ne fût le bon homme Pline. Un Auteur celebre, qui a composé toutes sortes de Livres & d'Histoires, dit, si je m'en souviens bien, dans un de ses Ouvrages, que Pline a passé depuis long temps pour un Historien fabuleux ou Compilateur de fables; ce qui est confirmé encore à présent par les recherches & les decouvertes curieuses des Voyageurs modernes.

Personne, je m'assûre, ne voudroit nier que Pline n'ait rapporté certaines choses dans toute leur verité; mais il est aussi incontestablement vrai qu'il y a bien de ses suppositions qui sont incertaines, sans fondement, & fausses. Cet Historien, autant que je l'ai pû remarquer, a été souvent trop credule sur ce qu'il avoit oüi dire ou lû des autres Pays, comme il seroit aisé de le faire voir par un grand nombre d'exemples tirez de ses Ouvrages. Il me pardonnera, s'il lui plait, si je dis qu'il a commis en cela une lourde faute; car, selon mon petit jugement, il ne faut pas qu'un bon Ecrivain ajoûte foi à tout ce que l'on dit des autres Pays; il doit d'abord prendre garde qui est la personne qui raconte de si étranges choses, & ensuite si cette même personne a eu le temps de bien examiner ce qu'il dit ou écrit. Mais je m'apperçois que je m'éloigne de mon sujet, c'est pourquoi laissant là Pline je dis que les elephans d'Afrique ont dix, douze, ou treize pieds de haut, & ainsi incomparablement plus petits que ceux des Indes Orientales, puisque ceux qui ont écrit l'Histoire de ces Pays-là donnent à ceux-ci plus de coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds. Pour le reste ils sont ici de la même figure que dans les autres lieux, ainsi il n'est pas necessaire de m'y arrêter plus long temps.

Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres, pri-

principalement aux orangers, à bananiers, & à d'autres, dont ils mangent non ſeulement le fruit, mais même tout le tronc.

Les Negres rapportent unanimement de ces animaux, que rencontrans quelqu'un dans un bois ils ne lui feront aucun mal, pourvû qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux, lorſqu'on leur tire deſſus & qu'on ne les bleſſe pas à mort; cependant j'ai vû le contraire de cela dans un de ces animaux, qui vint l'année paſſée dans nôtre jardin d'*Elmina*, & duquel j'ai tant de choſes à dire, que j'en pourrois remplir cette Lettre; ainſi je vous prie, Monſieur, de prendre patience juſques à ce que vous ayant écrit celle-ci avec deux autres, je vous ferai alors un recit bien circonſtancié de nôtre chaſſe aux élephans & d'une avanture que j'eus en pourſuivant un tigre; & je ſuis aſſûré que cette Lettre, tant pour la dite chaſſe que pour d'autres ſingularitez, ne vous ſera pas deſagréable. Suſpendez donc, Monſieur, vôtre curioſité juſqu'à ce temps-là, & contentez vous de remarquer ici ce que les Negres & d'autres diſent encore des élephans; c'eſt qu'ils pourſuivent les hommes mêmes juſque dans l'eau, où par leur vîteſſe & adreſſe à nager ils les preſſent vivement, & peuvent même les atteindre dans peu de temps.

A *Rio de Gabon* nous avons ſouvent paſſé mes compagnons & moi fort pres de quatre ou cinq élephans, ſans en être inſultez, & nous n'avions pas aſſés de courage pour les regaler de quelques balles, bienque nous en euſſions bonne proviſion. On ne les tuë qu'avec peine, & ce n'eſt qu'en les frappant entre les oreilles ou dans les yeux, encore faut-il que ce ſoit avec des balles de fer, car celles de plomb, dont on ſe ſert communement, rejailliſſent de deſſus leur peau comme d'un mur,

& donnans même sur le dit endroit elles se mettent en pieces contre l'os.

Le premier Pays, où l'on trouve le plus souvent des élephans, c'est cet endroit de la Côte, que l'on a appellé en Flamand *Tand-Kust*, ou *Côte des dents*, à cause de la grande quantité des dents d'elephant qu'on y trafique ; ensuite vers la *Côte d'Or*, & dans les Pays d'*Awiné*, de *Jummoré*, d'*Eguira*, d'*Abocroe*, d'*Ancober*, & d'*Axim*, où l'on en tuë chaque jour un grand nombre ; & plus un Pays est desert & inhabité, plus y rencontre-t-on d'élephans & d'autres animaux sauvages.

Le Pays d'*Ante* abonde aussi en ces animaux ; puisque non seulement on en tuë quantité dans la terre-ferme, mais ils viennent presque tous les jours sur le bord de la mer & sous nos forts, (d'où nos gens les peuvent voir) & y font de grands ravages.

Depuis le Pays d'*Ante* jusqu'à celui d'*Acra* on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommez, parce que ces Pays entre *Ante* & *Acra* ont été depuis long temps passablement bien peuplez, excepté celui de *Fetu*, qui depuis cinq ou six ans a été presque desert ; ce qui fait qu'on y void beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant.

Du côté d'*Acra* on en tuë toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du Pays desert & inhabité. Dans l'année quatre vingts dix-sept on en tua un à *Acra* tout près du fort, qui étoit d'une grosseur extraordinaire, & qui devoit être bien vieux, puisque ses deux dents pesoient deux cens vingt livres, d'où vous pouvez aisement juger de sa grosseur.

Il n'y en a point à *Ardra* ni à *Fida*, quoique

de mon temps on y en ait tué un ; mais les Negres avouërent que cela n'étoit point arrivé dans espace de soixante ans ; ainsi je crois que s'étant égaré il pouvoit y être venu d'ailleurs ; car dans le Pays de *Benin*, qui confine celui d'*Ardra* du côté des terres, comme aussi à *Rio de Calbary*, *Camerones*, & dans plusieurs autres Pays & rivieres d'alentour, il y a une si prodigieuse quantité de ces animaux, qu'on a de la peine à s'imaginer, comment les habitans peuvent ou osent y demeurer.

Le grand nombre de dents, que l'on trafique ici d'an en an, montre assés qu'il doit y avoir beaucoup d'elephans. De sçavoir si toutes ces dents sont de celles des élephans qu'on a tuez, ou bien s'il y en a quelques-unes qu'on ait trouvées, c'est ce que je ne pourrois dire ; j'oserois plûtôt croire qu'on les a de toutes les deux manieres ; & de là on pourroit voir, si les élephans changent de dents, comme quelques Ecrivains l'ont dit ; mais cela est entierement opposé à la differente grosseur des dents d'élephant, puisqu'on en void qui pesent une, deux, & trois livres, & d'autres encore plus pesantes, jusqu'au de-là de cent livres pesant ; car il n'est nullement vraisemblable, qu'un corps ou une matiere aussi solide & aussi dure, qu'est celle des dents d'élephant, pût grossir dans dix-neuf ou vingt ans depuis une livre jusques à cent ; il faut pourtant avouër que je ne sçai point ce que c'est proprement que cela, ainsi sans m'y arrêter plus long temps je viendrai au buffle.

C'est un des animaux qui approche le plus de la grosseur de l'élephant, quoiqu'il en differe assés, le Pays où on en trouve le plus c'est la Guinée, mais en si petit nombre, qu'à peine y en peut-on voir un dans l'espace de quatre ans ; &

comme j'aurai occasion de parler d'un endroit, où il y a une grande quantité de ces animaux, je n'en dirai pour le présent autre chose, si ce n'est qu'ils sont très-bons à manger, laissant le reste jusques à ce que nous venions au dit lieu.

Les tigres, qui ne different pas beaucoup des buffles en grosseur, mais qui sont beaucoup plus cruels & feroces, se trouvent dans ce Pays en très-grand nombre, de quatre ou cinq figures, soit par rapport à la grosseur, ou aux taches; il peut bien y avoir parmi ces bêtes, vû leur grande diversité, des léopards, des pantheres, & autres semblables, sans vouloir pourtant m'ingerer à porter mon jugement là-dessus, n'ayant encore rencontré personne qui m'ait suffisamment instruit sur cela; & ayant examiné le bon homme Pline sur la même chose, je trouvai qu'il étoit si ignorant sur ce sujet, & qu'il mentoit si visiblement, que dès-lors je pris la resolution de ne plus le consulter sur aucun animal.

Les Negres distinguent encore les tigres par des noms; mais comme je ne sçaurois les exprimer en nôtre langue Flamande, je ne m'y arrêterai point, & je dirai seulement que ces animaux sont tout ensemble cruels, furieux, & voraces, par-où il arrive tous les jours bien de funestes accidens.

Ils n'épargnent ni hommes ni bêtes; cependant ils ne s'en prendront point aux hommes pendant qu'ils pourront se saouler de la chair des bêtes; mais manquans de celle-ci, & rencontrant un homme, ils le dechirent & le devorent. Dans la suite nous parlerons plus amplement de ceci, nous contentans pour le présent de dire, que quelque feroces que soient ces animaux, quand on les prend jeunes, on peut les apprivoiser en les nour-

nourrissant, & nous pouvons badiner avec eux aussi facilement qu'avec un chien ou un chat, ayans la même souplesse & faisans les mêmes gentillesses que le dernier de ces animaux.

J'en ai vû nourrir sept ou huit à *Elmina*, qu'on apprivoisa, & dont Monsieur le General en a encore deux; nonobstant cela, j'ai observé qu'un temps ou autre ils font tous paroître leur ferocité, & que quelque doux qu'ils puissent être, on ne doit s'y fier qu'avec beaucoup de circonspection.

Outre le tigre, nous avons encore dans ce Pays un animal très-cruel, que nos gens appellent *Jakhals* ou *boshond*, c'est-à-dire, *chien sauvage*. On en trouve la plûpart du côté d'*Acra*, & dans le Pays d'*Aquamboë*, quoiqu'il y en ait quelque peu dans ces quartiers-ci. Ils sont si hardis, qu'ils attaquent & devorent hommes & bêtes, comme vaches, pourceaux, moutons, & tout ce qu'ils rencontrent.

Ils viennent la nuit jusque sous les murailles du fort que nous avons a *Acra*, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux & les moutons, où on en prend aussi beaucoup de la maniere suivante: Les gens de nôtre fort mettent quelques fusils bien chargez & bandez dans une caisse, où ils attachent avec une corde un quartier de mouton ou de cochon, & le placent de telle sorte, qu'il peut le tirer avec son museau, & il ne l'a pas plûtôt touché, que le fusil tire, & ainsi il reçoit en recompense de son larcin trois ou quatre bales dans le corps; cela ne manque presque jamais, si l'on prend soin de bien poser les fusils.

Continuant ma description des bêtes feroces & carnassieres je fais suivre le *cayman*, que l'on connoit mieux sous le nom de crocodile. Je le

mets parmi les animaux voraces, non que j'aye trouvé qu'il fut tel; car depuis tout le temps qu'j'ai été ici je n'ai jamais oüi dire qu'il eût devoré quelqu'un, soit homme, soit bête; mais je dis seulement cela, parce que j'ai lû dans d'autres Auteurs, auxquels je veux bien ajoûter foi, divers exemples de sa cruauté & de sa voracité.

Il y a une horrible quantité de ces bêtes dans toutes les rivieres de ce Pays, principalement à *Chama* & à *Boutry*; dans ce dernier endroit j'en ai vû dans un jour bien cinquante, dont il y en avoit un entre autres, autant que j'en pûs juger, qui avoit environ vingt pieds de long.

Comme plusieurs Auteurs nous ont déja donné la description de la figure de cet animal, je me contenterai d'y ajoûter ce qu'ils ont pû ometre ou oublier. Son corps est couvert d'une peau si dure, en forme de grandes écailles quarrées, qu'étant vieux il est impossible de le tuer avec un coup de fusil; les bonnets, que les Negres en font & qu'ils portent, sont aussi durs qu'un os, qu'on ne sçauroit couper avec un sabre, & qui ressemble très-bien à l'écaille de dessus d'une tortuë de terre. Son ventre n'est pas à beaucoup près si dur; mais ils sont assès rusez pour ne pas l'exposer; ainsi ils sont fort difficiles à tuër, à moins qu'on ne les frappe justement à la tête. Dans les grandes chaleurs & dans l'ardeur du soleil ils viennent en grand nombre se mettre sur le bord des rivieres pour se rechauffer au soleil; mais dès qu'ils apperçoivent quelqu'un, ils se glissent tout doucement vers la riviere, & en étans assès près, ils s'y jettent avec impetuosité,& se cachent incontinent dans l'eau; ils ne semblent pas être si legers à la course, que s'ils se mettoient à poursuivre les hommes sur la terre, & que ceux-ci ne les lassassent point en courant toûjours en rond, ils pûssent les attraper.

per; il pourroit bien être que cela arriveroit; cependant je ne les craindrois point tant que je serois sur la terre; mais dans l'eau je ne voudrois point m'y fier, quoique je n'aye jamais oüi dire qu'il soit arrivé de malheur sur ce sujet.

Ils sont d'une couleur brune, & peuvent passer pour de fort vilaines bêtes. Je ne sçaurois croire tout ce qu'on nous raconte de leurs larmes & des autres ruses, dont ils se servent pour attraper les hommes.

On met ordinairement les sangliers au nombre des animaux carnassiers, & non sans raison, puisqu'ils ressemblent assés à ceux d'Europe. Nous en avons quelque peu sur la Côte d'or, mais il s'en faut bien qu'ils soient aussi mechans qu'en Europe. J'ai souvent mangé ici du sanglier; c'est un morceau très-delicat, parce qu'ils sont fort tendres & fort gras.

Des animaux sauvages & carnassiers je viens à une autre espece, & je parlerai d'abord de ceux dont ce Pays abonde; ce sont les cerfs, que l'on trouve ici tout le long de la Côte, dans une quantité prodigieuse, particulierement du côté d'*Ante* & d'*Acra*, où l'on en void quelquefois des troupes de cent.

Les Negres veulent nous persuader que ces animaux sont si rusez, qu'ils mettent comme en sentinelle quelques-uns d'entre eux dans toutes les avenuës & issuës, pour voir s'il ne vient personne & pour en avertir les autres. Si cela est vrai, c'est dont je n'oserois vous assûrer, quoique je me souvienne d'avoir lû ailleurs la même chose par rapport à d'autres Pays.

Il y a bien vingt sortes de cerfs dans ce Pays; les uns sont aussi gros que de petites vaches, d'autres comme des moutons, des chats, &c. la plûpart sont d'une couleur rousse, avec une raye brune sur le dos; quelques-uns sont aussi roux & fort joliment marquez de rayes blanches; ils sont tous,

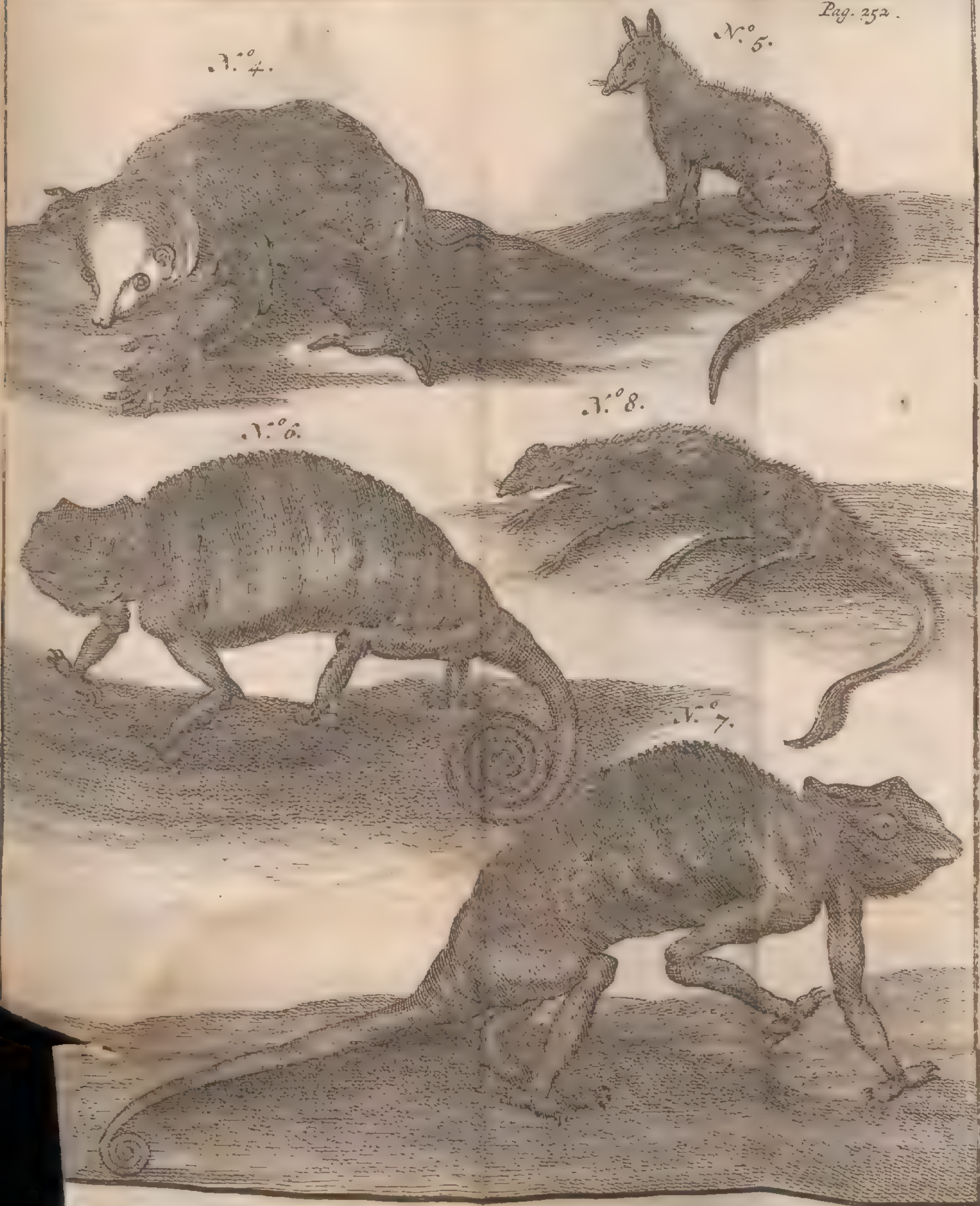
ſans en excepter aucun, fort bons à manger, prin-
cipalement deux, que nous eſtimons un mets ex-
quis; les uns ſont de couleur griſâtre; je vous en
envoye deux deſſeins, que vous trouverez ſous le
numero 1. & 2. & quoiqu'ils fuſſent de la même
eſpece, ils étoient pourtant differens en taille ou en
figure, ayans tous les deux environ deux pieds de
long, mais les pattes de l'un un peu plus hautes
que celles de l'autre.

En voici encore une ſorte, qui ſont la moitié plus
petits, & d'une couleur rouſſe: ce ſont de petits
animaux parfaitement jolis, avec de fort petites
cornes noires & des pattes fort menuës, qui à pro-
portion de leur corps ſont paſſablement longues,
mais ſi menuës, qu'il y en a qui ne paſſent point
l'épaiſſeur du bout d'une pipe; je vous en envoye
une ſemblable, garnie d'or, n'ayant pû les faire
deſſiner; j'eſpere que vous l'accepterez avec plai-
ſir.

Vous pouvez voir ſous le *numero* 3. une autre
eſpece de cerfs, qui ont à-peu-pres quatre pieds
de long, & ne ſont pas fort gros, mais ils ont les
pattes fort hautes & le col avec les oreilles lon-
gues; leur couleur eſt d'un jaune enfoncé ou oran-
gé, marqué de rayes blanches. Ce ſont là toutes
les figures de cerfs que j'ai pû rencontrer.

Peu de gens ignorent la vîteſſe avec laquelle les
cerfs courent; ces petits animaux entre autres, dont
vous recevrez une patte, ſont extremement legers
à la courſe, & font des ſauts ſurprenans, du moins
pour de ſi petites bêtes. J'en ai vû de ceux que
nous avions pris, qui ſautoient par-deſſus une mu-
raille de dix à douze pieds de haut. Les Negres
les nomment les Rois des cerfs.

A *Apam*, *Acra*, & *Fida* on trouve une eſpece de
lievres, qui reſſemblent aſſés à ceux que nous ap-
pellons en Hollandois *ſteenhaſen*, ou *lievres de pier-*


N.° 4.
N.° 5.
N.° 6.
N.° 8.
N.° 7.

pier; il y en a bon nombre dans ces trois endroits; mais vous en ayant déja parlé dans la Lettre que je vous écrivis au sujet du Pays d'*Acra*, je ne le repeterai point ici.

Nous avons aussi dans ce Pays des porc-épics, mais non pas en fort grande abondance, du moins nous en apporte-t-on en petit nombre; ils croissent jusques à la hauteur de deux pieds, ou de deux pieds & demi, & ils ont les dents si fortes & si affilées, qu'aucun bois ne peut leur resister.

J'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il y seroit bien gardé; mais dans l'espace d'une nuit il le rongea si bien, qu'il le perça & en sortit, il le perça même dans le milieu, où les douves étoient le plus courbées en dehors.

C'est un animal si hardi & si mechant, qu'il n'apprehende point d'attaquer d'épouvantables serpens, dont nous parlerons plus au long dans la suite. Lorsqu'il est en furie, il s'élance avec une extreme vitesse, ayant ses picquans dressez, qui sont quelquefois de la longueur de deux empans, sur les hommes & sur les bêtes, & il les darde avec tant de force, qu'ils pourroient percer une planche. Les Negres, de même que quelques Blancs, tiennent la chair de ces animaux pour un mets delicieux.

J'ai vû encore dans ce Pays de certains petits animaux, qui ressembloient assés à des herissons, si ce n'est qu'ils ne pouvoient pas se mettre en un peloton, tel que les herissons, que l'on montre en Hollande, ont accoûtume de faire.

Sous le *numero* 4. vous avez la figure d'un animal, à qui les Negres donnent le nom de *potto*, & qui est connu parmi nous par celui de *luyaerd*, sans doute à cause de son naturel lent & pesant; car pour courir ou plûtôt ramper dix pas il lui faut un jour entier.

Certains Auteurs rapportent, qu'un de ces animaux étant monté sur un arbre, il n'en descend point qu'il n'ait entierement mangé non seulement le fruit, mais aussi les feuilles; par consequent il en descend gras & luisant, & pour grimper sur un autre arbre, il a besoin pour cela d'un si long temps, qu'étant monté dessus, il a perdu toute sa graisse; & si ces deux arbres étoient un peu hauts, ou qu'ils fussent fort éloignez l'un de l'autre, & qu'il ne trouvât rien à manger entre les deux, il lui faudroit mourir de faim à mi-chemin. Ce que je viens de vous dire de cet animal, je l'ai avancé sur le témoignage d'autrui, sans vouloir être caution si cela est veritable, bienque ce ne soit pas une chose étrange aux Negres.

C'est un animal si hideux & si vilain, que je ne crois pas qu'on pût trouver son pareil dans aucun endroit du monde; il est peint au naturel dans le dessein que je vous en envoye; ses pattes de devant ressemblent très-bien aux mains d'un homme, sa tête à proportion de son corps est extrêmement grosse; celui, sur lequel on a tiré cette figure, étoit de couleur de rat, mais il étoit encore tout jeune, c'est pour cela qu'on lui voit la peau luisante & unie; au-lieu qu'étans devenus vieux, comme j'en ai vû un en 1699. à Elmina, ils sont d'une couleur rousse, & leur poil se met comme en floquons de laine. Je n'ai autre chose à dire de cet animal, si ce n'est qu'on ne sçauroit le regarder sans frissonner, n'ayant rien de singulier que sa vilaine figure.

On trouve ici dans les champs certains animaux qui ressemblent en tout à des rats, excepté qu'ils sont plus gros que des chats; c'est pour cela que nous les appellons en Flamand *bosrotten* ou *rats des bois*; ils se tiennent continuellement autour des ter-

terres enſemencées, qu'ils endommagent beaucoup.

Leur chair eſt eſtimée un mets exquis par quelques Blancs & par tous les Negres; & elle le ſeroit effectivement, ſi le nom & la vilaine figure de ces animaux ne donnoient du degoût à ceux qui en voudroient manger; mais pouvans paſſer par-deſſus cela, on trouve que c'eſt un manger agréable; & pour lui ôter ſa figure hideuſe, quelques perſonnes lui coupent la tête, les pattes, & la queuë, avant de le mettre ſur la table, & alors il ſert de viande exquiſe à tous ceux qui ignorent cela; car ils ſont tendres, gras, & delicats.

On a encore ici une autre eſpece de *bosrotten*, ou *rats de bois*, principalement à *Axim*; ils ſont une fois plus longs que les précedens, mais ils ont le corps fort mince & fort étroit; ils portent le nom de *boutees*; hormis les Negres, peu de Blancs en mangent. Ces animaux font beaucoup de mal au *milhio* & au ris, que les Negres ont déja ſerré & qu'ils conſervent dans leurs maiſons. Ils gâtent plus en une nuit de ces grains qu'on a ſemez, que ne pourroient faire cent rats de grenier, puiſqu'ils ne ſe contentent pas de bien remplir leur ventre & d'en emporter quelque peu, mais ils endommagent encore tout ce qu'ils peuvent attraper.

Il y a dans ce Pays trois ou quatre ſortes de chats ſauvages, entre leſquels on met la civette, qui eſt à préſent ſi connuë en Hollande, qu'il me ſemble preſque inutile d'en faire aucune mention; ſi ce n'eſt que je peux bien ajoûter ici, qu'on les porte vendre à nos gens, lorſqu'elles ſont encore fort jeunes, & ils donnent d'une un ou deux écus.

On prend bien de la peine & du ſoin pour les nour-

nourrir ; ce qu'elles mangent c'est de la bouillie faite de *milhio*, avec un peu de viande ou de poisson. La civette leur vient lorsqu'elles sont encore fort jeunes, & celle des mâles est meilleure que celle des femelles, par cette raison, que ces dernieres ne peuvent se tenir de pisser dans la bourse, où la civette croit & se ramasse, par-où elle la gâte toute.

Je n'ai rien de particulier à dire des autres chats sauvages, si ce n'est qu'ils ont la peau tavelée tout de même que les tigres, & qu'ils sont aussi mechans que ceux-ci ; ils font un grand degât parmi les poules, quand ils peuvent en attraper.

J'ai vû ici de petites souris, qui rendoient une odeur de musc douce & agréable ; mais je ne pûs point remarquer qu'elles eussent une bourse comme les civettes ; ainsi je crois que cette odeur pouvoit s'exhaler de leur peau.

L'on a encore dans ce Pays trois ou quatre sortes de petits animaux. Le premier vous est représenté ici sous le *numero 5.* ayant presque la figure d'un chat, excepté qu'il a le museau beaucoup plus pointu, & le corps plus petit, tacheté comme celui des civettes. Les Negres lui donnent le nom de *berbé*, & les Hollandois celui de *wijnzuiper* ou d'*avaleur de vin*, parce qu'il est fort ardent après le vin de palme.

Le second de ces animaux n'est gueres plus gros qu'un rat de grenier ; il est d'une couleur grise & rousse, & tacheté de blanc ; sa queuë avec son long poil tachetée de la même maniere a trois doigts de large, & il la fait passer fort joliment par-dessus son corps jusques au col. On leur donne aussi le nom de *wijnzuipers* ou d'*avaleurs de vin* quoiqu'ils pourroient être plus proprement appellez écurieux.

Le

Le troisieme dans sa parfaite croissance est à-peu-près la moitié plus gros que celui-ci, & il est de la même couleur. Il est extremement mechant, & a des dents fort aigues; il se defend indifferemment contre hommes & bêtes, lorsqu'il le faut. Les Negres le nomment *koekeboë*; il est grand ennemi des poules, mais non pas autant qu'il a plû à Monsieur *Focquenbrog* de l'écrire, comme s'il pouvoit prendre les poules avec ses fesses.

Il n'a nullement besoin d'employer tant de finesse, puisqu'il court assès vîte pour pouvoir atteindre & prendre les poules, & les tenant entre ses pattes il a assès de force pour les emporter. J'en ai eu plusieurs, & je n'en ai trouvé aucun qui eut le derriere rouge, (ainsi que ce même Auteur l'a dit) quoique je les aye examiné avec assès de soin.

Je n'oserois donner mon approbation à tout ce que ce même Auteur a encore écrit de cet animal; car outre que je ne lui ai rien trouvé de tel, je n'ai encore vû personne, soit Blanc, soit Negre, qui pût confirmer ce que cet Ecrivain en a rapporté.

Nous connoissons si peu l'animal, (ou plûtôt les animaux, car il y en a encore de plusieurs sortes) dont il me restoit à parler, que je n'en scaurois rien dire; c'est pourquoi je le laisse là, & je viens à un animal, qui se tient & sur la terre & dans l'eau, c'est celui que les Negres appellent *leguaen*. Il approche fort de la figure d'un crocodile, mais il a rarement plus de quatre pieds de long; il est noir & marqué de petites taches rondes; sa peau est extremement molle. Il n'attaque ni hommes ni bêtes, excepté les poules, dont quelquefois il fait un grand carnage. Bien des Blancs mangent de sa chair, & ils disent tous

una-

unanimement qu'elle eſt beaucoup plus deli- & plus agréable que celle des poules. A *Moura* ailleurs il paſſe pour une Idole.

Sous le *numero* 8. vous voyez la figure d'un animal, qui ſe tient dans les bois; il a le corps long & étroit, avec une longue queuë, au bout de laquelle il y a un nœud; il a le poil long delië, de couleur rouſſatre, tirant un peu vers brun; les Negres lui donnent le nom d'*arompo* de *mangeur d'hommes*, parce qu'il ſe nourrit cadavres humains, qu'il deterre & devore, comme s'il venoit à ſçavoir dès qu'on a tué qu'un en quelque endroit.

Les Negres diſent, que lorſqu'il s'approche d'un corps mort, ſoit qu'il l'ait deterré, ou qu' le trouve ſur ſon chemin, il ne ſe jette pas tout bord deſſus, mais il en fait pluſieurs fois le tour de vous dire pourquoi il agit ainſi, c'eſt ce que ne ſçaurois faire; mais les Negres en alleguent cette raiſon, c'eſt qu'en faiſant cela il veut donner à connoître, qu'on ne doit ni on ne peut s'empa- rer du bien d'autrui, qu'auparavant on n'ait pris quelque peine pour cela, & par conſequent qu' ſe fatigue d'abord un peu.

Il n'eſt pas fort difficile de developper ce qu'il y a de caché là-deſſous; je crois que cet animal étant ſaiſi de cette crainte, qui eſt propre & natu- relle à tous les animaux, regarde tout à l'entour n'y a perſonne, qui pût ou qui voulut lui enlever ſa proye.

Diſons préſentement quelque choſe des ſinges. Ils ſont dans ce Pays à milliers & de tant de diffe- rentes ſortes, que cela eſt étonnant, & qu'il m'eſt impoſſible de les rapporter & décrire tous; c'eſt pourquoi je me contenterai d'en marquer quel- ques-uns.

Les premiers & les plus communs ſont ceux qui


N.° 1.


N.° 3.


N.° 2.

...e nos gens appellent *smitten* en Flamand ; ils ...t de couleur fauve , & deviennent extreme-...nt grands ; j'en ai vû un de mes propres yeux, ...i avoit cinq pieds de haut , & qui étoit tant ...n peu plus petit qu'un homme. Ils sont très-...chans & très-hardis ; & ce qu'un Marchand An-...glois m'a raconté comme une chose veritable, ...tout incroyable ; sçavoir qu'il y a derriere le ...t , que les Anglois ont à *Wimba* , une horrible ...antité de ces singes, qui sont si hardis, qu'ils ...ent bien attaquer les hommes ; comme ce Mar-...chand me disoit que cela étoit arrivé à deux de ...compagnie de ses esclaves , que les singes em-...poignerent & leur auroient arraché les yeux, ...s n'avoient été secourus à temps par quel-...ques Negres ; car ces vilaines bêtes avoient dé-...ja preparé de petits morceaux de bois pour faire ...ur coup.

Faites comme moi, Monsieur, & croyez en ce qu'il vous plaira ; une chose sçai-je bien , c'est que ce sont des animaux horriblement mechans, qui ne semblent avoir été formez que pour faire du mal.

Il y a des Negres qui croyent fermement que les singes peuvent fort bien parler , mais qu'ils n'en veulent rien faire pour ne pas être obligez ... travailler , ce qu'ils n'aiment point ; ainsi vous pouvez juger d'ici comment ils écoutent ces gens-là.

Ces singes ont une assès vilaine figure , aussi-bien que cette seconde espece , qui leur ressemblent en tout , si ce n'est qu'à peine quatre de ceux-ci sont aussi gros qu'un de ceux de la premiere espece. La meilleure chose que l'on trouve dans cette sorte de singes, c'est qu'on peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut.

On en trouve d'une troisieme espece , qui sont par-

parfaitement jolis, & ont pour l'ordinaire
pieds de haut; leur poil est extremement
& de la longueur d'un doigt & davantage,
une longue barbe blanche, d'où les Holla
les ont appellez *baardmannetjes*. Les bonnets
Tiétiés (dont je vous ai parlé dans une autre
tre) sont faits de leur peau, ainsi tous les Ne
en payent souvent quatre écus & davantage,
on nous en apportoit, nous ne refuserions
d'en donner autant.

Nous avons encore ici deux ou trois sortes
ces singes nommez *baardmannetjes*, qui sont
lement jolis, & la moitié plus petits que
dont il a été déja parlé; ils ont le poil
mêlé de diverses couleurs, comme de gris,
noir, de blanc, & de roux, & le plus souvent
poitrine & la barbe blanches. Si je voulois
muser à décrire toutes les differentes especes
singes, non seulement j'en pourrois remplir
ou deux feuilles de papier, j'en composerois
me un livre entier, ce que je ne vois pas
en vaille la peine; c'est pourquoi j'aime mieux
les laisser là, me contentant de dire, que les p
tits sont ici de plus de vingt sortes, & tous ex
mement jolis; mais, ce qui est chagrinant,
sont si fluets & delicats, qu'il est rare d'en p
voir nourrir ici, & il est encore plus rare de
transporter en Europe.

Ce que j'ai encore à rapporter de tous les singes
en general, c'est que l'inclination à voler semble
être naturelle à chaque espece. Je leur ai vû faire
de fort jolis tours en volant des fruits & sur-tout
du *milhio*.

Ils prennent dans chaque patte un ou deux pieds
de *milhio*, autant sous leurs bras, (s'il m'est per
mis d'appeller ainsi leurs pattes) & autant dans
leur gueule; ils s'en retournoient ainsi chargés

vans continuellement en marchant ſur les pattes derriere ; & étans pourſuivis ils tenoient ferme tiges de *milbio* qu'ils avoient dans la gueule, ettoient les autres, afin de n'être pas embar- dans leur fuite.

D'emporter tant de *milbio* à la fois n'eſt rien en paraiſon de ce qui ſuit ; car ils examinent la derniere exactitude chaque tige de *milbio* ils arrachent, & ſi elle ne leur plait pas, ils la tent à terre, & en arrachent d'autres ; ainſi leur delicateſſe bizarre ils cauſent beaucoup de dommage aux fruits de la terre que par vols. En voilà aſſès pour les ſinges.

On void par-tout ici une prodigieuſe quantité lezards, particulierement deſſus & le long des murailles de nos forts, où il faut qu'ils cherchent manger, & ils ne ſe nourriſſent le plus vent que d'araignées, de vers, de mouches, & autres inſectes. Il y en a de pluſieurs ſortes ; quelques-uns des plus gros, y compris leur queuë, ont de la longueur d'un pied & de la largeur d'un travers de main ; ils ſont de couleur brune, & ont la moitié de la tête rouge : la plûpart des au- ſont bien ſemblables à ceux-ci en groſſeur, mais leur couleur eſt differente.

Ils ont tous une vilaine figure, ſi vous en ex- ceptez un, qui peut paſſer ſans être laid.

Il y en a d'une ſorte, qui ſont la moitié plus petits que ce dernier, & la plûpart de couleur verte ; encore une autre eſpece, qui ſont la moitié plus petits que ceux-ci, & de couleur griſe ; ils ſont en grand nombre dans tous les coins de nos maiſons, & nettoyent fort bien nos chambres de toute ſorte de vermine ; nous les nommons ſala- mandres.

Je croi auſſi peu que les lezards avertiſſent les hom-

hommes dès qu'il y a des serpens ou d'autres vi-
lains animaux dans quelque endroit, que je nie
que la salamandre peut vivre & subsister dans le
feu; à moins qu'on ne veuille dire que cela vient
uniquement de la contrarieté qu'il y a entre le feu
& la salamandre, qui, comme tous les autres lé-
zards, est d'une nature extremement froide; car
en ce cas-là j'embrasserois d'abord cette opinion,
& je m'y tiendrois, jusques à ce qu'on eût mon-
tré, que suivant le dire des Anciens on trouve
quelque part des salamandres d'une telle nature,
qu'elles puissent se tenir dans le feu & y vivre.

Pour la fin de cette Lettre j'ajoûterai encore la
description de deux petits animaux, dont on dit
autrefois non seulement une infinité de choses,
mais même étranges & peu honnêtes; vous les
voyez les figures sous les *numero* 6. & 7.

La couleur naturelle de l'un est verte avec de
petites taches grises; l'autre est verd, mêlé de
rouge & de gris. Ce sont des animaux fort cu-
rieux & très-rares, qui meritent assés qu'on
s'étende un peu à décrire leur naturel & leur fi-
gure.

Plusieurs personnes ont déja traité cette matie-
re, mais entre tous il n'y en a point qui m'ait
plû davantage que *le Pere N. N.* & Monsieur Cor-
neille de Bruin dans ses *Voyages d'Asie*, &c. qu'il
vient de donner au public. Je me sens obligé de
confirmer tout ce que cet habile homme a écrit
de ces animaux, sans y pouvoir ajoûter rien de
particulier ni en rien ôter, leur ayant trouvé les
mêmes qualitez qu'il leur avoit trouvées; c'est
pour cela que n'étant pas capable de vous en don-
ner une idée plus parfaite que celle qu'il nous en
a donnée, j'employerai les mêmes termes, quoi-
un peu abbregez, dont il s'est servi pour décrire
ces animaux.

Ce Voyageur curieux & habile dit donc : Pendant que je passois le temps à Smyrne avec un particulier plaisir & sans me mettre beaucoup en peine des pressantes necessitez de cette vie, j'eus occasion d'acheter quelques cameleons, étant curieux d'apprendre par moi-même, combien de temps ils pouvoient demeurer en vie ; j'en avois ordinairement quatre dans une grande cage, & de temps en temps je les laissois librement courir dans ma chambre ; souvent même je les portois dans une sale de derriere, où le vent du côté de la mer souffloit ; alors on s'appercevoit qu'ils étoient beaucoup plus gais que de coûtume, & qu'ils humoient cet air frais la gueule beante.

Les Naturalistes croyent fortement que ces animaux vivent d'air ; & certes cela est fondé sur l'experience, car je n'ai jamais vû manger ni boire les miens, si ce n'est quelques mouches, comme je le dirai dans la suite.

Il est aussi vrai qu'ils changent très-souvent de couleur ; je les ai vû quelquefois changer trois ou quatre fois de couleur dans l'espace d'une demi-heure, sans qu'on y pût distinguer aucune couleur, que quand je les dessinois promptement en détrempe ou bien en huile.

La couleur, qu'ils prennent le plus souvent, est d'un très-beau verd, mêlé de petites taches jaunes, si jolies, qu'on ne sçauroit les représenter avec le pinceau ; quelquefois de taches brunes, & tout leur corps, même jusques à la queuë, est ainsi tacheté ; souvent ils sont d'une couleur noiratre, comme celle des taupes.

Leur couleur ordinaire ou naturelle est grise, ou plûtôt de poil de rat ; leur peau est fort mince & presque transparente ; la plûpart du temps ils prennent la couleur d'un lezard. Mais quant à ce que l'on dit qu'ils prennent les couleurs de toutes

les

les choſes ſur leſquelles on les met, j'ai appr
experience, que les Naturaliſtes ſe tromp
cet article, car ils ne prennent point
leur rouge ni pluſieurs autres; cependant
avouër, qu'a cet égard j'y ai trouvé de
changemens.

Je n'ai jamais pû les conſerver en vie au de
cinq mois, la plûpart même moururent a
de quatre mois.

Etant curieux de ſçavoir en quoi conſiſt
leurs inteſtins, j'en ouvris un, & j'y tro
trente & un œufs, de la groſſeur de ce
petits oiſeaux, & tous joints enſemble, &
chez comme avec un fil, mais point de boya
autre choſe.

Leur langue eſt ce qu'ils ont de plus remar
ble, étant auſſi longue que tout leur corp
s'en ſervent pour prendre les mouches, ce
confirmé par les Naturaliſtes. Ceci ſe fait
maniere ſuivante: Le cameleon ne ſe re
tout point, & lorſqu'il void venir une mo
il tire ſa langue avec une extreme vîteſſe;
pe la mouche avec la pointe, & l'avale,
ſa grande gueule, qu'il tient ouverte, ce
propre.

Quand ces animaux veulent deſcendre de
que endroit, ils font gliſſer en bas fort
ment une de leurs pattes de devant, & puis
l'autre; ce qu'ils font enſuite avec les patte
derriere, mettans leur queuë en quelque en
où ils puiſſent ſe tenir fermes, & l'étendans a
qu'ils peuvent; mais ne pouvans encore tou
terre, ils ſe laiſſent tomber fort lourdement
marchent avec une extreme lenteur, & ſont
gros que vous les voyez repréſentez dans la

Quelques Ecrivains pretendent que le cam
a le plus ſouvent la gueule ouverte; mais c

Je n'ai vû que très-rarement & presque jasi ce n'est lorsque je le portois dans un lieu pouvoit sentir & humer l'air. Il ouvroit la du temps sa gueule, & faisoit voir par ses mens & par ses divers changemens le plaiy prenoit. Les yeux de ces animaux sont tout-à-fait noirs, & extremement petits; merite le plus d'être remarqué, c'est qu'ils un œil de ce côté-ci, & l'autre de ce côllement qu'ils peuvent voir tout à la fois & en bas.

Voilà ce que Monsieur *de Bruin* rapporte des leons; à quoi je n'ajoûterai que la difference observée entre ceux de ce Pays & ceux rne; cette difference consiste principaleen ces deux choses.

erement les cameleons vivent ici autant , que ceux de Monsieur *de Bruin* vivoient ; mais nous les avions mis sur un des arnôtre jardin, où ils demeurerent pendant temps sans en descendre. On en a aussi plusieurs fois en Europe, où ils sont arrien vie.

ndement je n'en ai vû aucun de ceux de qui eût la gueule ouverte, ni qui par contirât la langue, ni qui prît des mouches; pourtant ne m'empêche point d'ajoûter foi Monsieur *de Bruin* a avancé; au contraicrois comme une chose dont je ne sçauouter; car il a décrit le reste avec tant de & de clarté, qu'il est assés vraisemblail a trouvé que ceci étoit veritable.

Tout le reste s'accorde entierement avec ce qui d'être rapporté; de sorte que je n'ai autre à dire, si ce n'est que Monsieur *de Bruin* pû comparer plus justement les œufs des leons à ceux des lezards, qu'à ceux des

 oiseaux;

oiseaux; car j'ai vû par experience, que tous reptiles à quatre pieds, qui ne font point de tits, mais des œufs, comme les lezards, les meleons, les *leguaens*, les serpens, &c. & les tortues, n'ont point leurs œufs couverts d'une coquille dure, mais mous & flexibles, environ d'une tunique épaisse plûtôt que d'une coq... Que vous en semble, Monsieur, cette Lettre n'... elle pas assès longue? je pense qu'oui; & à ... de cela il est plus que temps de la finir, ne restant autre chose à dire, si ce n'est que je ... de tout mon cœur &c.

Fin de la quatorzieme Lettre.

QUINZIEME LETTRE.

Où il est traité des oiseaux; de deux espèces ... faisans; des perdrix; des canards ... ges, qui sont de deux sortes; des tourter... des krombekken *ou* oiseaux à bec cro... *des becasses; & de plusieurs autres oi... bons à manger, mais inconnus; de ... tains oiseaux avec une huppe, appel... Flamand* kroonvogels; *d'un bel o... verd; des herons, bleus, & blancs; ... certains oiseaux, que les Hollandois ... ment* Portugeeie *ou* Portugais; *d'un ... seau de riviere; des* kroonvogels *ou* oiseaux huppez, *que l'on trouve sur ... Côte d'Or, & qui sont fort jolis;*

gros oiseau, curieux à voir pour sa vilaine figure, & appellé par les Negres Pokkou; *d'un autre oiseau, aussi gros que ce dernier, mais point si laid, & qui est de quatre sortes; de certains petits oiseaux de grain; d'un petit oiseau de riviere fort joli; de diverses sortes de perroquets; d'un certain oiseau, que les Hollandois nomment* ftiervogel *ou* ftervogel; *des grenouilles & des crapauds, dont il y a de fort gros; des serpens, de leur grand nombre, & de leur diversité; de ceux qui ont deux têtes; des scorpions; d'une espece de chenille qui a plusieurs pieds; de diverses sortes d'insectes; des abeilles; des fourmis, de leur grand nombre, & de plusieurs choses curieuses que l'on y remarque; des poissons; comme de la moruë fraiche de Bresil; des brochets; du carrelet; du turbot; d'un certain poisson, que les Negres appellent* pitie pamphers; *de plusieurs gros poissons; de diverses sortes de scares; de certains poissons, que les Hollandois nomment* ftompneusen *de leur museau plat; d'autres appellez par les mêmes* baardmannetjes; *des maquereaux; d'un poisson que les Hollandois appellent* saffer; *d'un autre que les Negres nomment* aboei; *des rayes; de di-*

verses sortes de soles; des écrevisses cancres; des squilles, & d'autres sem- bles; des sardines; du karmou; *du d'un cer tain poisson, que les H dois appellent* Batavia; *comme au trois gros poissons, qui sont fort go & qu'on nomme en Flamand* noo pers, swaardvissen, *ou* qui ont le m en forme d'épée, *&* hayen, quiems.

MONSIEUR.

Ayant parlé fort au long dans ma derniere tre des animaux à quatre pieds, tant stiques que sauvages, comme aussi de la domestique, il me reste à parler dans des oiseaux, des reptiles, des insectes, & des sons.

En commençant donc par les oiseaux, je terai d'abord de ceux qui sont bons à m entre lesquels je mets au premier rang le Vous en voyez la figure sous le *numero* 9. en a en très-grande abondance autour d'A dans le Pays de ce nom, dans celui d'*Aqu* & proche d'*Apam*; ils sont parfaitement & à-peu-près aussi gros qu'une poule, plumage bleu tacheté de blanc & fort autour du col une raye de bleu celeste & de geur de deux doigts, & sur la tête une belle noire; en un mot, c'est un oiseau aussi qu'on en puisse trouver parmi ceux qui sont terre; & entre les raretez, que l'on appor Guinée, c'est la premiere après l'or,


N.° 9.
N.° 10.
N.° 11.
N.° 12.
N.° 13.

toujours estimé comme la plus belle & la plus precieuse.

Sous le *numero* 10. est représenté un oiseau, auquel nous donnons le nom de faisan de *Fida*, parce qu'on en trouve sur-tout dans cet endroit ; d'ailleurs on en prend aussi sur la Côte d'Or.

Il est presque aussi gros que le précedent, mais il n'est pas si bien proportionné. Il est de couleur grise, blanche, & un peu tachetée de bleu. Il a la tête chauve, couverte d'une peau dure & toute raboteuse. Son bec est jaunâtre, & de chaque côté jusques à la tête il a les barbes rouges.

A ces faisans nous joindrons les perdrix. On en void une quantité prodigieuse sur toute cette Côte, quoiqu'on n'en ait pas beaucoup ici, faute de bons & d'habiles chasseurs ; mais on en peut avoir à *Fida*, autant qu'on en veut & pour fort peu de chose. Dans la saison qu'il faut c'est un manger delicieux.

Les canards sauvages, qui sont très-excellens, ne nous manquent point ici, & ils approchent fort de ceux d'Europe, si ce n'est qu'ils sont plus petits.

Il y a dans ce Pays deux especes de canards sauvages. Depuis le temps que j'ai été ici je n'en ai vû que deux de la premiere espece, que le Trompette de Monsieur le Directeur avoit tuez. Ils ne differoient point en grosseur & en figure des autres canards, mais leur couleur étoit d'un très-beau verd, avec le bec & les pattes d'un beau rouge. Ils étoient d'une couleur si haute & si belle, que je n'aurois point fait difficulté, s'ils eussent été en vie & à vendre, d'en donner cent francs & davantage. Il est à remarquer que depuis ce temps-là nous n'en avons plus vû de cette espece.

Il y a environ quatre mois que j'en vis un d ſeconde eſpece, qui avoit auſſi été tué par q qu'un de nos gens, & qui avoit la même fig que les précedens, avec des pattes & un jaunes, & le corps moitié verd & moitié g ainſi il s'en falloit beaucoup qu'il fut auſſi joli.

Les tourterelles ſont ici de deux ou trois ſor & figures; les premieres ſont petites & de cou rouſſâtre; elles ſont très-bonnes à manger, nullement auſſi dures que les ſuivantes, qui ſo d'une couleur beaucoup plus legere. La troi me eſpece, ſemblables à celles-ci en groſſeur en dureté, ſont d'un très-beau verd, avec le & les pattes jaunes, & quelques plumes rouge elles ont auſſi deux grandes rayes tachetées blanc autour des yeux, dont il y a quelqu unes mêlées d'un peu de bleu.

Au-deſſus du fort, que nous occupons à *Axim* il y a un aſſès grand rocher, diſtant du rivag de deux ou trois coups de fuſil, & rempli briſſeaux & de brouſſailles fort épaiſſes. Il tient un nombre infini de tourterelles des de dernieres eſpeces; mais, comme je viens de re, le rocher étant couvert de ces épaiſſes brou ſailles, on n'en peut avoir que peu; car, dès qu'on les tire & qu'elles tombent mortes, on ſçauroit les trouver. Tous les ſoirs vers les heures elles viennent ſe repoſer ici, & dès qu eſt jour elles s'envolent dans les champs po chercher dequoi manger.

On a auſſi dans ce Pays aſſès de *krombekke*, o d'*oiſeaux à bec crochu*, & pluſieurs eſpeces de b caſſes, dont il y en a de très-bonnes à manger la plûpart cependant, à cauſe qu'elles ſont dures ne valent pas grand' choſe.

On trouve encore ici quantité de toutes ſortes d'oiſeaux, tant gros que petits, que l'on tire

que l'on mange ; mais, outre que nous ne les connoissons pas, ils n'ont point de nom particulier.

Présentement nous parlerons des oiseaux, que l'on ne mange point, mais que l'on garde uniquement pour leur beauté & rareté, bien entendu qu'on en peut avoir. Vous voyez la figure du plus commun sous le *numero* 11. Il y en a beaucoup du côté de *Fida*, & dans tous le Pays d'*Ardra*, & quelque peu auprès d'*Acra* & aux environs.

Ils ont le corps & les pieds à-peu-près aussi gros que ceux d'une cicogne; les Hollandois leur donnent le nom de *kroonvogelen* ou d'*oiseaux couronnez*, parce qu'ils ont sur la tête une grande huppe ou couronne jaunâtre, avec de longues plumes mouchetées, semblables aux poils d'un pourceau. Le dessus de leur corps est le plus souvent couvert de plumes noires, & ils ont dans leurs ailes de grosses plumes rousses, jaunes, blanches, & noires. Leur col est marqué de taches de couleur de pourpre, de chaque côté de la tête, de la largeur d'un demi-pouce. Sur le devant de la tête ils ont une touffe de petites plumes fort courtes & tout-a-fait noires, qui sont si serrées les unes contre les autres, qu'elle paroit de loin comme une petite piece de velours noir.

Il semble que l'on fait grand cas de ces oiseaux en Europe, puisque quelques Messieurs ne cessent de nous solliciter à leur en envoyer. Il m'a même été dit, qu'on avoit osé en offrir un au Roi d'Angleterre, qui l'avoit accepté. Pour moi, je n'y vois rien de fort joli ; car, si vous en exceptez sa tête & son col, le reste doit passer plûtôt pour laid que pour beau.

L'oiseau, dont je vous envoye le dessein sous le *numero* 12. est bien autre chose ; il n'est pas moins beau que rare ; parce qu'on peut trouver la

la plûpart des oiseaux tout le long de cette Cô
au-lieu que je n'ai vû ni trouvé celui-ci que v
Apam, où je crois qu'il y en a un bon nombr
puisqu'en en envoyant chercher de deux en d
jours, on ne tardoit gueres à m'en apporter u
mais mort, étant assés difficile de les avoir aut
ment.

Ils approchent fort de la figure d'un perroquet
ils ont le bec tout de même d'un jaune obscur, h
ce n'est qu'il n'est pas crochu; sa poitrine & tou
le dessous de son corps est d'un très-beau verd
le dessus est gris, rouge, violet, & bleu obsc
fort joliment mêlangez. Sa tête, son col, & l
queuë, qui sont aussi verds, le rendent enco
plus joli; ses plumes font comme une huppe
sa tête; il a de grands yeux, avec deux rayes d
sus & dessous du plus beau rouge qu'on pu
imaginer. En un mot, c'est un oiseau qui n
presque pas son pareil en beauté.

On trouve ici de deux sortes de herons, de
bleus, & des blancs; nous aurions bien pû les me
tre au nombre des oiseaux bons à manger, puisq
plusieurs personnes les mangent.

Il y a aussi dans ce Pays un oiseau, que nous
ne connoissons point, aussi gros qu'une oye, &
presque tout blanc, tacheté de noir. Nous le
appellons en Flamand *Portugeesen*, c'est-à-dire, P
tugais, & il y a des gens qui en mangent.

Les aigles ne manquent point ici; & ont l
même figure que celles d'Europe, ou pour le moi
elles n'en different pas beaucoup.

Sur cette Côte on void encore un autre oisea
de proye, qui ressemble fort à un faucon, &
qui, quoiqu'il ne soit qu'un peu plus gros qu'un
pigeon, est si hardi & si fort, qu'il se jette
les plus grosses poules & les emporte.

On rencontre ici une troisieme espece d'oiseau

de proye, ce sont les milans. Ils enlevent, outre les poulets dont ils tirent leur nom, tout ce qu'ils peuvent decouvrir & attraper, soit viande, soit poisson, & cela avec tant de hardiesse, qu'ils arrachent aux femmes Negres le poisson qu'elles portent vendre au marché, ou qu'elles crient dans les ruës.

Vous voyez sous le *numero* 13. un oiseau, qui se tient auprès des lacs & des rivieres, & qui peut bien passer pour beau. Il est à-peu-près de la grosseur d'une poule; par dessus il est noirâtre ou brun tacheté de blanc, & par dessous d'un jaune obscur ou roux. Il a aussi sur la tête des plumes mouchetées, qui font comme une espece de huppe. Son bec, à proportion de son corps, est extrêmement épais & long.

Un peu auparavant je vous ai donné la description avec la figure des *kroonvogels* ou des *oiseaux couronnez*, que l'on trouve à *Fida*; je souhaiterois de pouvoir faire la même chose de ceux que l'on voit sur la Côte d'Or; vous verriez alors la grande difference qu'il y a entre eux, parce que ceux-ci sont bien deux fois plus jolis & bien de dix couleurs, comme verd, rouge, bleu, violet, minime, noir, blanc, &c. sa queuë, qui est très-longue, a les mêmes couleurs. Les Negres en font des plumets, qu'ils mettent sur leur tête. La raison, pourquoi nous les nommons *kroonvogels* ou *oiseaux couronnez*, c'est parce que quelques-uns ont sur la tête une couronne ou huppe de très-beau bleu; & d'autres de très-beau jaune. Monsieur de *Focquenbrog* dit avoir vû des paons sur la riviere de *Boutry*, mais qui ne peuvent être autres que ces oiseaux dont nous parlons; car on ne trouve aucun paon sur cette Côte.

Sous le *numero* 14. est représenté un oiseau,

lequel, si on peut estimer comme quelque c
de curieux un animal d'une figure hideuse,
dire n'avoir pas son semblable dans tout l'
vers. Je suis très-persuadé qu'on ne sçauroi
représenter plus au naturel qu'il l'est dans la
re; & cependant le pinceau semble l'avoir bea
coup flatté, puisqu'il n'y paroit pas aussi laid q
l'est effectivement.

Il est pour le moins aussi gros qu'une oye;
ailes sont extremement larges & longues, g
nies de plumes de couleur brune. Sous le
tre il a des plumes blanchâtres ou de gris cen
si je les puis nommer ainsi; puisque je ne
rois presque dire si c'est du poil ou des plum
Sous le col il a un jabot d'environ un empan
large & de l'épaisseur du bras; par dehors
paroit comme une peau & de couleur rouge
il y garde ce qu'il mange, tout de même
les singes dans leurs joues. Son col, avec
nœud rouge sur la nuque, est garni de plu
comme son ventre, & est passablement
Sa tête, à proportion de son corps, est beauc
trop grosse, &, hormis quelques petits p
qu'il y a, elle est toute chauve. Ses yeux
gros & noirs. Son bec est extremement
& long. Il se nourrit de poisson, dont en
seule fois il engloutit autant que quatre pers
nes en pourroient manger, prenant fort adroit
ment avec son bec le poisson, qu'on lui jette,
faisant descendre tout entier dans son jabot. Il a
passionnément les rats, & il les avale tous entie
ce qui nous a obligé très-souvent de vomir;
comme il se promenoit dans les dehors de ce
nous le faisions d'abord apporter dans le
pour nous en divertir; & dans ce temps
comme s'il eût voulu nous donner que
divertissement, il faisoit sortir de son jabot



14.
N.° 15.
N.° 16.

i
l
r
c
S
tr
qu
gr
&
feu
ne
mc
faif
paf
ce
con
nou
pour
com
dive

qui étoit à demi digeré, & le jettoit à nos pieds.

C'étoit une chose divertissante à voir lorsque nous poussions & animions contre lui de jeunes garçons ou bien nos chiens ; il sçavoit admirablement bien se mettre en état de defense, se jettant avec beaucoup d'impetuosité sur les chiens ou les jeunes garçons, & les frappant fort joliment avec son bec, que ceux-ci repoussoient de même, de sorte qu'on auroit dit qu'on battoit deux morceaux de bois l'un contre l'autre, ou qu'on jouoit avec des cliquettes.

Ce sont là toutes les qualitez de cet oiseau, tant bonnes que mechantes. Vous pouvez, Monsieur, juger vous-même, si on le doit tenir pour beau ou pour laid ; je ne doute nullement que vous ne le condamniez au dernier. Les Negres lui donnent le nom de *pokkou*.

Sous le *numero* 15. vous voyez un oiseau, dont la figure approche en quelque façon de celle de ce dernier, si ce n'est qu'il a le col incomparablement plus long. Lorsqu'il se tient sur ses pieds & qu'il étend son col, il est beaucoup plus haut qu'un homme. Nous le tuames sur la riviere d'*Apam*, & nous trouvames que ses plumes étoient mêlées de diverses couleurs, comme de noir, de blanc, de roux, de violet, & de plusieurs autres par tout son corps, avec de gros yeux jaunes. C'est tout ce que j'ai remarqué dans cet oiseau, qui peut fort bien être mis au rang des jolis oiseaux. Son nom m'est inconnu aussi bien qu'aux Negres.

Sous le *numero* 16. est un petit oiseau de grain, dont la figure est telle que vous la voyez representée ; il a le bec long & pointu, le corps parsemé de plumes jaunes & d'un bleu clair, un demi-cercle noir au col, la queue longue avec des

plumes jaunes, bleuës, & noires, & sur la tête quelques petites plumes.

Sous le *numero* 17. est représenté un autre petit oiseau de la même espece, figure, & qualité que le précedent; il n'en differe principalement qu'en ceci, c'est que son bec est court, épais, & noir, son ventre noir, son dos d'un beau jaune, & ses pattes noires comme son bec.

Sous le *numero* 18. vous voyez un petit oiseau de la même espece, qui n'est pas fort different du premier, puisqu'il est aussi de couleur grise & jaune mêlangées, avec un bec court & pointu; mais il a des pattes & des ongles extremement longues, & qui n'ont aucune proportion avec un si petit animal.

Sous le *numero* 19. est représenté un petit oiseau de la même espece, qui est environ la moitié plus petit que ce dernier, & presque de la figure d'un moineau; sa couleur le rend fort joli; ayant la tête & la poitrine d'un noir enfoncé, les ailes & les pattes grises, & tout son corps d'un très-beau rouge; c'est grand dommage qu'on ne puisse conserver en vie ces petits oiseaux.

Le petit oiseau, que vous voyez sous le *numero* 20. surpasse de beaucoup en beauté & en gentillesse tous ceux dont nous venons de parler. Il se tient toûjours auprès des rivieres, où il s'engraisse de petits poissons. Sa couleur est telle qu'elle se void dans la figure; ses ailes & tout le dessus de son corps sont bleus & tirans un peu sur le violet, de même que les plumes de son col, qui sont passablement longues; il a sur la tête une huppe de la même couleur, & la poitrine d'un jaune obscur, avec de petites plumes entremêlées de bleu & de rouge, & les pattes d'un

[illegible]
terie

N.° 17.

N.° 18.

N.° 19.

N.° 20.

N.° 21.

N.° 22.

N.° 25.

N.° 24.

N.° 23.

N.° 27.

N.° 26.

lun.
pattes
d'un

d'un très-beau rouge, de même que son bec, qui est extremement épais & long.

Ce petit animal fut dessiné dans le temps que le dessinateur étoit malade, & par consequent il n'y prenoit pas grand plaisir ; c'est ce qui est cause qu'il n'a du tout point représenté le mêlange de ses couleurs ; sans cela vous auriez eu le plaisir de voir un petit oiseau, qui est des plus jolis, & que l'on peut trouver non seulement en Guinée, mais en bien d'autres Pays.

Sous le *numero* 21. paroit un autre petit oiseau de grain, tel que vous le voyez dans la figure ; sa poitrine, son ventre, & son col sont de couleur rousse & jaune, sa tête noire, si ce n'est qu'il a sur le devant une marque d'un très-beau jaune, ses ailes & son dos sont aussi noirs ; sa queuë est garnie de plumes noires, jaunes, & rouges mêlées ensemble.

Sous le *numero* 22. il y a encore un petit oiseau de la même espece, & une fois aussi gros que le précedent. Il a la poitrine & le ventre d'un beau rouge, le dos, les ailes, & la queuë d'un noir enfoncé, & le dessus de la tête d'un beau jaune. Vous pouvez considerer le reste dans la figure.

Sous les *numero* 23. & 24. on void deux petits oiseaux, qui portent le nom de perroquets, ou bien de moineaux de Guinée ; non qu'il n'y en ait point ici d'autres semblables à ceux d'Europe ; au contraire nous en avons un grand nombre de cette même espece, sans aucune difference ; on les appelle aussi moineaux ; mais pour quelle raison, c'est ce que je ne sçaurois dire.

Tout le long de cette Côte il s'en trouve une grande quantité, mais sur-tout vers la partie inferieure, comme à *Mourée*, à *Cormantin*, à *Apam*,

& à *Acra*. Leur couleur est d'un très-beau ve[rd]
les uns ont de petites plumes d'un beau rouge,
d'autres de noires & jaunes. Leur bec est rouge
crochu comme celui des autres perroquets.

Ce sont de fort jolies petites bêtes. Tous
jours, ou quand l'occasion se présente, nous
envoyons un grand nombre en Hollande,
ils sont assès estimez. Pour l'ordinaire on en
douze pour un écu. En les transportant en H[o]l-
lande la plûpart meurent en chemin; quoi[que]
certain Auteur n'a point fait difficulté de
que ces petites bêtes pouvoient vivre jusqu[e]
trente ou quarante ans, & même davant[age]
mais sans doute que cela se doit entend[re]
vieux temps; car présentement de cent de
que nous gardons ici, à peine en reste-t-il dix
vie au bout de trois ans.

Sous le *numero* 25. est représenté un autre p[er]-
roquet; ce qui n'étoit pas fort necessaire, p[uis]
que vous les pouvez voir chaque jour en
dans la Hollande; mais étant un animal si f[i]dè[le]
je n'ai pas voulu le priver de cet honn ur.

On en trouve dans toute cette Côte, mais en
petit nombre, & il faut même qu'ils y viennent
la plûpart du fond du Pays. Les gens d'ici estiment
plus ceux de *Benin*, de *Calbari*, & *Cabolopez*,
c'est pour cela qu'on en apporte ici de ces en-
droits-là; mais ils ne prennent pas garde qu'ils
sont beaucoup plus vieux que ceux que l'on peut
avoir ici, & que par consequent ils ne sont pas
si dociles & n'apprennent pas si bien.

Tous les perroquets sont ici sur la Côte, de mê-
me que vers l'anse de la Guinée & dans les lieux
sus dits, d'une couleur bleuë.

Ce seroit vouloir laver & blanchir un More, ou
pour le moins ce seroit un travail inutile que je
s'arrêter long temps à parler ou à écrire de ces ani-

maux, puisqu'ils sont à présent si communs en Hollande, qu'on les y estime moins qu'ici, & qu'ils n'y sont pas si chers; car je crois que l'on trouveroit peu de personnes en Hollande, qui voulussent donner pour un perroquet qui caquette trente, quarante, & cinquante francs; ce qui arrive souvent ici.

Ce sont là, Monsieur, tous les oiseaux, dont je puis vous donner les desseins ou les figures; cependant n'allez pas vous imaginer qu'il n'y en ait qu'une autre espece; au contraire j'ose vous assûrer que ceux-ci ne sont pas la cinquieme partie de ceux que j'ai vûs moi-même, outre ceux que je n'ai point encore vûs. Ceux que je ne sçaurois mettre ici, faute de dessinateur, sont châcun dans leur espece extremement jolis; ainsi j'ai un sensible chagrin de ne pouvoir trouver un homme du métier pour les dessiner.

Mais patience pour quelque temps, j'attendrai à sçavoir ce que vous aurez fait sur ce dont je vous avois prié, & par consequent, pour finir cet article des oiseaux, je ne ferai mention que d'un, dont je me souviens d'avoir lû autrefois des choses merveilleuses, par exemple, qu'il avoit les plumes comme des étoiles, & la voix aussi forte qu'un taureau; & que les Negres étans en voyage, & l'entendans crier à leur main gauche, ils suspendoient le voyage qu'ils avoient entrepris, & s'en retournoient. Je vous prie, Monsieur, d'examiner tout-à-l'heure jusqu'où ces sortes de recits s'accordent avec la verité.

Cet oiseau est à-peu-près deux fois aussi gros qu'un moineau; ses plumes n'ont aucune ressemblance avec les étoiles, à moins qu'on ne voulut prendre pour des étoiles de certaines petites taches blanches qu'il a; mais de cette maniere il y a bien des *sterrevogels*, ou *oiseaux étoilez*, dans le monde.

Pour

Pour ce qui est de sa voix, elle est perçante
forte; mais de vouloir la comparer avec le
gissement d'un taureau, c'est tout comme
l'on prétendoit qu'une cloche d'un quintal
dit un aussi grand son qu'une autre de dix q
taux.

Pour ce qui regarde la troisieme chose, je n
pas à m'y opposer beaucoup; car puisque le m
de, sur-tout par rapport à la vie de l'homme,
dans un perpetuel changement, & que ce qui
présentement, sera tout autre dans cent ans,
pourrois bien croire que les Negres ont été
devant assés superstitieux, pour que, s'ils avo
entendu crier cet oiseau à leur main gauche, ils
fussent arrêtez dans leur voyage & eussent rebro
sé. A présent ils le tiennent aussi pour un m
vais augure, neanmoins ils n'abandonneront po
le voyage qu'ils ont entrepris, ou il faudroit que
fussent des bigots, qui ne se trouvent que trop
tout le monde; mais on ne doit ni on ne peu
se regler à ces sortes de gens dans une affaire g
nerale.

Voilà qui suffit pour cet oiseau & en même
temps pour toutes les especes d'oiseaux dont
vois resolu de vous entretenir. Je viendrai prése
tement aux reptiles & à tout ce qui en appro
desquels je ne puis vous communiquer que
desseins, qui se trouveront dans leur place; d'a
bord donc je parlerai des crapauds.

Les crapauds & les grenouilles sont dans ce
Pays en aussi grande abondance qu'en Europe. L
dernieres ont la même figure que celles d'Europ
Les premiers ne sont pas seulement dans une eg
le quantité & de la même figure que chès no
mais de plus on en trouve dans quelques endroi
d'une grosseur épouvantable.

J'en vis un à *Adja*, village appartenant aux Ar

ois, entre *Mourée* & *Cormantin*, qui étoit pour le moins aussi large qu'une assiette ordinaire. Je crus, d'abord que je l'apperçûs, que c'étoit une tortue terrestre; (il y en a ici quelques-unes) mais à ses sauts je vis aussi-tôt le contraire; le Marchand Anglois me dit aussi qu'il y en avoit dans cet endroit une prodigieuse quantité. Ils ne different des autres crapauds qu'en grosseur, qui fait que l'on frissonne quand on les regarde.

Les crapauds sont ici comme ailleurs ennemis mortels des serpens; & nous avons vû plusieurs combats entre eux.

On a ici des serpens en grand nombre & de diverses sortes, parmi lesquels il s'en trouve d'une horrible grosseur. Le plus gros, qui ait été pris & tué de mon temps, avoit vingt pieds de long; plus avant dans les terres je crois qu'ils sont beaucoup plus gros. On a souvent trouvé dans leurs entrailles non seulement un cerf & d'autres bêtes, mais aussi des hommes.

La plûpart sont venimeux, mais sur-tout ceux dont je vai parler, & qui pour cela sont très-dangereux. Ils n'ont qu'une aune de long & deux empans d'épaisseur; leur couleur est mêlée de blanc, de noir, & de jaune.

Je fus un jour dans un grand danger de ma vie par une de ces vilaines bêtes; car m'étant assis à *Axim* auprès d'un rocher rempli d'arbrisseaux & de brouissailles, il en vint un qui s'approcha de moi jusques à un arbre près; par un pur hazard je l'apperçûs justement dans ce temps-là, & ainsi je fus delivré d'un peril évident.

Les serpens ne se promenent pas seulement dans les champs, ils viennent encore dans les habitations des Negres, & même dans nos forts & dans nos chambres, où j'en ai tué en divers temps.

Plu-

Plusieurs personnes avec moi ont vû da
Pays de *Fantin* un serpent mort, qui avoit
têtes ; de sçavoir, si elles étoient toutes de
quelque utilité au corps, (comme quelques
vains l'ont dit de ces serpens) c'est dequoi
pûs m'assûrer, vû que ce serpent étoit
comme je viens de dire ; & les Negres ne p
m'en donner aucune bonne raison.

De tous les serpens je n'en ai fait de
qu'un ; mais dès qu'un autre habile ouvrie
arrivé sur cette Côte, j'aurai la commod
lui en fournir quelques-uns ; car outre que
pouvons en faire prendre en tout temps, nous
avons encore quelques-uns en reserve, que
nourrissons & que nous gardons ; parmi les
il y en a un de quatorze pieds de long, qui
viron à deux pieds de sa queuë deux grittes
gots ; dont il est à présumer qu'il se servoit po
dresser, & pour marcher ou ramper plus vite
tête est presque comme celle d'un brochet,
dents sont rangées de même.

Le serpent, dont vous voyez la figure so
numero 26. a environ cinq pieds de long,
de l'épaisseur d'un bras d'homme, & mar
rayes noires, brunes, jaunes, & blanches for
liment mêlées ensemble.

Ce qu'il a de plus curieux, c'est la tête, qui
extremement large & platte. Il ne fait aucun
ni à hommes ni à bêtes, si ce n'est avec une
petite corne ou plûtôt dent, qu'il a de
dans la machoire de dessus, & qu'il fait
par le museau ; elle est blanche, dure, & aussi
tué qu'une alene ; & comme les Negres
pieds nuds, quelquefois dans la nuit ils mar
dessus sans y songer ; ce qu'ils disent leur ar
souvent, parce que ce serpent rencontrant
repaitre, il s'en remplit tellement le ventre.

endort par-tout si profondément, qu'on ne sçau-
réveiller quelque bruit que l'on fasse ; ainsi
peut facilement le prendre & le tuër.

Joignant ce serpent sous le *numero* 27. est re-
té un gros scorpion, duquel je n'ai autre
a dire, si ce n'est qu'il est admirablement
dessiné & dans toute sa grosseur naturelle.
ai vû ici d'autres comme de petites écrevis-
ayans les mêmes serres ou mordans, & étans
tout couverts d'un poil fort long.

Peu de gens ignorent combien ces vilaines bê-
sont nuisibles aux hommes. Il y en a qui
une petite vessie derriere la queuë de l'épais-
d'un doigt, qui est pleine de venin, qu'ils
ent lorsqu'ils piquent un homme ou une bête,
s'ensuit necessairement leur mort. La peti-
bourse de celui, dont vous voyez ici la figure,
de la grosseur d'un pois blanc & remplie de
in.

Je crois que les scorpions doivent être mis au
bre des insectes, de même que ces sortes de
les, que les Hollandois appellent *duisend-*
en ou *à plusieurs pieds*, & les Portugais *centa-*
Il y en a ici une horrible quantité, & quoi-
leur piqueure ne soit pas aussi dangereuse que
des scorpions, cependant elle ne laisse pas de
ser une douleur très-sensible, qui dure envi-
trois ou quatre heures, & après cela elle
sans qu'on en ressente la moindre incommo-

On trouve de ces vilains insectes dans tous les
ns de nos forts ; les plus longs sont d'un em-
; ils sont plats & de couleur rousse, marquez
de plusieurs incisions & entaillures comme les autres
& ayans deux petites cornes ou plûtôt aiguil-
, avec quoi ils font beaucoup de mal. Ils ont
pieds ou pattes des deux côtez de leur corps au
nom-

nombre de trente ou quarante, plus ou m car je ne les ai point comptez exactement.

Si je voulois parler de tous les insectes décrire châcun en particulier, comme les a les grillons, les cantharides, les sauterelles, (il y a de plus de vingt sortes) les vers, les mis, les hannetons, & plusieurs autres se bles, j'aurois assès de matiere pour en re deux mains de papier, mais il me manq la connoissance necessaire pour y réüssir.

Je souhaiterois que Monsieur *de Leeuwen* cet habile Naturaliste, eut occasion de ven car je suis persuadé qu'il y trouveroit plus de ses rares & extraordinaires que dans aucune partie du monde. Je vous envoye, Mon pour un échantillon une boite remplie de ces insectes, où vous en verrez de plus de cent & des plus rares. J'espere que vous y trou dequoi satisfaire vôtre curiosité, & je vous de vous contenter de ce que je m'en vai vou re de deux sortes de petites bêtes, qui ne point parmi celles que je vous envoye, & mierement des mouches à miel ou abeilles.

Bien des gens connoissent parfaitement l'ex lence du miel de Guinée. Il est en si gr abondance, de même que la cire, à *Rio bon*, à *Cabo Lopez*, & plus avant vers l'an Guinée, que cela est surprenant. On en a aussi cette Côte, mais fort peu.

Comme l'on remarque diverses choses sing res dans les fourmis, qui incommodent hom & bêtes, je ne sçaurois les passer sous sil & je vieux bien m'y étendre un peu ac ment.

Ces insectes font dans les champs & sur montagnes avec la terre, qu'ils amoncellent loges ou des demeures de la hauteur de

mes, comme auſſi de fort grands nids ſur de
s arbres. De là elles viennent quelque fois en
odigieuſe quantité dans nos forts & dans nos
mbres, qu'elles nous obligent ſouvent à ſor-
de nos lits pendant la nuit. Elles font de
nds ravages. Il n'y a point d'animal qui leur
e reſiſter. Dans la nuit elles ſe ſont pluſieurs
jettées ſur quelqu'un de mes moutons vivans,
& rongeoient ſi bien, que le lendemain matin
s n'y trouvions que la carcaſſe, & elles fai-
t cela avec tant d'art, qu'elles auroient pû
r les plus habiles Anatomiſtes, comme étant
poſſible aux hommes de le faire auſſi reguliere-
nt.

Ce n'étoit que jeu pour elles de faire la même
ſe aux poules, aux pigeons, ou à quelque
e volatille. Les rats, quoique legers à la
rſe, ne peuvent leur échapper; & c'eſt une
oſe plaiſante à voir, que dès qu'une ſeule eſt
un rat, il eſt perdu ſans reſſource, car ſe
tant à courir, il eſt attaqué en chemin par
ſieurs autres juſques à ce qu'il y en ait aſſès
r s'en ſaiſir, & elles ne l'abandonneront point,
ans venuës en fort peu de temps en nombre
ſaut elles ne l'ayent trainé dans un lieu de
té.

Il y a dequoi s'étonner lorſque l'on prend garde
ce que ces petites bêtes font, agiſſant tout
mme ſi elles avoient un langage entre elles;
r il m'eſt ſouvent arrivé qu'ayant mis un vers
u une chenille dans un endroit où il n'y avoit
une ou deux de ces bêtes, d'abord elles par-
ient de là & revenoient dans fort peu de temps
accompagnées de plus de cent d'entre elles, &
elles-ci ne ſuffiſoient point, elles en alloient
erir encore d'autres; enfin elles ſe jettoient
leur proye, & s'en étans ſaiſies elles s'en
alloient

alloient en bon ordre, s'entre-aidans les uns autres à porter ce fardeau.

Les fourmis ſont ici de pluſieurs figures, g des & petites, blanches, noires, & rouge piqeure de ces dernieres cuit comme feu, beaucoup plus douleureuſe que la piqeure de chenille que les Hollandois appellent *duiz* ou *à pluſieurs pieds ;* les blanches ſont tranſ tes comme un verre, & rongent avec tan force, que dans une nuit elles peuvent perce coffre de bois épais & rempli de hardes ; lendemain matin il eſt ſi percé ou troue, que diroit qu'on a tiré au travers avec de la gée.

Que les fourmis ayent un Roi, & qu'il auſſi gros qu'une écreviſſe d'eau douce, (me il a plû à Monſieur *de Focquenbrog* de le par écrit) c'eſt ce que je ne ſçai point, ne puis ni ne veux l'aſſûrer.

Voilà, à ce qu'il me ſemble, un recit aſſés conſtancié de tous les animaux, qui ſont l'air & deſſus ou deſſous la terre ; il ne me plus pour finir cette Lettre qu'à parcourir la & les rivieres.

La viande & les autres proviſions neceſſ manquant dans ce Pays, on doit conſiderer comme ſervant particulierement à l'entretien la vie humaine, & ſans laquelle il ſeroit imp ble de ſubſiſter ici ; car non ſeulement tou Negres, mais même la plûpart des Blancs vivent que de poiſſon, de pain, & d'huile de me ; ainſi c'eſt un bonheur tout-à-fait extra dinaire & un effet ſingulier de la divine provid ce, que la mer auſſi-bien que les rivieres blent ſe diſputer, (s'il m'eſt permis d'emplo cette expreſſion) qui d'elles produira le plu poiſſon & le meilleur.

...es nous donnent toutes deux beaucoup de & d'excellens poiſſons ; j'en mettrai ici les ...cipaux. D'abord la mer nous fournit de cer-...s poiſſons auſſi gros qu'ont accoûtumé d'être ...moruës fraiches en Hollande. On les appelle *Braſiliaenſe kabeljauwen*, ou *moruës fraiches* ...*Breſil*. Ils ſont extremement gras & deli-...ts.

Enſuite vous avez des brochets, de grands & ...petits. Dans la ſaiſon ils ſont auſſi fort gras & ...bons, & n'ont point tant de fibres ou cartila-...que ceux de Hollande.

On a auſſi ici du carrelet & du turbot, du ...mier fort peu, mais du dernier en grande ...ondance. Ils ſont auſſi épais que ceux de Hol-...de, mais ils ne ſont pas ſi bons ni ſi gros.

Il y a encore ici une ſorte de poiſſon plat, qui ...paſſe tous les autres de cette Côte en bonté ...en delicateſſe. On les nomme *pitie-pam-*...

Les demi-*kordes*, les *corcoades*, les dorades, ...autres gros poiſſons, comme les *carrabins* noirs ...blancs, ſont bons & profitables aux gens du ...mmun.

On a auſſi en quantité de ſcares, de trois ou ...quatre eſpeces, dont il y en a de fort gras & de-...cats, ſur-tout deux, que les Hollandois nom-...ment *Jacob Evertzen* & *Rojeud*.

Entre les poiſſons mediocres on trouve ceux ...que les Hollandois appellent *ſtompneuſen*, parce ...qu'ils ont le muſeau fort plat. Ils approchent du ...goût de nôtre merlan.

D'autres, qui ont la même figure que ceux-...ci, mais beaucoup plus petits, portent le nom ...de *baardmannetjes* ches les Hollandois, parce ...qu'ils ont deux poils qui pendent des deux côtez ...de leurs ouïes, & qui ſont une eſpece de barbe.

On

On prend ici quelquefois des maquereaux en petit nombre ; au contraire on pren quantité prodigieuſe de *ſaffres* ou *koningu* comme les Hollandois les nomment. Ces ſons dans la ſaiſon ſont extremement gr bons ; ils ont preſque le goût des anguilles les éventre, on les ſeche, & on s'en ſert en de ſaumon.

Parmi les petits poiſſons nous en avons un les Negres appellent *aboei*, & qui approche de nos truites ; mais ils ont la chair beau plus ferme & plus delicate. On en prend cha jour une infinité.

Les rayes, grandes & petites, ſont auſſ très-grande abondance & fort bonnes.

Les ſoles & les carrelets ſont d'un goût quis, & les premieres ſont meilleures qu'en H lande.

Nous ne manquons point auſſi d'écreviſſes, crabes, de chevretes, ni de petits étourge Nous avons encore une quantité prodigieuſ deux ſortes de ſardines, de grandes & de peti toutes deux fort graſſes dans la ſaiſon ; ce dant les premieres ne valent pas grand' cho cauſe qu'elles ont beaucoup de fibres ou carti mais les dernieres ſont très-agréables & très-bon pour faire des harengs pecs & des harengs ſor à quoi nous en employons tous les ans un nombre.

Les poiſſons de riviere, outre ceux qui vie nent de la mer & qui cherchent l'eau douce, ſo ici de trois ſortes. Le premier s'appelle carm & eſt blanc. Les plus gros ont à-peu-p une aune de long & ſont pour le moins auſſi que le bras. Ils deviennent prodigieuſement & ſont aſſés bons à manger, ſi ce n'eſt qu' un peu trop de graiſſe ils ſont onctueux.

Le second, auquel les Hollandois donnent le nom de *barder*, c'est-à-dire, *muge*, ne differe de celui-ci, qu'en ce qu'il est plus petit & qu'il n'a pas la tête si grosse, étant d'ailleurs aussi bon que l'autre.

Le troisieme est un poisson noir, que nous appellons ici *Batavia*. Les gros sont assès bons, pourvû seulement qu'ils ne sentent pas la bourbe, à quoi ils sont fort sujets. Quelques-uns d'entre nous les ont pris pour des perches, mais très-mal à propos, car ils n'ont pas la moindre conformité avec celles-ci.

Je pourrois encore rapporter quelques autres poissons, mais il me suffit d'avoir indiqué les plus principaux ; j'ajoûterai seulement pour finir cet article, que ceux qui aiment le poisson (au nombre desquels je me mets) peuvent trouver ici dequoi se satisfaire. Pour cinq ou six sols on peut se rassasier de poisson, & un Soldat ou le premier venu peut le faire pour la moitié, & même pour moins. Bien entendu que je dis cela des temps où le poisson est commun ; car quelquefois ils different bien de la moitié pour le prix tant dans le bon temps que dans le temps de cherté ; & c'est une chose pitoyable à voir, lorsqu'on ne prend point de poisson, combien miserablement les gens du commun se nourrissent, ce qui arrive ordinairement dans le mauvais temps ou (comme on l'appelle) dans l'hyver ; dans les autres saisons tantôt on a d'un poisson, tantôt d'un autre, sans en manquer jamais.

J'ajoûterai encore ici la description de trois poissons, que l'on trouve sur cette Côte, & qu'on ne sçauroit passer sous silence à cause de leur rareté.

Les premiers & les plus gros sont ceux que l'on nomme ici & ailleurs *noordkapers* en Flamand ;

mais comme j'aurai occaſion d'en écrire plus p
ticulierement dans un autre lieu, je me con
terai de dire ici, que lorſqu'il fait beau te
& que les Pêcheurs ſont dans le plus fort de l
pêche, ces poiſſons s'approchent du rivage de
Côte; par-où tout l'autre poiſſon, ſuivant le rapp
des Negres, s'enfuit au plus vîte & avec une t
frayeur, (s'il eſt permis de parler ainſi) q
le lendemain on n'en apperçoit aucun dans
mer.

Les ſeconds ſont les *ſwaardviſſchen* en Flaman
qu'on appelle ainſi, à cauſe qu'ils ont ſur le d
vant du muffle un os plat, de la longueur d'u
aune, ou d'une aune & demi, & pour le moi
de la largeur de la main, où il y a des deux c
tez des piquans ou des dents pointues de la lo
gueur d'un doigt, dix-ſept, dix-neuf, ou da
tage d'un côté, & preſque toûjours dans un n
bre impair, ainſi il y en a un de plus à un c
qu'à l'autre.

Ces poiſſons ont ſept, huit, neuf, & dix p
de long, & ſont extremement épais. Comm
ils ſe battent avec les balcines & autres
gros poiſſons, c'eſt ce que vous pourrez lire
d'autres Auteurs; car pour moi je ne ſuis
d'humeur à en rapporter la moindre choſe
eux, parce que je n'ai jamais rien vû de
blable, ni que je ne me ſuis point trouvé dans
lieux, où de tels combats ſe ſont donnez;
ne ſais-je point fort curieux de ſçavoir cette
niere choſe, dans l'apprehenſion où je ſerois
n'en revenir jamais; c'eſt pourquoi il vaut bea
coup mieux & il eſt beaucoup plus ſûr de de
rer chès ſoi.

Les troiſiemes ſont les *bayen* en Hollandois,
les *réquiems*, que quelques-uns ont appellé,
très-mal à propos, *zeehonden* ou *chiens ma*

car ils ne leur ressemblent en aucune maniere. Ils sont fort épais & en même temps fort longs, quelques-uns ayans vingt à trente pieds de long, avec une tête large & platte, qui est pointuë par devant; au reste sa figure, bien loin d'être jolie, est assés laide. Les Negres en font leur manger le plus ordinaire & le meilleur. On en prend chaque jour en quantité vers la Côte d'Or. Les Blancs n'en mangent point, parce qu'ils ont la chair dure & seche comme du bois; ce qui fait que les Negres, afin qu'ils deviennent tendres, les laissent au marché ou ailleurs pendant sept ou huit jours jusques à ce qu'ils se pourrissent & puent; ensuite dequoi ils les avalent comme un mets delicieux, & en font grand trafic en les transportant bien avant dans le Pays.

Ces poissons ne jettent point d'œufs comme les autres, ni n'en pondent point ainsi que les tortues, mais ils font leurs petits, quand il les ont portez le temps qu'il faut, tout de même que les animaux terrestres à quatre pieds.

On n'apprend point qu'ils fassent aucun mal sur toute la Côte d'Or; mais à *Fida* & *Ardra*, où l'on trafique des esclaves, ils sont extremement méchans & gloutons, surpassans en cruauté, comme je crois, tous les animaux voraces qui sont sur la terre.

Si quelqu'un vient à tomber de bord dans ces sortes d'endroits, il est bien-tôt mort, ou il faudroit qu'il n'y eût auprès du vaisseau aucun de ces poissons, (ce qui arrive très-rarement) & que l'on secourût promptement le malheureux qui est tombé.

Quand on jette de bord des esclaves morts, où j'ai été quelquefois présent, on void, non sans frayeur, l'horrible cruauté de ces bêtes; quatre, cinq, & davantage s'élancent toutes à la

fois

fois ſous le vaiſſeau pour prendre le corps ..
& le dechirer ; châcune devore ce qu'elle tien
ſoit bras, jambe, ou tête ; avant qu'on ait
compter vingt, ils ont quelquefois partagé ent
eux le cadavre, ſans en laiſſer la moindre cho
de reſte, même juſques aux entrailles ; & ſi p
hazard il en vient d'autres un peu trop tard,
que par conſequent ils n'en puiſſent tirer
part, ils deviennent ou ſont ſi furieux, qu'ils e
gloutiroient ſur le champ les autres, s'ils ne
defendoient ; ils ſe jettent les uns ſur les autr
avec une extreme violence, ayans la tête levée
tenans hors de l'eau la moitié du derriere de l
corps, ils s'entredonnent avec leurs queues d
coups ſi épouvantables, que toute la mer
tremble.

Quand un *bay* ou *requiem* veut prendre
proye, il eſt obligé de ſe tourner & de ſe r
verſer ſur le dos, parce que ſa gueule étant
rectement ſous ſa tête & éloignée de ſon mu
il ne ſçauroit toucher ni prendre ſa proye pa
haut.

Lorſque l'on prend un *hay* ou *requiem*
qu'on le tire à force de bras avec une corde
bord du vaiſſeau, on doit bien s'en tenir é
car, outre ſes dents trenchantes, il tr...
ſa queuë, où il a une force extraordinaire
quelqu'un s'en approche de trop près, il l..
porte en un coup le bras ou la jambe, ou p
moins il les met tous en pieces.

S'il ne leur arrive point d'attaquer les homme
la Côte d'Or, je crois que cela vient de ce
trouvent ſuffiſamment dequoi manger aux
d'es poiſſons, ce qui leur manque à ...
par conſequent, s'ils ne veulent perir ...
il faut qu'ils y devorent les hommes ; & ...
les doivent trouver bien à leur goût, ...

quelquefois ils suivent de près pendant trois ou quatre semaines les vaisseaux qui partent de ces endroits-là, prenans bien garde si on ne jettera plus de bord des esclaves.

Quoique ces animaux soient aussi goulus & aussi dangereux que vous venez d'entendre, cependant on m'a voulu raconter comme veritable l'histoire suivante: C'est qu'au Cap-Verd, où ces animaux sont assez cruels, il est arrivé, qu'un de nos Maîtres de navire s'étoit laissé tomber de bord par malheur ou par necessité, (dequoi je ne me souviens point) & que ne sçachant pas fort bien nager il avoit eté en danger de se noyer; mais que par bonheur pour lui un *hay* ou *requiem* le prit doucement par la jambe, & le porta ainsi à bord d'un des vaisseaux. Si cela est vrai, il faut avouër que c'est un plus grand miracle que celui qui arriva autrefois au fameux *Arion*, qui par les sons harmonieux de sa lyre engagea un dauphin à le porter sur le bord de la mer, & ce *hay* ou *requiem* rendit ce bon office à ce Maître de vaisseau sans y être encouragé par quoi que ce soit; pour donner ceci comme la verité toute pure j'aurois besoin d'avoir plus de foi, quoique pour me le mieux persuader l'on m'ait nommé la personne, le jour, & le lieu; mais voici deux raisons, qui sont entierement contraires à cela; l'une est, que ces animaux sont naturellement goulus & cruels; l'autre, qu'etans couchez sur leur ventre ils ne peuvent rien toucher ni prendre avec le museau, ainsi il falloit qu'il eût pris, étant renversé sur le dos, ce Maître de vaisseau, & l'eût tiré de ce danger en nageant; peut-être avoit-il en sa jeunesse appris à nager sur le dos, comme les jeunes garçons le font en Hollande, afin de pouvoir s'en servir dans l'occasion. Que dirai-je plus, Monsieur? si ce n'est que la nature est fort

admirable dans ses ouvrages ; arrêtons nous do
là, & pour le reste soyez persuadé que je ne sou-
haite rien tant que de demeurer vôtre &c.

Fin de la quinzieme Lettre.

SEIZIEME LETTRE.

Où il est traité des arbres & autres plant- des palmiers, de leurs fruits, & au- proprietez ; de quatre sortes de vin palme ; des cacaoyers *& des palmi- des orangers & des citronniers ; de le grand nombre, de leur bonté, & où on trouve le plus. Ample description* papayers *& de leur fruit. Des* pilang *que l'on distingue en* bakovens *& ba- niers. Des pommes de* Cormantin, *fruit c'est, & pourquoi il est ainsi ap- lé. Des grenades & des raisins. arbres sauvages en quantité, dont en a de fort hauts & de fort gros, autres le* capoquier, *& pourquoi on donne ce nom. Des arbres dont on faire de jolis ouvrages, & où ils se tro- vent. Des fruits de la terre, com- du froment, du gros & du menu mil, du ris, des* jammes, *des* patates. *toutes sortes de feves. On parle fort*

long des ananas, *& l'on refute ce qu'en ont dit certains Auteurs. Des melons d'eau, qui est un fruit très-beau & très-excellent. De la* malaguette, *ou graine de Paradis, ou poivre de Guinée. Du cardamome. Du poivre. Du* piment. *De l'estragon. Du tabac, que les Negres aiment passionnément. De la maniere de faire le sel.*

Monsieur.

Je vai m'acquitter dans cette Lettre de la promesse que je vous ai faite dans ma précedente, de vous parler des arbres & de leurs fruits, comme aussi du froment & des autres fruits de la terre ; & sans autre préambule je vous dirai que comme dans les Indes Orientales on met le [illegible], pour son excellence, au nombre des plus beaux & des meilleurs arbres, de même nous pouvons donner avec autant de raison le premier rang au palmier entre les arbres de ce Pays, puisqu'avec le pain & le poisson il fait subsister & vivre la plûpart des habitans de cette Côte.

Le premier fruit que cet arbre porte sont des noix, qui étans encore petites & étans rôties sont très-agréables à manger, lorsqu'elles grossissent & vieillissent, l'écorce devient rouge, mais un peu noire par derriere, où est renfermée l'huile de palme, & d'où on l'exprime, tout comme celle d'olive. Cette huile est naturellement de couleur rouge, mais si on la garde quelques années, elle devient blanche ; elle est un peu dégoûtante pour ceux qui ne font que d'arriver dans

ce Pays, mais quand on y est accoûtumé, el n'est point desagreable à manger, elle est m me extremement profitable & saine, & je préfererois dans plusieurs ragoûts à l'huile d' live.

Après qu'on a exprimé l'huile de la noix, dedans sert encore aux Negres de mets delicieu & quand on l'a gardé long temps, il est très-b pour engraisser les cochons, & pour rendre le chair plus ferme.

Le second fruit de cet arbre c'est le vin mêm pour en avoir & pour le tirer, on coupe tou les branches aux arbres qui sont assès vieux, les depouille entierement; ayans demeuré dans état pendant quelques jours, on fait un petit dans l'endroit le plus épais du pied, où l'on un petit tuyau fait de roseau, par-où le vin palme tombe dans un petit pot, qu'on a eu soin mettre dessous, mais en coulant goutte à goutte si lentement, que dans vingt-quatre heures à pein en tire-t-on un pot; un arbre donne du vin p dant vingt à trente jours & quelquefois pen plus long temps, selon que le terroir, ou crû, s'est trouvé bon. Quand l'arbre comm ce à couler plus vîte, on allume un feu de pour en tirer ainsi plus de vin & avec plus force.

Ce vin étant bû nouveau ou (comme l'on d ici) sous l'arbre, est tres-delicat & très-agrea mais il est en même temps si violent, qu'il m te à la tête & ennyvre, avant qu'on y ait garde; au contraire le vin, que les paysans portent tous les jours sur le bord de la mer vaut pas grand' chose, parce qu'il est tout tre & coupé; ainsi je crois que nos gens du co mun & les Negres ne le boivent pas tant p le bon goût, que pour s'en donner au c joy

joye, à quoi il est très-propre, bienqu'assès trempé.

Le vin ayant été tiré de ces arbres, ils ne sont bons qu'à être brûlez ; mais quand ils sont encore verds, on se sert des feuilles pour faire des cordes, des filets, & autres choses necessaires.

On trouve ici de quatre sortes de vin de palme, qui ont châcun un nom particulier. Nous avons deja parlé du veritable, qu'on appelle proprement vin de palme.

Le second ne se recueille & ne se tire dans aucun autre endroit, que dans le Pays de *Fantin*. On lui donne le nom de *Quaker*, je vous en ai dit la raison dans une de mes Lettres. Il est beaucoup plus delicat & plus fumeux que le premier ; de sorte qu'à peine en peut-on boire la moitié moins sans en être incommodé ; les arbres, dont on le tire, sont bien la moitié plus petits que les veritables palmiers.

On a du troisieme dans les Pays d'*Ancober*, d'*Abokrou*, d'*Axim*, & d'*Ante*, mais dans ce dernier en tres-petite quantité. Il porte le nom de *Pardon* ; ainsi, Monsieur, vous pouvez bien croire, que quelque vilaine action qu'un homme ait commis dans ce Pays, il en peut facilement obtenir le pardon, pourvu seulement qu'il se mette dans les bonnes graces du Dieu Bacchus. Ce vin est fort different du second pour le goût ; il est bien aussi agréable, mais il n'a pas tant de force.

On n'ébranche point ces arbres comme les précedens, mais on en tire le vin ayans toutes leurs branches, de la même maniere que dans les Indes Orientales l'on tire le *suri* des *cocnoyers*, avec cette difference pourtant, que quoique dans les Indes on tire le vin de ces arbres, ils demeurent encore en vie, mais dans ce Pays ils meurent tous ; je

crois que cela vient de ce que dans les Indes on n'en tire pas tout le vin & qu'il en reste toûjours quelque peu pour leur nourriture, & pour les faire reverdir & croître, au-lieu qu'ici on le tire jusques à la derniere goutte; ainsi il est impossible que dès qu'il n'y a plus de suc, ils ne sechent entierement.

Le quatrieme se trouve dans les Pays d'*Anta*, de *Jabi*, & d'*Adom*; il est tout-à-fait different pour le goût des trois autres dont nous venons de parler, & n'a aucune force; mais étant bû nouveau, il approche fort du goût du lait doux, ou quand on le tire fait depuis neuf ou dix jours, on ne sçauroit le boire, & il n'est bon à rien. On le nomme *Crisia*.

Les Negres prétendent qu'en bûvant trop de ce vin le membre viril devient fort gros; ce qui est assès croyable, puisqu'il n'y a point d'endroit sur la Côte, où les Negres soient plus sujets à cette incommodité que dans les Pays sus nommez. Le vin est tiré de ces arbres de la même maniere que celui qu'on appelle *Pardon*, sçavoir lorsqu'ils sont encore verds & avec leurs branches.

Le pied d'un palmier dans sa circonference est de l'épaisseur d'environ la hauteur d'un homme, & il est aussi haut; celui de *Quaker* (ainsi que j'ai dit) est à-peu-près la moitié plus petit. Ils poussent tous deux leurs branches en haut, dont il y en a qui ont vingt pieds de long & davantage. Ces branches sont appellées ici & ailleurs *bambous*, & elles servent à divers usages, comme à couvrir les maisons, à faire des hayes, & autres choses. Aux deux côtez de ces branches croissent des bandes longues & étroites, qui sont les feuilles de ces arbres.

Les palmiers, qu'on nomme *Pardon*, croissent com-

comme les *cacaoyers*, mais ils ont le pied beaucoup moins épais.

Ceux qu'on appelle *Crisia* croissent de la même maniere, mais ils different considerablement par rapport à l'épaisseur & à la hauteur de leur pied, puisqu'à peine parviennent-ils au quart de la hauteur de celui des palmiers qui portent le nom de *Pardon*; ils ont aussi quatre ou cinq tiges, & davantage, dont on tire du vin de toutes.

Avant qu'un palmier ait toute sa croissance, il lui faut bien dix ou douze ans & davantage; & alors à peine en tire-t-on vingt, trente, ou tout au plus quarante pots de vin; neanmoins on apporte tous les jours sur le bord de la mer du vin de palme en si grande abondance, que cela est étonnant; ainsi il est aisé de juger qu'il faut que ces arbres croissent à milliers dans ce Pays, ou autrement on en verroit bien-tôt la fin. On achete ordinairement pour un demi écu une ancre de vingt pots de ce vin, mais dans de certains endroits & dans de certains temps la moitié meilleur marché que dans d'autres.

Apres les palmiers doivent venir sans nulle difficulté les *cacaoyers*. Peu de gens ignorent combien ces arbres sont estimez ailleurs, & pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les diverses Relations que nous avons des Indes Orientales. Dans ce Pays, à cause de l'ignorance des Negres, on n'en retire autre chose que le fruit, qui est une espece de noix très-agréable & très-delicate, de même que l'amande & le suc qui y sont dedans.

Ces arbres dans ce Pays parviennent jusques à la hauteur de trente, de quarante, & même de cinquante pieds. Leurs branches & leurs feuilles sont semblables à celles des palmiers, si ce n'est qu'elles sont plus épaisses, mais pas si longues &

nullement propres à aucun ouvrage. Au bout de quatre ou cinq ans les *cacaoyers* portent du fruit, & vivent jusques à cinquante ans, & même plus long temps.

On a aussi des *cacaoyers* sauvages, appellez autrement *palmistes*, qui portent aussi du fruit, que les Negres mangent, mais fort peu de Blancs. Le tronc de ces arbres est incomparablement plus épais que celui des *cacaoyers* francs, principalement vers le milieu, où il est d'une epaisseur prodigieuse, & ce qu'il y a de curieux à voir, c'est qu'au dessus & au dessous il est plus de la moitié plus delie. A la cime de ces arbres il croit un fruit, ou c'est la moelle qui paroit au dessus du tronc, que l'on appelle en Flamand *palmyt-kool*, c'est-à-dire, *chou de palmiste*, parce qu'il approche en quelque maniere au goût du chou.

Les orangers sont en très-grande abondance dans le Pays d'*Axim*, tant ceux qui portent des oranges douces que ceux qui en portent d'aigres; les douces sont passablement bonnes, & nous en avons dans nôtre jardin d'*Elmina*, qui en est tout rempli, qui pour leur goût exquis ne cedent gueres aux oranges de la Chine.

Dans les autres Pays des Negres l'on void peu ou point d'orangers; quoiqu'il ait plû à Monsieur *de Focquenbrog* d'ecrire, qu'il en croissoit une infinité le long de la riviere de *Boutry*; car il s'est grandement trompé en ceci. J'ai eté plusieurs fois sur cette riviere, mais je n'y en jamais trouvé aucun, &, suivant ce que disent les Negres, il n'y en a jamais eu. On en a quelque peu sur la montagne qui est près de notre fort, mais aucun sur la dite riviere.

Les citronniers, que l'on nomme ici *brambas*, croissent sur toute la Côte, particulierement à Acra

à *Mourée*, où l'on les pressure, ce qui produit tous les ans, lorsqu'il ne fait pas une secheresse extraordinaire, plus de deux cens tonneaux de jus de citron. On paye quatre à cinq écus pour un tonneau de jus de citron, ou de petits citrons confits au vinaigre.

Le jus de citron de Guinée, de même que les petits citrons confits au vinaigre sont trop bien connus & estimez en Hollande, sans qu'il soit necessaire de m'y arrêter.

Quelques Auteurs ont écrit bien des choses des *Papayers*, mais sans les avoir examinez avec l'exactitude requise, comme quand ils ont dit, qu'ils n'avoient ni branches ni feuilles, qu'ils ne croissent qu'à la hauteur d'un homme, &c. Pour refuter tout cela je n'ai autre chose à faire qu'à décrire la forme veritable & naturelle de ces arbres.

Son tronc, de l'épaisseur de quelques pieds, est fort spongieux, ou plûtôt comme un tuyau de bled, auquel il ressemble beaucoup; il est creux par dedans, & on peut facilement le couper par le milieu avec une hache. D'abord le fruit croit au haut du tronc, sans aucune branche, mais étant un peu plus vieux, il vient aussi des branches vers la cime, qui ressemblent assés bien à de jeunes tiges, & auxquelles il croit aussi du fruit. Du haut du tronc, de même que de ces branches, il en sort encore d'autres fort menuës, presque comme des chalumeaux de roseau, un peu recourbées par devant, & creuses par dedans. A l'extremité de ces branches ou chalumeaux croissent de fort jolies feuilles larges & fenduës en plusieurs endroits, qui ne ressemblent pas mal à des feuilles de vigne, si ce n'est qu'elles sont plus grandes.

Il y a des *Papayers* qui ont trente pieds de haut,

ce qui eſt bien different de la hauteur d'un homme. Le fruit, ou ce qu'on appelle proprement *papai*, eſt environ la moitié auſſi gros qu'une noix de *cacaoyer*, ordinairement d'une figure ovale, verd par dehors, & blanc par dedans; mais quand il eſt vieux, il devient tout rouge par dedans, avec beaucoup de grains blancs, qui ſont la ſemence, d'où ils germent. Les *papayers* ont le goût des citrouilles, & l'ont encore plus méchant.

Il y a une quantité prodigieuſe de *papayers* tout le long de la Côte, & ils ſont de deux ſortes, des mâles, & des femelles, du moins les nomme-t-on ainſi, parce que ceux qu'on appelle mâles, ne portent jamais de fruit, mais ſont toûjours chargez de quantité de longues fleurs blanches, que les femelles ont auſſi, mais non pas ſi longues ni en ſi grand nombre.

Quelques Ecrivains ont remarqué, que ces arbres femelles produiſent de meilleur fruit & en plus grande abondance, lorſqu'il y a des mâles auprès d'elles. Il vous eſt libre, Monſieur, de le croire ou de ne le pas croire; vous ne ſerez pas pour cela accuſé d'être héretique.

Pour les *piſangs*, qui ſont diſtinguez en *bakovens* & en *bananiers*, on en a déja écrit tant de choſes, qu'il me ſemble preſque inutile d'en parler, ſi ce n'eſt pour confirmer ce que les autres en ont dit; par exemple, que leur fruit, principalement des *bakovens*, eſt d'un goût agréable & exquis; & qu'ils portent du fruit dans un an, mais une fois ſeulement; car après cela on les coupe vers le tronc, d'où, à meſure qu'on les coupe, il ſort perpetuellement cinq ou ſix autres troncs ou tiges.

Le tronc de ces arbres (s'ils peuvent porter ce nom) eſt environ deux fois auſſi haut qu'un hom-

homme. Ceux qui ont crû que les feuilles de ces arbres étoient celles dont nos premiers parens ſe couvrirent, ne ſe ſont pas fort trompez; d'un côté, parce que ces feuilles ſont aſſès longues & aſſès larges pour cela; de l'autre, parce qu'il eſt fait mention dans la ſainte Ecriture de feuilles de figuier, & celles-ci portent le nom de figues des Indes; cependant il faut ajoûter qu'elles ne ſont gueres propres pour un vêtement ou pour une couverture: car dès qu'on les touche avec le doigt, on y fait un trou; & ainſi à grand' peine pourroient-elles ſervir à un homme vivant.

Il y a encore dans ce Pays divers autres arbres fruitiers, cependant comme leurs fruits ne nous ſont pas ſeulement inconnus, mais auſſi que peu de gens d'entre nous en mangent, il me ſuffira de dire que nous avons ici de certains fruits, qui reſſemblent aſſès pour la figure & pour la couleur à nos prunes de Hollande, tant bleuës que blanches, mais ils ſont d'un aſſès mauvais goût, étans extremement doux, farineux, & ſecs.

Je ne dois pas oublier les petites pommes de *Cormantin*; (ainſi appellées, parce que c'eſt dans cet endroit qu'on en trouve le plus) elles ſont à-peu-près auſſi groſſes qu'une noix avec ſon écalle, ayans la peau jaunâtre & tirant un peu ſur le rouge. En dedans elles ont quatre gros pepins plats & noirs, autour deſquels eſt attachée la chair, qui eſt rouge & blanche, & d'un goût doux & piquant, mais approchant un peu plus de l'aigre que du doux. C'eſt un fruit delicieux & rafraichiſſant, & très-rejouïſſant pour un malade, principalement pour ceux qui ſont attaquez de la colique ou de la dyſſenterie, à cauſe qu'il eſt fort aſtringent. Etans cuites dans le vin & dans le ſucre, outre qu'elles ſont plus ſaines à un malade, elles ſont plus agréables que le tamarin.

J'ai

J'ai vû ici quelques grenades dans les jard[illegible] d'*Elmina* & de *Mourée;* mais avant qu'elles vie[illegible] nent à leur parfaite maturité, elles tombent ou [illegible] pourrissent; ainsi on n'en a presque rien à atten[illegible] dre.

Il ne faut pas que j'omette le vignoble de *Mou*[illegible] *rée;* je dis de *Mourée*, parce qu'on n'en a en [illegible] cun autre endroit de cette Côte. Il produit [illegible] raisins deux fois l'année, ordinairement dans [illegible] mois d'Août & de Janvier. On pourroit y av[illegible] des raisins en très-grande abondance, si la vig[illegible] étoit taillée dans le temps & de la maniere q[illegible] faut par quelque personne qui s'y entendit bie[illegible] mais cela se faisant par un Negre tout-à-fait ign[illegible] rant en ceci, il arrive que la moitié des raisins [illegible] viennent point à maturité, & qu'ils se sechent o[illegible] se pourrissent avant qu'ils soient demi-meurs. [illegible] il est mêmes à craindre que dans peu de temps [illegible] gâtera tellement la vigne en la taillant ainsi [illegible] qu'elle se detruira & mourra toute.

Les raisins, qui croissent ici, sont bleus & d'u[illegible] goût très-agréable; ils sont aussi bien nourri[illegible] mais ils n'ont pas tant de suc que ceux de Hollan[illegible] de. Je ne doute nullement, que si on en prenoi[illegible] bien soin, ils ne fussent aussi bons (pour ne pa[illegible] dire meilleurs) que les plus excellens d'Europe [illegible] puisque déja ils sont meilleurs que ceux de Hol[illegible] lande.

C'est une chose remarquable que la vigne ne [illegible] peut venir en aucun autre endroit qu'à *Mourée*. On a souvent entrepris d'en planter à *Elmina* & ailleurs, mais cela n'a jamais pû reüssir.

Autant que je le puis sçavoir, ce sont les Por[illegible] tugais qui ont apporté les premiers depuis quel[illegible] ques années du Bresil le plant de vigne; & nous trouvons ici ce fruit si delicieux, qu'il seroit [illegible] souhaiter qu'on en pût planter en d'autres endroi[illegible]

& l'y conserver ; car présentement , si vous en exceptez le Marchand de *Mourée* , ni nôtre General ni aucun de ceux qui ont l'honneur d'être à sa table n'en reçoivent aucun profit ni plaisir, & de cent vaisseaux qui font le voyage de Guinée à peine y en a-t-il un qui puisse avoir la satisfaction d'en voir.

Ce sont là tous les arbres fruitiers de Guinée, c'est-à-dire, de cette partie que l'on appelle la Côte d'Or ; ainsi je m'en vai parler des arbres sauvages, mais avant que commencer je ne sçaurois m'empêcher de faire voir une autre faute de Monsieur *de Focquenbrog* , & de dire qu'il a eu grand tort d'écrire qu'il ne croissoit ni feuille, ni herbe, ni arbre à *Elmina* & quelques milles aux environs. Cela ne s'accorde du tout point avec la verité ; car outre les arbres qui sont autour d'*Elmina* sur les montagnes , il y a le long de la petite riviere d'eau fraiche , qui n'est éloignée d'ici que d'une demi-heure , beaucoup de grands & beaux arbres ; de là il paroit qu'en plusieurs choses cet Ecrivain a été un peu trop partial par rapport à cette Côte. Il est bien vrai qu'il n'y a pas tant d'arbres du côté d'*Elmina* que dans d'autres lieux , cependant elle n'en est pas si dépouillée, qu'elle meritât qu'on en écrivit avec tant de mépris.

Pour revenir à mon sujet , je dis que toute cette Côte est remplie de grands & de petits arbres, dans un endroit plus , & dans un autre moins. La quantité de ces arbres, avec l'ombre qu'ils font par leur feuillage , corrige extremement la malignité ou le mauvais air de ce Pays, d'autant que ceux qui vont se divertir dans les terres, y trouvent dequoi se contenter, & oublient par-là les incommoditez du voyage.

Il y a ici des arbres, qui de leur nature sont

crûs

crûs si extraordinairement, que l'art ne sçau rien faire de tel ; d'autres y croissent si épa sont d'un feuillage si grand, qu'ils font des a entieres, admirables à la vûë & satisfaisantes p ceux qui y viennent prendre le divertissement la promenade.

Je me souviens d'avoir lû autrefois dans Ol *rius* & autres Ecrivains la description de certai arbres, sous l'ombre desquels se pouvoient me deux mille personnes ; & d'un autre, dont le P. *Kircher* (qui à mon avis ne devroit avancer q des choses veritables) dit, que sous son frui sous la peau de ce fruit (je crois que c'est un chataigne) un berger avec tout son troupeau pou voit passer la nuit, il falloit certes qu'il ne fut pa petit, & il meritoit bien qu'on le regardât com me une merveille de la Nature ; mais tout ce n'est rien en comparaison des arbres de ce Pays. J'en ai vû, sous lesquels non seulement deux mil le, mais aussi vingt mille personnes auroient pû se tenir, à condition néanmoins qu'ils y fussent venus les uns après les autres. Si ces Auteurs l'entendent de cette maniere, je ne fais point dif ficulté d'ajoûter foi à ce qu'ils ont avancé, ni vous aussi, Monsieur, comme je crois. Mais sans m'arrêter plus long temps à ces sortes de recit je dis qu'on peut trouver dans ce Pays des arbres extremement hauts & épais, comme il est aisé à juger de ces grands *canots*, dont je vous ai ci-devant écrit ; & puisque l'on peut faire un canot d'une piece de bois droite & également épaisse par-tout, & que l'on trouve rarement des arbres qui croissent si droits, ce que je dis ne doit point paroitre incroyable, sçavoir que ces grands canots sont à peine la moitié d'un arbre.

J'ai vû de ces arbres, dont à peine pouvoit-on atteindre la cime d'un coup de fusil. On les nom-

me

me ici *capoquiers*, parce qu'il y croit une certaine ouate appellée ici *capoc*, qui eſt fort propre pour des couates & couſſins, ſur-tout dans ce Pays, parce que les lits de plumes y ſont trop chauds.

Les bois de ces arbres eſt leger & ſpongieux; & il ne ſert preſque à autre choſe qu'à faire des canots.

Je ne doute nullement que l'arbre, que nos gens trouverent vers la fin du XV. ſiecle dans l'*Ilha del Principe*, ou l'*Ile du Prince*, & qui avoit vingt-quatre braſſes d'épaiſſeur, ne fut un *capoquier*. Il y en a auſſi un auprès d'*Axim*, que dix hommes auroient peine d'embraſſer, non que ſon tronc ſoit ſi épais, mais à cauſe de ces merveilleux rejettons, qui viennent tout autour.

Si nous avions dans ce Pays des Prêtres Papiſtes, nous pourrions leur fournir de ces rejettons pour bâtir de petites chapelles. De même les épines, dont cet arbre eſt plein, leur pourroient ſervir pour macerer & dompter les aiguillons de la chair, & ainſi ils n'auroient pas beſoin de donner de l'argent pour des diſciplines.

Mais laiſſons là les Prêtres, & pourſuivons à dire, que nous avons ici des arbres, qui pourroient nous fournir de très-beau bois pour mettre en œuvre. Premierement dans le Pays d'*Ante*, vers le petit fort des Brandebourgeois, nommé *Acoda* ou *Dorothea*, de même derriere nôtre fort *la Patience* à *Apam* on trouve du bois jaune, dont on pourroit tourner de fort jolies chaiſes, tables, &c.

Enſuite vers *Rio de Gabon* il y a du bois jaune & du rouge propre pour ces ſortes d'ouvrages; outre que dans cette même riviere, ſi quelqu'un en faiſoit ſon affaire, on pourroit couper du bois propre pour des pieces de vaiſſeau, comme des gou-

gouvernails, de petits mats, & autres choses dont on auroit besoin. Je crois même qu'il y croît des arbres bons pour de gros mats, si ce n'est pour de gros vaisseaux, du moins pour des barques, des iachts, & autres petits bâtimens.

Pour achever la description des arbres, je dois encore dire, que les Negres ont par-tout des arbres choisis, qu'ils tiennent pour sacrez, & sous lesquels ils font leur service idolatre. Ce sont ordinairement de ces arbres, où la nature semble avoir mis toutes ses forces pour les produire.

Comme j'ai déja fait mention de l'idolatrie des Negres sur ce sujet, il n'est pas necessaire de le repeter ici ; c'est pourquoi laissant là les arbres, je viendrai aux fruits de la terre, & je parlerai d'abord du froment, que l'on appelle *milhio*.

La plûpart des gens prennent le *milhio* pour le bled de Turquie, & il est si connu en Hollande par rapport à sa figure, que ce n'est pas la peine de la marquer en ce lieu.

On seme & on moissonne dans ce Pays le *milhio* deux fois l'an, la premiere recolte se fait ordinairement dans le mois d'Août, & la seconde vers la fin de l'annee ; mais elle n'est pas si abondante, les Negres ne semans pas beaucoup dans ce temps-là, à cause qu'alors on ne peut esperer de la pluye en abondance, sans laquelle le *milhio* ne sçauroit reüssir.

Il seroit à souhaiter que l'on pût cultiver & recueillir le bled en Hollande avec aussi peu de peine que l'on fait ici le *milhio* ; un homme, ou tout au plus deux peuvent cultiver & labourer une aussi grande etenduë de terre, qu'on le pourroit faire chès nous avec la charruë ; & après cela on seme le *milhio* bien vîte & dans peu de temps.

Lorsque le *milhio* est parfaitement crû, sa tige est une fois & demi ou deux fois plus haute qu'un homme, & il y en a encore une, deux, trois, & même quatre, qui y sont attachées, & dont chacune a trois ou quatre cens grains; de sorte que le *milhio* produit ici incomparablement plus que le bled en Europe.

D'abord après la recolte du *milhio*, on en achete en temps de paix mille tiges pour un écu, & dans quelques Pays pour le tiers ou le quart moins; ces mille tiges étans depouillées rendent pour le moins cinq boisseaux ou un sac & demi.

Les grains du *milhio* sont blancs & rouges; les blancs sont bien les plus beaux; mais on estime les rouges les meilleurs. Le *milhio* étant pilé fin, & tout le son en ayant été bien ôté, on en fait du pain passablement bon, mais faute de levain il est un peu pesant. Si le *milhio* étoit moulu, sassé, petrit, & cuit à la maniere d'Europe, sans doute qu'on en feroit de très-bon pain; mais ces choses-là n'étans pas observées, & le levain manquant, le pain est fort gluant & pesant. Voilà pour ce qui regarde le *milhio* ou bled de Turquie.

La seconde espece, que nous appellons petit *milhio* & les Portugais *maiz*, a les grains presque comme des coriandres; on en cuit aussi du pain. Il ressemble fort à ce que nous nommons en Hollande du seigle; il est d'un très-bon goût & fort nourrissant. Il croit tout comme le gros *milhio*, si ce n'est que sa tige ne vient pas si épaisse, & que ses tuyaux ne sont point couverts de feuilles, comme ceux du gros *milhio*, ce qui fait qu'il est beaucoup plus exposé en proye aux oiseaux. Ce *maiz* ou petit *milhio* est bien la moitié plus cher que le gros, parce qu'il n'est

n'eſt pas ſemé en ſi grande abondance que le premier.

On ſeme le gros & le petit *milhio* tout le long de la Côte, mais très-peu à *Axim*, ce qui fait qu'il y eſt toûjours plus cher. En temps de paix & dans une année fertile le Pays d'*Ante* fournit une quantité prodigieuſe de *milhio*. J'y ai vû acheter & j'ai acheté moi-même les mille tiges pour ſix, ſept, huit, & neuf *takou*; chaque *takou* valant quatre ſols monnoye de Hollande, ainſi le ſac ne revenoit tout au plus qu'à un franc, & par conſequent le *milhio* eſt de toutes les denrées celle qui eſt à meilleur marché dans ce Pays; mais en temps de guerre ou dans une année infertile le prix du *milhio* hauſſe extremement. J'ai vû dans des temps facheux, qu'il falloit donner pour mille tiges une once d'or, qui monte à quarante francs de Hollande.

La pareſſe des Negres contribuë beaucoup à cette cherté, n'en ſemans rarement qu'autant qu'il leur en faut pour une année. A quoi l'on peut ajoûter le grand nombre des vaiſſeaux Anglois avec des eſclaves, qui viennent tous les ans ſur cette Côte, & qui n'étans pas auſſi bien pourvûs de vivres que nos vaiſſeaux ſont obligez d'acheter pour leurs eſclaves une grande quantité de *milhio*, ce qui monte tous les ans à pluſieurs mille ſacs.

Le prix du *milhio* hauſſe pour l'ordinaire depuis le mois de Fevrier juſqu'à la recolte d'un à quatre écus les mille tiges.

Après le *milhio* vient le ris, qui n'eſt pas commun ſur toute cette Côte. On n'en trouve plus, ou du moins fort peu, le long de la Côte d'Or, de même que vers *Axim* & *Ante*; mais il croît vers la partie ſuperieure de la Côte en ſi grande abondance, qu'on en peut facilement avoir pour

cha-

charger un vaisseau à un sol, & même à moins, livre tout mondé. Celui qui n'est pas mondé coute environ une fois autant du côté d'*Axim*, d'*Ante*, d'*Abokrou*, & d'*Ancober*.

Il est fort avantageux aux Negres d'*Axim*, que leurs terres soient si propres pour planter du ris, car par-là ils compensent assès le *milbio*, dont ils manquent.

Il vient ici un certain fruit ou racine, nommée *jammes*, qui est le principal, puisque les habitans en retirent un grand profit. Elles se forment dans la terre tout de même que les navets, & ont environ deux empans de long, & autant d'épaisseur.

Les *jammes* poussent des feuilles longues & vertes, à-peu-près comme les petites feves de Turquie, avec de petits piquans ou épines. Les Negres laissent monter en échalas ces feuilles, à ce qu'ils peuvent voir quand le fruit a toute sa substance, & alors ils le tirent de la terre.

Par dedans elles sont blanches comme neige; on les rôtit ou on les fait bouillir, & les Negres, de même que bien des Blancs, les mangent au lieu de pain. Elles ont un bon goût, à-peu-près comme celui de certaines pommes de terre que les Hollandois nomment *aardakkers*, si ce n'est qu'elles ne sont point si douces, mais ont la chair beaucoup plus seche & plus ferme.

Les *jammes* croissent en abondance dans le Pays d'*Ante*, & en plus grande quantité dans le Pays de *Sabou*; d'où, lorsque c'en est le temps, on en emporte chaque jour plusieurs milliers dans les autres Pays. Ceux qui les achetent à *Mourée* payent trois écus pour le cent, & gagnent beaucoup à les vendre ailleurs.

Le second fruit, qui croit ici sous terre, sont les *Patates*; elles poussent, comme les *jammes*, des

des feuilles vertes & rampantes. Pour bien venir ces *patates*, on n'en coupe que quelques petites branches, que l'on plante ensuite, quelles il revient en très-peu de temps des patates; mais pour avoir d'autres *jammes* il faut planter quelque chose du fruit même.

Les *patates* ont la forme ovale, les communes comme de grosses raves en Hollande. Par dedans elles sont toutes blanches, ainsi que les *jammes*; on les fait aussi bouillir ou rôtir, & on s'en sert au lieu de pain, principalement à ... où elles sont le mets le plus ordinaire des Negres. Elles ont un goût agreable, & beaucoup meilleur que les *jammes*, ressemblans extremement bien à nos chataignes cuites de Hollande.

Le Pays de *Sabou* fournit le plus de ce fruit, après celui d'*Ante*, duquel on peut dire, par rapport à cette Côte, qu'il ne manque de rien.

On m'a raconté comme une chose veritable, qu'avant que les Portugais vinssent sur cette Côte, les Negres ne se nourrissoient que de ces deux fruits & de quelques racines d'arbres, ignorans en ce temps-là ce qu'étoit le *milio*, que les Portugais auroient les premiers apporté dans ce Pays.

Ce qui m'engage à ajoûter foi à ceci, c'est que présentement il y a vers l'anse de Guinée des Pays, où il ne croit point ou pour le moins très-peu de *milio*, & que les habitans y subsistent par le moyen de ces deux fruits, sur-tout des *jammes*.

Ayant décrit les quatre fruits principaux qui servent à l'entretien de la vie humaine, nous avons encore à parler de ce que ce Pays fournit de plus qui soit bon à manger; ce sont pour l'ordinaire plusieurs sortes de féves, dont il y en a d'abord qui approchent fort de nos féves de jardin ...

Piége pour les Elans.



III. pag. 38.

lande tant par rapport à la figure que par rapport au goût.

Les ſecondes ſont un peu plus groſſes, & ont des gouſſes de la longueur d'une aune ; la feve eſt d'un rouge pâle.

La troiſieme eſpece de feves ſont preſque comme ces petites feves qu'on appelle en Hollandois *princeſſe-boontjes*, ſi ce n'eſt que celles-ci ſont d'un rouge obſcur. Ces feves ne ſont pas ſeulement bonnes & nourriſſantes, mais auſſi fort delicates.

Toutes ces feves croiſſent de la même maniere que les haricots en Hollande, c'eſt-à-dire, qu'on les rame, ou qu'on les laiſſe monter le long d'une haye.

Mais les feves qui ſuivent croiſſent d'une autre maniere; comme ſont en premier lieu ces ſortes de petites feves, nommées ici *jojootjes*, qui rampent ainſi que les *patates*, & qui ont des gouſſes longues & étroites.

On trouve auſſi dans ce Pays de petites feves, qui viennent ſur des arbres de la hauteur de nos plus grands groſeillers de Hollande. On ôte les gouſſes à ces petites feves à peu près comme à nos petits pois verds en Hollande, c'eſt pourquoi il en faudroit mettre un bon nombre pour en faire un plat, d'ailleurs elles ne ſont pas fort agréables au goût ni fort tendres.

On a encore ici une eſpece de feves appellées *gobbe-gobbes*, qui croiſſent ſous terre deux enſemble dans des gouſſes, & pouſſent hors de terre une fort petite feuille. Ce ſont les plus mechantes de toutes les feves, & cependant on ne laiſſe pas d'en manger.

Il y en a d'autres qui croiſſent ſous terre de même que ces dernieres, & qui ne nous ſont connuës que depuis quelques années ; on les nomme feves d'*Angole*, parce que c'eſt de là qu'on

les transporte ici. C'est un manger agréable & delicieux, lorsqu'on les fait rôtir dans la poê- comme les chataignes.

La derniere espece de feves croissent aussi sous terre & sont les meilleures, mais elles ne peu- vent gueres bien passer pour des feves, d'un cô- parce qu'elles n'ont point de gousses, & de l'au- tre, parce qu'on ne les apprête ni ne les mange de la même maniere. On pourroit les appeller beau- coup plus justement *noix de terre*; car étant man- gées cruës, elles ont assés le goût des noisettes Hollande; mais ordinairement on les met pieces, on les met tremper, & on les pressure vers un linge; ensuite dequoi cette eau cuite du ris passe dans ce Pays pour du lait doux, en y mettant un peu de sucre, de canelle, & beurre on pourroit le servir pour tel devant qui n'en sçauroient rien.

Quant aux fruits que l'on mange pour la dise, on en a très-peu dans ce Pays, & pre- rement de l'*ananas*, que plusieurs estiment fruit très-excellent; c'est pour cela qu'on a ses qualitez fort au long. Pour moi, sans vou- le mepriser, j'ose dire que je n'y ai point perçû tant de delicatesse, ni je n'y en ai ja- trouvé.

Je veux bien prendre la peine d'en parler un peu amplement, afin que vous puissiez ju- si ceux, qui en ont écrit tant de choses, ont ren- contré juste.

Outre *Linschooten*, & plusieurs autres Ecri- vous pouvez voir là-dessus *Simon de Vries* dans *Remarques curieuses* (comme il les appelle *les choses merveilleuses des Indes Orientales &* *dentales*. Il allegue dans cet Ouvrage qu- Auteurs; il paroitra, s'ils ont deviné juste la description simple & veritable que nous

faire des proprietez naturelles de l'*ananas*, de sa figure, de la maniere dont il croit, & de la plante elle-même.

Cette plante a quelque ressemblance avec cette autre plante, que l'on trouve quelquefois en Hollande chès des curieux, & que l'on nomme *joubarbe*, si vous en exceptez que l'*ananas* pousse ses feuilles, ou ce qu'on doit prendre pour ses feuilles, plus droites en haut, & qu'elles ne sont pas si larges ni si épaisses que celles de la *joubarbe*; comme aussi que ses feuilles ont aux deux côtez de petites épines fort pointues; que sa couleur est d'un jaune obscur & un peu verte, au lieu que celle de la *joubarbe* est d'un très-beau verd.

Entre les feuilles de l'*ananas* il croit, avant que le fruit paroisse, un bouton ou bouquet, de l'épaisseur du poing, tout-à-fait verd, avec une guirlande d'un très-beau rouge, & de petites feuilles autour du bouton, ce qui tout ensemble est fort joli & agreable à la vûë. Le dit bouton change peu à peu de couleur dans l'*ananas* même, qui est au commencement verd, avec de petites feuilles jaunes, mais en meurissant elles se changent entierement en une couleur jaune. Lorsque l'on veut manger de l'*ananas*, on coupe tout à une fois l'écorce & les dites feuilles, qui sont comme enchassées autour du fruit; la guirlande, ou du moins une partie, quoique l'*ananas* soit meur, y demeure neanmoins attachée, mais elle se change aussi en une couleur presque jaune. Devant & autour de l'*ananas* il sort de petits rejettons, que l'on replante pour avoir d'autres *ananas*. Voilà pour ce qui regarde la plante.

Le fruit, sçavoir l'*ananas* lui-même, a environ un empan de long, & autant d'épaisseur; mais

 il

en eſt de ce fruit comme de tous les autres, l'un eſt gros, & l'autre petit.

Les Auteurs alleguez par le Sieur *de Vries* conviennent la plûpart du goût de ce fruit, & je ne fais pas difficulté d'y donner mon conſentement; mais je dois ajoûter que ce n'eſt un morceau friand que pour quelques fois; car lorſqu'on en mange ſouvent, on le prend en averſion. Il eſt très-delicieux & très-ſain, lorſqu'on le mange avec de la canelle, du ſucre, & du vin, comme les fraiſes; car quand on le mange tout ſeul, il eſt trop chaud; ainſi Monardus a eu grand tort de lui attribuer une qualité froide. Il échauffe extremement, & d'une telle maniere, que ſi on en mange trop, ſon ſuc acide nous fait cracher le ſang. Mais quoique cette humeur acre mette tout en ſang le goſier & les gencives, c'eſt pourtant une fable groſſiere, que de dire que l'*ananas* ronge ſi fort, que ſi on y figeoit un couteau pendant une demi-heure ſeulement, il le rongeroit en partie; ce qui eſt ſi peu vrai, que ſi au lieu d'une demi-heure on prenoit un demi-an, ou bien toute l'année, cependant il ne feroit pas capable de le conſumer. Il eſt bien vrai que le couteau s'émouſſera tout par l'acreté du ſuc; mais la même choſe arrive auſſi lorſque l'on coupe un citron, un limon, une orange, des *bakoves*, des *bananes*, & ſur-tout des derniers lorſqu'ils ne ſont pas tout-à-fait meurs; de ſorte qu'on ne doit pas attribuer cette apreté à l'*ananas* ſeul.

Avant de finir cet article je dois encore faire remarquer une lourde bevûë de ces mêmes Auteurs. En premier lieu, c'eſt que *Linſchooten* dit que l'*ananas* croit hors de terre de la hauteur d'une braſſe; en ſecond lieu, c'eſt que d'autres avancent, qu'il croit la moitié ſous terre. Ils ſe trom-

trompent tous grossierement. La plante de l'*ananas* n'a pour l'ordinaire qu'un pied & demi de haut, & sa tige un demi-pied, ce qui fait en tout deux pieds de haut; cependant cela est bien different d'une brasse, & encore plus s'il croissoit sous terre.

C'est à contre-cœur que je me suis étendu un peu au long dans la description des *ananas*; si après cela il se trouve encore quelqu'un qui veuille dire que ce fruit est tout autre en Asie qu'en Amerique, à lui permis; il me suffit d'avoir appris de diverses personnes, qui ont parcouru ces deux parties du monde, qu'il n'y a aucune difference.

Aux *ananas* nous joindrons les melons d'eau, qui, quoique plus delicats & plus agreables, ne nous arrêteront point si long temps. Un melon d'eau, étant encore petit, est blanc par dedans, & verd par dehors; mais quand il commence à meurir, il se couvre par dehors de taches blanches, & perd un peu de sa verdure; par dedans il devient rouge & blanc; mais plus il est rouge, plus est-il meur & agréable. Quand on le mange dans sa maturité, il est delicieux, a beaucoup d'eau, & est rafraichissant.

Ce fruit seroit meilleur & ne sçauroit faire tant de mal que l'*ananas* à une personne fievreuse. On mange les melons verds en guise de salade à la place de concombres, avec lesquels ils ont quelque ressemblance, ayans aussi les mêmes grains, qui étans meurs deviennent noirs, & alors ils sont bons pour être replantez.

Ces melons croissent tout de même que les concombres, mais ils ont d'autres feuilles. Ils sont une fois aussi gros que nos melons de Hollande. Si les Negres n'étoient pas si negligens ni si paresseux, on pourroit avoir dans ce Pays une gran-

grande quantité de ce fruit ; il n'y a que quelques-uns de nos Chefs qui en conservent & qui en plantent, ainsi les gens du commun n'en profitent gueres.

C'est pour l'ordinaire dans les mois de Juillet & d'Août que ces melons sont meilleurs, & lorsque la saison est bonne, on en a deux fois l'an.

Ce sont là tous les fruits, que nous avons dans ce Pays; cependant je ne sçaurois passer sous silence ceux qui suivent ; après quoi nous pourrons dire que nous n'avons rien omis, & que nous avons parlé de tout, tant bon que mechant.

Le premier est la *malaguette*, appellée par les Hollandois *grein ou poivre de Guinée* ; peu de gens ignorent quel fruit c'est. Il croit sur des arbrisseaux dans des gousses rouges, ce qui de loin fait un joli ornement & fort agreable à la vûë. Dans ces gousses est renfermée la *malaguette*, distinguée en quatre ou cinq rangs separez l'un de l'autre par une pellicule blanche, dont ils sont couverts. La *malaguette* croit encore d'une autre maniere, & tout ainsi que le glayeul.

On trouve dans ce Pays une autre sorte de fruit, qui croit sur un arbrisseau & approche fort de la figure & du goût du cardamome ; ainsi je serois croire que c'est le même.

Bien avant dans le Pays & du côté de *Benin* on a aussi du poivre, tout-à-fait semblable à celui des Indes Orientales.

Ce Pays est abondant en une autre espece de poivre, que l'on appelle ici *piment*, & en Europe *poivre d'Espagne* ; il croit sur des arbrisseaux, semblables aux groseillers de Hollande, si ce n'est qu'ils sont plus bas.

Le *piment* est de deux sortes, le gros, & le petit ; ils sont tous deux d'abord verds, mais

a suite ils changent de couleur, le petit en beau rouge, & le gros en rouge & noir; ils paroissent tous deux fort agréables a la vûë.

Ce fruit est extremement chaud, & beaucoup plus que le poivre, sur-tout le petit, qui n'a que le quart de la grosseur de l'autre, mais en recompense les arbrisseaux, sur lesquels il croit, sont bien six fois plus hauts & beaucoup plus larges.

Le *Piment* mis dans le vinaigre ou dans le jus de citron est estimé par bien des personnes un manger très-sain & corroboratif, sur-tout quand il est mis dans le jus de citron.

Ce Pays ne produit point de ces herbes connuës en Europe, ou il faudroit que ce fussent l'*estragon* & le *tabac*; l'un & l'autre y abondent, principalement le dernier; mais il est si vilain & detestable, qu'il est du tout impossible à une personne un peu difficile d'être aupres des Negres, quand ils fument de cette vilaine herbe, qui put horriblement, & qui toutefois ne les incommode en aucune maniere.

Quelques-uns d'entre eux ont des pipes faites de roseau, qui ont plus de six pieds de long, avec des bottes de pierre ou de terre, où ils mettent deux ou trois poignées de tabac; ils peuvent facilement fumer tout d'une suite cette pipe chargée de la sorte, & ils n'ont aucune peine à la tenir, car, comme elle est longue, elle touche à terre.

Tous les Negres, qui demeurent bien avant dans le Pays, fument de ce tabac, mais ceux qui demeurent dans les terres de nôtre domination, & qui frequentent tous les jours avec les Blancs, ont du tabac Portugais ou plûtôt de Bresil, qui est un peu moins mauvais, mais qui ne laisse pas de puir horriblement.

Les Negres, tant hommes que femmes, aiment

ment si fort le tabac, qu'ils ne feront pas di-
culté de donner jusqu'à leur dernier sol pour
avoir, & s'exposeront quelquefois à souffri
faim ; ce qui de temps en temps cause une t
cherté dans le tabac, que pour une brasse l'o-
gaise, qui est beaucoup moins qu'une livre,
donnent un esterlin d'or ou un écu en argent,
cela pour cette vilaine drogue.

Louons donc plutôt, Monsieur, nos fumeu
qui prennent pour eux l'excellent tabac de Ve
ne, ou les feuilles de Virginie ; mais pour c
ignorans & lourdauts d'entre nous, qui se con
tentent de ce vilain tabac d'*Amersfoort*, je le
souhaiterois que pour peine de leur naturel p
vers & de leur goût depravé ils n'eussent pend
toute leur vie que de ce tabac des Negres,
pour les Dimanches & jours de fête de celui
Bresil ; mais à condition qu'ils seroient en même
temps bannis de la compagnie de tous les honnê-
tes fumeurs. Cela soit dit en passant.

Le tabac croit ici en plantes, de la hauteur de
deux pieds ; les feuilles sont longues de deux
trois travers de main, & larges d'un ; elles por
tent des fleurs blanches, en forme de petites
chettes, qui ayans pris toute leur croissance
mettent en semence.

Pour la fin j'ajoûterai ici encore un fruit, qui
vient sur de fort grands arbres, gros comme u
noix, & même plus, avec une semblable écorce
le dedans est divisé en plusieurs parties, dont le
unes sont rouges, & les autres blanches.

Non seulement les Negres, mais aussi quelques
Blancs sont fort infatuez de ce fruit. Nos gen
le nomment *kool* ou *chou*, & les Negres *bosj*
On le mache dans la bouche, & après qu'on en
tiré le suc, on rejette le reste.

Il est d'un goût fort apre & presque amer, de
force

sorte que celui qui en mange est forcé de fermer presque la bouche. Il n'a d'autre bonne qualité que d'être diuretique ; outre que ceux qui l'aiment, disent qu'il fait trouver bon le vin de palme; mais pour aucune de ces raisons je n'en voudrois point manger. On le mange ordinairement avec du sel & de la *malaguette*.

S'il eût dependu de moi de donner un nom à ce vilain fruit, je lui aurois donné celui de *betel* ou d'*anca d'Afrique*, ce qui seroit bien autre chose qu'un chou ; car tout ce que j'ai ouï dire jusques ici de l'usage que les Indiens font du *betel* ou de l'*anca*, s'accorde assès bien avec ce prétendu chou, tant par rapport à la bonté qu'à la delicatesse du goût.

Je pourrois bien finir ici cette Lettre, si je ne sçavois que j'ai omis quelque chose d'important dans la description que j'ai faite de la Côte de Guinée ; mais afin que vous n'ayez pas occasion de dire que j'ai été trop insipide, sans ame, & sans sel dans ma dissertation ou description, je vous en ôterai le moyen, dans le dessein que j'ai, pour la conclusion de cette Lettre, & en même temps de la Description de toute la Côte de Guinée, de vous servir & de vous mettre devant une si grande abondance de sel, que vous & toute vôtre famille en pourrez avoir suffisamment pour des centaines d'années. Que vous en semble, Monsieur ? n'y aura-t-il pas là assès de sel ?

On ne sçauroit presque s'imaginer combien est considerable le gain que les Negres font à cuire le sel sur la Côte de Guinée ; & en cas qu'il y eût toûjours ou la plûpart du temps paix entre les Negres, ceux d'entre eux, qui gagnent leur vie à cela, seroient bien-tôt riches & fort à leur aise; car tous les Negres du Pays sont obligez à venir querir le sel sur la Côte; ainsi il ne vous sera pas dif-

ficile de comprendre, que le ſel y doit être extrê-
mement cher ; & les gens du commun ſont forcés de ſe contenter, en la place du ſel, d'une certaine herbe un peu ſalée, leur bourſe ne pouvant ſouffrir qu'ils achetent du ſel.

Quelques milles dans les terres derriere Ardra, d'où viennent la plûpart des eſclaves, on en donne un & quelquefois deux pour une poignée de ſel ; ainſi la chair humaine y eſt à très-bon marché.

Voici la maniere de cuire le ſel. Quelques-uns font cuire l'eau de mer dans des baſſins de cuivre auſſi long temps qu'elle ſe mette ou ſe change en ſel ; mais c'eſt la maniere la plus longue & par conſequent la moins avantageuſe ; auſſi ne fait-on cela que dans les lieux, où le Pays eſt ſi haut, que la mer ou les rivieres ſalées n'y peuvent couler par deſſus ; mais dans les autres endroits, où l'eau des rivieres ou de la mer ſe repand ſouvent, ils creuſent de profondes foſſes pour y renfermer l'eau qui ſe deborde ; enſuite dequoi le plus fin ou le plus doux de cette eau ſe ſeche peu à peu par les ardeurs du ſoleil, (ceci eſt contre le ſentiment d'un certain Auteur ; mais il doit ſçavoir, que la terre étant ici un peu ſalée & nitreuſe, une petite quantité d'eau fera du ſel meilleur & en moins de temps qu'une grande quantité) & devient plus propre pour en tirer dans peu de temps beaucoup de ſel.

En d'autres endroits ils ont des ſalines, où l'eau eſt tellement ſechée par la chaleur du ſoleil, qu'ils n'ont pas beſoin de la faire cuire, mais ils n'ont qu'à l'amaſſer dans ces ſalines.

Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des baſſins de cuivre, ou qui ne veulent pas employer leur argent à ces baſſins, ou bien encore qui craignent que l'eau de mer devant cuire ſi long

long temps, ces bassins ne fussent bien-tôt percez par le feu, prennent des pots de terre, dont ils mettent dix ou douze les uns contre les autres, & font ainsi deux longues rangées, étans attachez les uns aux autres avec de l'argille, comme s'ils étoient maçonnez, & sous ces pots il y a comme un fourneau, où l'on met continuellement du bois. Cette maniere est la plus ordinaire dont ils se servent, & avec laquelle cependant ils ne tirent pas tant de sel ni si promptement.

Le sel est extremement fin & blanc sur toute la Côte, (si vous en exceptez du côté d'*Acra*) principalement dans le Pays de *Fantin*, où il surpasse presque la neige en blancheur.

J'ai présentement fait, & si dans un autre temps je me trouvois d'humeur de vous écrire, il pourroit bien arriver que je vous donnerois quelques ouvertures sur les Pays d'*Ardra*; cependant je ne vous l'assûre pas, mais bien que je suis veritablement vôtre &c.

Fin de la seizieme Lettre.

DIX-SEPTIEME LETTRE.

Cette Lettre, comme un appendice ou supplement, traitera d'abord d'un serpent, qui fut pris à Axim, *& qui avoit vingt-deux pieds de long. D'un autre, qui n'étoit gueres moins long, & qui fut tué à* Boutry. *D'un combat singulier arrivé à* Mourée *entre un autre serpent &*

deux herissons. D'une autre avanture avec un serpent dans le dit lieu, qui aveugla un Blanc avec son venin. Des tigres, & d'un jeune garçon qui fut dechiré par un d'eux. De la chasse d'un tigre par l'Auteur, & de quelle maniere il le tua. Description des jachals. *Avanture remarquable avec un élephant, qui fut tué à* Elmina, *& ce qui s'y passa. Enfin description d'une certaine araignée, que les Negres appellent* ananse; *& qui, suivant leur imagination, a formé les premiers hommes.*

MONSIEUR.

Je vous ai promis diverses fois dans mes précedentes Lettres de vous parler plus particulierement de certains animaux, sur-tout de nôtre chasse aux tigres & aux élephans, à quoi je destine celle-ci; mais premierement je dirai quelque chose des serpens.

Il y a onze ans que les Negres d'*Axim* prirent un serpent & le tuerent; il avoit vingt-deux pieds de long, & ayant été fendu par le milieu, on trouva qu'il avoit dans ses entrailles une grosse biche ou femelle de cerf.

Environ le même temps on tua un autre serpent du côté de *Boutry*, qui avoit un Negre dans son ventre, & qui n'étoit gueres moins long que le précedent.

Quelques-uns de mes domestiques étans venus un certain jour bien avant dans le Pays par deriere *Mourée*, ils y trouverent un serpent de dix-sept pieds

Pieds de long, & d'une épaisseur extraordinaire, couché auprès d'une fosse pleine d'eau, apparemment pour s'y divertir. Il y avoit aussi deux herissons d'une extreme grosseur auprès de ce serpent, avec lequel ils en vinrent à un combat opiniatré, s'attaquans de part & d'autre avec toute la force imaginable, le serpent dardant son venin sur les herissons, & ceux-ci se jettans sur le serpent avec leurs piquans, qui étoient de deux empans de long. Mes domestiques ayans été pendant long temps spectateurs de ce combat, sans être decouverts par les combattans, à cause de l'ardeur avec laquelle ils se battoient, s'en vinrent prendre leurs fusils, & après les avoir bien chargez, ils tirerent sur ces trois combattans; ce qui leur réüssit si bien, qu'ils les tuerent tous trois, & les porterent à *Mourée*, où eux & leurs camarades les mangerent & en firent bonne chere.

Dans le temps que l'on reparoit nôtre fort à *Mourée* il arriva aussi que les travailleurs apperçûrent un gros serpent derriere un monceau de pierres; pour le tirer de là, ils ôterent une partie des pierres, jusques à ce que le serpent parût à moitié du côté de la queuë hors des pierres. Un maçon, le plus hardi ou le plus temeraire de tous ses camarades, prit le serpent par la queuë, croyant le tirer ainsi d'entre les pierres; mais cela ne pouvant réüssir, il le coupa avec son couteau aussi près qu'il pût des pierres, s'imaginant de l'avoir mis par-là hors d'état de ne pouvoir faire plus de mal, ainsi sans s'effrayer il ôta encore quelques pierres; mais dès que le serpent pût se tourner, il ne manqua point de le faire, & jetta son venin sur tout le visage du maçon, qui croyoit le prendre avec ses mains; ce venin fut si violent & si prompt, que sur le champ ce maçon devint entierement aveugle & demeura en cet état pendant quel-

quelques jours, mais à la fin il recouvra la vie; comme j'ai souvent vû des personnes, principalement des Negres, qui ayans été piquez par un serpent s'enfloient extremement, & qu'ensuite leur enflure disparoissoit, je conjecture que le venin des serpens doit être different, & qu'ainsi il y en a dont le venin est mortel, d'autres qui ne font que blesser, & d'autres encore, comme du côté de *Fida*, qui ne sont point nuisibles.

De la derniere espece est celui que l'on voit présentement suspendu dans la salle du Directeur general; il a quatorze pieds de long, & fut pris dans nôtre jardin d'*Elmina* par un esclave d'*Ardra* ou de *Fida*, avec les mains seules, sans qu'il eût de bâton ni autre chose, & qui le porta tout en vie dans nôtre château. Nous trouvames qu'il avoit dessous son ventre deux pattes semblables à celles des oiseaux, dont, à mon avis, il se servoit pour se dresser & pour sauter. Voilà qui peut suffire pour les serpens, en ayant déja parlé dans mes précedentes Lettres, si vous en exceptez deux. Nous viendrons présentement aux tigres.

Les tigres sont les animaux qui font le plus de ravage dans ce Pays, & cela avec une extrême audace. Il y a quelques années qu'un jeune garçon appartenant à nôtre Marchand de *Sacoum* s'étant vers le soir un peu écarté de nôtre habitation, fut tué & mis en pieces par un tigre.

Dans le même temps & dans le même lieu il arriva aussi qu'un Negre, s'en allant à la campagne avec sa hache pour couper du bois, fut rencontré par un tigre, qui l'attaqua; mais le Negre, étant un drole fort adroit, se defendit vigoureusement avec sa hache, & avec tant de succès, qu'après un long combat il demeura victorieux du tigre & le tua; mais il n'en sortit pas sans être fort maltraité, ayant eu tout son corps

ſi defiguré, qu'il ſembloit qu'on avoit voulu l'écorcher.

L'an 1693. que j'étois Commandant du dit fort, un tigre me tua à diverſes repriſes pendant la nuit quelques-unes de mes *cabrettes*, (c'eſt le nom que l'on donne ici aux brebis ou moutons) comme auſſi à mon voiſin le Marchand Anglois. Ce tigre fut enfin ſi hardi que de venir à trois heures après midi proche de notre habitation & d'y tuer & dechirer deux *cabrettes*. Je l'apperçûs aſſés à temps; ainſi mon Canonnier, deux Blancs Anglois, & quelques Negres avec moi, ayans chacun un bon fuſil, nous le pourſuivimes & l'atteignimes dans peu de temps, mais non pas ſi bien qu'il ne pût ſe ſauver dans un petit bois épais, que nous environnames d'abord; pendant qu'il s'y tenoit caché, mon Canonnier fut aſſés hardi que d'y entrer & de voir où il s'étoit caché; mais après y avoir demeuré environ un demi-quart d'heure, il revint courant comme un fol, laiſſant ſon chapeau & ſes pantouffles, & ayant reçû une bonne égratignure du tigre; mais par bonheur le tigre dans le temps qu'il penſoit tenir le Canonnier, fut ſi épouvanté par les branches de bois qui tomboient, que par-là le Canonnier eut le temps de ſe ſauver; ainſi le tigre demeura encore dans le bois.

Un des Anglois, s'ennuyant d'attendre ſi long temps, prit la reſolution d'entrer dans le bois avec ſon fuſil pour, s'il étoit poſſible, l'en faire deloger. Le tigre, qui l'apperçût plûtôt qu'il ne falloit, le laiſſa venir fort près de lui, ſe ruant alors ſur lui avec une extreme furie, & le prenant avec ſes pattes dans l'omoplate ou l'os de l'épaule large & plat, & avec ſon muſeau dans le côté. Sans doute qu'il l'auroit incontinent mis en pieces, ſi au cri de l'Anglois je ne fuſſe venu avec quelques Negres à ſon ſecours, ce qui fit que le tigre abandonna

donna sa proye. Cependant l'Anglois en fut si maltraité, qu'il demeura évanouï la moitié du jour, d'un côté à cause de la morsure venimeuse, & de l'autre de la peur qu'il eut.

Les Negres furent si épouvantez par le mauvais succès de cette entreprise, qu'ils perdirent entierement courage, & qu'ils abandonnerent chacun le poste du bois qui leur avoit été confié ; ce qui donna moyen au tigre de se sauver, & qu'il ne tarda gueres à executer ; mais il arriva une plaisante avanture lorsqu'il s'enfuyoit du bois.

Le sous-Marchand du fort des Anglois m'avoit depuis long temps crié (car cette avanture se passa sous le fort des Anglois) qu'il viendroit à mon secours ; & précisément dans le temps que le tigre sortoit du bois, l'Anglois arriva avec son fusil, dans le dessein, comme il me l'avoit promis, de me venir joindre. Le tigre le voyant tout seul devant lui, s'avança vers lui, ce qui fit que l'Anglois, au-lieu de venir vers nous, doubla bien vîte le pas pour gagner le fort ; mais de la peur & pour courir trop vîte il se laissa tomber sur une pierre, n'étant qu'environ à un demi-coup de fusil de son fort, & le tigre le serrant déja de près. Nous nous tenions éloignez de peur, & nous tremblions, ne pouvans attendre autre chose qu'à voir l'Anglois dechiré par le tigre ; mais il en arriva tout autrement. Le tigre s'étant approché de lui, bien loin de le toucher, il s'en détourna, & continuant à s'enfuir bien avant dans le Pays, il disparut à nos yeux.

Je ne sçaurois donner d'autre raison de ce qu'il n'attaqua point l'Anglois, si ce n'est qu'il eût peut-être peur de nous, vû que nous le poursuivions en jettant de grands cris, pour, s'il étoit possible, l'épouvanter par-là ; car nous ne pouvions lui tirer dessus, à cause que l'Anglois étoit trop

trop près de lui, & que nous aurions pû le frapper auſſi facilement que le tigre; peut-être auſſi que le tigre s'imagina (s'il eſt permis de parler ainſi) d'être aſſès glorieux d'avoir paſſé ſur le ventre de l'Anglois, & ſe contentant de cela il gagna au pied.

Voilà à quoi ſe termina cette chaſſe; je ne ſerois gueres d'humeur d'en entreprendre derechef une ſemblable; car j'ai été diverſes fois en danger de la part des Negres, qui par leur peu d'adreſſe à tirer, au-lieu de frapper le tigre, m'auroient frappé moi-même.

Cependant le tigre ne fut point intimidé pour tout cela; il revint quelques jours après, & tua quelques *cabrettes* ou brebis; ce qui me fit aviſer d'employer une autre voye pour le prendre, comme je l'avois vû faire dans le Pays d'*Ante*.

Voici comment: Je fis couper quelques gros pieux, dont je fis faire un enclos d'environ douze pieds de long & quatre de large, ſur lequel on attacha auſſi de ces gros pieux, & par deſſus on y mit environ mille livres peſant de pierres, afin qu'il ne pût ſortir par enhaut. Enſuite je fis poſer devant l'enclos une porte double, & y fis faire quatre retranchemens, où je mis deux petits cochons, & je tendis la porte de la même maniere que l'on tend les ſouricieres en Hollande; le tigre ne pouvant entrer dans l'enclos pour avoir les cochons ſans faire tomber la porte après lui, auquel temps pourtant il ne pouvoit atteindre les cochons à cauſe des dits retranchemens.

Ce ſtratageme réüſſit ſi bien, que trois jours après que l'enclos fut achevé, j'y renfermai vers la minuit le tigre, qui au-lieu de ſe mettre à hurler, comme je me l'étois imaginé, ſe ſervit d'abord de ſes dents pour percer, s'il étoit poſſible,

ſa priſon ; à quoi il auroit infailliblement réuſſi, s'il avoit eu une demi-heure de temps ; car il avoit déja enlevé la porte & rongé les pieux à moitié ; auquel temps je vins l'interrompre dans ſon travail, & ſans barguigner beaucoup & lui tirer des coups mal aſſenez, je pris mon fuſil par le bout chargé de trois balles & le fourrai entre les pieux ; incontinent le tigre le mordit avec une extreme furie, & par-là j'eus une belle occaſion de le tuer d'un ſeul coup, lui faiſant payer par ſa mort le carnage & le vol qu'il avoit commis, ſi l'on peut parler ainſi. Nous trouvames qu'il étoit auſſi gros qu'un veau ordinaire, & qu'il étoit muni de grandes griffes & de dents trenchantes.

La priſe de ce tigre nous procura une fête de huit jours ; car c'eſt la coûtume dans le Pays d'*Ante*, que celui qui fait capture d'un tigre, a la liberté pendant huit jours entiers de prendre pour rien tout le vin de palme, que l'on porte vendre au marché ; ce que nous fimes auſſi ; & par conſequent ce fut pendant huit jours une réjouiſſance univerſelle entre les Negres, qui ne ceſſoient de tirer, de danſer, & de ſauter.

Le Pays d'*Axim*, & encore plus celui d'*Ante*, fourmille de tigres. Ils viennent ſouvent dans la nuit non ſeulement ſous nos forts, mais ils y entrent mêmes, faiſans bien du ravage. Ils peuvent ſauter par deſſus une muraille de dix pieds de haut ſans beaucoup de peine.

Avant que de finir cet article, je ne ſçaurois m'empêcher de refuter l'opinion de certaines gens, qui diſent, que les tigres craignent ſi fort le feu, qu'avec cela ſeul, ſans employer autre choſe, on peut leur donner la chaſſe. J'ai été autrefois dans cette erreur, mais j'en ſuis preſentement revenu, ayant experimenté le contraire.

Un

Un tigre m'ayant rendu une ou deux visites, je i, pour l'épouvanter à l'avenir, allumer un and feu dans l'endroit où mes *cabrettes* dor-oient durant la nuit; & cela ne suffisant pas ur m'assûrer du fait, j'ordonnai à cinq de mes mestiques d'aller se mettre auprès du feu avec armes bien chargées; mais nonobstant toutes précautions le tigre vint tuer une de ces *ca-ettes*, qui étoient entre mes domestiques (qui oient endormis) & sautelloient aupres du feu. domestiques s'étans éveillez aux cris des *ca-ttes* se leverent tout d'un coup, pensans lâcher coup sur le tigre, mais il avoit gagné au ied.

De là il paroit que le tigre ne s'allarme pas si fa-ement à voir du feu; & cette avanture confirme que les Negres disent du tigre, qu'il n'attaque-jamais les hommes pendant qu'il pourra attra-des bêtes; car autrement il lui auroit été aussi de se jetter sur un de mes domestiques que sur *cabrette*.

Après le tigre vient dans ce Pays pour sa fero-le *jachal* ou *chien sauvage*, duquel il a été ci-vant parlé dans la Description que nous avons née du Pays d'*Acra*. L'an 1700. j'eus occa-n de satisfaire la curiosité que j'avois d'en voir car les sujets du Roi d'à présent de *Comma-* en ayans tué un, furent si honnêtes que de us le porter dans le château. Il étoit de la gros-d'un mouton, mais il avoit les pieds plus s; son poil étoit court & tacheté; ses pattes, proportion de son corps, étoient prodigieuse-ent epaisses, d'où il étoit facile de juger de sa rce. Il avoit la tête aussi fort grosse, platte & ge, avec des dents, châcune de la largeur d'un gt & au-delà; de sorte que toute sa force, que exaggere si fort, doit resider dans son mu-

seau

ſeau & dans ſes pieds, auxquels il a des gri
d'une épouvantable groſſeur.

Je me contenterai de mettre ici un exemple
l'audace de cet animal, qu'on a vû à Acra
un d'eux eut l'inſolence d'entrer dans la mai
d'un Negre, & d'en emporter une Negre,
jetta ſur ſon dos, & qu'il tenoit ferme avec
de ſes pattes, reſolu de s'en aller avec ſa pro
mais par les cris de la dite Negre quelques
gres s'éveillerent, qui accourans à ce bruit
degagerent; & l'on trouva qu'elle n'étoit p
endommagée, ſi ce n'eſt qu'elle avoit été un
bleſſée à la jambe, par-où il l'avoit empoigné
tenuë ferme.

Nous voici venus à l'élephant; dont nous a
dit ci-deſſus, qu'il ne s'en prend pas facilem
aux hommes, mais qu'étant attaqué il de
horriblement furieux. Nous pourrons faire voir
& l'autre fort diſtinctement par les deux exem
ſuivans, & combien il eſt difficile de le tuer.

On a vû arriver du côté d'*Axim*, qu'un Negre
qui avoit accoûtumé d'aller à la chaſſe des
phans, & qui en avoit déja tué quelques
ayant tiré ſur un le manqua n'ayant pas bien
ſon coup; cet élephant en fut ſi irrité, qu'
mit à pourſuivre le Negre, & l'ayant atteint
l'écraſa & briſa ſon fuſil.

L'avanture qui ſuit eſt plus digne d'être
marquée & doit ſervir de bonne leçon à un
cun de n'être point ſi temeraires à l'avenir.

L'an 1700. au mois de Decembre on vid
proche d'*Elmina* à ſix heures du matin un
phant, allant doucement le long de la Côte
que ſous la montagne de *St. Jago*. Des Negr
eurent la hardieſſe d'aller à ſa rencontre ſans
me à feu ni autre choſe à la main, comme
le feliciter ſur ſon arrivée & le recevoir.

Un Elephant entre dans le Jardin d'Elmina, et y est tué.



a environner par ces Negres, & s'avança avec
, ſans ſe tremouſſer, juſque ſous le mont *St.*
, ainſi qu'il a été dit, où un de nos Offi-
avec un Negre étans deſcendus de cette mon-
s'approcherent de lui, & lui tirerent d'a-
deſſus; l'Officier lui aſſena un bon coup &
frappa avec une groſſe balle préciſément au-
des yeux. Ce coup cependant ni ceux que
eurs autres Negres dechargerent contre lui,
rent le faire mettre en colere; il n'en mar-
même point plus vîte d'un pas, menaçant de
ps en temps de ſe ruër ſur les Negres, mais
l'executa point.

C'étoit une choſe ſurprenante à voir, lorſqu'il
mine de vouloir attaquer nos gens. Il
oit dans ce moment tout ce qu'il avoit d'o-
, qui étoient d'une grandeur prodigieuſe;
avançant à pas lents il entra enfin dans nôtre
, où il crud être mieux reçû.

Cette avanture ſinguliere & la curioſité de voir
près un tel animal nous firent prendre à Mon-
le General & à moi la reſolution de deſcen-
dans nôtre jardin, & nous fumes bien-tôt
par pluſieurs autres Blancs. Nous le trou-
au milieu du jardin, où, avant que nous
ions arrivez, il avoit déja mis par terre qua-
ou cinq *cacaoyers*, & il en abbattit encore cinq
ſix en nôtre préſence, pour ne pas nous priver
ce plaiſir, ou pour nous donner des marques
ſa force. Il nous parut que pour renverſer un
il n'employa pas plus de force qu'il en fau-
t à un homme pour jetter par terre un enfant
quatre ans.

Pendant qu'il demeura là, on lui tira plus de
coups de fuſil, par-où il repandit une ſi
grande abondance de ſang, qu'il ſembloit qu'on y
aſſommé un bœuf. Pour tous ces coups il
ne

ne fit d'autre mouvement, que de dresser de temps en temps ses oreilles & par-là intimider les gens, comme s'il eût voulu les poursuivre.

Sur ces entrefaites il arriva un funeste accident. Un Negre se croyant assès fort se mit tout doucement derriere l'élephant & lui saisit la queue avec le dessein de la lui couper; mais l'élephant accoutumé à porter une queuë, ne voulut point permettre qu'on la lui coupât tant qu'il seroit en vie; ainsi il frappe le Negre avec sa trompe & le ensuite à lui; l'ayant jetté par terre, il lui mit deux ou trois fois ses pattes dessus, & comme cela n'eut pas suffi pour tuer le Negre, il lui fit avec ses dents deux trous dans le corps, dans chacun desquels on auroit pû fourrer le poing; le laissant après cela couché par terre sans lui faire autre chose; permettant même de bon cœur (s'il est permis de s'exprimer ainsi) que les Negres vinssent prendre de devant lui le corps mort, sans qu'il leur fit le moindre mal.

De ces deux exemples ou avantures il paroit suffisamment, que les élephans ne se portent pas facilement à faire de la peine ou du mal à personne; mais qu'ils deviennent horriblement furieux lorsqu'on leur tire dessus & que le coup n'est pas bien assené, c'est ce qui semble ne pouvoir être assûré; vû que celui-ci s'est laissé tirer plus de trois cens coups, sans s'y opposer; mais comme toutes les choses du monde ne perissent pas de la même maniere, je n'oserois conseiller à personne de se hazarder temerairement à tirer sur un élephant, celui-ci n'ayant pû être renversé par tant de coups; quoique quelques personnes, qui s'imaginoient de sçavoir parfaitement la maniere dont on devoit tirer un élephant, dissent qu'il falloit se servir pour cela de balles de fer, parce que celles de plomb ne pouvoient point percer. mais

ils s'applatissoient sur leur peau, ou les plus grosses sur leurs os.

Ceci pourroit en quelque sorte être reconnu pour veritable; car après la mort de cet élephant on trouva que de ce grand nombre de balles qu'on lui avoit tirées, il n'y en avoit eu que quelques-unes qui eussent percé l'os de sa tête; d'autres avoient demeuré entre la peau & les os; mais la plûpart, & apparemment les plus petites, avoient rebondi dessus sa peau, tout comme si on les eût tirées contre une muraille. Il falloit assûrément que ces balles n'eussent pas été assès grosses, puisqu'un marchand Anglois m'a raconté, (ce que d'autres personnes ont confirmé) qu'étant dans un canot il a poursuivi dans la riviere de *Gamby* un élephant, & que d'un seul coup il l'avoit tué. Car de s'imaginer que nos gens n'avoient pas bien touché cet elephant, c'est ce qui n'est point vraisemblable, vû que de tant de coups tirez contre lui il y en a eu pour le moins quelques-uns qui ont donné précisément dans l'endroit qu'il falloit, ainsi que cela a clairement paru après sa mort.

Après que l'élephant eût tué ce Negre, comme il a été dit, (ce qui ne se passa qu'à seize pas de nous) & qu'il eût demeuré dans le jardin environ une heure, il fit un caracol, comme s'il eût voulu se jetter sur nous tous, ce qui fit fuïr tous ceux qui étoient dans le jardin, châcun cherchant à se sauver; & la plûpart tournerent leurs pas vers la Montagne de *St. Jago*, pensans être en lieu de sureté, (comme cela étoit aussi vrai) s'ils pouvoient y parvenir; mais l'élephant ne poursuivit personne hors du jardin, ce qui fut un grand bonheur pour nous; car autrement il n'y a point de doute qu'il n'eût pû faire un horrible carnage parmi tant de gens que nous étions, d'autant mieux qu'au-

qu'aucun de nous n'auroit pû l'éviter en cou- au plus vîte; je ne pense même pas qu'on eût faire cela à cheval.

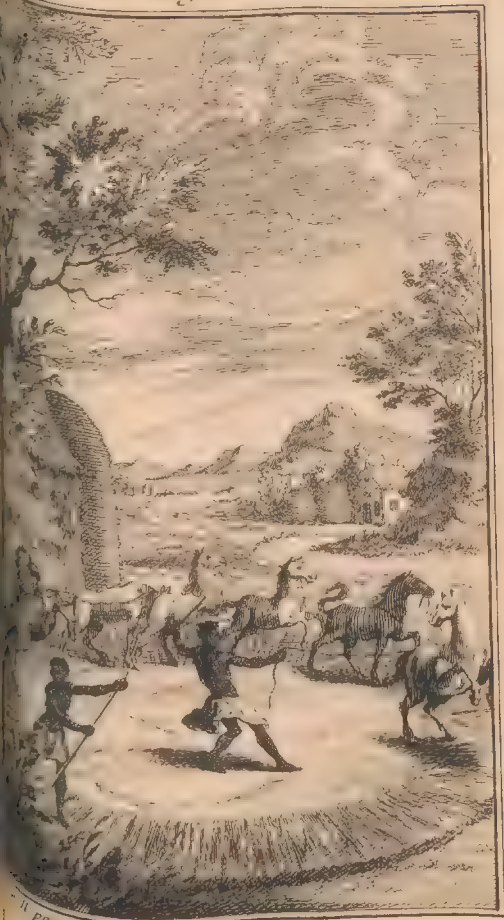
Ayans donc pris la fuite (ainsi qu'il a été dit nous sortimes tous du jardin par la porte de-vant; mais l'élephant, qui ne fut pas d'hum- de prendre le même chemin, eut dessein de tir du jardin par la porte de derriere, & qu'elle l'embarrassât, ou qu'elle fût trop pour qu'il y pût passer, il la renversa, non- qu'elle fût de l'épaisseur d'une brique & demi j'eus le plaisir & le bonheur de voir cela de cependant je ne pûs remarquer qu'il emp- toute sa force pour cela; au contraire il me p- qu'il ne la fit que toucher pour l'abbattre.

Après qu'il eût fait cela, au-lieu de sortir p- l'endroit où la porte avoit été, il passa à tra- la haye du jardin, & continua tout doucem- son chemin le long de la montagne de St. jusques à la riviere, où il entra pour se baig- pour se laver du sang dont il étoit couvert, pour se rafraichir & temperer l'inflammation lui avoit été causée par le grand nombre de c- qu'on lui avoit tirez.

Après s'être un peu recreé dans la riviere, il sortit & se vint mettre sous quelques arbres, étoient sur le bord de la riviere. Dans cet en- droit il se trouva quelques seaux, dont nous servions pour puiser de l'eau, sur lesquels il assouvir sa vengeance, & en brisa cinq ou six, même qu'un grand canot, qui étoit par-là près.

Tandis que l'élephant s'arrêtoit dans ce lieu- on recommença à tirer sur lui, jusques à ce qu- tant enfin tombé par terre, on lui coupa sur champ sa trompe, qui se trouva si prodigieu- ment dure & longue, que les Negres en firent bien

Maniére de fouler le Blé.



II Pag. 119.

en trente bonnets, avant que d'en pouvoir voir la fin. Il falloit que la douleur, qu'il sentit lorsqu'on lui coupoit sa trompe, fut bien grande, puisqu'elle l'obligea à hurler; ce qui fut le seul cri que je lui entendis jetter, ensuite dequoi il expira sous ledit arbre, confirmant ainsi ce que les Negres disent, qu'un élephant, lorsqu'il sent que sa mort approche, s'en ira en tout temps, s'il est en son pouvoir, se coucher sous un arbre ou dans un bois.

J'avouë que je ne voudrois pas assûrer cela comme veritable; cependant cela même est arrivé par deux fois à *Elmina;* & je trouvai aussi du côté de Gabon (comme j'aurai occasion de le rapporter dans la suite) un élephant étendu mort dans un petit bois fort charmant.

L'élephant ne fut pas plûtôt mort, qu'un grand nombre de Negres se jetterent sur lui, châcun en coupant autant qu'il pouvoit; ce qui fournit ce jour-là dequoi manger à bien des gens, tant Blancs que Negres.

Cet élephant n'étoit pas fort gros; car ses dents ne peserent pas plus de trente-quatre livres & demie. C'est ainsi que nous eumes le plaisir de considerer de près un élephant, & de lui voir employer une partie de ses forces; ce plaisir auroit été encore plus grand, si le malheur arrivé au Negre ne le fut venu troubler, quoiqu'il y fût tombé par sa propre faute. Cependant nous primes de là occasion de reflechir à quel danger nous nous étions exposez en nous approchant de si près de cet élephant; car n'eût-il fait qu'entrer en fureur, sans doute qu'il en auroit coûté la vie à quelques personnes, & peut-être à nous les premiers, n'étans pas aussi legers à la course que les Negres; outre que courans tous vers la même porte ils nous auroient renversez dans nôtre chemin, & ainsi nous nous

serions embarrassez les uns les autres en fuy...
C'est pourquoi nôtre resolution fut de ne nous ...
procher jamais de si près pour voir un élepha...
ce qu'aussi je ne voudrois conseiller de faire ...
un tel cas à personne du monde qui aimât tant ...
peu la vie.

En écrivant cette Lettre il m'est venu dans ...
sprit une rencontre que j'eus à *Mourée*, & qui ...
donna occasion d'ajoûter ce qui suit, sans que ...
l'aurois ou oublié ou omis. Un soir que je me ...
tirois dans ma chambre pour aller me reposer, ...
trouvai contre la muraille une araignée d'une ...
seur épouvantable. Pour la rareté du fait ...
rappeller mon sous-Marchand & mes deux ...
stans pour un peu examiner avec moi cette ...
gnée. Nous trouvames qu'elle avoit le corps ...
& la tête pointuë; elle étoit plus grosse par de...
que par derriere, mais elle n'étoit point ron...
comme la plûpart des araignées; ses pieds étoi...
aussi grands que les doigts d'une personne, & ...
en avoit dix, qui étoient velus & aussi epais qu...
petit doigt d'un homme.

Les Negres lui donnent le nom d'*anansé*. ...
croyent qu'elle a formé les premiers homm...
& quoique quelques-uns d'entre eux ayent ...
pris le contraire par le commerce ou par la ...
quentation des Blancs, il y en a cependant ...
sieurs qui demeurent dans cette croyance, & ...
ne sçauroit leur ôter de la tête cette folle ima...
gination. C'est là encore à la verité une des ...
grandes bêtises, que j'aye remarqué dans les Ne...
gres, & que je n'ai pas voulu manquer de vo...
écrire.

Recevez, Monsieur, cette Lettre comme ...
appendice ou supplement à la description que ...
vous ai donnée de la Côte de Guinée, n'en ayant ...
plus à attendre de moi. Quant au reste ...

persuadé, que je me ferai toûjours un grand honneur de pouvoir être,

Monsieur,

Vôtre, &c.

Fin de la dix-septieme Lettre.

DIX-HUITIEME LETTRE.

Dans laquelle il est parlé en peu de mots du Pays de Quahou *très-abondant en or, du Royaume de* Ladingcour, *& d'un autre, qu'on appelle* Lampi, *dont le Roi & les sujets dependent de celui d'*Aquambou. *Ce Pays abonde en toute sorte de bêtail; le trafic qu'on y fait en esclaves, l'agriculture, & la pêche. Description de la belle riviere nommée* Rio Volta. *Du Royaume de* Lampi *ou de* Coto; *combien peu il est puissant; ses guerres continuelles avec ceux de* Popo; *ce Pays est sablonneux, sans montagnes, & tout-à-fait infertile; le negoce d'esclaves qu'on y fait; les habitans sont assès raisonnables & d'un bon naturel; leur pauvreté; ils ne vivent presque que du butin qu'ils font; grand nombre d'Idoles qu'on y trouve. Description du* petit Popo; *c'est un Pays infer-*

*infertile; les habitans sont des gens qui ont été chassez d'*Acra*; ils sont bons soldats; la guerre qu'ils ont euë avec ceux d'O*fra *& de* Fida, *& ce qui s'y est passé; ils vivent aussi de butin & du trafic des esclaves qu'ils vendent; leur naturel fourbe, & quelques exemples de leurs fourberies; il y a eu ci-devant un grand negoce dans ce lieu-là; quantité prodigieuse de rats qu'on y trouve. Description du grand* Popo*; il a été sous l'obeïssance de* Fida, *dont il a secoué le joug; les guerres qu'ils ont faites pour cela, dans lesquelles ils ont triomphé; c'est une île, & il manque de vivres; negoce d'esclaves qu'on y fait; nôtre Compagnie y a eu ci-devant une loge;* Popo *est compris sous le Pays d'*Ardra. *Où commence le Pays de* Fida; *la violente agitation de la mer y cause de grands malheurs, dont on apporte quelques exemples; cours rapide de l'eau devant* Fida, *qui arrête les vaisseaux; vûë agréable, quand on entre dans le Pays de* Fida; *étenduë de ce Pays; il est bien cultivé & très-fertile; description de* Fida; *naturel des habitans, leur civilité tant envers nous, qu'entre eux; leurs complimens; ils sont extrêmement laborieux; quelles sont leurs occupations; travail des*

feme

femmes ; ils mangent & boivent bien ; on les fait travailler pour peu de chose ; grand trafic d'esclaves à Fida ; *ils épousent un grand nombre de femmes, & en sont fort jaloux ; punition severe de l'adultere, & sur-tout avec les femmes du Roi, lesquelles il n'est pas permis de toucher, & dont il y a quelques-unes qu'on ne peut pas même voir ; le Roi a un très-grand nombre de femmes, dont il en envoye quelquefois une bonne partie en d'autres Pays, sans que le nombre en diminuë ; les femmes ne se soucient pas de l'honneur d'être femmes du Roi ; l'aîné hérite de tout le bien, & même des femmes de son pere ; le Roi épouse sa propre fille ; quantité prodigieuse d'enfans que l'on a ici ; les habitans de* Fida *sont fort enclins à derober, dont on rapporte quelques exemples ; habits magnifiques de ceux de* Fida ; *il n'est permis qu'à ceux du sang royal de porter du rouge ; habits commodes des femmes ; ils ont tous la tête rase ; sacrifices considerables qu'ils font en temps de maladie ; ils craignent extremement la mort, dont il n'est pas permis de parler en présence du Roi, ou de quelque personne considerable ; avanture agréable de l'Auteur sur ce sujet ; les habitans de* Fida *ne font aucune distinction*

ction du temps; ils entendent fort bien l'a-rithmetique; les femmes, qui ont leurs ordinaires, sont tenuës pour entierement souillées; leur circoncision; leurs instrumens; ils sont de grands joueurs.

MONSIEUR.

J'ai reçû vôtre Lettre du 25..... & lisant d'a-bord les remercîmens que vous me faites, je m'imaginai que vous vous contentiez de ce que je vous avois écrit de la Côte de Guinée, mais je re-marquai en lisant la suite, que je m'étois trompé, mais que vous ne vous contentez pas de si peu, mais que vous souhaitez encore de sçavoir l'état des Païs & des lieux où nôtre Compagnie & les autres na-tions achetent leurs esclaves; & pour me donner bien de l'ouvrage, vous me demandez une descri-ption de toute la Côte de Guinée. Mais sçavez-vous bien que c'étoit assès de me donner tant d'oc-cupation, sans se mocquer encore de moi, en di-sant, que l'oisiveté est très-pernicieuse à la santé, & sur-tout en ce Pays-ci, & que par consequent il est absolument necessaire de s'appliquer à quelque travail; comme si, sans l'occupation que vous me donnez, je passois tout mon temps à être couché. Vous vous tromperiez fort, si vous aviez cette pensée; car une personne qui a un peu de vivaci-té d'esprit trouve toujours à s'y occuper. L'oisi-veté est ici, comme par-tout ailleurs, le par-tage des rêveurs & des visionnaires, qui ne sçavent presque pas s'ils vivent, ou pourquoi ils vivent. Et pour vous faire voir, que je ne suis pas de ce nombre, je satisferai à vôtre demande, en vous communiquant, non seulement tout ce que j'ai remarqué moi-même dans la Guinée, mais aussi

qu'il y a de considerable dans les Pays où je n'ai jamais été, & par consequent je ne veux pas être caution de la verité de tout ce que je vous en dirai. Mais cependant j'ose bien dire, que ceux, de qui j'ai appris ces particularitez, m'ont paru être des gens dignes de foi dans des choses de plus grande importance; ainsi je croi qu'il n'entrera rien d'extravagant dans ce recit.

Je vous l'enverrai tel qu'on me le donnera, sans y rien ajoûter du mien, à moins que l'ordre ne m'en deplût, & que je ne voulus le ranger dans l'ordre que j'ai observé jusques ici; voilà tout au plus ce que j'y changerai. Et afin que vous sçachiez quels Pays sont decrits dans ce recit, il faut vous avertir que ce qui regarde les Pays depuis *Ardra*, tout le long du golfe de Guinée, jusqu'à *Rio de Gabon*, & l'espace de Pays, qui est à l'Occident de la Côte, depuis la petite *riviere d'Or* jusqu'à *Cabo-Monte*, n'est pas de moi; mais pour le reste recevez le comme venant de moi, n'avançant rien que je ne sçache par ma propre experience.

Après cet avertissement, je commence par vous décrire cette partie de la Guinée où j'ai voyagé.

Il faut vous souvenir, s'il vous plait, que dans ma cinquieme Lettre j'ai fini la description, que j'ai faite de la Côte d'où vient l'or, par le village de *Ponni*, quoiqu'on nous apporte l'or d'encore un peu plus bas, sçavoir du Pays de *Quabou*, où il s'en trouve une très-grande quantité, & qui est derriere le Pays que j'ai decrit; mais comme j'en ai peu de connoissance, & que les habitans font leur plus grand negoce à *Acra* par *Aquambou*, je n'en dirai rien, & je m'arrêterai aux côtes de la mer. L'espace de terre, qui est entre *Ponni* & *Rio Volta*, a environ treize lieuës de longueur, & est habité par des Negres d'*Acra*, de *Lampi*, & d'*Aquambou*.

Ceux de *Lampi* ont leur Roi particulier, qu'on appelle Roi de *Ladingcour*; mais lui & ses sujets (si du moins on peut leur donner ce nom) sont dans une entiere dependance d'*Aquambou* & sont obligez de se conformer dans leur maniere de vivre à ceux-ci; car s'il leur arrive de donner le moindre chagrin à ceux d'*Aquambou*, ils en sont punis si rigoureusement, qu'ils s'en souviennent plusieurs années de suite, & encore appelle-t-on cela les traiter doucement. Le Roi d'*Aquambou* leur fait quelquefois trancher la tête, quand la fantaisie lui en prend, & ils sont obligez de souffrir ces châtimens sans murmurer le moins du monde, de sorte que le Roi d'*Aquambou* a pour le moins une autorité aussi absolue sur eux que sur ses propres sujets.

Le Pays est assès peuplé & assès fertile, il est sur-tout abondant en toute sorte de bêtail, en vaches, cochons, moutons, poules, &c. que les Negres de cette Côte achetent en quantité & à assès bon marché, & qu'ils transportent vers le haut de la Côte.

Outre cela, ces peuples trafiquent en esclaves, que ces Negres achetent aussi d'eux; mais la plûpart des esclaves sont transportez par les vaisseaux Anglois, François, & Portugais. Le trafic des esclaves est quelquefois fort avantageux ici & surtout aux environs du village de *Lay*.

Il arrive bien aussi, que lorsque les guerres cessent plus avant dans le Pays, on ne trouve plus ici d'esclaves: de sorte que le negoce y est fort incertain, & ce n'est qu'en passant qu'on s'y arrête; mais il n'y faut pas faire beaucoup de fonds.

Outre le negoce, les habitans s'occupent à cultiver un peu la terre & à la pêche, quoiqu'ils pêchent peu dans la mer, parce que les côtes sont ici fort hautes & difficiles à aborder, en sorte que quel-
que

quelquefois on a de la peine à ſe ſervir de petits canots, mais le poiſſon de riviere ſupplée abondamment à ce defaut de poiſſon de mer.

La riviere de *Rio Volta*, à qui apparemment les Portugais ont donné ce nom à cauſe de ſa rapidité & de la viteſſe avec laquelle elle ſe decharge dans la mer, ſert de borne à ce Pays.

C'eſt une riviere fort belle & fort large, dont les eaux ſe dechargent dans la mer en ſi grande abondance & avec tant de force, que quelquefois on s'en apperçoit à trois ou quatre lieuës du rivage. Je ne ſçai point combien loin elle s'étend dans le Pays; elle entraine par la rapidité de ſon cours une grande quantité de gros arbres, qui s'arrêtans à ſon embouchure font que l'eau s'éleve d'une hauteur épouvantable; ce qui cauſe une agitation continuelle, de ſorte qu'on n'y peut paſſer dans un canot, que deux fois l'année, & cela ordinairement depuis le mois d'Avril juſques au mois de Novembre; car alors le temps eſt tranquille ſur la Côte, & comme c'eſt immediatement avant la ſaiſon de la pluye, la riviere ne ſe decharge pas avec tant de force. Mais après le temps de la pluye, il n'y a point de Negre qui ait la hardieſſe d'y paſſer, car ils ſont accoûtumez de ſe tenir toûjours auprès des côtes; ce qu'ils ne peuvent faire ici à cauſe de cette élevation prodigieuſe de l'eau, dont je viens de parler.

J'ai paſſé quatre fois devant cette riviere dans un vaiſſeau, & chaque fois on faiſoit monter quelqu'un au haut du mât pour ſçavoir ſi nous avions paſſé l'embouchure, & celui qui étoit monté ne manquoit jamais de dire que nous en approchions ou que nous en étions un peu à l'Orient ou à l'Occident: ce que les Capitaines, qui avoient peu d'experience, croyoient fortement, & je le croyois auſſi avec eux.

Mais comme je venois de *Fida* dans un canot
1699. je fis approcher le canot de la terre aut-
qu'il fût possible & que la grande agitation de l'e-
qui sort de la riviere le pût permettre : & qu-
que nous regardassions de fort près, nous ne p-
mes decouvrir ni embouchure, ni la moindre ou-
verture, & nous vimes que le rapport d'un de m-
domestiques, qui avoit fait le voyage par terr-
étoit veritable; c'est que cette riviere est extrem-
ment large auprès de la mer, & même beauco-
plus haut; mais que du côté de l'Ouest il y a u-
langue de terre qui s'avance au travers de la
viere & n'y laisse qu'une petite ouverture ; ainsi
est facile à comprendre, qu'étant d'une largeur
traordinaire, & ayant un cours très-rapide, le
de l'eau qui sort par cette petite embouchure d-
être extremement fort & violent, ce qui ne ser-
pas, si l'embouchure de la riviere étoit proportion-
née à sa largeur. Mais en voilà assés sur ce
jet.

Le Pays de *Coto*, que la plûpart appellent le P-
de *Lampi*, prend son commencement à l'Orient
cette riviere. Il y a environ quatorze lieuës de
la riviere jusques au village de *Coto* ou *Ve-*
Ce village a été autrefois le lieu où residoit
Roi de *Coto*, & c'est là que je l'ai vû & que je
ai parlé en 1698.

Ce Royaume a très-peu de forces, & elles d-
minuent même tous les jours par les guerres qu'
a avec ceux de *Popo*, & qui ont duré deja que-
ques années, & comme ils sont à-peu-près egau-
en forces, à moins qu'ils ne fassent la paix, il
craindre que leurs differens ne se termineront p-
de long temps, ou il faudroit que l'un des deux p-
mettre quelque autre Pays dans son parti.

Mais ceux d'*Aquambou*, qui les veulent conse-
ver tous deux, empêchent bien cela, envoyant

continuellement du ſecours à celui des deux qui a du deſſous. Lors qu'*Aquambou* étoit gouverné par deux Rois, (comme je l'ai remarqué) le vieux Roi ſoûtenoit ceux de *Popo*, & le jeune ceux de *Coto*, de ſorte qu'ils avoient toûjours des troupes auxiliaires d'*Aquambou*.

Le temps apprendra comment ils ſe tireront d'affaire après la mort du vieux Roi. L'an 1700. ceux de *Popo* prirent ſi bien leur temps, qu'ils ſurprirent ceux de *Coto* & les obligerent de ſortir de leur Pays; mais je ne doute point que le Roi d'*Aquambou* ne les y rétabliſſe, & ne tienne en bride ceux de *Popo*.

Le Pays de *Coto* eſt tout-à-fait oppoſé à la Côte d'où l'on tire l'or; car la Côte eſt pleine de montagnes, & ici il n'y en a pas une; le terroir y eſt fort uni, ſablonneux, ſec, & infertile; il n'y a pas même d'arbres, ſi ce n'eſt des *palmiſtes* ou *cocotiers ſauvages*, dont le Pays eſt aſſês bien pourvû.

Il y a auſſi du bêtail, mais non pas autant que les habitans en ont beſoin. Ils ne manquent pas de poiſſon de riviere; mais pour du poiſſon de mer, ils n'en ont point, à cauſe de l'agitation extraordinaire de la mer ſur les côtes juſques à *Ardra*.

Leur negoce conſiſte en eſclaves, dont ils peuvent quelquefois fournir un aſſês bon nombre, quoiqu'on n'y en trouve pas aſſês pour charger un vaiſſeau.

Je trouvai les habitans d'un bon naturel & civils; j'y reçûs beaucoup d'honnêtetez, & ſur-tout du Roi, à qui j'avois dit que quand j'aurois fait mes affaires à *Fida*, j'avois deſſein de m'en retourner par terre, car il m'offrit de me venir chercher avec tous ſes gens ſur les frontieres de ſon Pays, & de me conduire juſques au de-là de *Rio Volta*, afin

que je n'eusse rien à craindre des voleurs, qui vo-
& viennent pour attraper du butin.

J'acceptai ses offres avec beaucoup de recon-
noissance, & j'en aurois aussi infailliblement pro-
fité, sans que ceux du *petit Popo*, qui m'avoient
aussi promis de m'escorter avec tout leur monde
jusque sur leurs frontieres, m'en detournerent pa-
leurs Envoyez, sous prétexte qu'ils craignoient
que je serois attaqué par les voleurs, avant qu'ils
pûssent me joindre.

Ces Envoyez m'en dissuadoient assès foiblement,
& cependant ils tâchoient, comme si cela venoit
d'eux-mêmes, de me persuader à faire le voyage
par terre; de sorte que je decouvris bien-tôt le
méchant dessein qu'ils avoient, qui étoit de me
tuer & de piller ce que j'avois; dont ils auroient
pû ensuite se disculper en disant qu'ils avoient vou-
lu me detourner de faire le voyage par terre.

Cela m'empêcha d'executer le dessein que j'avois
formé, ce qui m'auroit sans doute fait faire bien
des decouvertes dignes de vous être communi-
quées.

Mais pour revenir aux habitans de *Coto*, leur
gouvernement, & leur Religion, est à-peu-près la
même chose que parmi les Negres de cette Côte.
Ils ont aussi presque les mêmes façons de vivre;
ce qu'il y a de plus ici, c'est qu'on y void une
quantité prodigieuse d'Idoles. Pour leur langage,
il est le même que celui d'*Acra*, à quelque petite
difference près. Et comme ils ne negocient pres-
que pas, ils sont aussi fort pauvres, & il s'en trou-
ve très-peu qui soient riches. Leur plus grand pro-
fit consiste à aller par le Pays & à enlever des hom-
mes, qu'ils vendent aux Européens, qui viennent
ici avec leurs vaisseaux. Voilà ce qui les fait sub-
sister, & c'est tout ce que j'en peux dire.

Il y a environ dix lieuës de *Coto* jusques au pe-
tit

ni *Popo*; ce dernier Pays est comme le précedent, sans montagnes, sans arbres, & extremement sablonneux, jusque là qu'on trouve du sable dans toutes les viandes qu'on prépare. Je le sentis bien pendant trois jours que j'y sejournai, car quoique le Roi me pourvût bien de mets, je n'en pouvois manger pour la raison que je viens de dire, & je fus obligé d'aller chercher à manger dans le vaisseau.

Cela fait aussi que le Pays est très-infertile, & il faut que ceux de *Fida* nourrissent presque tous les habitans.

Ces habitans sont un reste du Royaume d'*Acra* derriere le fort que nous avons dans ce lieu, & qui en ont été ci-devant chassez par le Roi d'*Aquambou*. Ceux qui ont échappé se sont établis ici, & sans doute qu'ils y demeureront toûjours, n'y ayant aucune apparence qu'ils soient jamais rétablis dans leur Pays.

Nous avons déja parlé de leurs guerres avec ceux de *Coto*. Ils n'ont pas beaucoup de troupes, mais ils sont assès bons soldats. Il y a quelque temps qu'ils avoient pour Roi un bon guerrier, nommé *Aforri*, qui étoit frere du Roi qui regne aujourdhui. Il se faisoit craindre de tout le monde par son courage. Il a sur-tout rendu son nom illustre, lorsque le *Hidalgo* d'*Offra* s'étant élevé contre le Roi du *grand Ardra* son Souverain legitime, il secoua le joug, & fit mourir nôtre premier Marchand nommé *Holwerf*.

Le Roi d'*Ardra* pour venger ces deux terribles attentats, persuada le Roi *Aforri* de venir avec ses troupes; ce qu'ayant fait, il vainquit ceux d'*Offra* aussi-tôt qu'il les eût vûs, ravagea entierement leur Pays, & livra le criminel entre les mains de son Roi. Et ne se contentant pas de cette victoire, il se mit en campagne contre ceux de *Fida* à la sollicita-

licitation du Roi d'*Ardra*, & ſans perdre de tem[s]
il vint ſe camper avec ſon armée ſur leurs frontie-
res. Mais comme il manquoit de poudre, il a[t]-
tendit à les attaquer, juſques à ce que le Roi d'Ar-
dra lui en eût envoyé ſelon ſa promeſſe. Celui-
n'y manqua pas auſſi, & lui en envoya une bonn[e]
quantité avec un bon convoi; ce que ceux de *Fi*[*da*]
ayans appris, attaquerent avec toutes leurs forc[es]
ce convoi, le battirent, & ſe rendirent maîtres [de]
la poudre. Lorſqu'*Aſorri* ſçût cela, & ſe trouva[nt]
hors d'état de reſiſter à ſes ennemis ſans poud[re]
il ſe retira ſubitement dans ſon Pays, & fit for[t]
bien; car ceux de *Fida* l'auroient attaqué le len-
demain avec toutes leurs troupes, & apparemmen[t]
ils l'auroient defait.

Lorſque ceux de *Fida* eurent appris ſa retraite,
ils n'eurent pas envie de le pourſuivre, & etoient
très-ſatisfaits de ſe voir delivrez d'un ennemi ſi re-
doutable. *Aſorri* étant arrivé dans ſon Pays, ap-
prit que ceux de *Coto* étoient prêts de venir au ſe-
cours de ceux de *Fida*, en cas qu'il eût demeuré
plus long temps dans leur Pays. Cela le fâcha ſi
fort, qu'il ſe mit tout auſſi-tôt en campagne avec
une terrible animoſité contre ceux de *Coto*, & com-
me il ne cherchoit qu'à en venir aux mains, il les
attaqua, quoiqu'ils euſſent l'avantage ſur lui, &
fut ſi bien reçû, qu'en peu de temps il perdit beau-
coup de monde. Ce qui le mit dans une telle fu-
reur, que ſans ſe menager lui-même il ſe jetta
ſur les ennemis, & ſe trouva ſi fort embarraſſé par-
mi eux, qu'il lui fut impoſſible d'en ſortir, & après
une vigoureuſe reſiſtance il demeura mort ſur la
place avec un grand nombre de ſes gens.

Le Roi, qui regne préſentement, n'a pas autant
de courage & eſt plus moderé que ſon frere; ce-
pendant il a bien ſçû venger ſa mort ſur les habi-
tans de *Coto*, les attaquant toûjours lorſqu'ils
toient

voient les plus foibles, & il les a enfin chassez du Pays, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Ceux de *Popo* vivent de la même maniere que ceux de *Coto*, c'est-à-dire, du butin qu'ils font, & les esclaves qu'ils vendent. Mais ils surpassent pourtant de beaucoup les premiers, car étans plus hardis, ils font aussi plus de butin, & par consequent leur negoce est plus considerable, cependant il faudroit quelques mois pour charger ici un vaisseau d'esclaves.

L'an 1697. je ne pûs acheter que trois esclaves en trois jours que j'y demeurai; mais ils m'assûrerent que si je voulois attendre encore trois jours, ils m'en pourroient fournir près de deux cens; j'écoutai leur proposition, mais étant allé à bord sous prétexte de chercher des marchandises qu'ils demandoient, je fis lever l'ancre & mettre à la voile pour aller à *Fida*, & quand je fus arrivé, j'appris que leur course avoit si bien reüssi, qu'ils avoient pris plus de deux cens esclaves, & que, faute d'autres Marchands, ils furent obligez de les vendre aux Portugais.

Ce peuple est extremement fourbe. Lorsqu'un Marchand vient ici pour negocier, ils lui font croire, qu'ils ont un grand nombre d'esclaves à lui vendre, mais ce n'est que pour l'obliger de venir à terre; & s'ils peuvent l'y attraper, ils ne l'en laissent point partir qu'après l'avoir retenu quelques mois & l'avoir bien pillé.

Il n'y a point de nation qu'ils trompent plus que les Portugais, & cependant ils y vont toûjours, parce qu'ils ont de si méchantes marchandises, qu'ils ne peuvent acheter d'esclaves ailleurs.

Dans l'année 1698. je trouvai un vaisseau Danois à *Popo*, qui y demeura plus long temps pour acheter cinq cens esclaves, que je ne demeurai à Fida pour en acheter environ deux mille, & pendant

dant ce temps-là ils donnerent tant de preuves de leur naturel fourbe aux Danois, que je ne croi pas que cette nation y revienne plus pour trafiquer.

Une année ou deux auparavant, ils avoient negocié avec un vaisseau Anglois, à-peu-près de la même maniere, & outre cela ils avoient derobé quelques marchandises ; mais y étant retourné dans la suite du temps que j'y étois, il trouva bien le moyen de se recompenser de sa perte. Aussi-tôt qu'il eût mouillé l'ancre, quelques personnes considerables, parmi lesquels étoit le fils du Roi, vinrent à son bord, lesquels il fit mettre aux fers, & ne les relâcha qu'après qu'on l'eût richement remboursé de ce qu'il avoit perdu.

Le negoce étoit beaucoup meilleur sous le gouvernement du frere de ce Roi, car comme il s'y attachoit, il n'auroit pas souffert qu'on fit la moindre insulte aux Européens. Il est arrivé sous son regne, qu'un vaisseau de nôtre Compagnie chargea plus de cinq cens esclaves en onze jours : mais je ne croi pas que cela arrive jamais ; car ceux de *Popo* sont présentement d'un tel naturel, qu'il est impossible qu'on n'en soit toûjours trompé.

Il n'est pas necessaire de parler des autres coûtumes des habitans de ce Pays-ci ; car comme ils sont venus d'*Acra*, on peut bien juger qu'ils n'en different que très-peu pour la Religion, pour le Gouvernement, &c.

J'y trouvai une si grande quantité de rats pendant le sejour que j'y fis, que je crûs être obligé en charité d'avertir les habitans d'être sur leurs gardes & de tâcher à detruire ces animaux, de peur que se multiplians ils ne les chassassent du Pays.

On trouve à quatre lieuës de là, du côté de l'Orient, le Royaume du *grand Popo*, dont le Roi a été ci-devant sous l'obeïssance de ceux de *Fida*.

Mais le Roi d'à préſent, ayant été mis ſur le throne à la place de ſon frere (qu'on envoya en exil) par le Roi de *Fida*, a ſecoué le joug en recompenſe du bienfait qu'il avoit reçû, & s'eſt ſouſtrait à l'obeïſſance du Roi de *Fida*. Celui-ci s'en trouvant grievement offenſé, aſſembla une puiſſante armée, & les François, qui étoient alors à *Fida* avec quelques vaiſſeaux, l'ayans ſecouru d'hommes & d'armes, il envoya ſes troupes à *Popo* pour l'attaquer, cependant que les vaiſſeaux François y feroient voile & les attaqueroient par mer: mais comme *Popo* eſt ſitué au milieu d'une riviere, ceux de *Fida* & les François furent obligez de ſe ſervir de radeaux pour y aborder. Ceux de *Popo* s'étoient ſi bien mis en état de defenſe, que non ſeulement ils repoufferent leurs ennemis, mais les obligerent de prendre la fuite, ſans avoir perdu un ſeul homme, car ils tiroient hors de leurs maiſons ſur ceux de *Fida*, ſans que ceux-ci les pûſſent voir, ce qui couta la vie à un grand nombre de François & Habitans de *Fida*, & mit le reſte dans un tel deſordre, qu'ils s'enfuirent après avoir jetté leurs armes, & ſi ceux de *Popo* avoient voulu pourſuivre leur victoire, il ne ſeroit peut-être pas échappé un François, parce qu'ils ne courent pas ſi vîte que les Negres.

Depuis que cette entrepriſe a eu un ſi malheureux ſuccès pour ceux de *Fida*, le Roi n'a rien oſé tenter avec ſes propres gens; mais a tâché d'obliger par argent d'autres Pays à entrer dans ſon parti, & quoique cela lui aît déja coûté beaucoup, il n'en eſt gueres plus avancé, parce qu'on le trompe de tous côtez; de ſorte qu'il eſt contraint de laiſſer le Roi de *Popo* paiſible poſſeſſeur de ſon

Ceux de *Popo* n'ont preſque point d'autre habitation que le village où demeure le Roi, & qui

(com-

(comme je viens de dire) est dans une île, ont fort peu de monde, & ceux de *Fida* les tien-nent assiegez de si près, qu'ils ont de la peine à cultiver la terre-ferme; ce qui est cause qu'ils man-quent de vivres la plûpart du temps, & seroient contrains de mourir de faim, si d'autres Pays ne leur envoyoient ce qui leur est necessaire. Et quoi-que ceux de *Fida* soient leurs ennemis jurez, ils ne laissent pas d'en recevoir le plus grand secours. Il est vrai que le Roi l'a defendu sur peine de la vie, mais le grand profit qu'ils font avec ceux de *Popo*, leur fait bien violer les defenses du Roi.

Ils negocient aussi en esclaves, & lorsqu'il n'y a point de vaisseaux, ils les vendent aux habitans du *petit Popo*. Mais leur plus grand trafic consiste dans le poisson qu'ils pêchent dans leur riviere, & qu'ils font vendre ailleurs.

Nous y avions une maison ou loge il y a quel-ques années; mais comme le negoce y a été très-peu de chose depuis leur guerre avec ceux de *Fida*, nous l'avons abandonnée après la mort du Mar-chand qui y étoit, & nous n'y avons plus trai-qué depuis.

On peut compter ce *Popo* pour le premier des Pays d'*Ardra*, & il y a très-peu de difference dans le langage. Le gouvernement y est sur un autre pied, & je donnerai dans la description du Pays de *Fida* une idée du gouvernement des Pays d'*Ardra*.

Le Pays de *Fida* commence à l'Orient de *Popo*, & à quatre ou cinq lieuës plus bas on trouve la rade & le port où l'on aborde.

Ce port est si dangereux, à cause de l'agitation extraordinaire de la mer, qui dure toute l'année, qu'on est dans de continuelles frayeurs d'être ren-versé en abordant. Mais sur-tout dans les mois d'Avril, de Mai, de Juin, & de Juillet la mer

leve si haut, que c'est hazarder visiblement sa vie, que de vouloir entrer dans le port.

On void aussi arriver beaucoup de malheurs dans ce temps-là ; il se noye bien des gens, & il se perd beaucoup de marchandises ; car la mer vient avec une telle violence, que dans un moment le canot est brisé, & ceux qui étoient dedans sont par consequent en danger de perir, excepté les *Riemadors* ou *Rameurs*, qui se sauvent la plûpart du temps à la nage ; car ils sçavent parfaitement bien nager.

Lorsque j'y étois en 1698. cinq personnes, sans compter les esclaves, y perdirent la vie, sçavoir un Capitaine Portugais, un Ecrivain, & trois Matelots Anglois, outre deux Capitaines, que l'on porta à terre pour morts, & qui en moururent effectivement peu de temps après.

Cette rade m'a coûté, ou pour mieux dire à la Compagnie, plus de deux mille livres à diverses fois : mais les Anglois, qui n'avoient pas de si bons rameurs que nous, y ont perdu infiniment davantage.

Il y a ici encore une grande incommodité environ ce temps-là, c'est un courant extremement rapide, qui va du côté de l'Orient, & contre lequel ni esquif ni chaloupe ne peut tenir, mais il faut que ceux qui sont dans les esquifs jettent leur crochet au fonds pour n'être pas renversez. Tous ces inconveniens retiennent souvent les vaisseaux une fois aussi long temps qu'il leur seroit necessaire pour charger les esclaves qu'ils viennent acheter. Mais lorsqu'on a eu le bonheur de passer & de mettre pied à terre, c'est par maniere de dire, comme si l'on sortoit de l'enfer & qu'on entrât dans le ciel ; car après être échappé d'un si grand & si visible danger, & voyant à une demi-lieuë de la Côte de si beaux paysages, il faut necessairement qu'on soit extremement rejouï, non seulement

ment d'avoir évité le danger, mais aussi d'aller goû-
ter tous les plaisirs qu'un si beau Pays promet à la
premiere vûë.

J'y ai demeuré environ huit mois à trois diver-
ses fois, non que j'eusse besoin de tout ce temps-
là pour mon negoce, car dans moins d'un mois je
pouvois depêcher un vaisseau, & il y en a eu mê-
me que j'ai chargé en quinze jours; mais j'atten-
dois un *Jacht* pour m'en retourner, & il me fal-
loit du temps pour me préparer au voyage.

J'ai employé toutes sortes de moyens, pendant
mon sejour en ce Pays-là, pour sçavoir l'étenduë
du Royaume de *Fida*, mais je n'ai pû entierement
me satisfaire là-dessus. Ce que j'en sçai, c'est qu'il
s'étend environ neuf ou dix lieuës le long de la
mer: vers le milieu il s'avance à six ou sept lieuës
dans le Pays, & ensuite il s'étend de côté & d'au-
tre & fait comme deux bras; de sorte que dans
un endroit il a dix ou douze lieuës de largeur, &
dans un autre beaucoup moins, ainsi il m'est impossi-
ble de rien dire de certain de son étenduë.

Ce qu'il y a de veritable, c'est que ce Pays est si
peuplé, que dans un village seul, par exemple, com-
dans celui du Roi, ou d'un de ses Vicerois, on
trouve autant de monde, que dans les Royaumes
ordinaires de la Côte. Il y a plusieurs villages de
cette grandeur dans le Pays: outre une infinité de
petits, dont il est rempli, & dont quelques-uns ne
sont éloignez des autres que d'une portée de fusil:
car ceux qui demeurent hors des grands villages,
se font des maisons par-tout où il leur plait; cha-
que famille a un tel petit village, qui devient plus
grand à mesure que la famille s'augmente.

Ce grand nombre de petits villages, dont les
maisons sont presque toutes rondes par en-haut,
& environnées d'un rempart de terre ou d'une
haye, & la grande quantité de toutes sortes d'ar-
tres

-beaux arbres, qui ſemblent avoir été plantez
ierement, donnent la plus agréable vûë du
nde à ceux qui s'y arrêtent. Et ce qui rend
te vûë encore plus accomplie, c'eſt qu'il n'y a
ontagnes ni collines qui la bornent: mais ce-
ant le Pays s'éleve inſenſiblement, ſans qu'on
n apperçoive, de ſorte que quand on a marché
lieuë ou deux, & qu'on ſe detourne, on void
plus agréables vallées qu'on ſe puiſſe imaginer,
Je ne croi pas qu'il y en ait d'auſſi belles dans
elque Pays que ce ſoit. Outre cela le Pays eſt
uvert de verdure la plus grande partie de l'an-
e, y ayant preſque toûjours trois ſortes de
ains, des feves, des *patates*, & de certains au-
s fruits de la terre, qui ſont ſemez ſi près l'un
l'autre, que dans la plûpart des endroits il n'y
qu'un petit ſentier pour paſſer: car les Negres
nt ſi avares de leurs terres, qu'ils ſement ou
antent celles qu'ils croyent être un peu fertiles,
même dans les hayes, qui ſont autour de
urs maiſons & de leurs villages, & ils ont pour
a un ſi grand empreſſement, qu'un jour ils ſer-
nt leurs grains, & le jour ſuivant ils ſement les
êmes terres, ſans leur donner le temps de ſe
epoſer.

La beauté de ce Pays-là m'a entrainé ſi loin,
ue je l'ai déja preſque tout parcouru ſans m'en
ppercevoir; mais comme il merite bien qu'on en
ſſe une deſcription particuliere, j'ai deſſein de la
viſer en trois parties, & de parler premierement
u naturel & des mœurs des habitans de *Fida*, en
cond lieu de leur gouvernement & de leur Reli-
ion, & en troiſieme lieu des animaux & des fruits
ue l'on y trouve. Je renfermerai la premiere
artie dans cette Lettre, & les deux autres dans
s deux Lettres ſuivantes. Mais conſolez vous par
vance, ſi ces Lettres, & ſur-tout celle-ci, ſont
un

un peu longues. Je ne m'ennuyerai pas à les écrire, & si elles vous ennuyent à les lire, ou que le temps qu'il faudroit y employer vous paroisse trop precieux, vous n'avez qu'à les dechirer.

Pour ce qui regarde donc la premiere partie de cette description, je vous dirai que les habitans de *Fida* surpassent tous les Negres, avec qui j'ai eu quelque frequentation, tant en bonnes qu'en mechantes qualitez, comme vous le verrez, si vous prenez la peine de lire ce que je vous en écrirai.

Je ne sçaurois m'empêcher de rendre temoignage à leur civilité. Ils nous traitent tous, depuis le plus grand jusques au moindre, de la maniere du monde la plus honnête & la plus respectueuse. Les autres Negres nous importunent sans cesse pour avoir des présens, mais ceux-ci ne nous demandent jamais rien qu'un peu de brandevin, & ils aimeroient mieux nous faire des présens, que d'en recevoir de nous, si ce n'est que quand nous avons trafiqué avec eux, ils aiment bien que nous reconnoissions les services qu'ils nous ont rendus; mais outre cela, ils sont inviolablement attachez à leurs anciennes coûtumes, à quoi personne ne peut raisonnablement rien trouver à redire.

Ils sont aussi si civils entre eux, & sur-tout les inferieurs à l'égard de leurs superieurs, que j'en fus tout étonné au commencement. Si quelqu'un va rendre visite à un autre, qui est de plus grande condition que lui, ou s'il le rencontre par hazard en quelque lieu, il se met d'abord à genoux devant lui, & baise la terre par trois fois, en se frappant bien fort dans les mains & en lui souhaitant le bon jour ou le bon soir, à quoi l'autre repond assis ou debout, en frappant fort doucement dans ses mains, & en souhaitant aussi le bon jour à l'autre, ou, s'il est fort civil, en lui disant, *C'est assés.* Cependan

ont le premier demeure assis ou couché sur la terre jusques à ce que l'autre soit parti, à moins que ses affaires ne le pressent; en quel cas, après avoir demandé permission, il se retire en rampant; car on compte pour un grand crime de s'asseoir en présence de son superieur. Les cadets témoignent le même respect à leur aîné, les enfans à leurs peres, les femmes à leurs maris; aucun d'eux ne donnera rien à son superieur, on n'en recevra aussi rien qu'à genoux & avec les deux mains; ce qui est encore parmi eux une autre marque de respect; & lorsqu'ils parlent avec eux, ils mettent la main devant la bouche, afin de ne les pas incommoder par leur haleine.

Lorsque deux personnes égales & de même condition se rencontrent, il faut qu'ils s'agenouillent tous deux, & qu'en frappant des mains ils se donnent la benediction par se souhaiter mutuellement le bon jour; les domestiques qui les suivent font la même chose, & tout cela n'est pas desagréable à voir.

S'il arrive qu'une personne de marque éternuë, tous ceux qui sont présens se mettent à genoux, baisent la terre, & en frappant des mains leur souhaitent toute sorte de bonheur.

Lorsque quelqu'un reçoit un présent d'une personne qui est au dessus de lui, il faut, après l'avoir reçu, qu'il frappe des mains, qu'il baise la terre, & qu'il remercie avec une très-profonde humilité. En un mot, je ne croi pas qu'il y ait de lieu au monde où les inferieurs soient si soûmis & si respectueux envers leurs superieurs, que dans le Royaume de *Fida*; en quoi ils sont directement opposez aux Negres de la Côte de Guinée, qui sans faire aucune distinction de personnes vivent comme des bêtes les uns avec les autres.

Ils n'en different pas moins à l'égard du travail;

car

car les Negres de la Côte aiment fort l'oisiveté & les habitans de *Fida* au contraire, tant hommes que femmes, sont si attachez au travail, que lors qu'ils ont entrepris quelque chose, ils ne se donnent point de repos qu'ils n'en soient venus à bout, & ils cherchent continuellement à travailler pour gagner quelque chose.

Outre l'agriculture, dont il n'y a que le Roi & quelques Grands d'exempts, ils s'occupent à filer du coton, à faire de beaux habits au métier, à faire des *calabasses*, des vaisseaux de bois, des assa-*gayes*, à forger, & à plusieurs autres arts, qui ne sont pas connûs sur la Côte, ou n'y sont pas à beaucoup près dans la même perfection qu'à *Fida*.

Pendant que les maris sont ainsi occupez à travailler, les femmes ne sont pas oisives, mais font de la biere, & préparent des viandes, qu'elles vont vendre au marché avec les ouvrages de leurs maris; de sorte que le mari & la femme travaillent à qui mieux mieux pour gagner de l'argent; & c'est aussi ce qui les fait vivre dans l'abondance, au lieu que les Negres de la Côte n'oseroient manger un bon morceau, quand il faut l'acheter bien cher.

Mais ceux-ci au contraire, tant les petits que les grands, mangent ce qu'ils peuvent trouver de meilleur aussi long temps qu'ils ont de l'argent, & quand il commence à leur manquer, ils travaillent à en gagner d'autre. Mais il est impossible de les faire travailler avec l'estomac vuide ou le ventre affamé, & franchement ils ont raison en cela; ne faut-il pas qu'ils ressentent par avance ce pourquoi ils travaillent?

Ils travaillent pour un fort petit salaire, & nous nous en servons à porter nos marchandises du bord de la mer jusques au village du Roi où nous avons nôtre domicile. Il y a environ trois lieuës de che-

min

Ane sauvage.



III pag. 25.

min, & on leur donne pour chaque voyage depuis huit jusques à douze sols, selon que les fardeaux qu'ils portent sont pesans, & châcun a son prix reglé; ainsi vous voyez que ces hommes donnent leur corps à bon marché.

Ils portent des fardeaux de cent livres sur la tête, & ils marchent encore si vîte, tout chargez qu'ils sont, que nous aurions de la peine à les suivre à vuide sans nous bien lasser.

Ceux qui ont beaucoup de bien, trafiquent beaucoup en esclaves & en autres marchandises, outre l'agriculture, qu'ils font exercer par leurs femmes & par leurs esclaves.

Ils s'attachent si fort au negoce d'esclaves, qu'ils peuvent en fournir mille tous les mois, c'est-à-dire, s'il n'y a point de vaisseaux à *Jakin*, qui depend du *grand Ardra*, & qui n'est qu'à trois lieuës de là; car alors le negoce n'y va pas si bien, parce que le Roi du *grand Ardra*, par le Pays duquel il faut que la plûpart des esclaves passent, pour favoriser son propre Pays fait fermer les avenuës de *Fida*, & defend rigoureusement le transport des esclaves à *Fida*, dont il est toûjours ennemi; mais ses sujets ne laissent pas malgré ces defenses de negocier avec eux en secret, & se mettent fort peu en peine de l'inimitié qu'il y a entre leurs Rois. Cependant il est aisé de juger qu'on n'y peut pas trouver autant d'esclaves que lorsque le Roi d'*Ardra* permet à ses sujets de negocier avec ceux de *Fida*.

Pour ce qui est du reste, les mœurs de ceux de *Fida*, separées de leur Religion, sont presque les mêmes que celles des Negres de la Côte, si ce n'est que ceux-là excellent en tout par-dessus les autres; car les Negres de la Côte de Guinée se contentent de huit ou dix femmes, ou tout au plus de vingt, mais les habitans de *Fida* en ont jusques à quarante & cinquante; leurs principaux Capitaines

en ont trois ou quatre cens, quelques-uns même jusques à mille, & le Roi en a quatre ou cinq mille.

La plûpart de ces femmes ne servent qu'à travailler à la campagne pour leurs maris, mais les plus jolies gardent la maison, où elles ne sont pas a-exemptes de travail, outre qu'elles sont obligées de servir leurs maris & d'en avoir soin; car les Negres un peu puissans ne laissent entrer aucun homme dans les maisons où ils sont avec leurs femmes.

Les maris sont si jaloux de leurs femmes, que sur le moindre soupçon ils les vendent aux Européens pour les transporter ailleurs, & ils ne font pas comme les Negres de la Côte de Guinée qui negocient avec leurs femmes; mais il n'en va pas de même ici. Si quelqu'un couche avec la femme d'un autre, il se doit presque assûrer de mourir, en cas que la partie offensée ait du bien, & il arrive même souvent, que pour son crime toute sa famille est reduite à l'esclavage.

Pour ce qui regarde les femmes du Roi, si un homme les touche seulement, quand ce seroit par malheur, il faut qu'il perde sa tête ou sa liberté, & que pour la punition de son crime il se reduise esclave pour toute sa vie. C'est pour cela que ceux qui ont à faire aux environs des maisons du Roi, crient de loin, afin d'avertir ses femmes, qu'il y a là autour des hommes, & qu'elles doivent être sur leurs gardes.

C'est pour cela aussi que le Roi, aussi-bien que les gens puissans de son Royaume, ne se fait servir que par des femmes, sans qu'il soit permis à aucun homme d'y entrer, à moins qu'il n'y ait quelque chose à faire ou à raccommoder dans la maison, & alors il faut que les femmes passent dans un autre appartement.

Lors

Lorſqu'il y a des ouvriers ſur le toit de la maiſon pour y travailler, ils ſont obligez de crier ſans ceſſe, afin que les femmes les plus conſiderables du Roi ſe tiennent dans la maiſon; car il y en a auſſi quelques-unes, que c'eſt un crime de voir.

Quand les femmes du Roi vont travailler à la campagne, (elles y vont tous les jours par centaines) & qu'elles rencontrent un homme, elles crient de loin, *Mettez vous à l'écart*, & alors s'éloignant du chemin, il ſe met à genoux, & les laiſſe paſſer, ſans oſer preſque les regarder.

Le Roi vend ſouvent une vingtaine de ſes femmes pour le moindre chagrin qu'elles lui donnent, & même pour des bagatelles: cependant le nombre n'en diminuë point; car trois de ſes principaux Capitaines, qui ont inſpection ſur le *Serrail de Fida*, lui en fourniſſent tous les jours d'autres à la place de celles-là; auſſi-tôt qu'ils decouvrent une jolie fille, ils la menent au Roi, & il n'y a perſonne dans tout le Pays qui oſe s'y oppoſer.

Lorſqu'on en a preſenté une au Roi, ſi elle lui plait, il couche deux ou trois fois avec elle, après quoi il faut qu'elle paſſe ſa vie en Religieuſe. C'eſt pour cela que les filles n'aiment pas à devenir les femmes du Roi, & elles choiſiroient plûtôt la mort, qu'une vie comme celle-là.

Il y a deux ans que ces Capitaines voulurent mener au Roi une jeune fille fort jolie; mais comme elle n'aimoit pas la vie Religieuſe, elle leur échappa, & voyant qu'ils la pourſuivoient, elle ſe jetta de deſeſpoir dans un puits profond, où elle étouffa.

Le pere de famille venant à mourir, ſon fils aîné herite de tous ſes biens, & auſſi de ſes femmes, qu'il prend toutes pour lui, excepté celle qui l'a mis au monde, à laquelle il donne une maiſon à part & tout ce qui lui eſt neceſſaire, en cas

qu'elle ne puisse subsister par elle-même. Cela ne se pratique pas seulement chès le Roi & chès les Capitaines, mais aussi parmi les gens du commun.

Le Roi d'à présent a épousé deux de ses propres filles; mais comme elles n'ont pas vêcu long temps, & qu'il a eu peu de plaisir avec elles, il s'imagine que les Dieux ont voulu le punir par-là de son inceste,& il a fait serment de ne commettre jamais plus ce crime.

Il maria une de ses filles à un Marchand Anglois du temps que j'y étois, pour n'avoir pas la tentation de faire ce qu'il avoit fait auparavant; & comme j'étois libre avec lui, je le grondai de cela, & je le condamnai en riant à une certaine amende, parce qu'il ne me l'avoit pas présentée le premier; il paya volontairement cette amende, & me dit que quoique sa fille fût mariée, elle étoit pourtant à mon service, si je la voulois, & qu'il ne lui coûteroit qu'un mot pour la faire retourner.

Que vous semble, Monsieur, les filles de ce Roi ne se donnent-elles pas à bon marché? mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'un tel mariage ne donne aucun avantage; autrement il n'auroit tenu qu'à moi d'avoir été heureux il y a long temps.

Les habitans de *Fida* ayans une si grande quantité de femmes, doivent avoir aussi par conséquent un très-grand nombre d'enfans. Il est presque incroyable de combien d'enfans un même homme est le pere; & cependant cela est facile à concevoir, les hommes étans vigoureux, & les femmes assès fertiles. J'ai vû des hommes, qui avoient plus de deux cens enfans, & afin que je n'en doutasse pas, cela m'a été confirmé par deux exemples; le premier. d'un des Capitaines du Roi, nommé *Agoei*, qui nous a servi d'Interprete depuis quelques années.

Je lui demandai un jour en présence d'un de nos Mai-

Maîtres de navire & de mon Assistant, combien il avoit d'enfans; à quoi il me repondit en soûpirant, qu'il étoit assés malheureux de n'en avoir gueres, & que le nombre n'alloit qu'à soixante & dix. Je lui demandai, s'il n'en avoit point de morts, il me dit qu'il lui en étoit mort autant qu'il lui en restoit en vie. Et comme cet homme comptoit pour peu cent quarante enfans, je vous laisse à penser combien il faut que ceux-là en ayent qui croyent être riches en enfans.

Le Roi, qui étoit présent à cette conversation, me montra un de ses Vicerois, qui n'ayant pour toutes troupes que ses fils, les fils de ses fils, & leurs esclaves, avoit repoussé ses ennemis, qui l'avoient attaqué avec beaucoup de monde, & ajoûta, que les fils & les petits-fils de ce Viceroi montoient à plus de deux mille, sans y compter les filles, ni les enfans qui étoient morts.

Jugez, Monsieur, si ces gens-là ne seroient pas fort propres à peupler bien-tôt un nouveau monde, en cas qu'on en decouvrît un.

Si cela est vrai, comme je n'en doute point, tous les Grands qui étoient là présens, ayans confirmé ce que le Roi avoit dit, il ne faut plus s'étonner de ce que ce Pays est si peuplé, ni du grand nombre d'esclaves qui se vendent ici tous les jours.

J'ai parlé assés long temps de ce qui regarde les mariages des habitans de *Fida*, parlons présentement de leur fidelité à garder le bien d'autrui. Le Roi m'en fit la declaration la premiere fois que j'y allai, & me dit: *Que ses sujets n'étoient pas comme ceux d'Ardra & des autres Pays d'alentour, lesquels, pour la moindre injustice qu'ils croyoient avoir reçûe des Européens, s'en defaisoient par le poison. Vous n'avez pas cela à craindre d'eux*, ajouta-t-il; *mais je vous conseille de prendre bien garde à vos mar-*

chandises; car il semble que mes sujets soient tous nez avec des dispositions au larcin, ils ne vous voleront que ce qu'ils pourront attraper. Je fus très-satisfait de cette declaration franche & sincere du Roi, m'imaginant être si bien sur mes gardes, que quelque grands voleurs que fussent ceux de *Fida*, ils ne m'attraperoient pas; mais je comptois alors sans mon hôte, & je trouvai dans la suite qu'ils étoient les plus grands & les plus adroits voleurs de toute la terre.

Excepté trois ou quatre des principaux, tous les autres, grands & petits, riches & pauvres, sont des voleurs, & ils derobent avec tant d'adresse, qu'un Marchand François fut obligé d'avouër, qu'ils s'entendoient mieux à ce mêtier, que les coupeurs de bourse à Paris.

Voici ce qui l'obligea à dire cela. Comme il étoit sur son depart, il avoit emballé toutes ses marchandises dans son magasin avec un assés bon nombre de poulets pour le voyage, & devoit faire porter le tout le lendemain dans son vaisseau; mais on lui en épargna la peine; car étant venu le matin à son magasin, il ne trouva ni poulets ni marchandises; & comme il étoit bien fermé, & qu'il ne vid aucune ouverture, il ne pouvoit s'imaginer comment ils y avoient pû entrer, mais je l'appris bien dans la suite à mes depens.

Les Negres, qui demeurent sur la Côte de Guinée, sont bien voleurs, mais il n'y a nulle comparaison d'eux à ceux de *Fida*. Je ne croi pas qu'il y soit venu un vaisseau de quelque nation que ce soit dont ils n'ayent derobé un bon nombre de marchandises; car (comme j'ai dit) il y a trois lieuës de chemin depuis le bord de la mer, où abordent les vaisseaux, jusques au village du Roi, & étans obligez de nous servir d'eux pour y porter nos marchandises, ils ont la plus belle occasion du monde

monde de derober, ſans qu'il ſoit poſſible de l'empêcher, quand même au lieu d'un Argus nous aurions une ſentinelle à cent yeux : & lorſque nous le decouvrons & nous en fâchons contre eux, ils ont bien l'impudence de nous demander, *Si nous croyons qu'ils vouluſſent ſupporter un travail ſi rude pour le peu de ſalaire que nous leur donnons, ſans qu'ils euſſent la liberté de derober ?*

Il arriva du temps que j'y étois, que les Anglois avoient couſu dans des ſacs leurs petits vaiſſeaux de *bouſies*, (c'eſt l'argent de ce Pays-ci) s'imaginans par-là de les mettre à couvert, & que les Negres ne les leur deroberoient pas ; mais ils ſe trompoient. Ils couperent en chemin les ſacs où étoient ces petits tonneaux, & paſſans un fer entre les douves, ils en firent ſortir les *bouſies*. Ils ont mille autres inventions pour derober, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici.

Je dirai ſeulement, que perſonne ne doit s'imaginer d'y pouvoir mettre ordre ; car quoiqu'on aille s'en plaindre au Roi, on n'a ni juſtice ni reſtitution à attendre. Quand même le Roi donneroit ordre de chercher & de punir les criminels, perſonne n'oſe executer ſes ordres, parce qu'on craint le fils aîné du Roi, qui a ordinairement ſa part du butin, & qui protege par conſequent ces ſcelerats.

On ſe tromperoit auſſi de croire que lorſque les marchandiſes ſont bien renfermées dans les magaſins, elles ſont en ſûreté. J'avois cette penſée au commencement, mais depuis qu'on m'a derobé dans une nuit pour plus de ſix cens francs de marchandiſes, j'ai bien changé de ſentiment ; de ſorte que pour n'être pas expoſé à leurs voleries, il faut être hors de leur Pays.

Je trouvai en ce temps-là les ſerrures de mon magaſin en bon état ſans être le moins du monde en-

dommagées, & j'avois mis la clef en bonnes mains, ainsi je ne pûs decouvrir d'abord comment s'étoit fait le vol; mais enfin je vis bien de quelle maniere ils y avoient réüssi, & je remarquai qu'ils avoient fait un trou dans le toit, qui étoit de roseaux & d'argille pour n'être pas si exposé au feu, & qu'avec un bâton, au bout duquel il y avoit un crochet, ils avoient enlevé ces marchandises.

Mais ils avoient fait le trou si grand dans le magasin du François, qu'il pouvoit y passer un homme. En un mot, de quelque maniere que les choses tournent, on ne peut s'empêcher d'en être volé. C'est assès parlé de cela, passons à d'autres choses, & avant que de commencer la description de leur gouvernement & de leur Religion, je vous entretiendrai encore un moment sur une autre matiere, mais je ne vous y arrêterai pas long temps.

Les Negres de *Fida* sont beaucoup plus magnifiques dans leurs habits que ceux de la Côte de Guinée, si ce n'est qu'ils ne portent ni or ni argent, dont ils ne connoissent pas même la valeur. Ils portent cinq ou six habits les uns sur les autres, tous de differentes étoffes; celui qu'ils ont par dessus les autres a dix ou douze aunes de long, & ils le plissent fort proprement autour de leur corps. Il n'y a que ceux qui sont du sang royal qui ayent la permission de porter du rouge.

Les femmes portent aussi plusieurs habits ou *paans* les uns sur les autres, mais dont châcun n'a environ qu'une aune & demi ou deux aunes de long; elles les attachent par devant avec deux des bouts, ainsi elles n'ont gueres soin de cacher ce que la pudeur ne permet pas de decouvrir.

C'est une chose assès drôle de voir tous ces Negres, hommes & femmes, grands & petits, avec la tête rase & toûjours decouverte, allans à la pluye,

pluye, au vent, au soleil sans en être incommodez; & s'il est vrai, qu'en allant la tête nuë on se la durcit, il faut que les Negres l'ayent terriblement dure, puisqu'ils ne se la couvrent jamais. Cela fait que les vieilles personnes paroissent plus jeunes qu'elles ne le sont en effet, d'autant plus qu'ils ne laissent pas croître leur barbe, & la rasent comme la tête.

Si les Negres de la Côte de Guinée cherchent avec empressement, lorsqu'ils sont malades, à recouvrer leur santé soit par des remedes, soit par des sacrifices, ceux-ci les surpassent encore en cela, & sur-tout dans les sacrifices, à quoi ils s'occupent des jours entiers.

Ils ont les mêmes remedes que sur la Côte, & pour ce qui est de leurs sacrifices, châcun d'eux a chés lui un endroit decouvert, & environné de roseaux & de quelques bagatelles, où il ne cesse de faire des sacrifices pour obtenir la continuation de sa santé & de son bonheur.

Ils ont tant de frayeur de la mort, qu'ils n'en veulent pas même entendre parler, de crainte d'avancer par-là le jour de leur mort. Il n'y a aucun Negre dans tout le Pays, qui osât en ouvrir la bouche en présence du Roi ou de quelque Grand, à moins que de vouloir s'exposer à souffrir ce dont il auroit parlé.

Il m'arriva dans le premier voyage que j'y fis, qu'étant sur mon depart je demandai au Roi, qui me devoit environ mille livres, qui me payeroit à mon retour, s'il étoit mort? Tous ceux qui étoient là présens demeurerent muëts à cette demande, mais le Roi, qui sçavoit un peu de Portugais & qui m'avoit bien entendu, me repondit en peu de mots, *Que je n'avois que faire de me mettre en peine de cela, qu'il ne mourroit jamais, mais demeureroit toûjours en vie.* Je m'apperçûs bien

bien que j'avois fait une faute ; ainsi je pris congé & me retirai. Je demandai aux Capitaines qui me suivoient, pourquoi ils avoient parû si étonnez ils me repondirent, *Que personne n'osoit, sur peine de la vie, parler de la mort si ouvertement en présence du Roi, & sur-tout si cela le regardoit.* Je me tûs pour ce temps-là, mais dans mon second & troisieme voyage étant plus libre avec le Roi & avec ceux de sa Cour, je les ai souvent raillez sur la frayeur qu'ils ont de la mort ; je les en ai même fait rire, & sur-tout le Roi, qui est un bon frere, lorsqu'en raillant je menaçois de la mort quelqu'un de ses Capitaines ; cependant il n'y a point encore de Negre qui en ose parler.

Les Negres ne distinguent point les temps, & par conséquent ils ne sçavent point quel âge ils ont. Il n'y a point de jours de fête parmi eux, & ils ne font aucune division en heures, en jours, en semaines, en mois, ou années. Ils connoissent quand il est temps de semer leurs terres au cours de la lune, & sçavent que tous les trois jours ils ont infailliblement le jour du marché.

Ils s'entendent parfaitement bien à faire la supputation de leurs marchandises, & ils le font aussi vîte de leur tête que nous le pouvons faire avec la plume, quand même la somme monteroit à plusieurs milliers ; ainsi il est beaucoup plus commode de compter avec eux qu'avec les autres Negres, qui sont extremement grossiers.

Ne soyez pas surpris, Monsieur, si je n'observe pas l'ordre qui seroit necessaire, & si je confons ensemble tant de matieres differentes, je ne me suis pas donné le temps de les arranger, & ainsi prenez ce que j'écris comme cela vient ; que si vous souhaitez un autre ordre, rangez le comme il

il vous plaira, vous en serez le maître quand vous l'aurez reçû. Consolez vous aussi de ce que la matiere de cette Lettre est épuisée & que vous en verrez bien-tôt la fin.

On tient ici les femmes qui ont leurs ordinaires pour si souillées, qu'elles n'oseroient pendant ce temps-là entrer dans la maison du Roi ni de quelque Grand, & on punit de mort, ou du moins par un esclavage éternel, celles qui contreviennent à ces ordres.

Ils circoncisent aussi leurs enfans; mais quand on leur demande d'où leur vient la circoncision, ils repondent d'abord qu'ils l'ont reçûë de leurs peres par tradition, sans sçavoir pourquoi ils le font, ni ce que cela signifie.

Vous sçavez bien qu'on ne circoncit que les enfans mâles, mais ici on pourroit aussi circoncire quelques filles; comme vous étes Medecin, je ne vous en dirai pas davantage, & je renverrai seulement le Lecteur à ce que Monsieur *Arnaud Overbeek* a écrit des *Hottentotes* du Cap de Bonne Esperance.

Ils different extremement entre eux au sujet du temps de circoncire les enfans; il y en a qui le font à quatre ou cinq ans, & les autres à huit ou dix ans.

Leurs instrumens sont beaucoup plus agréables que ceux des Negres de la Côte de Guinée, & ils s'en servent avec plus de moderation; car ils n'en jouënt jamais dans un temps d'affliction.

Ils sont fort grands joueurs; & jouënt tout ce qu'ils ont,& aprés qu'ils ont perdu tout leur argent & tout leur bien, ils font comme les Chinois, & jouënt leurs femmes & leurs enfans, & enfin ils se jouënt eux-mêmes.

Je ne m'arrêterai point à vous depeindre les instrumens dont ils se servent pour leur plai-

sir, parce que j'aurois de la peine à y bien réüssir, ainsi je finis en vous assûrant que je suis &c.

Fin de la dix-huitieme Lettre.

DIX-NEUVIEME LETTRE.

Qui traite en peu de mots du gouvernement de Fida. *Il s'y présente peu d'affaires criminelles à juger. On punit le meurtre, & l'adultere commis avec les femmes du Roi; les autres crimes sont punis par une amende. Serment qu'on fait pour se justifier d'un crime, & de quelle maniere il se fait. L'âge du Roi, son naturel, sa chambre d'audience, ses charges de sa maison, ses revenus, & ses Receveurs du péage. Combien le Roi reçoit de l'échange ou de la vente d'un esclave; le profit qu'il retire du poisson qui se vend, & de chaque vaisseau. Richesses du Roi. Il a beaucoup à entretenir & est obligé à de grandes dépenses. Il n'y a personne qui ose voir manger le Roi, ni sçavoir là où il couche, que ses femmes. Présens qu'il fait aux Européens. Ses sujets l'honorent comme un demi-Dieu; ses habits; ses enfans & leur*

naturel. Comment ce Roi a été mis sur le throne. Mechantes coûtumes de ceux de Fida *à la mort de leurs Rois. Les ordres du Roi sont executez par ses femmes; plaisante avanture à ce sujet. Religion & superstition de ceux de* Fida. *Quantité prodigieuse d'Idoles, dont un Negre a donné une jolie explication. Idée qu'ont ceux de* Fida *du veritable Dieu. Quels sont leurs Dieux principaux. Premierement le serpent, à qui le Roi principalement fait beaucoup de sacrifices. Maison où demeure leur premier Dieu, où elle est située, sa grandeur, & de quelle maniere ils l'ont trouvée. Offrandes que les Rois envoyoient ci-devant à la maison du serpent, mais qui ont été abolies, & pourquoi. Revenus que le Roi retire du culte qu'on rend au serpent. Quoique les Negres connoissent bien les tromperies qui s'y font, ils n'osent s'y opposer, & les raisons de cela. Celui qui fait quelque mal au serpent est condamné au feu. Triste avanture de quelques Anglois à ce sujet; autre avanture d'un Negre de la Côte de Guinée. Quantité prodigieuse de serpens dans les maisons des Européens. Le Roi fait un présent à l'Auteur pour la nourriture imaginaire d'un serpent. Ces ser-*

pens ne font point de mal aux hommes. Les Negres ne peuvent souffrir qu'on dise du mal des serpens. Ce qu'ils font, quand il en meurt un. Plaisante rencontre d'un cochon & d'un serpent, qui coûta la vie à un très-grand nombre de cochons. Les arbres sont les Dieux du second rang de ceux de Fida. *La mer est leur troisiéme Dieu. En quelle occasion on adore ces Dieux & on leur offre des sacrifices. Les Prêtres & les Prêtresses sont ici dans une très-grande estime. On appelle les Prêtresses enfans de Dieu; leur grande autorité. L'opinion qu'ont ceux de* Fida *du Diable, des Esprits, & de l'Enfer, dans laquelle ils ont été confirmez encore depuis peu. Entretien d'un Capitaine de* Fida *avec un Prêtre de l'Ordre de St. Augustin.*

MONSIEUR,

La derniere Lettre, que je me donnai l'honneur de vous écrire, étoit datée du . . . . dans laquelle je divisai en trois parties ce que j'avois à vous communiquer du Pays de *Fida*. J'ai traité la premiere partie dans ma précedente, je traiterai la seconde dans celle-ci, & je vous parlerai du gouvernement & de la Religion de ceux de *Fida*; mais je ne m'arrêterai pas long temps au premier, parce qu'il ne contient rien de fort particulier.

Le gouvernement, pour ce qui regarde la police ou la guerre, eſt entre les mains du Roi & des Grands de ſa Cour; mais pour ce qui eſt des crimes, le Roi aſſemble ſon Conſeil composé de ſes Grands, leur propoſe le fait, & ordonne que chacun diſe ſon ſentiment ſur le ſupplice que le criminel a merité. Si leur ſentence plait au Roi, on l'execute tout auſſi-tôt; mais s'il eſt d'un autre ſentiment, il congedie les Conſeillers & fait punir le criminel comme il lui plait.

Il ſe préſente peu de crimes dignes de mort, ſur leſquels il faille prononcer ſentence; il n'y a que le meurtre, & l'adultere avec les femmes du Roi ou de quelque Grand, qu'on puniſſe de mort; comme les Negres craignent extremement la mort, (ainſi que je l'ai déja dit) ils ſont fort circonſpects dans leur conduite pour l'éviter; cependant, malgré toute leur précaution, on void de temps en temps des exemples de gens qui la meritent, j'en rapporterai quatre, qu'on a vû depuis cinq ou ſix ans.

Les deux premiers ont été de deux Negres qu'on a executé pour meurtre, & tous deux de la même maniere. On leur fendit le corps tous vivans, on leur arracha les entrailles, qu'on brûla, & enſuite ayant rempli ces corps de ſel, on les mit ſur des perches au milieu de la place où ſe tient le marché, & je les y ai vûs à mon premier voyage.

Il y a quatre ans qu'on prit un Negre, qui avoit commis adultere avec une des femmes du Roi; on les conduiſit tous deux au lieu du ſupplice, & les ayant mis pour ſervir de but à pluſieurs Grands qui voulurent faire voir leur adreſſe en dardant ſur eux *aſſagai*, ces miſerables ſouffrirent par-là d'horribles douleurs. Enſuite ayant coupé à l'homme ſes parties naturelles, qu'on jetta au feu, on mit ces

deux

deux criminels dans une fosse profonde après leur avoir lié pieds & mains. Il y avoit en même temps de l'eau bouillante sur le feu, qu'on jetta sur eux avec de petits vaisseaux, & quand on eut jetté ainsi environ la moitié de l'eau, on renversa le reste tout d'un coup sur ces deux malheureux, & on remplit la fosse de terre.

Deux ans après on decouvrit un Negre, qui étant encore jeune s'étoit enfermé dans la maison du Roi en habit de femme, & avoit debauché plusieurs des femmes du Roi. Enfin craignans que cela ne fût decouvert, ils resolurent de s'enfuir; & non contens d'avoir fait un tel affront au Roi, ils avoient dessein d'emporter ce qu'il avoit de plus precieux, afin d'en subsister dans les pays étrangers, où ils se refugieroient; mais pendant qu'ils étoient occupez à faire leurs paquets, le Negre & une des femmes furent attrapez, & quelque supplice qu'on fit souffrir à ce Negre, il ne voulut jamais decouvrir ses autres complices, ainsi on le condamna lui & cette femme à être brûlez. Ce Negre voyant que les femmes du Roi apportoient avec beaucoup d'empressement du bois pour son supplice, il ne pût s'empêcher d'en rire, & de dire ouvertement, que celles qui faisoient paroître tant de zele pour le faire brûler, avoient parû aussi empressées auparavant à autre chose; mais comme il n'en nomma aucune, il n'y eut que lui & cette femme qui fussent brûlez.

Vous voyez par-là, Monsieur, que le Roi sçait bien punir ceux qui l'offensent; mais il est souvent sourd aux plaintes de ceux qui lui demandent justice.

Pour ce qui est des autres crimes que les Negres commettent, ils sont ordinairement expiez par une amende, que le Roi garde pour lui, sans consulter ses Capitaines, excepté un de ses Favo-

ris

nommé *Karter*, qu'on pourroit à bon droit appeller l'ame du Roi; car il ne fait pas la moindre chose sans lui. Du temps que j'étois à *Fida*, ce *Karter* étoit Capitaine de la part des Européens, ou, comme on dit ici, *Capitaine Blanc*, parce que c'étoit à lui à avoir l'œil sur eux, & à avoir soin du negoce qu'on fait avec eux.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un crime, & qu'on n'a pas de preuves suffisantes pour le convaincre, s'il nie le fait, il faut qu'il se purge par serment, en prenant des *fetiches*, comme sur la Côte de Guinée, ou bien, ce qui est encore plus ordinaire, il est obligé de se faire transporter auprès d'une riviere, qui n'est pas éloignée du palais du Roi, à laquelle on attribuë la vertu d'attirer au fonds & de faire noyer ceux que l'on y jette, lorsqu'ils sont coupables; (ce qui est contraire à l'épreuve que quelques personnes ont eu la folie de faire à l'égard des sorciers) mais ceux qui sont innocens en sortent sans avoir reçû aucun mal, à condition pourtant qu'ils se sauvent à la nage; & comme ils sçavent tous parfaitement bien nager, je n'ai jamais oüi dire que cette riviere en ait jamais convaincu aucun; car tous ceux qu'on y jettent en sortent incontinent, & payent seulement une amende au Roi; ce qui me fait croire que c'est uniquement dans cette vûë qu'on éprouve ainsi les accusez.

Les Vicerois agissent tous de la même maniere dans leurs gouvernemens, & condamnent le plus souvent les criminels à une amende, dont ils profitent.

Je n'ai rien plus à dire de considerable de leur gouvernement, ainsi je passerai à la consideration de la maison du Roi.

Le Roi, qui est aujourdhui sur le throne, est âgé de cinquante & quelques années, mais aussi vigou-

vigoureux & aussi plein de feu qu'un homme de trente-cinq ans. C'est le plus honnête & le plus liberal que j'aye encore rencontré parmi les Negres, & il n'a pas de plus grand plaisir, que quand nous avons quelque chose à lui demander. On pourroit obtenir tout de lui, sans de miserables flatteurs qui le sollicitent continuellement à être menager, non pas en vûë de son interêt, mais pour leur profit particulier, & j'ai déja experimenté qu'il commence à leur prêter l'oreille; car il n'est plus aussi liberal qu'il l'étoit autrefois, & de plus il est devenu si opiniâtre en matiere de negoce, que nous avons beaucoup de peine à nous accorder avec lui. Dans les commencemens il étoit fort complaisant pour nous, & présentement il faut que nous fassions ce qu'il veut, & que nous lui donnions en échange de ses esclaves nos meilleures marchandises, & qui sont le plus de debit, ce qui fait beaucoup de tort aux negotians; car outre que nous sommes obligez de lui donner pour ses esclaves le tiers ou le quart plus que nous ne donnerions à un autre, nous sommes embarrassez des marchandises qui nous restent, & nous ne pouvons nous en defaire qu'avec beaucoup de perte; au-lieu que s'il étoit de meilleure composition, tel qu'il étoit à mon premier & second voyage, nous pourrions plus facilement debiter nos marchandises.

Son train est si peu considerable, qu'il ne merite presque pas que j'en parle; car il n'a que ses femmes pour le servir.

Ils ne sort qu'une fois ou deux l'année, & alors sa suite est assés magnifique, particulierement ses femmes qui l'accompagnent au nombre de plus de mille, & qui sont toutes magnifiquement habillées On peut dans ce temps-là voir les plus jolies de ses femmes, qui hors de là sont en quel-

que maniere renfermées, & on void ſur elles des treſors de corail, qui eſt encore plus precieux que l'or.

Il n'a aucun homme avec lui dans ce temps-là ; mais il avertit un peu auparavant les Grands de ſa Cour, qu'il veut aller ſe divertir dans un tel lieu. Ils ne manquent pas de s'y trouver, mais il faut qu'ils prennent bien garde à ne ſe pas trop approcher de ſes femmes, & il ne leur eſt permis de les regarder qu'en paſſant.

Le Roi ſe tient le reſte de l'année dans ſa maiſon & paſſe le temps à ſe divertir avec ſes femmes, excepté le matin qu'il va à la ſalle d'audience pour apprendre de ſes Capitaines, s'il n'eſt rien arrivé, & pour leur donner ſes ordres.

Cela étant fait, il ſe rend dans une autre ſalle deſtinée pour les Européens, pour s'entretenir du negoce avec eux. Il m'eſt arrivé ſouvent, lorſque lui & moi n'avions rien à faire, de paſſer le jour à jouër à differens jeux ; (ce qu'il aime beaucoup) nous jouions pour un bœuf, pour des cochons, ou pour des moutons, mais jamais ni pour marchandiſe, ni pour argent, & en cela l'avantage étoit toûjours de mon côté ; car ſi je gagnois, il m'envoyoit tout auſſi-tôt ce qu'il avoit perdu, mais ſi je perdois, il ne vouloit jamais rien recevoir de moi.

Il y a dans cette ſalle deux marchepieds ; l'un, qui eſt large & couvert d'un tapis, avec une chaiſe ovale faite à la maniere du Pays, eſt pour le Roi ; l'autre, qui eſt plus étroit & garni de nattes, eſt pour les Européens, qui ſont aſſis auprès du Roi, & s'entretiennent avec lui, ayans la tête nuë, non qu'il leur ſoit defendu de ſe couvrir, mais parce qu'ils voyent qu'en cela ils ſont plaiſir au Roi.

Lorſqu'on eſt à la porte de la ſalle, on nous pria

prie de donner nos épées, parce que le Roi n'aime pas qu'on se présente armé devant lui.

Il y a beaucoup de plaisir d'être auprès du Roi, quand cela dureroit tout un jour; car outre que son entretien est fort agréable, il ne cesse de donner à manger & à boire ce qu'il a de plus delicieux.

Personne ne boit dans le même verre ou dans la même tasse que lui, il a toûjours un vaisseau à part pour boire, & il ne se sert jamais de ce qu'un autre a mis à la bouche, à moins que ce ne fût du metal, qui peut se purifier par le feu.

Lorsque les Européens mangent en présence du Roi, la table est assès regulierement servie. Les Grands sont couchez à terre autour de la table pendant que le Roi est présent, & lorsque les Européens ont fini leur repas, on donne leurs restes à ces Grands, qui le mangent avec beaucoup d'appetit, quand même cela ne seroit pas de leur goût, & qu'ils auroient de meilleures viandes chez eux, mais seulement pour faire voir qu'ils ne méprisent pas les viandes du Roi.

Il y a de trois sortes de charges que le Roi distribuë. Premierement, celle de Vicerois, qu'on appelle ici *Hidalgos*, ou *Governadors*, & qui sont les premiers & les principaux de son Royaume. Ils ont dans leurs gouvernemens un aussi grand train, & souvent même plus grand que celui du Roi.

Ensuite viennent les premiers Capitaines, à qui on donne ici le nom de *Capitaines grandes*, mais la plûpart sont Vicerois, ou Gouverneurs de quelque Pays.

La troisieme charge est celle des Capitaines ordinaires. Il y en a un fort grand nombre de cet ordre, dont châcun a un emploi different; car

y a le Capitaine du marché, c'est-à-dire, qui a inspection sur le marché, le Capitaine des esclaves, le Capitaine des prisons, le Capitaine de la Côte, en un mot on ne sçauroit rien imaginer quoi le Roi n'ait établi des Capitaines.

Outre cela, il y a encore beaucoup de Capitaines qui ne le sont que pour l'honneur & qui n'en ont que le nom, sans avoir aucun emploi. Cependant ils sont obligez de donner au Roi une bonne somme pour ces places d'honneur, & encore faut-il dire que le Roi leur en a fait présent, & qu'ils les ont obtenuës par faveur.

Les revenus du Roi sont par rapport à ce Pays fort considerables. Je croi qu'il y a plus de mille Péagers repandus par tout le Pays, qui exigent les tributs pour le Roi, sur les marchez, sur les chemins, & aux passages, ce qui monte à une somme incroyable. Il ne se vend rien dans le Pays, pour peu considerable qu'il soit, qui ne doive payer tribut, & si le Roi recevoit tout cela, il seroit extremement riche; mais Messieurs les Receveurs en retiennent la meilleure partie pour eux, & à peine le Roi en reçoit-il la quatrieme partie.

Il y a trois Receveurs pour le negoce des esclaves, car chaque esclave qu'on échange ou qu'on vend doit un écu au Roi; mais ceux-ci font comme les autres, & s'accordent avec ceux qui nous vendent les esclaves sous main; de sorte que le Roi n'en a rien. Il est vrai qu'il a plus de précaution à l'égard des esclaves qu'on paye en *bousies*, (c'est l'argent de ce Pays-ci) retirant de chaque esclave trois écus; car les payemens se font en sa présence, & c'est en quoi on lui fait le moins de tort; mais il y en a d'assés rusez pour venir la nuit chercher les *bousies* de quelques esclaves, & qui trompent encore le Roi; nous n'osons leur refuser cela, parce que nous avons besoin d'eux.

Le

Le Roi doit avoir la moitié du péage & des amendes qui se payent dans les gouvernemens de ses Vicerois, mais je croi qu'il seroit fort content d'en recevoir seulement le quart.

Il y a deux belles rivieres à *Fida*, l'une qui passe auprès des deux *Popo*, & l'autre auprès de *Jakin*, & toutes deux si poissonneuses, que le tribut que le Roi en reçoit va bien à la valeur de cent esclaves, ce qui n'est pas encore la moitié de ce qu'on donne aux Péagers.

Outre tous ces revenus, dont je viens de parler, il faut compter que chaque navire, qui vient ici pour negocier, donne, tant pour le péage, que pour autre chose, quinze cens écus, & il vient quelquefois cinquante navires dans un an; il est vrai que quelquefois il n'en vient que la moitié, & même encore moins. En un mot, si on ne trompoit point le Roi, ses revenus seroient considerables, & il seroit un puissant Roi, c'est-à-dire, par rapport à ces Pays-ci; car il ne seroit qu'un gueux, si on le comparoit aux Rois de l'Orient, ou aux Rois des autres Pays. Mais il en va ici comme par-tout ailleurs, châcun ne derobe qu'autant qu'il peut, & il semble que les charges ne sont que pour le profit de ceux qui les possedent, sans que celui qui les donne en tire beaucoup d'avantage.

Cependant quelque considerables que soient les revenus du Roi, il en a bien besoin; car outre les grandes sommes qu'il est obligé de fournir tous les jours, soit pour detruire *Popo*, soit pour subjuguer le Pays d'*Offra*, & les depenses qu'il doit faire pour l'entretien de sa Cour, & les offrandes qu'il fait tous les jours à ses Idoles, il faut encore qu'il entretienne plus de quatre mille personnes de tout ce qui leur est necessaire; & quoiqu'il n'estime ses sujets que comme des esclaves,

qu'il les employe, il faut qu'il les paye riche-
ment.

Les principaux de sa Cour viennent tous les
jours manger chès lui, du moins en sa présence;
mais pour ce qui est de lui, aucun homme n'a la
liberté de le voir manger, si ce n'est ses fem-
mes. Il me semble que cela a été introduit pour
faire accroire au commun peuple, que les Rois
étoient plus que des hommes, qu'on devoit les
honorer & les craindre comme des Dieux, &
qu'ils n'avoient pas besoin comme les autres
hommes de manger & de boire pour vivre; ce-
pendant le Roi boit en présence de tout le mon-
de.

C'est aussi pour la même raison, que person-
ne ne sçait où couche le Roi. Je demandai un
jour à son Favori *Karter*, où c'est que le Roi
couchoit la nuit; à quoi il me repondit par une
autre question, sçavoir, *où c'est que Dieu cou-
choit*; ajoûtant, *qu'on ne sçavoit pas mieux où cou-
choit le Roi.*

Je croi que cela ne se fait pas seulement pour
entretenir le Roi dans une haute estime parmi son
peuple, mais aussi afin qu'en cas d'une sedition,
ou d'une invasion des ennemis, on ne puisse pas
trouver le Roi tout aussi-tôt & qu'ainsi il ait le
moyen de se sauver.

Outre toutes ces depenses, il en fait encore d'au-
tres considerables, & sur-tout dans ses présens aux
Européens, à qui il en fait souvent, particuliere-
ment s'il remarque qu'ils leur soient agréables,
& qu'ils lui en temoignent leur reconnoissance
comme il faut.

Il pourvoid tous les jours leur table de mou-
tons, de cochons, de poules, de chair de bœuf,
de pain, de fruits, de biere, & en un mot de
tout ce qui leur est necessaire, & cela en si gran-
de

de abondance, qu'ils ne le sçauroient consu-
avec toute leur suite.

Du temps que j'y étois, les Hollandois éto-
fort bien partagez; le Roi leur envoyoit ce-
fraichissemens avant que de les envoyer aux
tres, & souvent ils recevoient une double
tion; mais depuis que les Maîtres de navi-
ont negocié, j'ai appris que nôtre nation n'
plus gueres distinguée; ce qui doit être attrib-
ces Maîtres, qui ne connoissans pas l'humeur
ces peuples, ne se menagent pas bien avec
de sorte que les habitans de ce Pays, qui ne m-
quent pas de jugement, ne les estiment gue-
Ainsi j'ose bien conclurre & prédire qu'ils
ront entierement le negoce d'esclaves, & sen
cause qu'il faudra les payer beaucoup plus
dans la suite qu'on n'a fait jusques ici. Mais co-
me j'en ai dit mon sentiment dans ma septie-
Lettre, je ne m'y arrêterai pas davantage, po-
ne pas mettre en colere ces Maîtres de navi-
qui croyent être pour le moins aussi capables
nos Marchands pour negocier en esclaves.
comme j'ai souvent parlé de ce negoce, il
que je vous dise présentement de quelle maniere
se fait à *Fida*.

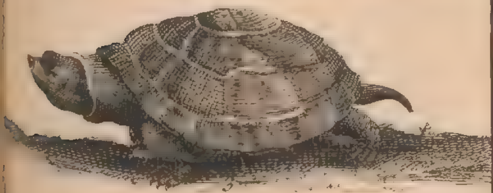
Lorsque nôtre Marchand étoit arrivé, la pre-
miere chose qu'il faisoit, c'étoit de payer au Ro-
& aux Grands de son Royaume, ce qu'on appelle
ici *Coûtumes*, qui montent environ à mille fran-
argent de Guinée, à proportion de ce que les
marchandises valoient là. Après cela on
donnoit entiere liberté de negocier, & mê-
me cela étoit publié par un Crieur dans tout
Pays.

Mais avant que nous pûssions negocier avec quel-
qu'un, il falloit premierement acheter tous les escla-
ves du Roi & les payer à un certain prix, ordinaire-
ment

ippopotame, ou cheval marin. 2. Porc-épic. 3.Tortue.







ient un quart ou un tiers plus qu'aux autres,& alors avoit la liberté de negocier avec qui que ce fût. Mais en cas qu'il n'y eût pas provision d'esclaves à *Fida*, il falloit que le Marchand confiât aux habitans des marchandises pour la valeur d'environ deux cens esclaves ; ils envoyoient ces marchandises plus avant dans le Pays pour en acheter des esclaves au marché, & cela souvent à deux cens lieuës de là ; car il faut que vous sçachiez qu'on tient ici marché d'hommes, comme l'on en tient d'animaux parmi nous.

Il y a beaucoup de gens parmi nous qui s'imaginent, que les peres vendent ici leurs enfans, les maris leurs femmes, & les freres leurs freres, mais ils se trompent. Cela n'arrive jamais que par necessité & pour quelque crime ; la plûpart des esclaves qu'on nous amene sont des gens qui ont été faits prisonniers à la guerre, & que le vainqueur regardant comme son butin, fait vendre pour en retirer du profit.

Quand ces esclaves sont arrivez à *Fida*, on les met tous ensemble dans une prison ; & lorsque nous voulons les acheter, on nous les amene dans une grande place, où après qu'ils ont été mis tous nuds sans distinction de sexe, ils sont visitez jusques au moindre de leurs membres par nos Chirurgiens. On met à part ceux qui ont été trouvez en bon état, & pour ceux à qui il manque quelque chose, ils sont mis parmi les impotens, qu'on appelle ici *Macrons*; comme par exemple, ceux qui ont plus de trente-cinq ans, ceux qui sont estropiez aux bras ou aux jambes, ceux qui ont perdu une dent, qui ont des tayes sur les yeux, ou qui ont une maladie honteuse.

Après avoir ainsi separé ces *Macrons* ou esclaves de rebut, on compte les autres, & on écrit le nom de ceux qui les ont livrez. Cependant il y a

au feu un fer avec les armes ou le nom de la Compagnie, & on applique ce fer chaud sur la poitrine de ceux que l'on a choisis.

Ce qui se fait afin de distinguer nos esclaves d'avec ceux des Anglois & des François, qui marquent aussi les leurs de leurs armes; car ils sont tous dans la même prison. C'est aussi afin que les Negres ne changent pas nos bons esclaves pour de mechans, ce qu'ils sçavent faire fort adroitement.

Cela vous paroit sans doute cruel & barbare; mais il faut le faire, puisqu'il y a de la necessité; cependant nous avons soin de n'enfoncer pas le fer bien avant, & sur-tout aux femmes, qui sont ordinairement les plus delicates.

Nous ne sommes pas long temps à faire marché de ces esclaves, le prix en est reglé, & les femmes valent un quart ou un cinquieme moins que les hommes. Toute la dispute, que nous pourrions avoir avec les maitres de ces esclaves, seroit qu'ils voudroient en payement des marchandises que nous ne voudrions pas leur donner, & particulierement des *bousies*, que j'ai deja dit être l'argent de ce Pays-ci, & qu'ils aiment beaucoup. Mais nous partageons nos marchandises afin de nous defaire de toutes; outre que les esclaves qu'on paye en *bousies*, coûtent beaucoup plus à la Compagnie, que ceux qu'on paye en autres marchandises.

Lorsque nous avons fait nôtre accord avec les maîtres de ces esclaves, on les remet dans la prison, où ils vivent à nos depens; on peut nourrir un esclave pour deux sols par jour, mais ils n'ont, comme les criminels, que du pain & de l'eau; ainsi pour éviter la depense nous les envoyons à la premiere occasion à bord de nos vaisseaux. Leurs maîtres leur ôtent avant cela tout

tout ce qu'ils ont, & ils entrent dans les vaisseaux tous nuds, tant hommes que femmes, & demeurent dans cet état, à moins que les maîtres de navire n'ayent assés de compassion pour leur donner dequoi couvrir ce que la pudeur ne permet pas de faire voir.

Vous seriez étonné de voir comment ces esclaves vivent dans les vaisseaux; car quoiqu'il y en ait quelquefois jusques à six ou sept cens dans un navire, tout y va en si bon ordre, par la bonne conduite de nos maîtres, que cela paroit incroyable; & au-lieu que les navires François, Anglois, & Portugais sont toûjours sales, les nôtres sont toûjours également propres.

On leur donne trois fois le jour à manger, & la nourriture qu'on leur distribuë est assés bonne, toûjours est-elle meilleure que celle qu'ils ont euë dans leur propre Pays. Ils couchent deux à deux, les hommes à part, & les femmes à part; ainsi vous pouvez juger qu'ils doivent être bien pressez.

Nous avons quelquefois beaucoup de peine avec les esclaves d'un certain Pays assès éloigné de la Côte; car ces pauvres innocens s'imaginent que nous ne les achetons & transportons, que pour les engraisser, & ensuite en faire bonne chere.

Lorsque par malheur nous avons un bon nombre de cette sorte d'esclaves, ils trament un complot ensemble, dans lequel ils font entrer les autres esclaves, de se rendre maîtres du navire, de massacrer les Européens, & de faire échouër le vaisseau sur le rivage, afin (comme ils disent) de ne pas nous servir de viande.

Cela m'est arrivé deux fois; la premiere fois fort malheureusement, lorsque j'y pensois le moins; mais je le prévins à temps, car après que le maître & moi eumes fait tuer d'un coup de fusil

l'auteur de ce complot, les autres se tinrent en repos.

La seconde fois les choses allerent encore plus loin dans un autre vaisseau, & cela par la faute du maître; car ayant mis dans le trou, où les hommes esclaves couchoient, une ancre d'un vaisseau Anglois qu'il avoit pêchée, ces drôles, qui sans qu'on s'en fût apperçû avoient attrappé un marteau, rompirent presque tous leurs fers sur cette ancre, & étans montez en haut ils attaquerent nôtre monde, dont ils en blesserent quelques uns; ils se seroient sans doute rendus maîtres du vaisseau, sans qu'il y avoit à côté de nous un vaisseau Anglois & un François, qui ayans remarqué par un coup de canon, que nous tirames, qu'il y avoit quelque trouble dans le nôtre, nous envoyerent tout aussi-tôt leurs chaloupes avec de leurs gens, qui rechasserent les esclaves en bas, mais avant qu'ils se fussent remis en repos, il y en eut une vingtaine de tuez.

Les Portugais n'ont pas eu tant de bonheur que nous; car dans l'espace de quatre ans ils ont perdu trois vaisseaux de cette maniere.

Je croi que cela suffit pour ce qui regarde le negoce d'esclaves, ainsi je reprens ma matiere, & je vai vous parler encore du Roi de *Fida*.

Je dois dire avant toutes choses que ses sujets l'honorent & le craignent comme un demi-Dieu. De quelque condition qu'ils soient, ils se mettent à genoux, ou se couchent à terre en presence du Roi. Lorsqu'ils viennent le matin pour le saluer, ils se prosternent devant la maison, baisent la terre trois fois, & barbottent quelques paroles entre les dents, comme pour adorer le Roi. Ensuite ils rampent sur les pieds, & entrent ainsi dans la maison, où ils lui temoignent encore la même veneration.

Pen-

Pendant qu'ils sont en sa présence, il les fait trembler en parlant, mais aussi-tôt qu'ils sont sortis d'auprès de lui, cette frayeur passe bien; ils se soucient peu de ce qu'il leur a commandé, parce qu'ils peuvent toûjours se justifier par des mensonges.

Le Roi est toûjours proprement habillé d'étoffes de soye, tissuës d'or & d'argent; mais surtout lorsqu'il va voir les Européens, ce qu'il peut faire sans que personne le voye, parce que leurs maisons sont autour de sa Cour, si au moins nous pouvons donner ce nom au lieu de sa demeure.

La loge, que nous avons ici & que le Roi a fait bâtir pour moi, est assès grande; il y a trois magasins & sept chambres, une jolie cour par dedans, & tout autour une galerie couverte. Mais les maisons des autres Européens sont en fort mauvais état & fort incommodes.

Le Roi n'a que quatre enfans, outre les petits qui sont encore dans la maison, sçavoir trois fils & une fille.

Ils sont tous quatre fort bien faits, & particulierement l'aîné, qui est le plus beau Negre que j'aye jamais vû, mais il est dommage que dans un si beau corps il y ait une ame si noire. Il devroit succeder à son pere par le droit de sa naissance; mais il faut esperer que ceux qui font l'élection, ne le choisiront pas pour Roi, car il est si fourbe & si scelerat, que tout le Pays en souffre beaucoup.

Il a ses gens postez dans tous les chemins, pour voler ceux qui passent, tant Blancs que Noirs, & il n'épargne pas même son pere.

Il ressemble au hibou, & ne sort jamais que la nuit, on ne le void point le jour hors de sa maison, mais il sort le soir, & il m'a fait souvent

 l'hon-

l'honneur de me venir voir à cette heure-là. Deux raisons l'empêchent de sortir de jour, la premiere est sa fierte, ne voulant pas être vû du commun, & l'autre, parce qu'il seroit obligé de paroître en presence de son pere, ce qu'il ne veut pas faire.

Mais le puîné, ou le second, ressemble beaucoup à son pere, & ne lui cede en rien pour l'honnêteté; ce qui oblige la plûpart des Grands à lui faire la cour & à s'attacher à lui; ainsi je ne doute point, qu'après la mort du Roi il n'y ait une guerre civile dans le Royaume; car la plus grande partie voudra mettre le second fils sur le throne, à quoi l'aîné s'opposera infailliblement de tout son pouvoir, employant même pour cela des forces étrangeres. Les Européens seront aussi obligez de s'en mêler, s'ils sont en état, & feront fort sagement de prendre le parti du puîné contre l'aîné. Cela est aussi arrivé au Roi qui regne aujourdhui, quoiqu'il eût un aîné, qui devoit succeder au Royaume, il fut fait Roi par les Hollandois, les François, & les Portugais, au préjudice de son frere, qui fut chassé du Pays, & c'est aussi la principale raison, pourquoi il temoigne jusqu'a présent une si forte inclination pour les Européens.

Je ne sçaurois m'empêcher de remarquer en passant les mauvaises coûtumes des habitans de Fida à la mort de leurs Rois. Aussi-tôt que cette mort est publique, châcun vole son prochain à qui mieux mieux, & attrappe tout ce qu'il peut en presence de tout le monde, sans que personne ait droit de le punir, comme si la justice mouroit avec le Roi.

Ces brigandages continuent jusques à ce qu'on ait élû un nouveau Roi, qui tout aussi-tôt fait faire des defenses publiques de ne plus voler, & on y obeït aussi avec la derniere exactitude. Que

Que si les Chefs ne peuvent pas s'accorder sur l'élection, ils ne laissent pas, pour arrêter ces desordres, de faire accroire au peuple qu'il y a un nouveau Roi, & de faire ces defenses en son nom.

L'élection d'un nouveau Roi ne dure pas ordinairement long temps ; car aussi-tôt que le fils aîné du Roi defunt a appris la mort de son pere, il se met en devoir avec ses créatures de se rendre maître de la cour & des femmes de son pere, & s'il en peut venir à bout, il n'a gueres à craindre ; car le commun peuple ne permettroit pas alors facilement qu'on le chassât ; & cela a assés de rapport à ce qu'Absalon fit à David son pere.

Mais ceux qui sont dans le parti du puîné préviennent cela ordinairement, & font en sorte qu'il est sur les lieux pour le mettre en possession de la Cour.

Vous vous souvenez sans doute que je vous ai dit que le Roi a un très-grand nombre de femmes ; il s'en sert quelquefois pour executer les sentences qu'il a prononcées contre ceux qui l'ont offensé. Il en envoye trois ou quatre cens pour piller & pour abbattre la maison d'un tel homme, & comme il est defendu sur peine de la vie de toucher les femmes du Roi, elles ne trouvent aucune resistance.

Il arriva à ce sujet une chose assés plaisante quelque temps avant que j'allasse à *Fida*, & que je ne sçaurois m'empêcher de vous communiquer. Un Negre de ma connoissance, & qui dans la suite m'a rendu des services considerables, fut averti sous main, qu'on l'avoit accusé devant le Roi d'avoir commis un certain crime, & qu'on avoit déja donné ordre de piller & de ruiner sa maison. Comme il n'avoit pas assés de temps

pour aller se justifier auprès du Roi, il résolut ayant la justice de son côté de demeurer dans sa maison & d'y attendre les femmes du Roi, au-lieu que c'étoit la coûtume de ceux qui étoient exposez à ces sortes de punitions, de sortir de leurs maisons & d'abandonner tout leur bien. Ces femmes ne demeurerent pas long temps à venir, & le trouvans dans sa maison contre leur attente, lui ordonnerent de partir incessamment, pour ne les pas troubler dans ce qu'elles avoient à faire: mais au-lieu d'obeïr à ces ordres, il leur montra environ deux milliers de poudre qu'il avoit auprès de lui, & les menaça avec de terribles juremens, que si elles ne se retiroient il y mettroit le feu & les feroit sauter avec lui en l'air. Cela ne les accommoda pas, & craignans qu'il n'executât ses menaces, elles s'enfuirent au plus vîte pour se plaindre au Roi de ce qui leur étoit arrivé: mais le Negre les prévint, arriva avant elles, & sçût si bien se justifier, & apporta tant de preuves de son innocence, que le Roi le declara innocent, & ainsi il se tira du danger évident qui le menaçoit.

Mais c'est assês parlé d'une chose que j'aurois peut-être pû passer sous silence, ainsi pour vous tenir la promesse que je vous ai faite, je vous parlerai présentement de la Religion des habitans de *Fida*.

Je vous ai dit ci-devant que la plûpart des crimes sont expiez en payant une certaine somme au Roi ou à ses Grands; la suite vous fera voir que c'est la principale fin de l'institution de leur Religion.

Je ne crois pas qu'il y ait sur la terre de peuple aussi superstitieux que celui de *Fida*. Si les anciens Payens se glorifioient d'avoir trente mille Idoles, je suis assûré que ceux de *Fida* en ont plus de quatre fois autant.

Je demandai un jour à ce Negre, dont je viens de raconter l'avanture avec les femmes du Roi, & avec qui je parlois librement, parce que je le regardois comme un des meilleurs ; je lui demandai, dis-je, comment ils faisoient en ce Pays le service divin, & combien ils avoient d'Idoles ? Il me repondit en riant, *Qu'il ne le sçavoit pas lui-même*, & m'assûra qu'il n'y *avoit personne dans tout le Pays qui m'en pût bien informer ; car pour ce qui est de moi*, ajoûta-t-il, *j'en ai un très-grand nombre, & je croi qu'il en est ainsi des autres.* Et comme je lui dis que je ne connoissois que trois de leurs Dieux, & que je le priois de me dire quelque chose des autres, il me repondit, que *le nombre de leurs Dieux étoit infini, & qu'il étoit impossible de le dire ; car*, poursuivit-il, *si quelqu'un de nous veut entreprendre quelque chose d'important, il cherche d'abord un Dieu pour faire reüssir son dessein, & sortant de chès lui dans cette pensée, il prend pour son Dieu la premiere chose qu'il rencontre, un chien, un chat, ou quelque autre animal, & même des choses inanimées, comme une pierre, ou un morceau de bois. Il fait d'abord quelques offrandes à ce qu'il a choisi pour son Dieu, & lui promet, que s'il fait reüssir son dessein, il le tiendra & l'honorera comme Dieu. Que si son dessein a un heureux succès, voilà un nouveau Dieu qu'il a trouvé, & à qui il fait tous les jours quelques offrandes ; mais s'il ne reüssit pas, il le rejette comme une chose inutile ; c'est ainsi*, continua-t-il, *que nous faisons & defaisons des Dieux, & que nous sommes les inventeurs & les maîtres de ce à quoi nous offrons. Ce service divin n'est pas nouveau dans le monde, & les premiers hommes en ont eu un semblable, mais je n'oserois entreprendre de dire comment ce sentiment a passé à Fida.*

J'avois beaucoup de plaisir à entendre ce Negre : par-

parler ainsi des Dieux de son Pays; mais après l'avoir eu un peu plus frequenté, je remarquai bien-tôt qu'il se mocquoit en son cœur de toutes ces Divinitez; car ayant demeuré dans sa jeunesse parmi les François, dont il parloit très-bien la langue, il y avoit appris les principes de la Religion Chrêtienne, & de quelle maniere il falloit concevoir & servir le vrai Dieu; aussi lui attribuoit-il le gouvernement du monde, & nullement aux fausses Divinitez de *Fida*. Et s'il rendoit encore quelque culte à ses Dieux, ce n'étoit que par complaisance pour ses parens, à qui il n'osoit decouvrir ses pensées, craignant de s'attirer quelque mauvaise affaire, ce qui seroit infailliblement arrivé; car quoiqu'il crût en Dieu, sa foi n'étoit pas encore assês forte pour l'obliger à souffrir la moindre perte, & ainsi il étoit encore un homme de petite foi.

Il est vrai que ses compatriotes ont aussi quelque idée du veritable Dieu, & croyent qu'il est par tout, qu'il est tout-puissant, & qu'il a créé tout cet univers, ce qui l'éleve beaucoup au-dessus de leurs fausses Divinitez; mais cependant ils ne l'adorent point, ni ne lui font point de sacrifices. La raison qu'ils en donnent est celle-ci: *Dieu*, disent-ils, *est trop grand & trop élevé pour se mêler d'une chose aussi peu considerable que le monde ou l'homme; c'est pourquoi il en a donné le gouvernement à leurs Dieux, à qui ils doivent avoir recours, comme à la seconde, troisieme, ou quatrieme personne de Dieu*, & là-dessus ils vivent tranquillement & sans la moindre inquietude.

Il y a parmi eux trois Divinitez principales connuës par tout le Pays; celle qui tient le premier rang sont de certains serpens; la seconde sont des arbres extraordinairement hauts, & qui semblent être le chef-d'œuvre de la nature; & en-

enfin ils comptent pour la troisieme, & aussi pour la moindre, la mer. Voilà les trois Divinitez que tous les habitans servent publiquement comme Dieux. Ils croyent que châcune de ces Divinitez a son emploi particulier, à-peu-près comme les Officiers d'un Prince, cependant avec cette difference, que la mer & les arbres ne se mêlent point de ce qui a été confié au serpent, mais qu'il est bien permis au serpent de se mêler du gouvernement de la mer & des arbres, afin qu'en cas qu'ils fussent trop paresseux, il y puisse mettre un meilleur ordre.

Ils invoquent le serpent dans un temps de secheresse ou de pluye, dans une saison infertile, dans ce qui regarde le gouvernement du Pays, pour conserver leur bêtail, en un mot, dans toutes leurs necessitez, dans lesquelles ils invoquent encore outre cela leurs petites Divinitez nouvellement forgées.

C'est pour cette raison qu'on fait à ce serpent des offrandes très-considerables, & sur-tout le Roi, qui à la sollicitation des Prêtres & des Grands gagnez par les Prêtres est obligé d'envoyer fort souvent de très-riches présens à la maison du serpent. Mais je croi que les Prêtres prennent pour eux la plus grande partie des offrandes & en font bonne chere.

Ces offrandes consistent ordinairement en argent, en pieces d'étoffes de soye, en toutes sortes de marchandises d'Europe & d'Afrique, en toute sorte de bêtail, & en tout ce qu'il y a de meilleur pour manger & pour boire.

Ils exigent si souvent ces présens du Roi, qu'il se lasse de donner & commence à les refuser.

Cela est une fois arrivé en ma présence : car un jour que j'étois chés lui, je le trouvai fort en colere, & lui en demandai la raison, qu'il me

dit aussi sans aucun detour, sçavoir, *qu'il avoit envoyé cette année-là à la maison du serpent beaucoup plus d'offrandes qu'à l'ordinaire, pour avoir une bonne recolte; & qu'un de ses Vicerois*, qu'il me montra, *venoit encore le solliciter de nouveau, &* *le menacer d'une année infertile de la part des Prêtres*; ajoûtant, *qu'il n'avoit pas dessein de faire plus d'offrandes de toute l'année; que si le serpent ne vouloit pas lui donner une bonne recolte, il n'avoit qu'à le laisser; car*, dit-il, *je n'y perdrai rien davantage, puisque presque tous mes grains sont déja gâtez dans les champs.*

Je ne pûs m'empêcher de rire, quand je vis que le Roi auroit bien voulu faire encore un présent, s'il en avoit esperé quelque avantage, mais qu'il n'avoit pas envie de rien donner pour le profit des autres. Ainsi celui qui étoit venu pour le solliciter à cela fut obligé de se retirer sans avoir rien obtenu, ce qui ne lui plût pas, ni aussi aux Prêtres, qui avoient déja fait fonds là-dessus.

La maison du serpent, dont je viens de parler, est éloignée d'environ deux lieuës du village où demeure le Roi, & est bâtie sous un arbre fort beau & fort élevé; c'est là, disent-ils, que se tient le chef & le plus grand de tous les serpens, & qui en est comme le grand-pere. Selon le temoignage qu'ils en rendent, ce serpent est de la grosseur d'une personne, & long à proportion.

Il doit être déja assés vieux; car ils disent qu'ils l'ont trouvé depuis longues années, & qu'a cause de la mechanceté des hommes étant sorti d'un autre Pays il étoit venu à eux; ce qui leur avoit donné bien de la joye; de sorte qu'ils avoient reçû ce nouveau Dieu avec beaucoup de marques de respect & d'estime & l'avoient porté dans un tapis de soye à cette maison, où il est encore présentement. Ce

Ce serpent a peut-être les mêmes fantaisies qu'avoient anciennement les Divinitez des Payens, qui quelquefois, comme pour changer d'air, passoient d'un peuple à l'autre, de sorte qu'on étoit obligé de les attacher pour les retenir. Apparemment que ces pauvres innocens, que le serpent avoit abandonnez, n'ont pas pensé à cela; car sans doute qu'ils auroient prévenu sa fuite. Mais qu'ai-je à faire de m'arrêter à des conjectures, ayant des choses essentielles à dire?

Les Rois de *Fida* avoient accoûtumé ci-devant d'aller tous les ans en pelerinage à la maison du serpent; ce qui se faisoit avec beaucoup de magnificence & en même temps avec de grands présens; car non seulement ils faisoient des offrandes fort considerables, mais ils distribuoient encore beaucoup de présens à tous les Grands qui les accompagnoient; ainsi ce pelerinage leur coûtoit beaucoup.

Mais le Roi qui regne aujourdhui a aboli cela, & il y a déja quelques années qu'il n'y a point été. On m'a dit, que la derniere fois qu'il y alla, il étoit accompagné d'un Capitaine François nommé Mr. *Ducas*, qui fut assès fou, à la honte de tous les Européens, de se couvrir de peaux de tigre & d'autres bagatelles, & de conduire dans cet équipage le Roi à la maison du serpent, pour le soûtenir dans son culte idolatre. Si cela est vrai, son action étoit pire que celle de *Naaman* le *Syrien*, qui soûtenoit son Roi dans le temple de *Rimmon*; car celui-ci, quoique converti depuis peu, ayant un Roi Payen pour maître, demanda permission au Prophete pour faire ce qu'il faisoit; mais ceci est encore une digression inutile.

Le Roi ne fait donc plus ces pelerinages en personne, mais il les fait faire par quelques-unes de

ſes femmes, ce qui ne lui coûte pas tant à beaucoup près, & je croi que c'eſt la ſeule raiſon pour laquelle il ne le fait plus lui-même.

Mais ſi le culte qu'on rend au ſerpent coûte beaucoup au Roi, ce qu'il en retire n'eſt pas peu conſiderable. Tous les ans, depuis que le *maiz* ou *petit milbio* eſt ſemé, juſques à ce qu'il ſoit de la hauteur d'un homme, le Roi & les Prêtres font un profit conſiderable ; car les habitans, dont la connoiſſance eſt fort bornée, s'imaginent que pendant ce temps-là le ſerpent ou les ſerpens attrapent le ſoir & pendant la nuit les jeunes filles qui leur plaiſent le plus & les font venir enragées; ce qui oblige leurs parens de les faire conduire à une maiſon bâtie exprès, où elles demeurent quelques mois, pour ſe guerir, à ce qu'ils diſent, de leur rage ; pendant ce temps-là il faut que leurs parens leur donnent tout ce qui leur eſt neceſſaire, & cela ſi abondamment, que les Prêtres en puiſſent auſſi vivre.

Lorſque le temps limité pour leur priſon eſt fini, & qu'elles ſont gueries de ce à quoi elles n'ont jamais été ſujettes, on leur donne permiſſion de ſortir après qu'elles ont payé les frais de leur gueriſon & ce qu'il faut pour les avoir gardées. Ces frais ſont reglez ſelon le pouvoir des parens, & vont environ à cinquante francs pour chaque fille, & le nombre des filles qui ſont priſes tous les ans ſe monte à quelques mille ; car chaque village a une telle maiſon, & lorſque les villages ſont grands, il y en a bien deux ou trois.

On dit bien que l'argent qui en revient eſt donné aux Prêtres pour être employé au ſervice de leurs Dieux ; & quoique je ne doute point qu'ils n'en ayent leur part, je ſuis pourtant perſuadé que le Roi en tire un grand profit, & qu'il en reçoit des ſommes conſiderables.

La premiere fois que j'allai à *Fida* pour negocier, on me dit comme une chose certaine, qu'aussi-tôt qu'une fille avoit été touchée par le serpent, elle devenoit infailliblement enragée, mais que ce n'étoit qu'une sainte & religieuse rage, à-peu-près comme ce qu'on disoit des Bacchantes, ou de celles qui devoient prononcer les oracles divins. Je n'aimerois pourtant gueres une telle sainte fureur; car elles brisent & gâtent tout ce qu'elles rencontrent,& au-lieu de faire des œuvres de pieté, elles ne font que des maux de Diable, & n'ont point de repos qu'on ne les ait menées dans les maisons dont je viens de parler.

On vouloit aussi me faire accroire que le serpent avoit la vertu d'aller chercher une fille hors de la maison, quoiqu'elle y fût renfermée, & de l'emmener avec lui; je leur accordai facilement cela, pourvû qu'on donnât à la fille tous les instrumens necessaires pour ouvrir les portes.

Je ne me donnai point de repos que je n'eusse decouvert comment ces fourberies se pouvoient faire; je n'y aurois pourtant point reüssi, & ma peine auroit été inutile, si le Negre, dont j'ai déja parlé, ne m'en eût informé. Voici ce qu'il m'en dit: *Que les Prêtres ont soin de remarquer les femmes & les filles qui n'ont pas encore été touchées par le serpent, & que prenans le temps favorable pour leur parler en particulier, ils les obligeant par promesses ou par menaces, de leur promettre de faire ce qu'ils voudroient à la premiere occasion*; c'est, *que lorsqu'elles seroient seules dans la ruë, de crier de toute leur force, comme si le serpent les tenoit & leur ordonnoit d'aller à sa maison.*

Avant que personne puisse venir à leur secours, le serpent s'en est allé, & la fille est en fureur, de sorte que les parens sont obligez d'obeïr aux ordres du serpent.

Lors

Lorſque ces femmes ou filles ſortent de leur priſon, les Prêtres leur defendent étroitement de dire de quelle maniere elles ont été priſes, & leur ordonnent de dire que ç'a été le ſerpent qui l'a fait, & ils joignent à cela, que celles qui reveleront le ſecret ſeront condamnées au feu. Et certes ils ſont aſſés cruels & aſſés puiſſans pour executer leurs menaces, en cas que ces femmes les decouvriſſent.

Ce Negre me raconta à ce ſujet une plaiſante avanture, qui lui étoit arrivée avec une de ſes femmes, laquelle à la ſollicitation des Prêtres faiſoit un ſoir comme ſi elle eût été enragée, briſant tout ce qui ſe préſentoit devant elle. Mais lui, qui ſçavoit bien d'où cette rage lui étoit venuë, la prit doucement par la main, comme s'il avoit voulu la conduire à la maiſon du ſerpent, & étant venu vis-à-vis du lieu où demeuroient les Brandebourgeois, qui étoient venus alors à *Fida* pour acheter des eſclaves, il y entra tout d'un coup avec elle, & la leur preſenta à acheter. Mais quand elle vid que c'étoit tout de bon, elle renonça bien-tôt à ſa rage, ſe jetta aux pieds de ſon mari, & lui demanda pardon, lui promettant de n'y retourner jamais. Il lui pardonna ſur cette promeſſe, elle fut delivrée par-là de la rage & du ſerpent, & lui de la neceſſité où il auroit été de la racheter. C'étoit une entrepriſe bien hardie pour ce Negre, car ſi les Prêtres l'euſſent decouvert, on l'auroit fait mourir infailliblement.

Pendant que j'étois à *Fida*, le Roi fit prendre ſa propre fille au ſerpent, (j'oſe bien dire, qu'il le fit faire, comme il paroîtra par la ſuite) & la fit conduire à la maiſon du ſerpent, où elle demeura quelque temps, mais non pas auſſi long temps que les autres avoient accoûtumé d'y être, & pour j'a-

amour d'elle les autres filles en sortirent plûtôt qu'elles n'auroient fait.

Aussi-tôt que le jour de sa delivrance fût arrivé, on l'alla chercher avec beaucoup de magnificence, & on la porta devant la Cour du Roi, ayant les autres filles, qui étoient aussi sorties, assises auprès d'elle. Elle étoit nuë, si ce n'est qu'elle avoit une écharpe de soye passée entre les jambes; elle étoit aussi couverte de *Conte de Terra* & d'*Agrie*, qui sont deux sortes de coral, de la valeur desquels j'ai déja parlé plusieurs fois.

Pendant qu'elle fût là, elle fit toutes sortes de postures au son de plusieurs instrumens de musique, ce qui étoit un reste de sa rage, disoient les Negres, parce qu'on l'avoit fait sortir trop tôt.

Presque tous les gens considerables du Pays s'assemblerent dans le temps qu'elle étoit assise devant la Cour de son père, & lui apporterent tous des présens, qui montoient à une grosse somme, parce que cela dura trois ou quatre jours, toutes ces personnes n'ayans pû venir dans un jour. Ainsi la fille du Roi fut bien traitée d'une tout autre maniere; les autres filles sont obligées de donner de l'argent pour sortir de la maison où elles ont été renfermées, & celle-ci reçût au contraire une bonne somme après sa delivrance.

Quoiqu'il y ait des Negres qui sçachent bien que ce ne sont que des fourberies, ils font semblant de n'en rien sçavoir à cause du Roi & des Prêtres, & pour leur propre sûreté; au contraire ils croyent comme une verité constante tout ce qu'on en dit, en quoi ils agissent prudemment, car s'il y avoit quelqu'un qui voulût s'y opposer, il s'exposeroit visiblement à la mort.

J'en ai vû un exemple la derniere fois que j'étois à *Fida*. Il y avoit un Negre de la Côte de Guinée, mais qui demeuroit à *Fida*, nommé *Ca-*

pitaine

pitaine Tam, & que le Roi avoit élevé, à cause de sa bonne conduite & de son honnêteté, à la charge de Capitaine & de Truchement des Anglois. Ce Negre, qui ne sçavoit point les coûtumes de *Fida*, avoit une femme du Pays, qui fit aussi semblant un jour d'être enragée & d'avoir été prise par le serpent; mais lui au-lieu de la conduire à la maison du serpent, la fit mettre aux fers; ce qui l'irrita tellement, (au contraire de l'autre femme dont nous avons parlé) que cette miserable fit denoncer son mari aux Prêtres, qui, à cause qu'il n'étoit pas de *Fida* & n'avoit pas la même Religion qu'eux, n'oserent l'attaquer ou l'accuser publiquement, mais ces scelerats le firent empoisonner secrettement. Il n'en mourut pas d'abord, mais il perdit tout d'un coup l'usage de la parole & de tous ses membres, ce qui est encore plus cruel à souffrir que la mort.

Je l'ai laissé dans cet état lorsque je suis parti, & je ne sçai point s'il en est gueri. Ainsi vous voyez qu'en quelque lieu du monde que ce soit, il ne fait pas bon contredire les Ecclesiastiques & s'opposer à leurs desseins.

Voilà pour ce qui regarde les tromperies des Prêtres au sujet du culte du serpent. Les Negres ont une si grande veneration pour le serpent, que s'il arrivoit à quelqu'un de le frapper avec un bâton ou de lui faire du mal de quelque autre maniere, il seroit infaillibiement condamné à être brûlé.

Il y a plusieurs années, lorsque les Anglois commencerent à negocier à *Fida*, qu'il arriva à ce sujet une avanture bien triste. Le Capitaine des Anglois ayant mis pied à terre avec quelques-uns de ses gens & fait decharger quelques marchandises, ils trouverent la nuit un serpent dans leur maison qu'ils tuerent sans beaucoup de detours, & croyant avoir

avoir fait une bonne œuvre, ils le jetterent devant ſa maiſon ſans penſer plus loin. Mais les Negres l'ayans trouvé le lendemain matin, rechercherent d'abord qui pouvoit avoir commis une action ſi noire, & les Anglois avant qu'on le leur eût demandé, avouerent que c'étoit eux, & s'en attribuoient la gloire; ce qui mit le peuple dans une telle fureur, qu'ils ſe jetterent ſur les Anglois, les maſſacrerent tous, & brûlerent leur maiſon avec toutes les marchandiſes qui y étoient.

Cela épouvanta tellement cette nation, qu'ils ne parurent pas de long temps à *Fida*, & allerent negocier ailleurs. Mais enfin y étans revenus, les Negres s'aviſerent de faire voir quelques ſerpens à tous les Européens, & de les prier, puiſque c'étoient leurs Dieux, de ne leur pas faire de mal; de ſorte qu'on n'a plus vû de tels malheurs depuis, & il arrive peu d'Européens à *Fida*, qui ne ſoient déja informez du culte qu'on y rend aux ſerpens.

S'il arrivoit encore à quelque Européen de tuer un ſerpent, je douterois fort qu'il eut un meilleur ſort que les Anglois, à moins qu'il ne fut aſſés heureux de ſe ſauver d'abord dans la maiſon du Roi, & de lui pouvoir repréſenter que cela lui étoit arrivé par malheur. En ce cas-là il en ſeroit peut-être quitte en payant une amende aux Prêtres pour appaiſer ce Dieu mort, quoique je ne voudrois pas trop m'y fier; car les Prêtres peuvent exciter le commun peuple & le porter à quelque violence; & ainſi le meilleur eſt de ſe conduire à cet égard avec beaucoup de prudence.

Du temps que j'y étois, il y eut un Negre d'*Aquambou*, qui prit un ſerpent ſur ſon bâton, & n'oſant le toucher avec les mains le porta ainſi devant la porte ſans lui faire d'autre mal. Ce qui

ayant

ayant été vû par deux ou trois Negres, ils jetterent d'abord un cri terrible, comme ils font quand le feu est en quelque endroit, ou dans quelque autre malheur, & par lequel ils peuvent assembler tous les habitans du Pays en peu de temps. D'abord il s'assembla une grande multitude de gens armez de massuës, d'épées, & d'*assagais*, & ils auroient eu bien-tôt depêché ce Negre, si le Roi, informé de son innocence, n'y avoit envoyé incessamment quelques-uns de ses Grands pour le delivrer du danger où il étoit.

Tous ces exemples nous retiennent & nous empêchent de faire du mal à ces serpens, quoiqu'ils nous incommodent souvent beaucoup, nous venans rendre visite tous les jours cinq ou six de compagnie, & particulierement lorsque le soleil a beaucoup de force; comme si etans des créatures de tenebres, ils ne pouvoient supporter la lumiere du soleil; ils rampent sur les chaises, sur les bancs, sur les tables, & même sur nos lits, & nous tiennent compagnie quand nous dormons. S'ils peuvent trouver une place commode sous nos lits, & que nos gens soient trop paresseux pour changer de temps en temps de lits, ils y demeurent bien huit ou dix jours; & ils y font même leurs petits, comme cela est arrivé.

Lorsqu'on les apperçoit dans la maison, & qu'on ne les y veut pas avoir plus long temps, on n'a qu'à appeller quelqu'un du Pays, qui les prend doucement & les porte hors de la maison. Mais s'ils sont sur les poutres, (car les maisons n'ont ici qu'un étage) ou dans quelque autre endroit élevé, il faut avoir beaucoup de credit sur l'esprit des Negres pour les obliger de les en ôter; ainsi il faut les y laisser jusques à ce qu'ils delogent d'eux-mêmes.

Il m'est une fois arrivé, qu'un serpent se mit au-dessus de la table, où je mangeois tous les jours, & y demeura environ quinze jours, & quoique j'y pûsse facilement atteindre étant de-, je ne pûs jamais trouver personne pour l'ô-, mais j'en fus abondamment recompensé dans suite.

Un jour que j'avois quelques Grands de *Fida* à manger chès moi, & que nous vinmes à parler s serpens, je jettai les yeux sur celui qui étoit dessus de nos têtes, & je dis, *que je croyois que ayant rien mangé pendant quinze jours, il seroit ge de mourir de faim, & qu'ainsi il étoit temps il delogeât.* Mais un de ces Grands repondit, tous les autres le confirmerent après lui, *qu'il bien assûré, que le serpent sçavoit prendre sa de ce qu'il y avoit dans les plats, quoique je ne apperçusse point.* Je me ressouvins bien de cela; le lendemain étant venu auprès du Roi, je lui en presence de ces mêmes personnes, qu'un ses Dieux avoit eu la hardiesse de venir manger a table sans être invité, & qu'il étoit raisonna- qu'il m'en payât, & qu'à faute de cela je se- obligé de le faire deloger. Le Roi, qui se tissoit beaucoup à de tels discours, me dit de ser tranquillement le serpent où il étoit, & il auroit soin de nous pourvoir l'un & l'autre de qui nous seroit necessaire; & en effet à peine e arrivé chès moi, qu'on m'amena de la du Roi un bon bœuf gras, en payement de que le serpent avoit depensé. Je voudrois bien le même pied nourrir toutes les Divinitez de Pays-là, & je suis persuadé que je n'y perdrois

Ce qu'il y a de meilleur, c'est que ces serpens, jets de superstition, ne font aucun mal aux mmes; car soit qu'on marche sur eux dans l'ob-

l'obscurité, ou qu'on en soit mordu, il n'y a pas plus à craindre que de la piqueure d'une cloporte. Les Negres voudroient même nous faire accroire, qu'il est bon d'être mordu par ces serpens, parce que dans la suite on est garenti des serpens venimeux. Mais je suis un peu incredule là-dessus, & je ne voudrois pas trop m'y fier, d'autant plus que j'ai remarqué qu'ils ne peuvent pas resister aux serpens venimeux, & à plus forte raison ne pourroient-ils pas nous en garentir.

Nous avons vû souvent de plaisans combats entre ces serpens & les serpens venimeux, dont il y a aussi une assès grande quantité dans ce Pays-ci. Je croirois presque que ces combats viennent de ce que les serpens venimeux voyans qu'on fait tant d'honneur aux autres en prennent de la jalousie, croyans que cela leur appartient encore avec plus de droit, parce qu'ils ont du venin qui leur sert de defense, & que les autres n'en ont pas.

Vous vous imaginez bien que de tels raisonnemens ont eu lieu dans le temps que les animaux parloient. Les serpens venimeux ont conservé depuis une haine irreconciliable contre les autres, & ne manquent pas de les attaquer aussi-tôt qu'ils les rencontrent; mais ils sont toûjours les plus foibles, & ne seroit-ce pas aussi une honte qu'un Dieu fût obligé de fuïr devant une créature si méprisable.

Mais je vous assûre que ce n'en est pourtant pas la raison; car les serpens venimeux, qui sont beaucoup plus grands & mieux armez que les autres, en seroient bien-tôt venus à bout, si ceux-ci n'étoient soûtenus par des legions de leurs adorateurs, qui punissent de mort les premiers, parce qu'ils ont osé s'opposer à des Divinitez.

Les serpens qu'on tient ici pour des Divinitez sont ondez, & leur couleur est mêlée de blanc, de

jaune,

ique, & de brun; les plus grands que j'aye vûs avoient la longueur d'une braſſe, & étoient gros comme le bras.

Ces ſerpens aiment extremement à manger des rats; je les ai vû ſouvent aller à la chaſſe pour en attraper, & lorſqu'ils en ont pris un, il leur faut plus d'une heure pour les avaler. On diroit même qu'il eſt impoſſible qu'ils puiſſent les faire paſſer par leur gueule, mais j'ai remarqué que lorſqu'ils ſont occupez à devorer leur proye, leur gueule s'élargit peu-à-peu.

S'il arrive qu'un rat paſſe devant un ſerpent, qui eſt au-deſſous du toit de la maiſon, il eſt impoſſible que le ſerpent le puiſſe attraper, parce qu'il ne peut pas ſi tôt ſe debarraſſer; & il ſemble que les rats le peuvent remarquer; car j'ai vû que le ſoir ils paſſent plus de cent fois devant ces ſerpens, & ſe mocquent en quelque maniere d'eux, ce qui les fait crier de depit, & les oblige d'employer toutes leurs forces pour ſe debarraſſer, mais alors on ne voyoit plus aucun rat.

Si l'on eſt ennuyé par les viſites de ceux de *Fida*, & qu'on ſouhaite de s'en defaire, il n'y a qu'à parler du ſerpent avec mepris, auſſi-tôt ils ſe boucheront les oreilles & ſortiront de la maiſon. Ils ſouffrent encore cela d'un Européen; mais s'il arrivoit à un Negre de le faire, il ſe mettroit en très-grand danger.

S'il arrive que le feu ſe mette à une maiſon, & qu'il s'y brûle un ſerpent, châcun ſe bouche les oreilles & donne quelque argent, faiſant connoître par-là que la choſe eſt trop terrible pour pouvoir être entenduë, & que cet argent ſert à appaiſer le Dieu brûlé de ce qu'on ne l'a pas conſervé avec aſſés de ſoin. Outre cela ils croyent que cette Divinité, quoique reduite en cendres, revien-

viendra bien-tôt pour se venger de ceux qui ont été la cause de sa mort.

Monsieur *Nicolas Poll*, qui dans l'année 1697, étoit à *Fida* pour negocier des esclaves, eut le plaisir de voir une agreable comedie. Un cochon ayant été mordu par un serpent le prit entre ses dents pour s'en venger & l'avala dans un moment sans que les Negres, qui voyoient cela de loin, pûssent venir assès tôt pour delivrer leur Dieu. Les Prêtres s'assemblerent d'abord & s'en plaignirent au Roi; mais le cochon ne pût se justifier, & son action temoignoit assès contre lui. Ainsi les Prêtres furent assès deraisonnables pour demander au Roi de faire publier un édit par tout le Pays pour detruire tous les cochons, sans examiner s'il étoit juste que les innocens souffrissent pour les coupables.

Cet édit fut publié par-tout, & ce fut alors qu'on entendit un beau bruit; car d'un côté on voyoit des milliers de Negres armez pour executer les ordres du Roi, & de l'autre il y en avoit pour le moins autant, qui avoient des cochons, & qui venoient pour justifier ces animaux, mais ce fut inutilement; on commença la tuerie, & on en extermina un grand nombre; il n'en seroit pas resté un seul, sans que le Roi, qui n'est pas sanguinaire, & poussé par des gens qui aimoient la chair de cochon, fit publir un contre-ordre pour arrêter le carnage, ajoûtant qu'on avoit repandu assès de sang innocent, & qu'il falloit appaiser leur Divinité par un autre sacrifice. Je m'apperçûs bien la derniere fois que j'étois à *Fida*, qu'on en avoit fait mourir un très-grand nombre, parce que ces animaux y étoient fort chers

Voilà ce que j'avois à dire des principales Divinitez de *Fida*. Je ne m'arrêterai pas fort long temps aux autres, qui ne sont pas en gran-

Plusieurs Pourceaux tuez à Fida, sur ce qu'ils avoient devoré un Serpent des Idolatres.



grande consideration parmi ces pauvres idolatres.

J'ai dit que les arbres sont les Divinitez du second rang à *Fida ;* on se contente de leur faire des offrandes en temps de maladie, & sur-tout en temps de fievre, pour la guerison du malade. Ils croyent que c'est aux arbres qu'il faut s'addresser dans cette occasion, quoiqu'ils n'oublient pas aussi le serpent, s'imaginans que si cela ne fait pas de bien, cela ne fera pas aussi de mal; ainsi on pourroit facilement les persuader de servir *le Dieu inconnu*, comme ceux d'Athenes, s'ils pouvoient s'en promettre quelque chose de bon.

Outre cela ils se servent encore d'autres moyens pour la guerison des maladies, comme de sacrifier à d'autres Divinitez inferieures, de tuer des hommes, & de manger de leur chair, (ainsi que cela est arrivé il y a deux ou trois ans dans une maladie du Roi) & de faire plusieurs autres choses indignes, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

La mer a aussi son tour, lorsqu'elle est agitée & qu'elle ne nous permet pas de porter nos marchandises à terre, ou bien lorsqu'il n'y a pas eu de long temps de vaisseaux, & qu'ils en attendent avec beaucoup d'impatience. Ils font de grandes offrandes à la mer dans cette occasion ; mais les Prêtres n'aiment pas ces sortes d'offrandes, parce qu'ils n'en attrapent rien.

Un Roi du *grand Ardra* avoit fait un jour de semblables offrandes à la mer, & ayant appris de ses gens, (car il ne lui étoit pas permis selon leurs loix de voir la mer) que cela ne servoit de rien, il s'en mit dans une terrible colere & tomba dans la même extravagance que *Xerxés*, qui fit fouetter la mer avec des verges, parce que sa flotte avoit été fort maltraitée.

Avant que de finir cette Lettre, il faut voir qui sont ceux qui font le service divin.

On se sert pour cela d'hommes & de femmes tout ensemble, qui sont les uns & les autres dans une si haute estime parmi les Negres, qu'il n'est pas permis de les faire mourir pour quelque crime que ce soit ; quoique le Roi, qui regne aujourdhui, ait violé cette loi, mais du consentement des Grands de son Royaume. Il y avoit aussi une necessité absoluë : car un de ces Prêtres avoit attenté sur le royaume & la vie du Roi, de concert avec son frere, dans le parti duquel il étoit ; ainsi le Roi fit massacrer son frere & le Prêtre comme etans également criminels.

Les femmes qu'on éleve à la dignité de Prêtresses sont pour le moins aussi estimées que les Prêtres, quand même elles n'auroient été que des esclaves ; & ce qui les fait encore plus respecter, c'est qu'elles se donnent le nom d'enfans de Dieu. Au-lieu que les autres femmes sont obligées de servir leurs maris, comme si elles en etoient les esclaves ; celles-ci au contraire ont une autorité absoluë sur les leurs, disposent comme il leur plait de leurs biens, & vivent à leur fantaisie ; les maris sont obligez de leur rendre le même respect, qu'elles leur ont rendu avant d'être élevées à cette dignité, c'est-à-dire, de leur parler & de les servir à genoux.

Les Negres qui ont un peu d'esprit ne prendront gueres une Prêtresse pour leur femme, & ne souffriront qu'avec peine qu'une de leurs femmes soit faite Prêtresse ; mais lorsque cela arrive, ils ne peuvent pas s'y opposer, à moins que de vouloir avoir un terrible compte à rendre, & d'être regardez comme des hommes qui veulent arrêter le cours ordinaire du culte divin.

J'ajoûterai pour la fin, qu'ils ont quelque idée de l'Enfer, du Diable, & des apparitions d'esprits, & ils en pensent à-peu-près la même chose que plusieurs personnes simples parmi nous. Ils pla-

placent l'Enfer ſous la terre & diſent que les mechans & les damnez y ſont punis par le feu.

Il y a trois ou quatre ans qu'ils furent confirmez dans ce ſentiment par une vieille ſorciere, qui ſortant de quelque coin leur raconta bien des choſes de l'Enfer. Qu'elle y avoit vû quantité de perſonnes de ſa connoiſſance, & entre autres le dernier Capitaine des Blancs, prédeceſſeur du Capitaine *Karter*, qui y étoit fort tourmenté. En un mot elle avoit vû tant de choſes dans l'Enfer, qu'elle auroit pû diſputer avec *Don Franciſco de Quevedo*, qui d'eux deux y auroit vû de plus grandes nouveautez. Mais elle auroit gagné en ceci, qu'elle diſoit avoir été effectivement dans l'Enfer, au-lieu que *Don Quevedo* n'y a été qu'en ſonge.

Du temps que j'étois à *Fida*, il y avoit un Prêtre de *St. Thomé* de l'Ordre de *St. Auguſtin*, pour convertir les Negres, s'il lui étoit poſſible; mais sa peine fut inutile; le point de la Polygamie leur tenoit trop au cœur pour y renoncer; ils auroient paſſé le reſte, mais pour cela, c'étoit un morceau de trop dure digeſtion.

Ce Prêtre invita un jour le Roi pour lui voir celebrer la Meſſe; ce que le Roi fit, & comme je lui demandai à ſon retour, comment il avoit trouvé la Meſſe, il me repondit, que cela étoit fort joli à voir, mais qu'il aimoit mieux s'en tenir à ſa *Fetiche*.

Ce même Prêtre étant entré en converſation avec un des Grands de la Cour qui étoit un fin compere, dit comme pour le menacer, que ſi les habitans de *Fida* continuoient à vivre comme ils avoient fait juſques alors ſans ſe convertir, ils iroient infailliblement auprès du Diable en Enfer pour y brûler; à quoi ce Grand repondit: *Nos peres, grands-peres, & juſques à l'infini, ont vécu*

S 2 *com-*

comme nous vivons, & ont servi les mêmes Dieux que nous servons. S'il faut qu'ils brûlent à cause de ce la, patience, nous ne sommes pas meilleurs que nos prédecesseurs, & nous serons contens d'avoir le même sort qu'eux. Cela fit bien voir au Prêtre qu'il n'y avoit rien à faire pour lui à *Fida*, ainsi il me pria de lui procurer son congé auprès du Roi qui le lui donna peu de temps après.

Si les Negres sçavoient lire, ou s'ils entendoient nos livres, je me serois imaginé, que ce Capitaine avoit lû la Chronique de Frise, dans laquelle on lit un entretien à-peu-près semblable entre un Evêque & un Roi Frison.

Il est plus que temps de finir, ainsi je vous salüe de tout mon cœur & suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

Fin de la dix-neuvieme Lettre.

VINGTIEME LETTRE.

Dans laquelle on parle premierement des animaux à quatre pieds de Fida, des bœufs, des vaches, des chevaux, des chevres, des cochons; ensuite de la volaille, qui ne consiste qu'en poules, canards, & coqs d'Inde; en même temps on ajoûte le prix de tous ces animaux. Après quoi l'Auteur parle des trois sortes de grain, qu'on y trouve en très-grande abondance; ce qui n'empêche pas que Fida

Fida *ne ſoit ſouvent ſujet à de grandes famines. Les autres fruits que la terre y produit ſont des* patates, *dont il y a une grande quantité*, des jammes, *des feves, &c. Des fruits d'arbres; de la fertilité de* Fida, *dont le terroir ſeroit fort propre pour des plantages, & pour produire du coton, du ſucre, & de l'indigo. La puiſſance des habitans de* Fida, *& leur maniere de faire la guerre, leurs armes, & en quoi elles conſiſtent. Le* grand Ardra *eſt beaucoup plus puiſſant que* Fida. *Guerres de ceux du* grand Ardra *avec un autre Roi de la terre-ferme; ſource de ces guerres, qui ont ruiné la moitié du* Pays *d'*Ardra, *& cauſé d'horribles carnages parmi les habitans. De* Jakin, *qui eſt ſoûmis au* grand Ardra. *D'*Offra *ou du* petit Ardra, *où nôtre Compagnie a eu ci-devant une loge. Depart de l'Auteur de* Fida, *& ſon arrivée dans le* Rio de Gabon. *Du golfe de Guinée; des rivieres & des îles qui y ſont; comme* Rio Formoſa, *ou* Belle Riviere, *qu'on nomme autrement* Rio de Benin, Rio Elrei, Camarones, *vieille & nouvelle* Calbary; *les îles ſont* Fernando Po, El Principe, *ou l'*Ile du Prince, *&* Coriſco *diviſée en deux, grande & petite.* Rio de

de Gabon *est une riviere fort celebre, belle, & large. Il y a deux îles; les Européens la vont souvent voir, & pourquoi. Le negoce qu'il y a. Le petit nombre d'habitans, qui sont pourtant divisez en trois classes. Leur pauvreté, & leur orgueuil. Ils aiment beaucoup l'eau de vie. Il est difficile de negocier avec eux. A quoi le Roi gagne sa vie. Ils sont tous bien faits de corps. Quelle est leur occupation. Infertilité du Pays d'alentour. La riviere est fort poissonneuse. Description d'un certain poisson appellé* Noordkapers, *ou* Kapers du Nord, *que l'on y trouve en très-grande quantité. Il y a aussi dans le Pays beaucoup de buffles, d'élephans, & de sangliers. L'Auteur va à la chasse d'un élephant, & des sangliers. On trouve le squelete d'un élephant. Description des buffles. Un de nos gens tué par ces animaux. De quelle maniere les Negres tuent les buffles. Depart de l'Auteur de* Gabon, *& son arrivée à* Cabo-Lopez di Gonsalvez, *où il y a une bonne rade, un endroit propre à prendre de l'eau, & du bois à brûler. Le negoce qui s'y fait; le poisson y abonde. L'Auteur part de* Cabo-Loop, *& aborde au dessous de l'île de* St. Thomé. *Description de*

de cette île, & de Ilha Annaboa, *où l'Auteur arrive après une navigation de deux jours. Il fait voile le long de la ligne équinoctiale; le froid que l'on y sent. Il arrive au haut de la Côte & à* Assiné. *Demeure d'un certain Roi, nommé par Louïs Roi de France,* Louïs Hannibal Roi d'Assyrie, *mais qui n'est présentement qu'un pauvre esclave. L'Auteur fait voile vers la Côte d'où l'on tire l'or. Le vaisseau, qui étoit en compagnie de celui qui portoit l'Auteur, se rend maître d'un vaisseau non-privilegié. Leur arrivée à* Elmina, *où finissent ce voyage, cette Lettre, & la description de la Guinée.*

MONSIEUR.

Il n'est arrivé aucun vaisseau d'Europe depuis la derniere Lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, & par consequent je n'ai point reçû de vos nouvelles; ainsi je continuerai la description de *Fida*, que j'ai commencée dans ma précedente, & j'y joindrai la relation d'un petit voyage, que j'ai fait en 1698. de *Fida* à *Rio de Gabon*, *Cabo-Lopez*, *Annaboa*, & *Elmina*, où je l'ai fini.

Je parlerai premierement des animaux que l'on trouve à *Fida*. Parmi les animaux domestiques à quatre pieds il y a des bœufs, des vaches, des chevres, des brebis, & des cochons, qui ont bien la même figure que ceux de la Côte de Guinée, mais qui sont beaucoup plus gras & plus delicats au goût,

parce qu'ils ont de très-bonnes prairies & d'aussi bonne herbe qu'en Europe.

Ils sont à fort bon marché; car on peut acheter un bœuf ou une vache pour dix écus, un bon mouton pour deux écus, une chevre pour un écu, & un cochon pour deux écus.

Les chevaux n'y manquent pas non plus, mais ils ne sont gueres plus beaux que ceux dont je vous ai parlé dans la description de la Guinée. Lorsque je croyois retourner par terre à *Elmina*, j'en avois acheté cinq ou six à quarante francs la piece mais ils ne me servirent de rien, & je fus obligé de les laisser à *Fida*.

Pour ce qui est de la volaille, elle est à-peu-près la même que celle de la Côte, & consiste en cocs d'Inde, en canards, & en poules; il y a une quantité prodigieuse de ces dernieres; elles sont petites, mais fort grasses, & fort bonnes; le prix d'une poule est six sols, selon que nos marchandises valent ici; mais en effet il ne faut les estimer qu'environ la moitié.

Si quelqu'un veut avoir de ces rafraichissemens à bon marché, il n'a qu'à prendre deux ou trois caisses de pipes longues; car il peut avoir de chaque pipe deux sols, quelquefois elles valent jusques à quatre sols; de sorte que pour trois pipes on peut avoir la meilleure poule qui se puisse trouver.

Il n'y a pas beaucoup de gros gibier aux environs de *Fida*, mais plus avant dans le Pays on trouve des elephans, des buffles, des tigres, & quantité de plusieurs sortes de cerfs. Il y a de ces derniers aussi à *Fida*, mais en petit nombre, à cause que le Pays est fort peuple; on y trouve aussi une sorte de petits lievres.

Le Pays est presque couvert d'oiseaux sauvages, comme d'oyes, de canards, de becasses, & de ving

vingt sortes d'autres oiseaux bons à manger, qui y sont très-delicats & à bon marché.

Si on donne ordre le soir à un Negre d'aller chasser, on est assûré d'avoir le lendemain à midi un ou deux plats de gibier, que l'on peut payer avec une douzaine de pipes, & cela est si infaillible, qu'on peut sans scrupule inviter ses amis à venir manger du gibier qui n'est pas encore pris.

Il y a une si grande quantité de tourterelles, que mon Assistant, qui tire assès bien, vouloit s'engager d'en tuer jusques à cent par jour, & cela dans six heures de temps.

Outre ces oiseaux bons à manger, il y en a encore d'autres, soit des oiseaux de proye, soit d'autres, que l'on peut élever pour le plaisir; cependant la quantité n'y en est pas si grande que sur la Côte de Guinée.

L'oiseau couronné, que je vous ai envoyé en peinture, vient d'ici; il y en a encore un autre de la figure suivante. Il est environ de la grosseur d'une poule, il a le col fort court, aussi-bien que les griffes, il a du poil sur les yeux comme une personne, un bec court & épais; ses plumes sont bleuës & noires, il a beaucoup de force dans les griffes & dans le bec, & par consequent fort propre pour la proye.

Je n'en dirai pas d'avantage des oiseaux, pour ne pas repeter ce que j'ai déja dit. Je viens présentement aux fruits de la terre. Il y a trois sortes de grains; premierement le *grand milhio*, dont le grain n'est pas aussi gros que sur la Côte, mais qui est pour le moins aussi agreable. Les Negres n'en font point de pain, & s'en servent pour brasser de la biere, de sorte qu'on n'en seme pas beaucoup.

Ensuite il y a le *petit milhio* ou *maiz*, qui est

fait comme celui de la Côte, & c'est à cultiver ce grain que les habitans de *Fida* s'occupent le plus. On en plante deux fois l'année, mais beaucoup plus dans une saison que dans l'autre. Dans la veritable saison de le planter, le Pays en est si plein, que (comme j'ai déja dit) l'on trouve à peine un sentier pour marcher, ce qui doit fournir une très-grande quantité de ce grain : cependant ils en manquent au bout de l'année, au-lieu d'en avoir de reste, soit à cause que le Pays est fort peuplé, soit à cause qu'ils en vendent beaucoup aux autres Pays, comme aux deux *Popo*, & à d'autres Pays voisins.

Cela fait aussi que dans une année infertile ils sont exposez à une grande famine : on a vû pendant ce temps-la que des gens libres se sont vendus pour esclaves, afin de ne pas mourir de faim, d'autres mettoient leurs esclaves en liberté, parce qu'ils ne pouvoient pas les nourrir. Il arriva en ce temps-là un Capitaine Anglois à *Fida*, qui chargea son vaisseau d'esclaves sans donner aucune marchandise en échange, les Negres s'étans contentez de vivres, dont heureusement il s'étoit bien pourvû sur la Côte ; & ayant ainsi chargé son vaisseau, il fit voile vers les îles Portugaises, où il acheta d'autres vivres pour ses marchandises.

Il y a encore une troisieme sorte de *milbio*, qui ne croît pas comme l'autre sur de petits arbrisseaux, mais à-peu-près comme l'avoine croît en Hollande. Le grain en est rougeâtre, & n'est parfaitement mûr que lorsqu'il a été sept ou huit mois en terre. On ne mange point ce *milbio*, mais on le mêle avec le grand pour en faire de la biere, parce que les Negres croyent qu'il rend la biere plus forte & plus nourrissante.

Les femmes Negres en font de très-bonne biere, & entre autres une si forte, qu'elle ne cede en

en rien à la meilleure biere de Hollande. Elle differe aussi beaucoup de l'autre pour le prix, car si l'on paye deux ou trois sols pour le pot de la biere commune, on est obligé de donner un écu pour le pot de celle-ci.

Tout le monde, sans en excepter les esclaves, boit de la biere ; ils ne veulent point boire d'eau, parce qu'on la puise dans des puits, qui sont profonds de vingt ou trente brasses, & qui n'ont que sept ou huit pieds de largeur, de sorte qu'il est impossible que le soleil y entre, ce qui rend cette eau cruë & froide comme de la glace, & par consequent fort mal-saine dans ces Pays chauds; car si on en veut boire seulement quelques jours de suite, on s'attirera infailliblement la fievre. Et comme la biere forte échauffe trop, un Européen ne sçauroit mieux faire qu'en prenant la moitié de biere forte & la moitié de biere commune, ce qui fera une boisson fort saine & en même temps agréable.

On ne trouve point de fours dans tout le Pays, parce que les Negres ne s'en servent point, & qu'ils font bouillir leur pain.

Ils se servent ordinairement de *patates* au lieu de pain, & ils en mangent avec toute sorte de viandes. Il y a une si grande quantité de ces fruits à *Fida*, que je ne croi pas qu'on en pût trouver autant sur toute la Côte.

Il y a aussi des *jammes*, mais ni en aussi grande quantité ni aussi bonnes que sur la Côte de Guinée, & on ne les estime pas aussi beaucoup.

On y trouve de plusieurs sortes de petites féves, & en grande abondance; il y en a entre autres d'une sorte, dont ils font des gâteaux à l'huile, qui sont aussi legers que ceux que l'on fait chès nous, & ceux qui y sont accoûtumez les mangent avec appetit. On les appelle ici *Acraes*.

Il y a auſſi des oignons & du gingembre, mais peu, & on n'en trouve que chès les plus conſiderables du Pays.

On y a les mêmes fruits de terre que ſur la Côte de Guinée, c'eſt pourquoi je ne m'y arrêterai pas, & je parlerai des fruits que produiſent les arbres.

On peut compter entre les principaux, les citrons, les limons, les oranges, les *backovens*, les *bananes*, le *piment*, & en un mot tous ceux dont j'ai parlé dans la deſcription de la Côte de Guinée; outre quantité de tamarins, & d'autres ſortes d'arbres fruitiers, qui non ſeulement ſont inconnus dans nôtre Pays, mais dont les fruits ſont ſi peu de choſe, qu'ils ne meritent pas qu'on s'arrête à les decrire.

Il y a auſſi par tout le Pays une grande quantité de palmiers, mais on en fait peu de vin, & on ne les cultive que pour en tirer de l'huile.

Fida ne manque pas auſſi de certains palmiers, appellez en Flamand *pardon-boomen*, du fruit deſquels on peut faire du vin; mais parce que les habitans aiment mieux la biere que le vin, ils ne font pas grand cas de ces arbres, & les coupent pour en bâtir des maiſons, le bois en étant fort durable.

Il n'y a point d'autres fruits que ceux dont je viens de parler, & il eſt dommage qu'il ne s'en trouve pas davantage dans un Pays comme celui-ci; car il eſt extremement fertile, & les habitans fort laborieux; ainſi il n'y manque que des herbes & des graines, & je ſuis aſſûré que non ſeulement toutes ſortes de fruits de l'Afrique, mais auſſi pluſieurs ſortes de ceux de l'Europe, y croîtroient fort bien.

J'en ai fait un eſſai en y ſemant des choux, des carottes, des raves, du perſil, &c. & j'ai trou-

trouvé que tout y a aussi-bien-crû & aussi-bien meuri qu'en Europe ; de sorte qu'il est fâcheux que ce Pays ne soit pas habité par des Européens aussi-bien que la Côte de Guinée; car on y pourroit faire les plus beaux jardins du monde.

Je croi que *Fida* est aussi propre qu'aucun autre Pays pour y planter des cannes de sucre & de l'*indigo*.

Il y a déja beaucoup d'*indigo*, & si bon, que s'il ne surpasse pas celui d'Asie & d'Amerique, il l'égale du moins. Les habitans s'en servent pour la teinture de tous leurs habits; mais comme ils n'ont pas la connoissance requise pour cela, ils gâtent quatre fois plus d'*indigo* pour la teinture d'un habit, que nous n'en avons besoin, & dont la valeur surpasse de beaucoup celle de l'habit.

Voilà ce que j'avois à dire de la situation agréable de *Fida*, des mœurs des habitans, de leur bétail, & de leurs fruits; je passerai présentement à leurs armes & à leur maniere de faire la guerre.

Pour ce qui est de la guerre, ils en pourroient faire de considerables, & se rendre formidables; car il leur seroit facile de mettre sur pied deux cens mille hommes en peu de temps; cependant ils sont très-peu à craindre, & ils n'auroient pas le courage de resister avec toutes leurs forces à cinq mille hommes bien armez & bien aguerris, quand ce ne seroit que des Negres de la Côte de Guinée, & encore moins de les attaquer.

Les raisons qu'on peut donner de cela sont; premierement, c'est qu'ils s'attachent si fort au negoce & à l'agriculture, qu'ils ne pensent nullement à s'exercer en rien de ce qui regarde la guerre.

En second lieu, c'est qu'ils n'ont jamais de Ge-

neraux experimentez ; car s'ils sont contraints de se mettre en campagne, ils donnent le gouvernement de leur armée à une personne qui n'en est pas capable, & qui n'a pas la moindre experience.

Enfin, on peut alleguer pour une troisieme raison, la crainte generale qu'ils ont de la mort, & qui les rend si poltrons, que la plûpart prennent la fuite avant que d'avoir presque vû l'ennemi.

Le commandement de l'armée est confié (comme je viens de dire) à une personne du commun, parce que les Generaux & les Capitaines ont tant de peur de la mort, qu'ils n'osent se mettre en campagne ; à moins qu'il ne s'en trouvât quelques-uns qui fussent un peu plus courageux & qui voulussent aller à la guerre ; alors les affaires y vont un peu mieux. Mais quand ce sont des gens du commun, à qui les autres ne veulent pas obeïr, tout y va fort mal ; car lorsque ces Heros voyent qu'on en va venir aux mains, ils cherchent à éviter la mort par la fuite ; & comme ils aiment pour le moins autant la vie que les autres, on void ordinairement que le General est plûtôt chès lui que les Soldats, en cas qu'il ait de bonnes jambes, sans se mettre en peine comment l'armée se tirera d'affaire. Il peut pourtant s'assûrer d'une chose, c'est que ses gens ne resteront pas long temps à suivre son exemple, & à prendre la fuite comme lui.

De là vous pouvez juger du courage de ces gens pour attaquer d'autres Pays ; mais il faut avouer qu'ils font paroître quelque bravoure, quand il s'agit de conserver leur propre Pays, & ils s'y défendront aussi long temps qu'ils pourront ; ainsi ils verifient en quelque maniere ce proverbe si connu, qu'*un chien est toûjours hardi dans son gîte.*

Cette

Cette qualité n'eſt pas particuliere aux habitans de *Fida*, elle eſt auſſi commune à tous les peuples d'*Ardra*, de ſorte qu'ils ne ſe font jamais la guerre avec leurs propres forces, mais achetent des Negres de la Côte de Guinée pour cela, & ceux d'*Aquambou* ſont les premiers à portée, mais ſi ceux de *Coto* & de *Popo* étoient bien unis, ils s'en ſerviroient ſans doute préferablement aux autres, à cauſe qu'ils ſont les plus près d'eux.

Les armes de ceux de *Fida* & de ceux d'*Ardra* conſiſtent en quelques fuſils, arcs, & fleches, en de fort jolis ſabres, & en des *aſſagais*, qui ſont fort peſans & fort propres. Mais les armes dont ils ſe ſervent le plus, & ſur leſquelles ils ſe repoſent auſſi le plus, ſont des maſſuës d'une aune & demi de long, & de l'épaiſſeur de ſix pouces; elles ſont rondes juſques au bout, où il y a un gros nœud large comme la main & épais de trois doigts; chaque homme en a cinq ou ſix pour ſa part.

Ces maſſuës ſont d'un bois extremement peſant, & ils ſont ſi adroits à s'en ſervir, qu'ils les peuvent jetter ſur leurs ennemis à quelques pas d'eux, & cela avec tant de force, qu'elles briſent & coupent tout ce qu'elles rencontrent, de ſorte que les Negres de la Côte en ont preſque autant de peur que des fuſils.

Voilà ce qu'il y a de plus conſiderable dans le Pays de *Fida* & dans celui d'*Ardra*. Je pourrois y joindre quelques autres petites choſes, & remarquer la difference qu'il y a entre *Fida* & *Ardra*; mais cela me paroit ſi peu conſiderable, qu'il n'eſt pas beſoin que je m'y arrête, je dirai ſeulement encore quelque choſe au ſujet d'*Ardra*.

Le Roi du *grand Ardra*, avec tous les Pays qui dependent de lui, eſt pour le moins vingt fois plus

plus puissant que celui de *Fida*, & cependant il n'a pas le courage de lui faire la guerre, quoique (comme j'ai dit) il y ait entre eux une inimitie continuelle.

Mais plus avant dans le Pays il y a des Royaumes encore plus puissans que ces deux derniers, j'en ai très-peu de connoissance, si ce n'est que de mon temps il vint un Ambassadeur d'un de ces Rois auprès du Roi du *grand Ardra* pour lui dire de la part de son maitre, que plusieurs de ses sujets étoient venus se plaindre du gouvernement tyrannique d'*Ardra*. Qu'il lui conseilloit *de mettre ordre à ce que ses Viceroïs traitassent ces pauvres gens plus doucement; ou qu'autrement il seroit obligé, quoique contre son humeur, de venir à leur secours & de les prendre sous sa protection.*

Le Roi d'*Ardra* se mocqua d'un avis si salutaire, & pour faire plus de depit à ce Roi, il fit massacrer son Ambassadeur. Celui-ci s'en trouva si offensé, & avec juste raison, qu'il fit entrer promptement une armée (ceux de *Fida* la faisoient monter à un million d'hommes) dans le Royaume d'*Ardra*; & comme c'étoient tous des Cavaliers & de bons Soldats, ils se rendirent maîtres en peu de temps de la moitie du Pays d'*Ardra*, & firent un terrible massacre des habitans, on ne dit point le nombre des morts, mais on le compara au grain qui étoit dans les champs.

Les habitans de *Fida* me dirent que ce peuple avoit accoûtumé, lorsqu'il étoit en guerre avec quelqu'un, de couper & d'emporter les parties honteuses à ceux qui avoient été tuez; & qu'il n'étoit permis à aucun d'eux de prendre un ennemi prisonnier; à moins qu'il ne fût pourvû de cent de ces belles choses. Cela semble peu vrai choses semblable, & fort fabuleux, aussi ne vous le donne-je pas pour la pure verité, quoique cela m'ait éte confirmé par

sement. Mais il est certain que le massacre fut épouvantable, & que le General s'en contentant, se retira. Il ne douta pas que son maître ne le reçût fort bien, après l'avoir si bien vengé, mais il faisoit mal son compte; car le Roi, pour recompense de sa bravoure, le fit pendre à un arbre, aussitôt qu'il fût de retour, & cela uniquement, parce qu'il n'avoit pas amené avec lui le Roi du *grand Ardra*, selon l'ordre qu'il lui en avoit donné; car c'étoit lui particulierement à qui ce Roi en vouloit, & non pas à ses sujets.

Remarquez, s'il vous plait, Monsieur, quel malheur le Roi du *grand Ardra* attira sur lui, & que ces Payens observent aussi-bien que nous le droit des gens; car ce grand Roi ne crud pas que la mort de son Ambassadeur fût assès vengée par le massacre de tant de milliers de personnes, mais il vouloit detruire la cause & l'auteur de cette mort.

Je ne sçai s'il l'a fait dans la suite, je n'en ai plus entendu parler, mais je croi qu'il se sera contenté du sang qui avoit été repandu.

Ce peuple jetta une si grande terreur parmi les Negres des environs, qu'ils ne pouvoient l'entendre seulement nommer sans fremir, ce qui les obligeoit à en dire mille choses inouïes. On trouve à quatre lieuës de *Fida*, du côté de l'Orient, le Pays de *Jakin*, qui (comme j'ai dit) depend du *grand Ardra*, & il en est encore gouverné aujourdhui.

Un peu plus bas, & plus avant dans les terres, est le Pays d'*Offra*, que les Européens appellent *le petit Ardra*. Nôtre Compagnie y a eu plusieurs années de suite une loge & un Marchand, & y a fait un negoce fort considerable. Mais depuis qu'on a eu tué nôtre Marchand, & que ceux de *Popo* ont eu ravagé ce Pays, nous n'y sommes plus revenus; le Pays a presque toûjours été en friche depuis, & il y a apparence que cela durera encore quelques an-

années; car les Rois de *Fida* & du *grand Ardra* sont opposez l'un à l'autre, châcun voulant s'en rendre le maître, & y établir des Vicerois, cependant personne n'ose commencer.

Mais laissons les disputer tant qu'il leur plaira. Je finis cette description, pour commencer la relation d'un voyage que j'ai fait. Je m'embarquai devant *Fida* le 14. Août 1698. sur un vaisseau appellé Stadenland, *la Ville & le Pays*, prenant mon cours du côté de *Rio de Gabon*, où nous arrivames heureusement onze jours après. Nous eumes pendant le voyage un vent assés fort, mais comme nous l'avions de côté, nous n'y arrivames pas aussitôt que nous aurions fait sans cela.

Avant que de parler de *Rio de Gabon*, il faut dire quelque chose du Golfe de Guinée. (c'est sous ce nom que les Européens le connoissent) Il a depuis *Ardra* jusques à *Cabo-Lopez*..... lieuës de long. On void entre deux de fort belles rivieres, sur lesquelles nous entretenons nôtre negoce avec nos *Jachts*, & les marchandises que nous y allons chercher, consistent particulierement en dents d'élephant, où il y en a une grande quantité. Les endroits où nous negocions, sont *Rio Formosa*, ou *la Belle Riviere*, autrement appellée *Rio de Benin*, d'un Royaume considerable du même nom. Ensuite, il y a *Rio d'Elrei*, ou *la Riviere du Roi*, *Camarones*, la vieille & la nouvelle *Calbary*. J'espere avoir en peu de temps une description de la premiere riviere, que je ne manquerai pas de vous envoyer selon la promesse que je vous en ai faite.

Il y a aussi quatre îles dans le Golfe de Guinée, sçavoir, *El Principe*, ou *l'Ile du Prince*, *Ilha Fernando Po*, & *Corisco*, qui est divisée en deux, *la grande* & *la petite Corisco*.

Nôtre Compagnie a negocié depuis quelques années dans *la grande Corisco*; mais comme elle est fort

fort éloignée, le profit n'y étoit pas considerable, ainsi nous l'avons abandonnée, & n'y avons pas été depuis.

Corisco sont deux îles fort agréables, & si basses, que je croyois en les voyant de loin, que les arbres, qui y sont en quantité, étoient plantez dans la mer, ce qui est agreable à la vûë.

L'île de *Fernando Po* est habitée par un peuple cruel & sauvage, auquel il ne se faut nullement fier pour le negoce; c'est tout ce que j'en peux dire.

L'Ile du Prince a été sur la fin du XV. siecle à la disposition d'un considerable Marchand d'Amsterdam; mais la mesintelligence qu'il y avoit parmi nos gens, & la trahison des Portugais, qui en avoient été maîtres les premiers, a été cause que nous avons été contraints de l'abandonner. Les Portugais y ont bâti un bon fort, & l'ont assès bien peuplée.

Elle est assès bien située & assès fertile; les Portugais la cultivent si bien, qu'ils en tirent beaucoup de vivres, dont ils font de bon argent en les vendant à tous les vaisseaux qui y viennent; outre qu'ils en ont assès de reste pour en fournir abondamment leurs propres vaisseaux.

Tous les vaisseaux qui ont été chercher des esclaves, viennent y prendre des rafraichissemens, ou bien dans les autres îles des Portugais, excepté les vaisseaux de nôtre Compagnie. La raison en est, (à ce que je croi) que l'on craint que les Maîtres de vaisseau venans dans ces îles ne fissent un negoce defendu, au préjudice de la Compagnie; & cependant on ne peut trouver des rafraichissemens, pour l'équipage & pour les esclaves, qu'à *Annaboa*, qui est la plus considerable de toutes; & je aisse à juger à ceux qui l'ont experimenté quelle commodité & quel avantage ce seroit pour la Compagnie.

Toû-

Toûjours eſt-il certain qu'il n'y auroit ni autant de morts, ni autant de malades parmi les eſclaves, ſi on leur fourniſſoit de temps en temps quelques rafraichiſſemens. Mais on en a donné une tout autre idée à Meſſieurs de la Compagnie, je ne ſçai pour quelle raiſon. Il ſe pourroit auſſi, qu'on a d'autres raiſons d'empêcher nos vaiſſeaux d'aller dans les îles des Portugais, que je ne ſçai pas, & qu'il ne m'eſt peut-être pas permis de ſçavoir: ainſi ſans m'y arrêter d'avantage, je reviens à *Rio de Gabon*. Cette riviere eſt à quinze lieuës de *Cabo-Lopez de Gonſalvez*, ou de l'extremité du Golfe de Guinée. Elle eſt ſi celebre, qu'elle ne peut être inconnuë à aucune nation qui a été dans cette partie de l'Afrique; elle eſt en effet fort belle, & a plus de deux lieuës de large à ſon embouchûre.

Quand on monte cette riviere, on trouve à trois ou quatre lieuës de ſon embouchûre deux îles, dont l'une porte le nom du Roi, & l'autre le nom du Prince de cette riviere; mais elles ſont préſentement fort deſolées, car le Roi & le Prince ſe craignans mutuellement, les ont abandonnées, & demeurent preſentement châcun ſur un bras de cette riviere, qui en a un grand nombre.

De petits vaiſſeaux peuvent monter la riviere l'eſpace de quelques lieuës, mais je ne ſçai point préciſément quelle eſt ſa largeur, ni combien elle s'étend dans le Pays.

Il y vient beaucoup de vaiſſeaux, (comme j'ai dit tout-à-l'heure) non ſeulement pour le negoce, mais auſſi parce qu'elle eſt fort propre pour les nettoyer & pour les calfater. Ceux qui ont ce deſſein portent leur canon, leurs ancres, leurs ſeaux, &c. dans l'*Ile du Prince*, & ſe ſervent de la marée pour faire avancer leur vaiſſeau le plus prés qu'ils peuvent de cette île, & l'eau venant à ſe retirer fort vite, ils ſe trouvent à ſec, & peuvent ainſi

ainsi facilement le radouber. Mais les gros vaisseaux n'osent s'y hazarder, car il seroit à craindre qu'en demeurant à sec ils ne s'endommageassent par dessous ; aussi un de nos vaisseaux qui croisoit, & qui y étoit en même temps que moi, ne voulut pas s'exposer, & aima mieux s'accrocher au nôtre, ce qui lui reüssit si bien, qu'il pût nettoyer son vaisseau jusques à la quille, beaucoup mieux que s'il avoit été à sec.

Le negoce que l'on fait sur cette riviere consiste en dents d'elephant, en cire, & en miel. & on reüssit assès bien, sur-tout lorsqu'il n'y a pas eu de vaisseaux de quelque temps. Mais cela arrive rarement, car les Zelandois avec leurs vaisseaux non-privilegiez la visitent pendant toute l'année, pour les nettoyer, & pour se pourvoir d'eau & de bois, & pendant qu'ils sont occupez à cela, ils y negocient en même temps ; mais leur vûë principale est pour nettoyer les vaisseaux & pour trafiquer ; car pour ce qui est de l'eau & du bois, ils peuvent s'en pourvoir à *Cabo-Lopez* aussi-bien qu'ici.

Ceux qui n'ont jamais été ici, s'étonnent de l'inégalité du fonds de cette riviere ; car dans un lieu on trouve qu'elle a dix brasses de profondeur, dans un autre dix, ensuite quinze, cinq, & puis douze, comme s'il n'y avoit que des rochers dans l'embouchûre.

Le flux est si fort, que quelque bon vent qu'on ait, il est impossible d'entrer dans la riviere, & il faut necessairement attendre que le reflux vienne.

J'en ai fait une fois l'experience. Nous demeurames comme immobiles à l'embouchûre de la riviere, & nous eumes toutes les peines du monde de resister au flux avec toutes nos voiles, nous reculames plus que nous n'avançames, & nous ne pûmes entrer dans la riviere qu'avec le reflux.

Les

Les habitans de cette riviere, quoique peu en nombre, sont pourtant divisez en trois ordres: les uns sont du parti du Roi, les autres du parti du Prince, & les troisiemes ne sont ni pour l'un ni pour l'autre, & vivent tranquillement sans dependre de personne.

Les deux premiers ordres sont dans une guerre continuelle; ils ne s'attaquent point en pleine campagne; car ils n'ont point assès de monde pour former une petite armée, mais ils vont la nuit tâcher de se surprendre & de se piller, & se retirent ensuite avec le butin qu'ils ont fait, & souvent avec les coups qu'ils ont reçû.

Ce petit peuple est bien le plus pauvre & le plus miserable que je croye avoir vû de ma vie, & pour comble de malheur le plus orgueilleux & le plus fier; cela paroit encore plus ridicule lorsqu'on examine sur quoi ils fondent cet orgueil. Ils n'estiment personne entre eux qui n'ait un nom Flamand. Aussi-tôt qu'ils viennent à bord de nos vaisseaux, ils ne manquent pas de nous declarer leur nom, s'imaginans que nous les en estimerons davantage, & ils aiment bien que nous les appellions par ce nom.

Il semble qu'il soit naturel à tous les Negres d'aimer l'eau de vie jusques à l'excès, mais ceux-ci surpassent en cela tous ceux que j'ai frequentez jusques ici. Ils depensent en eau de vie tout ce qu'ils ont. Ils vendent une dent d'élephant pour de l'eau de vie, qu'ils boivent souvent ayant que de sortir du vaisseau.

S'il arrive qu'un d'eux en ait bû un peu plus que l'autre, & qu'ils commencent à s'ennyvrer, ils se battent d'importance, sans respecter Roi, Prince, ou Prêtre; car ceux-ci s'y entendent aussi-bien que les autres, & se servent fort bien de leurs mains, de crainte qu'on ne leur reproche d'avoir été

été de ſimples ſpectateurs. Ces braves champions ſe battent ſi vigoureuſement, que leurs chapeaux, perruques, & habits tombent dans l'eau.

Quoi! direz-vous, eſt-ce que ces miſerables portent des chapeaux, des perruques, &c? Oui ſans doute, mais d'une aſſès plaiſante maniere. Il y a quelque temps que l'on trafiquoit ici beaucoup avec de vieilles perruques, dont on pouvoit obtenir tout ce qu'on ſouhaitoit de ces gens-là, comme de la cire, du miel, des perroquets, des ſinges, & toute ſorte de rafraichiſſemens.

Mais il eſt venu tant de Marchands depuis trois ou quatre ans, que le moindre Matelot jureroit qu'il n'y a point de profit à faire, quoique les perruques ne lui coûtent pas un denier.

Ce qu'il y a de meilleur dans ces gens-là, c'eſt que quoiqu'ils aiment beaucoup l'eau de vie, ils ne ſont pas fort delicats; j'ai vû qu'on leur en a donné où l'on avoit mêlé la moitié d'eau, & dans laquelle on avoit mis un peu de ſavon d'Eſpagne, afin qu'il y vint au haut une petite écume, qui en eſt l'épreuve; & ces pauvres innocens prenoient l'écume du ſavon pour l'épreuve de l'eau de vie: ils élevoient jusques au ciel la bonté de cette eau de vie, & auroient bien voulu s'en pourvoir en cas qu'il vint un mechant temps, qu'ils ne pourroient pas en avoir.

J'avois reſolu lorsque je vins dans cette riviere, de negocier pour nôtre Compagnie quelques dents d'élephant, & de la cire, & j'avois apporté pour cet effet pluſieurs marchandiſes: mais je les trouvai ſi difficiles, que je ne pûs prendre la patience d'entrer en marché avec eux. Et comme il y avoit en même temps un autre vaiſſeau de nôtre Compagnie, qui avoit ordre de trafiquer, je lui cedai tout, ravi de m'en être dechargé à ſi bon marché. Ces gens me parurent d'autant plus inſupportables,

que

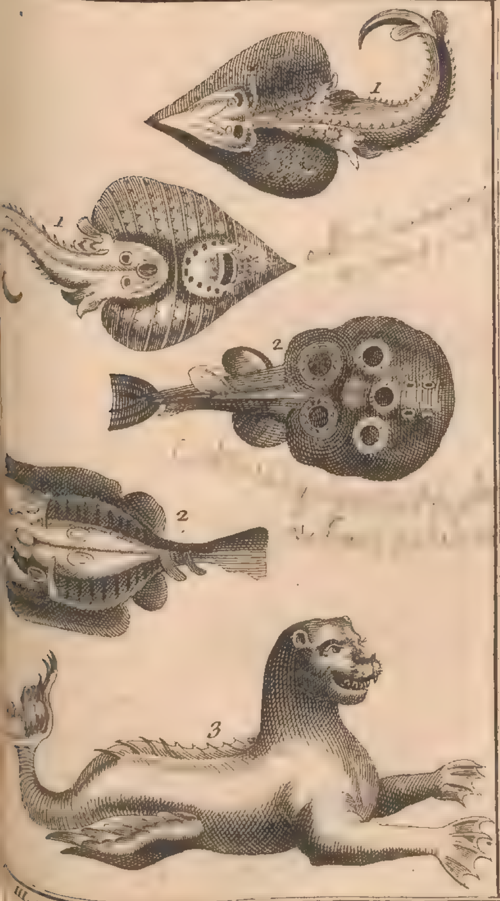
que j'avois accoûtumé de negocier avec les Negres de *Fida*, qui sont extremement honnêtes, & où le negoce est cent fois plus avantageux. Ces miserables vous arrêteront tout un jour pour vous vendre une dent d'élephant. Ils sortent cinq ou six fois & reviennent autant de fois, ils marchandent comme s'ils étoient sur la poissonnerie, & ne peuvent conclurre le marché.

Quoiqu'ils aiment excessivement l'eau de vie, ils ne boiront point que premierement nous ne leur ayons fait un present, & si nous attendons trop long temps, ils osent bien nous dire d'une maniere fiere, lorsque nous leur présentons de l'eau de vie, *Croyez-vous que nous voulions boire pour rien?* Comme s'il ne suffisoit pas qu'ils bûssent nôtre eau de vie, & qu'il fallût encore les recompenser pour cela. Tous ceux qui viennent negocier ici sont obligez de leur complaire en cela, ou bien ils ne leur porteront pas une dent d'élephant, ainsi tous les Marchands qui veulent trafiquer avec eux, doivent se bien munir de patience, autrement ils ne reüssiront pas.

Après que j'eus cedé le negoce à l'autre vaisseau, il vint à mon bord une troupe de Negres étrangers, à qui j'offris de l'eau de vie à boire, pour les faire mener ensuite à nôtre autre vaisseau avec leurs marchandises; mais ils ne voulurent point boire que je ne leur eusse fait un présent: & comme je n'en avois pas d'envie, ils se retirerent. Ils apprirent ensuite que je ne trafiquois pas, & retournerent bien vîte pour prendre ce que je leur avois offert, mais je leur repondis que je n'avois pas le loisir, ainsi ils se retirerent une seconde fois sans avoir rien eu.

Ils sont bien prêts à nous faire des présens lorsque nous arrivons, mais encore plus prêts à en recevoir de nous en recompense des leurs. Et lorsque nous

...aie, vue des deux côtes. 2.2. Torpille, Dril-visch, ou Tril-visch, vue des deux côtés. 3. Lion marin.



III. pag. 144.

nous ne le faiſons pas aſſés tôt, ils demandent, *où eſt le préſent qui nous eſt dû? nous reprendrons celui que nous avons donné*; ce qu'ils font auſſi ſans beaucoup de complimens, & même lorſque nos préſens ne ſurpaſſent pas les leurs en valeur. En un mot, ce ſont des hommes qui ne different des bêtes que dans la figure.

Ils ſont habillez comme les autres Negres, mais leurs habits ſont fort mechans. Outre que nos gens troquent avec eux de vieux juſte-au-corps, de vieilles chemiſes, de vieilles culottes, &c. & ils croyent être fort bien ajuſtez quand ils ont cela. Je ne dirai pas grand' choſe de leurs mœurs, parce que je n'en ſçai rien, mais ſi l'on en juge par un échantillon, on pourra facilement s'en former une idée.

Je ne croi pas que leur Religion ſoit grand' choſe. J'ai bien remarqué qu'ils ſont fort ſuperſtitieux, & qu'ils ne manquent pas d'Idoles ou de fauſſes Divinitez, non plus que les autres Negres, mais je n'ai pû decouvrir dans le peu de temps que j'y ai été, quelles ſont ces fauſſes Divinitez, ni ce qu'ils en croyent.

Le peu d'égard qu'ils ont les uns pour les autres m'a fait juger que leur gouvernement étoit fort mauvais, & j'oſerois dire que châcun y vit pour ſoi, ſans ſe mettre fort en peine ni de Roi ni de Prince; & que ces Seigneurs-là n'en ont ſeulement que le nom, ſans la moindre ombre d'autorité.

Le Roi qui regne à préſent prend ſoin de ſa famille en homme d'honneur, & travaille à gagner ſa vie en exerçant le mêtier de Forgeron. D'un autre côté il ne neglige pas les profits extraordinaires, qu'il retire en cedant ſes femmes aux Européens, pendant qu'ils ſont là, pour un prix fort mediocre. Au reſte il ne vaut pas plus que le moindre de ſes ſujets.

Ils sont pour la plûpart grands, robustes, & bien faits de corps. Ils se frottent le corps de graisse d'élephant & de buffle, & d'une certaine peinture rouge, ce qui les fait sentir fort mauvais. Les femmes sur-tout ont une si mauvaise odeur, qu'on a mal au cœur de s'approcher seulement d'elles. Ils ne laissent pourtant par de les offrir au premier venu pour peu de chose, & ils les cedent volontiers pour un couteau. Mais en verité il faut être bien peu degoûté pour chercher la compagnie de ces vilaines créatures.

Je croi que les habitans de cette riviere vivent pour la plûpart de la pêche & de la chasse qu'ils font, ils ne s'occupent gueres à l'agriculture, car pendant que j'y ai demeuré, je n'y ai vû ni grains ni *milhio*, mais je leur ai vû manger des *bananes* encore toutes vertes, qu'ils font rôtir au feu. Ils ont aussi des *jammes*, des *patates*, & des feves, mais fort peu.

Le Pays ne paroit pas fertile, du moins depuis l'embouchûre de la riviere jusques à *l'Ile du Prince*, où j'ai été. Mais je croi qu'ils ont assès de fruits d'arbres, & que leur principale nourriture consiste dans des *patates*, qu'ils mangent avec le gibier & le poisson.

Cette riviere abonde en excellent poisson. Nous y avons pêché souvent, & nous y avons pris tant de poisson, que nous en avons eu pour tout le voyage.

Les Negres ont une plaisante maniere de prendre le poisson. Lorsqu'ils vont dans un canot, ou qu'ils se promenent le long de la riviere, & qu'ils voyent un poisson, ils le tuent avec un *assagai*, & ils sont si adroits à cela, qu'ils manquent rarement leur coup.

On void tous les jours devant l'embouchûre de *Rio de Gabon* une sorte de gros poissons, que nos gens appellent *Noordkapers* ou *Capres du Nord*, quoiqu'on pourroit les prendre pour une espece de ba-

baleines, du moins ils en approchent fort.

Ces poissons ont environ quarante pieds de long, & je croi en avoir vû encore de plus longs. Ils viennent si près de nos vaisseaux, qu'on pourroit les atteindre avec un grand bâton, c'est-à-dire, s'ils se tenoient en repos. Je suis persuadé que si on pouvoit les atteler devant un vaisseau, & qu'on pût les conduire comme des chevaux, on feroit bien du chemin en peu de temps.

Mais laissons plûtôt ce plaisir à Neptune. Ces poissons nagent la plûpart du temps à fleur d'eau, & sont accompagnez d'un ou de deux jeunes poissons, qui voulans suivre la mere sortent souvent hors de l'eau. Ils font élever l'eau fort haut en soufflant, ce qui de loin semble être un vaisseau à la voile. L'eau jaillissant de cette maniere surpasse en beauté les jets d'eau de *Fontainebleau*. Il est aussi agréable que rare de voir beaucoup de ces poissons ensemble.

Le Pays aux environs de cette riviere est extremement abondant en gibier, & sur-tout en élephans, en buffles, & en sangliers.

Après que nous eumes fait ce que nous avions à faire dans *l'Ile du Prince*, & nettoyé nôtre vaisseau, nous descendimes la riviere, pour mettre à l'ancre près de l'embouchûre vers cette pointe ou cap, qu'on appelle en Flamand *Sand-punt* ou *Zuid-hoek*, afin de nous pourvoir d'eau, qui y est meilleure qu'à *Cabo-Lopez*. Environ à une demi-lieuë de là nous decouvrimes un élephant sur le bord de la riviere, qui nous suivit doucement jusques à l'endroit où nous avions dessein de nous arrêter. Quand nous y fumes arrivez, je pris le Maître du navire avec quelques-uns de mes domestiques, & nous nous mimes dans un petit bateau pour aller à terre. Nous poursuivimes d'abord l'élephant, mais après avoir couru après lui plus d'une heure sans pouvoir

le joindre, nous le perdîmes de vûë dans un bois où il entra.

Je tremble encore en vous écrivant, lorsque je pense au danger auquel nous nous exposâmes alors: car quoique nous ne fussions que dix ou douze, dont la moitié n'avoit point de bonnes armes à feu, nous aurions pourtant attaqué l'élephant, si nous avions pû le joindre. Nous nous imaginions de le pouvoir tuer avec deux ou trois coups de mousquet; mais j'ai vû dans la suite que deux ou trois cens hommes ont de la peine à en venir à bout; ainsi nous avons sujet de remercier Dieu de ce que nous ne pûmes l'atteindre, car une bonne partie de nos gens seroit infailliblement demeurée dans le combat, & peut-être y aurions-nous tous peri.

Nous en rencontrames cinq tout à la fois en retournant; mais je croi, qu'ils ne nous jugerent pas dignes de leur colere, & nous laisserent passer fort tranquillement. Pour nous, qui les jugions plus forts que nous, nous ne leur dimes aussi rien, & continuames nôtre chemin, fort contens de ce qu'ils ne nous avoient point attaquez.

Nous demeurames trois jours en ce lieu-là, & comme je n'avois rien à faire, j'allois tous les matins à terre pour me divertir à la chasse, mais non à celle de l'élephant; car depuis la rencontre que j'avois euë d'abord, je jurai de ne jamais en poursuivre; de sorte que nous chassions aux sangliers. Le second jour nous eumes le bonheur d'en trouver une troupe d'environ trois cens. Nous les poursuivimes d'abord avec beaucoup de vigueur; mais comme ils avançoient plus avec quatre jambes, que nous avec deux, nous les perdimes bien-tôt de vûë, excepté un, à qui nous avions coupé le chemin, & que nous suivions de si près, qu'il sembloit devoir payer pour tous les autres. Il n'avoit

plus aucun moyen de se sauver qu'en se jettant dans un petit bois ; mais nous le poursuivimes avec tant de vigueur, qu'infailliblement nous l'aurions pris en peu de temps.

Cependant il se sauva, & voici comment. Quand nous fumes vers le milieu du bois, nous trouvames dans un cabinet fort bien bâti le squelete d'un éléphant. Une rencontre si rare nous fit cesser la poursuite du sanglier, & nous nous arrêtames à examiner ce squelete.

Nous trouvames qu'il ne lui manquoit rien ; je fis arracher & peser les dents, qui peserent soixante & dix livres. Je fis mesurer les os des jambes, dont celui d'en-haut étoit long de trois pieds, & celui d'en-bas de quatre. La tête avoit aussi quatre pieds de long, le reste étoit grand à proportion ; ainsi vous pouvez juger à-peu-près de la grandeur de l'animal, lorsqu'il étoit en vie.

Ayant ainsi passé les deux premiers jours à la chasse des élephans & des sangliers, sans avoir rien pris, nous voulumes recommencer le troisieme jour la chasse des derniers : mais étans venus à terre à la pointe du jour, nous trouvames que leur place avoit eté prise par environ cent buffles. Nous ne perdimes pourtant pas courage, & étans tombez sur une troupe de dix-huit ou vingt, nous fimes une decharge sur eux, mais je croi que nous n'en blessames pas un. Ils demeurerent dans le même état sans se remuer, & nous regardoient fort en colere, cependant comme il ne s'en trouva aucun de blessé, ils nous laisserent en repos.

Ces buffles étoient de la grandeur d'un bœuf ordinaire, & d'une couleur rousse. Ils avoient sur la tête des cornes droites, qui penchoient en arriere. On diroit à les voir courir qu'ils sont estropiez, mais ils ne laissent pas d'aller fort vîte.

Les Negres nous dirent, que quand on tire sur

ces animaux ſans les bleſſer mortellement, ils s'élancent avec fureur ſur les perſonnes, les renverſent, & les tuent à coups de pieds.

Nous n'eumes pas de peine à croire cela; car il y a environ dix ans que quelques-uns de nos gens ayans été dans le même endroit à la chaſſe des buffles, l'un d'entre eux tira avec trop de précipitation un coup de fuſil à un de ces animaux. Mais le buffle le ſaiſit tout auſſi-tôt, & l'auroit tué infailliblement, ſans qu'un de ſes camarades s'avança pour le ſecourir, lequel dechargea auſſi ſon fuſil ſur le buffle, mais au-lieu de tuer l'animal, il bleſſa à mort ſon camarade, qui tomba, & le peu de vie qui lui reſtoit, lui fut bien-tôt ôté par le buffle, qui ne ceſſa de lui donner des coups de pieds juſques à ce qu'il fût mort.

Quand nous penſames à ce malheur & à ce que nous venoient de raconter les Negres, nous fumes ravis d'avoir trouvé des buffles ſi debonnaires, & nous reſolumes de ne retourner de nôtre vie à la chaſſe des élephans ni des buffles.

Les Negres ont beaucoup plus de précaution & évitent par-là les malheurs qui pourroient leur arriver. Ils épient auparavant les endroitts où les buffles s'aſſemblent le ſoir, & ils montent ſur un grand arbre. Lorſqu'il vient un de ces animaux, ils lui tirent de deſſus cet arbre; s'ils le tuent, & qu'ils n'en apperçoivent point d'autres, ils deſcendent de l'arbre & entraînent leur proye avec quelques-uns de leurs compagnons; mais s'ils ne le tuent pas, ils demeurent ſur l'arbre juſques à ce qu'il ſe ſoit retiré & qu'il n'y ait plus de danger, & de cette maniere ils en tuënt un bon nombre.

La chair de buffle eſt ici fort bonne, & aſſés graſſe, à cauſe des bonnes prairies qu'il y a auprès de cette pointe de ſable dont je viens de parler.

Voilà, Monſieur, tout ce que j'ai pû decouvrir en

n ſeize jours que j'ai été en ces quartiers. Nôre vaiſſeau, qui croiſoit, & qui devoit charger du ois, ſe joignit à nous après avoir chargé. Nous ortimes enſemble de la riviere, & trois jours a-res nous mimes à l'ancre devant *Cabo-Lopez di* *Gonſalvez*, que nous appellons *Cabo-Loop*.

Je vous ai déja dit que ce cap fait l'extremité du Golfe de Guinée. Il eſt ſitué à quelques minutes de latitude Meridionale, & le *Gabon* eſt directement ſous la ligne équinoctiale. Le Pays d'*Angole* commence vers le Midi de *Cabo-Loop* & s'étend à quelques degrez de là du côté du Midi.

Il vient pour le moins autant de vaiſſeaux & même plus à ce cap qu'a *Gabon*; & la plûpart de ceux qui ont été chercher des eſclaves viennent ici prendre de l'eau & du bois. Le Pays abonde en l'un & en l'autre. Les habitans ont toûjours du bois coupé à l'avance, & on en achete une braſſe pour une barre de fer. L'eau ne coûte que la peine de l'aller chercher, & cette peine n'eſt pas grande, le lieu où on la prend n'étant pas fort éloigné de la mer. Il eſt vrai qu'on donne trois ou quatre couteaux & une bouteille d'eau de vie de grain au Roi ou à celui qui prend cette qualité, pour avoir la liberté d'en aller chercher, mais ce n'eſt qu'une pure civilité, il n'y a point de vaiſſeau ſi petit qu'il ſoit, qui ne pût aller prendre de l'eau pour rien. Cependant il n'y a rien de plus juſte que de donner à ces gens-là quelque choſe pour leur peine ; outre que ſi on ne donnoit rien, les Negres ne couperoient plus de bois, & nous ſerions fort embarraſſez ; de ſorte qu'il vaut mieux pour nôtre propre interêt les contenter avec quelques bagatelles.

Le negoce, que l'on fait à *Cabo-Loop*, de même qu'à *Rio de Gabon*, conſiſte en dents d'élephant, en cire, & en miel, dont il y a une aſſès grande

quantité; mais comme il y vient beaucoup de vaisseaux, la part de châcun est fort petite. Cependant il est arrivé cette année qu'un de nos vaisseaux y a chargé près de quatre mille livres de dents d'élephant ou de cire, & encore plus en d'autres temps.

Il y a à *Cabo Loop* des maisons, dans lesquelles les habitans demeurent, pendant que les vaisseaux y sont; mais le lieu ordinaire de leur demeure est un peu au dessous de ce cap, sur une riviere nommée *Olibatte*. Les Chefs se font distinguer par les titres de Roi, de Prince, & d'Admiral, mais ils n'en ont que le nom, comme je l'ai remarqué de ceux de *Gabon*. Et il y a tant de rapport entre les habitans de *Gabon* & ceux de *Cabo-Loop*, que je ne croi pas qu'on pût remarquer la moindre difference dans leur maniere de vivre, si ce n'est que ceux ci sont un peu plus civils & plus raisonnables que les autres.

Ainsi je ne croi pas qu'il soit necessaire de parler plus long temps de ce lieu-ci; j'ajoûterai seulement, qu'il y a une bonne rade pour les vaisseaux, pourvû qu'ils ayent la précaution d'éviter quelques bancs de sable qui y sont. Mais il n'y a point de danger quand il fait beau, parce qu'on les peut passer lorsque l'eau est haute, ce qui nous est arrivé.

Je vous ai dit ci-devant que *Rio de Gabon* étoit une riviere fort poissonneuse; mais celle-ci abonde si fort en poisson, que nôtre vaisseau qui croisoit en prit d'un coup de filet autant qu'il en falloit pour dix vaisseaux.

Après avoir demeuré trois jours à ce cap, nous levames l'ancre & nous mimes à la voile, dans le dessein d'aborder en passant l'île d'*Annabon*; mais le cours de l'eau, qui dans ce temps de l'année va en serpentant avec beaucoup de violence du côté du

du Nord, nous éloigna si fort, que nous nous trouvames au-dessous de l'île de *St. Thomé*, qui appartient aux Portugais, ce qui me donnera occasion de vous entretenir un peu de cette île. Il ne faut pas oublier de vous dire, que quoique nos vaisseaux fussent de bons voiliers, & bien nettoyez, nous ne fumes poussez qu'à un demi degré vers le Nord; mais un autre vaisseau de nôtre Compagnie, que j'avois chargé d'esclaves à *Fida*, & qui en étoit parti trois semaines avant moi, vint ancrer pour la troisieme fois avec nous à *Cabo-Loop*, & nous dit qu'il avoit été jusques à un degré & demi de latitude Meridionale; mais que la rapidité & la violence du courant l'avoit emporté dans une nuit (ce qui paroit incroyable) jusques au-delà de la ligne vis-à-vis de *Gabon*.

L'île de *St. Thomé* (& non pas *St. Thomas*, comme quelques uns prononcent, qui est en Amerique & qui appartient aux Danois) a été ci-devant aux Hollandois; mais nous avons été obligez de l'abandonner, tant à cause des trahisons continuelles des Portugais, qui fatiguoient beaucoup nos gens, qu'à cause de la grande mortalité qu'il y avoit parmi nous. Il y mouroit tant de monde, qu'en Europe on appelloit cette île *le cimetiere des Hollandois*.

Les Portugais même, quoique plus accoûtumez à ce climat chaud que nous, temoignent que cette île est extremement mal-saine, qu'il y meurt aussi beaucoup de leurs gens, & que peu d'entre eux y deviennent vieux.

Les raisons de cela sont, selon mon sentiment, premierement la chaleur excessive que l'on y sent presque toute l'annee; car comme une des pointes de l'île est directement sous la ligne équinoctiale, il est aisé de juger que la chaleur y doit être insupportable pendant la plus grande partie de l'année.

Outre cela, le terroir de cette île eſt fort élevé & montagneux, & il y a toûjours entre ces montagnes, même pendant la plus grande chaleur du jour, un brouillard épais & puant, qui doit neceſſairement condenſer & embraſer l'air, ce qui cauſe par conſequent bien des maladies. On pourroit ajoûter pour troiſieme raiſon les ſaignées trop frequentes des Portugais; car il y en a qui ſe font ſaigner juſques à quarante ou cinquante fois par an, ce qui les rend pâles comme la mort, & les affoiblit de plus en plus, parce que la conſtitution du Pays ne permet pas qu'ils faſſent de nouveau ſang en ſi peu de temps.

A cela près, cette île eſt fort agréable & fertile. Les Portugais diſent qu'il y a de jolies rivieres d'eau douce, de bonnes terres labourables, où l'on ſeme des grains, du ſucre, & du coton; qu'elle abonde en pluſieurs ſortes de fruits, en arbres fruitiers, & enfin en bêtail, qui y eſt plus gros & plus beau qu'en aucun lieu de la Côte.

Il faut bien qu'il y ait dans cette île de quoi rendre les hommes heureux pendant cette vie. Si vous m'en demandez la raiſon, je vous dirai, que c'eſt parce que le Clergé Romain y a deux Couvens de Moines, qui ſe diſent être de l'Ordre de *St. Pierre* & de *St. Auguſtin*; il y a même un ſiege Epiſcopal.

Il me ſemble que cela ſuffit pour conclurre que cette île eſt non ſeulement habitable, mais auſſi agréable; car il eſt certain que ces Peres ſpirituels ne choiſiront jamais pour leur demeure que des endroits, où ils puiſſent gagner non ſeulement des ames, mais auſſi du bien.

Mais laiſſons là l'île de *St. Thomé* avec tous ſes bons Religieux, & ajoûtons ſeulement, que tous les vaiſſeaux etrangers, qui à cauſe du vent contraire n'ont pû aborder *l'Ile du Prince*, viennent ici pour cher-

chercher les rafraichissemens dont ils ont besoin.

N'ayans pû (comme j'ai dit) aborder l'île d'*Annaboa*, nous commencions à perdre courage, & à craindre que nous n'y pourrions pas venir, parce qu'il est encore plus difficile d'aborder *St. Thomé* que *Cabo-Loop*; mais le vent s'étant changé, & ayans le courant de l'eau favorable, nous eumes le bonheur de pouvoir mettre à l'ancre deux jours après devant cette île, qui est si celebre dans le monde.

Il y vient un grand nombre de vaisseaux, non seulement de ceux qui ont trafiqué en Guinée, mais aussi de ceux qui vont dans les Indes Orientales & à *Angole*, c'est-à-dire, lorsque les vaisseaux des Indes descendent trop bas dans le Golfe de Guinée; car il faut sçavoir qu'ils nomment presque toute la Côte, le Golfe de Guinée. Ceux d'*Angole* y viennent, parce que cette île est dans leur chemin.

Annaboa abonde si fort en fruits & en bêtail, qu'elle surpasse *St. Thomé* & *l'Ile du Prince*; quoiqu'elle soit beaucoup plus petite, & n'ait gueres plus d'une demi-lieuë de tour. Elle est couverte la plûpart du temps d'un brouillard épais, aussi-bien que *St. Thomé*, & cependant, suivant le rapport des Portugais, elle n'est pas aussi mal-saine.

Je n'entreprendrai point d'en dire la raison; car le climat y doit être à-peu-près le même, *Annaboa* n'étant qu'environ un degré & demi plus avant du côté du Midi.

Le terroir est pour le moins aussi élevé ici qu'à *St. Thomé*, & les Portugais disent qu'il y a sur l'endroit le plus élevé un petit lac d'eau parfaitement bonne, & qu'il y fait aussi froid qu'en Hollande dans les plus grandes fraicheurs de l'automne; mais qui sçait si cela est vrai.

Les Portugais ont leurs terres labourables dans

les plaines, & jusques à la moitié de la hauteur des montagnes, parce que le terroir est là fort propre pour cultiver des grains. Lorsqu'on entre dans l'île par en-bas, elle paroit fort infertile, quoiqu'il y ait par-tout beaucoup d'arbres fruitiers, comme des *cacaoyers*, des *orangers*, des *citronniers*, des *bakovens*, des *bananiers*, des *palmiers dont on tire le vin*, & d'autres. Les fruits de ces arbres y sont à grand marché; on y achete cent noix de *cacaoyer* pour un écu, on ne donne pas davantage pour un millier d'oranges ou de citrons, & les autres fruits y valent à proportion.

Les bestiaux, comme les cochons, les moutons, les chevres, & les poules, y sont aussi presque à donner; on en peut avoir pour de vieux habits, qu'on ne porte plus, ou pour de la toile usée, en un mot on peut dire de cette île, que c'est la veritable *Amalthée* ou *Corne d'abondance*, dont les Anciens ont tant parlé.

Les habitans de cette île sont noirs, & demi Chrêtiens, quoiqu'ils s'appellent Chrêtiens; car pourvû qu'ils puissent reciter un *Pater noster* & un *Ave Maria*, se confesser au Prêtre, & lui porter quelques offrandes, ils passent pour bons Chrêtiens.

Les Portugais Blancs les tiennent pour esclaves, parce qu'ils sont venus des esclaves qu'ils avoient mis dans cette île pour la peupler. Ce sont tous de grands scelerats, qui trompent & volent le plus qu'ils peuvent. Les femmes y sont toutes de mauvaise vie, & ont asses d'adresse pour seduire les Européens qui y viennent, quoique, selon le rapport de Monsieur *Fokkenbrog*, elles soient toutes horriblement laides.

C'est un Portugais Blanc qui est le Chef de cette canaille, & on lui donne le nom illustre de *Governador*.

Celui

Celui qui de mon temps occupoit ce poste honorable, étoit un si grand Seigneur, que si je lui avois presenté un écu pour le lui donner comme une aumone, il n'auroit fait aucune difficulté de le recevoir, sans se mettre en peine ni de sa dignité, ni de la grandeur de sa nation.

Ses sujets le craignent si peu, que si j'avois voulu, ils lui eussent cassé la tête, & eussent mis l'île entre nos mains; car ce miserable ayant été envoyé dans cette île en qualité de Receveur d'un *Hidalgo* Portugais, à qui elle appartenoit, pour recevoir en son nom la troisieme partie de tous les revenus des habitans, voulut aussi amasser quelque chose pour lui-même, & au lieu du tiers il prenoit la moitié, ce qui le faisoit tellement haïr des habitans, qu'ils n'auroient pas mieux demandé que de pouvoir s'en defaire, & livrer l'île à une autre nation.

Mais cela ne seroit avantageux pour aucune, à moins qu'on n'en transportât auparavant tous les Negres qui y sont; car s'ils y demeuroient, & qu'ils eussent dans la suite la moindre dispute avec leurs maîtres, ils se retireroient d'abord dans les montagnes, qui sont inaccessibles pour les Europeens; & de là ils leur pourroient faire tant de mal, qu'enfin les autres seroient obligez de l'abandonner, comme cela nous est arrive ci-devant, lorsque nous en étions en possession, car il n'y eut point d'autre raison que celle que je viens d'alleguer qui nous contraignit d'en sortir.

Outre ce Seigneur *Governador*, j'y trouvai deux Prêtres Blancs, qui étoient pour le moins aussi grossiers & aussi ignorans que leurs peuples, & avoient encore cette qualité, c'est qu'ils pouvoient boire plus d'eau de vie, que je ne pourrois boire de vin ou de quelque autre liqueur. En un mot toute leur sagesse étoit, je croi, renfermée dans

leur froc de Capucin, dont ils se donnent le nom. Je ne sçai pas même, s'ils sçavoient lire ou écrire; du moins ne leur ai-je point vû de livres, & quoique je leur demandasse s'ils n'en avoient point, ils ne voulurent pas me les faire voir; peut-être, de crainte que je ne les souillasse par mes mains hérétiques.

Ils nous inviterent à visiter les deux Eglises qu'ils y ont; ce que nous fimes, & nous les trouvames fort propres, & assès grandes pour contenir quatre fois autant de monde qu'il n'y en a dans toute l'île. Avant que d'entrer dans ces Eglises, ils nous arroserent abondamment d'eau benite, ce qui me fit juger qu'elle étoit à fort bon marché.

Ils me prierent de leur donner une bouteille de vin pour celebrer leur Messe, & la leur ayant donnée, ils me promirent, quoique je ne l'exigeasse pas d'eux, de dire une Messe pour me procurer un heureux voyage; après quoi je pris congé de ces deux Peres.

Nous vimes aussi dans cette île quelques petites pieces de canon, & ayans demandé, qui les leur avoit données, ils repondirent qu'elles venoient d'un Pirate François, qui avoit echoué là depuis huit ou dix jours, dont le Capitaine & deux Matelots étoient encore dans l'île.

Ces Corsaires avoient volé sur la Côte, de l'or, des esclaves, & des dents d'élephant. Mais deux jours avant nôtre arrivée il étoit parti de l'île un vaisseau Anglois nommé *de Slooter Galley*, dont le Capitaine appellé *Thomas Kent* avoit fait un accord avec les Corsaires, de les transporter tous avec leur butin dans les Iles Françoises, à condition qu'ils lui en cedassent une partie. Comme ils crurent que l'Anglois agissoit de bonne foi, ils porterent à son bord tout ce qu'ils avoient, & embarquerent tout leur monde, à l'exception du Capitaine

taine & de deux-hommes qui devoient s'embarquer le dernier jour. Mais comme ils arrivoient au vaisseau, on les reçût à coups de fusil, & on leur dit que s'ils vouloient sauver leur vie, ils n'avoient qu'à se retirer; ce qu'ils furent contraints de faire, & virent à leur grand regret partir le vaisseau Anglois avec tout leur butin. Que vous semble, Monsieur, ne furent-ils pas traitez comme ils le meritoient? Pour moi, je croi qu'ouï, & si j'eusse été à la place de l'Anglois, je ne les aurois pas mieux traitez. Après nous être rafraichis là quelques jours par la permission du Directeur general, nous levames l'ancre, & poursuivimes nôtre voyage le long de la ligne, sans nous en éloigner d'un degré, ni du côté du Sud, ni du côté du Nord. J'avois crû y trouver une chaleur excessive, mais j'y sentis au contraire tant de froid, que quoique je fusse bien vêtu, j'avois souvent de la peine à supporter le froid. Les Matelots, qui sont accoûtumez à la fatigue, ne laisserent pas de se bien couvrir d'habits. Comme je temoignois ma surprise de cela, le Capitaine de nôtre vaisseau me dit qu'il y fait presque toûjours froid dans cette saison, c'est-à-dire, au mois de Septembre, quoique le soleil passe par la ligne dans ce mois, & qu'on l'ait par consequent perpendiculairement sur la tête: mais aussi l'air est toûjours couvert de nuages, & il fait un vent assès fort, ce qui empêche qu'on ne sente autant qu'on feroit la chaleur du soleil.

Quand nous eumes continué nôtre voyage pendant quelques jours & que nous crumes être à la hauteur necessaire pour aborder sur la Côte, nous fimes voile du côté de la terre, que nous decouvrimes bien-tôt vers la Côte de *Quaqua*. Mais comme nous avions ordre de ne nous arrêter en aucun lieu, nous continuames nôtre voyage le long de la Côte, jusques à *Assiné*, dont les François se sont mis en pos-

possession depuis quelque temps, & cela d'une si plaisante maniere, que je ne sçaurois m'empêcher de vous en faire part. L'Auteur du Mercure de l'Europe parle dans la premiere Partie de l'année 1701. d'un Roi More, converti à la foi Chrétienne, & voici ce qu'il en dit.

Voici encore un Prince Payen converti au Christianisme, c'est Louïs Hannibal, Roi de Syrie, (il se trompe, c'est Assiné) *sur la Côte de l'Afrique d'où l'on tire l'or. Après avoir été long temps instruit à Paris & baptisé par l'Evêque de Meaux, le Roi étant son parrain, reçût la communion le 27. de ce mois de Fevrier 1701. des mains du Cardinal de Noailles, & offrit en même temps un tableau à la Vierge Marie, sous la protection de laquelle il mit ses Etats; ayant fait vœu qu'aussi-tôt qu'il seroit de retour dans son Pays, il travailleroit de tout son pouvoir à la conversion de ses peuples. Ce Prince partit le 24. du Mois, & devoit s'embarquer à Port-Louis, & être escorté par deux ou trois vaisseaux de guerre sous le commandement du Chevalier Dumon.*

Cet Auteur ne va pas plus loin. Il sera bon présentement de vous decouvrir l'extraction de ce Roi, & de vous dire ce qui lui arriva dans la suite.

Il y a quelques années que les François avoient accoûtumé de transporter dans l'Amerique tous les Negres qui venoient dans leurs vaisseaux, & de les vendre là comme des esclaves. Ce *Louis Hannibal*, ainsi nommé par les François, étoit de ce nombre; & comme selon toutes les apparences on lui trouva plus de genie & plus de vivacité, que ceux de cette nation n'en ont ordinairement, au-lieu de le vendre, ils le menerent à la Cour de France, où ce fripon se dit être le fils & le successeur du Roi d'*Assine*. Il eut l'adresse de s'insinuer si bien

bien à la Cour, que le Roi lui fit de grands pré-ſens; & le renvoya dans ſon Pays de la maniere que je viens de le rapporter. Quand il y fut arrivé, on trouva qu'au-lieu d'être un Roi, il n'étoit que l'eſclave d'un *Caboceer* d'*Aſſiné*, chès qui il retourna auſſi-tôt après ſon arrivée, & que bien loin de convertir ſes ſujets au Chriſtianiſme, il rentra tout auſſi-tôt dans le Paganiſme.

Vous jugez facilement du chagrin qu'eurent les François, d'avoir ainſi été la dupe d'un Negre; & particulierement, parce qu'ils avoient manqué par-là leur coup, qui étoit de s'établir ſur la Côte de Guinée par le moyen de ce Roi. Outre que la bonne intention du Roi de France de convertir un Prince Payen, & de le rétablir dans ſes Etats, ſe trouva inutile. La peine de l'Evêque de Meaux & du Cardinal de Noailles fut auſſi vaine, en un mot toute la Cour de France fut trompée dans l'attente où elle étoit.

Vous voyez, Monſieur, que quelque innocens que ſoient les Negres, il y en a pourtant d'aſſès fins pour tromper une Cour auſſi prudente que celle de France. Je croi qu'ils ſe ſont repentis long temps de leur trop grande credulité, & qu'ils ont maudit mille fois ce prétendu Roi de Syrie. Mais laiſſons les dans leur colere, & continuons nôtre voyage.

Nous paſſâmes devant *Aſſiné*, & nous arrivames ſur la Côte de Guinée, où un de nos vaiſſeaux qui croiſoit, & qui étoit avec nous, nommé *le Protecteur* & commandé par le Capitaine *Hinken*, arrêta un vaiſſeau non-privilegié Zelandois, nommé *le grand Apollon*, auprès du fort des Brandebourgeois, l'attaqua courageuſement, & après une courte, mais vigoureuſe reſiſtance, s'en rendit le maître, & l'emmena comme une bonne priſe à *Elmina*.

Voilà

Voilà, Monsieur, la fin de mon voyage, & la derniere Lettre que je vous écrirai de la Côte de Guinée. Ce que vous recevrez dans la suite viendra (comme je l'ai déja dit) d'un autre endroit. Je vous prie de vous contenter de ce que je vous ai écrit, & d'être assûré que je ne vous ai rien dit que de fort veritable, & que je ne sçache par ma propre experience. Si j'ai le bonheur que mon ouvrage vous plaise, je ne regreterai point la peine que j'y ai prise & je m'estimerai au contraire être très-bien recompensé.

Ce sont, Monsieur, les veritables sentimens de celui, qui embrassera toûjours avec plaisir les occasions de vous rendre quelque service, & qui fera tout ce qu'il pourra pour meriter le titre de

Fin de la vingtieme Lettre, ou derniere Lettre de l'Auteur.

Vôtre très-humble & très-obeissant Serviteur

GUILLAUME BOSMAN.

VINGT-UNIEME LETTRE.

Description de Rio Formosa, *autrement de* Benin. *Le grand nombre de bras que cette riviere fait. Les Portugais y ont un endroit pour negocier & une Eglise. Grandes pensées que le Roi de* Benin *a de lui-même. Lieu où nous trafiquons ordinairement. Pirates d'*Usa. *Terre marécageuse & flottante qu'il y a aux environs de cette*

cette riviere; elle est agréable, mais fort mal-saine, & la raison de cela; grande mortalité de nos gens sur les vaisseaux. Impieté de cinq Matelots, & accident remarquable à ce sujet. Le Pays est fort uni, & rempli d'arbres. Qui sont les Vassaux du Roi. Benin *n'est pas fort peuplé. Trois villages principaux où nous trafiquons, leurs noms, leur constitution, & leurs Commandans. Encore un quatrieme village, où un de nos Commandans a été tué. Comment cette mort a été vengée; les habitans de* Benin *sont en general de bonnes gens & fort civils, avec lesquels il est facile de s'accommoder. Ils ne veulent pas être traitez avec rigueur, mais avec douceur; ils sont extremement attachez à leurs coûtumes. Par qui le negoce se fait chès eux. Ils sont honnêtes envers les étrangers, mais dissimulez entre eux; ceux qui les gouvernent sont avares. Il y a outre le Roi trois ordres de personnes considerables. Qui sont les premiers, & leur grand credit; qui sont les seconds, la marque d'honneur qu'ils portent & qu'ils doivent conserver sur peine de la vie; exemples de cela; quels sont les troisiemes. Occupations & mêtiers des gens du commun. Les riches*

riches vivent fort bien, & sont fort libe-raux à l'égard des pauvres. Habits des Negres, tant des hommes que des fem-mes. Chacun épouse autant de femmes qu'il veut, & qu'il en peut entretenir; comment cela se fait. Les maris sont ja-loux de leurs femmes; ils en sont absolu-ment les maitres. Trois sortes de puni-tions de l'adultere. Des femmes encein-tes, & de leurs accouchemens. Les enfans mâles appartiennent au Roi. On circon-cit les garçons & les filles. Repas qu'on donne à l'accouchement d'une femme. On tient que les jumeaux présagent quelque chose de bon, si ce n'est à Arebo, *où les habitans exercent de grandes cruautez dans une telle occasion, dont on rapporte quelques exemples. Bois sacré, & la pensée qu'ils en ont. Il y a beaucoup d'enfans. Les femmes qui ont leurs ordi-naires sont tenuës pour souillées. Les Ne-gres d'ici ne craignent pas tant la mort que les autres. Remedes dont ils se ser-vent dans les maladies. Les Medecins y sont fort peu estimez. De quelle ma-niere ils agissent à l'égard des morts. Qui sont ceux qui en héritent, & en quel cas l'héritage vient au Roi. Femmes publiques. De leur gouvernement. Pu-nitions*

nitions du larcin. Ils ne sont pas voleurs. Punitions du meurtre, & la difference qu'ils y font. Cinq sortes de serment. Comment les amendes sont distribuées. Leurs instrumens de musique; ils dansent fort bien au son de la harpe. Ils ne sont point joueurs. Leur Religion est fort confuse. Châcun y a son Prêtre particulier. L'idée qu'ils ont de Dieu, & les raisonnemens qu'ils font sur cette matiere. Ils servent les Idoles, & le Diable sous une autre figure. Apparitions d'esprits; leurs sacrifices journaliers & annuels. Ce qu'ils croyent de la vie à venir. Grande quantité d'Idoles & de jours de fête. Quelle est leur plus grande fête. Leur Dimanche. Ils celebrent le jour de la mort de leurs peres. La division qu'ils font du temps. Leurs guerres, & leur peu d'ordre; ils sont fort poltrons. Leurs armes. On y trouve toutes sortes d'animaux tant sauvages que domestiques. Il y a de gros babouïns *ou de gros singes, qui attaquent les hommes. Grande quantité d'oiseaux. Ils ont peu de poisson, mais beaucoup de fruits de terre & d'arbres fruitiers. Matieres dont on se sert pour la teinture. Revenus du Roi, & en quoi ils consistent. Description de la ville ou*

du

du village de Benin. *Elle est fort longue & assès bien bâtie. On n'y souffre point d'étrangers. Des Grands qui suivent la Cour. Il n'est pas permis de vendre les naturels du Pays pour esclaves, ni de transporter les hommes esclaves, quoiqu' étrangers, hors du Royaume. A quoi s'occupent les gens du commun; gens de mêtier. Il y a de jolies ruës dans la ville. Esclavage des femmes. Ils sont fort affables aux Européens, excepté aux Portugais. Description de la Cour du Roi, & de la fête de* Corail, *à laquelle le Roi assiste. Audience de l'Auteur auprès du Roi. Portrait du Roi. Guerre entre un* Aré de Rou *& le Roi, qui a ruiné la ville de* Benin, *en sorte qu'elle est presque sans habitans & fort delabrée. Fin de cette Lettre.*

MONSIEUR.

Pour obeïr aux ordres que vous m'avez donnez, je vous envoye la description de *Rio de Benin.* Je n'ose vous promettre, que ce que j'ai à dire là-dessus, sera rangé dans l'ordre requis, mais j'espere que vous serez content, si je fais pour cela tout ce qui me sera possible.

Environ cinquante lieuës à l'Orient d'*Ardra* on trouve *Cabo Formosa*, & une riviere du même nom, mais qu'on appelle ordinairement *Rio de Benin*, à cause du grand Royaume de *Benin*, qui s'étend aux environs de cette riviere.

Elle est fort facile à connoître quand on vient du côté de l'Occident ; car la terre est fort basse & pleine de bôcages, depuis *Ardra* jusques à cette riviere. La pointe Occidentale de *Rio de Benin* est fort élevée, & droite comme un rocher qu'on auroit coupé, mais la pointe Orientale est basse & platte. Elle a environ une lieuë de large à l'embouchûre ; mais quand on va plus avant, on trouve qu'elle est en de certains endroits plus large, & en d'autres plus étroite.

Il y a dans cette riviere une infinité de bras, dont quelques-uns sont si larges, qu'on pourroit leur donner le nom de riviere. Châcun de ces bras est habité par un peuple different, & châcun de ces peuples a son Roi particulier.

Il faut necessairement avoir quelqu'un pour montrer le chemin quand on veut monter la riviere ; car à cause de la grande quantité de bras qu'elle fait, on pourroit facilement s'écarter.

Quand on est avancé environ une lieuë & demi dans la riviere, on y trouve deux bras, éloignez l'un de l'autre d'une demi-lieuë : sur l'un desquels les Portugais ont une loge & une Eglise auprès du village d'*Awerri*, qui a aussi son Roi particulier, que celui de *Benin* regarde comme son voisin & son allié, quoiqu'il n'estime gueres personne, s'imaginant d'être le plus grand Roi du monde, pour le moins du monde de Guinée, dont il n'a de connoissance qu'environ cent lieuës hors de son Pays ; car si on lui parle de lieux plus éloignez, il n'en dira pas grand' chose, parce qu'il n'en sçait rien.

Le lieu ordinaire où l'on negocie sur cette riviere est *Arebo*, qui est éloigné plus de soixante lieuës de l'embouchûre. Nous pouvons aller jusque là, & même plus loin avec nos vaisseaux, passans devant plus de cent bras d'un côté & d'autre

tre & une infinité de petits ruisseaux, dont quelques-uns sont même assés larges.

Vous pouvez juger par ce que je viens de dire, jusques où cette riviere conserve sa largeur; mais je n'ai pû decouvrir jusques où elle s'étend, ni où elle prend sa source, ni ayant aucun Negre qui ait pû m'en informer. Mais je croi qu'on peut aller dans tous les Pays circonvoisins par tous ces differens bras; car j'ai vû ici des gens d'*Ardra*, de *Calbary*, & d'autres endroits, qui étans venus pour trafiquer avoient été pris sur cette riviere par les Corsaires, & vendus ici pour esclaves.

Ces Corsaires demeurent vers l'embouchûre de la riviere & on les appelle *Corsaires d'Ussa*. Ils sont fort pauvres & ne vivent que du butin qu'ils font. Ils vont par-tout pour en attraper, & prennent tout ce qu'ils trouvent, hommes, bêtes, & marchandises, en un mot ils s'accommodent de tout. Ils vendent ce qu'ils ont pris pour des vivres, dont ils sont fort depourvûs, au premier qu'ils rencontrent.

Les Portugais me dirent qu'il y avoit un chemin pour aller d'ici à *Calbary* par terre, mais qu'on y pouvoit aller plus facilement par eau, & qu'on pouvoit aller avec un canot dans toutes les rivieres qui sont ici autour, comme *Rio Lagos*, *Rio Elrei*, *Camarones*, & autres, & même dans *Volta*, quoique j'aye de la peine à le croire, mais pour les autres, cela se peut faire commodément, parce qu'elles sont près d'ici & qu'elles ne sont pas éloignées les unes des autres.

Depuis l'embouchûre de la riviere, jusques à quelques lieuës plus haut, la terre est fort basse & marêcageuse. Il y a sur les bords quantité d'arbres de toute sorte de grandeur, & le Pays d'alentour est partagé en autant d'îles par les bras de cette riviere. On trouve aussi en plusieurs endroits

droits des morceaux de terre couverts de roseaux, qui sont comme flottans, & qui par les grands vents ou *travados* sont poussez d'un lieu à un autre. Et comme nous en rencontrons souvent en chemin, nous sommes obligez de chercher un autre passage, & pour cela nous avons besoin de guides.

La riviere considerée en elle-même est fort agréable, mais extremement mal-saine, ce qui semble être affecté à toutes les rivieres de la Côte. Je croi que les exhalaisons contagieuses qui s'en élevent continuellement, & particulierement de celle-ci, parce que le Pays d'alentour est fort marêcageux, en sont la cause.

Il y a encore une autre incommodité, qui n'est pas moindre que la premiere, sçavoir des millions de moucherons, qu'on appelle ici en Portugais *musquitos*; car comme le Pays est couvert d'arbres, on trouve une si grande quantité de ces insectes, qu'on en est extremement incommodé, particulierement la nuit, qu'ils viennent comme des armées fondre sur les hommes, & piquent d'une si terrible maniere, que le matin en se levant on a la peau pleine de petites pustules, ce qui rend les gens presque meconnoissables.

Cette incommodité, qui nous empêche de dormir, jointe à l'air mal-sain de ce Pays, cause une grande mortalité parmi nos gens. Vous sçavez que c'est ici le second voyage que je fais sur cette riviere, & que la premiere fois nous perdimes la moitié de nôtre monde à *Benin*; le nombre des morts que nous avons présentement sur nôtre vaisseau n'est pas moindre, & le reste est presque tout malade, ce qui cause une crainte generale parmi les matelots, châcun craignant pour sa vie.

Il y a eu cinq matelots, dans ce voyage-ci, qui ont porté l'impieté jusques à jouër aux dez pour

sçavoir qui d'eux mourroit à *Benin*, ou qui en re-chaperoit. Le plus vieux de mes domestiques s'étant trouvé avec eux, ils le persuaderent de jouër avec eux, & en jettant le dé il amena onze, c'est-à-dire, le plus haut point. Ce qu'il y a de remarquable en cela, c'est que mon valet est encore en vie à présent, au-lieu que ces cinq insolens sont morts à *Benin*.

A ces incommoditez près, c'est un lieu à souhait pour y trafiquer, tant à cause que la riviere en elle-même est fort agréable, qu'à cause que le Pays aux environs est charmant, (c'est-à-dire, quand on est un peu éloigné de la riviere) car il est par-tout uni, sans montagnes, & s'éleve insensiblement, ce qui donne la plus agréable vûë du monde. Le plaisir est augmenté par la grande quantité d'arbres qui y sont plantez aussi reguliérement, que si on les avoit plantez à dessein & rangez avec la symmetrie qu'on y remarque.

Les habitans de cette riviere & des Pays circonvoisins ont tous châcun leur Roi particulier, mais ils sont tous Vassaux du Roi de *Benin*, excepté celui d'*Awerri*, où demeurent les Portugais & les Corsaires d'*Usa*, qui n'ont jamais voulu se soûmettre à l'obeïssance de ce Roi.

Ils sont bien tous libres, mais le Roi ne les traite que comme des esclaves, & bien loin de prendre cela à mépris, ils tiennent à grand honneur d'être appellez les esclaves du Roi.

Quoiqu'il y ait ici une prodigieuse quantité de personnes, on peut dire que ce Pays à proportion de son étenduë & en comparaison de celui d'*Ardra* n'est pas fort peuplé. Les villages sont éloignez les uns des autres, tant sur la riviere que dans le Pays.

Il y a trois villages principaux, où nous negocions présentement, & où tous les Negres qui demeu-

meurent avant dans le Pays, viennent pour trafiquer avec nous, c'est-à-dire, des villages où nous pouvons mettre à l'ancre.

Le premier de ces village s'appelle *Boudedou*, & a environ cinquante maisons, ou plûtôt hutres; car les murailles & le toit ne sont faits que de roseaux & de feuilles. Ce village est gouverné par un Viceroi & par quelques Grands, qu'on lui donne, qui ensemble y exercent le gouvernement & dans le Pays d'alentour au nom & en l'autorité du Roi. Mais leur jurisdiction ne s'étend qu'à des choses de petite importance, comme à vuider des procès civils, & à mettre des impositions pour le Roi. Lorsque ce sont des affaires de consequence ou des procès criminels, il ne leur est pas permis de les juger, mais il faut qu'ils s'adressent à la Cour & qu'ils attendent de là les ordres qu'ils doivent suivre.

Le second village s'appelle *Arebo*, & est situé plus avant sur la riviere. C'est un joli village, assés grand, bâti en long, & assès bien pourvû d'habitans. Les maisons y sont incomparablement plus grandes qu'à *Boudedou*, mais bâties de la même maniere. Ce village & le Pays qui en depend, est aussi gouverné par un Viceroi.

Il y a quelques années qu'il y avoit dans ce village deux loges ou maisons de Facteurs, dont l'une appartenoit aux Anglois, & l'autre à nôtre Compagnie; & châcune avoit ses Marchands & ses Reponsdans, en Portugais *Mercadors* & *Fiadors*, quoique les derniers soient aussi Commissionnaires. Mais comme les Anglois n'ont pas negocié ici depuis très-long temps, leur loge est entierement ruinée, & leurs Marchands ont été incorporez parmi les nôtres.

Le troisieme village, qu'on appelle *Agaton*, a été ci-devant un des principaux endroits pour le

negoce ; mais il a tant souffert par les guerres, qu'il est presque tout ruiné ; il est bâti sur un côteau, qui s'avance dans la riviere, & qui ne tient presque pas à la terre-ferme.

A en juger par les ruines que l'on void encore, ç'a éte un fort grand village, beaucoup plus agreable & plus sain qu'aucun autre, & c'est pour cela aussi que les Negres commencent à le rebâtir de toutes leurs forces ; il est environné de plusieurs sortes d'arbres fruitiers.

Il y a dans le Pays d'alentour quantité de petits villages, dont les habitans viennent au marché, qui s'y tient tous les cinq jours. La ville ou le village du *grand Benin* est à une journée d'*Agaton*, & est le lieu de la residence du Roi, dont nous parlerons dans la suite.

Je ne sçaurois m'empêcher de parler encore d'un autre village, où nous avons negocié ci devant, on l'appelle *Meiborg*, & apparemment qu'il porte ce nom de quelqu'un de nos Marchands qui y a demeuré.

Nôtre Compagnie y a eu autrefois une loge & quelques serviteurs. Le dernier Marchand qui y a negocié pour la Compagnie s'appelloit *N. Beeldsnijder*, mais il étoit trop brutal pour s'accommoder avec ces gens, qui le haïssoient aussi mortellement.

Il arriva outre cela, qu'un jour il trouva à son gré une des femmes du Gouverneur, & eut l'insolence de la violer ; ce qui donna tant de chagrin au mari, qu'il ne pût s'empêcher de punir *Beeldsnijder* d'une action si infame ; ainsi il vint chès lui avec des gens armez pour le tuer, mais en se defendant il trouva occasion d'échapper & de venir à bord d'un de nos vaisseaux qui étoit là alors, ayant pourtant reçû des blessûres dangereuses. Quand il fut dans le vaisseau, on

on mit à la voile, & il échappa ainsi à ceux qui le poursuivoient; mais une de ses blessûres étoit si dangereuse, qu'il en mourut.

Monsieur N. N. qui étoit alors Directeur de la Côte pour la Compagnie, resolut, avant que d'être bien informé de l'affaire, de punir cette mort. Pour cet effet il envoya à *Benin* un *jagt* rempli de Soldats de *Mina*, pour venger ce massacre (c'est ainsi qu'on l'appelloit) d'une maniere exemplaire. Les Soldats étans arrivez executerent fort exactement les ordres qui leur avoient été donnez, & allerent même au-delà; car ils tuerent ou prirent prisonniers tous ceux qu'ils trouverent dans ce village & qui ne pûrent pas se sauver.

Le Roi du *grand Benin* ayant appris cela, & sçachant la cause de ce massacre, ne se contenta pas de la vengeance qu'en avoit prise nôtre Directeur, mais il fit venir auprès de lui celui qui en avoit été l'occasion, & quoiqu'il n'eût fait que defendre l'honneur de sa famille, & qu'il fût très-excusable, le Roi le fit tuër avec tous ses enfans & les enfans de ses enfans; & cela uniquement afin de se justifier auprès de nous & de faire voir qu'il n'avoit aucune part à la mort de nôtre Marchand, qui étoit arrivée sans qu'il en sçût rien.

Les corps de ces malheureux furent jettez sur des fumiers pour servir de spectacle & pour être dechirez par les bêtes feroces; leurs maisons furent demolies, & defenses furent faites de ne jamais les rebâtir. Comme nous vîmes que le Roi entroit si fort dans nos interêts, nous avons continué ici nôtre negoce jusques à présent.

Les habitans de *Benin* sont en general de bonnes gens & civils, de qui on peut obtenir tout ce que l'on veut, si on les traite honnêtement; ils recompensent au double les liberalitez qu'on leur

 fait,

fait, & si l'on a besoin de quelque chose, & qu'on le leur demande, ils vous refuseront rarement, quand même ils en auroient absolument besoin eux-mêmes.

Ils veulent aussi être traitez avec la même honnêteté qu'ils traitent les autres, & ne peuvent soufrir qu'on leur fasse mauvaise mine ; il est impossible de rien obtenir d'eux par force, & tout ce qu'on fera pour cela sera inutile.

Ils sont fort exacts dans le negoce, & ne permettront jamais qu'on abolisse aucune de leurs coûtumes ; mais si on leur complait en cela, il est très-facile de negocier avec eux, & ils contribuent de leur côté tout ce qu'ils peuvent pour entretenir une bonne harmonie entre eux.

Ce qu'il y a d'incommode, c'est qu'ils sont un peu lents dans leur negoce. Il arrive souvent que quoiqu'ils ayent une bonne provision de dents, il se passe huit ou dix jours avant que nous puissions nous accorder avec eux. Mais ils agissent cependant avec tant d'honnêteté, qu'il est impossible de se pouvoir fâcher de leur lenteur.

Il y a encore une incommodité, c'est qu'en arrivant ici on est obligé de leur donner à credit beaucoup de marchandises pour leur faire des *paans* ou des habits ; & ils demeurent souvent si long temps à payer, que nous sommes obligez de partir avant que d'avoir été satisfaits, tant à cause que la saison est avancée qu'à cause que nos vivres finissent, & que nos gens sont malades ou meurent. Mais aussi lorsque nous revenons dans la suite, ils nous payent exactement ce qu'ils nous doivent.

Ceux qui sont dans le gouvernement établissent de certaines gens pour negocier, qui (comme j'ai dit) sont nommez *Mercadors* & *Fiadors*, &

& font le negoce pour les veritables Marchands. Cela se fait ainsi, parce qu'on peut parler avec eux en Portugais, quoiqu'ils le parlent fort mal, & c'est pourtant la seule bonne qualité qu'ils ayent; car sans cela on peut les regarder comme l'écume du peuple, qui ne ressemblent en rien à leurs compatriotes, & ne meritent pas d'être comptez parmi eux.

On est obligé en arrivant de payer quelques coûtumes à ces Messieurs & à ceux qui sont dans la Regence, mais cela est de si peu de consequence, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

Les habitans de *Benin* paroissent être civils les uns envers les autres; toutes les fois qu'ils se rencontrent, ils se font beaucoup d'honnêtetez; mais tout cela n'est que dissimulation; car ils ne se fient pas les uns aux autres, & apportent toute sorte de précaution à ce que personne ne sçache leurs secrets, sur-tout en fait de negoce, qu'ils font le plus secrettement qu'il leur est possible, de crainte de passer pour de gros negocians auprès de ceux qui sont dans le gouvernement; car si ceux-ci le decouvroient, ils ne manqueroient pas de leur imposer quelque crime pour s'enrichir du bien de ces negocians, quand même ils ne seroient pas criminels. Mais les choses vont ici comme ailleurs, & tout ainsi que dit le proverbe, (qui est fort ordinaire en Flamand) *quand on veut battre un chien, on trouve toûjours un bâton pour cela*, ou bien, *quand on veut noyer son chien, on l'accuse d'être enragé.* Et c'est aussi pour cela que ceux qui ne sont point dans la Regence, se font toûjours plus pauvres qu'ils ne sont en effet, afin d'échapper aux mains avares de leurs Gouverneurs. Voilà la raison pour laquelle ils sont si politiques les uns avec les autres, & font bonne mine à un

châcun, afin de ne pas s'attirer d'ennemis, qui pourroient les faire passer pour des gens riches. Ainsi leur amitié n'est presque jamais sincere, mais seulement en apparence.

J'ai remarqué qu'il y a trois sortes de personnes considerables outre le Roi. Il regne avec une autorité souveraine & absoluë, sa volonté est la regle & la loi de ses sujets, & il n'y a personne qui puisse s'y opposer.

Il y a premierement trois personnes, qui sont le premier ordre & tiennent le premier rang après lui; on les appelle ici *Hommes grandes*, c'est-à-dire, dans nôtre langue *grands & puissans Seigneurs*. Ils sont toûjours auprès du Roi, & tous ceux qui ont quelque chose à faire auprès de lui, sont obligez de s'addresser à eux; ils se chargent d'en parler au Roi & de rapporter sa reponse. Mais ils ne disent que ce qu'ils veulent qu'il sçache, & ils ordonnent au nom du Roi tout ce qui leur plait. Ainsi le gouvernement de tout le Royaume est entre leurs mains, & cela d'autant plus, qu'il n'est permis à personne de voir le Roi, & encore moins de lui parler, excepté un fort petit nombre, à qui on accorde cela par faveur.

Le second ordre est de ceux qu'on appelle ici *Aré de roé*, ou *Rois de ruë*. Leur charge consiste en ce que l'un a inspection sur le peuple, l'autre sur les esclaves; le troisieme a le soin de la guerre, un autre du bêtail, des fruits de la terre, &c. en un mot on ne sçauroit rien imaginer qui n'ait son inspecteur particulier.

On choisit parmi ces *Aré de roë* les Vicerois & les Gouverneurs, qu'on établit sur les Pays qui sont sous la domination du Roi. Ils sont soûmis à l'autorité des *Hommes grandes*, à qui ils sont obligez de rendre compte de l'exercice de leurs charges.

C'est

C'est à la recommandation de ces trois Seigneurs que le Roi les honore de ces charges; & pour marque de leur dignité il leur fait distribuer à châcun un tour de corail, qui est comme un Ordre de Chevalerie. Ils sont obligez de le porter toûjours au col sans oser jamais le quitter.

S'ils ont le malheur de le perdre, ou de se le laisser derober, il faut qu'ils meurent, & il n'y a point de grace à attendre pour eux.

Je vous en rapporterai deux exemples, de l'un desquels j'ai été temoin. Un Negre eut le malheur que son collier lui fut derobé, & on le fit mourir tout aussi-tôt. Celui qui l'avoit derobé eut le même sort dès qu'on l'eût decouvert, & encore trois autres personnes qui le sçavoient & ne l'avoient pas revelé assès tôt; de sorte qu'on fit mourir cinq personnes pour une chaine de corail, qui ne valoit pas deux sols.

Il arriva dans l'année 1700. quelque chose de plus singulier encore; il y avoit avec moi devant le village de *Boudedou* deux vaisseaux Portugais, dont l'un partit avant moi, mais l'autre fut obligé de rester près de deux mois après mon depart pour se faire payer de ce qui lui étoit dû. Et comme le Capitaine avoit beaucoup de peine, il resolut de faire arrêter sur son vaisseau un *Fiador*, qui lui devoit le plus: mais lorsqu'il voulut se mettre en état pour cela, le *Fiador* fit de la resistance, s'imaginant de pouvoir echapper; de sorte que les Portugais & lui en vinrent aux mains. Le Pilote le prit par son collier de corail, qui se rompit & tomba dans l'eau; ce qui decouragea si fort le *Fiador*, qu'il quitta le combat, & se rendit volontairement prisonnier. Quelque temps après il trouva le Pilote qui dormoit, & ayant pris une arquebuse, lui en tira un coup dans la tête & le tua, il ne se contenta pas encore de cela,

mais il fit plusieurs cicatrices dans le corps mort avec un couteau. Ensuite dequoi il jetta le couteau & dit : *Me voilà vengé comme je le souhaitois, je ne me soucie pas présentement de quelle maniere on me traite ; car aussi-tôt que j'eus perdu mon travail, je meritois déja la mort, il n'en sera ni plus ni moins à cette heure.* Cependant les Portugais n'oserent entreprendre de le punir de ce meurtre, mais le livrerent entre les mains du Commandant de la place, qui l'envoya au Roi. Et comme le vaisseau étoit parti, le Roi le fit mettre dans une étroite prison, afin que lorsqu'il viendroit quelque vaisseau Portugais, il fut puni sur ce vaisseau en leur présence.

J'ai vû ce Negre cette année, & comme j'étois sur mon depart, il arriva deux vaisseaux Portugais, avec ordre de demander justice au Roi du meurtre de leur Pilote. Je ne sçai point comment cela s'est passé, parce que je partis peu de temps après ; mais je ne doute point qu'on n'ait puni de mort le meurtrier.

Le Roi seul garde ces colliers, & il est defendu sur peine de la vie de les contrefaire, ou d'en porter d'autres que ceux que le Roi donne. Ils sont faits de pierre, & sont d'un rouge pâle, le dessus est extremement poli, & ressemble beaucoup à du marbre rouge qui est marqueté.

Vous pouvez juger par ce que je viens dire que les *Fiadors* composent le troisieme ordre des Negres dans ce Royaume ; car il n'y a personne à qui il soit permis de porter ce corail, qu'à ceux qui possedent quelque emploi ; & comme je l'ai dit tout-à-l'heure, c'est le Roi qui le leur distribuë.

Outre les *Fiadors*, il y a encore trois sortes de personnes qu'on doit comprendre sous le même ordre, sçavoir les *Mercadors* ou Marchands, les *Falla-*

Falladors ou Intercesseurs, & les *Veilles* ou Vieux, qui portent aussi ces mêmes marques d'honneur.

Je ne sçache pas qu'il y ait d'autres charges dans ce Royaume que celles que possedent ces trois ordres de personnes; ainsi je descends présentement aux gens du commun. Il y a très-peu de gens laborieux parmi eux, à moins qu'ils ne soient de la derniere pauvreté. Ils font travailler leurs femmes & leurs esclaves, soit à cultiver la terre, soit à filer du coton, soit à faire des habits au mêtier; & pour eux, ils s'occupent uniquement au negoce. Il n'y a presque point d'autres mêtiers connus parmi eux que celui de titre des étoffes; les Marêchaux ou Forgerons, les Charpentiers, & les Corroyeurs sont presque tous les gens de mêtier qu'ils ont; mais tous leurs ouvrages sont si grossiers, qu'un garçon en Europe qui n'aura appris qu'un mois reüssira beaucoup mieux qu'eux.

Les habitans de ce Pays se traitent fort bien, quand ils en ont les moyens; les riches vivent de chair de vache, de mouton, & de poules, & se servent de *jammes* au lieu de pain; lorsqu'ils les ont fait bouillir, ils les pilent fort menu & en font des gâteaux. Ils s'invitent souvent les uns les autres, & font part de ce qu'ils ont de trop à ceux qui sont dans la necessité

Les gens du commun se contentent de poisson, qu'ils font fumer & secher, & lorsqu'il est salé, il ressemble fort a ce que nous appellons en Hollande *Raf en Reekel.* Ils mangent aussi au lieu de pain des *jammes*, des *bananes*, & des feves; ils boivent de l'eau & du vin de palme, appellé en Flamand *wijn-pardon*, qui ne vaut pas grand' chose. La boisson des riches est aussi de l'eau & du brandevin, quand ils en peuvent avoir,

Le Roi, les *Hommes grandes*, & les Gouverneurs, qui sont à leur aise, entretiennent un certain nombre de pauvres dans le lieu de leur residence. S'ils s'en trouve quelques-uns capables de travailler, ils les occupent pour leur faire gagner leur vie, & s'ils ne sont capables de rien, ils les entretiennent pourtant pour acquerir le nom de charitables. Aussi n'y void-on point de mendians, & le soin qu'on a de l'entretien des pauvres fait qu'on ne les reconnoit pas d'avec les autres.

Ils sont extremement liberaux à se faire des presens les uns aux autres, & à donner aux Européens beaucoup plus de rafraichissemens qu'ils n'en ont besoin. Quelques-uns même font en cela plus qu'ils ne peuvent, uniquement pour se mettre en reputation chès les étrangers.

Leurs habits sont beaucoup plus propres & plus magnifiques que ceux des Negres de la Côte. Les riches portent par dessous un habit de toile blanche de coton & fine, qui a environ trois aunes de long & une aune & demi de large, ce qui leur sert de caleçon. Ils ont par-dessus cela un autre habit encore plus fin, aussi de toile blanche de coton, qui a quelquefois vingt & trente aunes de long, & qu'ils plissent fort proprement autour de leur corps, & par-dessus ce second habit ils ont une echarpe de soye ou de quelque autre étoffe, de la longueur de deux ou trois aunes, & large d'une demi-aune, au bout de laquelle il y a une frange ou une dentelle, à-peu-près comme les femmes de la Côte en portent. Ils ont pour la plûpart le haut du corps tout nud. Voilà quels sont leurs habits quand ils sortent; mais dans leur maison ils n'ont qu'un gros *paan* au lieu de caleçon, & par dessus un grand habit peint, qui est tissu de toile, & qu'ils portent comme un manteau.

Les gens du commun sont habillez à-peu-prés de

de la même maniere ; la difference qu'il y a c'eſt que la toile ou l'étoffe eſt beaucoup plus groſſe; de ſorte que châcun en porte ſelon ſa condition.

Les femmes des Grands portent des *paans*, tiſſus de coton, de differentes couleurs, & d'une propreté extraordinaire. Ces habits ne ſont pas fort longs, mais attachez de la même maniere que ceux des femmes de *Fida*, avec cette difference, qu'au-lieu que les habits de ces dernieres ſont ouverts par devant, les autres le ſont au côté ou par derriere. Elles ont le haut du corps couvert d'un bel habit, qu'elles mettent comme une écharpe, & qui a environ trois aunes de long, à-peu-près de la même maniere que les femmes de la Côte. Elles ont au col des colliers de pluſieurs ſortes de corail, enfilez l'un avec l'autre. Les pauvres femmes ont des bracelets de cuivre ou de fer poli, quelques-unes en portent aux jambes, & ont toutes les doigts garnis de bagues de cuivre. Il y a la même difference entre les habits des femmes riches & ceux des pauvres, que nous avons remarquée entre les habits des hommes, c'eſt-à-dire, que l'étoffe ou la toile, que ces dernieres portent, eſt beaucoup plus groſſe que celle des autres.

Les enfans vont preſque tout nuds juſques à l'âge de douze à quatorze ans, & n'ont rien que quelques tours de corail qu'ils portent au lieu de ceintures.

Les hommes ne friſent & n'ornent point leurs cheveux, mais les laiſſent comme la nature les leur a donnez, excepté qu'ils en font quelquefois deux ou trois boucles, auxquelles ils attachent un gros morceau de corail. Mais les femmes ont un grand ſoin des leurs & en font de grandes & de petites boucles, qu'elles rangent avec beaucoup d'ordre ſur le ſommet de la tête. Il y en a qui en font juſques à vingt boucles & même davantage ſelon la

la quantité de cheveux qu'elles ont ; quelques-unes les frottent d'huile de noix, ce qui leur ôte peu-à-peu la couleur noire, & leur donne une couleur tirant ſur le rouge ; elles prennent cela pour un grand ornement, mais pour moi je le trouve horriblement laid.

Les hommes épouſent autant de femmes, qu'ils en peuvent entretenir. Les Grands auſſi-bien que les autres ſe marient ſans aucune ceremonie, toute la difference qu'il y a, c'eſt que l'un traite mieux que l'autre les parens de l'epouſe.

Voici de quelle maniere ſe font leurs mariages. Si un jeune homme aime une fille, il le decouvre à un de ſes principaux parens, lequel va trouver les parens de la fille & la demande en mariage ; ſi elle n'eſt point promiſe à un autre, on ne la refuſe preſque jamais. Lorſqu'ils ont ainſi le conſentement mutuel de leurs parens, ils ſont mariez ; & l'époux donne de jolis habits, des colliers, & des bracelets à ſon épouſe, & après avoir bien regalé les parens de part & d'autre, la nopce ſe finit, ſans autre ceremonie. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'on ne donne point de repas ni dans la maiſon du marié ni dans aucune autre maiſon, mais on fait préparer des viandes qu'on envoye à châcun des parens en particulier.

Les maris ſont extremement jaloux de leurs femmes, c'eſt-a-dire, qu'ils ont bien de la jalouſie des autres Negres, mais nullement de nous. Ils ſouffrent ſans peine que nous riyons & badinions avec leurs femmes, pourvû que nous demeurions dans les bornes de l'honnêteté. Ils ont même tant de confiance en nous, que quand nous allons pour les voir, & que leurs affaires ne leur permettent pas de demeurer avec nous, ils nous laiſſent avec leurs femmes & leur recommandent de nous faire bien divertir pendant leur abſence ; mais il n'eſt pas per-

permis à aucun Negre d'approcher de leurs femmes, & cela s'obſerve fort ponctuellement parmi eux.

Toute la difference qu'il y a entre les femmes des Grands & celles des gens du commun, c'eſt que ces dernieres vont par-tout pour faire leur ouvrage, au-lieu que les autres ſont preſque toûjours renfermées, pour leur ôter toute occaſion d'être infidelles à leurs maris.

S'il arrive qu'un homme étant avec ſes femmes reçoive viſite d'un de ſes amis, les femmes ſe retirent tout auſſi-tôt dans un autre appartement de la maiſon, pour n'être pas vûës; mais ſi ce ſont des Blancs qui entrent, les femmes demeurent, parce qu'elles ſçavent que leurs maris le ſouhaitent, & elles tâchent de leur complaire en toutes choſes, d'autant que leur bonheur depend d'eux & qu'ils ſont ici entierement les maîtres de leurs femmes.

On punit ici l'adultere en trois manieres, & premierement parmi les gens du commun, s'il y a quelqu'un qui s'apperçoive que ſa femme lui eſt infidelle, il fait tout ce qu'il peut pour decouvrir le galand, & pour le ſurprendre ſur le fait; car ſans cela il ne peut rien faire; mais s'il réüſſit, alors il a droit de lui prendre tout ce qu'il poſſede, eſclaves, *bouſies*, dents d'elephant, & autres marchandiſes, & de s'en rendre le maître. Pour ce qui eſt de la femme, il la fait bien bâtonner, & la chaſſe de ſa maiſon, pour aller chercher fortune ailleurs; mais comme elle auroit bien de la peine à trouver un autre mari dans le Pays où ce qu'elle a fait eſt connu, elle s'en va dans un autre où elle paſſe pour veuve, afin de trouver à ſe remarier, ou à gagner ſa vie d'une autre maniere.

Voilà pour ce qui regarde les femmes du commun.

mun. Les gens riches se font justice de la même maniere; mais les parens de la femme, pour lui éviter la honte d'être chassée, donnent au mari une bonne somme d'argent pour l'appaiser & l'obliger de la reprendre avec lui. Il le fait ordinairement, après quoi cette femme adultere passe pour aussi honnête femme qu'auparavant, & reçoit autant de caresses de son mari que les autres femmes.

Ceux qui sont dans le gouvernement sont beaucoup plus severes à punir l'adultere de leurs femmes. Lorsqu'ils les surprennent avec quelqu'un, ils tuent sur le lieu même l'homme & la femme, & jettent leurs corps morts sur un fumier pour être mangez par les bêtes feroces.

Toutes ces punitions de l'adultere inspirent tant de crainte ici qu'on en void peu d'exemples. Ils sont aussi-bien que les autres Negres fort enclins à l'amour impudique, ce qu'ils font assès paroître par les discours sales qu'ils tiennent lorsqu'ils sont ensemble, quoiqu'en termes couverts, ce qui les fait passer pour des gens d'esprit.

Lorsqu'une femme est enceinte, il ne lui est pas permis de donner la main à personne, jusques à ce qu'elle soit accouchee, & lorsqu'elle est accouchée, si c'est un fils, on le présente au Roi, comme lui appartenant en propre, & c'est pour cela que tous les hommes portent le nom d'esclaves du Roi; mais si c'est une fille, elle appartient au pere, qui en peut faire ce qui lui plait, & quand elle est en âge, la donner en mariage à qui il veut.

Huit ou quinze jours après la naissance des enfans, on les circoncit, tant garçons que filles; on retranche le prépuce aux premiers, & on coupe aux filles un peu de ce que les Anatomistes appellent clitoris. Outre cela ils font des incisions par tout le corps des enfans, mais ils en font plus aux filles

filles qu'aux garçons, en quoi pourtant châcun est libre. Vous jugez bien, que cela doit causer beaucoup de douleur à ces petites créatures, cependant comme cela passe ici pour un grand ornement & que c'est la mode, il n'y a personne qui ne le fasse.

Quand l'enfant a sept jours, le pere & la mere donnent un repas à leurs parens pour temoigner leur joye, parce qu'ils croyent que le plus grand mal de l'enfant est passé. Et afin que les esprits malins ne lui fassent point de mal, ils repandent par les chemins une grande quantité de viandes bouillies pour les appaiser.

S'il arrive qu'une femme accouche de deux enfans à la fois, on prend cela pour un bon présage, & on le fait sçavoir tout aussi-tôt au Roi, qui en fait de grandes rejouïssances avec toutes sortes d'instrumens de musique. Cependant le pere s'imaginant que sa femme auroit trop de peine à allaiter deux enfans à la fois cherche une nourrice, dont l'enfant soit mort, pour nourrir un des siens.

Il n'y a qu'à *Arebo* dans tout le Royaume de *Benin* où on ne prenne pas pour un bon présage, lorsqu'une femme accouche de deux enfans. Il en est tout le contraire dans ce village, & on y agit dans une telle occasion d'une maniere extremement cruelle; car ils ont accoûtumé de faire mourir la mere & les enfans, & de les sacrifier au Diable, qui se tient, à ce qu'ils croyent, dans un bois tout près du village; si le mari a du bien, il rachete sa femme & sacrifie une femme esclave à la place, mais il n'y a pas de moyen de racheter les enfans, il faut qu'ils subissent la loi.

Il arriva dans l'année 1699. que la femme d'un *Mercador*, nommé *Ellaroë* ou communément *Mos*, accoucha de deux enfans. Le mari les sacrifia avec

vec une esclave au lieu de sa femme. J'ai vû la femme plusieurs fois depuis & lui ai même parlé, & lorsqu'elle voyoit un enfant & pensoit au triste sort des siens, elle ne pouvoit s'empêcher de repandre abondamment des larmes.

L'année suivante, la même chose arriva à la femme d'un Prêtre ; il racheta sa femme, mais il sacrifia de ses propres mains ses deux enfans & une esclave. Un peu plus d'un an après, comme si c'étoit une punition, cette même femme accoucha encore de deux enfans ; je ne sçai point de quelle maniere le Prêtre en usa cette seconde fois, mais je croirois bien que sa fecondité lui a coûté la vie.

Cependant ces tristes avantures ont fait tant d'impression sur l'esprit des maris, que lorsque le temps des couches de leurs femmes approche, ils les envoyent dans un autre Pays ; ce qui me fait croire qu'ils s'abstiendront dans la suite de ces inhumanitez.

Le bois, dont je viens de parler, & dans lequel ils croyent que le Diable se tient, est estimé si saint parmi eux, qu'ils ne souffrent qu'aucun Negre d'un autre Pays, ni même leurs femmes y entrent. S'il arrive que quelqu'un vienne dans un sentier qui conduit au bois, il est obligé d'aller jusques au bout, sans oser retourner sur ses pas, lorsqu'il est à moitie chemin, & ils s'imaginent que si on violoit cette loi, & si on ne sacrifioit pas les deux enfans dont une femme accouche & une esclave au lieu de la femme, il arriveroit quelque grand malheur à leur Pays. Malgré cela, j'ai été souvent chasser dans ce bois, & je prenois plaisir à m'en retourner quand j'étois à moitié chemin, pour leur faire voir leur trop grande credulité, ce qui commençoit aussi à jetter quelques-uns d'eux dans le doute, voyans qu'il n'en arrivoit aucun mal.

mal. Mais les Prêtres pour les entretenir dans cette erreur repondoient à cela, que j'étois un Blanc, dont leur Idole, ou pour mieux dire leur Diable, ne se mêloit pas; mais que si un Negre entreprenoit la même chose, ces malheurs ne manqueroient pas d'arriver tout aussi-tôt.

Les femmes sont ici fort fecondes, ce qui fait qu'il y a un très-grand nombre d'enfans; celles qui font des enfans sont fort cheries de leurs maris, & celles qui sont steriles au contraire en sont meprisées.

Les femmes qui ont leurs ordinaires sont tenuës pour si souillées, qu'il ne leur est pas permis d'entrer dans la maison de leurs maris, ni de toucher la moindre chose, soit pour préparer à manger, soit pour nettoyer la maison. Elles n'oseroient même regarder dans aucune autre maison, & encore moins y entrer, mais elles sont obligées de se tenir dans une petite maison à part, & quand cela est passé, elles se lavent, & retournent auprès de leurs maris pour faire leur ouvrage comme à l'ordinaire.

Quand on leur demande, d'où ils sçavent qu'il faut circoncire les enfans, ou qu'on doit tenir les femmes qui sont dans cet etat pour souillées, ils repondent, qu'ils l'ont reçû par tradition de leurs ancêtres, & c'est la reponse ordinaire des Negres quand on leur demande quelque chose au sujet de la Religion.

Il semble qu'ils n'ont pas autant de peur de la mort que les autres Negres; car ils veulent bien en entendre parler, & même s'y plaisent, & attribuent la longueur ou la brieveté de la vie à la conduite des Dieux. Cependant ils se servent de tous les moyens qu'ils peuvent imaginer pour prolonger leur vie; car aussi-tôt que quelqu'un est malade, ils s'adressent au Prêtre, qui sert ici de

de Medecin auſſi-bien que ſur la Côte. Il fait ſes remedes d'herbes vertes ; s'ils n'operent pas, il offre des ſacrifices. Que ſi le malade guerit, le Prêtre en a toute la gloire, mais s'il ne guerit pas, on congedie le Prêtre, & on en fait venir un autre, de qui l'on a meilleure opinion.

Les Prêtres ou les Medecins, qui ſçavent bien leur mêtier, ſont dans une aſſès grande eſtime auprès des malades ; mais auſſi-tôt qu'ils ſont gueris, on ne ſe met plus guere en peine des Medecins, de ſorte que les Prêtres, qui n'ont pas d'autres revenus, ne ſont ici que des gueux, d'autant plus que châcun offre ſes propres ſacrifices & ſert ſes propres Idoles, ſans qu'on y appelle les Prêtres.

Lorſqu'il meurt quelqu'un, on lave bien le corps, & ſi c'eſt une perſonne née dans la ville de *Benin*, qui meure loin de là, on fait ſecher le corps par-deſſus une petite plaque de fer, on le met dans une biere, dont les planches ſont bien jointes avec de la colle, & on l'envoye à *Benin* à la premiere occaſion pour y être enterré. Mais il ſe paſſe quelquefois des années avant qu'il ſe préſente une occaſion, & ainſi ces corps demeurent fort long temps avant que d'être enterrez, dont j'ai vû pluſieurs exemples dans le village d'*Arebo*.

Les plus proches parens, les femmes, & les eſclaves du defunt menent deuil ſur ſa mort, quelques-uns en ſe faiſant raſer tous les cheveux, d'autres la barbe, & d'autres enfin la moitie de la tête, & ce grand deuil dure ordinairement quinze jours. Ils reglent leurs pleurs ſur le ſon de toutes ſortes d'inſtrumens, & ſe repoſent de temps en temps pour bien boire. Lorſque le corps eſt enterré, châcun s'en retourne chès ſoi, mais les plus proches parens, qui ſont obligez de porter le deuil, pleurent encore quelques mois.

L'he-

L'héritage eſt reglé de cette maniere. Si quelque perſonne conſiderable meurt, le fils aîné ſe met en poſſeſſion de tout le bien, mais il eſt obligé de donner un eſclave au Roi, & un à chacun des trois *Hommes grandes*, & de prier qu'il lui ſoit permis de ſucceder à ſon pere ; ce que le Roi lui accorde, & le declare heritier legitime de tout ce que ſon pere a laiſſé ; il ne donne à ſes freres qu'autant qu'il lui plait, & ſi ſa mere vit encore, il l'entretient ſelon ſa condition, & lui laiſſe outre cela tout ce que ſon pere lui a donné. Il prend pour lui les autres femmes de ſon pere, du moins celles qui lui plaiſent, & qui n'ont pas eu d'enfans ; pour celles qui ne lui plaiſent pas, il les prend auſſi chès lui avec leurs enfans pour travailler, mais il n'a pas de commerce avec elles.

Si le defunt n'a point d'enfans, ſon frere ſe met en poſſeſſion du bien, & s'il n'a point de frere, c'eſt ſon plus proche parent ; que s'il n'y a point d'héritiers, le bien eſt pour le Roi.

Pour ce qui regarde le gouvernement de ce Pays, il eſt entre les mains du Roi & des trois *Hommes grandes*, dont j'ai déja parlé ; mais je croi que le Roi n'a que le nom, & les autres toute l'autorité. Chaque Pays a ſon Gouverneur particulier, qui tous dependent de ces trois Seigneurs, & n'oſent faire la moindre choſe ſans leur conſentement.

Voici de quelle maniere on punit les crimes, & premierement le larcin, dont on void très-peu d'exemples ; car les Negres ne ſont pas ſi voleurs ici que dans les autres endroits ; mais ſi pourtant il arrive, & que le voleur ſoit attrapé, il eſt obligé de rendre ce qu'il a pris, & de payer outre cela une certaine amende ; mais ſi c'eſt un pauvre homme, il rend ſeulement ce qu'il a pris, s'il le peut

peut faire, & au lieu de l'amende il eſt bien battu. Que ſi c'eſt quelqu'un du gouvernement qui ait été volé, on fait mourir le voleur; mais, comme je viens de dire, cela arrive ſi rarement, qu'à peine en pourroit-on produire un exemple.

S'il ſe fait peu de vols dans ce Pays, il s'y commet encore moins de meurtres. Lorſqu'une perſonne en tuë une autre avec quelque arme que ce ſoit, il eſt puni de mort, à moins que ce ne ſoit le fils du Roi, ou de quelque Grand; alors on les bannit hors du Pays, & on les fait conduire juſque ſur la frontiere; mais comme on n'a jamais vû revenir aucun de ces exilez, les Negres s'imaginent que ceux qui les conduiſent les font mourir en chemin.

Que s'il arrive qu'un homme en tuë un autre à coups de poing ou autrement, & qu'il n'y ait point de ſang repandu, de ſorte que cela ne ſemble pas être une mort violente, celui qui a fait le meurtre rachete ſa vie, en faiſant enterrer honorablement le mort, & en donnant un eſclave pour mourir en ſa place. Et lorsqu'on égorge cet eſclave comme une victime, il eſt obligé de ſe mettre à genoux, & de lui toucher le front dans cette poſture. Enſuite il paye une aſſès bonne ſomme d'argent aux trois *Hommes grandes*, & par-là il eſt mis dans une entiere liberté, & il faut que les parens du mort s'en contentent.

J'ai déja dit de quelle maniere on punit l'adultere; pour les autres crimes, de quelque nature qu'ils ſoient, ne ſont punis que par des amendes, qui ſont reglées ſelon l'énormité du fait. Celui qui n'a point d'argent pour payer l'amende, eſt bien battu pour ſa punition.

Lorsqu'une perſonne eſt accuſée de quelque crime, & que les accuſations ne ſont pas aſſès claires,

tes, l'accusé est obligé de se purger par serment; ce qui se fait en cinq manieres differentes, les quatre premieres dans des affaires civiles & de peu de consequence, & la derniere dans des affaires criminelles, comme pour crime de trahison, ou d'attentat sur la vie du Roi, & d'autres crimes de cette nature. Il n'y a que les personnes de consideration à qui il soit accordé de faire ce dernier serment, & encore faut-il qu'ils ayent pour cela le consentement du Roi.

Premierement donc on conduit l'accusé chès le Prêtre, qui prend une plume de poule, & après l'avoir graissée, en perce la langue de l'accusé; si la plume perce facilement, c'est une marque d'innocence, & le trou, que la plume a fait, guerit & se ferme sans douleur; mais si l'accusé est criminel, la plume ne peut passer, & on le condamne tout aussi-tôt.

La seconde maniere, dont un accusé se purge du crime qu'on lui impute, consiste en ceci: Le Prêtre prend un morceau de terre, dans lequel il fait entrer sept ou neuf plumes de poule, que l'accusé est obligé de tirer l'une après l'autre; si elles sortent facilement, c'est une marque de son innocence; mais si elles ont de la peine à sortir, c'est une preuve qu'il est criminel.

En troisieme lieu, on fait entrer dans les yeux de l'accusé du suc de certaines herbes; si cela ne lui fait pas de mal, il est innocent; mais si cela rend ses yeux rouges & enflammez, il est obligé de payer l'amende à quoi il est condamné.

En quatrieme lieu, le Prêtre prend un brasselet de cuivre tout brûlant, & en frotte trois fois la langue de l'accusé, & on juge dans la suite si cela lui a fait du mal ou non, pour le condamner ou pour l'absoudre.

J'ai vû faire ces quatre épreuves pendant que j'y étois;

étois ; mais tous ceux ſur qui on les fit furent declarez coupables, & cela n'eſt pas ſurprenant ; car ce ſeroit une choſe fort étrange, ſi on touchoit la langue d'un homme avec un fer rouge ſans la brûler. Pour la derniere ou cinquieme épreuve, je ne l'ai pas vû faire;car à peine en void-on un exemple dans vingt ans, ainſi je n'en ſçai rien que par ouï-dire; voici comment cela ſe fait.

Lorſqu'un homme eſt accuſé d'un crime énorme, & qu'il ſouhaite de s'en purger par ſerment, on demande pour cela permiſſion au Roi, & l'ayant obtenuë, on conduit l'accuſé auprès d'une certaine riviere, à laquelle on attribuë cette qualité, que ſi celui qu'on y jette eſt innocent, elle le conduit doucement à terre,quand même il ne ſçauroit pas nager, & qu'elle attire au contraire au fond celui qui eſt criminel, quand même il ſçauroit parfaitement bien nager, & que s'il vouloit tâcher de ſe ſauver à la nage, ſa mort n'en ſeroit que plus douloureuſe. Ils ſont en ſorte que l'eau eſt auparavant fort tranquille, mais auſſi-tôt qu'on y jette quelqu'un qui eſt criminel,l'eau ſe trouble & tournoye comme un gouffre juſques à ce que le criminel ſoit au fond, après quoi elle ſe remet dans le même état, comme pour en recevoir encore d'autres.

Voudriez-vous bien faire cette épreuve, Monſieur, je croi que non ; pour moi, je ne voudrois pas m'y expoſer, car je craindrois que quelque innocent que je pûſſe être, je ne laiſſerois pas d'aller à fond & de me noyer faute de ſçavoir nager, & je croi qu'il y en a bien d'autres de mon ſentiment.

On partage les amendes, qui ſe payent pour les crimes, de cette maniere; premierement il en faut ſatisfaire celui qui a été offenſé, enſuite le Gouverneur, qui eſt préſent, en prend ſa part, & le reſte eſt pour les trois *Hommes grandes* ; car le

le Roi, qui n'a aucune connoissance de tout cela, n'en reçoit pas un soû. Si ces trois Seigneurs sont contens de ce qu'on leur envoye, tout va bien, mais il arrive souvent qu'ils le renvoyent, & qu'ils font dire aux Gouverneurs, au nom du Roi, que l'amende est trop peu considerable, & qu'ils n'ont pas bien jugé l'affaire, & leur font assès connoître ce qu'il faut pour les contenter. Quoique ceux qui reçoivent cet ordre sçachent fort bien que le Roi ne se mêle pas de cela, & que cela vient uniquement de ces trois Grands, ils sont pourtant obligé d'obeïr, & de leur envoyer tout ce qu'ils demandent; parce que sans cela ces Messieurs, qui sont tout puissans, pourroient bien leur joüer un mauvais tour.

Avant que de parler de leur Religion, il faut dire un mot de leurs instrumens de musique. Ils consistent principalement en des tambours grands & petits, faits à-peu-près de la même maniere que ceux des Negres de la Côte. Ils sont couverts de cuir ou de peaux, & on les bat de la même façon. Ils ont outre cela quelques petites cloches de fer, sur lesquelles ils jouënt, & des *calabasses* environnées de *bousies*, qui leur servent de castagnettes. Mais tous ces instrumens font un bruit fort desagréable.

Ils ont encore un autre instrument, que l'on pourroit appeller une harpe, avec sept ou neuf cordes faites de roseaux. Ils jouënt fort joliment sur cet instrument, & chantent en même temps, & dansent si bien à la cadence, que cela n'est pas desagréable à voir & à entendre. Ce sont les plus agréables danseurs & danseuses, que j'aye vû sur toute la Côte. Ceux d'*Axim* ont bien une danse à-peu-près semblable, à la fête qu'ils celebrent tous les ans, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ne soit aussi jolie qu'à *Benin*.

Ils n'ont aucune inclination au jeu, & personne ne cherche à gagner le bien de son prochain. On

 les

les void bien jouër quelquefois avec de féves, mais jamais pour de l'argent, & uniquement pour palier le temps.

Leur Religion est si ridicule & si embrouillée, que je ne sçai par-où commencer pour la décrire.

Ils veulent qu'on croye qu'ils adorent Dieu & le Diable en même temps, sous des figures humaines, & même sous des figures d'animaux, comme de dents d'élephant, de pieds d'animal, de têtes de mort, de squelettes, &c. Ils prennent aussi pour Dieu tout ce que la nature produit d'extraordinaire, & y font des offrandes; châcun est son propre Prêtre, & sert ses Dieux comme il lui plait.

Il est d'autant plus triste de voir qu'ils s'adonnent à des choses de neant, qu'ils ont une assés bonne idée de Dieu; car ils croyent qu'il est Tout puissant, qu'il est présent par-tout, qu'il gouverne tout par sa Providence, qu'il sçait tout, & qu'il est invisible, ce qui les oblige de dire, qu'il ne seroit pas bien de representer Dieu sous quelque figure; parce qu'il est impossible de representer ce que l'on n'a pas vû. Et c'est pour cela qu'ils ont beaucoup d'images pour leurs faux Dieux, qu'ils considerent comme les Lieutenans du Dieu souverain, sans sçavoir qui ils sont, & croyent seulement que ce sont quelques mediateurs entre Dieu & les hommes, & voilà quelles sont leurs idoles.

Ils connoissent si bien le Diable, qu'ils appellent Diable tout ce qui est mauvais, & croyent qu'ils doivent le servir de peur qu'il ne leur arrive du mal. Ils n'ont point aussi de figures particulieres pour représenter le Diable, qui soient differentes de leurs faux Dieux, & toute la difference qu'il y a consiste dans leur intention; car dans un temps ils font des sacrifices à Dieu devant une image, & dans un autre

tre temps ils en feront au Diable devant la même image, de ſorte que la même choſe leur ſert à des uſages fort contraires.

Ils parlent beaucoup d'apparitions, des eſprits de leurs Parens qui ſont morts; mais cela n'arrive jamais que dans leurs ſonges pendant qu'ils dorment, & alors ces eſprits les exhortent à faire des ſacrifices, ce qu'ils font auſſi ponctuellement dès que le jour eſt venu, quand même ils devroient emprunter ce qu'ils ſacrifient, s'imaginans que s'ils ne le faiſoient pas, ils attireroient ſur eux de grands malheurs. Lorsque nous les en raillons, & que nous diſons que ce ne ſont que des ſonges, ils l'avouënt, & repondent ſeulement, *C'eſt une coûtume de nos prédeceſſeurs, qu'il faut que nous ſuivions.* Voilà tout ce qu'ils aleguent pour leur defenſe.

Les offrandes que les Negres font ici, ſont fort peu de choſe, & conſiſtent ſeulement en quelques *jammes* bouillies, avec quoi ils mettent un peu d'huile, & ils poſent cela à terre devant les repreſentations de leurs Dieux. Ils ſacrifient auſſi quelquefois un poulet, mais l'Idole n'en a que le ſang pour ſa part; car ils en mangent la chair.

Les Grands ont un ſacrifice animal, qu'ils font avec beaucoup de magnificence, & qui leur coûte beaucoup; car non ſeulement ils tuent des vaches, des moutons, & d'autres animaux, mais ils font une fête entiere, & ſe divertiſſent quelques jours, avec leurs amis, & font beaucoup de préſens.

Ils croyent que le lieu du bonheur ou du malheur après cette vie eſt en quelque endroit dans la mer. Ils appellent l'ombre d'une perſonne *Paſſadoor*, ou Conducteur, & diſent que cette ombre temoignera contre elle, ſi elle a bien ou mal vêcu. Si la perſonne a bien vêcu, elle eſt conduite dans la bien du bonheur, élevée à de grandes dignitez, & mene une vie fort delicieuſe; mais ſi elle a mal

 vêcu,

vêcu, il faut qu'elle perisse là de faim & de misere; de sorte, que les bienheureux & les malheureux sont placez par eux dans un même bien après la mort.

Leurs Idoles, ou les bagatelles qui les représentent, sont repandues par toute la maison; & on en trouve par-tout. Il y a outre cela de petites cabannes hors de leurs maisons qui en sont toutes remplies, & où ils vont faire leurs sacrifices.

Avant que de finir ce que j'ai à rapporter de leur Religion, je dirai un mot de leurs fêtes. Ils en ont un si grand nombre, qu'ils ne cedent en rien à l'Eglise Romaine. La plus considerable parmi eux est la fête du Corail, qu'ils celebrent dans le mois de Mai, & à laquelle le Roi assiste en personne. Je l'ai vû celebrer cette année dans la ville de *Benin*, avec beaucoup de magnificence; mais j'en parlerai plus amplement dans la description que je ferai de la ville.

Leur Dimanche vient de cinq en cinq jours, & ils l'observent fort solennellement. Les Grands immolent des vaches, des moutons, & des chévres, & les gens du commun tuent des chiens, des chats, & des poules. Les uns & les autres font part aux pauvres de ce qu'ils ont tué, afin qu'il n'y ait personne qui ne celebre la fête.

Ils celebrent aussi tous les ans, avec beaucoup de depense, le jour de la mort de leur pere & mere, afin de conserver toûjours leur nom dans leur memoire.

Ils divisent le temps en années, mois, semaines, & jours, à qui ils donnent des noms particuliers, & comptent quatorze mois dans l'année.

Je croi qu'en voilà assés pour vous faire connoître leur idolatrie; passons présentement à quelque autre chose.

Je ne parlerai pas beaucoup de leurs guerres; car quoi-

quoiqu'ils ſoient continuellement attaquez par les voleurs, & par ceux qui ne ſont pas ſoumis à l'obeïſſance du Roi, ils ne ſçavent pourtant ce que c'eſt que de faire la guerre. Lorſqu'ils ſont contraints de ſe mettre en campagne, c'eſt une pitié de voir leur deſordre, ils n'ont ni General ni Officiers, & châcun fait comme il lui plait, ſans obeïr à perſonne.

Ils ſont ſi poltrons, qu'ils ne ſe battront jamais qu'ils n'y ſoient contraints par la derniere neceſſité, & aiment mieux prendre la fuite, que de ſe mettre en état de defenſe. Mais lorſqu'ils ne peuvent pas fuir, ils ſont bien forcez de ſe defendre, mais ils le font avec ſi peu de conduite & de courage, qu'ils jettent bien-tôt leurs armes & s'enfuyent, ou ſe rendent.

Leurs armes ſont des ſabres ou coutelas, de petits poignards, des *aſſagais*, un arc & des fleches qui ſont envenimées. Ils ont auſſi des boucliers, qui ſont faits de *bambouſes* fort minces, & ſi legers qu'ils ne peuvent rien repouſſer d'un peu peſant, auſſi les portent-ils plus par ornement, que pour s'en defendre.

Il eſt temps de parler des animaux de ce Pays. Ils ne manquent pas d'animaux domeſtiques, comme chevaux, vaches, moutons, chiens, chats, poules, &c. tous fort bons & à grand marché. Les animaux ſont ici petits, mais la chair en eſt fort bonne & fort agreable au goût, du moins ceux qui nous ſervent de nourriture, & pour ce qui eſt des chiens & des chats, le Negres en rendent auſſi le même temoignage, car ils les mangent auſſi volontiers, qu'aucun autre animal.

Ils ont auſſi des animaux ſauvages en abondance. Le Pays eſt plein d'élephans. Ils diſent qu'il y a des lions & des tigres, mais j'ai de la peine à le croire; car je n'en ai jamais vû, ni même aucune

peau de tigre ou de Lion. Il est vrai qu'on pourroit dire, que les Negres ont trop de peur, pour aller à la chasse de ces bêtes, ce qui fait qu'ils n'en peuvent montrer de peau.

Si nous les en voulons croire, il y a aussi beaucoup de chiens sauvages, & quantité de *Bavouins* ou de gros singes, qui osent bien attaquer des hommes, lorsqu'ils ne sont pas beaucoup, & qui les maltraitent terriblement.

Il y a aussi quantité de toutes sortes d'autres singes; & ils ont tant de gibier, qu'un bon chasseur peut facilement gagner sa vie à en tuer. Le gibier à quatre pieds consiste en beaucoup de cerfs, en sangliers, &c.

Pour les oiseaux; les principaux sont des faisans, des perdrix, dont il y en a de vertes & de bleuës, des tourterelles, des cannes, des becasses, des plongeons, des poules d'eau, & une sorte d'oiseaux couronnez. Mais comme les Negres n'aiment gueres les armes à feu, & ne sçavent presque pas s'en servir, on trouve peu de ce gibier, à moins qu'ils n'en prennent dans un filet. Ils tuent aussi quelquefois des cerfs & des sangliers avec des *assagais*, mais rarement.

La riviere est très-peu poissonneuse. Le poisson qu'ils mangent ici vient d'un certain endroit nommé *Boca lamare*, ou *la bouche de la mer*, où on le fait secher & fumer; mais comme la plûpart n'est pas salé, il est très-desagreable au goût, & a une fort mauvaise odeur.

Les grains qu'ils cultivent, sont du *grand milhio*, car pour du petit, ils n'en ont pas. Le grand y est assès bon marché, mais ils ne l'estiment pas beaucoup, & c'est pour cela qu'ils en sement peu; & celui qu'ils sement y croit & y produit bien.

Ils en font faire quelquefois de la biere aux femmes d'*Ardra*, car il ne s'y entendent point du tout

tout eux mêmes; mais cette biere est desagréable & échauffe.

On n'y trouve pas non plus beaucoup de *pattats*, mais une si grande quantité de *jammes*, que cela est surprenant, & c'est aussi leur nourriture la plus ordinaire. Ils s'en servent au lieu de pain, & c'est pour cela qu'ils en ont un soin tout particulier soit pour le semer, soit pour le recueuillir dans le temps qu'il faut.

Ils ont deux sortes de feves, qui ressemblent fort aux feves de cheval, elles ne sont pas bonnes au goût & sont au contraire fort malsaines.

Je n'y ai jamais vû de ris, & je ne croi pas aussi qu'il en croisse à *Benin*, quoique le terroir qui est fort marécageux aux environs de la riviere, semble être fort propre à en cultiver.

Les fruits que produisent les arbres, sont des noix de *Cacos*, des pommes de *Cormantyn*, des *bakovens*, des *bananes*, des *figues sauvages* & d'autres encore qui ne sont connus qu'ici & qui ne sont pas grand' chose.

Le Pays qui est un peu éloigné de la riviere, est extremement fertile, & tout ce que l'on y seme ou plante y vient fort bien, & produit abondamment. Mais il n'en est pas de même aux environs de la riviere; quoique ce que l'on y seme y vienne bien, les exhalaisons contagieuses qui sortent continuellement de la riviere l'étouffent entierement.

Les Negres sçavent fort bien préparer diverses matieres pour la peinture; ils font du verd, du bleu, du noir, du rouge, & du jaune. Ils composent le bleu d'indigo, que l'on trouve ici en très grande abondance, mais ils tirent les autres couleurs de certains arbres dont ils frottent & font bouiller le bois.

Ils font aussi du savon, & beaucoup meilleur qu'en aucun lieu de la Guinée, & comme ce sa-

von. blanchit fort bien, les Negres ſont extremement propres dans leurs habits. Vous ſçavez qu'on le compoſe ſur la Côte, d'huile de palme, de feuilles de *bananes*, & de cendre de bois. Il ſe fait ici à-peu-pres de la même maniere, du moins y a-t-il peu de difference.

Vous jugez bien auſſi, Monſieur, qu'il y doit avoir ici une grande quantité de cotonniers, ou de plantes qui produiſent le coton, puiſque non ſeulement tous les habitans en ſont habillez, mais qu'ils envoyent hors du Pays un très-grand nombre d'habits tiſſus ſe coton.

Juſques ici j'ai repondu à tout ce que vous m'avez demandé au ſujet de *Benin*; il ne me reſte plus qu'à vous ſatisfaire ſur deux choſes, ſçavoir, quels ſont les revenus du Roi, & ſi on leve ici des impoſitions.

Pour ce qui eſt du premier, je vous dirai que le Roi a des revenus fort conſiderables; car ce Pays eſt fort grand, & rempli de Gouverneurs, dont châcun ſçait combien de ſacs de *bouſies*, (c'eſt l'argent de ce Pays) il doit donner au Roi par châcun an, ce qui monte à une très-groſſe ſomme; mais il m'eſt impoſſible d'en faire un compte exact. Ceux qui ont des emplois moins conſiderables donnent au Roi, au lieu d'argent, des vaches, des moutons, des poulets, des *jammes*, & des habits, en un mot, tout ce dont il a beſoin pour l'entretien de ſa Cour, ſans qu'il ſoit obligé de debourſer un ſol, & il met à part tout l'argent qu'il reçoit ſans y toucher.

On ne paye pas proprement de droits, des marchandiſes qu'on fait entrer ou ſortir du Pays; mais on donne par an, au Gouverneur du lieu, où l'on veut negocier, une certaine ſomme pour en avoir la permiſſion, le Gouverneur en donne une partie au Roi, qui peut ſçavoir par-là, combien

bien il doit recevoir tous les ans, car il y arrive peu de changement.

On traite ici fort doucement les Européens; car tous les droits que nous payons pour chaque vaisseau, tant au Roi, qu'aux *Hommes grandes*, Gouverneurs du lieu où nous negocions, *Marcadoors*, *Fiadors*, & autres, ne monte pas à plus de soixante francs, moyennant quoi nous avons la liberté de negocier.

Vous m'avez ordonné de vous faire la description de la ville de *Benin*, en cas que j'eusse l'occasion d'y aller. Je l'ai vûë deux fois, & je vous la représenterai dans l'état où elle est présentement, & vous jugerez si ce que le Sieur *Dapper* en a dit est conforme à la verité ou non.

Le village de *Benin*, (car il ne merite pas d'être appellé ville, dans l'état où il est) qui est le lieu de la residence des Rois, & donne le nom à tout le Pays & à la riviere, est situé assès avant dans le Pays, & environ à dix lieuës du village *Agatton*. Le Pays est fort uni aux environs, & le village qui est aussi dans un terroir uni, a pour le moins quatre lieuës d'étenduë. On y void des rues fort longues & fort larges, où l'on tient partout des marchez deux fois le jour, & où l'on vend des vaches, du coton, des dents d'élephant, des marchandises d'Europe, & tout ce que l'on peut trouver dans le Pays.

Le village a été très bien bâti ci-devant, lorsqu'il étoit fort peuplé, ce que l'on peut voir par les maisons demi ruinées qui y sont encore; mais présentement les maisons sont fort eloignées les unes des autres.

Elles sont passablement bien bâties & assès grandes, les murailles sont faites d'argille; car on ne trouve pas dans tout le Pays une pierre de la grosseur du poing. Les toits sont de roseaux, de

paille, & de feuilles. Pour ce qui est de l'archi-tecture, elle approche assés de celle d'*Axim*, & n'est pas tout-à-fait mal.

Les habitans de ce village sont tous des naturels du pays ; car il n'est pas permis aux étrangers d'y demeurer.

Il y a beaucoup de gens riches qui s'y sont venus etablir, & qui sont toûjours à la Cour, sans se mêler ni de l'agriculture, ni du negoce ; ils en laissent le soin à leurs femmes & à leurs esclaves, qui vont trafiquer toutes sortes de marchandises dans les villages voisins, ou vont travailler pour d'autres, & sont obligez de donner le plus grande partie de leur gain à leurs Maîtres.

Tous les hommes esclaves sont des étrangers; car il n'est pas permis de vendre pour esclaves les naturels du Pays; ils sont tous libres, & portent seulement le nom d'esclaves du Roi.

Il n'est pas aussi permis de transporter hors du Royaume les hommes esclaves qui s'y vendent, il faut qu'ils y demeurent ; mais pour ce qui est des femmes esclaves, il est permis à un chacun de les vendre où il veut.

J'ai déja parlé de l'occupation des Grands. Les bourgeois du commun ne font rien que se promener par les ruës, jusques à ce qu'ils apprennent, qu'il est arrivé des vaisseaux dans la riviere ; car alors ils y vont tout aussi-tôt pour negocier les marchandises dont ils ont provision, & s'il n'y a point de vaisseaux, ils envoyent leurs esclaves à *Rio Lagos*, ou en d'autres endroits pour y acheter du poisson, qu'ils font revendre dans le Pays & à quoi ils gagnent assès considerablement.

Les gens de mètier demeurent à leur ouvrage, sans se mêler ni de la Cour, ni du negoce ; les autres s'attachent à l'agriculture, ou à telles occupations qui peuvent leur faire gagner leur vie.

Les

Les femmes entretiennent les ruës fort propres, quoiqu'elles ſoient fort longues & fort larges, comme j'ai dit ; car il en eſt ici comme en Hollande, châcun nettoye devant ſa maiſon.

Il n'y a point d'endroit dans tout le Royaume de *Benin* où les femmes ſoient plus eſclaves qu'ici. Elles ſont obligées d'aller tous les jours au marché, d'avoir ſoin de leur menage & de leurs enfans, de faire la cuiſine, & de cultiver la terre, en un mot, elles ont tant à faire, qu'elles n'ont pas un moment de repos, & cependant elles font tout leur ouvrage avec plaiſir & avec affection.

Elles ſont fort amiables, & ſur-tout aux Européens, excepté aux Portugais qu'elles ne peuvent pas ſouffrir, mais elles ont beaucoup d'eſtime pour les Hollandois.

Il ne faut pas oublier la Cour du Roi, qui fait la plus conſiderable partie du village. Elle eſt dans une grande plaine où il n'y a point de maiſons aux environs, & ſi vous en exceptez ſa grande etenduë, il n'y a rien de rare. On trouve d'abord une galerie fort longue, qui eſt ſoûtenuë par cinquante-huit planches au lieu de piliers, & qui ont environ onze ou douze pieds de haut. Elle eſt couverte de planches fort groſſieres, qui ne ſont ni ſciées, ni garlopées, mais ſeulement hachées. Quand on a paſſé cette galerie, on trouve une muraille de terre, dans laquelle il y a trois portes, une au milieu & une à chaque extremité, & il y a ſur celle du milieu un tour de bois faite en forme de cheminée, & qui a ſoixante ou ſoixante-dix pieds de hauteur. Il y a au haut de cette tour un ſerpent d'airan, ſuſpendu la tête en bas. Ce ſerpent eſt ſi bien fondu, & repréſente ſi naivement un ſerpent vivant, que c'eſt ce que j'ai vû de plus rare à *Benin*. Quand on a paſſé une

une de ces portes, on trouve encore une grande place quarrée d'environ un quart de lieuë d'étenduë & renfermée de murailles de terre, mais pas fort hautes. Etant sorti de cette place, on trouve encore une galerie semblable à la premiere, si ce n'est qu'il n'y a ni muraille ni tour. Il y a quelque temps que le tonnerre renversa la moitié de cette galerie, & on ne s'est pas mis en devoir de la reparer. Il n'y a que deux portes, à chaque extremité une, & quand on passe une de ces portes, on trouve encore une troisieme galerie differente des précedentes en ce qu'au-lieu qu'il y a des planches aux autres, ce sont ici des statuës, mais si grossierement faites, qu'il faut avoir quelqu'un pour expliquer à quoi c'est qu'elles ressemblent, à des hommes ou à des bêtes, & cependant ceux qui me conduisoient, y distinguoient des Marchands, des Soldats, des Chasseurs, &c. On void derriere un tapis blanc onze têtes d'hommes de cuivre, à-peu-pres de la même fabrique, sur châcune desquelles il y a une dent d'elephant, & ce sont là quelques-unes des Idoles du Roi. Quand on est sorti par une des portes de cette galerie, on trouve encore une grande place, & une quatrieme galerie, derriere laquelle est la maison du Roi. Il y a aussi sur cette galerie une tour & un serpent comme sur la premiere muraille. Le premier appartement où l'on entre est la sale d'audience du Roi, où je l'ai vû & ai eu l'honneur de lui parler en présence des trois *Hommes grandes*, assis sur un lit de repos d'yvoire, sous un pavillon de toile des Indes.

C'étoit un homme qui avoit l'air fort affable & âgé d'environ quarante ans. Je me tenois debout à environ trente pas de lui selon la coûtume, mais je pria, qu'il me fut permis d'approcher plus près pour le voir d'autant mieux; il me l'accorda en riant,

riant, quoique contre la coûtume, & après qu'il m'eut fait ſigne de la main, je m'approchai juſques à huit ou dix pas de lui. Il n'y avoit perſonne dans la ſale que ces trois *Hommes grandes*, le Roi & un Negre qui avoit un ſabre nud à la main.

Lorſque l'on a à parler au Roi, il faut s'adreſſer à ces trois Seigneurs, qui vont le lui dire, & rapportent la reponſe, de ſorte qu'ils ne font qu'aller & venir ſans qu'on puiſſe ſçavoir s'ils ſont de bons Interpretes ou non.

Je vis à la main gauche du Roi ſept dents d'élephant bien polies ſur des piedeſtaux d'yvoire poſées contre une fort belle tapiſſerie, & c'eſt ainſi que le Roi orne les Dieux qu'il a dans la maiſon. Je lui fis préſent d'une robe de chambre de ſoye, dont à ce que l'on m'a dit dans la ſuite, il fut fort ſatisfait; car je ne pûs le reconnoître pendant que je fus auprès de lui, parce qu'on la lui preſenta couverte de quelque choſe, ce qui fit qu'il ne la vit qu'après mon depart. C'eſt ainſi qu'on porte tout ce qu'on préſente au Roi, il y a des nattes par deſſus, & il y a quelques Negres qui marchent devant & derriere avec des bâtons blancs à la main. Tous ceux qui ſe trouvent en leur chemin ſont obligez de ſe retirer au plus vîte, s'ils ne veulent attraper bien des coups. Ce qui ſe fait pour empêcher qu'on n'empoiſonne ce qui eſt préſenté au Roi & qu'on ne le faſſe mourir.

La fête de coral arriva préciſement dans le temps que j'étois à la Cour de ce Prince, & quoiqu'elle n'ait rien de fort remarquable, je ne laiſſerai pas d'en faire mention, parce que c'eſt le ſeul jour de l'année que le Roi paroit en public. Il vint juſques à la ſeconde Cour magnifiquement habillé; on y avoit mis pour lui un fort joli pa-

villon & un lit de repos. Ses femmes & un grand nombre d'Officiers, tous vêtus fort proprement se rangerent auprès de lui, & commencerent un peu après une procession. Le Roi sortit de sa place pour faire des sacrifices aux Dieux, & commencer par-là la fête, ce qui se fit, parmi les acclamations du peuple. Après que le Roi a été occupé à cela environ un quart d'heure, il retourna à sa place, & attendit deux heures pour donner aux autres le temps de faire leurs devotions, & alors il se retira dans son appartement. Le reste du jour se passa en festins & en joye, & le Roi fit distribuer toutes sortes de viande & du *vin pardon*, en quoi il fut imité par les Grands, de sorte que pendant tout ce jour-là on ne vid que des rejouïssances dans le village de *Benin*.

Je n'ai pû decouvrir quel est le but de cette fête, ni ce qu'elle signifie ; les Negres ne m'en ont rien voulu dire, & lorsque je le leur ai demandé, ils m'ont toûjours dit qu'ils n'en sçavoient rien.

J'ai parlé au commencement du village de *Benin*, & du triste état dans lequel il est presentement, c'est-à-dire, ruiné pour la plus grande partie. Cela est d'autant plus triste, que le Pays est extremement agreable aux environs, & où ni bois ni montagnes n'ôtent point la vûë d'une infinité de beaux arbres, qui par leur ombrage agréable semblent inviter les gens à venir s'y divertir. Ce village & le Pays des environs a été ruiné à l'occasion de deux Officiers, qu'on appelle proprement *Rois de ruë*, que le Roi avoit fait mourir, prenant pour prétexte qu'ils avoient attenté sur sa vie, quoique tout le monde fût convaincu du contraire, & qu'on sçût fort bien que ce n'avoit été que pour se rendre maître de leurs biens qui étoient fort considerables. Il y en avoit un troisieme

fieme, qui faisoit ennuy au Roi, & qui auroit eu le même sort; mais comme il étoit fort aimé, il en fut averti assès à temps, pour se retirer, & emmena avec lui les trois quarts des habitans du village. Le Roi ayant remarqué cela, assembla du monde des endroits voisins, & les envoya poursuivre les fuyards, pour les obliger de retourner, mais ils furent si bien reçûs, qu'ils se retirerent après avoir été bien battus, & firent rapport au Roi de leur malheureuse expedition. Il n'en demeura pas là, il recommença encore la même chose, & ne reüssit pas mieux que la premiere fois: outre qu'il avoit tellement irrité ce fuyard qu'il vint droit à *Benin*, le pilla & le ruina, sans rien épargner que la Cour du Roi, après quoi il se retira. Pendant dix ans il fatigua extremement les habitans de *Benin*, & les pilla plusieurs fois, jusques à ce que par l'entremise des Portugais il fit sa paix avec le Roi, qui lui pardonna tout ce qui s'étoit passé, & la pria instamment de revenir demeurer dans sa maison. Mais il n'a pas encore osé s'y fier, & demeure à deux ou trois journées de *Benin*, où il tient une Cour aussi grande que le Roi même.

Le Roi reçût fort amiablement les bourgeois qui retournerent, & leur donna des charges, afin d'attirer les autres par ce moyen, mais il n'y a gueres d'apparence qu'ils le feront, parce qu'ils sont fort bien où ils sont, & il est à craindre que le village de *Benin* demeurera encore long-temps sans habitans, pour la plus grande partie.

Voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous dire de *Benin*, & comme je n'ai point été à *Rio de Calbary*, à cause de la grande mortalité qu'il y avoit parmi nos gens, je ne sçaurois vous rien dire pour le présent. Mais j'espere que j'aurai occasion dans la suite de vous satisfaire. Je ne parlerai

rai point non plus de *Rio de Gabon*, & *Cabo Lopez di Gonsalvez*, parce que vous y avez été, ni de nôtre arrivee sur la Côte de Guinée, & de ce que nous y avons fait.

Je souhaite que les remarques que j'ai faites & que je vous communique vous donnent quelque satisfaction, & que je puisse avoir l'honneur de me dire,

Monsieur,

Vôtre très-humble & très-obeissant serviteur

DAVID de NYENDAAL.

Sur le Jacht Johanna Maria, le premier de Septembre 1701.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

*L'Auteur part d'*Elmina *& arrive à* Acra, *& va de là à* Cabo Lopez di Gonsalvez, *d'où étant parti, il fait voile le long de la ligne Equinoctiale, & arrive sur la Côte auprès de* Cabo monte. *Il met pied à terre, & est reçû fort civilement par les habitans. Description de la personne du Roi, de ses enfans, & de ses femmes qui sont en grand nombre. Les habitans sont fort laborieux; de leurs fruits, animaux & poissons. Ils épousent autant de femmes qu'il leur plait. Leurs habits,*

habits, Religion, Guerres & armes. Description de Caep mont. *L'Auteur en part & arrive à* Cabo Mizurado, *où il met pied à terre. Quelques-uns des habitans pillez par les Anglois ; le negoce qu'il y a. Description de ce lieu là, & des habitans. Les femmes font l'ouvrage, & les maris vivent dans l'oisiveté. Ils prennent quelques Anglois prisonniers. Belle riviere. Il part de là & arrive devant* Rio Junk, *au village* Corra, *où il met pied à terre, & décrit ce qu'il y a vû. Une femme en couche de quatre enfans. De là il va à* Rio Sestro, *dont il fait la description, aussi bien que du village, du Roi & de ses sujets. Grande quantité de ris qu'il y a, le negoce, & la maniere d'enterrer leurs morts. Ensuite étant parti de là il met à l'ancre devant* Sanguin, *& trafique avec les habitans, & avec ceux de* Boffoe *& de* Botterra *qui sont fort enclins au larcin. Le Capitaine de* Botterra *vient à bord du navire, quel est son naturel. De là l'Auteur passe devant* Botterra *&* Sino, *& arrive à* Sestro Crou *qui est un beau village. Il passe devant* Wappo *&* Cabo das Palmas, *& arrive à* Druwin, *ou il fait quelque negoce. Les habitans*

de

de Druwin *ont les dents pointues, sont fort sauvages, & aiment à manger la chair humaine.* Rio St. Andries *est si grande & si profonde que de petits navires y peuvent entrer bien avant. Les habitans sont barbares, mais le Pays très beau & fertile. L'Auteur part de là & met à l'ancre devant* Cabo lahoe. *Il y a un grand village & une grande riviere. Les habitans sont affables, & fort commodes pour le negoce. Des vivres. De là il passe devant* Jaque lahoe, *& devant la fosse sans fond, & vient à* Affiné, *mais ne s'y arrête pas; de la garnison Françoise qu'il y a. Il passe devant* Cabo Apolonia, *& arrive à* Axim *où finit son voyage.*

MONSIEUR,

Selon l'ordre que vous m'avez donné, je vous informerai dans cette Lettre, de nôtre voyage, des Pays & des places particulieres où nous avons negocié. Mais comme je n'ai été que très peu de temps dans quelques-unes, je ne vous parlerai pas aussi au long, de leur constitution & des mœurs des habitans, que je l'aurois souhaité, & soyes persuadé qu'il n'a pas tenu à moi, que je ne vous donne la satisfaction que vous attendez, mais cela vient de ce que je n'ai pas eu d'occasion pour cela.

Après que nous eûmes pris congé de vous, nous mîmes à la voile la même nuit, & deux jours après

près nous arrivâmes à *Acra* & executâmes là les ordres que nous avions reçûs, ensuite de quoi nous fîmes voile vers *Cabo-Lopez di Gonsalvez*, où nous arrivâmes heureusement le. . . . .

Je ne vous décrirai point ce *Cabo*, parce que vous y avez été après que nous y eûmes trafiqué, nous en partimes & allâmes vers l'Ouëst, faisans voile le long de la ligne Equinoctiale, jusques à ce que nous fussions à la hauteur necessaire pour aborder à la Côte.

Nous découvrimes la terre le 28. Novembre à dix heures du soir, & le matin nous nous trouvames être environ dix lieuës au dessus de *Cabo monte*. Le Pays paroit fort bas & fort uni jusques à ce *Cabo*. Il y a un assès bon nombre de villages ; mais comme il ne vint pas un Negre à nôtre bord nous fûmes obligez de partir de là, & de descendre vers ce Cap, où nous arrivâmes heureusement le lendemain.

Je fis d'abord mettre des marchandises dans l'esquif,& allai avec à terre,pour voir si nous ne pourrions point trafiquer quelques dents d'élephant ; dont il y a ici quelquefois une assès bonne quantité.

Aussi-tôt que j'eus mis pied à terre, je trouvai le rivage couvert des Negres, qui me reçûrent fort civilement, & me conduisirent au-lieu où ils demeuroient, qui étoit derriere le rivage, où il y avoit trois petits villages, qui tous ensemble ne contenoient pas trente maisons.

Lorsque je fus arrivé dans un de ces magnifiques villages, on me regala de quelques pots de vin, & les Negres me prierent d'attendre la venuë de leur Roi, ce que je leur accordai, & environ une heure après sa Majesté arriva, accompagnée de quelques personnes. Je sortis hors du village pour aller à sa rencontre, & pour lui faire une profonde reverence.

Il me reçût aussi fort civilement, & nous allames ensemble dans le village. Et après quelques discours de part & d'autre, je demandai à ce grand Roi, s'il y avoit lieu d'esperer un heureux negoce pour moi, mais il me repondit, qu'ils n'étoient pas pourvûs, pour lors, de dents d'élephant, de sorte que je fus contraint de me contenter de deux.

Ce Roi étoit un homme déja avancé en âge, ce qu'on pouvoit facilement voir à ses cheveux blancs. Il s'appelloit *Jan Cabo-monte*, du nom de ce petit Pays. Il étoit couvert d'un manteau bruin & avoit un bonnet de laine sur la tête; & tout son équipage, si on avoit voulu le vendre, n'auroit pas valu vingt francs.

J'appris qu'il avoit seize enfans, douze garçons & quatre filles. Il avoit donné aux premiers châcun un Gouvernement; c'est-à-dire un hameau de huit ou dix cabanes; car on ne pourroit pas leur donner le nom de maisons.

Les filles tâchoient de gagner leur vie du mieux qu'elles pourroient, & se servoient pour cela de moyens fort malhonnétes.

Les Negres disoient, qu'il n'avoit qu'environ quatre cent femmes qui toutes demeuroient avec lui dans un village à trois lieues de la mer, bâti sur le bord de la riviere.

C'est une fort jolie riviere, & commence son cours derriere le rivage, sans entrer dans la mer, qu'une fois l'année que les grosses pluyes la font déborder. Elle s'étend fort avant dans le païs, & les Negres disent qu'elle se décharge dans *Rio Sierra Lione*, qui est asses éloignée d'ici.

Les habitans de *Cabo monte* sont extremément laborieux, & leur travail consiste à planter du ris, & à cuire du sel, ce qu'ils font tout pour le Roi, qui les tient comme des esclaves.

Les

Les fruits de terre consistent ici dans un peu de grand *milbio*, *jammes*, *pattattes*, & une grande quantité de ris. Leurs fruits d'arbres sont les mêmes que sur la Côte, sçavoir des *bakovens*, *bananas*, *annanas*, &c.

Ils ont peu d'animaux domestiques; car on n'y trouve ni vaches ni cochons, & il y a peu de moutons & de poules, mais ceux qu'ils ont sont fort bons.

Pour des animaux sauvages ils n'en manquent pas, comme des Elephans, des Tigres, des Buffles, des Cerfs, & autres.

Le poisson y abonde aussi, & la riviere en est pleine, & ils se servent pour pécher de filets, qui sont à peu pres semblables à un tramail.

Il est permis à châcun de prendre autant de femmes qu'ils peuvent entretenir, & elles ne leur coutent pas beaucoup, à cause qu'elles sont fort assiduës à leur travail. Ils paroissent aussi fort contents de leurs femmes, & ne se mettent guéres en peine si elles leur gardent la fidelite conjugale ou non.

Les habits de ces Negres, ressemblent à des chemises qui ont des manches larges, & leur pendent jusques aux genoux, ou pour mieux dire, ils ressemblent à un surplis. Mais les femmes n'en portent pas de même, elles ont autour du milieu du corps un morceau d'étoffe asses étroit qu'elles attachent l'un dans l'autre, de sorte qu'elles n'ont pas besoin de ceinture par-dessus, comme les femmes de la Côte; elles ne portent pas non plus de jarretieres, & quelques fois elles vont toutes nuës, sans avoir la moindre honte.

Je leur demandai, quelle étoit leur Religion? & ils me répondirent, qu'elle consistoit à bien obeïr au Roi & à leurs Gouverneurs, & qu'ils ne

ſe mettoient en peine de rien autre choſe.

Lorſque je leur demandai s'ils n'avoient point la guerre avec d'autres Pays; ils me repondirent que cela arrivoit rarement, & que quand cela arrivoit, ils aimoient mieux vuider leurs differens à l'amiable, que de prendre les armes; & ainſi les arcs & les fléches qu'ils portent, leur ſervent plûtôt d'ornement, que d'armes pour attaquer ou pour ſe defendre.

Je n'ai plus rien à dire de *Cabo mont*, ſinon que ce Cap eſt une haute montagne, qui ſemble de loin être une île fort haute, ſeparée de la terre ferme. Le Pays d'alentour eſt fort agréable & fertile en apparence; la Côte de *Cabo mont* s'étend vers l'Eſt Sud Eſt, & l'Oüeſt Nord Oüeſt, & eſt par tout fort unie.

Nous en partimes & arrivâmes le vingt cinq devant *Cabo Mizurado*, qui eſt auſſi une montagne paſſablement haute, mais non pourtant auſſi haute que celle de *Cap mont*. Ces deux Caps ſont eloignez l'un de l'autre d'environ dix lieuës.

Nous ancrâmes ici, mais il ne vint pas un Negre à nôtre bord; de ſorte que je fus obligé d'aller à terre, & après que j'eus attendu quelque temps ſur la côte, nous vîmes arriver quelques Negres, à qui je demandai pourquoi ils n'étoient pas venus à nôtre navire; ils me repondirent, qu'il y avoit environ deux mois, que les Anglois étans là avec deux gros vaiſſeaux, avoient fait un terrible ravage, qu'ils avoient ruiné tous leurs *Canoas*, pillé leurs maiſons, & emmené quelques uns d'entr'eux en eſclavage, ce qui avoit obligé les autres à fuir dans le Pays, où ils étoient encore pour la plûpart. De ſorte que n'y ayant rien à faire pour nous, nous fûmes obligez de partir; & tout ce que nous pûmes faire en deux jours, fut de trafiquer trois cent livres de dents d'élephant.

Le

Le Pays ſitué entre ces deux Caps, eſt auſſi fort uni, & la Côte eſt ſituée de la même maniere que la precedente. A deux lieuës de ce Cap, du côté de l'occident, il y a deux villages, dont châcun contient environ vingt maiſons, & c'eſt ce que j'ai vû de plus beau dans tout mon voyage. Châque maiſon avoit trois apartements, aſſès proprement bâtis, & étoient couvertes comme ſont en Hollande les granges à foin des païſans. Il y a cinquante ou ſoixante perſonnes dans châque maiſon, tant maris, femmes, qu'enfans, qui couchent tous pêle mêle. Les femmes n'étoient pas mal-faite, & les hommes nous dirent qu'elles avoient la liberté de faire de leurs corps ce qu'elles vouloient. Au reſte je trouvai les habitans fort honnêtes. Il parut deux vieillards ſous le nom de Capitaines, à qui je fus obligé de payer ſept livres de cuivre. Mais le mal que les Anglois leur avoient fait, les avoit tellement intimidez, qu'ils n'oſoient plus aller à bord d'aucun vaiſſeau, & même s'ils voyent quelqu'un armé qui mette pied à terre, ils s'enfuyent tout auſſi-tôt dans le Pays.

Les hommes ne travaillent point & aiment mieux ceder cela à leurs femmes. Ils croyent qu'ils ont fait aſſès lorſqu'ils ont un peu trafiqué, & ils paſſent le reſte du temps à boire du *vin de palme*, qu'on trouve ici en quantité & fort bon.

Pour ce qui eſt de la Religion, ils imitent leurs voiſins du *Cabo mont*, & ne ſe mettent en peine que de bien manger, boire & ſe divertir.

Leurs habits ſont ſemblables à ceux de *Cabo mont*, & ils ont les mêmes animaux & les mêmes fruits. Ils diſent qu'ils vivent en paix avec leurs voiſins, & qu'ils n'ont point d'autres ennemis que les Anglois. Ils en avoient pris trois, & étoient reſolus d'en prendre autant que les deux vaiſſeaux

dont

dont j'ai parlé, avoient emmené de leurs gens. Ces Anglois pourroient bien passer mal leur temps, & il se pourroit bien faire que les Negres les sacrifieroient à leurs amis qui ont été enlevez.

Je suis obligé de dire un mot de la riviere. Elle se decharge dans la mer, & à cinq ou six pieds de profondeur à son embouchûre; de sorte que dans un temps calme on y peut entrer avec une chaloupe. Elle s'étend à trois lieuës d'ici du côté de l'Ouëst; mais du côté de l'Est elle s'étend jusques à *Rio Sestre*, où ils vont tous les jours par eau, dans des *canoas* pour trafiquer, soit en fruits, soit en dents d'elephant; car il va à *Rio Sestre* incomparablement plus de vaisseaux qu'il n'en vient ici.

Nous partimes de ce Cap le 28. .... & nous fimes voile le long de la Côte. Elle s'étend jusques à cinq lieuës du *Cap de Mizurado*, où en trois endroits on decouvre des Pays bien differens; le premier n'est pas fort haut; celui qui est derriere, est plus haut; & celui du milieu est beaucoup plus haut que les deux autres. Je ne vis ni villages, ni Negres, mais à trois lieuës plus loin vers l'Orient, où nous fumes obligez de jetter l'ancre à cause du calme, nous vimes vers le soir du feu, ce qui nous fit juger qu'il y avoit un village, & que les habitans avoient envie de negocier. Ainsi nous demeurâmes à l'ancre jusques au lendemain; mais voyant qu'il ne venoit personne, nous continuâmes nôtre voyage jusques après midi, que nous arrivâmes devant *Rio Junk*, où nous mîmes encore à l'ancre, & attendîmes jusques au soir, mais nous n'apperçûmes non plus ni *canoas* ni *Negres*.

Le Pays d'alentour est uni, excepté trois montagnes qu'on voit assés avant dans le Pays; les deux

Babouins ou Singes qui pillent un Jardin.



Tom. III. pag. 67.

deux premieres ſituées à l'Ouëſt de *Rio Junk*, paroiſſent toutes rondes, & la troiſieme, qui eſt la plus haute, a vers le milieu une grande ouverture.

Rio Junk ſe décharge dans la mer; & on void à ſon embouchûre, ſur le bord, quatre grands arbres, dont deux ont de fort beaux ſommets, & les deux autres paroiſſent un peu ſecs. Le Pays eſt ici preſque par tout partagé. Il y a à une lieuë à l'Orient de *Rio Junk* deux grandes ouvertures, auxquelles on peut facilement connoître cet endroit ici. On pourroit auſſi le connoître à la grande quantité de rochers dont le rivage eſt plein, & contre leſquels la mer vient heurter continuellement d'une terrible maniere. Nous vîmes en pluſieurs endroits des feux, qui étoient comme un ſignal que les Negres ſe donnoient les uns aux autres, qu'on appercevoit des vaiſſeaux; mais comme il ne vint perſonne, je croi que c'étoient des villages où on cuiſoit du ſel. La Côte s'étend du Sud-Eſt, au Nord-Ouëſt.

Nous continuâmes ainſi à faire voile juſques à trois lieuës à l'Ouëſt de *Rio Seſtre*, où il nous vint un *canoa* plein de Negres, qui nous prierent de mettre à l'ancre devant leur village, qui eſt au milieu d'un petit bois fort agréable, & comme ils nous dirent qu'ils avoient bonne proviſion de dents d'élephant, je leur accordai leur demande.

Ce village s'appelle *Corra*, & a été inconnu juſques ici aux mariniers. La mer eſt ſi agitée ſur la Côte, qu'on n'y peut aborder ni avec une chaloupe, ni avec un eſquif; ainſi je me mis dans un *canoa*, & les Negres me conduiſirent bien à terre, mais le *canoa* étoit plein d'eau. J'étois auſſi curieux de voir ce Pays inconnu, que j'avois d'envie d'y faire un bon negoce.

Auſſi-tôt que j'eus mis pied à terre je demandai au

au Negre qui m'avoit conduit, où étoit son village? Il me fit entrer environ un quart de lieuë avant dans le bois, où j'aperçûs deux petits villages à sel, dont l'un étoit composé de douze & l'autre de six cabanes, mais très-mal construites. Les habitans, qui étoient fort occupez à faire du sel, me parurent être des sauvages, que je croi n'avoient jamais vû des blancs, excepté mon conducteur.

Je ne pouvois parler un seul mot avec eux, & mon conducteur, qui devoit servir d'interprete, étoit si habile, que j'avois toutes les peines du monde à lui faire entendre ce que je voulois dire par paroles & par signes.

Quelques sauvages que fussent ces Negres, ils me parurent pourtant fort honnêtez; car après avoir visité leur Pays, je me préparois à partir, parce que je ne voyois point de dents d'élephant. Mais un vieillard, qui en étoit apparemment le Chef, ne voulut jamais me le permettre, & envoya chercher mon *canoa*, il me pria de ne point partir que je n'eusse mangé avec lui, ce que je lui accordai volontiers, parce que j'avois faim. Je me mis donc à table avec lui, & il me regala de son mieux, après quoi il me permit de me retirer, à condition que je retournerois le lendemain.

Je rencontrai ici par hazard une femme chargée de quatre enfans, & ayant demandé à mon truchement, si elle étoit accouchée de ces quatre enfans à la fois? il me dit qu'ouï; ce qui m'obligea à faire un présent à cette femme. Je rentrai ensuite dans le *canoa* pour gagner nôtre chaloupe, & fis remercier le vieillard de sa civilité, & lui fis dire que s'ils avoient quelque chose à negocier, ils n'avoient qu'à venir a *Rio Sestre*, où nous demeurerions quelques jours.

Aussi-

Aussi-tôt que je fus à bord nous remîmes à la voile, & nous avançâmes vers *Rio Sestre*, où nous arrivâmes le troisieme de Decembre. Le Pays est vers la mer fort plat, & on decouvre derriere *Rio Sestre* deux hautes montagnes, dont l'une paroit comme un demi cercle, ou comme un arc en ciel.

A deux lieuës d'ici du côté de l'Ouëst, il y a deux grands rochers, & à peu-près à la même distance du côté de l'Est, il s'avance une pointe dans la mer; de sorte qu'il est facile de reconnoître ce lieu ici.

On entre de la mer, dans la riviere dont l'embouchûre est pleine d'écueuils, mais comme il y a bien cinq ou six pieds d'eau par dessus, on y peut passer avec des chaloupes chargées. Il y a pourtant deux qui sortent hors de l'eau, & tout auprès desquels on est obligé de passer.

Le village est bâti tout auprès du rivage sur une hauteur, & contient environ soixante maisons. Elles sont assès proprement bâties, & si élevées qu'on en peut voir quelques-uns de trois lieuës de là dans la mer.

L'architecture est à peu-près la même qu'au *Cap Mizurado*, excepté que les maisons ont ici plus d'étages.

Rio Sestre est une fort belle & fort agréable riviere; elle est bordée des deux côtes de toutes sortes d'arbres, & il y a quantité de ruisseaux qui se dechargent dans cette riviere. Mais ce qui la rend encore plus agréable, c'est la grande quantité de villages, qui sont bâtis sur ses bords, & entre autres celui du Roi, qui est environ à trois lieuës de l'embouchûre de la riviere, & contient environ trente maisons.

Le Roi, qui est déja fort âgé, dit que tous ceux qui demeurent dans son village, sont ses descen-

descendans, ce qui est facile à croire, parce que le nombre n'en est pas fort grand. Il a un nom Européen, aussi-bien que la piûpart des Grands, & s'appelle Pierre.

C'est un vieillard fort agréable & fort civil, en quoi ses sujets l'imitent fort bien. Ils sont aussi très-laborieux, & fort attachez à la culture de leurs terres & au negoce.

Je ne dirai rien de leurs habits, fruits, bêtail, poisson, &c. parce que c'est la même chose que dans les autres Pays dont je viens de parler.

Il semble que ces peuples vivent dans une paix continuelle; car en quelque endroit qu'on aille on n'entend presque point parler de guerre, si ce n'est d'un petit combat, qui se donna il y a quelque temps entre eux & les Negres, qui étoient venus du fond du Pays, & par surprise avoient mis le feu à leur village; mais qu'ils avoient presque tous pris prisonniers & vendus, ce qui avoit fini cette guerre.

Les habitans sont, comme je viens de dire, fort laborieux, & sur-tout fort attachez à planter du ris, à quoi ils s'occupent principalement.

Il y croit tant de ris, que dans peu de temps, on en pourroit charger un vaisseau.

Ceux qui sont un peu plus que les gens du commun, s'attachent au negoce, & achettent & revendent du ris, *malaget*, & des dents d'élephant, mais ils trafiquent peu dans ces dernieres, de sorte qu'on ne peut pas lui donner le nom de negoce.

Je ne sçaurois m'empêcher de décrire en passant, de quelle maniere ils enterrent leurs morts, d'autant plus qu'on y enterra une vieille femme pendant que j'y étois, & qu'ainsi j'ai été le témoin de toutes les ceremonies. Aussi-tôt que cette bonne femme eut rendu l'esprit, on la couvrit

d'un drap, & tous ceux du village, tant grands que petits, vinrent en ordre se mettre autour du corps, ayans à la main quelques feuilles de *bananas*, pour empêcher que cette vieille femme ne fût incommodée par les rayons du soleil.

Les hommes faisoient les desesperez, & couroient de toute leur force autour de la maison de la défunte, & croyoient d'une maniere épouvantable; de sorte que si elle n'eût eté qu'à demi morte, leurs cris effroyables auroient été capables de la faire mourir tout à fait.

Les femmes qui étoient autour du corps, & qui ne vouloient en rien ceder aux hommes, commencerent aussi à crier le fort qu'elles pouvoient, & je ne sçai qui d'elles ou des hommes auroient remporté le prix.

Cette musique enragée dura vingt & quatre heures sans cesser, mais ils se donnerent un peu de repos le second jour; car on ammena un *canoa* devant la porte & on y mit le corps, avec un pot de ris & du *vin de palm*, afin que cette bonne femme eût de quoi manger & boire dans son voyage; & en remplit le *canoa* de toute sorte de verdure.

Les cris recommencerent tout de nouveau, & durerent une demie heure; & alors on vit paroître dix hommes forts & vigoureux, qui enleverent le *canoa* avec ce corps, & le mirent sur la riviere, pour porter cette femme au lieu de sa naissance, & l'y enterrer.

Je m'imaginai d'abord qu'elle l'avoit ainsi ordonné par testament; mais on me dit que c'étoit une coûtume generale, que châcun devoit être enterré où il étoit né, quand même l'endroit seroit extremement éloigné, & que le mort ne laisseroit pas un sol pour payer cette depense; car en ce cas là les voisins étoient obligez de fournir aux frais.

Ceux qui avoient accompagné le corps pour l'enterrer, revinrent au bout de trois jours, & apporterent un très-bon mouton, & une assés grande quantité de vin de palme, pour faire un repas mortuaire. Je me tins tout auprès pour voir la fin de ces funerailles; mais aussi-tôt qu'ils m'apperçûrent, ils me prierent instamment de vouloir être de la partie, & d'assister à cette solennité. Je ne me fis pas prier beaucoup, car ayant été occupé tout le jour à trafiquer du ris, je commençois à avoir faim; & comme les viandes avoient assès bonne mine, je me mis à manger avec eux, & n'oubliai pas de boire le petit coup, jusques à ce qu'il n'y eût plus rien, & alors je remerciai les parents & me retirai chès moi. Mais le lendemain matin, tous les parens & tous les conviez vinrent me trouver, & me firent connoître, que j'avois fort mal fait mon conte, si je m'imaginois avoir mangé pour rien avec eux. Je ne pus jamais me delivrer de ces gens là, sans leur faire à chacun un présent en particulier, & ensuite contant tout ce que j'avois donné, je trouvai que cet enterrement s'étoit fait à mes dépens. Je l'écrivis d'abord sur mes tablettes, pour n'assister de ma vie à l'enterrement d'aucune vieille femme.

Voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous dire de *Rio Sestre*; j'aurois bien été plus avant dans la riviere, & visité ce Pays un peu plus particulierement, si nous avions été ici seuls, & s'il y eût eu quelqu'un qui eût pû trafiquer en attendant. Mais il arrivoit tous les jours tant d'Anglois, qu'il m'étoit impossible de m'éloigner, sans leur laisser tout le negoce.

Enfin le trafic commença si fort à diminuer, que nous fûmes obligez de partir le XI. de Decembre; de sorte que nous n'avons été ici que huit jours.

Nous

Nous trouvâmes que le Pays étoit par-tout inégal, c'est-à-dire, l'un beaucoup plus élevé que l'autre. La côté s'étend au Nord-Ouëst, & au Sud-Est. Il y a à trois lieuës de *Rio Sestre* un rocher assés haut, sur lequel il y a un arbre. On appelle cet endroit *petit Sestre*, & à une lieuë & demie du côté de l'Est; il y a une pointe qui s'avance dans la mer, & à côté on void un grand rocher, qui est tout blanc par en haut,& qui semble de loin être un navire à la voile.

Nous ancrâmes une lieuë plus bas devant le village *Sanguin*, où nous trouvâmes peu de choses à trafiquer.

Pendant que nous étions ici, les Negres de *Boffoe*, & de *Botterra* vinrent à nôtre bord avec un *canoa* chargé de *malaget*, pour lequel ils ne voulurent avoir que des *annabassen*; de sorte qu'en deux jours de temps je leur vendis tout ce que j'avois.

Je ne trouve point d'autre difference entre les Negres de *Sanguin* & ceux dont j'ai parlé, si non que ceux-ci croyent qu'il leur est permis de prendre tout ce qu'ils peuvent attraper, pourvû qu'ils le fassent adroitement, & ainsi il faut être sur ces gardes avec eux, & leur ôter l'occasion de dérober; car tout ce qu'ils voyent les accommode, ils veulent acheter tout, & ne payent jamais rien.

Le Pays autour de *Sanguin* est facile à connoître, par la quantité d'arbres fort haut, qui sont à l'Orient de ce village, & qui de loin paroissent être un bois.

Boffoe est environ une lieuë à l'Orient de *Sanguin*, & on le peut connoître à une pointe de sable fort unie, autour de laquelle il y a quantité de rochers tant grands que petits.

Il vint un Negre à nôtre bord qui se donnoit le

nom de *James*, & se disoit être Capitaine de *Boffoe*; il parloit un peu de mechant Anglois & de mechant Portugais, l'un parmi l'autre. Il semble qu'il aimoit bien les femmes; car il ne parla que de cela pendant qu'il fut avec nous. Il nous dit qu'il en avoit dix, & qu'il en donnoit de temps en temps une à son fils *Joost*, qui étoit avec lui sur nôtre navire.

Lorsque nous lui représentâmes que cela étoit honteux, & ne se pratiquoit en aucun lieu du monde, il se mit à rire, & dit, qu'il ne failoit pas regarder à une bagatelle comme cela.

Nous les congediâmes, & laissâmes le village de *Boffoe*, pour continuer nôtre voyage.

On decouvre à trois lieuës de *Boffoe* le village de *Botterra* sur le rivage, & a une demie lieuë delà à l'Occident un grand rocher dans la mer; il y en a encore un semblable à une lieuë au dessous de *Botterra*, & une lieuë plus loin on decouvre le Pays de ce nom, qui est fort élevé, & consiste en plusieurs hautes montagnes.

Nous trafiquâmes en faisant voile, sans jetter l'ancre, & nous achetâmes un peu de *grijn* ou de *malaget*; de sorte que je n'eus pas l'occasion de m'informer du Pays, ni des habitans, & je ne croi pas qu'il y ait une fort grande difference entre eux & ceux de *Boffoe*.

A une lieuë & demie de *Botterra* on trouve le village de *Sino*. Il est facile à connoître à un grand rocher qui est un peu avancé dans la mer, sur une grande pointe de sable. Il y a derriere une grande riviere, qui selon le rapport des Negres s'étend fort avant dans le Pays, & n'est pas moins considerable que *Rio Sestre*. Je ne pû apprendre autre chose de cet endroit; car les Negres parloient une langue si barbare, qu'on avoit beaucoup de peine à les entendre. La Côte s'étend

tend vers l'Eſt-Sud-Eſt, & Ouëſt-Nord-Ouëſt, & le Pays eſt par tout uni.

Nous continuâmes nôtre chemin, & arrivâmes le 20. Decembre devant *Seſtre Crou*. Le Pays eſt ici aſſès bas & uni. Le village eſt fort beau & ne cede en rien à celui de *Mina*, & même il eſt plus grand & s'étend beaucoup plus loin. Le Pays eſt plus haut derriere le village, & il y a beaucoup d'arbres, mais ſans feuilles. Il y a ſur le rivage deux grands rochers à une demie lieuë l'un de l'autre, à quoi l'on peut facilement reconnoître cet endroit.

Les Negres me parurent ici aſſès raiſonnables & honnêtes gens, & plus reglez dans leur conduite que ceux qui demeurent plus haut. Il eſt impoſſible d'entendre leur langue, & par conſequent de dire quelque choſe de leurs coûtumes & de leurs mœurs. Ils ont à-peu-près les mêmes fruits & les mêmes animaux que dans les autres endroits; ils ne ſont pas non plus dépourvûs de poiſſon, & pêchent de la même maniere que ſur la Côte de Guinée.

Après avoir fait ici nôtre negoce, nous continuâmes nôtre chemin juſques au village de *Wappo*, à trois lieuës de *Seſtre Crou*. On le peut facilement connoitre à pluſieurs grands arbres aſſès éloignez les uns des autres, qui ſont derriere le village, ſur une montagne paſſablement haute. Le ſommet de ces arbres paroit tout rouge de loin. Il y a devant le village de *Wappo* un grand rocher, qui ſemble être ſeparé du rivage, comme ſi c'étoit une île. Lorſque nous paſſâmes devant, nous ne vîmes plus la terre. La Côte s'étend vers l'Eſt-Sud-Eſt, & Ouëſt-Sud-Ouëſt. Le Pays, au moins tout ce que nous vîmes, juſques à trois lieuës de *Cabo das Palmas*, eſt uni & plat. Mais on void dans cet endroit, une pointe qui s'avance dans la mer, & qui a de loin la figure d'un Dauphin. Il y a auſſi un grand village, ſitué entre

quatre grands arbres que nous prîmes pour des Cocos.

Nous fîmes le signal ordinaire, pour obliger les Negres de venir à nôtre bord ; mais comme nous n'apperçûmes personne, nous fîmes tout ce que nous pûmes pour gagner le haut du Cap, ce qui est quelquefois assés difficile, lorsqu'on est trop près de la terre. Nous le passâmes pourtant la nuit du 25. de Decembre, & n'ayans vû le lendemain ni villages ni Negres, nous continuâmes le voyage pour aller jusques à *Druwin*. La Côte depuis *Caep Palm* jusques à *Druwin* s'étend vers le Nord-Est, & Sud-Ouëst, & a environ 26. lieuës de long : le Pays est par-tout haut & égal.

Le 26. vers le soir, nous mouillâmes l'ancre devant *Druwin*. Le lendemain à la pointe du jour nous reçûmes trois *canoas* avec des dents d'élephants, que j'achetai bien cher, après avoir fait un présent à ceux qui les apportoient.

Je n'ai jamais vû d'hommes plus convoiteux & plus sauvages que ceux-là. Ils auroient voulu qu'on leur eût fait présent de tout ce qu'ils voyoient, & lorsqu'on le leur refusoit, ou qu'on leur parloit un peu fort, ils sortoient d'abord du navire & regagnoient la terre, de sorte que nous ne pouvons negocier ici qu'avec une perte considerable.

Leurs dents étoient pointuës & aiguës comme des alénes, & on me dit qu'ils mangeoient bien quelquefois de la chair humaine, quand ils en pouvoient attraper ; de sorte que je ne conseillerois jamais à personne de mettre la pied à terre, à moins que de ne vouloir trouver son sepulchre dans l'estomac de ces sauvages.

Il est fort facile à connoître ce Pays en partie, à cause qu'il est fort haut & rempli de hautes montagnes, mais on le connoit particulierement à quatre

quatre grands villages, qu'on y void éloignez d'une demie lieuë l'un de l'autre. Il y a derriere un de ces villages à l'Orient une pointe de terre fort élevée, & qui continuë en maniere de courbure, au milieu de laquelle il y a une riviere, nommée *St. Andries*, qui se decharge dans la mer. Les Negres disent qu'elle a son cours vers l'Ouëst, & qu'elle est si large & si profonde qu'on y peut entrer avec des barques pour trafiquer, pourvû que les Negres laissassent en repos ceux qui y vont, dont personne ne peut s'assûrer; car ce sont les plus scelerats & les plus brutaux de toute la Côte. Ceux qui y vont trafiquer doivent bien prendre garde à eux, pour n'être pas surpris & maltraitez cruellement par ces animaux là.

C'est une chose pitoyable, & en même temps digne d'envie, que ces barbares sont pourvûs abondamment de toutes sortes de vivres. Car ils ont en quantité du *milhio*, des *jammes*, des *bakovens*, des *bananas*, & en un mot de tout ce qu'il y a sur la Côte, aussi-bien que de toutes sortes d'animaux, vaches, moutons, poules, &c. & aussi des animaux sauvages; de sorte que rien ne leur manque de ce qui est necessaire pour l'entretien de la vie. On a d'autant plus de sujet de leur porter envie, qu'ils ne veulent vendre à personne que leurs plus mechantes denrées & encore fort cher.

Il y a encore des gens aujourdhui, qui doutent qu'il y ait des hommes sauvages dans le monde, qui mangent de la chair humaine; car, disent-ils, si cela étoit veritable, ces hommes ne differeroient des bêtes que par la parole, ce qui, à leur avis, seroit contraire à la bonté de Dieu, lequel a donné à l'homme seul une ame raisonnable, pour connoître ce qui lui est necessaire pour sa conservation, & éviter ce qui lui peut nuire. Ils disent outre

cela,

cela, qu'on ne peut appeller ſauvages, que ceux qui, comme les bêtes, vivent dans les bois & dans les deſerts, ſeparez de tout commerce des autres hommes, & ne ſe ſoucians ni de loix divines, ni de loix humaines, & comme l'on n'a pas vû encore de tels hommes, ces perſonnes en concluent qu'il n'y a point de ſauvages, & qu'il n'y en aura jamais. Mais je croi cet argument fort foible; car l'experience nous a appris il y a long-temps qu'il y avoit des Anthropophages, ou mangeurs de chair humaine. L'antiquité nous l'apprend, & cela a été confirmé par une infinité d'Auteurs, & même par nos Auteurs. Nôtre . . . . de Nord-Hollande l'a fait voir clair comme le jour; quoiqu'il n'aille pas toûjours au but, ce qu'il a remarqué des habitans du Breſil & d'autres Pays circonvoiſins eſt très-veritable. Mais je n'ai pas beſoin d'autres temoins, puisque vous en avez fait l'experience avec les Negres qui demeurent derriere le Pays d'*Ardra*, leſquels s'imaginent, que nous ne les achetons que pour les manger, & ils n'auroient pas cette penſée, s'ils ne ſçavoient certainement qu'il y a des Anthropophages. J'avouë qu'il n'y a pas de ſauvages dans le monde, comme on les a décrit, mais il faut qu'on m'avouë, qu'un peuple differe ſi fort de l'autre, que l'un par rapport à l'autre, peut bien porter le nom de ſauvage; non qu'ils n'ayent une ame raiſonnable, mais parce que cette ame devient deraiſonnable, pour ainſi dire, par le défaut de ſocieté avec des perſonnes plus civiliſées, & qui font un meilleur uſage de leur raiſon. Nous avons aſſês d'exemples de gens, qui ont été obligez dans leur jeuneſſe de paſſer quelques années dans les bois, ce qui les a rendus ſi ſauvages, qu'ils évitoient les autres hommes comme une compagnie dangereuſe, & s'enfuyoient lorſqu'ils en voyoient venir. Mais c'eſt aſſês par-

parler de cela, que châcun en croye ce qu'il voudra.

Nous laissâmes ces sauvages le 29, & ayans mis à la voile nous continuâmes nôtre route du Sud-Est vers le Sud, jusques à ce que nous vinmes aux *Rookloven* (abymes de terre) dont il y en a seize, qui s'étendent trois lieuës de long. Lorsque le temps est serein, on les peut voir de six ou sept lieuës de là. Je ne vis là ni villages, ni Negres. La Côte s'étend depuis *Druwin* jusques à *Cabo laboe*, & à 27. lieuës de long.

Nous mouillâmes l'ancre devant *Cabo laboe* le trentieme. Le Pays va ici fort en baissant, & est très bas auprès de la mer.

Le village est extremement grand, & paroît avoir une lieuë d'étenduë le long du rivage. On void entre les maisons, des arbres de Cocos, tout de même qu'à *Axim*. Et si le Pays étoit ici aussi élevé qu'à *Axim*, & qu'il y eût un Fort au milieu du village, il lui ressembleroit bien, si ce n'est que celui-ci est plus grand.

Il y a derriere le village, environ trois lieuës plus avant dans les terres, plusieurs montagnes fort hautes, & à une lieuë de *Cabo laboe* à l'Occident une riviere qui est passablement grande, qui va se decharger dans *Rio St. Andries*. Outre cela, elle s'étend assès loin dans le Pays, mais du côté de l'Orient, son cours n'est pas long.

Les Negres paroissent être ici d'un bon naturel, avec qui il est facile de negocier ; si ce n'est que présentement, ils veulent vendre fort cher les dents d'élephant. Mais cela vient de la grande quantité de vaisseaux non-privilegiez, Anglois & Hollandois, & sur-tout des premiers, qui ont trafiqué ici depuis quelque temps.

On a ici les mêmes vivres qu'à *Druwin*, mais ils y sont meilleurs & à meilleur marché. C'est tout ce que je sçai de cet endroit ici. Les Negres me dirent

qu'ils étoient en fort grand nombre, & qu'ils avoient un Capitaine pour leur Gouverneur.

Lorsque nous eûmes fait nôtre negoce, nous levâmes l'ancre & poursuivimes nôtre route jusques à *Jaque laboe* éloignée de *Cabo laboe*, d'environ trois lieuës, & la Côte a la même étenduë.

Les Negres nous dirent qu'ils n'avoient point de dents d'elephant; ainsi nous resolûmes d'avancer jusques a la (*a*) *Fosse sans fond*, qui est environ à quatre lieuë de là.

Le Pays depuis *Cabo laboe* jusques au dessous de *Jaque laboe* est connu sur la Carte sous le nom de *Quaqua-Kust*, ou *Côte de Quaqua*; mais je n'en sçai point la raison, si ce n'est que quelques-uns comparent le langage des habitans, au (*b*) cris des cannes. Je ne suis pas de ce sentiment, parce que j'ai trouvé très-peu de difference entre le langage de ces Negres & celui des autres. Ils appellent leur Pays *Adouw*, & les habitans *Adouwse*, mais nous les appellons *Quaquase* selon la Carte.

Vous sçavez, sans doute, combien ils sont adroits à nager & à plonger. Je l'ai vû souvent avec admiration. Lorsqu'ils etoient à bord de nôtre navire, & que je jettois dans la mer un tour de coral, ou quelque autre chose, l'un d'entre eux faisoit un plongeon avec une adresse admirable, & alloit chercher ce que j'avois jette, quoique cela fût déja fort avant. Cela ne leur manque gueres, & ce qu'ils rapportent est pour les recompenser de leur peine.

Nous continuâmes nôtre chemin toute la nuit, & arrivâmes à la pointe du jour à *Affiné*, qui, à ce que je croi, est éloigné de sept lieuës de cette *Fosse*. La Côte s'étend vers le Sud-Est.

On

(*a*) On lui donne ce nom à cause de sa profondeur extraordinaire, ce qui a fait dire à quelqu'un, qu'elle n'avoit pas de fond, mais on a trouvé le contraire.

(*b*) En Hollandois *Quaken*.

On ne trouve point ici de dents d'élephant à acheter, mais on y peut trafiquer de l'or. Et comme nous n'avions pas d'ordre pour cela, nous passâmes *Assiné* sans nous y arrêter.

Cependant, il vint un *canoa* à nôtre bord; je demandai aux Negres, ce qu'ils faisoient des François & s'ils s'accordoient bien avec eux? ils repondirent, que tous les *Caboceros* étoient partis d'*Assiné* avec tout leur monde. & s'étoient campez à une lieuë plus haut que le village, où ils étoient encore alors, sans vouloir souffrir le moindre commerce avec les François, qui n'avoient qu'une simple loge sur le rivage, entournée de palissades, avec cinq pieces de canon; qu'il n'y avoit présentement que huit hommes pour garder cette loge, qui étoient suffisamment pourvûs de munitions, que des vaisseaux François leur avoient laissées; mais que souvent ils manquoient d'eau, & que les Negres ne vouloient pas leur permettre d'en aller chercher de sorte qu'ils croyoient, qu'en cas qu'il ne vint pas de secours d'Europe, les François n'y pourroient pas subsister long-temps, mais seroient obligez d'abandonner cette place au premier jour.

Le temps nous apprendra si ce rapport est fidele ou non; mais pour moi, je croi que les François ne sont pas dans un si mechant état que ces Negres disent.

La Côte depuis *Assiné* jusques à *Cabo Apollonia*, s'étend environ dix lieuës vers l'Est-Sud-Est. On void entre deux quantité de villages, tant grands que petits. Mais comme il ne vint point de *canoa* à nôtre vaisseau, je ne sçaurois vous rien dire ni du Pays, ni des habitans.

Ce Cap est un Pays bas & uni, & derriere il y a trois montagnes fort hautes, auxquelles on le peut connoître. Il ne merite pas de porter le nom de Cap;

Cap; car il n'eſt rien moins que cela, & ſans ces trois montagnes, on le paſſeroit ſans l'appercevoir.

Il y a environ ſept lieuës depuis *Cabo Apollonia* juſques à *Axim*, quoiqu'il y en a qui croyent qu'il y a plus loin. Le Pays,qui eſt entre ces deux endroits, eſt fort bas, & rempli d'arbres de Cocos. Le rivage eſt fort large & fort uni, & ſeroit fort propre pour s'y promener en chaiſe & en carroſſe, ſi nous avions ici de ces voitures.

On trouve au bout de ce rivage *Rio Cobre*, à une grande demie lieuë d'*Axim*; mais vous étes mieux informé que moi de ce Pays & de ce rivage; ainſi je finirai avec vôtre permiſſion la deſcription de mon voyage, vous priant de vous contenter de ce que j'ai écrit, & de croire, que j'ai remarqué tout ce qui étoit digne de remarque. Je finis en vous demandant la continuation de vôtre bienveuillance, & en vous aſſûrant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-obeïſſant ſerviteur

JEAN SNOECK.

De deſſus le Jacht Johanna Jacoba, à la hauteur d'Axim, le 2. Janvier 1702.

Fin de la vingt-deuxieme & derniere Lettre.